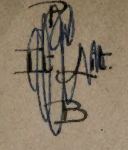
ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

BULLETIN ITALIEN

BORDEAUX. — IMPRIMERIES GOUNOUILHOU, RUE GUIRAUDE, 9-11



Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XXXVe ANNÉE

BULLETIN ITALIEN

Paraissant tous les trois mois

TOME XIII
1913



Bordeaux :
FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI

Grenoble : A. GRATIER & Cie, 23, GRANDE-RUE
Lyon : HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU
Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE
Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS
Lausanne : F. ROUGE & Cie, 4, RUE HALDIMAND
Rome : LOESCHER & Cie (BRETSCHNEIDER & REGENBERG), 307, CORSO UMBERTO

Paris :
FONTEMOING & Cie, 4, RUE LE GOFF

Vol. XIII. Janvier-Mars 1913 N° 1.

'SORENUS ET DEONIGDUS' IN BOCCACCIO'S

De Genealogiis Deorum (X, 10)

In his account of the Phorcinides, the three daughters of Phorcus, the Gorgons Medusa, Stheno and Euryale, in the tenth chapter of the tenth book of his *De Genealogiis Deorum*, Boccaccio says :

"Vetere testante fama, inter omnes tres unum tantum oculum habuere, quo utebantur vicissim... Phorcinides mirabili pulchritudine sua ad se videndas omnes attrahebant homines. ... Eis unum tantum fuisse oculum ob id fictum videntur credere Sorenus et Deonigdus antiquitatum historiographus, eo quod unius et aequae pulchritudinis essent."

The identification of the two anthorities, "Sorenus et Deonigdus", quoted by Boccaccio in this last sentence has been a long-standing puzzle. Attilio Hortis, the great authority on Boccaccio's Latin works, apparently abandoned as hopeless the attempt to solve it, for in his exhaustive *Studi sulle Opere Latine del Boccaccio con particolare riguardo alla Storia della Erudizione nel Medio Evo,* in which he examines and discusses most of the difficulties of a similar kind, he passes over these two names altogether[1].

As regards the reading, it may be stated that all save one of the nine printed editions of the Latin text of the *De Genealogiis Deorum* (viz. those of 1472, 1481, 1487, 1494, 1497, 1511 (Paris), 1511 (Venice), and 1532) agree in reading *Sorenus et Deonigdus;* the sole exception is the epitomised edition, thought by some to be the *editio princeps*, printed *sine loco et anno*, which for *Sorenus* reads *Serenus*, and omits the second name entirely. In Boccaccio's *Comento sopra la Commedia*, in which he has borrowed this passage from the *De Genealogiis,* though

1. In his long note (on p. 465) on the 'Theocritus' of Fulgentius (see below p. 2, n. 1), Hortis, curiously enough, wholly ignores the problem as to the identity of "Deonigdus".

he makes no mentions of the fact[1], "Sorenus et Deonigdus antiquitatum historiographus" become "Sereno e Teognide antichissimi istoriografi" (ed. Milanesi, II, 205). In the twelve editions of Betussi's Italian translation of the *De Genealogiis*, these names figure in no less than four different forms. In the first four editions (1547, 1553[2], 1554, 1564), which closely follow the Latin, they appear as "Soreno et Dionigdo"; in the fifth, sixth and seventh editions (1569, 1574, 1581) the more familiar names "Sereno et Dionigio" are substituted; in the eighth, ninth, tenth and eleventh editions (1585, 1588, 1606, 1627) the names appear as "Soreno et Dionigdo", which correspond exactly to the Latin forms; while in the last edition (1644) they are changed to "Soreno et Deonigeo".

From the foregoing *data*, it is evident that the *Comento* and the printed texts of the *De Genealogiis* afford little help towards the solution of the problem, beyond the suggestion that *Sorenus* may be a corruption of *Serenus*, and *Deonigdus* of *Theognis* or *Dionysius*.

Boccaccio does not give any indication of the source whence he derived the names of his two authorities. He quotes the mysterious Theodontius[3] at the beginning of the chapter, and again later on, but he is apparently speaking of his own knowledge in the passage in question. Towards the end of the chapter, however, in another connection, but still in relation to the Gorgons, he quotes Fulgentius. Acting on this hint, I turned to the *Mythologiae*, and a reference to the chapter on the fable of Perseus and the Gorgons (*Myth.*, I. 21) supplied the solution of one half, at any rate, of the problem; for besides Lucan and Ovid, both of whom are also quoted by Boccaccio in this connection, Fulgentius cites the authority of *Theocnidus*[4] *antiquitatum historiographus*, who is obviously

1. I have shown elsewhere (see the article on *Boccaccio's Commentary on the Divina Commedia*, in *Modern Language Review*, Jan., 1907. Vol. II, p. 117) that nearly a ninth part of the material of the *Comento*, amounting to more than 100 pages in Milanesi's edition, was borrowed from the *De Genealogiis Deorum*.

2. On this edition see my letter on *The Bibliography of Boccaccio's Genealogiae Deorum*, in *Athenaeum*, 17 Feb. 1900.

3. On Theodontius, see Hortis, *op. cit.*, pp. 464 ff.

4. The common reading of the printed editions is *Theocritus*, but Helm, in his critical edition (Leipzig, 1898), has restored the reading of the Mss., which was evidently

the "Deonigdus antiquitatum historiographus", and the "Teognide antichissimo istoriografo", of the *De Genealogiis* and *Comento*. Fulgentius does not, as a matter of fact, attribute to Theocnidus the opinion quoted as his by Boccaccio; but wrong attributions of this kind are frequent in Boccaccio, as indeed in most medieval writers, whose facilities for verifying their references were restricted to an extent not always realized by their modern critics.

Fulgentius, however, makes no mention of the "Sorenus" or "Serenus", who is coupled with "Deonigdus" by Boccaccio; consequently the key to the first half of the problem had to the sought elsewere. A systematic search of the authorities habitually utilized by Boccaccio was eventually rewarded by the discovery of the desired information in the commentary of Servius[1] on the *Aeneid*. In his comment on *Aen.* VI. 289 Servius wites :

"Hae Gorgones Forci filiae tres fuisse dicuntur... quae omnes unum oculum habebant, quo invicem utebantur... *Serenus* poeta dicit Gorgonas puellas fuisse unius pulchritudinis..."

The close similarity, almost identity, of the language, and the introduction of the name of Serenus[2], can leave no reasonable doubt in the mind of an impartial critic as to this passage having been, directly or indirectly, the source of the statement attributed by Boccaccio to his supposed apocryphal authorities. The author of the *De Genealogiis Deorum* is thus once more vindicated from the charge, which has been recklessly brought against him, of having deliberately invented the names of books and writers for the purpose of parading them as evidences of his own learning and research[3].

PAGET TOYNBEE.

also the current reading in Boccaccio's day. The question of the identity of this writer is discussed by Müller in his *Fragmenta Historicorum Graecorum* (II, 87). He suggests that the name is a corruption of Theochrestos, who, as Professor Gilbert Murray kindly informs me, is mentioned in the Scholia to Apollonius (IV, 1750), and who wrote *Lybica*, and apparently also a book of *Thaumasia* (See also Hortis, *op. cit.*, p. 465, n. 1).

1. The Commentary of Servius, which is frequently quoted by name in the *De Genealogiis Deorum* and *Comento*, is also on occasion utilized by Boccaccio in both works without acknowledgment, as here.

2. The Serenus in question is probably the lyric poet, A. Septimius Serenus, who is elsewhere quoted by Servius as "Serenus lyricus" (on *Aen.*, II, 15); but it may be the savant, Q. Sammonicus Serenus, also a poet, who is quoted by Servius on *Georg.*, I, 102.

3. See Landau, *Giovanni Boccaccio : sein Leben und seine Werke*, p. 195.

DANTE EN HONGRIE

Parmi les influences multiples qui ont agi sur le développement de la littérature magyare, l'influence italienne n'est pas une des plus importantes. Le fait est étrange, car il y a peu de pays avec lesquels les Hongrois aient entretenu des rapports plus suivis qu'avec l'Italie. L'œuvre de la conversion au christianisme de cette race asiatique est due, en partie, à des missionnaires vénitiens; le second roi de Hongrie, Pierre (1038-41 et 1044-46), surnommé le Vénitien, était le fils d'un doge; les Anjou de Naples furent rois de Hongrie pendant presque tout le XIV[e] siècle; la Renaissance sous Mathias Corvin est l'œuvre de quelques savants et artistes italiens du XV[e] siècle. Tous ces rapports ont influé sur la culture générale, mais cette culture était, jusqu'au XVI[e] siècle, purement latine. Lorsque, avec la Réforme, la langue nationale s'impose, ce sont les doctrines de Luther, puis celles de Calvin qui laissent des traces profondes, et ce n'est qu'au XVII[e] siècle, dans l'épopée et dans les idylles de Nicolas Zrinyi (1618-1664) qui fut ban de Croatie et un grand général, que l'influence du Tasse et celle de Marini est manifeste. Après la décadence du XVIII[e] siècle, les différentes *Écoles* du renouveau créent, par des traductions et des adaptations, une nouvelle vie littéraire : alors l'ascendant de la littérature française et du classicisme allemand agissent sur les premiers ouvriers conscients de ce mouvement remarquable et Alexandre Kisfaludy, à la fin du XVIII[e] siècle, est le seul qui s'inspire d'un poète italien : de Pétrarque[1].

1. Nous ne pouvons pas retracer ici, en détail, cette influence ; nous nous contentons de renvoyer aux trois études suivantes : Alexandre Imre, *L'influence de la poésie italienne sur la poésie hongroise*, dans *Budapesti Szemle*, 1878; réimprimée dans ses *Études littéraires* (Budapest, 1897), t. II, p. 3-147 (en hongrois); Henri Wlislocki, *Ueber den Einfluss der italienischen Litteratur auf die ungarische*, dans *Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte*, 1893, p. 34-67; François Sirola, *L'influenza delle lettere italiane sulle Ungheresi*. — Palmarès du lycée royal de Fiume, 1905, p. 41-79.

Plus tard, avec Vörösmarty, Petöfi et Arany, les influences étrangères diminuent sensiblement, mais on traduit et on étudie d'autant plus les chefs-d'œuvre de presque tous les peuples de l'Europe. Les traductions élargissent l'horizon intellectuel, affinent le goût et demandent une grande maîtrise, car en Hongrie, comme en Allemagne, on traduit rarement un poète en prose; on s'ingénie à imiter jusqu'aux moindres nuances du rythme. Ces traductions forment une partie intégrante de la littérature : les plus grands poètes n'hésitent pas à entrer en lice. Le savant historien du théâtre hongrois, M. Joseph Bayer, a démontré dernièrement tout ce que le culte de Shakespeare en Hongrie doit aux trois poètes qui, en 1848, conçurent l'idée d'une traduction complète de ses œuvres[1]. Grâce à une publication récente d'un érudit hongrois, M. Joseph Kaposi, nous pouvons suivre également, pas à pas, ce que les Italiens appellent *La fortuna di Dante* en Hongrie. Les publications magyares n'étant pas encore accessibles à un grand nombre de lecteurs français, nous essayerons de donner, dans ces quelques pages, la quintessence de cet ouvrage remarquable[2]. Constatons d'abord que M. Kaposi, qui depuis vingt-cinq ans s'occupe de Dante, connaît bien tout ce que l'Italie, la France, l'Allemagne et l'Angleterre ont produit sur son poète. Ce n'est pas une pure bibliographie qu'il nous donne; celle-ci n'occupe que les pages 345-360 de son volume: tout le reste est consacré à un examen critique des passages de Dante sur la Hongrie, des manuscrits conservés en Hongrie, aux études et aux traductions hongroises, et forme ainsi un chapitre fort intéressant de l'histoire littéraire comparée.

***

D'après Giovan Mario Filelfo, biographe de Dante du xve siècle, le poète *divin* serait venu en Hongrie. « Ad regem

1. Voir *Revue germanique*, mars-avril 1911.
2. *Dante Magyarországon* (Dante en Hongrie). Budapest, 1911, 373 pages in-8°. — Les articles de Charles Kertbeny, *Dante in der ungarischen Litteratur* (*Jahrbuch der deutschen Dante-Gesellschaft*, 1867, p. 127-143) et de Paul Wilde, *Dante in Ungheria* (*Giornale Dantesco*, 1904, p. 185-190), peuvent être négligés grâce à l'ouvrage de M. Kaposi.

Hunnorum bis missus, exoravit omnia, » dit-il ; mais c'est une légende. Dante, d'après M. Kaposi, n'est pas arrivé, dans ses pérégrinations, plus loin que Pola et n'a jamais vu la Hongrie, mais il était assez bien renseigné sur l'état politique de ce pays, grâce aux pèlerins magyars pour lesquels saint Étienne (1001-1038) avait fondé, à Ravenne, un hospice. Il est vrai que, dans son ouvrage *De vulgari eloquentia*, il prétend que la langue hongroise est parente des langues germaniques et slaves, mais quel étranger avait alors des notions exactes du parler magyar? Il n'en était pas de même de la situation politique.

Deux passages de la *Divine Comédie* que les commentateurs expliquent ordinairement assez mal, se rapportent à la Hongrie. Le premier se trouve Par. VIII, 64 et suiv. :

Le poète fait dire à Charles Martel :

> Fulgeami già in fronte la corona
> Di quella terra che il Danubio riga
> Poi che le ripe tedesche abbandona.

Giovanni Villani, que presque tous les exégètes et historiens italiens copient, dit que Charles Martel, pour lequel Dante avait tant d'affection, fut couronné roi de Hongrie le 8 septembre 1289. C'est une erreur. Charles Martel dont la mère, Marie, était la fille du roi de Hongrie Étienne V (1270-1272), ne pouvait guère faire couronner son fils en 1289, du vivant de Ladislas IV — surnommé le Cuman ; — ce n'est qu'après le meurtre de celui-ci, le 10 juillet 1290, que Marie, refusant de reconnaître André III, exigea pour elle et pour ses descendants le trône de Hongrie. Le 6 janvier 1292, elle renonce à ses droits en faveur de son fils aîné, Charles Martel, que les Italiens, en effet, considèrent depuis cette date comme roi de Hongrie quoiqu'il ne soit jamais allé dans le pays où André III régna de 1290 à 1301[1]. La « bella Clemenza » que Dante

1. Charles Martel mourut de la peste en août 1295. On trouve dans l'Inventaire des documents manuscrits des archives et bibliothèques publiques de France relatifs à la Hongrie, la charte suivante : *Archives Nationales* J 410, n° 7 : Ratification du contrat de l'aliénation des comtés d'Anjou et du Maine faite par Charles, fils aîné du roi de Sicile, *roi de Hongrie*, prince de Salerne, 28 juin 1295. — Il s'agit de Charles

apostrophe Par. IX, 1-3, est la *fille* de Charles Martel, qui avait épousé Louis X, roi de France; elle porte le nom de *Clémence de Hongrie.*

Le second passage, cité très souvent, est un conseil donné à la Hongrie en faveur du fils aîné de Charles Martel.

> O beata Ungaria, se non si lascia
> Più malmenare.
>
> Par. XIX, 142.

En 1301, après la mort du dernier Arpad, la Hongrie, alors royaume électif, fut convoitée par plusieurs princes : Othon de Bavière, Vinceslas de Bohême et les Anjou de Naples. Dante conseille à la Hongrie de ne pas se laisser *séduire*[1] par les prétendants allemands ou tchèques, mais d'élire Charles Robert, fils du prince qu'il affectionnait tant. Nous savons que cette affection ne s'étendait ni au père de Charles Martel, ni au grand-père, auxquels il reproche tous leurs méfaits.

Il est très probable que le nom de Dante était connu en Hongrie à l'époque des Anjou où les relations avec l'Italie furent les plus suivies. Nous voyons alors de nombreux étudiants magyars dans les Universités italiennes; plusieurs savants hongrois arrivaient même au grade de *recteur*[2]. Nous n'avons cependant aucun document sur Dante en Hongrie au XIVe siècle. Les premières données datent de 1417 et se rattachent au Concile de Constance. On sait que la Hongrie y était représentée par de nombreux ecclésiastiques. Sigismond, empereur des Romains, roi de Hongrie, y entra avec un magnifique cortège magyar à Noël 1414. L'histoire littéraire sait également que le futur évêque de Fermo, Giovanni da

Martel. Le document que M. Kaposi cite de l'année 1376 et dans lequel le roi de Hongrie, Louis le Grand, de la maison d'Anjou, dit que son père Charles Robert fut frustré du trône de Naples « dolo et fraude », se trouve également aux Archives Nationales, J 458. Ce carton contient tous les documents relatifs au mariage projeté entre Catherine, fille de Louis le Grand, et Louis de France, second fils de Charles V, mariage qui aurait donné à la France la Provence et Naples. Voir E. Jarry, *La vie politique de Louis de France duc d'Orléans (1372-1407)*, Paris, 1889, p. 4-16.

1. *Malmenare* doit être pris dans ce sens.

2. L'historien Antoine Por a trouvé les traces de quatre *recteurs* d'origine hongroise à l'Université de Bologne au XIVe siècle.

Serravalle, y fit en toute hâte une traduction latine de la *Divine Comédie* pour que les peuples[1] qui ne savent pas la langue *vulgaire* italienne, soient à même de lire l'ouvrage *divin*. Trois manuscrits de cette traduction nous sont conservés : l'un se trouve à la Bibliothèque Vaticane, le deuxième au British Museum et le troisième à la Bibliothèque archiépiscopale d'Eger en Hongrie[2]. Ce dernier qui n'est pas « d'une belle exécution artistique », est cependant plus complet que les deux autres, car il contient une Épître de quatre pages de Serravalle à Sigismond, tandis que le manuscrit de Londres n'a aucune dédicace et celui de Rome a seulement quelques lignes en guise de Préface. M. Kaposi qui a soumis à une comparaison minutieuse les trois manuscrits, donne (p. 55-63) les variantes et publie *in extenso* l'Épître à Sigismond. Il pense que le manuscrit d'Eger est probablement l'original remis à Sigismond à Constance, conservé par lui dans sa bibliothèque de Bude et transféré ensuite, avec d'autres trésors, à Vienne, encore au xve siècle. Le manuscrit vint ensuite, on ne sait comment, dans la bibliothèque des ducs d'Auersperg et fut vendu aux enchères en 1773. L'archevêque d'Eger, le comte Charles Esterhazy, l'acheta alors.

Le deuxième manuscrit de Dante que possède la Hongrie eut une fortune non moins bizarre. C'est un texte passablement corrompu — M. Kaposi le démontre avec beaucoup de détails — de la *Divine Comédie*, mais le manuscrit est remarquable par ses 94 miniatures, 5 dessins à la plume et 3 initiales avec le profil de Dante. Il faisait partie de la célèbre *Corvina*, bibliothèque du roi Mathias, au nom duquel se rattache la Renaissance hongroise du xve siècle, et qui avait

1. Serravalle énumère les Alemanni, Gallici, Anglici, Bohemi, *Ungari*, Sclavi, Polloni, Hispani, Portugallenses et Castellani.

2. Et non pas « en Bohême dans la bibliothèque du lycée d'Eger », comme le dit M. Jean Guiraud (*L'Église et les origines de la Renaissance*, p. 108), confondant Eger où fut assassiné Wallenstein avec Eger (Agria en latin, Erlau en allemand) en Hongrie. C'est la faute de nos géographes qui n'ont pas encore pris l'habitude de donner les noms magyars aux localités de Hongrie, si ces bévues se rencontrent. Les historiens et géographes français des xvie et xviie siècles donnaient des noms francisés aux villes hongroises, ce qui vaut, certes, mieux que d'employer les termes allemands. Ils disaient *Strigonie* et non pas *Gran*, *Albe-royale* et non pas *Stuhl-Weissenburg*, *Javarin* et non pas *Raab*, *Agria* et non pas *Erlau*.

épousé Béatrice d'Aragon, sœur d'Éléonore d'Este[1]. En 1541, lorsque les Turcs entrèrent à Bude, ils emportèrent les trésors du château et une partie de la bibliothèque. Le manuscrit fut décrit sommairement par Dethier en 1862, mais tant qu'on le gardait à Constantinople, une étude approfondie n'était guère possible. En 1877, le sultan fit cadeau à la Bibliothèque de l'Université de Budapest de 35 manuscrits provenant de la *Corvina*. La *Divine Comédie* est du nombre. Depuis on l'a souvent décrit[2].

Le troisième manuscrit de Dante est une copie de l'ouvrage *De Monarchia* dont il ne reste que huit manuscrits. Celui du Musée National de Budapest (fonds latin 212) date du xve siècle; le copiste, qui se nomme Henri, l'a exécuté, soit en Bohême, soit en Pologne, pour le roi Albert en 1438 ou 1439. Le manuscrit fut utilisé par Witte dans son édition critique, parue à Vienne en 1874 (c'est le Codex H).

En dehors de ces manuscrits, les bibliothèques de Budapest possèdent trois éditions incunables de la *Divine Comédie* : l'édition de Jesi de 1472 dont il ne reste que sept exemplaires, celles de Venise de 1493 et de 1497.

Le Moyen-Age hongrois connaissait donc le nom de Dante, quoiqu'il soit peu probable qu'on ait beaucoup lu son poème. Les humanistes hongrois regrettaient probablement, avec leurs maîtres italiens, qu'il n'ait pas écrit son poème en latin. Ni Janus Pannonius, le grand poète de la Renaissance hongroise, ni l'archevêque Vitéz, le Mécène de nombreux humanistes, ne le mentionnent. C'est dans un manuscrit hongrois que deux religieuses avaient compilé en 1521 « sur la haute dignité et la gloire des saints apôtres »[3] que nous trouvons le nom de *Dantes* avec une citation qui est une paraphrase du *Paradis*, XXII, 46-48. Les religieuses l'avaient probablement

1. Nous rappelons aux lecteurs du *Bulletin* qu'une biographie très fouillée de Béatrice d'Aragon a paru dans la *Bibliothèque hongroise*, t. III et IV (Paris, Champion, 1911-1912). Elle est due à M. Albert Berzeviczy et repose sur des recherches dans les différentes archives italiennes et hongroises.

2. V. Volkmann, *Iconografia dantesca*, Leipzig, 1897. — Rambaldi, dans *Bulletino della Società Dantesca Italiana*, Florence, 1900, p. 192

3. Bibliothèque de l'Université de Budapest, Cod. Hung., XVI, n° 5.

trouvée dans un ouvrage d'édification. Pendant tout le cours des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, Dante reste, pour ainsi dire, ignoré. Dans les polémiques entre catholiques et protestants, au XVIe siècle, ces derniers le citent quelquefois comme un précurseur des réformateurs pour avoir condamné certains papes. On mentionne quelquefois un de ses ouvrages latins, mais c'est tout. Le poète Zrinyi, dont nous connaissons la riche bibliothèque, n'avait rien de Dante, et à la fin du XVIIIe siècle, le professeur d'esthétique de l'Université de Pest, Georges Szerdahelyi, le range parmi les auteurs d'épopées comiques avec Pulci *(Morgante Maggiore)* et Tassoni *(Secchia rapita)*. Alexandre Kisfaludy, qui connaissait bien Pétrarque, ne parle nulle part de la *Divine Comédie*. Ce n'est qu'au XIXe siècle que l'on voit des traces plus profondes de la connaissance de Dante. Avec l'épanouissement de la littérature nationale, l'étude des poètes étrangers devint plus intense. Un critique assez bien informé, poète à ses heures, Gabriel Döbrentei (1786-1851), écrit à François Kazinczy, le réformateur de la langue et l'arbitre du goût littéraire dans les vingt premières années du XIXe siècle, qu'il s'était mis à la traduction de la *Divine Comédie*. Il ne reste rien de cette traduction, soit que Döbrentei ne l'ait même pas commencée, soit que, mécontent de son essai, il ne l'ait pas publiée. D'après les quelques vers qu'il a cités dans ses dissertations esthétiques, ce n'est pas une grande perte pour la littérature hongroise.

Séhets, né à Dieppe en 1766, professeur de littérature italienne à l'Université de Pest, publia en 1818 une grammaire italienne en latin, avec un petit précis de la littérature en italien. Il y consacre dix-huit lignes à Dante. Vörösmarty et Petöfi ne le mentionnent nulle part, mais Jean Arany a écrit en 1852 une poésie intitulée : *Dante*, qui montre non seulement une compréhension vive de la *Divine Comédie*, mais une appréciation poétique telle que le jury institué à Florence pour le 600e anniversaire de la naissance de Dante, tout en regrettant de ne pouvoir admettre cette pièce écrite en magyar à son concours, déclara « qu'aucune poésie envoyée par les concurrents ne caractérisait d'une manière plus heureuse et

dans une forme plus artistique, avec plus de profondeur et plus de concision, le génie de Dante »[1].

*
* *

L'année 1852 marque, en outre, la date où le culte de Dante s'établit définitivement en Hongrie. Les soixante années qui se sont écoulées depuis, ont produit un grand nombre de traductions, plus ou moins réussies, des études très estimables que M. Kaposi ne se contente pas d'énumérer, mais qu'il examine de près. Il nous donne aussi, grâce à ses rapports avec la plupart des traducteurs, des morceaux inédits et nous fournit ainsi tous les éléments du culte de Dante. Il suffira, pour le lecteur français, de relever les noms les plus éminents.

Le premier fervent de Dante et qui lui a consacré plusieurs années de sa vie, fut François Császár (1807-1858), poète de second ordre, mais connaissant assez bien l'italien, traducteur de Beccaria, de Nota et d'Alfieri, professeur, pendant dix ans, au lycée de Fiume[2], membre de l'Académie hongroise. Il publia, en 1852, les chapitres I-VIII de sa traduction de la *Vita nuova* qu'il acheva en 1854; il donna, la même année, un mémoire sur le manuscrit d'Eger. En 1857 paraissent les quatre premiers chants de l'*Enfer*, traduits en ïambes de onze syllabes. La langue de Császár est lourde et traînante, l'ordre des mots pèche souvent contre le génie de la langue magyare et ses expressions sont parfois prosaïques. Il a laissé, en manuscrit, les chants V, VI, VII et XXXIII de l'*Enfer;* M. Kaposi en donne le dernier (p. 118-127) avec le commentaire de Császár, commentaire très copieux dont il aurait voulu accompagner tout le poème. Ces notes montrent beaucoup de lectures et de soin, et si la traduction est faible, on ne

1. La poésie a quatre strophes de huit vers; elle est reproduite, avec la traduction italienne dans Carlo del Balzo, *Poesie di mille autori intorno a Dante Alighieri*, Rome, 1889-1908, tome XIV, p. 576-579.

2. Nous devons rappeler ici que Fiume est territoire hongrois, mais que jamais la population italienne ne s'est plainte de l'administration, qui laisse une large autonomie à la ville.

peut dénier à son auteur le mérite d'avoir frayé le chemin aux futurs traducteurs [1].

Le deuxième traducteur de Dante fut un aumônier militaire, Jules Bálinth (1824-1894), qui, dans ses différentes campagnes, avait appris l'italien. Après avoir publié la *Jérusalem délivrée* (1863), il se mit à la traduction de Dante. En 1868, un journal, les *Feuilles indépendantes*, publia les chants I-V de l'*Enfer*; Bálinth offrit la suite à un autre journal dont le directeur lui répondit que Dante ayant blasphémé les papes ne méritait pas d'être traduit. De 1873 à 1875, une feuille hebdomadaire *(Magyarország és Nagyvilág)* donna les huit premiers chants — revus en partie — avec un commentaire; le reste est en manuscrit et se trouve dans la bibliothèque de M. Kaposi qui nous donne (p. 143-146) le dernier chant du *Paradis*. Ce qui frappe dans cette traduction, c'est qu'elle est en hexamètres — comme certaines traductions latines de la *Divine Comédie;* — mais ces hexamètres ont des rimes, comme l'original (a b a, b c d, c d c). Ce mètre a forcé le traducteur d'ajouter souvent au texte, de le commenter pour ainsi dire, mais la traduction n'est pas sans mérite.

Après l'aumônier militaire, un autre ecclésiastique, Jean Angyal-Engels (1842-1912), a étudié, pendant sept ans, les œuvres de Dante. Il publia, en 1878, la traduction de l'*Enfer* en ïambes de onze syllabes, avec une introduction et des notes; puis, en 1885, le premier fascicule de la traduction du *Purgatoire*. Quelques critiques, notamment Charles Szász, ayant trouvé que ces traductions manquaient de charme, M. Angyal ne continua pas. Pour lui, l'essentiel était la fidélité; il a traduit plutôt en philologue qu'en poète; ses adversaires eux-mêmes ont dû reconnaître l'utilité de son commentaire. En 1904, il donna encore une belle brochure, dédiée

1. M. Kaposi intercale ici quelques pages sur la participation de la Hongrie aux fêtes du 600e anniversaire de la naissance de Dante. Cette participation se bornait à l'envoi, par l'Académie, de la poésie d'Arany. La Hongrie, en 1865, était encore sous le régime réactionnaire dont l'Autriche l'accablait depuis la Révolution de 1848; elle avait les mains liées jusqu'en 1867. C'est ce qui explique que du côté hongrois il n'y avait à Florence qu'un émigré de marque, François Pulszky, et le correspondant du journal *A Hon* (La Patrie), mais les journaux et les revues ont consacré, à cette occasion, de nombreux articles à Dante.

au pape Pie X, où il retrace la vie de Dante et analyse la *Divine Comédie.*

Le clergé catholique, en général, s'est beaucoup occupé de Dante. M. Kaposi énumère les études, les citations des ecclésiastiques, et s'arrête un peu plus longtemps aux publications d'Eméric Csicsáky (pron. Tchitchaky) qui a traduit, en ïambes, sept chants du Paradis, traduction qui mérite des éloges, mais il lui démontre aussi les nombreux plagiats qu'il a commis dans ses études sur la philosophie, la politique et la théologie de Dante en donnant les extraits des travaux d'Ozanam, d'Ampère, de Gietman et de Hettinger comme le fruit de ses propres recherches.

Les traductions que nous avons énumérées jusqu'ici furent éclipsées par celles de Charles Szász (1829-1905), en qui l'histoire littéraire hongroise reconnaît le grand maître de la traduction en vers. Poète lyrique et dramatique, doué d'une facilité extraordinaire, Szász avait déjà traduit une anthologie de Moore, Heine, Burns, Byron, Victor Hugo, Béranger, Lamartine, Lemoyne, Longfellow, Tennyson, Wordsworth, huit pièces de Shakespeare, sept de Molière, les Poésies de Gœthe, de Schiller, les Nibelungen, *Hernani* et *Lucrèce Borgia* de Victor Hugo, les *Idylles du Roi* de Tennyson, lorsqu'en 1870, il se familiarisa avec Dante. Il ne savait pas bien l'italien, mais en s'aidant des traductions allemandes il a pu achever, dans le rythme de l'original, l'*Enfer* en 1885, le *Purgatoire* en 1891 et le *Paradis* en 1899. C'est la première partie qui est la plus réussie; les deux autres trahissent le travail trop rapide, un certain fléchissement dans les qualités vraiment surprenantes qui caractérisent le talent de Szász[1]. Lui-même a qualifié sa traduction de troisième ordre. M. Kaposi nous montre les nombreuses bévues et inexactitudes qu'il a commises, les contresens inévitables pour un traducteur qui n'est pas maître de la langue de son poète, les faiblesses de son commentaire; mais, malgré tout, il faut reconnaître que l'œuvre est méritoire et servira longtemps de base aux futurs traducteurs. Ceux-ci sortiront de la jeune génération, qui non seulement pénétrera

1. V. sur lui *Études hongroises*, Paris, Rudeval, 1907.

mieux le sens, souvent bien difficile à saisir, de l'original, mais qui, avec moins de hâte, donnera un Dante magyar digne du Shakespeare et du Molière que la Société littéraire *Kisfaludy* a fait exécuter par ses membres.

Un érudit qui s'occupe depuis nombre d'années de Dante et fait connaître les travaux étrangers qu'on lui consacre, Joseph Papp, a traduit, en prose, l'*Enfer* (1897, 2ᵉ édit. 1910), le *Purgatoire* (1907) et le *Paradis* (1909), tandis que Arpad Zigány a publié une traduction en ïambes non rimés de l'*Enfer* (1908).

M. Kaposi nous donne encore des chapitres intéressants sur les histoires de la littérature italienne parues en hongrois. La plus détaillée est celle de M. Antoine Radó (1896), poète et traducteur bien connu. Le chapitre sur Dante (p. 72-148) est bien nourri; Radó a encore consacré plusieurs études remarquables à Dante et c'est lui qui l'a fait connaître dans la collection *Poètes et Prosateurs* éditée par la Société Kisfaludy (1907, 143 pages) [1].

D'autres critiques, comme Antoine Szécsen, Lánczy, Keszler, ont donné des essais remarquables sur Dante [2]; les travaux de plusieurs écrivains femmes sont également énumérés par M. Kaposi, qui consacre encore deux chapitres à Dante dans l'*Art hongrois*. Dans le premier, il décrit en détail la toile circulaire qu'on a pu voir, à Budapest, à l'Exposition du Millénaire (1896). Œuvre des peintres décorateurs Arpad Molnár et Charles Trill, cette toile a attiré beaucoup de monde et a produit un grand effet par la reproduction des principales scènes de l'*Enfer*. Un écrivain déjà renommé alors et que l'on commence à apprécier en France, M. Géza Gárdonyi [3], a traduit à cette occasion des extraits de l'*Enfer*, avec des illustrations.

Parmi les artistes qui ont pris leur sujet dans la *Divine*

1. M. Kaposi risque, à propos de cette étude (p. 260), un jugement qui nous semble téméraire. La *confession* d'un écrivain empêcherait-elle réellement de comprendre le *divin* poète? Faut-il être catholique croyant pour l'apprécier?

2. Szécsen, dans les *Annales de la Société Kisfaludy*, 1878, et dans la *Budapesti Szemle*, 1878, trad. en allemand (*Essays von Anton Grafen Szécsen*, Vienne, 1879); Lánczy, *Dantesca*, dans ses *Études historiques*, 1890, p. 41-174 (en hongrois); Note sur le grand refus et la canonisation de Célestin (V. *Annales internationales d'histoire*, Paris, 1901); Keszler, *Le Galeotto de Dante*, Budapest, 1890 (en hongrois).

3. Voir la traduction de son roman la *Troisième Puissance* dans la Bibliothèque hongroise, t. VI, Paris, 1912.

Comédie, il faut mentionner Charles Markó (1822-1891) qui a passé sa vie en Italie, son tableau *(Dante et Virgile)* a figuré, en 1865, à l'exposition de la « Società promotrice di Belle Arti » à Florence; puis Maurice Than, Alexandre Ipoly, Michel Zichy, Georges Szoldatics qui a collaboré à l'édition ilustrée de Dante par Alinari. Pour la musique, il suffit de nommer la *Symphonie de Dante* par François Liszt et l'opéra *Paolo et Francesca*, paroles d'Emile Abrányi père, musique d'Émile Abrányi fils, joué à Budapest en 1909.

Nous n'avons pu donner dans ces pages qu'une faible idée des matériaux très intéressants que M. Kaposi a réunis sur *La Fortuna di Dante* en Hongrie. Mais ces renseignements suffiront à montrer que la *Divine Comédie*, comme les autres œuvres de Dante, a été sérieusement étudiée en Hongrie. L'appendice bibliographique de M. Kaposi en est une preuve évidente. Pour que tous les fervents de Dante puissent se servir de son ouvrage, il devrait le publier dans une langue plus accessible à tous. En supprimant les biographies des traducteurs de Dante et en soumettant à une revision purement typographique les citations, les noms propres et les titres français, il rendrait service à tous ceux qui s'occupent de la littérature italienne.

I. KONT.

LA DIALECTIQUE D'OXFORD

ET LA

SCOLASTIQUE ITALIENNE

(*Suite*[1].)

V

Comment les doctrines de Nicole Oresme se sont répandues en Italie.

Nous avons vu ce que Nicole Oresme enseignait, à Paris, au sujet de la latitude des formes; nous avons vu comment Albert de Saxe et, surtout, Marsile d'Inghen avaient fait usage de cet enseignement; nous avons essayé de retracer, ensuite, l'importance que cette doctrine de la latitude des formes avait prise à Oxford et la forme particulière dont l'avait revêtue la trop grande habitude de discuter des sophismes; nous allons essayer, maintenant, de dire comment elle s'est répandue dans l'enseignement des Universités italiennes.

Les théories mathématiques conçues au sujet de l'intensité des formes n'ont pas envahi en une seule fois les Universités de Padoue et de Bologne; semblables à une marée, elles ont avancé par une succession de flots; un premier flot a apporté les idées parisiennes de Nicole Oresme; un second flot a poussé la dialectique sophistique de Guillaume Heytesbury; un troisième flot a amené, dans toutes les écoles, les arguties compliquées du Calculateur.

Le principal initiateur des Universités italiennes à la Logique de Paris semble avoir été Paul Nicoletti de Venise, mort à

1. Voir *Bull. ital.*, t. XII, pp. 6, 95, 203, 289.

Padoue le 15 juin 1429. Aussi trouvons-nous en ses écrits des marques non douteuses laissées par les doctrines d'Oresme et de ses disciples.

En son commentaire au *De generatione et corruptione*, Paul de Venise cite[1] très fréquemment les noms de Jean Buridan et de Marsile d'Inghen. En particulier, il connaît et discute[2] l'opinion de ces maîtres, selon laquelle, en un corps inégalement échauffé, la latitude du chaud et la latitude du froid ont une somme dont la valeur est la même en tous les points du corps; mais pour exposer cette théorie, qu'il rejette d'ailleurs, il n'emploie pas la figuration géométrique qu'Oresme avait imaginée et que Marsile avait adoptée.

La volumineuse *Expositio super octo libros Physicorum*, donnée par Paul de Venise[3], est datée; elle fut terminée le 30 juin 1409. Partisan presque toujours fidèle de la Physique averroïste, l'auteur de ce livre montre, cependant, qu'il connaît aussi la Physique parisienne. C'est ainsi qu'à deux reprises[4], nous l'entendrons invoquer cette règle : Une latitude uniformément difforme correspond à son degré moyen.

La *Summa totius Physicæ* de Paul de Venise est, sans doute, postérieure à l'*Expositio super octo libros Physicorum;* en un grand nombre de questions, l'auteur se montre maintenant converti aux doctrines de Paris; nous ne serons pas surpris d'apprendre qu'il y invoque[5], comme vérité incontestée, cette règle: « *Omnis latitudo uniformiter difformis correspondet*

1. *Expositio Magistri* Pauli Veneti *super libros de generatione et corruptione Aristotelis. Eiusdem de compositione mundi cum figuris.* Colophon : Impressus Venetiis mandato et expensis nobilis Viri Domini Octaviani Scoti Civis Modoetiensis duodecimo kalendas Junias 1498. Per Bonetum Locatellum Bergomensem. Fol. 33, col. a; fol. 34, col. a; fol. 35, col. a; fol. 43, col. b; fol. 45, col. b; fol. 49, col. d; fol. 50, col. a; fol. 54, col. a.

2. Pauli Veneti *Op. laud.*, fol. 72, col. c; fol. 84, col. c; fol. 87, col. b.

3. *Expositio* Pauli Veneti *super octo libros phisicorum Aristotelis necnon super comento Averois cum dubiis eiusdem.* Colophon : Explicit liber Phisicorum aristotelis: expositus per me fratrem Paulum de Venetiis: artium liberalium et sacre theologie doctorem : ordinis fratrum heremitarum beatissimi Augustini. Anno domini. Mccccix. die ultima mensis Junii: qua festum celebratur commemorationis doctoris gentium et christianorum apostoli Pauli. Impressum Venetijs per providum virum dominum Gregorium de Gregoriis. Anno nativitatis domini. Mccccxcix. die xxiij mensis Aprilis.

4. Pauli Veneti *Op. laud.*, col. d du fol. qui suit immédiatement le fol. sign. Oiiij; col. d du fol. sign. Pij.

5. Pauli Veneti *Summa totius Physicæ*, Pars I, cap. XXXVIII.

suo gradui medio. » La lecture de la *Summa,* comme celle de l'*Expositio,* nous apprend donc que la connaissance de la règle de Nicole Oresme était courante parmi les auditeurs de Paul de Venise, vers l'an 1420. Un manuscrit, en effet, copié en 1421, à Rimini, par J. de Beylario, contient déjà la *Summa naturalium,* le *De generatione et corruptione,* la *Logica* et le *De Cælo et Mundo* de Paul de Venise[1].

Biagio Pelacani, dit Blaise de Parme, était à peu près contemporain de Paul de Venise; docteur de l'Université de Pavie en 1374, il enseigna l'astrologie à Bologne de 1378 à 1384; il professa ensuite à Padoue jusqu'en 1388, puis, de nouveau, à Bologne; en 1404, 1406 et 1407, nous le retrouvons à Pavie; en 1407, il enseigne à Padoue[2], mais quitte sa chaire cette année même; il passe pour s'être rendu à Paris vers cette époque; de 1408 à 1411, il reprend sa chaire à Padoue; le 15 mai 1409, il est au nombre des juges qui confèrent à Prosdocimo de' Beldomandi le titre de maître ès arts[3]; il meurt à Parme, sa ville natale, le 23 avril 1416.

On doit à Blaise de Parme des *Quæstiones super tractatu de latitudinibus formarum.* A deux reprises, en 1486 et en 1505, ces *Quæstiones* ont été imprimées[4] à la suite du *Tractatus de latitudinibus formarum* faussement attribué à Nicole Oresme. Récemment, elles ont été étudiées par M. F. Amodeo[5].

Ces questions sont au nombre de trois:

1° La latitude de toute forme est-elle nécessairement uniforme ou difforme?

2° Existe-t-il une forme uniformément difforme qui commence *a non gradu?*

1. *Catalogue de Manuscrits, autographes, incunables et livres rares* de la librairie T. de Marinis et C., Florence, 1911, p. 23, n° 71. — Au verso du fol. 174 du ms., on lit: « Scriptum Arimini per me fratrem Johannem de beylario colonie provincie in studio Ariminj sub anno domini M°cccc°xxj°. ultima die decembr. completum. Finito libro sit laus et gloria christo. »

2. Antonio Favaro, *Intorno alla vita ed alle opere di Prosdocimo de' Beldomandi* (*Bulletino di Bibliografia e di Storia delle Scienze matematiche e fisiche* pubblicato da B. Boncompagni, t. XII, 1879, pp. 24-25).

3. Antonio Favaro, *Op. laud.*, p. 22.

4. Ces deux éditions ont été décrites ci-dessus, au § XIX.

5. F. Amodeo. *Appunti su Biagio Pelacani da Parma* [*Atti del IV Congresso internazionale dei Matematici (Roma, 6-11 Aprile 1908)*, vol. III, pp. 549-553.] — C'est d'après ce travail que nous parlons des *Questions* de Blaise de Parme; nous n'avons pu les consulter directement.

3° Toute latitude uniformément difforme correspond-elle à son degré moyen?

Non, répond Blaise de Parme à la première question ; toute forme n'est pas nécessairement soit uniforme, soit difforme. Prenant, en effet, la notion scolastique de forme en toute sa généralité, il distingue les formes en essentielles et accidentelles; selon qu'elle est ou non susceptible d'atteindre des degrés divers, une forme accidentelle est, à son tour, *graduelle* ou *non graduelle;* elle peut être *divisible* ou *indivisible;* seules les formes accidentelles, graduelles et divisibles sont susceptibles d'être uniformes ou difformes.

Le traité *De latitudinibus formarum* composé *ad mentem Oresme* ne considère que des formes douées de longitude et de latitude, susceptibles, par conséquent, d'être représentées au moyen d'une figure plane; Blaise de Parme s'élève à une généralité plus grande; il considère également des formes qui ont longueur, largeur et profondeur, formes qui se représenteront à l'aide de figures à trois dimensions; Nicole Oresme, nous l'avons vu, avait longuement considéré de telles formes; Pelacani nous apparaît ici sous les traits d'un homme qui a lu le *Tractatus de difformitate qualitatum* et qui s'en sert pour compléter le *Tractatus de latitudinibus formarum.*

Une impression analogue se dégage de la lecture de la deuxième question.

Le *Tractatus de latitudinibus formarum* avait donné de la latitude uniformément difforme la définition suivante:

Latitudo uniformiter difformis est illa cujus est æqualis excessus graduum inter se æqualiter distantium.

Blaise de Parme critique cette définition ainsi que deux autres définitions dont il ne nomme pas les auteurs, et il conclut en proposant la suivante:

Latitudo uniformiter difformis est latitudo difformis cujus quarumlibet trium partium extensive æqualium ab invicem æque distantium situantur ut primæ ad secundam sicut secundæ ad tertiam æquales intensive sunt excessus; talis est primæ ad secundam sicut secundæ ad tertiam, loquendo de partibus totalibus quantitatis intensive.

Cette définition se rapproche visiblement de celle qu'Oresme avait donnée au *Tractatus de difformitatibus qualitatum;* mais elle n'en atteint ni la clarté ni la généralité.

La troisième question traitée par Blaise de Parme est celle qui nous intéresse le plus; selon l'analyse qu'en donne M. Amodeo[1], la pensée de Pelacani y est très confuse : « Il pose, tout d'abord, des prémisses qui ont trait aux diverses classes de latitudes qu'il a caractérisées en commençant; nous ne croyons pas utile de l'y suivre. Puis il s'attache à développer des considérations géométriques très simples et à démontrer que la ligne qui joint les milieux de deux côtés d'un triangle est la moitié du troisième côté; que le parallélogramme qui a pour côtés cette ligne et le troisième côté du triangle est équivalent au triangle; que le triangle détaché du triangle total par cette ligne est le quart du triangle total.

» Il formule ensuite huit conclusions, parmi lesquelles nous citerons la troisième : En toute latitude uniformément difforme qui commence *a non gradu* ou qui se termine *ad non gradum*, le degré milieu est la moitié du degré le plus intense. Nous citerons également la cinquième conclusion : En toute latitude uniformément difforme, il y a une infinité de parties qui ont même degré moyen. Ces conclusions tendent, en substance, à montrer que le degré milieu n'existe pas toujours en la forme. »

De cette règle : La latitude uniformément difforme correspond à son degré moyen, il n'est aucunement question au *Tractatus de latitudinibus formarum*. C'est, sans doute, en lisant le *Tractatus de difformitate qualitatum* que Blaise de Parme en avait pris connaissance; de cette lecture, d'ailleurs, on doit, semble-t-il, reconnaître la trace en la démonstration géométrique qu'il a délayée à l'excès.

Nous apprenons, en tout cas, aussi bien par l'enseignement de Biago Pelacani que par l'enseignement de Paolo Nicoletti, que les Universités italiennes, vers l'an 1420, étaient au courant des doctrines de Nicole Oresme; en particulier, on y connaissait

1. F. Amodeo, *loc. cit.*, p. 553.

la loi qui relie, en un mouvement uniformément varié, le chemin parcouru au temps employé à le parcourir.

Les hésitations de la discussion de Blaise de Parme semblent marquer déjà l'influence de la Logique d'Oxford; cette même influence a sans doute exercé quelque action sur un auteur qui fut contemporain de Pelacani, sur Jacques de Forli.

Giacomo della Torre, né à Forli, et nommé, dans les écrits latins du xve siècle, Jacobus de Forlivio[1], est médecin à Padoue en 1402; il quitte quelque temps cette ville, puis y revient en 1407[2]; en 1409 et 1411, il enseigne la médecine à l'Université; le 15 mai 1409 il est, avec Blaise de Parme, au nombre des examinateurs devant lesquels Prosdocimo de' Beldomandi subit les épreuves de la maîtrise ès arts[3]; le 15 avril 1411, il est un des juges qui confèrent le doctorat en médecine au même Prosdocimo[4]; il meurt à Padoue le 12 février d'une année qui, commençant à Pâques, portait alors le millésime de 1413 et qui doit, aujourd'hui, être désignée comme l'année 1414.

Jacques de Forli a composé un traité intitulé *De intensione et remissione formarum;* l'objet de ce traité était de discuter et de combattre les doctrines que Walter Burley avait soutenues en un écrit de même titre; aussi le livre de Walter Burley et le livre de Jacques de Forli ont-ils été imprimés ensemble, à Venise, en 1496[5].

Pour réfuter les opinions de Burley, Jacques de Forli use[6] de tout ce qui avait été dit, en la seconde moitié du xive siècle, sur la latitude des formes, sur les degrés de cette latitude, sur l'uniformité et la difformité des qualités; bon nombre de théories, chères aux physiciens de Paris, sont invoquées par

1. Il ne faut pas confondre l'auteur dont nous parlons avec Jacques de Forli qui enseignait la philosophie à Bologne en 1347.

2. Antonio Favaro, *Intorno alla vita ed alle opere di Prosdocimo de' Beldomandi (Bulletino di Bibliografia e di Storia delle Scienze matematiche e fisiche,* t. XII, 1879, pp. 27-28).

3. Antonio Favaro, *Op. laud.*, p. 22.

4. Antonio Favaro, *Op. laud.*, p. 23.

5. Cette édition a été décrite au § XII.

6. Nous n'avons pu consulter l'ouvrage de Jacques de Forli; ce que nous en disons est extrait des *Perscrutationes physicæ* de Louis Coronel; nous avons eu mainte occasion de contrôler l'exactitude parfaite des informations de cet auteur.

lui; ainsi, touchant la coexistence du chaud et du froid en chaque point d'un sujet inégalement chauffé, il admet, ce que ne fait pas Paul de Venise, l'opinion de Jean Buridan qui avait si vivement séduit Marsile d'Inghen.

De la qualité uniformément difforme, Jacques de Forli donne la définition suivante: « *Qualitas uniformiter difformis est illa cujus, quibuscunque partibus duobus datis æqualibus, per tantam distantiam excedit extremum intensius in una extremum remissius ejusdem, per quantam in alia extremum intensius excedit extremum remissius ipsius.* » Plus claire que la définition proposée par Blaise de Parme, elle lui est, au fond, identique.

Jacques de Forli veut que cette latitude uniformément difforme soit aussi intense que le degré le plus intense qu'elle contienne ou qui lui serve de terme; « exactement, remarque Louis Coronel[1], comme Hentisber tient, en son traité du mouvement local, qu'un mobile se meut avec la même vitesse que son point le plus rapidement mû ». Le parti auquel se range Jacques de Forli, c'est, comme nous l'avons vu en l'article précédent, celui que Swineshead tenait en son *De primo motore.* Selon l'observation fort juste de Louis Coronel, ce parti tire sa principale force de cette proposition : La vitesse d'un corps animé d'un mouvement de rotation, c'est la vitesse du point de ce corps qui se meut le plus rapidement. Nous avons vu que cette proposition, formulée par Bradwardine, avait ravi l'adhésion non seulement de toute l'École d'Oxford, mais encore d'Albert de Saxe.

L'influence d'Oxford ne paraît pas s'être exercée seulement sur Jacques de Forli en le pressant d'adhérer à telle ou telle opinion particulière; elle semble lui avoir inspiré, par une action plus générale, un goût immodéré pour les *calculationes.*

Jacques de Forli était médecin, et il a beaucoup écrit sur la médecine. On a de lui un commentaire[2] des passages où les

1. *Physicæ perscrutationes* magistri Ludovici Coronel Hispani Segoviensis; lib. III, cap.: De difformibus. Éd. Parrhisiis, 1511, fol. LXVI, col. a.

2. Jacobi de Forlivio *Expositio in Avicennæ capitulum de generatione embrii ac de extensione graduum formationis fœtus in utero.* Hain, dans son *Repertorium bibliographicum*, cite, de cet ouvrage, deux éditions incunables, l'une donnée à Pavie en 1479, l'autre à Bologne en 1485.

Canons d'Avicenne traitent d'embryologie. Mais trois ouvrages ont surtout rendu célèbre le nom de Giacomo della Torre parmi les médecins, et cela jusqu'au milieu du XVIe siècle. Ces trois ouvrages sont: un commentaire, suivi de questions, sur les *Aphorismes* d'Hippocrate[1]; un commentaire, suivi de questions, sur le traité de Galien intitulé Μικροτέχνη[2]; enfin un commentaire et des questions sur le premier livre du *Canon* d'Avicenne[3].

Ces traités médicaux, il est difficile de ne les point juger comme le faisait Louis Vivès, et le jugement qu'il en portait est fort dur:

« Il faut voir, écrivait-il au sujet de la décadence de la Médecine[4], les chicanes et les complications introduites par Jacques de Forli; elles ne sont ni moins épineuses ni moins inutiles que les discussions de Suicet; elles ne le cèdent à celles-ci ni pour la prolixité ni pour l'ennui. »

Les *cavillationes*, les *tricæ* dont se plaint Louis Vivès sont encore, aux *Questions sur les aphorismes d'Hippocrate,* contenues en de certaines limites; elles débordent dans les écrits que Jacques de Forli consacre à Galien; là, les *calculationes*

1. Jacobi de Forlivio *Expositio in aphorismos Hippocratis.* Le *Repertorium bibliographicum* de Hain cite, comme antérieures à 1500, une édition sans aucune indication typographique; deux éditions, sans indication de lieu ni d'imprimeur, datées l'une de 1473 et l'autre de 1477; puis les éditions données à Pavie en 1485, à Venise en 1490 et 1495. Celle que nous avons consultée porte le titre suivant: *Super aphorismos,* Iacobi Foroliviensis *In Hippocratis aphorismos, et Galeni super eisdem commentarios expositio et quaestiones quamendatissimae. Additis* Marsilii de Sancta Sophia *interpretationibus in eos aphorismos, qui a Iacobo expositi non fuerant.* Venetiis apud Iuntas MDXLVII.

2. Jacobi de Forlivio *Super I, II et III tegni Galeni.* Outre une édition qui ne porte aucune indication typographique, et qui fut sans doute donnée à Padoue ou à Venise, le *Repertorium bibliographicum* mentionne trois autres éditions incunables: Venetiis, 1470; Paduæ, 1475; Papiæ, 1487. L'édition que nous avons lue est la suivante: Iacobi Foroliviensis Medici *Singularis expositio, et quaestiones in artem medicinalem Galeni quae vulgo techni appellatur quamemendatissime* (sic). Venetiis apud Iuntas MDXLVII.

3. Jacobi de Forlivio *Expositio in primum librum Canonis Avicennæ.* Hain énumère les éditions incunables suivantes: édition sans indication typographique donnée à Milan; édition sans date donnée à Pavie; Venise, 1479; Pavie, 1488; sans indication de lieu, 1495; Venise, 1495. Voici le titre de celle que nous avons consultée: Iacobi Foroliviensis Medici *Singularis expositio et quaestiones in primum canonem Avicennae adjecta* Iacobi de partibus *in VII et VIII cap. Doct. ij. Fen. iij. expositione, ac* Ugonis *quæstione, de malitia complexionis diversæ.* Venetiis apud Iuntas MDXLVII.

4. Joannis Ludovici Vivis *De causis corruptarum artium liber Vus.* De philosophia naturæ, medicina et artibus corruptis. De medicina (Io. Ludovici Vivis *Opera,* Basileæ, MDLV, p. 415).

qui avaient si étrangement envahi et corrompu la Logique, la Physique et la Théologie de l'École d'Oxford commencent à s'emparer de la Médecine italienne. Il nous suffit d'ouvrir l'*Exposition du* Μικροτέχνη *de Galien* pour y lire des raisonnements tels que celui-ci[1] :

« Supposons que *Sortes* passe de A, qui est le degré extrême de sa santé, à C, qui est le degré extrême de la maladie la plus proche, de la fièvre par exemple; soit B le degré équidistant des deux extrêmes A et C. Il est évident qu'avant d'atteindre B, *Sortes* atteindra la disposition moyenne entre A et B; il est également évident que le degré B une fois acquis, il acquerra, avant d'atteindre C, la disposition moyenne entre B et C... »

Voilà bien l'appareil de fausse rigueur, le langage inutilement grimé en style mathématique qui rendent insupportable la lecture de Swineshead ou de Dumbleton, d'Heytesbury ou du Calculateur.

Les *calculationes* ne pourraient s'introduire dans le domaine de la Médecine si les notions propres à cette science n'étaient supposées mesurables, si l'on ne prétendait les exprimer en nombres, si l'on n'attribuait à la santé et à la maladie des latitudes divisibles en degrés; Jacques de Forli leur en attribue donc :

« Voici évidemment[2] comment procède l'ordre selon lequel les corps doivent être placés en la latitude de la santé; au premier ordre, se place le corps toujours sain; au second ordre, le corps sain la plupart du temps; au troisième, le corps qui est, la plupart du temps, à l'état neutre; au quatrième, le corps qui est toujours à l'état neutre; au cinquième, celui qui est malade la plupart du temps; au sixième, le corps toujours malade. »

La santé et la maladie sont donc douées d'une latitude qui peut atteindre divers degrés, comme le sont les autres

1. Iacobi Foroliviensis *Expositio super libros techni Galeni,* lib. I, text. 6; éd. cit., fol. 6, col. d.

2. Iacobi Foroliviensis *Quæstiones super libros techni Galeni;* liber I, quæstio XI; éd. cit., fol. 91, col. a. — Cf. quæst. XII; éd. cit., fol. 92, col. a.

qualités, le chaud et le froid, le sec et l'humide; le raisonnement arithmétique a prise sur celles-là comme il a prise sur celles-ci; aussi le voit-on s'introduire en mainte question composée sur le Μικροτέχνη de Galien, sur le *Canon* d'Avicenne.

Ce que, par l'emploi des latitudes, les physiciens de Paris ou d'Oxford ont dit des qualités peut aussi s'étendre à la santé et à la maladie; c'est ce qui amène Jacques de Forli, en une de ses *Questions sur le Canon d'Avicenne,* à rappeler[1] une théorie célèbre de Buridan : En un corps inégalement échauffé, le degré le plus intense de chaleur coexiste avec le plus faible degré de froid, le degré moyen de chaleur avec le degré moyen de froid.

Cette théorie, il l'applique à la Physiologie en une de ses *Questions sur Galien,* ce qui l'amène à citer son propre traité *De intensione formarum :* « Les membres qui sont immédiatement contigus, » écrit-il[2], « peuvent donc réagir les uns sur les autres d'une manière positive suivant les qualités contraires; pour recevoir, à ce sujet, un enseignement plus complet, voyez mon *Traité de l'intensité des formes*, où j'ai touché de la manière probable de sauver la réaction à l'aide de qualités douées d'intensité. »

Louis Vivès accuse Jacques de Forli d'avoir, le premier, introduit en Médecine ces discussions épineuses analogues aux *calculationes* d'Oxford[3]. Il semble que ce reproche ne soit

1. Iacobi Foroliviensis *Quæstiones super duas primas fen primi canonis Abi halyabin sceni*, quæst. VI; éd. cit., fol. 190, col. d.

2. Iacobi Foroliviensis *Quæstiones in librum techni Galeni;* lib. II, quæst. XXXIII; éd. cit., fol. 142, col. c.

3. Parfois, les opinions de Jacques de Forli prêtent à certains rapprochements avec les doctrines qui avaient cours à Oxford; ainsi en est-il des opinions qu'il professe touchant l'horreur du vide: « Le vide ne produit pas d'attraction, si ce n'est dans ce sens... qu'une certaine attraction se produit afin d'empêcher le vide. On pourra argumenter en sens contraire et dire que cette attraction, dont l'effet est positif, doit être une certaine qualité positive; et comme elle n'est pas une qualité élémentaire manifeste, elle doit être un principe occulte ou une propriété occulte qu'il faut nommer forme ou vertu spécifique. A cet argument, nous répondrons que tout principe occulte ou toute propriété occulte ne doit pas être nommée forme ou vertu spécifique, car la forme spécifique, telle qu'on l'entend communément, concerne un agent déterminé et un patient déterminé; mais il n'en est pas ainsi de l'attraction qui se produit afin d'empêcher le vide; en effet, elle convient indifféremment à tout corps; bien qu'à cette attraction concoure un principe occulte qu'une vertu céleste a naturellement imprimé à tout être, principe par lequel la nature de cet être est portée à sauver la continuité des parties de l'Univers, car, par cette continuité, est sauvé l'ordre universel des corps qui constituent l'Univers,

pas tout à fait juste. Avant Giacomo della Torre, les médecins italiens avaient accoutumé de raisonner sur la latitude de la santé et de la maladie; le médecin de Forli n'a fait, sans doute, qu'exagérer la fausse rigueur de ses prédécesseurs et que singer plus complètement la forme du raisonnement mathématique. Le propre témoignage de Jacques de Forli nous peut renseigner à cet égard. Ici[1], il nous apprend que les « anciens Bolonais » distinguaient, pour les dispositions naturelles, une distance de latitude et une distance de nature; « par la première, ils entendaient la distance affectée de degrés dont nous avons parlé ci-dessus, et par la seconde, la distance en perfection ». Là[2], nous voyons des considérations de même nature attribuées « à Gentilis et aux Padouans ».

Jacques de Forli cite fréquemment l'École de Padoue et, d'une manière incessante, les opinions de Gentilis.

Un certain Gentile de Foligno était médecin de Jean XXII; un autre Gentile de Foligno, qui était peut-être fils du précédent, et qui exerça la médecine à Padoue, mourut à Pérouse le 12 juin 1348; c'est de ce dernier que le nom revient si souvent sous la plume de Jacques de Forli.

Ce Gentile de Foligno écrivit abondamment sur les choses de la médecine et ses écrits demeurèrent longtemps célèbres[3]. On a de lui une *Exposition du second livre du canon d'Avicenne*, une *Exposition*, composée en 1346, *de la première fen du quatrième livre du canon d'Avicenne*, un écrit *Sur le cinquième livre de ce canon*, un traité *De majoritate morbi* qui est daté de 1344, un *Traité sur les proportions selon lesquelles il faut mélanger les médecines*, un *Traité des bains*, un livre *Sur les usages de l'eau du bain de Porretta*. Il semble que ce fécond

ce principe, toutefois, ne mérite pas proprement le nom de forme spécifique. » (Jacobi Foroliviensis *Expositio super duas primas fen primi canonis Avicennæ;* Can. I, fen. I, doct. VI; éd. cit., fol. 63, col. a). — C'est exactement la doctrine que Dumbleton expose en sa *Summa*.

1. Iacobi Foroliviensis *Quæstiones in librum techni Galeni;* lib. I, quæst. XII; éd. cit., fol. 92, col. a.

2. Iacobi Foroliviensis *Op. laud.*, lib. I, quæst. XVI; éd. cit., fol. 95, col. a.

3. Le *Repertorium bibliographicum* de Hain énumère les multiples éditions incunables de ces écrits.

écrivain ait été, au moins pour une part, l'introducteur, en l'étude de la médecine, de ces discussions subtiles auxquelles s'est complu Jacques de Forli. Toutefois, les arguties de Gentilis sont infiniment moins compliquées que celles de Giacomo della Torre et, surtout, elles ne se parent aucunement de la forme mathématique; le goût des *calculationes* n'avait pas encore passé d'Oxford en Italie.

Si les *cavillationes* et les *tricæ* auxquelles se complaît Giacomo della Torre nous semblent souvent mériter les sarcasmes dont les accablaient les humanistes et dont Louis Vivès s'est armé à leur égard, il s'en faut bien qu'elles aient, à ce point, paru inutiles et fastidieuses aux médecins italiens du XVe siècle; elles plurent singulièrement, au contraire, à bon nombre d'entre eux; les opinions auxquelles cet auteur avait donné son adhésion se trouvaient souvent, dans la suite, embrassées par la foule des médecins, « *tota medicorum caterva,* » selon le mot de Louis Coronel[1].

C'est, sans doute, parmi ces médecins, admirateurs de Jacques de Forli, qu'il nous faut ranger Jean de Casal (*Johannes de Casali*), dont nous ne connaissons rien, sinon une *Quæstio subtilis de velocitate motu alterationis* qui fut imprimée en 1505[2] avec le traité *De latitudinibus formarum* attribué à Oresme, les *Quæstiones* composées sur le même sujet par Blaise de Parme, et le *Tractatus de sex inconvenientibus*.

En dépit des méprisantes critiques de Vivès, la faveur avec laquelle les médecins italiens accueillirent les *calculationes* de Jacques de Forli procédait d'un désir très légitime; ces médecins souhaitaient ardemment de mettre, en leurs discussions, la précision et la rigueur des raisonnements mathématiques; la tentative par laquelle ils se sont efforcés d'y parvenir était assurément prématurée; elle le serait encore aujourd'hui pour la plupart des sujets qu'ils débattaient; du moins, peut-on leur savoir gré d'avoir clairement aperçu cette vérité : toute

1. Ludovici Coronel *Op. laud.*, lib. III, cap. : *De compossibilitate qualitatum;* éd. cit., fol. LX, col. c.
2. Cette édition a été décrite au § XIX.

partie de la Science de la Nature accomplit un progrès considérable au moment où elle devient apte à revêtir la forme mathématique; leur seul tort est d'avoir cru toute proche et tout aisée la réalisation d'un idéal qui nous semble, même aujourd'hui, immensément éloigné.

VI

Comment les doctrines de l'École d'Oxford se sont répandues en Italie.

Si les tendances d'Oxford ont déjà, peut-être, sollicité Jacques de Forli, les doctrines de la grande Université anglaise semblent avoir attendu un peu plus longtemps avant d'entrer de plain-pied dans la Science italienne; leur triomphe se marqua bientôt par la vogue extraordinaire des divers traités dus à Guillaume Heytesbury.

Vers le milieu du xve siècle et dans les années qui remplissent la seconde moitié de ce siècle, un grand nombre de philosophes et de médecins s'attachent à commenter les divers ouvrages du chancelier d'Oxford; malheureusement, la vie de la plupart de ces commentateurs nous est à peu près ou tout à fait inconnue.

C'est ainsi que nous ne savons rien d'un certain Messino qui avait entrepris de commenter le traité *De tribus prædicamentis* inséré par Heytesbury en ses *Regulæ solvendi sophismata*. Messino mourut sans avoir achevé son commentaire; il le laissa interrompu au milieu du chapitre consacré au mouvement d'altération; Gaëtan de Tiène y mit une fin; le traité de Messino, ainsi complété, fut imprimé, en 1494[1], dans la collection des œuvres d'Hentisberus.

Gaëtan de Tiène qui a terminé le traité que Messino n'avait pu achever, fut, des Universités italiennes, vers le milieu du xve siècle, l'un des maîtres les plus réputés. Né à Vicence

1. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso...*, Venetiis, 1494; fol. 62, col. c, à fol. 62, col. d. — Cette édition a été décrite au paragraphe XX.

d'une famille illustre, Gaëtan fut, à Padoue, élève de Paul de Venise; il enseigna longtemps avec éclat en cette même ville de Padoue, où il mourut en 1465. Fière du lustre qu'il avait jeté sur elle, la famille de Tiène donna souvent, par la suite, à ceux qui naissaient d'elle, le prénom de Gaëtan; aussi un autre Gaëtan de Tiène naquit-il en 1480; après avoir fondé l'ordre des Théatins, celui-ci mourut en 1547; il eut l'honneur de la canonisation.

Le philosophe Gaëtan de Tiène a consacré une bonne part de son inlassable activité à commenter les divers traités de Guillaume Heytesbury.

Non content d'avoir donné une fin à l'opuscule *De tribus prædicamentis* qu'avait écrit Messino, Gaëtan a composé, sous le nom de *Recollectæ*, une œuvre étendue où il commente de très près, et souvent phrase par phrase, les *Regulæ solvendi sophismata* du Dialecticien anglais; ce commentaire a été imprimé avec les *Regulæ*, en 1494, dans la collection des œuvres de Guillaume Heytesbury[1].

Gaëtan de Tiène a également commenté, sophisme par sophisme, les *Sophismata* d'Hentisberus. Imprimé une première fois à Venise en 1483, ce commentaire, joint à l'œuvre qu'il se proposait d'éclaircir, fut joint, en 1494, à l'édition des traités d'Heytesbury[2].

Cette édition nous fait connaître, en outre, un certain nombre d'autres commentaires que les écrits du Logicien d'Oxford ont fait éclore en l'Italie du xve siècle.

Nous y voyons[3], par exemple, qu'un certain Simon de Lendinara *(de Lendenaria)* a, comme Gaëtan de Tiène, commenté, article par article, les trente-deux *Sophismata* du Maître.

Nous y lisons également[4] un traité *Du mouvement local*, composé par un nommé Ange de Fossombrone *(Angelus*

1. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso...*, éd. cit., fol. 7, col. b, à fol. 52, col. b.

2. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso...*, éd. cit., fol. 81, col. b, à fol. 170, col d.

3. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso...*, éd. cit., fol. 171, col. a, à fol. 183, col. c.

4. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso...*, éd. cit., fol. 64, col. a, à fol. 73, col. a.

Forsemproniensis) à propos de ce qu'Hentisberus a écrit sur le même sujet.

Ce traité d'Ange de Fossombrone avait déjà été imprimé[1]; mais, comme nous l'apprend la seconde édition[2], cette première édition ajoutait, au traité du mouvement local, un second traité sur le mouvement d'augmentation qui avait été purement et simplement emprunté à l'ouvrage de Messino.

Un médecin de Florence, mort en l'an 1500, Bernard Torni ou Tornio, ayant lu ce traité d'Ange de Fossombrone, y découvrit des assertions qui lui semblèrent erronées; afin de corriger ces défauts, il composa, à son tour, des *Annotata* sur le traité *De motu locali* d'Heytesbury; en ces *Annotata*, il ne se contentait pas de discuter les dires d'Ange de Fossombrone, mais aussi ceux de Jacques de Forli; bien que déjà anciennes, les assertions de ce dernier étaient encore objets d'actives controverses, car Bernard Torni nous parle des discussions qu'il eut, à leur sujet, avec Jean-Pierre Apollinaire *de Arculis*[3] et le célèbre Jean Marliano, que nous retrouverons dans un instant.

Les *Annotata* de Bernard Torni furent, tout d'abord, imprimés à Pise[4], en 1484, en même temps qu'un écrit d'un autre Florentin, François Raphaël, intitulé : *Verificatio universalis in regulas Aristotelis de motu;* le traité de François Raphaël était une discussion de la Dynamique qu'Aristote propose au VIIe livre des *Physiques*.

1. Angeli de Fossambruno *Tractatus de velocitate motus.* Colophon : Finis secundi tractatus de vellocitate motus augmentationis secundum angelum de fosambruno... s. l. a et typ. nom. (Pavia, Hieronymus de Durantibus, circa 1485) (Hain, *Repertorium bibliographicum*, n° 7309).

2. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso...*, fol. 73, col. b.

3. C'est sans doute ce même Apollinaire qui eut, avec Pierre de Mantoue, une controverse touchant l'instant initial et l'état final, et composa, à ce sujet, un écrit daté du 2 décembre 1450 [*Illustris philosophi et medici Apolinaris Offredi Cremonensis de primo et ultimo instanti in defensionem communis opinionis adversus Petrum Mantuanum.* Imprimé à Colle, en 1478, par Maître Bonus Gallus, et, peut-être à Pavie, en 1482, par un typographe inconnu (Hain, *Repertorium bibliographicum*, n° 12005, et T. de Marinis, catalogue de *Manuscrits, autographes, incunables et livres rares*, Florence, 1911, n°s 295 et 296.)]

4. *Verificatio universalis in Regulas Aristotelis de motu non recedens a communi mathematicorum doctrina;* praeced. : *Auctoris* Raphaelis Francisci Florentini *ad Casparem Elephantucium Patricium Bononiensem scripta epistola* — Bernardi Tornij Florentini *Medici ac Philosophi in Capitulum de Motu Locali Hentisberi quedam annotata*

Les *Annotata* de Bernard Torni furent imprimés une seconde fois, en 1494, dans la collection des œuvres d'Hentisberus[1].

Bien que spécialement consacrés au commentaire des écrits d'Heytesbury, les divers traités que nous venons de citer ont, pour la plupart, éprouvé non seulement l'influence du Chancelier d'Oxford, mais aussi celle du Calculateur; la vogue de celui-ci, en effet, suivit de près la vogue de celui-là; Gaëtan de Tiène qui a si grandement contribué à répandre, dans les Universités italiennes, l'étude d'Hentisberus, paraît avoir introduit, en ces Universités, le traité de ce Calculateur que l'on allait confondre avec Swineshead.

« *Penes quid habeant intensio et remissio qualitatis attendi?* En fonction de quoi faut-il déterminer l'intensité ou la rémission d'une qualité? » C'est par l'examen de cette question que Riccardus de Ghlymi Eshedi inaugurait son traité. Un des chapitres de ce traité avait pour objet l'étude de la réaction des qualités contraires les unes sur les autres, du chaud sur le froid, du sec sur l'humide. Les opinions admises par le Calculateur touchant l'intensité et la rémission d'une part, touchant la réaction, d'autre part, eurent le don d'attirer, avec une singulière force, l'attention des philosophes italiens.

Gaëtan de Tiène avait écrit un traité *De intensione et remissione formarum*[2], à la fin duquel il abordait également le problème de la réaction entre qualités contraires; il ne paraît pas qu'au moment où il rédigea ce traité, il eût connaissance de l'ouvrage du Calculateur, car il n'y fait aucune allusion; toute son argumentation vise le traité de même titre composé par Jacques de Forli.

Gaëtan remarque, au cours de cette argumentation, que Giacomo Fosinfronte a subi l'influence de l'École d'Oxford; le médecin de Forli ayant soutenu, touchant l'échauffement

incipiunt. — Colophon : Finis quorundam dictorum supra capitulo de motu locali Hentisberi cum quibusdam conclusionibus per Bernardum Tornium Florentinum pisis impressa anno domini Mccccl xxxiiij.

1. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso...*, éd. cit., fol. 73, col. c, à fol. 77, col. c.

2. Nous avons décrit, au § XX, les deux éditions qui sont venues à notre connaissance, de ce traité et du traité *De reactione*.

des corps, une opinion compliquée, « c'est, dit Gaëtan[1], une objection anglaise, — *sed hæc oppositio est britannica.* » Pierre Pomponace, d'ailleurs, discutant plus tard certaines opinions de Jacques de Forli, fait également remarquer[2] qu'elles s'identifient avec celles que le Calculateur soutenait sur le même sujet.

Quelque temps après avoir donné son *Tractatus de intensione et remissione formarum*, Gaëtan de Tiène composait un *Tractatus de reactione;* cette fois, le Philosophe vicentin connaissait l'écrit de Riccardus de Ghlymi Eshedi : « En la question de la réaction, » écrivait-il au commencement de son opuscule, « les anciens aussi bien que les modernes ont imaginé des thèses diverses. Dernièrement, un certain traité, récemment composé sur cette matière, est venu entre mes mains; après que j'en eus achevé la lecture, il m'a incité à écrire quelque chose touchant ce que je pense de la réaction. En cet opuscule, je n'ai pas l'intention de traiter à fond les opinions de tous les philosophes, critiquant chacune des assertions qu'ils ont émises, comme plusieurs s'efforcent de le faire. Je veux seulement discuter deux opinions: la première est l'opinion qui est affirmée dans le susdit traité; la seconde est celle que j'ai suivie dans les commentaires que j'ai donnés sur le troisième livre des *Physiques.* »

En son *Tractatus de reactione*, Gaëtan de Tiène ne donne aucun nom à l'auteur du traité qu'il discute; mais dans les ouvrages qu'il a composés par la suite, il le désigne toujours par le surnom de Calculateur.

La discussion menée contre le Calculateur, en son *Tractatus de reactione,* par Gaëtan de Tiène allait mettre celui-ci aux prises avec un des plus célèbres médecins de ce temps-là; nous voulons parler de Jean Marliano, qui fut médecin de Jean Galeasz Sforza, et qui mourut à Milan, sa ville natale, en 1483.

Au *Tractatus de reactione* de Gaëtan, Marliano opposa — et

1. Gaietani de Thienis *Tractatus de intensione et remissione formarum;* cap. III; éd. 1522, fol. 86, coll. c et d.

2. Petri Pomponatii Mantuani *Tractatus de reactione;* sectio I, cap. II; fol. 21, col. c de l'édition de 1525 qui sera décrite plus loin.

ce fut le premier écrit du jeune médecin — un traité de même titre; il y tenait certaines des thèses proposées par le Calculateur et combattait la doctrine de Gaëtan de Tiène. Il semble que cet écrit fût le premier où le mystérieux Ricardus de Ghlymi Eshedi eût reçu le surnom de Calculateur. « Cet homme, dit Pierre Pomponace[1] en parlant de Marliano, avec son Calculateur (car c'est ainsi qu'il l'appelle continuellement), tient l'avis suivant : ... » Gaëtan riposta par un opuscule où il tentait de défendre sa théorie contre les attaques de Marliano. Celui-ci, à son tour, répliqua[2].

Cette polémique entre deux des philosophes les plus célèbres de l'Italie dut attirer très vivement l'attention de tous ceux que préoccupaient les problèmes scolastiques; elle dut contribuer grandement à répandre parmi eux la renommée de l'ouvrage composé par le Calculateur. D'ailleurs, le débat sur les diverses théories de la réaction se prolongea bien après la mort de Gaëtan de Tiène et de Jean Marliano; il était encore ardent au XVI[e] siècle. En 1515, Pierre Pomponace donnait[3] un traité *De reactione* dont l'objet principal était la discussion des

1. Petri Pomponatii Mantuani *Tractatus de reactione*, sectio I, cap. I; fol. 24, col. b. de l'édition de 1525, décrite un peu plus loin.

2. Les deux écrits de Marliano, avec la riposte de Gaëtan de Tiène au premier de ces écrits, sont imprimés en la collection suivante : *Clarissimi philosophi et medici* Iohannis marliani mediolanensis *disputatio cum Magistro Ioanne de Arculis in diversis materiis ad philosophiam et utramque partem medicinæ pertinentibus — Clarissimi philosophi ac medici* Iohannis Marliani *de reactione subtilissimus tractatus et iuventutis sue opus primum — Clarissimi philosophi* Gaietani de tienis *tractatus subtilissimus quo conatur improbatam suam in materia de reactione opinionem deffendere — Clarissimi philosophi et medici* Iohannis Marliani *secundus tractatus in materia de reactione ab eodem editus in Prestantissimi philosophi Gaietani de tienis opinionem in eadem materia male in precedenti eiusdem tractatu corroboratam esse ostenderet suamque opinionem defensaret. — Difficultates quedam misse per subtilissimi* (sic) *doctorem ac philosophorum monarcham d. M.* Io. de Marliano *de philippo adjute veneto potentem* (sic) *ab eo dari responsiones.* Colophon : Expliciunt opera subtilissima Clarissimi artium ac medicine doctoris Iohannis Marliani ducalis phisici primi sue etatis omnium philosophorum principis. Scilicet Questio de proportionibus. De reductione aque calide. Probatio cujusdam consequentie calculatoris in de motu locali. Uterque tractatus de reactione cum tractatu Gaietani. Conclusiones quedam cum responsionibus ac replicationibus domini Philippi adiute. Laus deo. S. l. a. et typ. n. (Papiæ, Damianus Confalonierus).

3. Petri Pomponatii Mantuani *Tractatus acutissimi, utilissimi, et mere peripatetici. De intensione et remissione formarum ac de parvitate et magnitudine. De reactione. De modo agendi primarum qualitatum. De immortalitate anime. Apologie libri tres. Contradictoris tractatus doctissimus. Defensorium autoris. Approbationes rationum defensorii, per* Fratrem Chrysostomum *Theologum ordinis predicatorii divinum. De nutritione et augmentatione.* Colophon : Venetiis impressum arte et sumptibus heredum quondam domini Octaviani Scoti, civis ac patritii Modoetiensis : et sociorum. Anno ab incarnatione dominica. MDXXV. calendis Martij.

doctrines du Calculateur et de Jean Marliano. C'est également contre « un certain philosophe, Anglais d'origine, nommé Suiset et surnommé le Calculateur », que le même Pierre Pomponace avait, en 1514, composé un *Tractatus de intensione et remissione formarum.* Ni Marliano ni Gaëtan n'avaient confondu le Calculateur avec Swineshead. Mais, dès 1480, l'imprimerie avait vulgarisé cette confusion.

Si les chapitres consacrés par le Calculateur à l'intensité et à la rémission des formes, à la réaction des qualités contraires ont, tout particulièrement, attiré l'attention des maîtres italiens, il ne faudrait pas croire que ceux-ci eussent délaissé les autres chapitres écrits par le même auteur et, spécialement, celui où il traitait du mouvement local.

A ce chapitre, il est vrai, non plus qu'au reste du livre composé par Riccardus de Ghlymi Eshedi, on ne trouve aucune allusion dans le traité *De tribus prædicamentis* qu'a écrit Messino ; il est permis de penser que celui-ci n'a pas eu connaissance du Calculateur.

Gaëtan de Tiène avait déjà lu cet auteur lorsqu'il commenta les *Regulæ* d'Heytesbury ; en exposant, en effet, le traité intitulé : *De incipit et desinit*, il invoque [1] une opinion du Calculateur touchant l'intensité des formes ; lorsqu'il traite du mouvement d'augmentation et de diminution, il fait connaître [2] certaine opinion du Chancelier d'Oxford et ajoute : « Il faut remarquer que le Calculateur est d'une opinion contraire... Il argumente d'un grand nombre de manières contre l'opinion de Tisberus. » Toutefois, en ce que Gaëtan dit du mouvement local, nous ne reconnaissons rien qui soit emprunté à Ricardus de Ghlymi Eshedi.

Jean Marliano s'est grandement intéressé au chapitre consacré par le Calculateur à l'étude du mouvement local. Il en a tiré parti en l'opuscule où il s'est occupé de la relation, objet constant des recherches des mécaniciens de ce temps, entre la puissance qui meut un mobile, la résistance qui

1. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso...*, éd. Venetiis, 1494, fol. 29, col. b.

2. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso...*, éd. cit., fol. 52, col. b.

le retient et la vitesse du mouvement pris par ce mobile; imprimé à Pavie en 1482[1], cet opuscule fut ensuite reproduit dans la collection des écrits de Marliano. Cette collection renferme, d'ailleurs, une autre pièce où le Médecin milanais s'attache à prouver une proposition que le Calculateur avait avancée en son chapitre *De motu locali*.

Le nom du Calculateur, pas plus, du reste, qu'aucun autre nom, ne figure au traité *De motu locali* composé par Ange de Fossombrone; mais cet auteur formule[2] toute une suite de règles sur les changements qu'éprouve la vitesse d'un mobile lorsqu'on fait varier soit la puissance, soit la résistance; ces règles sont précisément celles auxquelles Riccardus de Ghlymi Eshedi avait consacré, dans son ouvrage, le chapitre du mouvement local.

Bernard Torni, dans son opuscule *De motu locali*, cite à plusieurs reprises[3] le Calculateur; d'ailleurs, pas plus que Gaëtan de Tiène ni que Jean Marliano, il n'adjoint à ce surnom le nom de Suiseth.

Nous trouvons, au contraire, ce nom et ce surnom unis ensemble en un écrit d'un averroïste célèbre, professeur illustre de l'Université de Padoue, Alessandro Achillini de Bologne (1463-1512). Cet écrit, intitulé *De distributionibus ac de proportione motuum*, fut imprimé à Bologne, par Benedictus Hectoris, en 1494; sous ce titre: *De proportionibus motuum*, il fut compris dans les éditions des *Alexandri Achillini Opera* que Hieronymus Scotus donna à Venise en 1545, 1551 et 1568[4]. En cette étude sur la relation qui lie la vitesse du mobile aux grandeurs de la puissance et de la résistance, Achillini cite à plusieurs reprises[5]

1. Iohannis Marliani *sua etate philosophorum et medicorum principis et ducalis physici primi de Proportione motuum in velocitate questio subtilisima incipit...* Colophon : Impressum Papiæ per Damianum de comphalonerii de binascho. Die 16 Decembris anni M. 482. Amen. — Cette pièce est intitulée : *Questio de proportionibus* en la collection des œuvres de Jean Marliano.

2. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso...*, éd. Venetiis, 1494, fol. 69, col. c, à fol. 70, col. d.

3. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso...*, éd. cit., fol. 73, col. d, et fol. 76, col. a.

4. L'édition de ces mêmes *Opera* donnée à Venise, sans nom d'éditeur, en 1508, ne contient pas l'opuscule *De proportionibus motuum*.

5. Alexandri Achillini Bononiensis *philosophi celeberrimi Opera omnia in unum collecta...* Venetijs apud Hieronymum Scotum MDXLV; fol. 190, col. c; fol. 191, col. a; fol. 193, col. b; fol. 195, col. b.

le Calculateur; mais en une circonstance[1], il le nomme Suiset le Calculateur ; en cette circonstance, il l'associe à Nicole Oresme et fait de tous deux des maîtres soumis à l'influence de Thomas Bradwardine. Très érudit, Achillini joint encore à ces noms ceux de Tisberus[2] (Heytesbury) et de Marliano[3].

Achillini, nous venons de le dire, a prononcé le nom de Nicole Oresme; mais il n'a visé que le *Traité des proportions* composé par cet auteur. Bernard Torni, lui, connaît le traité *De difformitate qualitatum*, encore qu'il le désigne sous le titre inexact de *Sophismata*. A la fin de son traité *De motu locali*, il écrit[4] : « Ces jours-ci, comme je me trouvais en vacances, il me souvint d'une certaine conclusion que Nicole Oresme a démontrée dans ses *Sophismata* et qu'il dit être étonnante. La conclusion est belle, dirai-je, mais la démonstration en est extrêmement belle. »

1. Alessandro Achillini, *ibid.*, fol. 185, col. c.
2. Alessandro Achillini, *ibid.*, fol. 192, col. d.
3. Alessandro Achillini, *ibid.*, fol. 192, col. c.
4. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso...*, éd. Venetiis, 1494; fol. 76, col. d.

L'"ORLANDO FURIOSO" ET LA "PUCELLE" DE VOLTAIRE

(*Suite et fin*[1].)

XI

Parmi les ornements que déclaraient indispensables à l'épopée les manuels de littérature où l'on apprenait « le beau style », étaient les comparaisons. L'élément épique de la *Pucelle* en réclamait quelques-unes. Elles sont même assez nombreuses dans ce poème, et, bien que Salverte, au cours de l'éloge enthousiaste qu'il en fait, affirme audacieusement que « presque toutes appartiennent » à Voltaire[2], elles sont de toute provenance, grecque, latine, italienne aussi. Beaucoup sont si voisines de certaines comparaisons ou de certaines descriptions de l'Arioste, qu'il faut voir sans aucun doute dans celles-ci le modèle dont s'est inspiré Voltaire; pour d'autres, l'analogie est moins frappante, et l'imitation peut être discutée; d'autres enfin ne se rencontrent pas seulement dans le *Roland*, mais aussi dans les poètes grecs, latins ou italiens que déjà l'Arioste avait imités.

Les vers 197-204 du premier chant de la *Pucelle* font songer à deux passages du *Roland*, l'octave 23 du chant XVI, et la fin de l'octave 58, dans le chant XXXI. Y a-t-il imitation voulue ou souvenir inconscient? La question est assez difficile à trancher. Certaines modifications font plutôt pencher vers la dernière hypothèse. Les détails géographiques abondamment indiqués par l'Arioste sont sortis de la mémoire de Voltaire; les moutons et les chèvres de l'Arioste sont des animaux réels, provenant de pays qui, dans l'antiquité, avaient le renom d'en

1. Voir *Bull. ital.*, t. XI, p. 287; t. XII, p. 50, 298.
2. *Essai sur la « Pucelle » de Voltaire*, etc.

fournir de belles espèces, et dont le poète a trouvé les noms chez les Latins[1]; les moutons de Voltaire sont des moutons de fantaisie, que l'on devine frisés et enrubannés comme ceux de Boucher : ils n'appartiennent à aucune race connue. Leurs bergers sont-ils anciens ou modernes? Égérie est une nymphe antique; Colin, un pâtre de l'Ile-de-France. Berger et bergère sont d'ailleurs introduits par Voltaire, et pour ajouter au tableau la note sensuelle qui plaît à son siècle, et pour continuer la métaphore, en opposant à l'ardeur du prince anglais la nonchalance de Charles VII, retenu par les plaisirs auprès d'Agnès.

Au chant II, les vers 168-173 semblent une transposition grivoise de ceux où l'Arioste compare une troupe de femmes à un essaim de colombes effarouchées[2], et que Voltaire s'est rappelés peut-être encore au vers 33 du chant XI, lorsqu'il peint un *vrai* couvent assailli par les Anglais :

Où fuyez-vous, colombes gémissantes?...

Dans le chant IV, les vers 169-175 font évidemment penser aux vers bien connus de l'*Énéide* :

In segetem veluti cum flamma furentibus Austris
Incidit, etc.[3].

Mais l'Arioste, en deux endroits différents, a imité lui aussi les vers de Virgile, et, dans le détail, les vers de Voltaire semblent bien avoir plus de rapport avec les textes italiens qu'avec le texte latin. Dans Virgile, en effet, la comparaison porte surtout sur l'effroi muet du laboureur voyant la foudre ou le torrent ravager ses récoltes : c'est ainsi qu'Énée regardait les Grecs envahir sa ville :

. . . Summi fastigia tecti
Ascensu supero, atque arrectis auribus adsto.

L'Arioste pense surtout aux ravages que fait le torrent dans sa course furieuse, et leur compare ceux que faisait la cruauté

1. Cf. Hodes, *Odes*, II, 6.
2. *Orlando furioso*, ch. XVI, str. 111.
3. *Énéide*, II, 305-309.

de Marganor[1], bientôt vaincu et devenu le jouet des enfants, comme le torrent qui se calme et s'affaiblit en arrivant à une plaine. Il compare aussi aux désastres causés par deux torrents réunis[2] les pertes que font éprouver aux troupes sarrasines les deux guerrières combattant côte à côte, Marphise de sa terrible épée, et Bradamante de sa lance d'or. C'est ici que la ressemblance avec les vers de Voltaire devient frappante. Les héros sont deux, et comparés dans leur attaque à deux torrents mêlant leurs tourbillons. Quant au procédé d'imitation de Voltaire, il est toujours le même : c'est la suppression du détail concret, et la plupart du temps géographique, — ici le nom de l'Apennin, — qui pourrait particulariser le tableau. D'ailleurs Voltaire abrège souvent ainsi; il indique la comparaison en quatre ou cinq touches, sans y arrêter l'esprit du lecteur et interrompre la vivacité de son récit.

Cependant, dans le même chant, aux vers 488-495, nous trouvons en termes plus développés une comparaison familière à l'Arioste :

> Ainsi qu'un chien dans la forêt voisine
> Ayant senti... etc.

La situation où se trouvent les deux personnages rappelle celle de l'Ermite poursuivant Doralice au chant VIII du *Furioso;* aussi n'est-il pas étonnant que la comparaison dont se sert en cet endroit (str. 33) l'Arioste ait paru de bonne prise à son imitateur; elle devait d'autant plus frapper Voltaire qu'il la retrouvait dans un autre passage du poème italien, où deux chevaliers, Rodomont et Mandricart, poursuivent encore la pauvre Doralice[3]. Voltaire lui-même est revenu une seconde fois à cette image du chien de chasse, mais en en modifiant le détail et la signification : c'est dans le chant de *Corisandre*, le XIVe dans l'édition de 1756, et supprimé plus tard (vers 85-92).

Toujours au chant IV, les vers 560-563 comparent l'aventure du muletier, changé en mulet et redevenant homme, à celle

1. *Orlando furioso*, XXXVII, str. 110.
2. Chant XXXIX, str. 14.
3. Chant XXVII, str. 6.

de Nabuchodonosor. Une longue note, où Voltaire étale, avec quelques erreurs, des références sans nombre, donnerait à penser que seuls des souvenirs bibliques lui ont inspiré cette image. Mais la note est de 1762, et le chant remonte au moins à 1755; les recherches érudites ont été peut-être faites après coup; et il est probable qu'en 1755 Voltaire connaissait aussi bien le *Furioso* que la Bible. Or, il est assez curieux de constater, comme l'a fait L. du Bois [1], que ce souvenir hébraïque — moins l'impertinence ironique et irréligieuse qui le termine chez Voltaire — se trouve encore dans le poème italien :

> « A questa guisa si legge che volle
> Nabuccodonosór Dio punir anco,
> Che sette anni il mando di furor pieno,
> Si che, qual bue, pasceva l'erba e il fieno... »,

dit saint Jean [2] pour expliquer à Astolphe la cause divine de la folie de Roland. Les quatre vers de l'Arioste correspondent exactement aux quatre vers de Voltaire; la seule différence est que Voltaire doit se placer au moment de la délivrance du roi d'Assyrie, après une pénitence de sept ans, puisqu'il s'agit dans son poème d'un personnage autrefois enchanté qui reprend la forme humaine.

Aux vers 189-193 du chant XI, qui se trouvent aussi, avec quelques différences de détail, dans le chant de *Corisandre*, Voltaire compare les coups d'épée de Jeanne aux coups de marteau des Cyclopes. En mettant à part l'ironie purement voltairienne du dernier trait, nous rencontrons une inspiration semblable dans l'*Innamorato* [3], et, comme l'a fait remarquer L. du Bois, dans le *Furioso* [4]. C'est plutôt du dernier passage que Voltaire semble s'être souvenu, — d'abord pour une raison que l'on peut invoquer dans toutes les recherches de ce genre : il connaissait beaucoup mieux le poème de l'Arioste que celui du Bojardo, et les souvenirs qu'il pouvait en avoir

1. *Notes sur la « Pucelle »*.
2. *Orlando furioso*, ch. XXXIV, str. 65.
3. I, xvi, 22.
4. Chant II, str. 8.

étaient sans cesse rafraîchis, soit par de nouvelles lectures, soit par de fréquentes auditions[1] ; — ensuite parce que la forme de la comparaison est plus voisine dans l'Arioste que dans le Bojardo de celle adoptée par Voltaire. « *Cotal* s'udiva l'infernal flagello, » dit simplement le Bojardo, tandis que l'Arioste écrit : « Il martel di Vulcano era *più* tardo, » comme Voltaire : « Sous des marteaux *moins* pesants et *moins* prompts. » — D'ailleurs, des deux points sur lesquels, dans la *Pucelle*, porte la comparaison, — d'une part force, de l'autre fréquence des coups, — les poètes italiens n'ont guère mis en lumière que le dernier ; Voltaire avait fait de même dans la version de *Corisandre*, antérieure à celle qu'il plaça au chant XI :

Sous des marteaux moins redoublés, moins prompts.

Puis, les deux termes lui paraissant trop synonymes, il substitua au premier « moins pesants » qui introduisait un nouveau point de comparaison.

A la fin du chant XIII (vers 420-423) se place une gracieuse image que les critiques ont souvent mentionnée, et que les Italiens appellent « la similitudine de' fioretti » :

Telle une fleur, des feux du jour séchée,
La tête basse et la tige penchée,
Demande en vain les humides vapeurs
Qui lui rendraient la vie et les couleurs.

Tous les critiques qui ont fait mention de ces vers les ont rapprochés de quatre vers parus en 1723 dans le chant IV de la *Ligue :*

Telle une tendre fleur, qu'un matin voit éclore
Des baisers du Zéphyre et des pleurs de l'Aurore,
Tombe aux premiers efforts de l'orage et des vents,
Dont le soufle ennemi vient ravager nos champs,

1. Ce qui nous prouve que le passage de l'Arioste était familier à Voltaire, c'est qu'on le trouve cité en 1771 dans les *Questions sur l'Encyclopédie* (*Dict. phil.*, v° *Epopée*); Voltaire en donne même une traduction ; et il est curieux de constater que cette traduction est beaucoup plus faible et plus traînante — par conséquent moins exacte — que la simple imitation de la *Pucelle*.

et transportés en 1730 dans le chant III (211 et suivants) de la *Henriade* sous cette forme :

Telle une tendre fleur, qu'un matin voit éclore
Des baisers du Zéphyre et des pleurs de l'Aurore,
Brille un moment aux yeux, et tombe avant le temps,
Sous le tranchant du fer, ou sous l'effort des vents.

Mais où chercher l'inspiration de ces divers passages? S'il faut en croire MM. Prato [1] et Capelli [2], c'est dans une comparaison, bien connue, de Dante :

Quale i fioretti dal notturno gelo
Chinati e chiusi, poi che 'l sol gl' imbianca,
Si drizzan tutti aperti in loro stelo...

(*Inferno*, II, 127-129.)

M. Farinelli [3] n'admet pas ce rapprochement, puisqu'il considère « la composition entière du poème de la *Ligue* et la conception de la *Pucelle* » comme « ayant précédé la première et peut-être l'unique lecture de la Comédie. » — « Si, » ajoute-t-il, « dans les premiers essais épiques de Voltaire, on a remarqué des passages qui offrent une certaine ressemblance avec des vers de Dante, il faudra, bon gré mal gré, attribuer les prétendus emprunts de Voltaire à des poètes intermédiaires », en l'espèce, pour la « similitudine de' fioretti », Politien et le Tasse. L'argument chronologique n'est d'ailleurs pas le seul qui puisse être invoqué. Il y a des différences sensibles entre les vers de Voltaire et ceux de Dante. M. Prato les avait signalées [4], sans tirer de ses remarques toutes leurs conséquences. D'autre part, M. Farinelli s'était lui-même aperçu que la comparaison de la *Pucelle* « reprend *et varie* »

1. *Tre passi della « Divina Commedia, »* ecc. *Giornale Dantesco*, I, 566.
2. *Dante e Voltaire. Giornale Dantesco*, VIII, 430.
3. *Voltaire et Dante*, pp. 26-27.
4. « Solo il principio della similitudine della *Henriade* si riconette alla dantesca, come anche l'intiera comparazion della *Pucelle d'Orléans*. Salvo la causa diversa del reclinarsi dal fiore (altra differenza dalla dantesca, differenza que occorre pure nella precedente volteriana), qui ne si offrono il caldo, invece del freddo. il bisogno. invano quasi espresso dal fiore, di riprender vita e colori sotto l'azione di umidi vapori, laddove in Dante realmente i fioretti si aprono e drizzano sullo stelo in virtù della vivifica luce del sole. » *(Loc. cit.)*

celle de la *Henriade*. Et, en effet, quelle que soit la source des vers de la *Henriade*, on ne doit pas confondre *a priori* avec eux les vers de la *Pucelle* : leurs termes et leur sens présentent assez de différences pour qu'il soit possible de rechercher d'une autre part l'origine des derniers Il est vraiment étonnant que personne n'ait remarqué leur rapport avec le début de l'octave 108, dans le XXXIIe chant du *Furioso*, qui nous montre une jeune femme souriant après avoir pleuré :

> Qual sotto il più cocente ardore estivo,
> Quando di ber più desiosa è l'erba,
> Il fior ch' era vicino a restar privo
> Di tutto quell' umor ch' in vita il serba,
> Sente l' amata pioggia e si fa vivo...

Nous y retrouvons l'ardente chaleur qui pâlit et dessèche les corolles, le désir d'une humidité bienfaisante « quasi espresso dal fiore ». Le parallélisme des expressions est frappant. Peut-on nier qu'il y ait là souvenir précis de Voltaire ou imitation voulue? — La différence est, ici comme pour la comparaison de « Nabuchodonosor », dans l'instant où se place le petit tableau; dans le *Roland*, c'est au moment de la pluie; dans la *Pucelle* — modification rendue nécessaire par la piteuse situation de Chandos — c'est pendant la sécheresse qui donne à l'ondée tout son prix. Elle est aussi dans quelques périphrases voltairiennes, substituées par le goût du siècle aux termes italiens si simples et si vrais : « Il più cocente ardore estivo » est remplacé par « les feux du jour ». « Quando di ber più desiosa è l'erba » devient « demande en vain les humides vapeurs... ». Voltaire ne trouvait pas assez élégantes des expressions aussi familières, et ses contemporains étaient de son avis. C'était déjà bien assez que de parler de « la tête basse » d'une fleur. Le caractère seul du poème, qui permettait tout, autorisait une telle licence. La comparaison équivalente prend une bien autre allure dans la *Henriade,* où « le souffle ennemi » des vents et « le tranchant du fer » s'unissent pour faucher la « tendre fleur » née du poétique hymen que l'on sait. Voilà le beau style, et le noble poème n'était point déparé par ces vers dignes des *Jardins*.

Nous avons vu plusieurs fois Voltaire, reprenant une comparaison ariostesque, la modifier en se plaçant, pour en retracer le léger tableau, à un autre instant ou à un autre point de vue. Quelquefois même il intervertit les moments de ces actions rapides, et donne à la comparaison un rôle contraire à celui qu'elle jouait. Par exemple, à l'octave 100 du chant XXXII, l'Arioste, avant de peindre la jeune femme revenant au sourire comme la fleur qui « sente l'amata pioggia e si fa viva », l'avait montrée commençant à pleurer :

Come si vede in un momento oscura
Nube salir d'umida valle al cielo
Che la faccia che prima era si pura,
Cuopre del sol con tenebroso velo.

Voltaire voudra-t-il nous décrire Dorothée renaissant au plaisir après avoir vu son amant renversé et blessé par Chandos, il nous dira :

Les agréments d'un sourire enchanteur
Parmi ses pleurs commençaient à paraître;
Ainsi qu'on voit un nuage éclairé
Des doux rayons d'un soleil tempéré.

(Chant XIV, vers 329-332.)

N'est-ce pas la contre-partie de la comparaison ariostesque?

C'est dans Homère[1] que Voltaire a trouvé, pour décrire l'acharnement d'un combat, la formule qu'il emploie aux vers 219-220 du chant XV :

Pied contre pied, aigrette contre aigrette,
Main contre main, etc.

Le nom d'Homère est d'ailleurs modestement rappelé dans les vers qui suivent. Mais l'image contenue au vers 218 ne se trouve pas dans le passage de l'*Iliade* imité par Voltaire. Ce qui l'a inspirée au poète français, c'est peut-être le quatrième vers de l'octave 73, au chant XLV du *Furioso*, où, des compa-

1. *Iliade*, chant XIII, vers 130-131.

raisons accumulées pour peindre Roger immobile sous les armes d'Hector, on peut détacher celle-ci :

> Nè più all' irato mar lo scoglio duro,
> Che d'ogni intorno il dì e la notto il fiede[1]...

Enfin, au chant XX de la *Pucelle,* les vers 260-261 :

> Tous ces pensers formaient une tempête
> Au cœur de Jeanne...

entraînent cette comparaison :

> Ainsi qu'on voit sur les profondes mers
> Les fiers tyrans des ondes et des airs,
> L'un accourant des cavernes australes,
> L'autre sifflant des glaces boréales,
> Battre un vaisseau cinglant sur l'Océan
> Vers Sumatra, Bengale ou Ceïlan :
> Tantôt la nef aux cieux semble portée,
> Près des rochers tantôt elle est jetée,
> Tantôt l'abîme est prêt à l'engloutir,
> Et des Enfers elle paraît sortir.

Les quatre derniers vers rappellent évidemment un passage des *Métamorphoses*[2] où les effets d'une tempête sont pareillement décrits; mais ce passage lui-même a été imité par l'Arioste[3]; et l'on peut constater que les deux premiers vers de l'octave italienne contiennent le principe du développement qui remplit les six premiers vers du texte français : la description de l'assaut furieux donné par des vents contraires. Le poète latin n'indiquait pas ce détail. — Volontairement ou non, Voltaire ne reprend d'ailleurs exactement ni le texte d'Ovide ni celui de l'Arioste; lorsque le vaisseau s'élève, dit Ovide, les matelots croient voir l'Achéron au-dessous d'eux, comme

1. Au chant XVIII, les vers 295 et suivants, où l'auteur compare la détresse de Charles et de sa troupe, dépouillés par les galériens qu'ils avaient délivrés, à celle de Phinée et d'Enée devant les méfaits des Harpyes, sont accompagnés d'une note de Voltaire, datée de 1764, et renvoyant au IIIe livre de l'*Énéide,* avec quelques railleries sur le don prophétique accordé par Virgile à ces monstres peu poétiques. On ne peut s'empêcher de remarquer que l'Arioste nous présente aussi des Harpyes ravageant la table de Sénape *(Orlando furioso,* chant XXXIII, str. 108 et suiv.), et chassées par Astolphe. L'un et l'autre passage fortifiaient sans doute le souvenir de cette fiction dans l'esprit de Voltaire.

2. *Ovide, Mét.,* II, 50, 3.

3. *Orlando furioso,* chant XLI, str. 15.

d'une montagne on domine la vallée; lorsque les vagues au contraire s'élèvent autour de lui, il leur semble voir les cieux du fond du gouffre infernal. L'Arioste intervertit les deux moments, et simplifie le dernier : « tantôt », dit-il, « ils voient la vague venir si haute qu'elle semble arriver jusqu'à la voûte du ciel... »; il ne développe complètement que l'autre : « tantôt ils font sur l'onde un tel bond vers le ciel, qu'à regarder en bas il leur semble voir l'Enfer... ». Voltaire, soit imprécision de sa mémoire, soit désir de varier le procédé, s'attache, non plus aux impressions des matelots, mais à celles que pourrait ressentir un spectateur. Il garde néanmoins les deux images, et montre la nef tantôt portée vers les cieux, tantôt jetée au fond du gouffre et semblant sortir des Enfers.

Telles sont les nombreuses comparaisons qui, dans la *Pucelle*, pouvaient être rapprochées du poème italien choisi par Voltaire pour son modèle. Elles sont parfois de véritables traductions; elles conservent ordinairement le ton qu'elles ont dans l'original; ce qui les modifie, c'est souvent le goût étroit, et, en quelque sorte, « anti-pittoresque » du siècle; ce sont presque toujours les saillies toutes voltairiennes qu'un auteur aussi foncièrement railleur et polémiste ne pouvait arrêter sous sa plume.



Il nous semble suffisamment prouvé que l'inspiration ariostesque est abondante et voulue dans la *Pucelle*. Voltaire est, après La Fontaine, celui de nos grands écrivains qui s'est approché le plus près de l'Arioste. « Il y avait entre eux, » dit M. Toldo[1], « quelque similitude de tempérament dans le style badin et piquant... » C'est ce que nous avons tâché de faire ressortir dans cette étude.

Nous ne voulons pas dire que l'imitation de Voltaire soit de tout point parfaite. Il est hors de doute que Voltaire s'est longtemps trompé sur le véritable caractère de l'épopée ariostesque, — que sa passion pour la polémique et son zèle

1. *Sulla fortuna dell' Ariosto in Francia.*

négateur ont donné au poème de la *Pucelle* une nuance tout autre que celle de son modèle; — il est hors de doute que la cynique immoralité où se complaît Voltaire (quelle que soit la raison de cette dépravation, et la part qu'il faut en donner à la société du XVIIIe siècle), n'a aucun rapport avec les joyeuses — et combien plus rares! — polissonneries du *Furioso;* — il est clair que le souffle poétique de Voltaire est insuffisant pour égaler les créations tendres et passionnées de l'Arioste, et que les fragments de sa longue improvisation sont loin d'être reliés et composés avec la précision de la mosaïque ariostesque; — enfin il était au-dessus des forces de Voltaire — qui avait, il est vrai, d'autres soucis en tête — de créer en langue française un pendant du *Roland furieux.* Mais, en examinant successivement ses procédés d'exposition, de transition, de conclusion, les caractères de ses personnages, les principaux épisodes de son poème, certains détails de son expression, nous avons pu nous rendre compte qu'il s'est approché aussi près qu'il le pouvait de son inimitable modèle. Il a poussé l'amour de l'Arioste et sa fidélité d'élève jusqu'à violer une des règles que son intransigeance de classique étroit considérait comme inviolables[1] : celle qui interdit le mélange des styles. Ayant compris que l'élément dramatique et émouvant se mêlait dans le *Furioso* à l'élément comique, il a tâché de reproduire cette diversité, dans les chants les derniers en date de son œuvre, en introduisant quelques épisodes touchants parmi les joyeuses aventures de ses héros : il a saisi le procédé et s'en est adroitement servi. Enfin nous pouvons conclure avec M. Bouvy : « S'il s'est jamais révélé poète, c'est bien dans la *Pucelle.* » Il ne faut pas lui demander, sans doute, du lyrisme, ni même une profonde inspiration épique; mais une émotion légère, à fleur de peau, des touches délicates, fraîches et fines, une poésie « jolie », en un mot, voilà ce que nous offre le chantre d'Agnès et de Dorothée, — qui est malheureusement aussi celui de Jeanne d'Arc.

JEAN DUBLED.

1. Voyez *Dictionnaire philosophique*, article *Goût.*

CADUTA
DEL CONTE D'OLIVARES

L'ANNO M.DC.XXXXIII

Par le P. IPPOLITO CAMILLO GUIDI

Ministre de Modène en Espagne.

(*Suite et fin.*)

NOTES

§ 6, note 3. Le greffier Gil Canencia ici mentionné fut peut-être un parent du secrétaire Gerónimo Canencia cité par Pellicer (*Semanario erudito*, t. XXXII, p. 136) et dans les gazettes publiées par Rodríguez Villa (*La Corte y la monarquía de España en los años de 1636 y 37*, Madrid, 1886, p. 197). L'invention du papier timbré est attribuée par l'*Historia de Felipe IV* au P. Hernando de Salazar de la Compagnie de Jésus et à José Gonzalez (*Doc. inéd.*, t. LXXVII, p. 232, et cf. les gazettes de 1636-37, *passim*). Le P. Hernando de Salazar était confesseur du Comte-Duc en 1642, lorsque ce dernier rédigea son testament (daté du 16 mai) : « Suplico al Padre Hernando de Salazar, predicador de su Magestad, mi Confessor, ò al que lo fuere al tiempo de mi muerte, me haga merced de acompañar mi cuerpo hasta la sepultura ». (*Testamento del excelentissimo señor Don Gaspar de Guzman, Conde Duque de Olivares*, brochure, s. l. n. d. de 37 feuillets in-fol., fol. 3).

§ 6, note 4. Le Comte-Duc était très étroitement apparenté aux Monterrey. D. Enrique de Guzman, père de D. Gaspar, avait épousé une fille du quatrième comte de Monterrey ; D. Gaspar lui épousa sa cousine germaine, fille du cinquième comte, enfin une sœur du Comte-Duc fut mariée au sixième comte. Quant au marquis de Leganés, D. Diego Mesía de Guzmán, quatrième enfant du premier comte d'Uzeda, il était par sa mère cousin germain du Comte-Duc.

§ 10. A propos de la comtesse de Paredes, les lettres des jésuites nous apprennent qu'elle était aussi bien vue du roi que de la reine et très attachée à la Compagnie de Jésus : « la señora condesa de Paredes, dama de honor de la Reina, y muy querida del Rey... Esta condesa de Paredes es muy santa y devota de la Compañia... priva mucho con la Reina » (Madrid, 17 février 1643 ; *Memor. hist.*, t. XVII, p. 18).

§ 16. Les visites de la reine aux compagnies de soldats en garnison à Madrid sont aussi racontées dans les lettres des jésuites : « La Reina nuestra señora, con su hijo, ha vuelto hoy segunda vez, y, segun lo hizo el martes pasado, á pasar por los cuerpos de guardia de la coronelía de S. A., favoreciendo á los capitanes con hablarles, y obligándoles con esta honra á que se den la priesa posible para llenar sus compañias y marchar con ellas » (Madrid, 28 mai 1642 ; *Memorial histórico*, t. XVI, p. 382). — « El martes por la tarde fueron la Reina y Príncipe á Atocha... Cuentan algunos de casa que

se detenia en los cuerpos de guardia de las compañias y hablaba con mucha familiaridad con los capitanes, animándolos á servir al Rey » (Madrid, 29 mai 1642; *Ibid.*, t. XVI, p. 385). — « La Reina sale muy á menudo á ver las compañias de soldados, y habla mucho con los capitanes, exhortándolos al servicio de su Rey. Dijo los dias pasados que por qué no se despachaban algunas compañias, y, diciéndola como no habia dinero, replicó que se gastase lo que en tal parte estaba, y luego, si fuese necesario, se vendiesen sus joyas » (Madrid, 5 juillet 1642; *Ibid.*, t. XVI, p. 428). Il n'est question ni dans la correspondance des jésuites ni ailleurs de l'emprunt contracté par la reine auprès du financier portugais Cortiços. Mais le *Mercurio* de Siri (tomo II, libro I, p. 690) parle de négociations avec divers prêteurs : « Oltre all'animare ogni giorno le compagnie che partivano con la propria presenza e del Prencipe, et oltre al levare à proprie spese un reggimento, volle ancora la Regina fare un partito con diversi assentisti di trecento mila scudi di plata, sotto titulo di prestitos, ma in effetto di giuri, como si scoperse dalli cinquanta mila scudi dati dal Mazzei Fiorentino, al qual assicurarono non solo il fondo, ma di più gli utili semestrali. Questi trecento mila scudi furono trasmessi sollecitamente dalla Regina al Rè per aiuto di costa, onde ne rimarcò dal marito e da tutta la Spagna voci di benedittione e d'applauso ».

§ 33. Ce premier marquis de la Puebla de Ovando, D. Francisco Dávila y Guzmán, frère de Leganés, était donc un cousin germain du Comte-Duc (D. Juan Yañez, *Memorias para la historia de Felipe III*, Madrid, 1723, *Prólogo*, p. 119).

§ 59. Le comte de Santa Coloma était le fils du malheureux vice-roi de Catalogne D. Dalmau de Queralt, assassiné à Barcelone par les Catalans révoltés le jour de la Fête-Dieu 1640. Philippe IV le combla de faveurs pour reconnaître les services de son père (*Mem. hist.*, t. XV, p. 465, et *Semanario erudito*, t. XXXI, p. 208).

§ 61. L'affaire mystérieuse des hommes masqués de Ségovie est racontée en ces termes dans la correspondance des jésuites. « Doce hombres enmascarados entraron de tropel en casa del corregidor en Segovia, y le dijeron se partiese luego á Madrid, y diese á S. M. el memorial que le dieron, el cual contenia una súplica de las doce ciudades de Castilla que tienen voto en Córtes para que S. M. mandase mudar gobierno, donde no, ellas lo harian. Esto corre por la córte » (Madrid, 21 janvier 1643; *Memor. hist.*, t. XVI, p. 498).

§ 64. Le José González dont il est question dans ce paragraphe peut être cité comme un exemple d'une créature d'Olivares qui ne sombra pas avec son patron. Sa carrière ne subit aucun accroc et se prolongea assez longtemps. Il devint en 1647, non pas président, comme dit l'annotateur de la *Caida*, mais gouverneur du Conseil des finances, et, en 1660, il passa au Conseil des Indes, en qualité de gouverneur intérimaire (et non de président), pendant l'absence du comte de Peñaranda. En 1662, il devint Commissaire général de la Croisade, et mourut le 23 septembre 1668 (Garma y Durán, *Theatro universal de España*, t. IV). Le Comte-Duc lui laissa par son testament de 1642 « una sortija, ò cadena, ò alaja de mil escudos » (*Testamento*, fol. 36).

§ 64-66. Sur le conflit à Molina entre le marquis de Grana et José González, il y a de curieux détails dans le *Mercurio* de Siri (tomo II, libro I, p. 696):

« Concluse [González] in fine, per quanto ne rumoreggiò la fama, la propria sentenza con alcuni concetti pieni di punture contro l'Ambasciatore Cesareo, quasi mirasse con soffistiche ragioni d'ostentarsi per un gran politicone. Non stette saldo à questo colpo l'Ambasciatore, ma diede al Gonzalez il titolo de *Sennor licenciado*, dicendoli che per quello toccava all' intelligenza de Baldo e di Bartolo non si poneva egli à cimento seco, ma che in materia di stato e di guerra non mostrava perfetto intendimento, perche non si studiano ne' libri al lume della lucerna, ma si apprendono nella campagna á cocenti ardori del sole. Ripigliò il Conte Duca il discorso, palesando appassionata inclinatione all' Auditore, di che si reputò tanto offeso l'Ambasciatore che dimandò licenza à Sua Maestà di ritornarsene à Madrid come gli altri ambasciatori, non giudicando opportuno l'ingerirsi in negotij eccedenti la sfera della sua carica. Benignamente gli rispose il Rè che li dava licenza di restituirsi à Madrid per due giorni, à solo oggetto di vedere la moglie et i figli, ma che voleva la parola all' usanza alemana di ritornarsene subito appresso la sua real persona, come poi fece ».

§ 67. Gilles de Hase, né à Gand le 27 octobre 1596, servit en Allemagne sous Tilly, Wallenstein et Piccolomini et devint colonel d'un régiment de son nom. Après avoir quitté le service de l'Autriche, il passa à celui de Venise. Il mourut à Spalato le 30 octobre 1659; voir une notice sur ce personnage par Napoléon Paw dans le *Compte-rendu des séances de la Commission d'histoire de Belgique,* 5e série, t. II (1892), p. 201 et suiv.

§ 74. A D. Gerónimo de Villanueva, le Comte-Duc laissa « una sortija, ò alaja de dos mil escudos », et à Antonio Carnero, secrétaire d'État et aide de chambre du Roi, « quinientos ducados por una vez, y quatrocientos cada año por vida » (*Testamento*, fol. 36 et 36vo). Olivares n'oublia pas non plus son fidèle portier et valet de chambre Simón Rodríguez dont il a été parlé plus haut (p. 2, note 1); à celui-là il laissa : « docientos ducados por una vez, y ciento y cincuenta de por vida » (*Ibid.*, fol. 36vo). Si l'on en croit les gazettes, le Simon était déjà à l'abri du besoin. En 1637, il passait pour posséder plus de cent mille ducats : « El señor Simón Rodriguez, criado del Excelentisimo señor Conde Duque, tan conocido de todos los ministros y pretendientes de esta Corona, ha estado muy de peligro, curándole los médicos de Cámara de S. M., y, no obstante que ha recaido, esperan que cobrará salud. Ha testado, según dicen, de mas de cien mil ducados, que ha parecido gran suma, si bien es verdad que tiene cierto comercio en las flotas de Indias » (*La Corte y la monarquía de España en los años de 1636 y 37*, p. 194, et cf. aussi *Historia de Felipe IV, Doc. inéd.*, t. LXXXVI, p. 85). Il lui arrivait aussi de jouer au soldat : « El Sábado Santo [1641] dió muestra la compañia del Señor Conde Duque, formada de los Caballeros escogidos entre los lucidos : fue vestida de negro solamente. Lo mas particular que hubo fue ver en ella à Simon, criado antiguo suyo, y el que daba las Audiencias, que va alli con título de Gentilhombre de su Cámara, y ayuda de la Guardarropa de S. M. y anduvo muy bien á caballo » (Pellicer, *Avisos; Semanario erudito*, t. XXXII, p. 24). C'est bien de lui qu'il est question dans la pièce de Moreto, *El Desdén con el desdén*, acte Ier, scène 4, où le valet Polilla dit à Carlos : « Seré Simón y ayuda » (voir *Bulletin hispanique*, t. V, p. 186); inutile donc d'avoir recours aux Évangiles et au rôle de Simon de Cyrène pour expliquer ici *ayuda*, qui représente simplement *ayuda de cámara*. Il est curieux de noter que ce Simon s'identifiait tellement avec son maître qu'on désignait ce dernier par

le nom de l'acolyte. On prêta ainsi au duc de Ferrandina, accusé de n'avoir pas combattu l'escadre d'Escoubleau de Sourdis (cf. § 95), cette réplique : « Qué? pelear yo porque Simon se gane la copa d'oro? » C'est-à-dire : « Moi combattre, pour que le Comte-Duc obtienne une nouvelle coupe d'or? » Allusion à la coupe d'or que se fit octroyer Olivares en 1639 pour la part qu'il prétendit avoir prise dans la levée du siège de Fontarabie (voir le *Mercurio* de Siri, tomo II, libro I, p. 360).

§ 79. Le plaisant dont parle Guidi adapta à la chute d'Olivares les vers d'une épigramme de Martial (VIII, 21) qui font allusion à une entrée triomphale de Domitien à Rome :

Phospore redde diem, quid gaudia nostra moraris?
Caesare venturo, Phosphore, redde diem.

§ 82. Le « più bello fra gl' ingegni spagnuoli » doit être Quevedo; mais où cet écrivain a-t-il nommé Olivares un « Néron hypocrite »? On ne voit pas qu'il puisse s'agir ici d'un commentaire en prose à *La Cueva de Meliso*, intitulé *Apologia póstuma contra el Tarquino español conde duque de Olivares*, publié dans les *Poesías* de Quevedo, éd. Janer, p. 552.

§ 84, note 1. Les vers du *Padre nuestro glosado*, visés par l'annotateur et qui concernent l'infant Don Carlos, sont les suivants :

Cárlos tu hermano murió,
Y con él nuestra esperanza,
Que una lanceta fué lanza
De Longinos que le hirió.
En cruz verde padeció,
Que así lo afirma y lo siente
La voz del pueblo, y no miente,
Mas en fin lo cierto es,
Cárlos, pues premiados ves
Tus impelidos desvelos,
Que estás en los cielos.

(*Poesías de Quevedo*, éd. Janer, p. 486.)

§ 85. Voici la réponse du comte de la Roca à ce passage de la *Caduta*, d'après deux copies assez mauvaises du British Museum, manuscrit Egerton 2053, et de la Nacional de Madrid, T, 195, p. 197 :

Satisfacion que da el conde de la Roca a un agravio que se le achaca haver dicho contra el Conde Duque, en un papel que salio de su cayda.

Oy llegó a mis manos un papel que diçe ser estampado en Ibrea este año de 1644, cuyo titulo es : *La cayda del conde de Olivares el año de 1643,* y en las ultimas oxas dél se leen las palabras siguientes :

« Empleó en cargos apartados una parte de aquellos sujetos y grandes » que con su credito y talento podian darle zelos y oprimio de modo » la dignidad de los demas que, no teniendo ya de quien temer, hera » el arbitro de la monarchia y señor de la voluntad del Rey. Desterró entre » otros al conde de la Roca, porque una vez preguntó a su capellan, que » cada mañana le comulgava, si aquella hostia era consagrada, pareçiendole » que no podia ser que a un hombre que cotidianamente cometia injustiçias » le absolviese el confesor y permitiese la verdadera comunion. »

Confieso que senti verme nombrado en este fragmento como pudiera reo en un auto de inquisiçion, porque el abono antecedente que en él reçivo embuelto entre otros, ademas de no ser mereçido de mí, sino

notariamente afectado, es en orden a sacar dél culpa contra el señor Conde Duque, de quien, pena de faltar a lo que me devo, no puedo negarme deudor de beneficios quanto mas conçederme acreedor de injurias. Luego que ley el papel referido, me di por obligado a publicar esta breve respuesta de solo la parte que me toca, y no para satisfaçion del señor Conde Duque, que no la ha menester, porque sé que con evidencia save que es falso lo que se me imputa, sino para informe del mundo, que sin afectacion pretendo que me vea ofendido de poder ser estimado por ingrato, y juntamente de que el autor del papel me nombre, fundado sobre alguna vulgar relaçion que aun en el siglo de oro se debria examinar mejor. Lo vi comulgar muchas vezes a Su Exª con los antecedentes debidos a tan sagrada acçion y a tan gran cavallero christiano y pio, y quando esto no fuera asi, la materia ni el sujeto no eran para que graçejase en publico ninguno que tuviese juiçio y pretensiones, por ser mal medio de obligar lo que tanto havia de ofender, y ser secreto era imposible, siendo interlocutores del discurso el mismo capellan del Conde, que neçesariamente havia de quedar culpado como complice en el delicto, si fuera cierto, o como parte en la ofensa, no siendolo. Ademas de que, si bien la cortedad de mi prudencia no me relieva de otros yerros, basta para que no yncurra en los de este genero, por ser çierto que si no sé hablar tan bien como otros, sé callar mejor que muchos. No he podido dejar de deçir esto poco, aunque no es la mayor provança de la falsedad de la calumnia; y porque se vea que esta culpa ni otra fue causa de mi pasaxe a Italia, y por consequencia que la jornada no fue castigo o vengança, rreferiré lo que en esto pasó. Deseando el Sᵒʳ Conde Duque por causas publicas y para mi muy atoriçadas encaminarme por buena vereda en el serviçio de su Mgᵈ, elixio el de la embaxada. Estube nombrado en la ordinaria de Saboya, dispensandome mucho de lo que requiere este ministerio, y antes de salir de Madrid fui promovido a la de Veneçia, y no sin esperança de que se me admitiesen las escusas que dava para no partir de España. Murio en este tiempo el serenissimo señor duque de Saboya Carlo Emanuel. Las cosas del Piamonte y Monferrato estavan en su mayor turbaçion, el sitio de Casal pendiente, Mantua ocupada por los imperiales, ardientes las instançias del abad Escalla, embajador de Saboya en Madrid, a fin de que Su Magᵈ embiase otro extraordinario a Turin que asistiese en los peligrosos accidentes que se esperavan. Propusome el Consejo, fiando de mi zelo lo que no pudo de mi sufiçiençia. Comformóse Su Magᵈ con ello y mandóme venir por extrahordinario a Turin y por hordinario a Veneçia. Esto no podia la mayor ingratitud llamarlo disfavor sino graçia, que aun fuera grande para meritos mayores que los mios. Despues de haver asistido muchos meses en Turin, pasé a Veneçia favoreçido de nuevos honores de Su Magᵈ y afirmaçiones de el Conde de que, si las cosas de Italia no neçesitavan de lo que Su Exª y los demas ministros bian en mi con el antoxo matematico del buen afecto mas que con el de la raçon, me llamaran a España sin pasar a Veneçia.

Es verdad que en aquella serenissima republica me detube mas de diez años, pero nunca lo pude tener por destierro, tanto porque castigo supone culpa y yo, gracias a Dios, no la havia cometido, quanto porque desde el segundo año que asistí en Veneçia pedí liçençia para volver a España, previniendo el açenso de otra embaxada, y se me negó siempre a título de ser mi persona en aquella serenissima republica util al serviçio de Su Magᵈ, que ni pudo ser escusa mas honrrosa ni premio mas alto; y asi

de no ser promovido para otra embaxada no tubo la culpa el Sr Conde Duque, sino mi misma resistençia a qualquier açenso, y lo declaró bien la piedad y grandeça de Su Magd el año de 1636, en que fue servido de escrivirme que, no haverme mejorado de puesto, era por la instançia con que yo suplícava por la liçençia de volver a España. Confieso tambien que haviendo hallado a la Serenissima Republica con menos çierta relaçion de los realísimos y sinçerísimos dictamenes de su Magd y de algunos de sus ministros, y verla capaz de ellos en mi tiempo y tan correspondiente que dio artos çelos a los enemigos de Spaña, me ayudó a llevar bien la ausençia y daños de mi casa, porque no es mayor el gusto con que un Rey se halla, quando se ve bien servido, del que tiene un vasallo de honrra quando açierta a servir a su Rey; y asi la duracion del que el Autor llama destierro pudiera atribuyrlo con mas verisimilitud a favor, y quando lo quisiere ver a otra luz, pudiera creer que los ministros de mi Rey me descubrieron en los negocios que traté menor del que me havian tasado, y que su integridad no me quiso consultar en mayor puesto ni la piedad del Rey quitarme el que tenia por no quitarme el credito. Estas sí eran mas aparentes causas de mi destierro, sin atribuyrlo al Sor Conde Duque, porque de otro modo es neçesario buscarlas de tan mala calidad a la jornada que previno con la muerte el conde de Umanes, nombrado por embaxador de Inglaterra, a la de Dinamarca del marques de la Fuente, a la de Inglaterra y Flandes del marques Virgilio Malvezzi, la de Mexico del conde de Salvatierra, todos dependientes estrechísimos del Sr Conde Duque y por si mismos tan benemeritos como es notorio, y callo otros muchos exemplos. Tambien pudiera el Autor atribuyr mi destierro (en concurso de muchos que en diversos modos lo han dicho) a otra causa, que la referiré mas por purgar los indiçios contra el Sor Conde Duque que por creer á los que maliçian contra algunos sujetos que seguian a Su Exa como la sombra al cuerpo, los quales diçen (los que lo quisieren creer o haçer que se crea) que quanto vian mayores mis instançias para volver a la corte y dispuesto el animo del Conde para encaminarlo, esforçavan las diligencias para impedirlo. Claro está que el modo de haçellas no seria regular ni descubierto y que la sustançia se encubriria con el pretexto de mi importançia en Veneçia, con que es posible que el Sr Conde Duque obrase contra lo que deseava, y tambien puede ser que alguna vez para conseguillo despojasen de la verdad de su uniforme semblante, aunque no se revocase[n] las favorables rresoluçiones que en mis negocios quisiese tomar el Conde, que todo lo de este genero se rinde en espeçies muy familiares a la destreça cortesana, particularmente con el primer ministro a quien la inmensa ocupaçion de negoçios importantes neçesariamente le havian de olvidar de los tan menores como los mios, y quando alguna vez se acordase de ellos, a la atençion de los que me odiavan (si havia alguno, que yo no creo), podia ser facil rretardar las resoluçiones con que de una ocasion perdida a otra malograda se suelen trampear insensiblemente muchos años, y sin culpa del valido padeçer su intençion y la justiçia del pretendiente. Si esto fue asi, que yo no creo que fuese, no se deve culpar al señor Conde Duque engañado ni tanpoco a los que le engañaron: al Conde, porque no me negó la intençion favorable, a los otros, porque si tenian conoçimiento de la gratitud que pago a quien la devo y del çelo con que havia de aventurar mucho por el açierto de Su Exa, de que dependia el del serviçio de mi Rey, me hiçieron honrra en haçerme daño y en tenerme (a su modo de entender) por tan poco político que sacrificaria a lo que queda dicho la mayor certeza de perderme; y asi justamente

me desearian lexos del lado del Conde los que le ocupan indignamente, porque no dudando de que, si Su Exª fuese informado bien, ellos se conservarian mal. Su combeniencia pedia que cortasen el camino de mi buelta a España y mucho mas si tenian notiçia (como el Conde lo save, y porque es vivo Su Exª lo refiero) de quan façilmente me dispuse algunas vezes a su yra por su combeniençia y a cobrar enemigos por el serviçio de Su Magd. Enfin en mi persona bien pudo tener descuido el Conde, pero no afecto de vengança, y si en algo se dexó llevar no fue con la voluntad sino con el engaño de creer que a su buen zelo ni aun ingredientes desacreditados podian desacreditarle ni haçerle odioso el servirse de instrumentos odiados. Protéstome que no hablo de ninguno de los que usava Su Exª, pero me conortaré si se ofendiere qualquiera a quien su consciencia hiçiere que le tome por sí, pero tales artifiçios mi especulation y credito no los acavan de apoyar sobre ninguno de los ministros que dexé y conocí a Su Eª todos distantísimos por su nasçimiento y falta de cudiçia de incurrir en aquella ambiçion, que por ser naçida en baxos pañales suele atreverse a mostruosos excesos por levantarse a monstruosas dichas, y si caso negado tuvo el Conde esta desdicha domestica, bien pudiera creer en medio de su valimiento lo que un cardenal de grandes meritos y opinion dijo a otro que le asegurava el pontificado en la primera vacante : « Monseñor, la sobervia ignorante de Alverto, la rapaçidad insaçiable de Camilo, la mala intençion de Jacome (eran tres domesticos suyos) quitarian el papado a San Pedro. »

Yo suplico a quien leyere este papel que crea que jamas dixe ni pensé el coloquio referido con el capellan de S. Exª ni tube el menor indiçio de su disfavor, y que asi como nunca llegué a ser complice en la desconfiança, estube remotisimo de ser reo en el desagradeçimiento, ni tanpoco creo lo que en mi perjuicio he oydo indistintamente de los lavorantes en la ofiçina del Conde, mediante la qual ni de Su Exª di quexa ni la tube en lo mas recondito del pecho ni de lo demas a bulto o en particular deseé vengança sino desengaño, si por mal informados los tenia quexosos, y que, si esto no vastase a mi inoçençia, que se acordasen de que los heridos que da el hilo del ofiçio las suele vengar Dios, que es protector de los opresos, y que la hornaça de Bavilonia solo abrasó a los que la encendian. Mi intençion no ha sido de hablar de nadie, porque a ninguno puedo tener por objeto particular, ni he pensado discurrir sobre otro punto que aquel a que me ha obligado la ofensa, y para hazerlo ha sido neçesario tocar alguna cuerda lo mas blando que he podido y forçoso a la gratitud que tengo y tendré al Sr Conde Duque, quanto no fuese yncompatible con el serviçio de mi Rey y señor. Yo no hallo que lo pueda ser de haverme en su tiempo continuado en su real serviçio, que si, como es el mayor honor que mi cassa podra ostentar, huviera yo savido acertar con los fines que he deseado, fuera tambien mi mayor gloria. De todo lo dicho devo haçer declaraçion publica, pues el papel (que) me ahija una accion que tan justamente me desacreditara en el mundo si la dexara consentida, pues comprehende tan enteramente lo ingrato y lo falso. Basta lo dicho para satisfaçion de los que buscan la verdad y sobra para la costumbre de haver vivido muchos años en tanto silençio, que solo mi conversaçion ha sido con la memoria, de que tambien me aparto quanto puedo. En Milan a 16 de Abril de 1644 años

El Conde de la Roca.

§ 86. « Non è mai stato lodato invero che nell' haver nettissime le

mani... » La réputation d'incorruptibilité dont jouissait Olivares et qui le distinguait d'autres *validos*, notamment de son prédécesseur le duc de Lerma, paraît assez sérieusement établie, mais on ne saurait lui en faire un grand mérite quand on songe aux faveurs innombrables qu'il s'était fait octroyer par son roi. Un document de 1625 signale le désintéressement de la comtesse d'Olivares, qui refusa un présent du duc de Neubourg, pendant que son mari, qui avait accepté de ce duc des médailles de prix, les fit peser pour lui en restituer la valeur métallique : « Al señor Conde de Olivares por la curiosidad que en esta parte entre las demas observa, le presentó seis escritorios de extraordinaria materia y mas extraordinaria lavor, en que avia dos mil monedas y medallas antiguas de oro, plata y bronce dignas de estimacion. Y su Excelencia hizo pesar los metales y bolvio la mesma cantidad, que aun en las leyes de amistad no permite que nadie le dé... » (*Relacion de la partida del señor Duque de Neosburque* (sic). Madrid, 1625. 2 ff. in-fol.)

§ 87. A propos des trafics du Comte-Duc aux Indes, on lit dans le testament de 1642 : « Item, tengo licencia, y facultad para que navegue un navio de ducientas y cinquenta toneladas desde Acapulco, y Filipinas, por veinte y quatro años » (fol. 24).

§ 95. D'après les lettres des jésuites, Ferrandina aurait dit au roi : « Señor, sesenta años tengo de edad, los cuarenta he gastado en servicio de V. M. y de su padre con la ocupacion que dirán las cartas que de V. M. y de su padre tengo juntas, con las de los mayores ministros que esta monarquía ha tenido. Ocho meses ha me tienen preso, sin saber la causa ni haberme hecho cargo ninguno », etc. (*Memorial histórico*, t. XVII, p. 25).

§ 96. Il doit y avoir une erreur ici en ce qui concerne le duc d'Albe. Guidi dit qu'on l'appelle à Madrid pour lui donner la charge de grand maître. Ceci est en contradiction avec ce qui se lit dans le *Mercurio* de Siri, tomo III, libro I, p. 177 : « Doppo la morte del Duca d'Alva, che era Maggiordomo maggiore della Casa Reale, non haveva alcun' altro Grande di Spagna goduto questo posto, per la sua eminenza da tutti sospirato. Fù dunque questa carica conferita al Conte d'Ognate », etc. Le duc d'Albe, grand maître, dont il est ici parlé, était le cinquième du nom ; il mourut dans son domaine de la Abadía au mois de janvier 1639 (*Memorial histórico*, t. XV, p. 176). Celui dont parle Guidi était le sixième duc qui, au moment de la chute d'Olivares, commandait l'armée sur la frontière de Portugal et avait eu aussi maille à partir avec le premier ministre (cf. la lettre qu'il lui écrivit, citée tome XII, p. 45, note 3). Il n'eut pas la charge de grand maître en 1643, mais une ambassade en France, d'après Siri : « Il Duca d'Alva, Generale dell' Armi di Portogallo, che più d'una volta per offese particolari s'era cartellato co'l Conte, venne dichiarato Ambasciatore alla Corona di Francia à titolo di condolersi co'l Cristianissimo in nome della Regina per la morte della Regina Madre, mà in effetti per introdurre qualche pratica d'accordo » (*Ibid.*, p. 178).

§ 100. Antonio Alosa Rodarte était un secrétaire de la Chambre ; voir *Memorial histórico*, t. XVI, p. 4 et 448, note 1, et t. XVII, p. 13.

§ 103. Une relation du procès pour pratiques obscènes et diaboliques intenté à Fr. Francisco García Calderón, prieur du couvent de religieuses bénédictines à Madrid, dit de San Plácido, a été publiée par M. F. Eyssenhardt, dans ses *Mittheilungen aus der Stadtbibliothek zu Hamburg*, fasc. III (1886) ;

mais il s'agit dans notre récit d'une intrigue galante entre le roi Philippe IV et une religieuse du couvent, où furent mêlés le Comte-Duc et D. Gerónimo de Villanueva, et dont beaucoup de détails semblent avoir été inventés de toutes pièces par des nouvellistes.

§ 110. L'énumération des *juntes* créées par Olivares pour remplacer les conseils se trouve dans le *Mercurio* de Siri, tomo III, libro primo, p. 217 à 229.

§ 111. La fondation du Buen Retiro est racontée en ces termes dans l'*Historia de Felipe IV* : « Habíase dado ahora el Valido á labrar un edificio junto al convento real de San Jerónimo, ridículo y sin provecho y de todas maneras inútil... El primer nombre que tuvo fué llamarle *Gallinero*; y no siendo nuestras empresas ni hazañas las que fueron ni las que habian de ser, tomaron los enemigos ocasion de burlar de nosotros, y traducian el nombre de español en el de *gallina*, y así lo gritaban por toda la Francia cuando pasaba por ella nuestra gente llamándonos *gallinas*; y para enmendar este absurdo, por no decir afrenta, mudó el nombre en otro de su capricho y le hizo esculpir en una piedra, y poniéndola en un paso del Prado á la vista de la obra, le llamó *Buen Retiro*, cargando pena al que le llamase *Gallinero*.» (*Doc. inéd.*, t. LXIX, p. 283). L'ambassadeur vénitien Francesco Corner en parle aussi dans sa relation lue au Sénat le 5 juin 1635 : « Il principio di questa fabrica è stato soggetto di riso e di burla della corte. Il sito serviva per un numero di galline che teneva la moglie contessa, le quali, sebbene erano belle e curiose nella qualità, tuttavia rendeva derisione e meraviglia come il conte duca, tanto occupato nei gravi negozii ed in tempo così importante, pigliasse gusto di quelle galline; si chiamava però universalmente il *gallinaro* del conte dove adesso ha fatto il palazzo, e molte pasquinate se ne sentivano che fino in Francia il cardinal di Richelieu ne motteggiò col secretario del re che stava in Parigi, etc. » (*Relazioni lette al Senato dagli ambasciatori veneti nel secolo decimosettimo*, t. II, p. 16). Les grosses dépenses de cette construction la rendirent naturellement très impopulaire dans le public et elle fut chansonnée d'importance; voyez entre autres, *La Cueva de Meliso* et *Al entierro de Castilla y otros reinos*, dans les *Poesías* de Quevedo, éd. Janer, p. 548 et 559.

Note additionnelle. A propos des *Cargos* et du *Nicaudro*, dont il a été parlé ci-dessus, p. 8, il faudrait examiner le n° 270 de la collection Gayangos à Madrid, qui paraît contenir une première rédaction de ces deux pamphlets (voir D. Pedro Roca, *Catálogo de los manuscritos que pertenecieron à D. Pascual de Gayangos*, Madrid, 1904, p. 80).

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

CITÉS DANS LA *CADUTA* [1]

1. Les chiffres renvoient aux paragraphes du texte et les chiffres munis d'un astérisque renvoient aux notes.

A. MOREL-FATIO.

CARDUCCI ET LA RENAISSANCE ITALIENNE

ÉTUDE SUR LES SOURCES DU QUATRIÈME DISCOURS

DELLO SVOLGIMENTO DELLA LETTERATURA NAZIONALE

III

Presque tout le § IV (p. 136 ss) est le long développement d'une brève indication de la Préface (p. 235), où Carducci énumérait les genres qui avaient été les interprètes de cette « tradition populaire et bourgeoise, qui s'était mêlée à des sentiments religieux et romanesques, non sans puiser parfois à la réalité pure ». Ces genres lui paraissaient être alors « les légendes sacrées et chevaleresques, la satire du Burchiello et de ses imitateurs, les *laude*, les ballades, les *canti carnascialeschi*, les *barzellette,* les *strambotti* ». Dans le Discours il simplifie et précise : la périphrase citée plus haut est remplacée par trois mots moins exacts, mais qui cadrent mieux avec le système : « la force vive populaire ». Les genres allégués se classent, se distribuent en trois groupes, où trouve place l'un des plus essentiels, qui d'abord avait été oublié, le théâtre religieux. A la poésie lyrique, aux poèmes et romans chevaleresques, et aux *sacre rappresentanze*, Carducci consacre trois paragraphes très brillants et très étudiés, dont il n'y avait pas trace dans la Préface, et où il montre, dans chacun de ces genres, la persistance de l'esprit romain et païen, lequel se confond pour lui avec l'esprit populaire. Cette classification si nette, remplaçant une énumération un peu confuse, est empruntée, si je ne me trompe, à un ouvrage qui avait paru dans l'intervalle, et que Carducci avait dû lire avec empressement, les *Lezioni di letteratura italiana* de Luigi Settembrini.

À la littérature érudite, le critique napolitain avait opposé les trois formes d'art sorties du peuple, et étudié dans trois chapitres très nourris et parfois vraiment neufs les « canzoni popolari », les « rappresentanze », les « racconti cavallereschi »[1]. Cette division si juste et si nette est au reste le seul emprunt que Carducci ait fait à son devancier : celui-ci, quoiqu'il poursuive la démonstration d'une thèse, à savoir que les genres en question ont été déviés et gâtés par l'influence érudite, n'en est pas l'esclave, et son exposition est surtout faite de citations et d'analyses. Chez Carducci au contraire, il faut bien reconnaître que « le système pèse d'un poids un peu lourd sur les faits »[2] et que le parti pris de retrouver partout l'esprit païen l'a entraîné à déformer singulièrement la réalité. Dans ce roman du XIVe siècle où « l'ampleur calme de la narration rappelle Tite-Live, où la machine idéale[3] est presque virgilienne, où les passions s'expriment avec une ardeur quasi ovidienne, avec une intention apparente de christianisme, mais de christianisme tout politique, tout romain », qui reconnaîtrait les *Reali di Francia,* la lourde et impersonnelle compilation du bon Francesco da Barberino? Les *rappresentanze* nous paraissent médiocrement propres, il faut bien l'avouer, à démontrer que le peuple italien, au XVe siècle, « n'avait nullement besoin de motifs ou d'exemples étrangers pour perdre le sentiment intimement religieux que naturellement il n'avait pas[4]. » Mais mon but n'est pas ici de discuter les idées de Carducci, et je n'insiste pas.

J'ai grand plaisir à noter dans ce paragraphe une réminiscence évidente d'un ouvrage français tout récent, dont

1. Chap. XXXVII-XXXIX. Le tome I des *Lezioni,* où se trouvent ces chapitres, parut en 1865.

2. Cette juste restriction est de M. Fr. Torraca, qui la fait à propos des cinq Discours (*Giosuè Carducci commemorato*, Naples, 1907, p. 121).

3. J'avoue ne pas comprendre exactement cette expression.

4. Emiliani-Giudici avait dit, beaucoup plus justement (p. 535), que les *rappresentanze* respirent « un sentiment religieux d'une simplicité et d'une ferveur inimitables ». Cette opinion est aussi celle du meilleur des juges, M. d'Ancona, qui consacre un long chapitre (XVIII) de son grand ouvrage à mettre en relief le « caractère religieux et moral de la *rappresentazione* ». Carducci lui-même avait apprécié d'une façon beaucoup plus exacte, en 1859, le *San Giovanni e Paolo* de Lorenzo de' Medici (*Op.*, II, 45 ss.). Son jugement sur Giotto, en qui il voit le représentant le plus notoire de l'école mystique, paralysée encore par l'influence byzantine, nous

Carducci avait dû reconnaître l'originalité et la haute portée, l'*Histoire poétique de Charlemagne* de Gaston Paris.

Il reprend à son compte (p. 137) la théorie des frères Grimm sur l'épopée, et il la résume en disant que « l'épopée, quand elle est indigène, nécessaire, primitive, est comme la chaleur et la lumière que dégage une nation encore brûlante dans la fusion de ses divers éléments. » C'est là une phrase de Lemcke, que Carducci n'a pas dû aller prendre dans le volume du *Jahrbuch* où elle était enfouie, mais qu'il trouvait mise en belle lumière au début même de l'Introduction de Gaston Paris[1].

IV

Dans le § VI, Carducci caractérise d'une façon beaucoup plus exacte les formes que revêtit « l'esprit populaire » à Naples, à Ferrare et à Florence. Les pages sur Pontano ont été certainement inspirées par une étude directe et reflètent d'une façon très vivante une impression très juste; il est seulement regrettable que Carducci, agacé sans doute par le vide de cette poésie sans sincérité, ait fait de Pontano le type de l'esprit napolitain, et qu'il ait saisi cette occasion pour se livrer à une exécution sommaire de la poésie méridionale (p. 145). Le portrait de Politien est un chef-d'œuvre de précision et d'exactitude : Carducci résume là, sous une forme très élégante, les pages un peu débordantes et encombrées de hors-d'œuvre où il avait, en 1863 (Préface, p. 246-260), fixé le rôle de Politien dans l'histoire de la Renaissance. Quoique le passage consacré à l'épopée chevaleresque soit également très personnel, nous y trouvons encore quelques réminiscences de la critique

paraît aujourd'hui le contrepied même de la vérité. On s'aperçoit à ce passage que Carducci n'avait alors visité ni l'église inférieure d'Assise, dont les fresques étaient alors invariablement attribuées à Giotto, ni l'Arena de Padoue.

1. « De même que toute combinaison chimique est accompagnée d'un dégagement de chaleur, toute combinaison de nationalités est accompagnée d'un dégagement de poésie. » (*Op. cit.*, p. 3.) L'*Histoire poétique* parut en octobre 1865 : voyez la lettre de Gaston Paris à d'Ancona (21 novembre 1865) dans *Studi letterari e linguistici dedicati a Pio Rajna*, p. 339. Elle fut annoncée dans la *Bibliographie de la France* du 18 novembre (sous le n° 10191).

française. Carducci définit l'art de Boiardo en disant qu'il a « fondu ensemble le cycle carolingien et le cycle breton, l'héroïsme et l'aventure, l'idéal épique et l'intrigue amoureuse », imprimant ainsi à la matière épique « la plus géniale rénovation » dont elle fût susceptible. Cette idée originale, dont M. Rajna a montré toute la portée et qu'il a lui-même si heureusement précisée [1], avait été exprimée pour la première fois dès 1820, par F. W. Schmidt, dans une dissertation sur l'épopée carolingienne en Italie [2]. Mais c'est sans doute encore dans l'*Histoire poétique* [3] et non dans ce petit livre, certainement rare et peu répandu en Italie, que Carducci dut la prendre; il eut du moins le mérite d'en saisir l'importance et de la faire comprendre à ses compatriotes.

Son jugement sur Pulci porte l'empreinte d'une récente lecture des *Révolutions d'Italie;* mais il réagit énergiquement contre les exagérations et les partis pris de ce livre. Carducci se souvient de Quinet, quand il nous montre (p. 147) Pulci flottant entre le scepticisme « auquel le portaient l'éducation des circonstances et une sorte de respect sentimental héréditaire pour la religion, faisant suivre une profession de foi épicurienne d'une invocation à la Madone. Pulci ne croit pas à ses personnages.., mais, avide d'impressions et de sensations toujours renouvelées, il se laisse transporter par son propre récit [4]. » Mais quand Quinet essaie de nous faire croire que Pulci exécute un mot d'ordre, qu'il a reçu des Médicis « la mission, en quelque sorte officielle, de dégrader par la raillerie les traditions hautaines de la féodalité », qu'il a « accompli cette mission avec une conscience, une audace, une profondeur de malice qui respire les vieilles rancunes des Guelfes » (p. 152),

1. *Fonti dell' Orlando*, 2e éd., p. 22.

2. *Ueber die italianischen Heldengedichte aus dem Sagenkreis Karls des Grossen*, Berlin et Leipzig, 1820, in-12. Je ne trouve cette idée ni dans Emiliani-Giudici, bien qu'il distingue nettement les deux cycles, ni dans Settembrini.

3. P. 198 ss.

4. « Le caractère de Pulci est d'avoir concilié les deux extrêmes. Sous son rire se montre un reste de foi, comme dans sa croyance, une ironie près d'éclore. Ce bourgeois, qui commence à railler le passé chevaleresque et catholique, se laisse peu à peu émouvoir par son propre récit. . Après avoir débuté par se moquer de tout il finit par adresser à la Madone une prière si solennelle qu'il est impossible de ne pas la prendre au sérieux. Le Voltaire de la fin du moyen âge est encore à genoux. » (Quinet, *op. cit.*, p. 154.)

Carducci proteste et il déclare, sans daigner discuter, que Pulci, « s'il n'est pas suspect de tendresse pour les sentiments chevalesques, n'a pas non plus l'intention de les parodier, et qu'il n'est pas plus burlesque que romanesque. »

Nous retrouvons dans les dernières pages, si solides et si brillantes, d'autres réminiscences de Quinet. Comme celui-ci, Carducci dresse, à l'extrémité de cette longue avenue, les deux figures affrontées de Machiavel et de Savonarole, mais il les dessine avec plus de fermeté et caractérise le rôle de ces deux hommes avec une précision qui révèle une étude directe et approfondie des textes [1].

De cette étude, trop longue, je ne voudrais tirer que des conclusions limitées, mais autant que possible sûres.

Quand Carducci, en 1863, traça une première esquisse de l'histoire de la Renaissance, il négligea les grands ouvrages, dont il devait pourtant connaître l'existence, de Voigt et de Burckhardt (parus respectivement en 1859 et 1860), ce qui s'explique suffisamment par les préventions qui l'animaient alors contre la pensée germanique et son ignorance presque complète de la langue allemande [2]. Quand, cinq ou six ans plus tard, il reprit cette esquisse, il les négligea pareillement, malgré la facilité plus grande qu'il eût eue à en prendre connaissance. Je ne puis croire, en effet, que les ayant lus, il n'eût pas utilisé l'immense quantité de faits nouveaux que l'un avait versés dans la circulation et n'eût pas été amené à dire son avis sur l'original système développé dans l'autre. Dans les Discours comme dans la Préface à Politien, il se contente de sa pro-

1. La phrase « La riforma puramente religiosa era riservata ad altri popoli più sinceramente cristiani » (p. 153) est, comme l'a remarqué M. Maugain, une sorte de résumé de deux chapitres de Quinet (livre III, chap. I et II). Les jugements, au reste, ne sont pas identiques : Machiavel paraît à Carducci (Discours V) plus penseur, à Quinet plus patriote.

2. A propos du cinquième centenaire de Dante, célébré à Florence en 1865 avec la solennité que l'on sait, Carducci avait projeté de faire une étude d'ensemble sur les plus récents travaux relatifs à l'œuvre du grand poète; mais il crut devoir laisser de côté tous ceux qui étaient rédigés en allemand, parce qu'il ne connaissait alors, écrira-t-il en 1873, « que très peu de chose ou rien » (*poco o nulla*) de ces travaux (*Studi letterari*, p. 241, note à l'article *Della varia fortuna di Dante*). On peut voir, au reste, par le début de la lettre du 13 mars 1864 (*Lettere*, p. 76) combien la grammaire allemande lui était alors peu familière.

fonde connaissance de la littérature toscane et des lumières que lui fournissaient les critiques italiens et français. Aux premiers il emprunta surtout des faits, aux seconds des idées et une forme de pensée. Et je ne puis m'empêcher de reconnaître que l'emprise de ceux-ci a été, en somme, fâcheuse : Carducci reste suspendu, hésitant, entre deux méthodes, la méthode purement historique et critique, dont il avait l'intuition et dont il trouvait, en France même, au moins un modèle tout récent, et la méthode abstraite et philosophique des Quinet et des Michelet, qui le fascine et l'entraîne à d'aventureuses généralisations. C'est à leur exemple qu'il traite l'histoire comme un théorème, qu'il fait ces gageures chimériques de retrouver les lois qui règlent le développement d'une littérature et d'une société, de déterminer la part d'impondérables influences, d'enfermer un génie, une époque dans une formule ; c'est sous leur influence, pour tout dire d'un mot, que cet irréconciliable ennemi du romantisme en art et en poésie reste en critique (je ne parle, bien entendu, que des Discours) un romantique inconscient.

A. JEANROY.

QUELQUES NOTES

SUR « JEAN REBOUL ET L'ITALIE »

A M. H. MAZEL, en souvenir de Canonge.

Dans un petit travail qui porte le titre : *Una canzone popolare del Parzanese e l'Ode alla Croce di Giovanni Reboul,* un collaborateur des *Studi di filologia moderna*, M. Domenico Santoro, s'est, aux fascicules 1-2 de cette *Revue* pour 1912, posé, sans aboutir à la résoudre documentairement, l'intéressante question suivante : Comment le « poète-boulanger » nimois, dont certain *Manuale della colta giovinetta* publié à Modène postérieurement à l'année 1864, contient une ode *A la Croix*, a-t-il pu influer sur la muse du poète-abbé d'Ariano au point que la pièce de ce dernier, *La Croce* — l'une des plus populaires parmi les *Canti del Povero* de 1851 — semble n'être que la presque littérale version des strophes qu'à la suite du *Manuale* susmentionné, M. Santoro attribue résolument à Jean Reboul, sans cependant les avoir trouvées dans ce qu'il croit être les deux seules « *raccolte delle sue Poesie, l'una del 1836, l'altra del 1842* », déclarées « *oggi rarissime* »? Et c'est ainsi que l'érudit italien en vient, d'induction en induction, à écrire ces lignes : « *Ora, appunto in quel periodo che va dal' 30 al' 48, il movimento letterario francese s'era fatto larga strada nell' Italia meridionale, e se ne vedono palesi le tracce, nei giornali e nelle strenne napoletane, quali l'« Omnibus », l'« Iride », la « Sirena », cui collaborava una pleiade di scrittori del Mezzogiorno, e tra questi il Parzanese; e appunto negli anni intorno al' 41 egli componeva le « Armonie italiane », che fin nel titolo e in parecchie poesie mostrano la sua familiarità coi Romantici d'oltr' Alpe : col Byron, con Victor Hugo, ma sopratutto col Lamartine, del quale,*

più che degli altri, lo affascinava, per affinità di sentimento, la casta dolcezza, il vago misticismo, l'indefinita malinconia. Non son meno di otto le « Armonie » che, a giudizio del Galletti (di una l'autore stesso confessò la derivazione dal « Viaggio in Oriente »), « sembrano attestare in particolar modo l'imitazione o l'ispirazione lamartiniana » (cfr. : Galletti, L'opera di V. Hugo nella lett. it., in « Giorn. Stor. della Lett. ital. », 1904, suppl. 7, pp. 68 sgg.). È tutt' altro che improbabile pertanto che, diffusasi anche in Italia la fama del Reboul, il Parzanese, ammiratore e seguace di Colui che lo aveva rivelato, cercasse di conocerne l'opera, e accostatosi a quella fonte, qualcosa ne attingesse, attratto dalla comunanza degl' intenti poetici : anch' egli infatti considerava la poesia, più che come arte, come santa missione, e poteva far suo il canone espresso dal Reboul in questi versi :

La vanité n'a point commandé mon délire,
J'ai chanté pour les malheureux ! »

Il ne saurait être question, de notre part, de refaire le travail de M. Santoro, en lequel nous saluons de grand cœur le premier érudit italien contemporain qui se soit soucié de la personne et de l'œuvre de Jean Reboul. Notre ambition serait simplement d'apporter un premier *confirmatur* à la thèse, parfaitement exacte, que la renommée de Reboul étant fermement assise, au delà des Alpes, dans l'estime de maints littérateurs, et non des moindres, — on le verra tout à l'heure pour deux d'entre eux, — il était, en somme, tout naturel que le Parzanese lui rendît l'hommage spontané d'une presque servile adaptation..., si tant est que d'adaptation de Reboul il s'agisse, en toute cette affaire.

Sera-t-il téméraire d'affirmer que, si l'on ne connaît plus aujourd'hui en Italie l'œuvre de Giuseppe Perticari, l'on a toujours ignoré, en France, jusqu'à son nom? Et ce, manifestement, malgré les dédicaces de Canonge, dont il va être question. Son frère, qui a eu un article au tome LXXVI (*Supplément*, Paris, 1844) de la *Biographie Michaud*, signé d'A[lb]y [René], a été sauvé de l'oubli grâce à son union avec

la fille de Monti, plus peut-être que par sa production et sa proclamation, en 1817, de l'unité politique de l'idiome italien. Lui, est tombé dans le noir barathre de l'indifférence, et si M. Ernesto Masi, dans *Parrucche e Sanculotti* (Milano, Treves, 1886), a pu citer, page 260, la *Risposta ad un' apostrofe del poema intitolato la Feroniade*, — faut-il noter que ce poème de Monti, commencé en 1828, est resté incomplet? — n'est-ce point parce que, de cet « *opuscolo divenuto ora rarissimo* », il avait eu, par le marquis G. Ferraioli, communication d'un exemplaire de l'édition napolitaine de 1833? M. le professeur Emilio Martini, *bibliotecario capo* de la *R. Biblioteca Nazionale* de Naples, a bien voulu faire relever pour nous celles des œuvres de celui qu'il appelle « *uno scrittore ignoto ed oscuro anche fra noi* », que conserve le dépôt qu'il dirige, et c'est grâce à son secours que nous sommes à même de donner la liste, incomplète, qui suit. On verra qu'il y manque, en particulier, et la *Risposta* ci-dessus, et le *Carme* de 1837, et la traduction du *Musée de Versailles*, et celle de *l'Ange et l'Enfant*, et l'« *Interprétation* » du *Dernier Jour*, envoyée en 1844 à Reboul et à Canonge. Telle quelle, elle n'est, toutefois, pas sans quelque intérêt de rareté :

Lucifero sconfitto alla capanna di Betlemme, canto eroi-comico (Napoli, dalla tip. di Francesco Fernandes, 1826, 14 pp. in-12); *Versi italiani ed interpretazioni latine ad elegio della sig. Giuditta Pasta*[1] (Napoli, dalla tip. di Francesco Fernandes, 1826, 10 pp. in-4°); *Interpretazione italiana dell' anonima elegia latina intitolata « questus in uxorem*[2] » (Napoli, presso D. Sangiacomo, 1826, 30 pp. in-8°); *Il caletere punito, canto eroi-comico*[3] (Napoli, dalla tip. Rusconi, 1828); *Per novella costellazione, canto eroi-comico* (Napoli, Rusconi, 1828, 24 pp. in-12); *Al Sig. Giuseppe De Marini, che superato il pericolo di morte auguratissimo ritorna sulle scene de' Fiorentini in Napoli, Inno* (Napoli, Rusconi, 4 pp. in-12°); *Per l'onoranda memoria di Francesco Saverio de Rogati, elegia latina* di Ferdinando Falciani, con

1. Le traducteur latin est Ferdinando Falciani.
2. Avec, à la suite, d'autres vers de Perticari et Falciani.
3. Avec, à la fin, une épigramme latine de Tarquinio Vulpes.

parafrasi italiana (Napoli, Fernandes, 1828, 20 pp. in-8°); *Per la recuperata salute del secondo Roscio d'Italia*[1], *Ode* (Napoli, Rusconi, 1828, 16 pp. in-12°); *Al genio partenopeo, odi sul novo edifizio reale di S. Giacomo o sia palazzo de' ministeri di stato* (Napoli, pei tipi della *Minerva*, 1829, VI et 48 pp. in-12°); *Atto generoso della celebre cantante signora Sontag a favore di un musicomaniaco, Capitolo* (Napoli, tipi de' fratelli Raimondi, 1831, 10 pp. in-8°); *Elogio ad una gentil donna bavarese che ha perorata e vinta importantissima causa a favore degli spettatori ne' teatri di Monaco* (Napoli, frat. Raimondi, 1831, 8 pp. in-8°); *Il trigesimo giorno di maggio dell' anno 1832. A Partenope, Ode* (Napoli, frat. Rusconi, 1832, 20 pp. in-12°); *Fantasia diretta alla nave francese La Belle-Poule, che partirà per traslatare dall' isola di S. Elena a Parigi le ceneri di Napoleone* (Napoli, Gaetano Rusconi, 1840, 8 pp. in-8°); *Cantica in morte di S. A. R. Maria d'Orléans, duchessa di Wurtemberg*[2] (Napoli, G. Rusconi, 1841, 138 pp. in-8°); *Alla onoranda memoria di Tarquinio Vulpes, Elegia* (Napoli, Marco, 1836, 8 pp. in-8°); enfin, sous le pseudonyme d'*Alersi Micenio*, un *Augurio di felicità offerto al novello Café de l'Europe dall' anno giovinetto 1842* (Napoli, Rusconi, 16 pp. in-12.)

Mais, avant de parler des relations de G. Perticari et de J. Reboul, quelques détails préliminaires s'imposent. Dans un très volumineux travail : *Lamartine et Dumas père parrains littéraires de Reboul*, qui paraîtra dans le *Mercure de France* en 1913, nous insistons sur l'influence qu'exerça à Nimes, sur le développement des facultés littéraires de notre poète, le salon de Mme Périé-Candeille, aux dernières années de la Restauration[3]. Et c'est là aussi que Jules Canonge rencontra cette

1. Il s'agit de l'acteur Giuseppe de Marini.

2. C'était, comme on sait, la fille de Louis-Philippe, morte à vingt-cinq ans à Pise, en 1839. Dans une note, G. Perticari dit : « *La sempre degna di onoranda memoria principessa Maria d'Orléans, duchessa di Wurtemberg, generosamente s'incaricò di presentare a S. M. Filippo I Re de' Francesi (suo affettuosissimo genitore) un mio carme che celebrò la tanto sospirata vittoria, conseguita nella conquista di Costantina il 13 ottobre 1837 dall' invitto esercito francese. La Sovrana clemenza si piacque di rimunerare la mia tenue offerta con una magnifica medaglia d'oro diretta da una epistola annunziatrice del suo aggradimento.* » Pour la *Cantica*, G. Perticari s'était documenté dans la *Notice historique sur la princesse Marie d'Orléans*, d'E. Sazerac.

3. Périé, conservateur du Musée Marie-Thérèse et grand amateur d'art — sa collection était célèbre — a illustré, en 1832, d'un dessin inédit que nous possédons

Louise Révoil, dont le père, avant de s'établir à Marseille, avait passé sa jeunesse à Naples, et qui devait plus tard illustrer(?) le nom de Colet, son mari. Devenue, à la suite d'une romanesque rencontre, la muse de l'ex-*Belle Fermière*, elle a soin, dans sa première lettre à Canonge, le 19 mai 1833, de mentionner les Périé, et Canonge, dans ses *Préludes* de 1835, célèbre, lui aussi, p. 60-61, les « *dons du génie, la sagesse, la poésie* » de Mme Périé, ainsi que, dans un *Envoi*, son amie, p. 110-113, pour, dans le volume de 1839 dont nous allons parler, lui dédier une demi-douzaine de poésies. Elle, d'ailleurs, le payait de retour, comme en fait foi le ms. 492 de la *Bibliothèque municipale* de Nimes, ainsi que ses *Fleurs du Midi* de 1836, où la *Réponse à un poète*, datée 1832 au lieu de 1833, s'adresse à Canonge. Dans son curieux récit: *Deux mois d'émotion* (Paris, 1843), elle nous montrera Canonge, fervent de l'admirateur nimois de Beethoven, Im-Thurn (p. 125), lui expliquant, en 1842, les Arènes au moyen de descriptions des poètes latins, qu'il traduisait à son ignorance (p. 137), cependant qu'en guise de revanche, elle citait à Reboul, qu'elle visitera dans sa légendaire demeure de la rue de la Charretterie, ses « *beaux vers* » à Lamartine (p. 131 et pp. 143-144)[1]. Elle avait appris depuis

la pièce de Reboul sur l'*Aumône*. Ce dessin représente un intérieur de tisserands de soie à Nimes à l'époque du chômage et a pour légende les vers de Reboul :

Pénétrez aux réduits de ces tristes familles, etc.

Nous rappellerons, comme précision peu connue, que c'est au n° du 5 juin 1817, p. 608, du *Moniteur* que Mme Candeille (alors mariée à Simons) a repoussé les allégations de Mercier (dans le *Tableau de Paris*) relativement à sa légendaire participation à ce qu'elle appelle les « *saturnales de 1793* ».

1. Dans une lettre inédite écrite à son arrivée à Paris, H. Colet, non encore marié, disait à Reboul: « Paris, ce 20 juin 1834. Monsieur, j'ai bien regretté de m'éloigner de Nismes sans avoir eû le plaisir de vous voir, une lettre de M. Berton vint m'arracher, pour un espoir de gloire, a ce pays que je chéris tant. la, est un soleil qui brule et vivifie; la est un ciel toujours d'azur. la aussi sont de jeunes filles, des vierges qu'on ne retrouve que dans les cieux. oh! quelle gloire me donnera tout le bonheur que je laisse à Nîmes; Nimes, dont le souvenir me réchauffe encore. le concours allait s'ouvrir. de jeunes rivaux pleins d'une noble ardeur, comme moi jaloux de gloire et d'avenir, se presentaient dans la lice. leur âme s'etait retrempée des brouillards de la Seine; la mienne brulait encore des feux du Midi, Je pleurais de regret, et ces larmes d'amour arrosaient le laurier sacré; Je pensais a mes amis, et ce doux souvenir elevait mon âme. Si j'invoquais ma deité, Paris s'effaçait à mes yeux, et ma riante occitanie venait me bercer des songes les plus voluptueux; que j'aime bien mieux vaincre en Nimois, que de devoir une couronne a l'art froidement combiné..... *comme un autre*... — Mais vous, mon Cher Compatriote, votre gloire a volé jusqu'a dans la Capitale. on m'a parlé de vous avec veneration.

longtemps à admirer le poète boulanger, car nous possédons deux lettres d'elle à Reboul, écrites à Servanne les 13 et 27 juillet 1832, où elle implore les conseils et le patronage du chantre de l'*Ange et l'Enfant*, et se réjouit, lors d'un voyage projeté à Nimes, de pouvoir lui communiquer de vive voix ses sentiments de piété attendrie et d'être présentée par lui à son ami, Paul Chastan, le délicat poète du *Coquelicot* et de l'*Évocation*. Que si, cependant, Canonge, dans la réédition de 1847 de son recueil de 1839, a supprimé les 6 dédicaces à Mme Colet — dans l'*Envoi* qui accompagnait celle de *l'Abbaye de Montmajour* (éd. de 1839, p. 361-362), il l'avait exaltée avec une ardeur extrême:

A vous, si généreuse, à vous dont l'amitié
Des tourmens du poète a su prendre pitié, etc.

et le *Publicateur d'Arles* (1839, p. 51-52), reproduisant la pièce, avait défini Mme Colet la « *belle personnification dé la muse des Troubadour de Provence* » ; — que si, dans la réimpression

vous êtes grand de renommée; aussi viens-je me refugier sous vos ailes protectrices; defendez moi contre l'orage: J'approche du port; qu'il serait cruel de faire naufrage. vous m'aviez presque promis quelques chants. J'ose les reclamer aujourd'hui. ma muse est encore faible; il lui faut un soutien, et c'est a vous que je viens le demander. plein de confiance entre votre generosité, Je me flatte d'avance d'obtenir cette faveur, et ai l'honneur de me dire pour la vie

votre dévoué serviteur et sincere admirateur
Hte Colet.

P.-S. Mes amitiés, je vous prie a Signor Gervais — te jettaraï per la fenestre..... Je m'etais servi de ce chant (dans ma scene de concours) dans un moment, ou le templier enleve sa belle au bruit du beffroi. eh! c'etait joliment dramatique. un jour nous l'entendrons a Nîmes. il est inutile de vous apprendre ce que vous savez peut-être deja. que J'ai obtenu le Deuxieme Grand prix de Rome et que de plus Je suis nommé professeur de composition au conservatoire de musique. voila, si je ne me trompe un commencement d'honneur; et un empechement a mon retour a Nîmes, au moins cette année. quel dommage! il est si beau, mon Nîmes! c'est que, voyez-vous, je le prefere a tout, a tout, meme a *paris*, même a *Rome*; elles sont si jolies... J'oubliais encore, bien des choses a M. Bechard, si vous avez occasion de le voir. *H. Colet.* mon adresse est: 11, rue des trois bornes. Paris. — quoique je n'aie pas le plaisir de connaistre votre famille, veuillez lui presenter mes respects. » — On rechercherait vainement le moindre détail précis sur la jeunesse et le mariage de Louise Révoil dans l'article qu'a publié sur elle un écrivain suisse, collaborateur de la *Gazette de Lausanne*, M. J. de Mestral-Combremont, aux nos du 25 juillet 1911 et 10 mars 1912 de la *Grande Revue*, sous le titre : *Madame Louise Colet.* Voyez, par contre, ce qu'écrit sur elle M. le marquis de Ségur, dans son livre : *Parmi les cyprès et les lauriers*, Paris, 1912, in-8°, (p. 49-91) : *Une Muse, Mme Louise Colet* (texte d'une conférence donnée à la Société des Conférences le 14 février 1910. Il n'y a là rien non plus sur les rapports de Mme Colet avec les Nimois). M. M. Scherillo a, très à propos, su tirer parti de *L'Italie des Italiens*, pp. xx, xxii et xxvi (*note* 1) de son discours sur *Manzoni et Cavour*, dans la seconde édition (Milano, U. Hœpli, 1911) de : *Le Tragedie, Gl'Inni Sacri, le Odi di A. Manzoni.*

de 1856, il a cru devoir, d'après un procédé cher à son ami Théodore Aubanel, affubler cette *Abbaye de Montmajour* d'une dédicace nouvelle : « *à M. L. Jacquemin* » (*Ginèvre, tradition florentine, suivie de Légendes et Poèmes* [Paris, 1856], p. 126); que si, enfin, dans ses *Lettres choisies dans une correspondance de poète, communiquées à ses lecteurs par celui qui les a reçues Jules Canonge 1831-1866* (Paris, Tardieu, 1867), il n'a rien donné de sa correspondance avec l'auteur de l'*Italie des Italiens*, c'est que, très préoccupé d'une gloire qui, après s'être annoncée brillante aux débuts de sa carrière, se faisait de plus en plus parcimonieuse à mesure que s'approchait le terme de son existence, Canonge, devenu le plus scrupuleux des catholiques orthodoxes après avoir un moment frisé le libéralisme, ne pouvait afficher une amitié, même ancienne, avec la femme qui brûlait, d'un cœur si joyeux, ses anciennes idoles... Il faut, après cette longue, encore que nécessaire digression, en revenir au comte Giuseppe Perticari.

Dans sa séance du 30 mai 1839, l'Académie française avait, sur les instances de Népomucène Lemercier, couronné un poème de circonstance sur le *Musée de Versailles*, où une allusion délicate à la Jeanne d'Arc sculptée par une artiste royale, Marie d'Orléans, semblait solliciter les suffrages académiques :

C'était une blanche statue,
Vierge guerrière revêtue
De l'armure des anciens rois, etc. [1]

Mme Colet, en relations, par son père, avec Perticari, lui avait envoyé cette bluette, que l'inauguration du *Musée* de Versailles rendait d'autant plus piquante — le *Courrier du Gard* du 2 février 1841 affirmera encore que « tout le monde connaît le *Poème sur Versailles* » — et le brave comte s'était empressé de mettre en italien cette œuvre où, dira un journal de Naples, dont l'extrait est conservé au f° 17 du vol. 34.297 à la *Bibliothèque* de Nimes, « *molte bellezze... si ammirano* ». Sur quoi Canonge,

1. P. 228-238 des *Poésies complètes de Madame Louise Colet* (Paris, Gosselin. 1844). Mais la pièce avait été publiée dès 1839, sous forme d'une plaquette de 16 pages grand in-8°, à Paris, de l'imprimerie de la veuve Dondey-Dupré.

alors au plus fort de son amitié avec la poétesse, avait imité son exemple et expédié, en même temps qu'à l'*Institut de Correspondance archéologique* à Rome, un exemplaire de *Le Tasse à Sorrente, Terentia, le Monge des Iles d'Or, Poëmes, nouvelle et impressions par Jules Canonge, précédés d'une lettre de M. A. de Lamartine et d'une épître inédite par M. Jean Reboul* (Paris, Gosselin, 1839) au comte, résidant à Naples. Nous n'avons pas à juger ici ce premier grand recueil des poésies de Canonge qui, déjà, y manifestait, et sur le titre même, cet amour effréné de la réclame — la lettre de Lamartine, quelconque (p. 192-193), n'était qu'un accusé de réception remontant à juin 1831, déjà publié dans plusieurs journaux, et l'épître extorquée à Reboul avait paru dans la *Semaine Littéraire*, supplément de la *La Quotidienne*, du 28 janvier 1839 [1], dont toute sa vie il sera victime. Détail caractéristique de l'époque — nous avons progressé, depuis ! — le critique du *Moniteur*, et futur bibliothécaire du Sénat sous l'Empire [2], ce P.-A. Vieillard, qui, au numéro de mai 1838 des *Annales de la littérature et des arts* (t. XXXI, p. 107 *seq.*), prophétisait, dans un article sur les *Poésies* de Ch. Nodier, le retour au classicisme, et, dans le *Moniteur* des 30 avril, 24 mai, 11 et 19 juin 1830, mesurait (tel M. Pierre Lasserre, de nos jours) la portée et la durée de l'« émeute » romantique, n'hésita pas, malgré la bienveillance dont son cœur débordait pour le jeune « moraliste-poète », à reprocher vivement à Canonge ce *bluff* liminaire : « Qu'un poète qui n'a point encore gagné ses éperons, à son entrée dans la lice, choisisse pour parrains des champions déjà illustrés dans les tournois littéraires, rien de plus convenable, ou du moins rien de plus ordinaire ! Il n'y a donc lieu de critiquer ici l'insertion de ces espèces de brevets de capacité dans le corps même de l'ouvrage ; mais nous ne saurions trop nous élever contre ce *charlatanisme de l'affiche* qui va jusqu'à inscrire une pareille recommandation sur la couverture d'un livre. Ici, l'inconvenance est d'autant plus flagrante que la

1. Le recueil de Canonge est annoncé sous le chiffre 996 au numéro du samedi 23 février 1839 de la *Bibliographie de la France*, vol. in-8° de 24 feuilles 3/4, 6 francs.

2. Voyez, dans le *Moniteur* du 25 mai 1817, p. 576, un très curieux témoignage sur ses antécédents royalistes.

lettre de M. de Lamartine, en réponse à une brillante épître de M. Canonge, dans sa forme obligeante et polie, ne va guère au delà des termes d'un accusé de réception. Il est, en vérité, trop au-dessus du talent du jeune poète de se faire un titre auprès du public d'un procédé dicté par la plus stricte bienséance. Quel que fût ici l'honneur du pavillon, il n'était pas nécessaire de lui faire couvrir une marchandise de si bon aloi » (*Le Moniteur*, 4 décembre 1839, p. 2095-2096). Ce qui doit faire l'objet de notre examen, c'est ce *Tasse à Sorrente*, poème en cinq chants et un épilogue dédié à « *ma sœur A...* » — l'une des trois sœurs de Canonge — en ces termes : « C'est ton âme que j'ai étudiée pour peindre celle de la sœur du Tasse ; c'est donc à toi, ma sœur, que doit être dédié ce poème ; je te l'offre, certain qu'en des jours mauvais je trouverais dans ton affection la haute intelligence et le pieux dévouement de Cornélia... » Canonge déclarait ensuite, sans mentionner Ginguené — précurseur redoutable — n'avoir pas voulu faire œuvre d'historien, mais, cependant, bien qu'ayant usé, pour les détails, de la liberté que lui conférait une conception de son imagination, avoir fidèlement reproduit les principaux traits de la figure du Tasse : « c'est-à-dire : le poète, l'amant, le chrétien superstitieux, le frère, le malade, et même, il faut bien l'ajouter (car il avait tant souffert), par moments aussi, l'insensé. Ce que j'ai voulu peindre, c'est le drame qui se passe dans l'âme de tout poète, drame dont la vie du Tasse m'a offert le type le plus éclatant et le plus complètement douloureux. Ce que j'ai voulu chanter, c'est l'épopée de la famille; et nulle part je n'ai trouvé pour cette œuvre un cadre plus touchant à la fois et plus imposant que cet épisode d'une illustre et déplorable carrière. » Le Tasse, proscrit, s'échappant de prison et retrouvant à Sorrente sa sœur Cornélia, près de laquelle il reste, à chanter la mer, le soleil, la patrie, pendant quatre chants ; après quoi, sans que l'on sût au juste pourquoi, une fuite brusque hors de cette retraite fleurie et, à l'instant où le triomphe s'apprête pour lui à Rome, la réclusion volontaire et la mort au couvent de St-Onuphre : tel était le sujet de cette élégie à prétentions d'épopée, où la faiblesse d'une

conception bizarre n'était pas compensée par l'éclat de peintures tracées à la suite d'une vision personnelle des lieux où se déroulait l'action. Précipitation, ou, si l'on veut, manque de maturité poétique, avec, comme conséquence, une absence totale d'intérêt et de mouvement dramatiques : tout Canonge était là, en ces pages d'une facilité trompeuse, en ces 1200 vers hâtifs, abondant — et ce sera toujours le cas pour les brillantes improvisations qu'il ne cessera de retoucher en les consécutives rééditions d'ouvrages dont le débit était d'autant plus assuré que le plus grand nombre s'écoulait en cadeaux et que l'auteur payait les frais d'impression — en beautés de détail, qui font d'autant plus regretter la faiblesse de l'ensemble. L'œuvre, quatre fois réimprimée — en 1847, 1856, 1859, 1865 — a inspiré assez sensiblement la pastorale dramatique de l'élégant et charmant marquis Auguste de Belloy, en trois actes et en vers, jouée le 9 février 1857 à l'Odéon, et qui n'a pas seulement le titre de commun avec *Le Tasse à Sorrente*, mais encore des données concrètes, tels le départ du Tasse, motivé, dans l'une et dans l'autre, par une lettre, et cette tirade où réapparaissent, dans le même ordre, les mêmes pensées et d'identiques sentiments[1]. Les critiques du temps — *v. gr.* Félix Mornand (*Illustration* du 14 février 1857), Moreau (*Union* [ancienne *Quotidienne*] du 7 mars 1857), A. Péladan père (*France Littéraire* [Lyon], 28 mars 1857, p. 409), un anonyme (*Assemblée nationale* du 25 avril 1857), et Casimir Bousquet (*Gazette du Midi* de Marseille, 1857, au feuilleton : *Publications nouvelles. II. Poésies*) — ne s'y trompèrent pas et on lira sans doute avec plaisir ce qu'écrivit à ce sujet M. Ernest Daudet — voyez un autre article de lui, non moins oublié, sur *Pradier et Ary Scheffer*, notes et souvenirs de Canonge, dans *L'Union* du 10 janvier 1859, qui prouve que le frère d'A. Daudet était alors en relations suivies d'amitié avec Canonge — dans la *Gazette de Lyon* du 16 avril 1857 :

« Nous ne finirions pas si nous voulions citer une à une les pièces dignes d'éloges ; aussi arrivons-nous rapidement à

1. Nous possédons cette brochure de 86 pages in-18, parue à Paris en 1857 chez Charlieu : *Le Tasse à Sorrente, 3 actes en vers, par le marquis de Belloy.*

l'œuvre qui forme, avec *Ginèvre*[1], la partie capitale de ce livre. Nous voulons parler du *Tasse à Sorrento (sic)*. La publication de ce poème eut lieu, pour la première fois, en 1839 et valut à son auteur l'admiration du plus grand nombre et des encouragements que justifie bien le mérite de l'œuvre en général[2]. Il y a quelque temps, M. le marquis de Belloy faisait représenter sur la scène de l'Odéon, et sous ce même titre : *Le Tasse à Sorrento,* une comédie en trois actes et en vers, dont le sujet est aussi tiré de la vie du grand poète. Nous ne connaissons que par la critique l'œuvre nouvelle, qui nous a paru, dans quelques-uns de ses détails, se rapprocher du poème de M. Canonge. Toutefois, et tout en félicitant M. de Belloy du succès que sa poésie a obtenu, nous croyons qu'il n'était guère possible de traiter un pareil sujet avec plus de bonheur que l'a fait le poète nimois. Son poème, qui nous raconte les derniers jours du chantre immortel de la *Jérusalem*, renferme, à côté de quelques imperfections, des beautés de premier ordre. » Suit l'analyse de l'œuvre, illustrée de citations de passages que l'auteur juge remarquables, et la conclusion : « Ce n'est pas là

1. Cette *Ginèvre* reprend — soi-disant d'après une complainte trouvée en feuilles éparses par Ingres chez un bouquiniste à Florence — la légende florentine traitée déjà par Hunt (Leigh), immortalisée dans le *Rienzi* de Bulwer-Lytton et attifée en opéra, avec musique de Halévy, par Scribe, sous le titre de *Guido et Ginevra (ou la Peste de Florence)*. On connaît moins la *Ginevra, ou la Peste de Florence*, drame en cinq actes, du curieux littérateur et bibliophile François-Joseph Grille (1838). Les *Annales Romantiques. Recueils de morceaux choisis de littérature contemporaine* (Paris, Louis Janet, 1836), contiennent, pp. 24-41, une *Ginevra, nouvelle Florentine*, signée *Spindler*, qui doit être une traduction de l'allemand du fécond Karl Spindler.

2. Ceci — du moins quant à la première partie de l'affirmation — peut passer pour exact. Nous connaissons, parmi les jugements publiés en 1839 et 1840 sur le livre de Canonge, ceux de la *Gazette de France* (feuilleton signé: *M. B.*, où l'on reproche à l'auteur sa dévotion pour Louise Colet : « Il est fâcheux que M. Canonge. . ait adressé tant d'épîtres à Mme L. Collet *(sic)*-Revoil... »), la *Quotidienne* (feuilleton de Th. Muret), le *Courrier Français*, l'*Écho Français*, le *Voleur*, le *Charivari* (no du 4 mai 1839, où *H. L.* fait de Canonge un disciple de Reboul), le *Temps*, le *Cabinet de Lecture* (no du 31 mars 1839, où Ch. Villagre reproche à l'auteur « cette philosophie nuageuse, ce mysticisme rêveur, ce poétique spiritualisme » à la Lamartine), la *France Littéraire* de Paris (1840, p. 102-108, où *A. D.* se livre à une charge à fond contre... l'enjambement), la *Revue du Nord* de Lille (1840, p. 244-250), l'*Orléanais*, l'*Art en Province* (Moulins), la *Gazette d'Auvergne*, le *Courrier du Gard*, la *Gazette du Bas-Languedoc* (Nimes), la *Revue de Nimes* (1839, p. 43-45), l'*Écho des Cévennes* (Le Vigan, no 153), la *Gazette du Midi*. Les *Préludes* avaient été loués, à notre connaissance, par le *Voleur*, le *Courrier Français*, l'*Artiste*, la *Quotidienne*, le *Journal de Paris*, l'*Ami de la Famille*, la *Paix* (1837, correspondance de Nimes), la *Revue du Nord*, l'*Album de la Creuse*, le *Courrier du Gard*, la *Gazette du Bas-Languedoc* et la revue *Le Midi*, alors publiée à Marseille par A. de Retz.

une poésie banale ou vulgaire. Elle retentit jusqu'à l'âme et prouve une fois de plus que lorsque le poète s'inspire du *beau*, du *vrai*, du *bien*, sa pensée, au contact de ces généreux principes, jaillit plus grande et plus majestueuse...... M. Canonge se montre spiritualiste, et s'il n'a pas toujours les qualités de l'école romantique moderne, il n'a d'aucune manière ses nombreux défauts. Il porte haut le drapeau de l'art dont il est l'un des plus nobles représentants, et l'on ne doit pas le confondre dans cette multitude de poètes qui battent sans cesse le pavé de la capitale, en quête d'un millionnaire parvenu qui veuille bien, en échange d'un autographe ou d'une dédicace, les inviter à un festin splendide, à une fête brillante, où leur amphitryon les métamorphosera en bête curieuse, pour la satisfaction des rois de la finance réunis chez lui. A l'exemple de Reboul, son compatriote, Jules Canonge a compris la sainteté de sa mission. Il n'a pas quitté sa ville natale, et cherchant le calme et l'inspiration, tantôt dans les richesses artistiques qui l'environnent, tantôt dans les ruines d'Arles, cette vieille Rome du Midi qu'il a si souvent chantée, il s'occupe moins à recueillir de la gloire qu'à accomplir consciencieusement sa tâche. Aussi ses œuvres sont-elles remplies de sentiments généreux qui élèvent l'âme plus haut que la matière et, lorsqu'après l'avoir lu, on ferme l'un de ses volumes, on se sent fortifié par les nobles sentiments qu'il exprime si dignement. »

La réponse de l'*Institut Archéologique* à l'envoi du recueil de 1839 aurait été un « rapport favorable », d'après un entrefilet des *Débats*, conservé au f° 21 du vol. 34.297 susmentionné : « L'*Institut Archéologique* de Rome, après un rapport favorable sur *Terentia*, ou *le Temple de Diane et les Bains romains de Nîmes sous les empereurs*, ouvrage mentionné avec éloge dans ce journal, vient d'en exprimer sa satisfaction à l'auteur, M. Jules Canonge. » Évidemment, Canonge, en inspirant cette note, abusait de la complaisance de la feuille dynastique qui, à l'apparition des *Préludes*, avait annoncé (*vol. cit.*, f° 3) que « la Reine a fait prendre chez l'éditeur Ébrard les *Préludes*, poésies par M. J. Canonge, de Nîmes. Ce joli volume mérite

de fixer l'attention de tous les hommes de goût. » L'*Institut Archéologique* s'était, en vérité, contenté de faire écrire par son bibliothécaire, le Dr G. Abeken, à l'auteur, une lettre un peu embarrassée, que Canonge s'est gardé de publier dans le volume d'épîtres apologétiques, et point toujours fidèlement reproduites, de 1867, mais dont l'original est aux fos 66-67 du ms. 492. Datée de Rome, 8 juin 1839, elle s'excuse du retard mis à répondre sur des voyages divers, accepte pour la bibliothèque le volume, bien que celui-ci ne soit pas strictement scientifique et vu que l'on a consenti à « *concedere un insigne posto anche a quei scritti, che raccomandati dal segno del vero genio, che portano alla fronte, si dimostrano essere in qualche rapporto con quest' alma città, la quale diede origine anche ai splendidissimi e degnamente da Lei celebrati monumenti, di cui si vanta la sua patria.* » *Terentia* n'était, en effet, en sa trentaine de pages, qu'une de ces fantaisies pseudo-classiques à la Chateaubriand — à qui, d'ailleurs, elle était dédiée [1] — où la réalité des connaissances archéologiques de l'auteur — expert surtout pour la période gallo-romaine — se donnait librement carrière dans le brillant décor des ruines de sa cité natale et, parmi elles, de la plus poétique, cette divine *Fontaine* qui réveillera toujours l'admiration du voyageur, pittoresques débris dont la destination primitive suscite les doutes de la science, mais que la foi populaire a consacrés au culte de Diane. La donnée de ce poème en prose adroitement pastichée des *Martyrs*, par la vigueur des touches, d'*Anacharsis*, par l'élégance du trait, et de *Paul et Virginie*, par la suavité des

1. Canonge a reproduit la réponse de Chateaubriand en tête de l'édition populaire de *Terentia* faite, en 1843, à Nimes, chez Giraud, avec des lithographies à deux teintes de A. Giraud, d'après les dessins de Colin, de sa fille Anaïs et d'E. Espion. Cette réponse, dans le style olympien du Chateaubriand dernière manière, se borne à féliciter l'auteur « de vivre sous un ciel pur, au milieu des ruines romaines ». Voyez, sur cette réimpression, la *Quotidienne*, le *Journal de Montpellier*, la *Revue du Midi*, de Montpellier, et la *Gazette du Midi*. L'un des meilleurs amis de Canonge, Isidore Brun, littérateur et poète de Saint-Gilles, vantant, dans le *Courrier du Gard* du 13 décembre 1839, *Terentia*, engageait ses lecteurs à lire et relire le chapitre intitulé : *Bain et toilette de Cynthia*. C'est malheureusement celui où Canonge était le moins original, puisqu'il ne faisait qu'y transposer la prose de Marchangy, dans sa *Gaule poétique*. Combien plus belle est la sobre et plastique description de la *Fontaine* de Nimes par laquelle débutent les *Dieux Familiers* — d'ailleurs si peu « nimois » ! — de Jean Bertheroy (*Supplément* à l'*Illustration*, n° 3183, 27 février 1904)!

nuances, rappelait en son fond la fable de l'antique Héro et de la moderne Velléda, mais seulement quant à la situation principale : celle qui naît de l'infraction des devoirs qu'impose un lien sacré. Nous sommes aux plus beaux temps de la domination romaine dans les Gaules, à l'époque où fleurit dans toute sa splendeur la ville augustale de Nemausus, dont le luxe et la corruption raffinée rivalisent avec la capitale de l'Empire, et qui porte, aujourd'hui encore, à son front moderne — trop « préfectoral », hélas ! et si inférieur, en ce sens, à Arles — de si imposants et de si admirables vestiges de sa prospérité passée. On devine aisément l'usage qu'a fait Canonge d'une situation où un écrivain moins timide eût pu mêler aux péripéties d'un drame saisissant la description vive et vraie des mœurs publiques et privées de cet âge unique, quand la corruption et la décadence sociales se voilaient du moins d'un masque de grandeur et de majesté, et la pourpre noblement drapée cachait la plaie hideuse dont se mourait le colosse romain. Canonge noie de philosophie « élevée » ses développements et la lecture de *Terentia* est pour nous insipide. Cet homme, visiblement, manque déjà sa destinée. Il était né pour devenir le poète légendaire et le chroniqueur de la Provence. Compulsant avec amour les annales des maisons princières de cette terre d'histoire, de celle des Baux, par exemple — dont il a, disons-le à sa gloire, fait connaître l'un des premiers le si typique berceau — il en eût extrait de merveilleuses et touchantes aventures. S'attachant au trait autant qu'au coloris, cherchant dans les combinaisons de l'intrigue l'effet qu'eût accru la magie d'une expression spontanément picturale — sans oublier, néanmoins, le *sæpe stylum vertas* d'Horace — concentrant sur quelques grands sujets la force créatrice de son imagination et les ressources poétiques de son talent, il eût écrit des livres uniques, et la critique, toujours hésitante sur le compte de ce Protée, eût su à quoi s'en tenir, la fermeté décidée d'un ton arrêté et net ne permettant pas à l'éloge de tempérer sa franchise, ou au blâme d'égarer ses censures. Mais, derechef, nous voici loin de Perticari.

(A suivre.) CAMILLE PITOLLET.

BIBLIOGRAPHIE

Francesco De Sanctis, *Storia della letteratura italiana*. Nuova edizione a cura di **Benedetto Croce**. Bari, G. Laterza, 1912; 2 vol. in-16, de 432 et 469 pages (nos 31-32 de la Collection des *Scrittori d'Italia*).

— Même ouvrage — Prima edizione milanese a cura di **Paolo Arcari**. Milan, Fratelli Treves, 1912; 2 vol. in-16, de VIII-367 et 392 pages (l'ouvrage inaugure une série de *Storie delle letterature moderne*).

Aux termes de la loi italienne, la célèbre histoire de la littérature italienne de F. De Sanctis, publiée en 1870-1871, vient d'entrer « dans la seconde période de la propriété littéraire ». Aussitôt, deux éditeurs, au sud et au nord, en offrent au public lettré des réimpressions très soignées, qui ne feront pas regretter l'affreuse édition napolitaine, mal imprimée sur mauvais papier, sans sommaires aux chapitres, sans titres courants au haut des pages et sans index, dans laquelle il fallait jusqu'ici consulter ce chef-d'œuvre. L'édition de Bari, plus coûteuse, se présente sous le vêtement d'une élégance sévère, que la maison Laterza a fait apprécier de tous les bibliophiles, dans sa belle collection des *Scrittori d'Italia;* c'est un plaisir de manier et de lire ces volumes d'une exécution impeccable. La maison Treves, de son côté, a eu le souci d'en répandre dans le public une édition populaire, d'un prix aussi réduit que possible; et pour cela elle a dû se contenter d'un papier plus ordinaire, aux marges plus étroites, entre lesquelles les lignes s'entassent plus serrées; mais les caractères sont très nets, le tirage est soigné, et l'aspect des deux volumes est sensiblement plus agréable que celui de l'ancienne édition napolitaine.

Chacune des deux réimpressions a été exécutée sous la direction d'un critique éminent: M. Benedetto Croce prête l'autorité de son nom à l'édition de Bari, et M. Paolo Arcari, aussi apprécié comme romancier que comme professeur et publiciste, s'est chargé de l'édition milanaise. Ce que ce dernier a fait, pour rendre plus maniable l'œuvre de De Sanctis, est tout à fait inattendu dans une publication populaire comme celle-ci: non seulement il a mis, en tête des divers chapitres, des sommaires reproduits à la table, et des titres courants au haut de chaque recto, mais, dans le texte, toutes les citations d'auteurs

italiens sont accompagnées de renvois simples et clairs, qui seront fort appréciés des étudiants et des lecteurs désireux de se reporter aux œuvres[1], et enfin l'index alphabétique, très copieux, contient certaines indications bibliographiques, assurément très sommaires, mais tout de même précieuses. On ne saurait exiger davantage! — Suivant la règle admise dans toute la collection des *Scrittori d'Italia*, c'est dans une « note » placée à la fin du dernier volume que M. B. Croce nous donne quelques renseignements sur les circonstances dans lesquelles F. de Sanctis composa son Histoire, et sur les éditions de cette œuvre fameuse; personne ne pouvait le faire avec plus d'exactitude et de compétence.

Une question sur laquelle la curiosité du spécialiste était naturellement attirée était celle de savoir si les nouveaux éditeurs oseraient corriger De Sanctis, au moins en note, partout où son information se trouve en désaccord avec les résultats définitivement acquis grâce aux travaux plus récents; il est tout naturel qu'à près d'un demi-siècle d'intervalle certains détails ne soient plus au point. Si, comme il faut l'espérer, la littérature de De Sanctis reste longtemps le livre où les jeunes générations italiennes apprendront à comprendre et à aimer leurs grands poètes, ces menues retouches devront fournir une partie importante du commentaire, la discussion des jugements et des théories formant l'autre; il y a là une inéluctable nécessité que M. B. Croce ne pouvait méconnaître. Pourquoi faut-il qu'il n'ait su s'acquitter de cette partie de sa tâche qu'avec une mauvaise humeur assez plaisante, en affectant de n'avoir rien trouvé à corriger parmi tant d'« erreurs de fait » dont on lui avait rebattu les oreilles, en s'excusant, sans doute auprès des « gens d'esprit », de donner cette satisfaction « aux pédants », en s'en prenant à A. Borgognoni, que la paix du tombeau, depuis bientôt vingt ans, aurait pu protéger contre ces attaques tardives, en reléguant, comme une chose honteuse, ces corrections tout à la fin du second volume, où l'on n'ira pas les chercher quand on lira les premiers chapitres, les plus sujets à caution? Ce ton de contrainte révèle un singulier état d'esprit; et s'il est tel chez M. B. Croce, qui pouvait accomplir ce travail de revision avec autant de piété que de sûreté dans l'information, on se demande ce qu'il doit être chez ses admirateurs, qui n'ont pas tous, tant s'en faut, sa probité intellectuelle et sa profonde culture historique.

En réalité, les rectifications de M. B. Croce, insignifiantes à l'en croire, remplissent quatre pages compactes, composées en caractères

1. M. P. Arcari a bien raison, par exemple, de renvoyer aux poésies de Pétrarque par un numéro, celui qui se lit dans les éditions modernes du Canzoniere, conduites sur le manuscrit original du Vatican, où les pièces sont numérotées de 1 à 366 (voir les éditions Modigliani, Salvo-Cozzo, Carducci-Ferrari, Rigutini-Scherillo, etc.). Mais alors pourquoi maintenir la distinction *In vita* et *In morte*, inutile et inexacte?

minuscules, et l'on peut bien penser qu'il n'y a fait entrer que l'indispensable[1]. Mais ce minimum de corrections nécessaires il fallait le mettre au bas des pages: la critique esthétique la plus forte ne peut rien gagner à propager des notions inexactes, fût-ce sur les points les plus secondaires; cette vérité de bon sens ne devrait pas être mise sous le boisseau par un esprit philosophique de la valeur de M. B. Croce. Si, en face d'une œuvre de critique aussi personnelle que la littérature de F. De Sanctis, les jeunes générations d'Italie n'apprennent pas à pratiquer d'autre critique qu'une admiration béate, il faudra conclure que les hautes leçons de clairvoyance et d'indépendance intellectuelles que leur a données ce maître ont été bien mal comprises.

HENRI HAUVETTE.

Dante Alighieri, *La Vida Nueva* con una introducción del profesor **Miguel Scherillo**, traducida directamente del italiano por **Luis C. Viada y Lluch**. Edición ilustrada con 24 hermosas láminas. Barcelona, Montaner y Simón, 1912; in-8°, 267 pages.

Cette nouvelle traduction castillane de la *Vita Nuova* a été faite sur la récente édition qu'en a publiée M. Scherillo, avec une introduction, des notes et des « Illustrazioni e discussioni » précieuses, et dont le texte reproduit celui de l'édition critique due à Michele Barbi, base aujourd'hui nécessaire de toute étude sur le « libello » de Dante. M. Luis Carlos Viada y Lluch a traduit l'excellente introduction de M. Scherillo; il a largement élagué les notes de ce commentateur, qui, toutes pleines de rapprochements avec les poètes antérieurs, italiens

1. La tendance principale de ces notes (t. II, p. 439-443) est d'excuser De Sanctis plutôt que de le corriger; s'il a écrit (I, p. 109) qu'en 1300 Dante avait 33 ans, M. B. Croce ajoute: « 35, si l'on accepte la date 1265 pour sa naissance »; mais est-on libre de l'accepter ou de la rejeter? — Constamment l'erreur de fait est présentée comme un *lapsus calami;* De Sanctis a-t-il parlé du « Purgatorio di San Patrizio di frate Alberico » (I, 103), M. B. Croce annote: « *Voleva dire:* il Purg. di S. Patrizio e la Visione di frate Alberico » — mais non, *doveva dire;* car la vision d'Albéric était publiée dès 1814; d'ailleurs, ce n'est pas l'intention de De Sanctis qui nous intéresse, mais le fait, et il arrive à M. B. Croce d'interpréter l'intention du critique avec une liberté qui ne persuade pas: ainsi lorsque De Sanctis écrit (I, p. 284) que Boccace a emprunté la matière du *Filocolo* à un roman espagnol, M. B. Croce nous dit: « Il D. S. *voleva dire* che la scena del racconto, in parte, è in Ispagna »; je n'en crois rien, car d'abord la scène, quand elle ne nous transporte pas en Orient, est plus souvent à Vérone (Marmorina) qu'en Espagne, et parce qu'il existe réellement un roman espagnol sur ce sujet; avant les recherches de M. V. Crescini (*Il Cantare di Florio*, 1889, I, p. 84 et sq.), F. De Sanctis pouvait croire ce roman plus ancien que le *Filocolo;* mais M. B. Croce *devait* simplement dire ici que la matière du premier roman de Boccace est empruntée au poème français de *Floire et Blanchefleur.* — Ces minuties et quelques autres n'enlèvent rien à l'intelligence supérieure avec laquelle De Sanctis a pénétré le sens intime des œuvres; mais en l'an de grâce 1912, elles ôtent quelque chose à l'autorité d'un livre que l'on voudrait, avec raison, mettre le plus possible entre les mains de tous ceux qui cherchent à s'instruire sur la littérature italienne.

ou provençaux, lui auront paru trop érudites pour le public auquel il s'adressait; en revanche il en a substitué d'autres, plus rares mais plus développées, dont la matière est empruntée soit aux divers travaux de M. Scherillo sur Dante, soit aux commentateurs plus anciens, G. B. Giuliani, P. Fraticelli; dans ces notes ont aussi trouvé place, de façon très opportune, un certain nombre de poésies traduites de G. Guinizelli (*Al cor gentil*), G. Cavalcanti (*Vedesti al mio parere*, et *Fresca rosa novella*) et de Dante lui-même (*Guido i' vorrei;* st. VI de la canz. *E' m'incresce di me...; In abito di saggia... Deh nuvoletta...; Di donne io vidi...; Morte perch'io non truovo...; Due donne in cima...*). Tout cela forme un ensemble très instructif et bien présenté; on y lit à la fin (p. 193-248) une étude de Milá y Fontanals sur la Divine Comédie, complément nécessaire « pour donner une idée, indispensable, de l'œuvre dans laquelle Dante a exalté la dame de ses pensées, en faisant d'elle la personnification de la Science ». Une objection à ce sujet vient à l'esprit, c'est que cette « lumineuse étude biographique et critique » a été publiée en 1856 dans le *Diario de Barcelona*, et que la réimprimer en 1912 est lui rendre un fort mauvais service; car en ces cinquante-six ans la biographie et la critique de Dante ont été renouvelées de fond en comble; à lire actuellement certaines affirmations de Milá y Fontanals, on peut prendre à la rigueur une leçon de modestie et rien de plus: voilà ce qui reste après un demi-siècle, des écrits d'histoire littéraire les plus estimés! Au reste, il s'y trouve des erreurs qui, à aucune époque, n'ont été excusables[1]. L'information de M. Viada y Lluch, si elle avait été un peu plus large, aurait pu lui conseiller de mettre sous les yeux de ses lecteurs quelque résumé moins démodé du grand poème de Dante; mais il ne paraît guère connaître que P. Fraticelli, G. B. Giuliani, et aussi le *Vocabolario dantesco* de L. G. Blanc[2] d'une part, et de l'autre les excellents ouvrages de M. Scherillo. Il y a là une forte lacune. J'en note une autre, plus extraordinaire, car il s'agit d'Auzias March (*Nota del Traductor*, p. 5), sur lequel M. Viada y Lluch, écrivant à la date du 1er août 1912, ne cite pas la thèse d'Amédée Pagès, soutenue à Paris quatre mois plus tôt,

La traduction elle-même est fort exacte[3], et le sens du texte est

1. Celle, par exemple, qui consiste à dire que Charles de Valois, si tristement mêlé aux révolutions intérieures de Florence, fut « roi de France » (p. 198).

2. Cité p 39, n. 3 pour expliquer qui était Cunizza da Romano, nommée dans l'Introduction de M. Scherillo; on pouvait trouver des explications plus satisfaisantes dans le *Dante-Dictionary* de Paget Toynbee, non seulement sur Cunizza, mais sur les autres femmes citées dans le même passage; à cet endroit, M. Scherillo désigne Matelda comme « Matilde de Hackeborn » p. 40); il eût été bon d'avertir en note que cette identification est exclusivement personnelle à M. Scherillo.

3. Presque trop; c'est ainsi qu'une faute d'impression dans l'*Introduzione* de M. Scherillo (*amen* pour *amem* dans ce vers *Tecum vivere amem, tecum obeam libens*) est fidèlement reproduite (p. 10).

généralement bien interprété[1]. M. Viada y Lluch fait ressortir avec une légitime satisfaction que la *Vita Nuova* se trouve ainsi pour la première fois traduite intégralement en castillan, en prose et en vers. Sur l'opportunité de rendre en vers les poésies de Dante, on pourrait discuter. Nous reconnaîtrons volontiers que les traductions présentées ici, et dues pour une bonne part à M. Jean Luis Estelrich[2], sont habiles et élégantes; mais nous nous faisons une idée un peu différente de l'exactitude avec laquelle il convient de respecter le style de Dante; malgré l'extrême affinité de l'italien et de l'espagnol, on est obligé de recourir, en vers, à des inversions et à des équivalents qui nous paraissent fâcheux; ce n'est pas sans regret, par exemple, que nous voyons le doux prénom de *Monna Bice*, dans le seul sonnet où Dante l'ait conservé (son. 14), remplacé par « la dama Beatriz » (p. 107). Mais ne soyons pas trop exigeants. La publication de M. L. C. Viada y Lluch est fort méritoire; elle est digne des plus sincères éloges par le fait seul qu'elle constitue un sensible progrès sur les traductions antérieures du chef-d'œuvre juvénile de Dante en espagnol.

Grâce aux soins de l'éditeur, le volume se présente sous la forme la plus séduisante; les 24 illustrations sont fort réussies; la plupart reproduisent des œuvres d'artistes modernes, parmi lesquels Dante Gabriel Rossetti occupe la première place; les deux seules œuvres anciennes sont les portraits de Dante, l'un de Giotto, l'autre d'Andrea del Castagno. On trouvera aussi avec plaisir (p. 198) la vue de l'état actuel de la « Casa degli Alighieri », récemment dégagée par l'édilité florentine; j'indiquais ici naguère (*Bull. ital.*, t. XII, p. 273, note 1) que les vues anciennement en usage ne conviennent plus pour illustrer le souvenir de la maison où habitèrent les parents du poète, et où il a dû naître.

Henri HAUVETTE.

Dante Alighiéri, *La Divine Comédie: L'Enfer*, traduction nouvelle accompagnée du texte italien par **Ernest de Laminne**. Paris, Perrin et Ce.

Une traduction de la *Divine Comédie* est une entreprise toujours honorable, mais redoutable, qui demande à la fois beaucoup d'audace et beaucoup de modestie. En dehors de nombreux points obscurs,

1. On pourrait relever quelques légers faux sens; je prends, au hasard, la page 147 : à la première ligne, *no obstante* ne rend pas bien *E però*, qui à cet endroit signifie: « Et à ce propos... »; dans la note 2, « el nombre, *que se le diò*, de Campus Stellae » rend mal la note de M. Scherillo (p. 272, nº 2) qui signifie: « de là, *disait-on*, venait le nom de Campus Stellae ».

2. Dix-sept pièces sont données dans la traduction de M. J. L. Estelrich; les autres sont rendues par M. Viada y Lluch (notamment les quatre Canzoni). Un appendice (p. 157-191) présente au lecteur un choix d'autres traductions dues à des poètes castillans et catalans.

que les commentaires les plus subtils n'ont pas toujours élucidés, la poésie de Dante est une des plus rebelles à la traduction. Elle se défend avec une réserve en quelque sorte jalouse. C'est une langue si dense, si pleine, si hardie dans ses images, si surprenante dans ses raccourcis, si spontanée et pour ainsi dire si instinctive et en même temps si savante et si travaillée, qu'on se trouve dans la douloureuse alternative de trahir et d'affadir le texte ou de torturer son propre langage. Il semble que seul le mot à mot rigoureusement fidèle permettrait de surprendre le poète en plein travail, quand il donne corps à ses visions, pétrit son vocabulaire et forge ses métaphores. Mais ce serait là plaisir d'érudit et d'artiste, qu'il faudrait gagner au prix de longs efforts. Le grand public, qui mérite lui aussi de connaître et d'admirer une des plus extraordinaires créations du génie humain, ne doit pas trouver sa lecture hérissée de trop d'obstacles. Sans doute il faut se garder de la paraphrase et de la platitude, mais il faut faire aussi quelques concessions à la clarté: le poème en définitive n'y perdra rien, puisqu'il deviendra accessible à la masse.

La traduction de M. Ernest de Laminne ne manque pas de mérite. Elle révèle « une longue sollicitude et un grand amour » de l'œuvre. Elle suit le texte avec respect, le serre de près, le rend souvent par d'heureuses trouvailles, en pénètre les nuances avec une louable exactitude.

C'est un travail de haute probité. A vrai dire, c'est autant une édition qu'une traduction, puisqu'une page sur deux est consacrée au texte, accompagné de notes en italien. L'auteur a suivi l'édition de Casini, dont il reproduit même une partie du commentaire. Il a poussé le scrupule jusqu'à rédiger en italien ses propres notes, et le tout se retrouve traduit sur la page opposée. C'est du raffinement. Et cela fait, pour l'Enfer seulement, un gros volume de 425 pages, de grand format et d'un prix élevé.

Le traducteur semble du reste avoir voulu jouer la difficulté. Mais tout jeu comporte des risques. Il a rendu le poème vers par vers, suivant un rigoureux parallélisme. Cela lui permet parfois d'heureux effets; mais il tombe souvent aussi dans les défauts de la traduction juxtalinéaire. L'auteur, qui n'est pas tendre pour ses devanciers (cf. Préface, p. II), n'évite pas toujours les reproches qu'il leur adresse. Les vers de Dante se souviennent de la construction latine, s'entrelacent, enjambent les uns sur les autres, et la transposition littérale en peut être fort barbare.

En voici quelques exemples :

Alors, à la bouche découverte (du sépulcre) surgit,
Et près de celle-là, une ombre (visible) jusqu'au menton
(X - 52)

L'endroit était, où, pour descendre la falaise,
Nous arrivâmes, rocailleux, et, à cause de ce qui s'y trouvait,
Tel,...
(XII - 1)

(N'agit) pas autrement vite le canard
Quand, à l'approche du faucon, il plonge au fond,
(XXII - 130)

En d'autres endroits la forme de la traduction est d'un français douteux et même incorrect.

Mais une douleur *tant plus* grande qu'elle force à crier
(V - 3)

Nous regardaient comme on a coutume *à la soirée*
(XV - 18)

Amour qui n'*épargne* d'aimer nul être aimé.
(V - 103)

Je m'égarai dans une vallée
Avant que j'aie atteint mon âge mûr
(XV - 51)

A deux ou trois reprises on trouve le verbe *poigne* au lien de *point*. — Il y a bien aussi, çà et là, quelques interprétations discutables ou erronées.

Nulles choses ne furent créées avant moi
Si non éternelles, *mais* moi je dure éternellement
(III - 7)

Je *pénétrai* dans les choses secrètes
(III - 21)

Au point que, *voulant* fixer le regard au fond
(IV - 11)

Mais toi, qui es-tu, *qui* t'a rendu si hideux?
(VIII - 35)

Et moi : « *malgré* tes pleurs et ton deuil
Reste là, esprit maudit.
(VIII - 37)

Car *chacun avait pour ennemi* un chrétien
(XXVII - 88)

Des taches de ce genre déparent bien quelque peu cette nouvelle traduction de l'Enfer; mais elles ne sont pas très nombreuses et n'empêcheront pas les lettrés, à qui s'adresse surtout M. E. de Laminne, d'y trouver un grand intérêt et un utile secours pour lire le « poème sacré » de Dante Alighieri.

A. VALENTIN.

L. Clédat, *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris, Hachette, 1912.

Ce Dictionnaire, bâti à peu près sur le même plan que celui que Zambaldi a donné pour la langue italienne (*Vocabolario etimologico italiano*, Città di Castello 1889), est spécialement consacré à l'étymologie française, mais il intéresse l'italien non seulement au même

titre que les autres langues romanes, mais à cause des très nombreux mots que le français a empruntés à l'italien et qui sont tous soigneusement relevés par M. Clédat.

L'étymologie n'est pas toute la linguistique, mais elle en est le fondement nécessaire. D'autre part, le côté sémantique de l'étymologie n'est pas moins important que le côté phonétique : c'est à la fois en posant des principes phonétiques rigoureux et en étudiant dans un grand nombre de langues les évolutions sémantiques parallèles que le célèbre Pott a, dès le premier quart du siècle dernier, jeté les fondements solides de l'édifice étymologique des langues indo-européennes anciennes, et c'est en appliquant les mêmes méthodes que Diez, Brachet, Seheler, Gaston Paris, Darmesteter et M. A. Thomas ont fait progresser l'étymologie des langues romanes et celle du français en particulier.

Mais dès que les principes d'une phonétique rigoureuse eurent été définitivement dégagés, il parut permis de tourner plus spécialement l'attention des chercheurs du côté des questions de sémantique. C'est ce qu'ont fait Darmesteter dans la *Vie des mots* et MM. A. Thomas et Bréal dans divers ouvrages et articles. M. Clédat a pensé avec raison qu'il serait avantageux pour tous de posséder un *Dictionnaire étymologique du français* tout entier orienté vers les questions de sens et il a mis ce projet en belle exécution. Son travail s'adresse ainsi à un bien plus grand public que ne le faisait par exemple le *Dictionnaire* de Brachet. En effet, les spécialistes seuls s'intéressent à la phonétique qui est pour ainsi dire la mathématique de la science du langage. Au contraire, les philologues, les amateurs instruits, les étudiants des lycées et des facultés, les philosophes, se laissent facilement attirer par le côté psychologique de la linguistique, en particulier par la science des significations. C'est surtout au point de vue de cet intéressant public qu'un ouvrage tel que celui de M. Clédat paraît devoir être de première utilité. Il sera extrêmement attachant pour toute cette catégorie de personnes de retrouver dans les quelques langues anciennes ou modernes qu'ils cultivent ou ont cultivées, des évolutions de sens analogues, dues la plupart du temps, il est vrai, à des *emprunts de traduction*, mais n'importe. Les notions acquises dans le livre de M. Clédat les aideront en effet à s'orienter rapidement dans le vocabulaire d'une langue nouvelle si le besoin ou le désir de l'acquérir vient à naître chez eux. Même s'ils ne doivent pas sortir du petit cercle des langues romanes ou germaniques les plus immédiatement voisines du français ; même s'ils ne doivent plus tourner leur attention que du côté de leur langue maternelle, il sera toujours pour eux de première importance de pouvoir acquérir rapidement une notion exacte des rapports étymologiques et sémantiques de la plupart des mots de leur langue, aussi bien des mots populaires

que des mots d'origine savante qui sont si nombreux chez nous. C'est ce qu'ils trouveront dans le *Dictionnaire étymologique* avec des renseignements précis sur les rapports des éléments populaires et des éléments d'origine savante lorsqu'ils se présentent côte à côte, comme c'est souvent le cas. En outre, si les seconds viennent du latin par voie artificielle et les premiers de la même langue par transformation populaire, il n'en reste pas moins qu'il y a des relations historiques réelles entre le latin (d'où sortent latin classique et latin vulgaire) et les autres langues d'Europe qui comme lui appartiennent à la souche indo-européenne, en particulier le grec ancien et les langues germaniques. Il était donc intéressant, pour ne pas mettre comme on le fait trop souvent des cloisons étanches entre les différents enseignements grammaticaux, de signaler à l'occasion qu'à tel mot latin correspond exactement (ou du moins est apparenté) tel ou tel mot de l'anglais ou de l'allemand moderne, tel ou tel mot du grec ancien qui se retrouve dans un mot français d'origine savante ou d'origine populaire. Un exemple suffira pour le montrer. Au mot *loup* (latin *lupus*) correspond exactement, dans les langues germaniques occidentales (allemand et anglais), *wolf* qui se retrouve, par emprunt populaire, dans notre mot *garou* (germ. *wer-wolf* homme-loup), et en grec *lukos*, qui se retrouve, par emprunt savant, dans *lycanthrope* (même sens). Et le cas n'est pas isolé.

Sans doute l'intérêt historique de l'étymologie, même telle que l'entend M. Clédat, paraît malgré tout plus grand que son intérêt philosophique, mais à première vue seulement. Personne ne contestera qu'au fond l'histoire et la préhistoire des langues ne soient profondément philosophiques et qu'un livre comme le *Dictionnaire étymologique* ne donne beaucoup à réfléchir. S'il est peu probable pourtant que le livre de M. Clédat suscite des vocations philosophiques, il paraît certain que, par l'intérêt sémantique de l'étymologie française, il orientera de jeunes esprits vers la linguistique française et romane, peut-être même vers la linguistique indo-européenne. Quoi qu'il en soit, la place du *Dictionnaire étymologique* est sur la table de travail de tout homme lettré.

A. CUNY.

CHRONIQUE

〰 La mode des opuscules « per nozze » donne parfois naissance à de véritables volumes, lorsque plusieurs amis du nouvel époux s'entendent pour réunir leurs savants hommages; et comme ces publications ne sont tirées qu'à un nombre fort restreint d'exemplaires « fuori commercio », ce sont des curiosités et des raretés bibliographiques dont il n'est pas sans intérêt de faire connaître au moins le contenu. Si nous avions besoin d'une excuse de plus pour en parler ici, nous dirions que le très distingué professeur auquel viennent d'être offerts les *XII Studi critici per nozze Neri-Gariazzo*, Torino, 3 febbraio 1912 (l'impresssion n'a été achevée que le 13 décembre), a été au moins une fois notre collaborateur dans ce *Bulletin* (t. VI, p. 125 et suiv.), que nous espérons qu'il le sera encore, et que nous nous sommes associés à ses amis d'Italie pour lui adresser nos vœux de bonheur.

Des douze études contenues dans cet élégant volume de 178 pages — auquel il ne manque qu'une table — une seule roule sur la littérature ancienne (G. Attilio Piovano, *Appunti Eschilei*), et un sur la littérature anglaise (F. Olivero, *Sull liriche di Ernest Dowson*); les dix autres se rapportent à la civilisation italienne. Sous le titre *Il testamento cinico*, M. S. Debenedetti consacre une piquante étude de littérature comparée au conte du Testament du chien dans le Pogge, les *Cent Nouvelles Nouvelles*, puis dans les littératures de France, d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, de Hongrie, de Russie et de Turquie; la conclusion est intéressante en ce qu'elle vient s'ajouter à d'autres essais de résistance au dogme de l'origine orientale des contes : pour M. S. Debenedetti, « l'origine orientale du Testament du chien paraît moins probable que l'origine occidentale, ou pour mieux dire latine et chrétienne ». — M. Giulio A. Levi traite de la question suivante : *Se Francesca da Rimini nell' episodio dantesco sia una natura debole o magnanima*, et réfute l'interprétation de F. de Sanctis — réfutation symptomatique au moment où, de divers côtés, on essaie d'instituer en Italie, au-dessus de toute discussion, le culte de de Sanctis. — M. Fr. Baldasseroni fait connaître l'inventaire, dressé en 1317, du « Tesoro di messer Benuccio Salimbeni ». — Ce sont des

documents encore que publie M. Domenico Tordi : *Maestro Mariano di Francesco da Cremona orafo*, tandis que M. C. Pio de Magistris fait connaître *Il contratto nuziale della figlia di Aldo Manuzio*. Avec M. Francesco Picco, nous rentrons dans la littérature proprement dite, par l'indication d'une source utilisée par Bandello : *Il testo d'una novella del Bandello* (IV, 15) *negli Annales d'Aquitaine*. — M. B. Soldati publie quelques observations inédites de Foscolo sur Homère. — Enfin voici trois notes « manzoniennes » fort attrayantes : M. A. Salza *(Il secondo parere di Agnese)* fait l'historique de cette espèce de mariage par surprise qu'Agnese conseille à Renzo et à Lucia. Le célèbre épisode de la bibliothèque de Don Ferrante fournit à M. P. Tommasini-Mattiucci l'occasion d'une étude sur « le grand » Martino Delrio, « *L'uomo della scienza* », et c'est une curieuse incursion dans l'histoire de la magie au XVIIe siècle. La *Noterella manzoniana*, de M. F. Ravello, contient d'intéressantes considérations sur les sources historiques de Manzoni, et signale la « Relazione del contagio stato in Firenze l'anno 1630 e 1633 » de Francesco Rondinelli. — H. H.

〰 Le journal florentin bien connu *la Voce* a publié, à la date du 19 décembre 1912, un numéro spécialement consacré à la « Filosofia contemporanea in Italia ». Cette importante publication intéresse trop directement les études relatives à l'Italie pour que nous n'en donnions pas au moins le sommaire. On y lira donc les articles suivants : *Il Compito della filosofia italiana*, par V. Fazio-Allmayer; *La Filosofia che s'insegna*, de Giovanni Gentile; *Le malinconie del presente insegnamento filosofico nei licei*, par F. Momigliano; *Come insegno la filosofia*, de A. Carlini; *L'idealismo e la filosofia del diritto in Italia*, de Giuseppe Natoli; *Filosofia e Religione*, par Luigi Salvatorelli; *Verso una nuova pedagogia e una nuova educazione italiana*, lettre de Giuseppe Lombardo-Radice; *Circoli, congressi e discussioni filosofiche*, par Benedetto Croce; *La filosofia nella letteratura contemporanea*, de Tommaso Parodi; *Echi platonici nella filosofia italiana contemporanea*, par Guido de Ruggiero, et *Il neotomismo in Italia*, de G. Saitta.

〰 Bien qu'il soit essentiellement consacré aux pays du Nord, le neuvième volume de l'*Histoire de l'Art* éditée chez Armand Colin[1] n'en intéresse pas moins l'Italie. Plusieurs de ses chapitres doivent être signalés à nos lecteurs : c'est, d'abord (p. 329-333), celui de M. Paul Vitry sur la Renaissance italienne dans les Pays-Bas; c'est ensuite, celui de M. Paul Biver sur les sculpteurs italiens en Angleterre au XVIe siècle (p. 365-377); puis, ce sont ceux de M. Conrad de Mandach sur la gravure italienne (p. 390-398) et de M. Marquet de Vasselot

1. T. V : *La Renaissance dans les pays du Nord; formation de l'art classique moderne*. 1re partie (1 vol. in 8° grand jésus de 512 pages, avec 296 gravures et VI planches hors texte; Paris, Armand Colin, 1912). Pour les précédents volumes, cf. *Bulletin italien*, t. VI, 1906, p. 95; t. VII, 1907, p. 171; t. IX, 1909, p. 91-95; t. XI, 1911, p. 88-89.

sur l'orfèvrerie italienne (p. 436-440); c'est enfin (p. 483-498), la « Conclusion sur la Renaissance », rédigée par le directeur de la publication, M. André Michel.

Dans les Pays-Bas, les influences italiennes s'exercèrent comme partout au xvie siècle. Vers 1530, au temps de Charles-Quint, elles devinrent prépondérantes et amenèrent la disparition des anciennes originalités provinciales. Avec Corneille de Vriendt et Jacques de Brœucq, la région des Flandres eut ses italianisants, comparables à ceux de notre École de Fontainebleau, et l'italianisme sévit dans les bassins de la Meuse et de l'Escaut jusqu'à ce que des artistes d'un tempérament vigoureux, comme Rubens ou Rembrandt, tout en utilisant les enseignements des « romanistes », affranchirent le génie national des liens de la mode étrangère.

En Angleterre, le grand introducteur de l'italianisme fut Pietro Torrigiano, qui travailla pour Henri VIII. Mais ce rival de Michel-Ange, attiré à Londres par le caprice d'un prince, ne réussit à implanter, dans un milieu réfractaire, qu'un académisme froid. Il ne se trouva sur les bords de la Tamise ni un Jean Goujon, ni un Germain Pilon, ni aucun de ces hommes dont le génie sut « assimiler l'art italien pour le transformer, le recréer, en faire un art national et l'imposer, comme chefs d'école nouvelle, à l'imitation de leurs compatriotes » (p. 377).

Le problème de la Renaissance est plus que jamais discuté. Deux thèses sont en présence : la thèse médiévale et la thèse italienne. Chacune d'elles comporte une question de fait : d'où est parti ce grand mouvement de rénovation? Et une question de préférences : comment faut-il apprécier la révolution qui mit fin au gothique? En somme, nous retrouvons ici l'éternelle querelle des Anciens et des Modernes. Sans cesse, de nouveaux champions entrent en lice. Les uns, à la suite de Voltaire ou de Quatremère de Quincy, se groupent sous la bannière italienne. Les autres, comme Didron et Courajod, combattent pour la tradition nationale. D'autres, à l'exemple de Michelet, passent d'un camp à l'autre et brûlent avec fièvre ce qu'ils ont adoré.

Entre les opinions extrêmes, M. André Michel s'attache à dégager sans engouement la vérité impartiale. Tandis que MM. Thode et Wölfflin, reportant les origines de la Renaissance jusqu'au xiiie et même jusqu'au xiie siècle, nient l'action de l'humanisme sur l'art nouveau, il montre, en un saisissant raccourci, à quel point les formes retrouvées de l'Antiquité gréco-romaine ont influé partout, mais spécialement à Florence, sur le génie italien. Mais il montre aussi, avec non moins de force, combien la dévotion de la Grèce et de Rome nuisit chez nous à l'intelligence du passé national, en faisant traiter « de barbares et de gothiques les créateurs de l'*opus francigenum*, les maîtres de nos cathédrales » (p. 496).

Avec la première partie du tome V de l'*Histoire de l'Art*, nous prenons congé de la Renaissance et nous allons assister maintenant à la formation de l'art classique moderne. Faut-il répéter une fois de plus à quel point les volumes jusqu'ici parus se recommandent par la sûreté de l'information et la richesse de l'illustration?

G. RADET.

NÉCROLOGIE

Léon-G. Pélissier.

La mort prématurée de Léon-G. Pélissier, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, enlève à notre *Bulletin* un de ses rédacteurs les plus actifs, aux études italiennes un des représentants les plus autorisés qu'elles comptaient en France. Dès l'origine de sa féconde carrière, l'Italie l'avait séduit, et jamais elle ne cessa d'être le centre de ses efforts, comme de sa sympathie. Membre de l'école de Rome, il avait dans la Péninsule entière visité les bibliothèques, les archives, les musées, noué de précieuses amitiés avec des savants et des artistes. Nommé, tout jeune encore, professeur d'histoire à Montpellier, il fit son premier cours sur l'Italie du *Quattrocento*. Ses premières publications commencèrent à éclairer d'un jour nouveau certains aspects de l'histoire de Milan aux derniers jours de la domination des Sforza: *Documents pour l'histoire de la domination française dans le Milanais*, *Sources milanaises de l'histoire de Louis XII, les Amis de Ludovic Sforza*, *la politique du Marquis de Mantoue*. Bientôt il donna ce livre considérable sur *Louis XII et Ludovic Sforza*, fruit de longues courses à travers les archives italiennes, et où tant de documents inédits sont commentés avec tant de sûreté et une telle largeur d'esprit. Au lendemain de cette publication capitale, Léon-G. Pélissier devint immédiatement, en Italie comme en France, un des maîtres que les jeunes gens consultaient avec le plus de profit. Il recevait de toutes parts des lettres qui lui demandaient des conseils ou des renseignements. Il y répondait avec précision et affabilité, dirigeant vers les études italiennes beaucoup de bons esprits. Détourné parfois de l'Italie par les besoins de l'enseignement, il revenait toujours à elle avec prédilection. Venise après Milan, et plus que Milan encore, avait fait sa conquête. Il y fit de

longs séjours. Il en avait exploré les moindres recoins. Il en parlait avec une connaissance intime du sujet et un goût exquis. Sa maison, ornée de précieux souvenirs de ses voyages, était pleine d'objets vénitiens: il possédait surtout d'admirables verres et c'était une joie de l'entendre raconter en historien et en artiste les évolutions de l'art industriel de sa chère Venise. Les historiens en France l'appelaient « Pélissier le Vénitien ». Aussi lui avait-on confié la publication de l'important recueil des *Instructions aux ambassadeurs français à Venise*. Ses dernières publications, comme les premières, intéressaient l'histoire de l'Italie. Huit jours avant sa mort, paraissait un nouveau livre sur cette correspondance de la comtesse d'Albany dont il avait déjà tiré tant de profit pour faire mieux connaître le monde qui vivait autour du poète Alfieri. Ses dernières vacances avaient été aussi consacrées à l'Italie. Bien que sa santé fût ébranlée depuis la catastrophe tragique qui lui avait enlevé une fille délicieuse, il avait voulu faire faire à ses deux fils aînés leur premier voyage d'Italie; il les avait conduits lui même à Florence et à Rome, conquérant ainsi à l'amour de l'Italie deux jeunes esprits de bel avenir. L'Italie, qui avait récompensé les travaux de Pélissier par de hautes distinctions, conservera fidèlement la mémoire de cet admirateur éclairé de ses arts et de ses paysages, de cet historien si bien informé de son passé, de ce sincère ami de son peuple. Tous ceux qui écrivent dans ce *Bulletin* s'inclinent avec émotion devant la tombe d'un collègue qui fut pour eux un collaborateur de la première heure, un guide et un ami.

J. V.

---

5 février 1913.

Le Secrétaire de la Rédaction: EUGÈNE BOUVY.
Le Directeur-Gérant: GEORGES RADET.

Bordeaux. — Imprimeries GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 9-11.

LA CONGIURA DI STEFANO PORCARI

Stefano Porcari, nobile cavaliere romano, ai primi di gennaio 1453, è a Roma e prepara cogli amici e gli adepti un moto rivoluzionario, uno dei tanti : scoperto, coi seguaci maggiormente complici, paga il fio della propria colpa collavita [1].

Tale è il fatto, di proporzioni assai modeste, che fra l'altro non ha il merito neppur della novità : eppure la mente dei contemporanei si commosse a tanta notizia, poichè l'audace cospiratore si contrapponeva ad un pontefice che coi larghi favori alle arti ed alle lettere avea asservito la gente colta e letterata del suo tempo. E questa tramandò una eco sinistra dell' insano tentativo di tale uomo, che se non merita l'aureola dell' eroe non è neppur da relegare nella schiera dei volgari assassini. La critica più recente fu o troppo generosa, o troppo severa, sia per mal dissimulata passione di parte, che all' età passate chiede armi di battaglia per la lotte giornaliere, sia per errori di generalizzazione nei tentativi critici di sintesi storica. Perchè infatti nell' inquadrare questo

1. Non intendo di rifare la storia della congiura in tutti i suoi minimi particolari : ciò che è noto ed assodato dalla critica storica io ometto, sopratutto se si tratta di fatti particolari e non necessari alla giusta coloritura del fatto principale, che mi preme sia messo nella sua giusta luce. E però non mi soffermo a ribattere opinioni erronee di poco valore di questo o quel critico, quando le fonti diano luce sufficente, nè del resto ne vale la pena, perchè in molti casi gli autori inutilmente si ripetono. Fondamentali sono i lavori del Tommasini, *Documenti relativi a Stefano Porcari*, in « Arch. St. d. Soc. Rom. », III, 63 sgg., e del De Rossi, *Gli statuti del comune di Anticoli in Campagna con un atto inedito di Stefano Porcari* in « Studi e docum. di stor. e diritto », II, 71 sgg., mentre poco o nulla aggiungono, J.-B. de l'Épinois, *Nicolas V et la conjuration d'E. Porcari*, in « Revue des quest. histor. », LXV, 160 sgg., A. Persichetti nella « Rassegna Italiana », II, 45 sg. Sanesi G., *Stefano Porcari e la sua congiura*, Pistoia, Brancali, 1887, Raggi O., *La congiura di St. Porcari contro Nicolò Papa V°*, Modena, 1887. Non ho potuto vedere il lavoro del Rodocanachi, pubbl. nella « Revue du Monde Latin » del 1889 : ma sulla concezione fatalistica pura e semplice (cfr. « Revue des quest. hist. », 1890, p. 320) faccio riserve, poiché se io son propenso ad ammettere che l'operato del Porcari non sia effetto di un colpo di pazzia, ma risultato delle condizioni politiche del tempo, non posso prescindere da una sicura ponderazione e meditazione di tutto il piano. Non sempre sereno è il Pastor, *Storia dei papi dalla fine del medio evo*, trad. della IV ediz., Roma, 1910, I, 505 sgg. ». Cfr. pure Gregorovius, *Storia della città di Roma*, Roma, 1911, vol. III, pp. 750 sg., 765 sgg. Mancini, *Vita di L. B. Alberti*, Firenze, 1912, II ed., pp. 357 sgg.

rumoroso fatto di cronaca, se ne ricercò l'immediato antecedente (com' era giusto) nelle tendenze psicologiche del tempo, foggiate (e qui sta l'errore) su una concezione preconcetta e ben lontana dal vero.

Sarebbe ridicolo negare ciò che è evidente per prova provata e cioè la grande influenza della rinascenza classica nella vita italiana dei secoli XIV e XV; ma altra cosa è ammettere il fatto in tesi generale, ed altra concretizzarlo nelle sue esplicazioni teoriche e pratiche, come da molti scrittori, e fra i migliori, fu fatto.

Affermare che due tendenze, due indirizzi diversi costituirono la base della grande trasformazione del rinascimento, è facile, ma è difficile a dimostrarsi quando ci si inoltri attraverso ad una società costituita da tanti elementi eterogenei. Gli dei pagani tornarono in onore presso gli scrittori, come le figurazioni classiche penetrarono nelle opere pittoriche e scultorie. Ma che perciò? Basta questo per credere che lo spirito umano, capace di sentirne l'infinita bellezza, dimenticasse se stesso in un abbandono supremo, in una vera dedizione al pensiero di un' età passata per sepellire ogni conquista più prossima?

Nel fatto concreto sarebbe ben difficile sperare che colui, il quale affermò sì netta distinzione, vi offrisse poi tutti gli elementi di prova. Il problema spirituale non è nè così semplice, nè così facile a risolversi, che possa esser ridotto ad uno schema, nel quale risolutamente si costringano i suoi prodotti. Con instancabile affanno allo studio della vita e del pensiero antico si ritornò, ma per trarne il concetto di un nuovo indirizzo, non per soffocare in esso l'espressione del sentimento cristiano.

Man mano che si scoprivano i nuovi codici, man mano che ritornava alla luce dalle sue secolari tenebre, sì ricco, il patrimonio dell' arte e del pensiero antico, lo spirito rinasceva ammirato ad una nuova visione, che era essenzialmente estetica : il pensiero, ammagliato dal nuovo formalismo estetico, vi si immergeva per affiorare poi tutto coperto di nuove spoglie, ma pienamente consio di sè, senza aver

nulla perduto della sua naturale evoluzione, senza aver nulla abbandonato della sua originalità.

Il pensiero era e restava cristiano: e l'incipiente razionalismo, riscaldato dalla fiamma epicurea, non era il prodotto del falso rinascimento pagano (informi la lotta fra l'umanesimo letterato superbamente elegante e la scuola dei barbari filosofi, assai spesso antitomisti), ma il necessario svolgimento dello spirito filosofico nel processo evolutivo della coscienza individuale e sociale. Parlare in questo senso di falso o vero rinascimento è illogico e pericoloso, poichè tanta sottigliezza è relativa soltanto ad un giudizio subbiettivo in relazione ad un determinato ideale: ma noi dobbiamo studiare invece il fenomeno sotto una visuale molto più larga, per vederne le moltiplici forme e le diverse movenze.

E cristiano restava lo spirito culto, poichè l'idealità cristiana costituiva ancora la base della società civile: cristiano però, non papale, perchè altro era il significato dell' elemento ideale subbiettivo della vita, altra la sua pratica esplicazione. La chiesa non era l'idea cristiana, ma null' altro che un dominio politico, operante nella vita pratica, e suscettibile di una critica intemperante; anzi come espressione pura e semplice della spiritualità cristiana non trovava alcuna contestazione, mentre contro la sua azione politica si scatenavano le ire di parte.

Non si devono perciò confondere fenomeni diversi, e tanto meno metter a base del poliedro della vita, ciò che ne costituiva soltanto una faccia. Nella vita spirituale il rinascimento classico ebbe sopratutto un valore estetico nei suoi diversi campi, nell' arte, nella letteratura, nella scienza: costituì sopratutto un sentimento artistico profondamente psicologico da toccare ogni più recondita energia affettiva. Chi fra i tumulti e i travagli di una vita angosciata e tormentosa avea posti gli occhi sugli antichi codici alluminati, trovava in essi la fonte della tranquillità spirituale che ridonava l'equilibrio alle sue forze in perenne lotta. Non mancò il lato intemperante, che, come in ogni cosa, costituì la degenerazione di sì complesso fenomeno, ma non questo si deve considerare

come prodotto di un falso paganesimo inesistente, poichè al postutto si ridusse alla scandalosa produzione libellistica del quattrocento, che scaturiva non dalla severità dello studio, ma dall' incertezza e dall' inquietudine della vita : le forme classiche non ne costituivano che il paludamento esterno. Ed è precisamente curioso vedere con quale raccoglimento questi libellisti ritornano ai loro studi, per chieder ad essi conforto dei disinganni della vita, pieni di sereno sentimento cristiano : sentono anch' essi la forza dell' errore, se ne staccano un momento, poi vi ritornano in continua alternativa, poichè è la vita che ve li sospinge.

Non diversa era la vita politica. Le teoriche dei giuristi e pubblicisti continuavano ad esser oggetto di disputa, si integravano, si completavano, si evolvevano, con maggior attaccamento alle tradizioni medioevali[1]; ma nella vita pratica pulsava un nuovo spirito, si agitava una nuova vita che trascendeva i limiti delle antiche concezioni. Da Cola di Rienzo a Stefano Porcari tutt' altra concezione pratica ormai si era fissata contro l'onnipotenza e dell' impero e della chiesa : *popolo e libertà* era il grido che saliva potente e trionfante spontaneamente dai petti delle popolazioni, contro cui protestava Giovanni da Legnano[2]. Le trattazioni teoriche sul diritto del popolo romano di revocare l'imperatore[3] avocandone a questo l'elezione erano affermazioni praticamente insolubili, mentre gli uomini politici, come il Porcari, partivano da un concetto tutto pratico, meno idealistico e perciò meno simpatico di quello di Cola, ma più sinceramente rispondente alla vita vissuta. « Nè le due parole, che al canonista parevano diaboliche, osserva giustamente l'Ercole, significavano disconoscimento della sovranità pontificia : bensì soltanto il desiderio e il diritto di governarsi da sè. » *Libertas* non è che *autonomia politica* e *populus* non è che *reggimento democratico*, come in

1. Cfr. la bella esposizione di queste teoriche in Ercole, *Impero e papato nella tradizione giuridica bolognese e nel diritto pubblico italiano del rinascimento*, estr. « Atti e Memorie della R. Deput. di Stor. Patr. per la Romagna », S. III, vol. XXIX, specialmente p. 197 sgg., pregevole per la ricchissima bibliografia.

2. Ercole, *op. cit.*, p. 202 sgg.

3. Su esse richiama l'attenzione il De Rossi, *op. cit.*, p. 84. Cfr. Ercole, *op. cit.*, p. 182 sgg.

realtà in quasi tutto la stato pontificio si era venuto attuando nel sec. XIV e meglio nel XV[1].

Non è pertanto il caso di vedere nella congiura del Porcari il frutto diretto dell' umanesimo, falso o vero che sia, tanto più che non si può dire che il Porcari sia figlio della cultura classica: è piuttosto uomo politico che a Firenze, a Bologna, a Siena[2] ad Orvieto[3] esercita missioni delicate, a contatto con umanisti, i quali sono uomini politici: ed in conclusione non si può vantare che l' amicizia col Traversari e con Gasparo Veronese ed una assai debole relazione col Filelfo[4]. Il Traversari probabilmente conobbe a Firenze e lo ritrovò poi a Bologna[5] e nel suo convento di Camaldoli[6]: ma con lui trattò più che altro come uomo politico, mentre l'entusiasmo e la venerazione dell' uomo di studio si profondono nelle lettere al fratello Mariano che diventò suo allievo[7]. Il Traversari loda il temperamento, il carattere ed il sapere di Stefano[8], ma non ha una riga che lo faccia conoscere come letterato o amante dei classici, quanto invece di questo s' intrattiene con Mariano[9]. All' infuori di questo altro non sappiamo sugli studi umanistici di Stefano e non abbiamo che la testimonianza del Caccia, che cerca di dare un carattere tutto diverso alla congiura del '53: « Stephanus Porcarius, » egli scrive, « eques Romanus, cum inter legendum romanorum hystorias reperisset excellenti ingenio viros, qui ad rempublicam eorum augendam et conservandam ecc.[10] »: Ma è affermazione vaga e gene-

1. Ercole, *op. cit.*, p. 202 sg.

2. Tommasini, *op. cit.*, p. 77; De Rossi, *op. cit.*, p. 85 sgg.; Sanesi, *op. cit.*, p. 24 sgg.

3. Fumi, *Il governo di Stefano Porcari a Orvieto*, « Studi e docum. di stor. e dir. », IV, 124 sgg.

4. Traversari, *Epistulae*, ed. Mehus, XXIV, 27-28. Lettere del Porcari al Traversari. In questa seconda lettera, unica che parli di libri, chiede le opere di Donato, non per sè ma per Gasparo Veronese.

5. Traversari, *Epistulae*, V, 16, 20; VII, 16; VIII, 45, 52; XI, 70.

6. Traversari, *Hodoeporicon*, ediz. Dini-Traversari, Firenze, 1912, pp. 30, 118, 121 sg.

7. Traversari, *Epistulae*, V, 15.

8. E loda ampiamente le sue qualità di uomo politico, cfr. Traversari, *Epistulae*, V, 19. Il solo acceno all' amore per l'antichità classica nel Porcari sta nel dono fatto al Traversari d'un anello d'oro con onice avente l'effigie di Adriano. Cfr. Dini-Traversari, *Ambrogio Traversari*, Firenze, 1912, p. 75.

9. Cfr. le raccomandazioni fattegli nel momento in cui si dedicava agli studi giuridici, *Epist.*, V, 18.

10. Lettera di Stefano Caccia ad Enea Piccolomini in Cugnoni, *Aenaee Silvii Piccolomini Senensis... Opera inedita*, in « Atti della R. Accad. dei Lincei, Mem. Sc. stor. e morali », S. III, vol. VIII, p. 411. Nella lettera di Nîmes (in Christophe,

rica, contro cui, fra le affermazioni generali delle altre fonti che lo dicono eloquentissimo e loquace[1], sta quella più precisa del Platina[2] che di lui scrive : « in dicendo in materna lingua eloquentissimus ». Ed infatti di lui non abbiamo che orazioni in volgare[3] di carattere politico, per nulla affastellate di erudizione classica, ispirate a due sentimenti egualmente a lui cari : la grandezza dello spirito cristiano e la libertà del governo cittadino, fonti di giustizia e benessere.

Ma per ben comprendere il significato della congiura stessa è bene vedere il precedente contegno del Porcari verso la Curia nei riguardi della città di Roma. Non senza valore è il giudizio che il Porcari esprimeva sulla Curia Romana scrivendo al Traversari per la venuta del Filelfo a Roma : « At unum tibi significo huius me amplissimae curiae mores pernovisse, quorum antehac ignarus prorsus extiteram. Quo illud sit ut quid hac in re faciendum fiet, intelligas. » In conclusione egli consigliava al Filelfo, che se avea un buon posto a Bologna non lo lasciasse, per correr l'alea della Curia, ove i posti di segretario ormai si moltiplicavano a dismisura : « Nempe ea functi tot sint, ut si quispiam accèderet pene infinitus numerus videatur et omnem preter modum exauctus fiet »[4]. In tale critica pertanto si rivela lo spirito del Porcari non troppo soddisfatto delle condizioni della curia, e si rilegge meglio che nelle vaghe affermazioni delle orazioni l'intima aspirazione, che all' atto pratico in momento difficile egli non nasconde.

Egli infatti nella rivolta romana del 1434 interviene bensì come mediatore, così afferma il Traversari, ma per gravare la mano in favore di una delle parti, facendo evidentemente risaltare il conflitto politico che lo divideva dalla Curia.

Histoire de la papauté pendant le XVe siècle, Paris, 1863, I, p. 496), è detto uomo « ingentis audaciae atque dicacitatis non incompositae ».

1. Così l'Alberti, *De coniuratione porcaria* (in *Opera inedita*, ediz. Mancini, Firenze, 1890), p. 258, dice : « erat ingenio praeditus docili et lingua ad dicendum paratus ». Il Dolfin (in « Sitz. d. Akad. zu München », 1868, II, p. 2) lo designa « homo preditto de elloquentia et altezza d'inzegno ». Le notizie di lui però sulla congiura derivano direttamente dal Sabellico, *Historiae*, Venezia, 1718, II, 696.

2. Platina, *De Vitis Romanorum Pontificum*, Colonia, 1568, p. 314.

3. Cfr. per queste edite dal Manzi, *Testi di lingua inediti*, Roma, 1816, Pastor, *op. cit.*, p. 756; Raggi, *op. cit.*, p. 42 e 17.

4. Traversari, *Epistulae*. XXIV, 27.

Anche nel 1434 « fo levato lo stato di mano a papa Eugenio per la libertà de Roma » [1], non per abolire il papato, la cui sede fu portata altrove per timore più che per reali violenze [2]: ma poichè Castel S. Angelo restò in mano delle milizie pontificie, si combattè inutilmente di averlo in mano. I pontifici erano asserragliati in una posizione che permetteva una lunga resistenza.

Nel Settembre il Porcari interviene fra i ribelli, che tengono assediato Castel S. Angelo e prigione il Camerlengo in Campidoglio [3], ed il papa Eugenio e, a quanto sembra, spontaneamente [4], ma probabilmente non senza un' intesa coi Romani, poichè altrimenti riuscirebbe inspiegabile ch' egli potesse impegnarsi in concrete proposte, delle quali altre volte si era parlato e che i Romani accettavano : il Porcari è mediatore, ma anche e sopratutto sostenitore delle domande dei Romani. « Fallitur, » scrive il Traversari, « si dici liceat, pontifex noster, qui putet Romanos modo id adsentiri... nisi adsit strenuus mediator, ut sic loquar [5]. »

Ebbene, venuto di Siena, il Porcari proponeva ciò che già richiesto dai Romani era stato respinto dal pontefice [6], che cioè Castel S. Angelo fosse dato in mano di un Romano fedele alla Curia, « quem memoratus Stephanus nominabit, » e costui « castrum quidem sub pontificis et Romanorum titulo servet » [7]. « Salubria consilia » li chiama il Traversari che con terrore esaminava la difficile condizione dello stato della chiesa [8] : ed anche dopo che essi vennero respinti, s'illudeva che una miglior ponderazione facesse più accorto il pontifice e chi lo circondava, deplorando il contegno di Eugenio IV, il quale,

1. Stefano Infessura, *Diario della città di Roma*, a cura di O. Tommasini in « Fonti per la Storia d'Italia », Roma, 1890, p. 32.

2. Notevole il fatto che il Godi, *Dialogo*, più sotto citato, p. 66, in tutto equipara questa sollevazione al tentativo del Porcari.

3. Infessura, *op. cit.*, p. 33.

4. ...« ne tarditas obesse possit ereptioni Camerarii, cuius iste charitate motus advenit. » Traversari, *Epist.*, III, 8. Il Dini-Traversari, *op. cit.* p. 206 sg., crede che l'intervento del Porcari fosse dovuto a sollecitazioni del Traversari, ma nè le lettere citate ne danno testimonianza, nè si ha certezza di un viaggio del Traversari a Siena per questo scopo.

5. Traversari, *Epist.*, III, 10.

6. « ... quia hoc iampridem Romanis postulantibus denegavit. » Traversari, *Epist.*, III, 10.

7. Traversari, *Epistulae*, III, 6.

8. Traversari, *Epistulae*, III, 7, 8; IX, 16.

diceva, mal provvede alle cose sue, « qui summorum virorum et ingenio prudentiaque prestantium consiliis aegre adcedat[1]. » Egli intuiva che l'intransigenza non tornava utile : « Memento, quaeso, » scriveva a Cristoforo di S. Marcello, « ingenia nobiliora, si negligantur, facile indignari et retrocedere[2]. » Egli vedeva che anche spiriti incerti, quale il Porcari, di fronte alla resistenza del papa avrebbero fatto causa comune cogli arversari, ma non capì che erano in gioco rivendicazioni di autonomie contrastate. Ed il Porcari era per esse.

Il carattere antipapale della congiura porcariana non è pertanto disforme da quell' indirizzo politico di opposizione che era nella mente di molti e da non poco tempo : nè allo stesso suo autore riusciva siccome espressione di una singolare azione, fonte di nuove idealità politiche.

La solenne affermazione, che Stefano Porcari fece nel noto convegno di Aracoeli alla vigilia dell' elezione di Niccolò, non era nuova sulla bocca del cavaliere romano[3]. Quella radunanza non avea alcun fine rivoluzionario, ma, come riferisce con molta verità Stefano Infessura, era stata convocata per concretare « quello che si dovesse petere allo colleio (dei cardinali) »[4], riunito in conclave per l'elezione del nuovo pontifice. La piena legalità di quell' assemblea, ed il fine pacifico e consono agli ordinamenti politici romani sono attestati e dalla pubblicità della convocazione e dalla presenza dell' arcivescovo di Benevento, vicecamerlengo pontificio, che la presiedette[5].

1. Traversari, *Epistulae*, III, 10; IX, 16.

2. Traversari, *Epistulae*, III, 8. Non è però il caso di credere che fin d'allora il Porcari pensasse d'abbattere il dominio papale. Cfr. Dini-Traversari, *op. cit.*, p. 208.

3. Come risulta dalla precedente esposizione su una base molto analoga erano state condotte le trattative fra il Porcari ed Eugenio IV al tempo dei moti del '34 : ed è strano che proprio il Porcari si faccia mediatore della pace evidentemente sostenendo e difendendo la causa dei ribelli.

4. Infessura, *Diari cit.*, p. 45. Vi accede anche il Mancini, *Alberti*, cit., p. 358.

5. Il De Rossi, *op. cit.*, p. 76 e 86, cerca conciliare le notizie dell' Alberti e dell' Infessura, ammettendo la violenza del discorso e l'incitamento alle armi da parte del Porcari, e riconoscendo la legalità della riunione. Egli poi (ivi, p. 87), rileva l'inconciliabilità delle aspirazioni del Porcari col programma del pontificato di Niccolò V. Fantastico invece è a questo proposito il Pastor, *op. cit.*, p. 510 : « Per lo più, egli scrive, le vacanze della S. Sede erano accompagnate in Roma da torbidi. Stefano pensò bene di trar profitto da questa favorevole occasione. *All' ara coeli egli radunò una schiera di persone ardimentose dagli stessi sentimenti suoi*, etc. » Donde ha tratto l'illustre critico la prova di ciò? Non certo dall' Alberti, *op. cit.*, p. 258, il quale

L'Infessura, che a mio avviso con maggior esattezza rifirì i particolari di quell' avvenimento, afferma aver proposto il Porcari « che si dovesse vivere ad capitulo colla Ecclesia et collo Sommo Pontefice, attento che una trista e piccola terra de quelle che era subiette alla Ecclesia viveva ad capitulo con dare un tanto alla ecclesia et Roma no. » In ciò consisteva quello che i pubblicisti e gli umanisti chiamavano *libertas*, cioè quell' autonomia politica, cui sopra accennai.

La voce di Stefano Porcari, che ricordava le antiche aspirazioni del popolo romano, trovò l'opposizione di un prelato e di un giurista : « L'arcivescovo si li vetao, che non dicesse più, » narra l'Infessura ; « ab Laelio Valleio jureconsulto viro frugi et gravi interpellatus, » soggiunge l'Alberti.

Ebbene, colà ebbero modo di spiegarsi le due opposte tendenze sul governo di Roma in una animata discussione, nella quale la elegante parola del Porcari non potè dominare indisturbata, anzi restò soggiogata dalla volontà della maggioranza : sciolto e riconvocato infatti quel convegno[1] si levò senza nulla concludere, « per paura dello Re di Ragona che stava in Tivoli, » commenta il diarista[2]. Ma non per questo soltanto, bensì anche, e sopratutto, per la forte opposizione del partito avversario, che nel della Valle avea trovato valido e dotto sostenitore[3]. « L'arcivescovo preditto si partì molto scovracciato, » narra l'Infessura, e si capisce, perchè in quell' assemblea, dalla quale dovea uscire un voto di sommessione al pontificato romano, una voce discorde validamente appoggiata avea impedito che si prendesse alcuna deliberazione, così che il convegno si era risolto in un completo insucesso per gli organizzatori : la minoranza poteva

semplicemente dice : *suos ad concives pro concione orationem habere instituit*, e non ch' egli abbia radunato il sedizioso convegno : tanto meno poi dall' Infessura, *op. cit.*, *l. c.*

1. Così l'Infessura, *op. cit.*, p 45, e ciò dimostra che forti erano i dispareri, e forte l'opposizione ai disegni dei promotori della riunione.

2. Pastor, *op. cit.*, p. 324 e 510. Che vi fosse una pericolosa agitazione in Roma è indubbio, ma più che la paura del Re Aragonese, valsero gli energici provvedimenti del Camerlengo, che chiamò in Roma buone milizie. L'avvenimento del Porcari non costituì che un episodio rimasto senza alcuna efficacia : cfr. Sanesi, *op. cit.*, p. 43.

3. Il Sanesi, *op. cit.*, p. 42, ammette « che fosse più specialmente, perchè la voce del Porcari, non si ripercuoteva che nel core di pochi ».

ascrivere a vittoria della sua azione oppositrice il risultato negativo, cui era arrivata.

Negli scritti degli umanisti tale atteggiamento del Porcari trovò condanna, con alterazione dei termini di fatto possibile a giustificare la loro ostile disapprovazione. È vero che l'Infessura giudica benevolmente l'iniziativa del Porcari, almeno se in tal senso si vogliono interpretare le parole dello scribasenato « et disse alcune cose utili per la nostra Republica »[1]. Ma la credibilità di fatti determinati, che il diarista racconta, non diminuisce di fronte alle enfatiche e rettoriche testimonianze dell' Alberti e del Platina, che infiorano il racconto di tutte le arti dell' umanesimo, omettendo, più o meno sinceramente, di riferire quale fosse la concreta proposta del Porcari. Se ad un uomo « in dicendo accerimo et eleganti » [2] ben si conveniva in quel momento una vibrante orazione, che, nel nome della vecchia libertà repubblicana, richiamasse la mente dei concittadini alla rivendicazione della autonomia politica, era d'altra parte anche necessario che alla verbosa declamazione facesse seguito una concreta formulazione di una azione, qualunque essa fosse. Per l'Infessura le belle parole, che poteva pronunciare un uomo « in dicendo materna lingua eloquentissimus » [3], eran « cose utili », ma non di sì gran interesse da esser registrate, quanto la proposizione fondamentale dell' azione propugnata dal Porcari[4], per l'Alberti[5] ed il Platina la violenza parolaia, vana di senso e di forma. Sotto la preoccupazione di ben altri avvenimenti, nella mente di scrittori esuberanti di sentimento estetico, dietro le apparenze dell' arte oratoria, si trasmutava di figura alle cose, e si rappresentava come un ribelle, e pericoloso, colui il quale con fermezza avea agitato in un momento opportuno il concetto di una necessaria riforma politica.

Del resto se analizziamo bene anche le testimonianze ostili, possiam sorprendere nella loro discordanza la realtà dei fatti,

1. Infessura, *op. cit.*, p. 45.
2. Platina, *op. cit.*, p. 314.
3. Platina, *op. cit.*, p. 314.
4. Infessura, *op. cit.*, p. 45.
5. *De porcaria coniuratione*, *cit.*, p. 258.

quali il modesto diarista ha raccontato, debolmente approvandoli. Infatti mentre l'Alberti mette in risalto che nessun violento tumulto ne seguì, ma si trattò di una agitata discussione *pro concione*[1] (e che di diverso dice l'Infessura, se non ch' egli è più preciso nelle sue indicazioni?), il Platina fa credere che realmente si trattasse di opera di pochi sediziosi *(tumultuatum aliquantulum sit)*, e secondo l'uno il Porcari avrebbe esortato i Romani a prender le armi per riconquistare la libertà, secondo l'altro invece: « quod diceret parvum quodque oppidum mortuo loci domino de libertate vel saltem de moderanda regentium cupiditate verba facere. »

E che cosa mai di diverso raccontò il diarista romano, se non l'aver dimenticato quella gravità umanistica che a lui non era famigliare? Nel suo scritto il fatto, com' è giusto, non assurge alla grandezza ed alla gravità, che nelle altre testimonianze per la studiata eleganza della forma. Così anche si spiega il successivo contegno di Niccolò V verso il Porcari, più che non per la bontà e longanimità sua[2]. Il Parentucelli, uscito dal conclave papa Niccolò V, chiamò il Porcari al governo della Campagna e Marittima con sede a Ferentino[3]. Se veramente il Porcari fosse stato un ribelle, sarebbe stato reo di alto tradimento, come dice il Pastor[4]; ma in una libera discussione dell' assemblea cittadina, convocata per esprimere al collegio cardinalizio i desideri della città, non potevasi legalmente incolpare di sedizione chi esprimeva il proprio

1. « Suos ad concives pro concione orationem habere instituit, non minus vehementem quam turbulentam. » Alberti, *cit.*, p. 258.

2. Tale affermazione fu accolta dai critici senza discussione sulla fede dell' Alberti, il quale, scrivendo al momento della congiura, era tratto a dare una interpretazione un po' malevole all' atteggiamento del Porcari. Mi sembra però che risultino assai chiaramente dalle parole dell' Alberti due fatti: 1° che innegabilmente con molta franchezza il Porcari avea espresso il proprio dissenso dalla curia; 2° che tale dissenso non era però così profondo da rendere impossibile la sua permanenza al servizio della curia. Un altro punto mi par degno di rilievo nella testimonianza dell' Alberti, che cioè Niccolò V appena eletto si trovò stretto fra le due correnti, quella strettamente conservatrice, che voleva allontanati gli avversari, l'altra, cui apparteneva il Porcari, disposta a qualche innovazione: lo sforzo di Niccolò fu diretto nei primi anni a mantenere fra queste un certo equilibrio.

3. De Rossi, *op. cit.*, p. 74, 78, 80.

4. *Op. cit.*, p. 519: si noti che l'Alberti, *op. cit.*, p. 258, dice che il pontifice cercò « hunc alioquin honestum et praesertim romanum civem beneficio devinciendum, atque a turbidis consiliis ad spem honesti otii revocandum » e ciò fa ben credere che neppur allora l'operato del Porcari fosse considerato reato di alto tradimento.

parere e faceva proposta diversa dalla maggioranza, anche se in conseguenza di questa era frustrato l'intento dei più.

Non solo : la proposta del Porcari non toccava per nulla le prerogative, nè la persona del papa, ma quella riforma interna, che concessa ad altri luoghi dello stato pontificio era negata a Roma : « vivere ad capitulo colla Ecclesia e collo Sommo Pontifice, » che nel Platina diventa « de moderanda regentium cupiditate ».

L'invocazione alle sante libertà e soprattuto il bagaglio rettorico che forniva l'umanesimo non dovea far molta impressione in una età che ormai ne era pregna, nè sull'animo di un uomo, quale il Parentucelli, che in mezzo ad esso era noto e cresciuto e con tutte le forze incoraggiava. Altra cosa era la parola alata dell'oratore, altra la sua azione, che in questo caso era assai modesta ed in verità a giudizio dei più non temibile, poichè se nel Porcari pulsava l'anima di un riformatore, non vi era però quella di un irriducibile avversario della curia romana. Propugnatore di riforme, più o meno accettabili secondo il punto di vista si esaminino, non voleva dire oppositore della politica pontificia e della sua istituzione, tanto più che nella sua proposta il Porcari escludeva ogni negazione del potere temporale, reclamando per l'Urbe una maggiore autonomia politica. In tal guisa nessuna incompatibilità sussisteva fra l'esercizio di una magistratura dello stato e l'idealità riformatrice del Porcari, come pure nessun secondo fine si può arguire da tale scelta, nella mente del pontifice, secondo fine che apparve logico ai contemporanei, che riconnettevano questo ad avvenimenti recenti di altra natura : ben prima, se mai, avrebbe dovuto esser escluso dal governo e da uffici ben più delicati !

L'azione rivoluzionaria del Porcari comincia dopo il suo ritorno in Roma [1] dal governo della Campagna e Marittima.

1. « Cum vero ex magistratu rediisset, quod videre licuit, non posita animi pristina protervia, sed aucta ambitione, iterato se turbulentissimum exhibuit. » Alberti, *op. cit.*, p. 258 : non è esatto dire col Sanesi, *op. cit.*, p. 86, che già al tempo del predetto governo avea preso la sua deliberazione di abbattere il governo sacerdotale, nè col Pastor : « il Porcaro ricominciò l'agitazione rivoluzionaria ». Invece non è erroneo presumere che la decisione di un moto violento fosse preso da Stefano al suo ritorno a Roma : da questo momento lo fanno cominciare le fonti : infatti il

L'Alberti dà notizia di un tentativo fatto durante le feste agonali di Piazza Navona, probabilmente del 1451, e questa fu la causa del suo esilio a Bologna[1]. Le forti inimicizie, ch' egli raccolse, la tenace opposizione ai desideri lo sospinsero vieppiù a tentare quasi un colpo di stato, approfittando di un' occasione propizia, quale poteva essere la venuta in Roma dell' imperatore, col cui appoggio forse si illudeva di restituire il comune romano[2]. I fatti di piazza Navona precorsero gli eventi e, dato il carattere sedizioso di questi, nei quali il Porcari si mescolò

Caccia (*op. cit.*, p. 411) dice: « Cum vero animus hominis plurimis indiciis innotescere iam cepisset presertim ex saeditione ecc. »: secondo la lettera di Nîmes cit. (Christophe, *op. cit.*, p. 496) « propter turbulentum ingenium et conatus inopportunos relegatus ecc. » ed il vescovo Antonino, *Chronica*, Lugduni, 1453, III, 147; « relegatus... propter audaciam et temeritatem, ne seditionem excitaret in Urbe Romana, ubi aliquam sequelam habebat ». Orbene questo cambiamento decisivo si deve forse alle condizioni politiche della curia, nella quale prevalse il partito più intransigente diretto da stranieri.

1. Giustamente il Sanesi, *op. cit.*, p. 88, respinge come assai sospetta, per non dire affatto infondata, la testimonianza del Sabellico, copiata dal Dolfin, sulla presunta missione del Porcari a Roma prima del suo esilio, accolta dal De Rossi, *op. cit.*, p. 89 e dal Pastor, *op. cit.*, p. 511, testimonianza contraddittoria con le altre fonti, le quali riconnettono il mutamento del Porcari al suo ritorno a Roma dalla Marittima e l'esilio ai fatti di Piazza Navona. Così infatti l'Alberti ed il Caccia nei passi già citati ed anche la lettera di Nîmes. Secondo la relazione dell' Aia (Pastor, app. 44*, p. 762) la relegazione sarebbe stata decretata « propter tradimenta que tempore assumptionis prefati d. n. pape moderni perpetraverat », il che non è esatto, e con molta cautela si devono accogliere le notizie di questa relazione in tante cose fantastica ed inesatta. Nella confessione di Stefano (ivi, app. 44. p. 757) si legge: « quod cum suis causantibus culpis et demeritis in civitate Bononiensi relegatus et confinatus fuisset ecc. »; il Piccolomini (*De Europa*, c. 58) concorda con le altre fonti: « res novas sepe in urbe molitus, ac propterea Bononiae relegatus ». L'*Anonimo Veronese*, invece (cf. App. n. I°): « Niccolò papa per sospecto si trova havere confinato a Bologna Stephano ecc. » ed anche il Tranchedini nei dispacci alla Sforza (Fumi, *Nuove rivelazioni sulla congiura di St. Porcari*, in « Arch. Stor. Soc. Stor. Pat. Romana », XXXIII, p. 490 sg.), riferisce che era stato confinato *per sospecto*. Ma le migliori fonti ci riconducono ai fatti di Piazza Navona, cui non presta molta fede il De Rossi, *op. cit.*, p. 80. Il Sanesi, *op. cit.*, 86, colloca questo avvenimento al 1450, perchè il Caccia afferma che il Porcari rimase a Bologna « annos circiter tres », e questo partì di là l'ultimo di decembre, dovendosi credere che il papa l'abbia allontanato subito dopo il fatto. Io credo invece che si deva porre al 1451 per più ragioni: nel 1450, anno del giubileo, un moto di quel genere era poco propizio ed era prematuro, perchè il Porcari era appena tornato, mentre il Caccia presuppone una preparazione piuttosto lunga: in secondo luogo Niccolò della Tuccia dice che « la sua natura conoscendo il papa acciò non potesse far scandalo in Roma, per la venuta dell' imperatore, lo confinò a Bologna perchè in Roma sparlava contro il papa, dicendo: Quando lo imperatore sarà venuto, noi piglieremo la nostra libertà » (*Cronache di Viterbo* ed. Ciampi in « Docum. Stor. Ital., V, p. 226). La notizia è esatta, e lo vedremo, solo tace la causa occasionale: essa ci riporta più verso il tempo della venuta dell' imperatore e certo a discorsi di forse un anno di distanza: a ciò s'aggiunga la testimonianza del Tranchedini (Fumi, *op. cit.*, p. 490 sg.) che dice: « Nostro Signore teniva da doy anni in qua confinato a Bologna ecc. ».

2. A ciò alludono oltre la testimonianza cit. di Niccolò della Tuccia, anche alcune lettere del Trapezunzio che più avanti esaminerò.

per trarne profitto, la pena non poteva non perseguirlo. La notizia dell' Alberti, che, sia pur vagamente, è confermata anche dal Caccia, merita di esser presa in serio esame, perchè insegna più cose. Il tumulto di piazza Navona non era certo desiderato dal Porcari, ma sorse casualmente per liti di parte fra gruppi di giovani delle due fazioni (*orta inter nonnullos adulescentulos rixa et studiis partium plusculis circum tumultuantibus*)[1] : dinanzi al fatto compiuto il Porcari fu pronto ad intervenire « vultu, gestu, manu, verbis, clamore omnia tentans, quibus insanum vulgum ad odium eorum, qui rebus praeessent, incenderet atque ad arma concitaret ». Una vera ed aperta rivolta non contro il pontefice, non contro la curia, ma « ad odium eorum, qui rebus praeessent » e cioè contro gli attuali governanti[2].

Dopo ciò la relegazione fu inevitabile : e se il papa credette di esercitare la sua clemenza non infierendo più severamente, convien anche pensare che la ribellione non assunse un carattere così chiaramente antipapale, nè di proporzioni così inquietanti tali da meritar maggior pena. Tutte le fonti son concordi nel riconoscere che intorno alla persona del Porcari si erano accumulati sospetti, tali che anche un fatto non grave avrebbe consigliato il suo allontanamento da Roma, tanto più che giustamente si temeva uno scoppio alla venuta dell'imperatore. Molti erano di parer contrario, ma altri non la pensavano così.

Non so se fossero cortesie i provvedimenti presi dal pontefice per la relegazione del Porcari, poichè al postutto egli avea ordinato ai pubblici magistrati di corrispondergli una provvigione pel vitto : « Mandarat magistratibus Bononiensibus, ne quid homini deesse paterentur, quod ad victum faceret, » riferisce l'Alberti; « constituit enim ei ex aerario publico aureos trecentos in annos singulos, » soggiunge il Caccia, ed il legato v'aggiunse del proprio altri 100 ducati : ed ancora Nicolò della Tuccia : « il papa li dava tanta provisione che

1. Il Caccia l'attribuisce senz'altro al Porcari : « praesertim ex seditione per eum in populo concitata ecc. ». Il Sanesi, *op. cit.*, p. 86, dice che fu una rissa comune, mentre si trattò di una rissa di fazioni, nella quale per necessità il Porcari dovette intervenire.

2. Alberti, *op. cit.*, p. 259.

potesse vivere, cioè 400 ducati d'oro l'anno. » Ma se consideriamo che egli restava in Bologna sotto la più rigorosa sorveglianza dei magistrati, se pensiamo che egli non era libero di muoversi, ma schiavo del governo, bisognerà pur ammettere che non era soverchia generosità provvedere agli alimenti di un coatto « In ceteris (magistratus) observarent quid ageret, quid conaretur, » registra l'Alberti; ed il Caccia: « providit quoque pro sua sapientia futuris periculis. Nam eum Bononiae legavit ea lege, ut quoque die legato apostolico ibidem existenti se exhiberet. » Che si voleva di più? si pretendeva forse che fosse affamato? non sarebbe stato il caso di trarlo altrimenti alla disperazione?

Ed eccolo a Bologna, rispettoso ed ossequente alla pena inflittagli, e seguirla con obbedienza per l'intero biennio [1], ma non vinto nè rassegnato alla sua sorte: il pensiero ritorna alla patria natia, ove ha lasciato amici e parenti, che gli restano fedeli e coi quali non in pochi giorni, ma a scadenza relativamente lunga medita e prepara il piano della rivolta; ciò che un tempo *pro concione apud cives* avea affermato, ora risolutamente vuol condurre a compimento [2].

Orbene, se quei storici, i quali s'affrettarono a condannare sia l'azione che le idealità del Porcari, e lo gabellarono per un volgare assassino, o quasi un dissennato predone spinto ad arrischiare la vita per ambizione o cupidigia di ricchezze, avessero letto con più calma le parole di testimonianze non sospette, appunto perchè ostili al cavaliere romano, avrebbero certamente attenuato la severità e l'asprezza del loro giudizio. Ed invero l'Alberti non misconosce la nobiltà degli intendimenti, che dalla mala ventura delle cose riusciron bruttati di una non bella azione. « Homo impatiens, scrive l'umanista fiorentino, quae olim pro concione apud cives inchoasset, nova cum temporum suorum ratione conjungens deberi ab se fortunae suae et animi generositati putabat, ut quocumque daretur pacto vel etiam interitu, sin aliter nequi-

1. ..... « legemque sibi indictam servavit. » : Caccia, p. 411; « et che sotto diligente custodia oserva le confine con cottidiane apresentatione devanti al governatore di Bologna », *Anonimo Veronese*, in App., n. 1.

2. Alberti, *op. cit.*, p. 259; Caccia, *op. cit.*, p. 411.

ret, libertatem redimeret. At in eo instituto egregie pertinere arbitrabatur vel ad vitae jucunditatem, vel gloriam posteritatis, si maxima et incredibili aliqua spe proposita caput periculo objectasset. » E, ricordiamolo ancora, chi scrive è un avversario irriducibile della congiura porcariana.

A Bologna si forma nel cavaliere l'animo del cospiratore ; insofferente della condizione sua, mal la sopporta, come ben osserva il Caccia, « anxius semper eius rei quae iamdudum suo animo insederat ». La nostalgia della sua città lo inasprisce e lo sospinge al passo estremo.

Ed ecco non più l'uomo franco e leale che senza ambagi e senza timore di sorta favella apertamente al popolo della antica libertà per la rivendicazione dei supremi diritti di vita politica, ma il conspiratore cupo e silenzioso, che spia il momento opportuno per la rivolta, l'organizzatore tenace della ribellione, che cautamente si destreggia fra uomini e cose per raggiungere colla violenza il proprio intento. Un fortunoso incidente l'ha allontanato dal campo dell' azione, ed egli dalla terra di esiglio con ogni circospezione intesse più strettamente le trame di preparazione.

Nel lavorío segreto egli procurò di allontanare ogni sospetto, osservando puntualmente le condizioni della relegazione : fece comunella con altri concittadini banditi probabilmente per le stesse ragioni da Roma, ma non dimostrò mai di esser ad essi intimamente legato, nè mai ad essi aprì il suo pensiero fino a che non giunse il momento opportuno. Che anzi ad arte egli fece spargere voci del tutto contradditorie a quanto andava macchinando. Narra infatti il Caccia che parlando con amici il Porcari avea espresso il desiderio di ritornare in Roma, prender moglie e condur ivi vita tranquilla : pareva quasi che con tali dichiarazioni si ricredesse di tutto il suo passato, disapprovando coloro che eccittavano nel popolo sedizioni e tumulti, lodando il governo del pontefice ed il suo singolar affetto per Roma : « ponit quoque ante illorum oculos pacem qua omnes ecclesie, inter aliorum angustias, potiuntur. »

Tutto però era abile finzione per investigare l'animo degli amici ed ingannare gli avversari senza scoprir se stesso : cauta-

mente conduceva la sua inchiesta sulle condizioni della città, sull' opera del Senatore, sul numero dei proscritti dalla città, e delle milizie che in essa stanziavano e sui movimenti delle truppe di Alfonso d'Aragona.

Perchè mai gli potevano interessare tutte queste notizie, ch' egli richiedeva a due suoi fidati amici nel gennaio [1] del 1452? Essi, che poc' anzi avean sentito parlare l'agitatore romano in tono sì pacifico riferirono al Porcari ciò che essi sapevano : i migliori e principali cittadini restavano affezionati al papa, nessun onere nuovo gravava sulla città ed in generale ottima era la condizione dei cittadini : l'agitazione si era propagata fra i giovani, moltissimi dei quali erano stati colpiti da confisca e dal bando, pochi in città gli armati e l'esercito del re sparso qua o là lungi da Roma, riposava ritirato *intra aedes*.

Parve forse al Porcari che, alla vigilia della venuta dell' imperatore Federico a Roma, fosse giunto il momento di tentare la prova. La città indifesa, la plebe avida di novità, il desiderio di ritorno ed anche di guadaguo da parte dei numerosi proscritti, la dispersione delle truppe aragonesi, che sole avrebbero pututo dar man forte al pontefice per la repressione, eran condizioni che, ad avviso del cospiratore, si presentavano favorevoli al compimento dell' impresa. Egli ha già sotto mano il piano e lo svela ormai a coloro i quali diventano in mano sua gli strumenti dell' esecuzione : egli è pronto ad assumere la direzione suprema del governo, cacciar il papa, i cardinali e gli altri ecclesiastici, ed in caso estremo ucciderli [2]. Così riferisce il Caccia, ma è il caso di fare a questo proposito, come vedremo più avanti, qualche riserva.

1. Tale data è significata dalle circostanze del racconto del Caccia qui esposto, su cui nessuno per quanto io sappia ha richiamato l'attenzione, e dalle lettere del Trapezunzio qui in appendice, nn. 2, 3.

2. Chi fossero i due amici partecipi della congiura non si sa: forse uno di questi è quel Paolo de Alba, giudice, ch'egli fece venire a Roma, colla promessa di farlo Senatore (Caccia, p. 414; lettera fiorentina, pubblicata dal Tommasini, *Documenti relativi a Stefano Porcari*, cit., p. 107). Erronea però è la testimonianza della relazione dell' Aja, secondo la quale il Porcari avrebbe avuto in proposito un convegno in Bologna davanti la chiesa di S. Domenico « cum certis Romanis etiam *pluribusqae doctoribus et iurisperitis* » ed avrebbe ivi concretato il piano, mentre è certo che egli a Bologna fu più che mai riservato ed ogni decisione fu presa a Roma all' ultimo momento.

Base di azione (e questa non è novità, già ne abbiam fatto parola) dovea essere Castel S. Angelo, di cui era necessario impadronirsi, cosa non difficile, quando la persona del pontefice fosse prezioso ostaggio dei ribelli, e con lui il suo ispiratore e consiglieri e Pietro di Noceto, suo primo segretario. Non lo spaventava il pensiero di trovarsi al primo assalto circondato da pochi fautori : il destino lo chiamava a sì difficile impresa e l'avrebbe aiutato nella bisogna, nè gli sarebbe mancato (così s'illudeva) il favore del popolo. Ogni miglior auspicio lo incoraggiava; se quanti erano a lui consenzienti l'avessero seguito, l'esito poteva ben esser felice : ed il Porcari faceva assegnamento sopra tutto su quattro persone : Angelo del Maso, suo cognato, Niccolò Gallo, canonico di S. Pietro, Battista Sciarra, suoi nepoti, Jacopo Lelli e forse su un quinto, Pietro da Monterotondo, medico di palazzo, i quali avrebbero dovuto tener pronto ogni cosa per l'esecuzione del colpo di stato e fissare il giorno più opportuno. I due amici bolognesi, guadagnati così abilmente alla causa del Porcari, doveano prender sopra di sè il carico di riferire ai congiurati romani le decisioni del cospiratore, e dargli avviso in tempo opportuno, perchè potesse raggiungere il posto di combattimento[1].

Se non che delle macchinazioni del Porcari tutto si riseppe in curia, e chi ne diede l'allarme, almeno se dobbiamo creder alle sue parole, fu il Trapezunzio[2]. Egli afferma che nel gennaio del 1452, o giù di lì, capitò in curia un sacerdote veronese, per chieder giustizia di certa offesa ricevuta dal proprio vescovo, senza poter ottenere alcuna soddisfazione. Trovatosi col Trapezunzio con tono lamentevole e sospirando : *Ha*, disse, *si Dominus noster sciret quam magnam rem, et illico subticuit.* Sollecitato dal desiderio di sapere di che si trattasse ed impressionato dall' atteggiamento fra il misterioso ed inquieto del suo interlocutore, il Trapezunzio, incalzandolo con frequenti promesse, riuscì a strappargli il segreto della congiura del Porcari e dei suoi complici. *Nec negligens fui*, egli afferma, *nec quasi verba inania reieci, sed ea ipsa hora una*

1. Caccia, *op. cit.*, p. 412.
2. Cfr. le lettere qui in App., nn. 2 e 3.

cum eo Dominum Nostrum palatium petii. Era di sabato *et signatura instabat,* tuttavia egli sollecitò pronta udienza e, ottenutala, introdusse il suo informatore, che ampiamente rivelò al pontefice i segreti preparativi dei cospiratori.

Un senso di stupore e più ancora di paura si diffuse per la curia a quell' annunzio in quel momento di difficile attesa : prevenire i congiurati ed arrestarli prima che in qualche modo si scoprissero era pericoloso ed improvvido alla vigilia della venuta dell' imperatore, poichè si sarebbe potuto destare anzi tempo un incendio difficile a spegnersi e creare una situazione assai imbarazzante in presenza delle milizie tedesche : facile sarebbe stato ai congiurati, se provocati, trascinare la folla a rivolta, al grido di : Viva l'impero, quando l'imperatore era alle porte della città. Molti invece, e forse i più, furon d'opinione che nulla avrebbero tentato i congiurati durante la permanenza dell' imperatore in Roma, poichè, si pensava, non potevan ripromettersi d'aver un alleato in chi era venuto ai piedi del pontefice per cingere la corona imperiale e senza troppo seguito di truppe. Il Trapezunzio, che in quel momento era addentro a questo, ed in proposito non fa che ripetere l'opinione prevalente, afferma di non aver mai creduto che i congiurati approfittassero dell' occasione della venuta dell' imperatore per cercar novità ; e però stimò conveniente, come fece anche la curia tutta, mantener un gran riserbo su questa rivelazione.

Non eran però voci vane nè da trascurarsi : qualche provvedimento era necessario, almeno per esser pronti ad ogni evento. Ed è per questo che in tutta fretta si concentrarono in Roma, fino allora sguarnita di milizie, forti contingenti di soldati : nessun timore da parte di Federico III consigliava sì urgente misura, bensì i manifestati propositi di disordini interni obbligarono il governo pontificio a cingersi di armati per accogliere l'imperatore[1].

Roberto CESSI.

(A suivre.)

1. Pastor, *op. cit.*, p. 442 sg.

LES ITALIENS A NANTES

ET DANS LE PAYS NANTAIS

I

Dès le XIII[e] siècle les Lombards furent installés à Nantes; il est probable qu'ils prirent la place des Juifs que le duc Jean II, dit le Roux, avait expulsés de Bretagne en 1240. Concurremment avec les Espagnols, ces Italiens se fixèrent aux environs de la place aux Changes et ils trafiquèrent sur les matières d'or et d'argent. Durant plus d'un siècle, ces étrangers s'occupèrent peu du trafic des marchandises, car, lorsque les hauts seigneurs bretons de l'époque avaient besoin d'étoffes de luxe, ils envoyaient les officiers de leurs maisons s'approvisionner aux foires de Champagne. Les pourvoyeurs de l'hôtel de Girard III Chabot, sire de Rais, fréquentaient les foires de cette région et ils y achetaient aux marchands italiens les draps de soie et les velours dont ils avaient besoin [1]. Le 15 novembre 1317, Nicolas Mordecastel, de Lucques, donne à ce seigneur une quittance générale; quelques années après, Girard III, ayant eu envie de belles étoffes, envoya un de ses officiers à la foire de Saint-Rémy et celui-ci s'étant laissé tenter par plusieurs soieries exposées par le Florentin Chieffe de Mache avait dépassé les crédits que son maître lui avait ouverts; il avait acheté outre mesure et lorsque eut sonné l'heure des règlements de comptes, il dut emprunter à des banquiers italiens de Bar-sur-Aube 400 livres destinées à solder le montant de ses achats. Les deux prêteurs, Quentin et Jacques Malespine, n'ayant pas été remboursés à l'échéance fixée, menacèrent de saisir les biens du

1. Blanchard, *Cartulaire des Sires de Rais*, Introd., *passim*. Sur les Lombards à Nantes, cf. Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, t. II, col. 413; Piton, *Les Lombards en France*, Paris, Champion, 1892; Du Cange, v° *Langobardi*.

sire de Rais[1]. La coutume de se munir de riches étoffes auprès des marchands italiens se perpétua longtemps : lorsque le duc Jean V voulut offrir des présents de mariage à la reine Ysabeau de Bavière, il acheta d'André Spinola, marchand de Gênes, 15 aunes de satin bleu « figuré et broché d'or » pour lui faire une houppelande[2]. Si les facteurs italiens avaient eu à Nantes des magasins approvisionnés, il est probable que les seigneurs bretons ne se seraient pas donné le souci d'envoyer au loin leurs officiers acheteurs.

Sans posséder sur les opérations des premiers banquiers italiens des documents très précis, il faut cependant croire que leurs affaires étaient assez considérables ; ils avaient importé en Bretagne leurs diverses monnaies. Dans un compte de l'année 1349, le cours du change d'un bon écu d'or est indiqué en florins de Florence[3] et lorsque le duc Jean V constitua la dot de Pierre de Bretagne, futur époux de Françoise d'Amboise, l'acte qui relate cette donation mentionne que le duc promit à son fils 50.000 saluts de Florence[4]. Les banquiers italiens avaient la clientèle ducale et celle des commerçants bretons ; ils avaient aussi très vraisemblablement celle des collecteurs des annates. Ceux-ci étaient souvent choisis parmi les Italiens : Jean Muretti, chanoine prébendé de la cathédrale de Nantes, était collecteur des annates en 1404[5]. Sous ses ordres, André Figuli était chargé de récupérer les fonds destinés au pape. Leur situation n'était pas très enviable, car leurs prédécesseurs ayant éprouvé des retards dans la rentrée de la taxe, ils avaient, suivant l'usage, été rendus solidaires de la mauvaise gestion des collecteurs nommés avant eux. Aussi la prébende de Muretti était-elle fortement hypothéquée du chef de ses prédécesseurs.

Les commerçants bretons étaient en compte courant avec les banquiers italiens, et les ducs de Bretagne ne dédaignaient pas les avances de fonds que pouvaient leur faire les Lombards.

1. *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. VIII, p. 315. Document publié par M. Marchegay.
2. Blanchard, *Lettres et Mandements de Jean V*. Acte n° 1919 du 1er octobre 1430.
3. Blanchard, *Cartulaire des Sires de Rais*, t. II, p. 127.
4. Blanchard, *Lettres*... etc. Acte n° 2491.
5. Samaran et Mollat, *La Fiscalité des papes*, pp. 67 et suiv. *(Bibliothèque des Ecoles d'Athènes et de Rome)*.

Déjà, sous le règne de Jean V, un riche négociant, originaire de Gênes, Jehan d'Aragonys, établi à Guérande, fut anobli par le duc et obtint un banc de changeur[1]; il est à présumer que ces faveurs lui furent accordées en reconnaissance de services rendus au duc. Après la mort de Jean V, la cour de Bretagne fut l'une des plus luxueuses de France. François II fit tomber sur plus de deux cents têtes une manne de gemmes de perles et de joyaux de toutes sortes; les pensions, les fêtes et les dépenses courantes appauvrirent le trésor ducal et le souverain dut recourir aux prêteurs étrangers. Il y avait alors à Nantes de riches marchands italiens qui lui consentirent des avances; Barthélémy Frescobaldi, Pierre Bartholdi et Thebaldi fournirent des subsides à François II[2]. En l'année 1480, le seul service des affaires étrangères avait absorbé une somme de 7,682 livres; deux Italiens avancèrent au duc 5,450 livres qui leur furent remboursées sous la rubrique suivante : « Restitution à Frescobaldi et à Bartholdi de semblables sommes qu'ils ont payées et délivrées au duc pour ses affaires en certains lieux[3]. »

François II n'avait pas seulement recours aux services pécuniaires des Italiens; il avait également confiance en l'habileté diplomatique des Florentins: en 1483, il donna pleins pouvoirs à Antoine Baudin, Florentin établi à Bruges, en le chargeant de traiter avec la Ligue hanséatique[4].

Au temps de la duchesse Anne, il y a tout lieu de penser que les marchands italiens fixés à Nantes firent des opérations d'autant plus profitables que la situation politique était plus tendue. On ne fait pas la guerre sans argent et la duchesse eut à soutenir des luttes coûteuses. Devenue reine de France, on sait combien « *la Bretonne* » favorisa les artistes italiens, mais ceux qu'elle patronna vécurent surtout à Paris.

Lors de l'un de ses déplacements, au mois de novembre de l'année 1500, Anne de Bretagne eut bien l'occasion de rencontrer à Nantes des Italiens, mais ceux qu'elle vit dans la

1. Blanchard, *Lettres...*, *etc.* Lettres d'anoblissement du 16 janvier 1437.
2. Arch. de la Loire-Inférieure, E. 212.
3. *Ibid.*, E. 212 et E. 215.
4. *Ibid.*, E. 215.

cité bretonne étaient plus soucieux de combats et de traités que de peinture ou de beaux-arts; Louis XII était en effet accompagné par Messire Jean-Jacques Trivulse. Le maréchal de France fut reçu avec pompe par le Conseil des bourgeois. Si des galiotes furent commandées pour promener le roi et la reine, le miseur de Nantes reçut également l'ordre de se munir de vin d'Anjou du meilleur cru et de quelques bonnes potées de confitures fraîchement arrivées de Portugal[1]; ces différents cadeaux étaient destinés à Trivulse. L'homme de guerre paraît avoir été mieux accueilli à Nantes que le diplomate; j'ai vainement recherché dans les comptes de la ville la trace de dons offerts à Machiavel. L'ambassadeur du Conseil des Dix était venu en mission en France; il avait rejoint la cour à Nevers, le 7 août 1500, et il l'avait suivie dans ses déplacements. Georges d'Amboise, cardinal et archevêque de Rouen, dirigeait alors la politique du royaume, et c'est surtout à lui que s'adressait Machiavel; tous les deux avaient de fréquents entretiens et ce fut à Nantes, au début du mois de novembre, que l'auteur du *Prince* exposa à l'archevêque de Rouen les diverses raisons pour lesquelles il lui semblait impossible que Louis XII conservât le Milanais[2]. Ces raisons sont du reste développées tout au long dans le troisième chapitre du *Prince*, chapitre dans lequel Machiavel fait allusion à sa conversation avec Georges d'Amboise : « *E di questa materia, parlai a Nantes con Roano, quanto il Valentino occupava la Romagna.* »

Au cours de ce séjour en Bretagne les questions discutées par les hauts personnages de l'entourage du roi angoissaient trop la reine pour qu'elle songeât à se distraire de ses soucis en commandant à ses artistes quelque beau monument. Ce fut seulement quelques années après ce voyage à Nantes que la reine Anne fit exécuter le merveilleux tombeau de François II. On a beaucoup discuté pour arriver à connaître de manière

1. Archives municipales de Nantes, BB. 2.

2. Pasquale Villari, *N. Machiavelli e i suoi tempi...* Firenze, 1895, t. I. Machiavel était à Nevers le 7 août : « Furono ricevuti, il 7 agosto, presente esso Cardinale, il Rubertet, il Trivulsio ed altri. » Machiavel était à Nantes le 4 novembre 1500, ainsi qu'il résulte de sa correspondance (Villari, t. Ier, p. 364).

précise quels étaient les artistes qui avaient contribué à l'achèvement de cette œuvre magistrale. Il semble à peu près certain que le plan du monument fut conçu par Perréal et que son exécution est l'œuvre de Michel Colombe. Toutefois deux artistes aidèrent le grand sculpteur breton et furent chargés de la partie purement décorative du tombeau. L'un de ces artistes fut probablement Jérome da Fiesole; celui-ci serait ainsi le premier artiste italien notoire ayant travaillé à Nantes[1]. Il est regrettable pour les historiens de l'art que le cardinal italien Antonio de Beatis, qui passa à Nantes en 1518, ait négligé de mentionner les divers auteurs de l'œuvre dont il nous a laissé une enthousiaste description; un mot de lui aurait éclairé une question toujours douteuse[2].

Bien que la chapelle de la Bourgonnière, à Bouzillé près d'Ancenis, dénote par sa décoration l'œuvre d'un artiste italien du début du XVIe siècle, il est impossible de savoir à qui en attribuer la construction[3]. Il est également impossible de savoir si Benedetto, élève de Sogliani, qui passa par Nantes en l'année 1532, a laissé quelques traces de son séjour dans cette ville. Benedetto était venu en France en même temps que l'élève favori de Michel-Ange, Antonio Mini[4]; il est à supposer qu'il ne fit que traverser Nantes; en effet, à cette date tous les habitants de cette commerçante cité étaient principalement attirés par les affaires et ils avaient des goûts artistiques peu développés. Rarement ville importante fut plus pauvre que Nantes en monuments de la Renaissance. Les compatriotes de Benedetto étaient cependant nombreux et ils auraient pu lui fournir l'occasion de faire preuve de son talent, mais la colonie italienne de Nantes ne comportait sans doute pas d'amateur d'art, elle ne comprenait que des changeurs et des marchands.

1. Palustre, *La Renaissance en France;* Vitry, *Michel Colombe et les sculpteurs de son temps*, pp. 194 et suiv.

2. Antonio de Beatis, *Die Reise des Kardinals Luigi Antonio de Beatis*, éd. Louis Pastor. Fribourg-en-Brisgau, 1905, pp. 140 et suiv.

3. Palustre, *La Renaissance en France.* La chapelle de la Bourgonnière fut construite durant le premier quart du XVIe siècle.

4. Émile Picot, *Les Italiens en France* (*Bull. ital.*, t. Ier et suiv.); Vasari, *Vie des plus illustres peintres*, t. VII, p. 335.

II

La politique financière des Valois attira en France de nombreux Italiens. Le roi François Ier, dans ses moments de détresse, consentit le premier à prendre l'argent à huit pour cent ; son successeur l'emprunta à dix, puis à seize et jusqu'à vingt en sa nécessité. « Soudain les Florentins, Lucquois, » Génevois et Suisses affriandez par la grandeur du prouffict » apportèrent une infinité d'or et d'argent dans le royaume » et s'y habituèrent tant pour la douceur de l'air que pour » la bonté naturelle du peuple et la fertilité du pays [1]. » Si la politique financière des Valois attira des Italiens en France et notamment à Paris, le système monétaire français et les nombreuses variations du cours des changes contribuèrent à peupler d'étrangers les villes importantes du royaume. Les Florentins avaient l'esprit trop délié et étaient trop versés dans les questions monétaires pour dédaigner les multiples occasions qui, dans une ville comme Nantes, s'offraient à eux de gagner de grosses fortunes. Dans cette cité cosmopolite où, au xvie siècle, les commerçants de tous pays semblent s'être donné rendez-vous, le change des monnaies et l'exportation des marchandises laissaient de larges bénéfices à ceux qui s'adonnaient à ce double commerce. Aussi, bien avant le mariage de Gondi avec Claude-Catherine de Clermont et son installation dans le duché de Retz, de nombreux courtiers et banquiers italiens étaient-ils fixés à Nantes. Par lettres patentes données à Lyon en 1536, était naturalisé Maraboutin Corbinelli [2], banquier florentin établi depuis vingt ans dans cette ville. Ses enfants y demeurèrent sans doute, puisqu'en 1605 y fut baptisé André, fils de Jean Corbinelli et de Jacquette Lelieure [3].

Nicolas Perussi, marchand florentin, fut naturalisé en 1537 [4]:

1. Jean Bodin, feuilles h et h [1] du *Discours de Jean Bodin sur les monnoies*, édition de 1578.

2. Arch. de la Loire-Inférieure. *Livre des Mandements*, vol. II, p. 112.

3. Arch. mun. de Nantes, GG. 66. André de Monti figure comme parrain à l'acte de baptême.

4. Arch. de la Loire-Inférieure et *Cat. des Actes de François Ier*, t. II, p. 490, et t. VIII, p. 366.

il obtint même le don de la finance et ce, sans doute, par l'influence de son ami Francesco de Vicomercato[1], médecin de François Ier. Ces deux Italiens devaient être très liés ensemble, puisqu'à sa mort Vicomercato institua pour légataire de tous les biens qu'il possédait en Bretagne le marchand Nicolas Perussi[2]. Ce dernier possédait déjà à Nantes un immeuble rue Saint-Gildas; il avait réalisé une partie de sa fortune dans le commerce de banque. De concert avec Nicolas Venturini et Thomas Strozzi, banquiers, il avançait des fonds à des bénéficiaires italiens qui étaient obligés de soutenir des procès contre les bénéficiaires français évincés à leur profit. Un aumônier de la reine Catherine de Médicis, Torsolis, ayant été nommé abbé de la Chaulme, dut recourir, dans les débuts de son installation, aux bons offices de Perussi et de Strozzi[3]. Ce dernier avait été naturalisé en 1541, après un séjour de dix ans à Nantes[4].

Louis Billoti, autre banquier florentin, sollicita du roi la reconnaissance de sa qualité de Français après un séjour ininterrompu de trente années en Bretagne[5]. Ce mouvement de naturalisations se continua durant de nombreuses années. Benedic d'Espinio, natif de Florence, résidant à Nantes depuis six ans, célibataire[6], Julien Pourcin, marchand ayant demeuré à la Roche-Bernard, natif de la Citadella de Venise, résidant à Nantes depuis dix ans, marié et ayant « enfant en espérance »[7], Damiano de Alcavet, dit Pichelin, gentilhomme italien[8], Giovanni Batista Rucellai[9], natif de Florence, âgé de quatorze ans, Paul Fabroni, de Florence, Pierre Manelli[10] qui, de Lyon, vint se fixer à Nantes, furent tous naturalisés avant l'arrivée des Gondi en Bretagne.

1. Médecin du roi à dater de l'année 1541. Il fut abbé de Coëtmalouen à dater du 18 août 1545. *Cat. des Actes de François Ier*, n° 23023.

2. Testament du 20 juin 1546 relaté dans l'*Inventaire des Insinuations du Châtelet* de MM. Tuetey et Campardon. Acte n° 2330.

3. Bourde de la Rogerie, *Analyse d'un compte de l'abbaye de Relec*, 1904.

4. Arch. de la Loire Inférieure, *Livre des Mandements*, vol. II, p. 231.

5. *Ibid.*, vol. II, p. 250, naturalisation du mois de mars 1542.

6. *Ibid.*, vol. III, p. 79, naturalisation du mois de décembre 1548.

7. *Ibid.*, vol. III, naturalisation du mois d'avril 1549.

8. *Ibid.*, vol. III, naturalisation du mois de juillet 1551.

9. *Ibid.*, vol. IV, naturalisation du mois d'avril 1556.

10. *Ibid.*, vol. IV, naturalisation du mois d'avril 1552.

Les actes de baptême de la paroisse Saint-Nicolas relatent en 1562 la naissance de Robert Bonamy, issu de Robert et de Guyonne Taupier[1]. Les Bonamy, dont les descendants existent encore à Nantes, se rattachent à la famille des Buonamici de Florence. Lors de la lutte entre les Guelfes et les Gibelins, un Buonamici fut exilé ; il vint en France et entra au service de Charles V. Il laissa deux fils. L'un se fixa en Orléanais ; l'autre, ayant pris part aux guerres de la maison de Blois et de Montfort, s'établit en Bretagne et y laissa des descendants qui occupèrent à la cour des ducs des emplois importants[2]. Jamet Bonamy fut capitaine du château de Nantes ; son fils Jehan fut trésorier de la duchesse. Robert Bonamy, le fils de Guyonne Taupier, fut nommé contre-garde de la Monnaie de Nantes en 1581[3]. Dans l'acte de nomination, il est fait allusion à l'ancienneté de sa famille et il est dit que cette situation lui est accordée pour le dédommager des pertes que son grand-père avait subies comme maître des Monnaies. Il est intéressant de remarquer que la majeure partie des alliances des Bonamy de Nantes furent contractées avec des étrangers ou des descendants d'étrangers. Les Bonamy s'unirent aux Mirande, aux d'Aragon, aux Rodriguez, aux de Mello, aux Diaz et aux Lopez. François Bonamy, médecin, fut l'un des derniers recteurs de l'Université de Nantes. Il mourut en 1785. Comme ses ancêtres, il s'enorgueillissait de descendre des patriciens florentins. Lorsqu'il fit imprimer sa thèse de médecine, en l'année 1776, il eut soin de rappeler ses illustres origines dans la dédicace qu'il adressa au comte de Pretiosi.

Bien que je sorte du comté de Nantes, je tiens cependant à mentionner sur la paroisse du Ponceau-en-Drain, sise au diocèse de Nantes, l'existence de Hector du Régnier. Elle était la fille d'un Piémontais naturalisé en 1487. Ce gentilhomme

1. Arch. mun. de Nantes, *Actes de la paroisse Saint-Nicolas*, 9 juin 1562.

2. De Magny, *Nobiliaire universel*, t. XIV ; de Kerdellech, *La Chevalerie en Bretagne*, t. Ier, p. 340. Georges Bonamy, capitaine d'une compagnie de gendarmes du comte de Penthièvre, accompagna Jean V à Paris. Cf. Dom. Lobineau, t. II, col. 1926. Jamet Bonamy, officier de la comtesse d'Etampes, fut exempté de tailles en 1447 par ordonnance de François Ier (Bib. bretons, t. Ier, p. 53). Il était capitaine du château de Nantes en 1450 et il mourut en 1452. Sur Jehan Bonamy, trésorier de la duchesse, cf. Comptes de Pierre Landays en 1481.

3. Arch. mun. de Nantes, BB. 18.

avait acquis les terres de La Tour et de la Géraudière, il avait épousé une Angevine, Anne de Maillé; ses descendants disparaîtraient avec tant d'autres au milieu du flot envahisseur des Italiens, si, ennemis jurés de Joachim du Bellay, ils n'avaient été cause de quelques-uns des chagrins du bon poète et partant les inspirateurs indirects de son livre des *Regrets* [1].

Tandis que s'établissaient à Nantes et aux environs des commerçants, des banquiers et des gentilshommes italiens, le diocèse se peuplait également de bénéficiaires venus d'outre-monts et qui par faveurs royales obtenaient des abbayes, des cures, des prieurés et des prébendes de toutes natures. Pendant tout le XVIe siècle et une partie du XVIIe, un grand nombre de bénéfices ecclésiastiques ont été concédés à des étrangers qui pressuraient, autant que faire se pouvait, les pauvres gens placés sous leur domination. Les plus riches bénéfices du diocèse de Nantes furent souvent octroyés à des Italiens. Ce fut aux environs de l'année 1525 que commença cet envahissement des prieurés et des abbayes par les étrangers; le 11 août 1526, Philippe Corbinelli adressait à la Chambre des comptes de Bretagne un placet par lequel il sollicitait l'exécution de ses lettres de naturalité, lettres qui lui accordaient le droit d'obtenir des bénéfices dans le pays jusqu'à concurrence de 500 livres de revenu. Il est curieux d'ailleurs de constater que, soit par leurs lettres de naturalité, soit par des lettres d'attache, les Italiens ont obtenu le droit de posséder des bénéfices dans telle ou telle province de France. Cette clause paraît très spéciale aux étrangers venant de Florence ou de Venise, car je l'ai assez rarement rencontrée dans les documents du même genre concernant les Espagnols ou les Portugais naturalisés à la même époque. Des familles entières d'Italiens se sont abattues sur un diocèse grâce à la faveur qui leur était ainsi accordée par le roi. Elles n'ont pas toujours réussi à s'implanter du premier coup dans les bénéfices qui étaient accordés

1. Abbé Bourdeaut, *Notice sur les du Bellay de Liré et les Malestroit d'Oudon*, chez Grassin, Angers, 1911. Dans cette notice intéressante et qui modifie sur plus d'un point les assertions erronées de M. Léon Séché, M. l'abbé Bourdeaut a montré que les poèmes de du Bellay ont été inspirés par des chagrins véritables.

à divers membres d'entre elles; bien souvent il leur a fallu plaider contre des bénéficiaires anciens ou nouveaux qui, évincés à leur profit, défendaient leurs revenus et leurs prébendes. Néanmoins, dans la plupart des cas, les Italiens ont triomphé de leurs adversaires et ont pu jouir tranquilles des bénéfices auxquels la faveur royale les avait appelés.

Dès le règne de François Ier, on peut citer un certain nombre d'Italiens détenteurs de bénéfices dans le diocèse de Nantes. Alain Pinelli fut curé de Joué et de Moisdon [1]. Jenan Pinelli fut recteur de Mauves et de Casson [2]. A la cure de Saint-Hilaire du Coing [3], Maryot Mellin, de Florence, unit le prieuré de Frossay; mais il eut des difficultés avec le curé de Pornic au sujet de ce bénéfice [4]. Maurice Boutin était curé d'Assérac, quand il se vit évincer par Philippe Corbinelli, à qui du reste il ne céda la place qu'après une âpre discussion [5]. A Guydo de Médicis fut accordée la cure de Rougé [6]. Messire Jean Ballue, docteur en théologie, avait déjà été collationné à ce bénéfice par l'ordinaire et il ne se démit pas de ses fonctions sans avoir lutté contre les étrangers. Mais que pouvaient faire contre de puissants seigneurs de modestes bénéficiaires? Quelle lutte pouvaient-ils soutenir contre le premier chambrier du pape, Durant de Durant, quand celui-ci ayant fait entériner par la Chambre des comptes de Nantes ses lettres de naturalité, il demandait qu'on voulût bien tenir compte du droit qu'il avait obtenu de posséder 1,000 écus de bénéfices dans le pays breton [7]? Comment de modestes abbés auraient-ils pu exciper de leur droit quand le cardinal Sanctorum Quatuor faisait valoir que des lettres d'attache lui permettaient « d'avoir, tenir et posséder archevêchés, évêchés, abbayes, prieurés,

1. Arch. de la Loire-Inférieure, B. 34 et B. 35. Actes de 1532 et 1533.

2. *Ibid.*, B. 33 et B. 35. Evocation pour maître Jehan Pinelli en date du 1er juillet 1533.

3. *Ibid.*, B. 34, f° 146. La cure de Saint-Hilaire du Coing est devenue cure de Saint-Fiacre.

4. *Ibid.*, B. 34. Placet de Maryot de Mellin, prieur de Frossay, contre Jean Reaume, curé de Pornic.

5. *Ibid.*, B. 38, f° 18. Mandement de Maurice Boutin en date du 26 janvier 1537.

6. *Ibid.*, B. 33. Mandement de prohibition de messire Jean Ballue, en date du 15 juin 1531.

7. *Ibid.*, B. 30, f° 157. Placet de Durant de Durant du 9 octobre 1535.

dignités, bénéfices et pensions au royaume et en ce pays et duché tout ainsi que s'il en était natif et originaire »[1] ?

Il serait fastidieux d'énumérer tous les abbés, prieurs et recteurs italiens que fit vivre le diocèse de Nantes. Aucun d'eux, d'ailleurs, ne paraît avoir laissé de descendants dans le pays; toutefois, il était intéressant de noter que dès le premier tiers du XVI[e] siècle, la royauté avait peuplé d'Italiens les bénéfices lucratifs du diocèse. Après l'arrivée des Gondi en Bretagne ce mouvement de favoritisme alla encore en croissant jusqu'au moment où les membres de la famille des ducs de Retz, préférant leur propre avantage à celui de leur clientèle, sollicitèrent pour eux-mêmes des bénéfices fructueux[2].

Lorsque Catherine de Médicis fut devenue reine de France, ce ne furent pas seulement des bénéfices qu'obtinrent ses amis et ses favoris. Toutes les places furent bonnes pour les Italiens qu'elle protégea. En octobre 1572, Bernard de Monti fut pourvu d'un office de conseiller maître à la Chambre des comptes de Bretagne. Bernard de Monti, aïeul de tous les Monti qui ont porté le titre de comtes de Rezé, était le descendant d'une vieille famille florentine. Il était issu des Crociani, gentilshommes de Florenee dès le XIII[e] siècle. Il suivit en France Catherine et fut naturalisé en 1568[3]. Après sa nomination à Nantes, il y épousa Renée Verge, fille d'un président à la Chambre des comptes. Son fils, Pierre de Monti, vicomte de Rezé, placé sous les ordres de son parent, le maréchal Strozzi, fut fait prisonnier au siège de Craon.

Bernard de Monti prit de suite une situation prépondérante à Nantes; dès l'année 1573, il était élu échevin. A dater de ce moment, les Monti ont joué un rôle important dans l'histoire

1. Arch. de la Loire-Inférieure, B. 35. Lettres d'attache du 21 mai 1533; la lettre de naturalité est de novembre 1532. Le cardinal de Saint-Quatre, Antoine de Pussis, fut évêque de Vannes et de Pistoie. — Arch. de la Loire-Inférieure, B. 31, f° 215, acte du 13 juillet 1527 et B. 32, acte du 21 janvier 1530.

2. Henri de Gondi, archevêque de Paris, était, en 1608, abbé commendataire de l'abbaye de Buzay. Son frère, François-Paul de Gondi, tint également cette abbaye. (Arch. de la Loire-Inférieure, H. 28). Le cardinal de Retz, auteur des *Mémoires*, possédait aussi l'abbaye de Buzay qu'il affermait. « Je traitai avec un marchand de Nantes appelé Jucatières, qui moyennant 4,000 escus comptant qu'il me donna conclut un marché qui a fait sa fortune. » (*Mémoires*, éd. 1717, t. I, p. 6.)

3. *Livre des Mandements de la Chambre des comptes de Nantes*, vol. II, p. 80. De l'Estourbeillon, *La Noblesse de Bretagne*, art. *De Monti*.

de la cité; ils ont été mêlés aux événements politiques et maintes fois ils ont exercé des fonctions municipales. Yves de Monti, sieur de la Chalonnières, fut maire de Nantes de 1644 à 1647. La famille de Monti de Rezé a fait souche dans le comté nantais et sa descendance existe encore de nos jours[1].

Bien qu'il paraisse avoir surtout vécu à Paris dans l'entourage de ses parents les Strozzi, Zacharie de Monti passa sans doute quelques années à Nantes. Les lettres de naturalisation de l'ami de Hermann Taffin furent, en effet, enregistrées à la Chambre des comptes de Bretagne[2]. En dehors de ce document, je n'ai rencontré aucune pièce concernant Zacharie de Monti.

Peu de temps après son avènement au trône de France, Henri III voulut reconnaître les bons offices de son compagnon Paul-Émile de Fiesque. Celui-ci avait été fait prisonnier au siège de la Rochelle, et il avait suivi le roi en Pologne; aussi fut-il nommé capitaine général des galères et reçut-il, par acte donné à Poitiers en 1577[3], la qualité de Français et quelques avantages matériels. Henri III lui accordait notamment la jouissance de la terre et du château du Gâvre, sous la seule réserve de respecter les arbres de haute futaie. Paul-Émile de Fiesque avait épousé Prégente de Beloczac; il était devenu par sa femme propriétaire de la terre de la Sénardière[4]. Bien qu'il eût pu vivre paisible, ce capitaine général des galères du roi était un véritable *condottiere*. Paul-Émile de Fiesque, d'accord avec Fouquet de Altovitis, ne se gênait pas pour piller les vaisseaux marchands qu'il rencontrait sur sa route. Installé à l'embouchure de la Loire, il attendait les occasions propices et il répandait la terreur parmi les marchands de Nantes[5]. Il fut

1. De l'Estourbeillon, *La Noblesse de Bretagne*, art. *De Monti; Livre doré de l'ancien hôtel de ville de Nantes*, éd. Perthuis et de la Nicollière-Teijeiro.

2. Arch. de la Loire-Inférieure, *Livre des Mandements*, vol. V, p. 211. Emile Picot, *Les Français italianisants au XVIe siècle*, t. II, notice sur Hermann Taffin. Gouverneur de Philippe Strozzi, Taffin a consacré quelques lignes à Zacharie de Monti dans la biographie de son élève Strozzi.

3. Arch. de la Loire-Inférieure, B. 59, f° 195 et 196. Abbé Bourdeault, *Claude de Fiesque, recteur de Gorges (1610-1670)*; études parues dans l'*Express de l'Ouest*, janvier 1913.

4. De Cornulier, *Dictionnaire des Terres nobles du comté nantais:* La Sénardière, paroisse de Gorges.

5. De la Roncière, *Histoire de la Marine française*, t. IV, p. 206; J. Mathorez, *Les Espagnols à Nantes* (*Bulletin hispanique*, octobre 1912).

nécessaire de lui faire donner la chasse par Carlo Ucellini, commandant de la *Reale*. Après une vie aventureuse, de Fiesque se retira à Gorges où il mourut au mois de mai 1610[1]. Ses multiples enfants essaimèrent en France : à l'exception de Honorat de Fiesque, qui fut baptisé à Saint-Laurent de Nantes, tous les autres, Charles, Louis, Claude, Jean, Marguerite, Olivier, naquirent à Gorges[2]. Au milieu du XVIIe siècle, les de Fiesque vendirent au vicomte de Fercé la terre de la Sénardière et abandonnèrent alors le pays de Gorges[3].

Sous le règne de Henri III les étrangers étaient si nombreux en Bretagne et à Nantes que les populations commençaient à supporter difficilement leur présence. Or, fait digne de remarque, si des factums, des libelles et des chansons couraient en France contre les Italiens, c'étaient principalement les Espagnols qui étaient visés en Bretagne. Les récriminations contre les Italiens sont relativement rares, ils s'occupaient peu de commerce et n'excitaient pas de grandes jalousies. Toutefois, je relève dans le *Livre de raison* d'un protestant de Saffré une protestation ainsi conçue : « M. est parti pour les Etats de Rennes assignés au 15 de » ce mois pour s'opposer aux tyrannies, daces et impositions » que voulaient faire les italiens estant à la suite du roi, tant en » France qu'en toutes les provinces dépendant d'icelles et spé» cialement en la province de Bretagne et détruire l'espoir des » dicts italiens d'emploier la levée des dicts deniers pour enri» chir quelques personnes de vil et bas état et les rendre confor» mes aux plus grands de France, bastir villes et chateaux en » Italie[4]. » Les États de Bretagne ne se réunirent pas le 15 novembre 1578, ils furent remis au mois de décembre; au cours des discussions, il ne fut aucunement question des Italiens, mais les membres de l'assemblée demandèrent au roi l'autorisation de prendre des mesures de rigueur contre les Espagnols[5].

1. Actes de la paroisse de Gorges, acte du 5 mai 1610.
2. *Ibid., passim.*
3. Arch. de la Loire-Inférieure, E. 894. Une autre branche de la famille Fieschi était établie en Bas-Poitou. Il est à remarquer d'ailleurs que souvent on rencontre dans le Bas-Poitou les mêmes noms italiens qu'en Bretagne : les de Saroldi, les Fieschi, les Gastinaire.
4. *Livre de raison inédit connu sous le nom de Dial de Saffré.* M. l'abbé Bourdeaut, qui m'a communiqué ce renseignement, prépare une édition de ce curieux journal.
5. Les États se réunirent du 22 au 26 décembre 1578. Arch. d'Ille-et-Vilaine.

Malgré les protestations des Français contre les Italiens, le nombre de ceux qui émigraient en France allait toujours croissant.

Si Catherine de Médicis fut suivie en France par toute la clientèle de sa famille, les Florentins qu'elle avait amenés attirèrent à leur tour des compatriotes italiens lorsqu'ils furent pourvus de charges et de seigneuries. Aussi, quand par suite de son mariage avec Catherine de Clermont, Albert de Gondi devint duc de Retz[1], il fit venir dans son duché des Italiens qu'il plaça au mieux de ses intérêts et des leurs. Il nomma comme capitaine de la ville de Machechoul un Vénitien, Francisco Veniero. Quelque temps plus tard, Veniero fut institué gouverneur du pays de Retz[2].

Les Veniero ont fait souche dans le comté nantais; Francisco Veniero épousa Mlle de La Touche Limousinière[3] et Marie Veniero devint la femme du seigneur de Bruc de Montplaisir. Elle fut la mère du poète Bruc de Montplaisir[4].

L'histoire n'a pas conservé les noms de tous les employés de finances et des autres fonctionnaires qui furent pourvus par les Gondi; toutefois un Piémontais du nom de Fabri, après un séjour de vingt ans à Nantes, fut naturalisé en 1597. Il était commis aux finances pour le marquis de Belle-Ile[5]. Dans les mêmes temps, un gentilhomme italien, Pompille Charron, fut également naturalisé, mais je ne possède sur lui aucun détail[6]. C'est à la suite des Gondi que vinrent se fixer dans le pays nantais une foule de gentilshommes verriers. Tous ou à peu près tous se sont établis définitivement dans le comté. Si ces verriers sont curieux à suivre au point de vue artistique, ils ne sont pas moins intéressants à étudier au point de vue démographique. J'ai réuni sur eux quelques documents et je les relaterai plus loin.

Albert de Gondi eut à Nantes une situation considérable: la

1. En l'année 1565. Corbinelli, *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, 1705.
2. Francesco Veniero, gouverneur du pays de Retz de 1583 à 1594.
3. De Cornulier, *Dictionnaire des Terres nobles du comté nantais.*
4. Baron de Wismes, *René de Bruc de Montplaisir, poète breton du XVIIe siècle* (*Revue des Provinces* de l'Ouest, 1853).
5. Arch. de la Loire Inférieure, B. 65, f° 278; B. 66, f° 290.
6. *Ibid.*, *Registres de la Chancellerie*, B. 64, naturalisation de l'année 1577.

possession du duché de Retz lui assurait la fortune, le poste de gouverneur de la ville lui donnait une grande autorité. Il avait été nommé à cette charge en 1568 et pendant plusieurs années il avait différé de venir au siège de son gouvernement. Ce fut seulement en avril 1579 que Gondi fit en ville son entrée solennelle[1]. Il eut à régler de nombreuses difficultés; le commerce de Nantes périclitait, la piraterie sévissait à l'embouchure de la Loire, les plaintes des habitants étaient constantes, il fallut organiser une campagne contre Fieschi et Altoviti. Les finances de la ville périclitaient; pour maintes dépenses on était obligé de recourir aux emprunts; la marine royale était dans le désarroi et les finances du roi étaient aussi mal en point que celles des villes. Dans de semblables conditions, il n'était pas aisé d'organiser une expédition maritime importante. Or, Albert de Gondi fut cependant appelé à prêter son concours à Philippe Strozzi. Quand la reine-mère eut enfin décidé Henri III à secourir le prétendant au trône de Portugal, Antonio de Crato, l'amiral fut chargé d'organiser l'armée navale qui devait conduire à Terceira le roi dépossédé[2]. Pour rassembler les navires, les hommes et les munitions, pour se procurer les vivres nécessaires, Strozzi passa à Nantes une partie de l'année 1580. Il y était au mois d'août, il y était encore en décembre[3]. Après de multiples efforts une flotte de soixante-quatre voiles fut enfin prête à prendre le large. Tous ces préparatifs furent superflus : le 25 juillet 1582, la flotte française était mise en déroute aux Açores et Philippe Strozzi, tué pendant le combat,

> ...eut l'or et l'azur du ciel pour couverture
> Et du grand Océan le saphir pour tombeau[4].

Malgré la campagne de Carlo Ucellini, l'embouchure de la Loire continuait à être infestée de pirates. Au nombre de

1. Travers, *Histoire de Nantes*.
2. De la Roncière, *Histoire de la Marine française*, t. IV, pp. 175 et suiv. Sur Antonio de Crato, cf. les nombreux ouvrages du vicomte de Faria et notamment l'Introduction du volume *La Descendance d'Antonio de Crato*.
3. Desjardins, *Négociations diplomatiques avec la Toscane*, t. IV, p. 325.
4. E. Picot, *Les Français italianisants*, t. II, p. 552, notice sur Hermann Toffin.

ceux qui rançonnèrent les négociants nantais faut-il comprendre trois Italiens : Luigi Minucci, Cesare Nicollini et l'un des frères de Battista Sergini? Je serais assez disposé à le croire si j'en juge par ce passage d'une lettre d'un ambassadeur de Toscane, qui écrivait à son maître le 22 mars 1585 : « Ai XIV, e partito Luigi Minucci, Cesare Nicollini, un fratello » de Battista Sergini per Nantes ove si devono imbarcare per » ire al mare in quella parte gia significata a vostra signoria, » ma come il capitano con cui vanno ha nome di pirata si » crede vadino in altre parti a cercare loro fortuna[1]. »

Au moment où la Bretagne va se transformer en un vaste champ de bataille, à l'époque où la province va devenir en quelque sorte l'enjeu des partis politiques ou religieux et tenter toutes les convoitises, les Nantais ont déjà connu des gouverneurs, des amiraux, des banquiers, des artistes, voire même des pirates d'origine italienne; ils ne sont pas près de voir sortir de leurs murs les Florentins, les Génois, les Vénitiens qui, de concert avec les Espagnols, les Portugais et les Hollandais, semblent s'être donné un rendez-vous général sur les rives de la Loire.

Sous le proconsulat du duc de Mercœur, les Italiens furent particulièrement nombreux à Nantes. Les uns, gentilshommes verriers ou négociants, continuèrent à mener une existence normale, les autres au contraire se lancèrent dans la mêlée politique et travaillèrent au triomphe des idées de Philippe de Lorraine. Bien que la plupart de ces soldats, diplomates ou intrigants que je rencontre dans l'entourage de Mercœur aient quitté la ville après le succès définitif de Henri IV, il m'a paru intéressant de les grouper autour du principal personnage nantais de l'époque.

J. MATHOREZ.

(A suivre.)

1. Desjardins, *op. cit.*, t. IV, p. 552. *In quella parte gia significata*, ces mots désignent Terre-Neuve; l'ambassadeur de Toscane y a fait allusion dans une lettre antérieure publiée p. 550.

LA DIALECTIQUE D'OXFORD

ET LA

SCOLASTIQUE ITALIENNE

(*Suite*[1].)

La conclusion, ou plutôt les deux conclusions de Nicole Oresme qui excitent à ce point l'admiration de Bernard Torni, ce sont celles-ci : Une heure a été divisée en *parties proportionnelles* de raison $\frac{1}{2}$; pendant chacune de ces parties, un mobile se meut de mouvement uniforme ou bien, alternativement, de mouvement uniforme et de mouvement uniformément accéléré; d'une partie à la suivante, la vitesse de ce mouvement croît suivant une certaine loi; Oresme évalue le chemin qu'en l'heure entière, le mobile a décrit.

Bernard Torni reprend les démonstrations de ces deux conclusions et il les modifie afin de leur donner une forme purement arithmétique, exempte de tout emploi des coordonnées; il résout, en outre, par une méthode semblable, deux problèmes analogues : l'un où l'heure est divisée en *parties proportionnelles* de raison $\frac{1}{3}$, l'autre où elle est divisée en parties proportionnelles de raison $\frac{2}{3}$. « Sur le fondement qu'Oresme a établi, disait Bernard Torni, je ferai reposer quelques conclusions nouvelles, et je démontrerai les siennes par un autre moyen; mais j'estime que le principe est, à lui seul, plus de la moitié de l'œuvre; aussi, plutôt que de penser que tout est sorti de moi, j'aimerais mieux que vous crussiez que tout est venu de lui. »

Cette modestie seyait d'autant mieux à Bernard Torni qu'il n'était pas le premier à mettre sous forme purement arithmé-

1. Voir *Bull. ital.*, t. XII, p. 27, 136.

tique les démonstrations de Nicole Oresme; cette tâche, le Calculateur l'avait accomplie pour le premier problème, et, pour le second, on la voyait menée à bien dans l'opuscule intitulé : *A est unum calidum.*

Or, Bernard Torni qui, comme tous ses contemporains, avait étudié le premier ouvrage, avait aussi lu le second; en son traité *De motu locali*, il citait[1] : « *Illud sophisma : A est unum calidum.* »

Par l'exemple de Bernard Torni, nous voyons à quel point les Italiens, durant la seconde moitié du *Quattrocento*, étaient curieux de tous les écrits parisiens ou anglais où l'on traitait de la latitude des formes; nous allons rechercher maintenant ce qu'ils avaient recueilli parmi les idées fécondes que ces écrits renfermaient.

Bien que certains d'entre eux, comme Bernard Torni, connussent le traité *De difformitate qualitatum* composé par Nicole Oresme, nous ne voyons pas qu'aucun d'eux eût, dans ses raisonnements, suivi la méthode géométrique inaugurée par ce traité. Comme les maîtres d'Oxford, les Italiens conduisent toujours leur argumentation par une voie purement arithmétique qui ne requiert l'emploi d'aucune figure.

Parfois, cependant, les auteurs de traités ou, tout au moins, les copistes ou les imprimeurs qui, au XV[e] siècle, ont reproduit ces traités tracent, à côté de la déduction arithmétique, la figure qui permettrait de la reprendre selon la méthode d'Oresme; cette figure devient ainsi une véritable illustration qui, sans être indispensable à l'intelligence du texte, fait collaborer l'imagination à cette intelligence.

Les illustrations de ce genre abondent en l'édition qui fut donnée à Venise, en 1494, du commentaire composé par Gaëtan de Tiène aux *Regulæ* de Heytesbury; elles sont adjointes non seulement aux éclaircissements rédigés par Gaëtan, mais encore au texte même de Heytesbury, dont les manuscrits originaux ne contenaient assurément aucune figure.

Un exemple nous montrera quelle sorte de relation était établie entre l'argumentation et l'illustration.

1. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso...*, éd. cit., fol. 76, col. a.

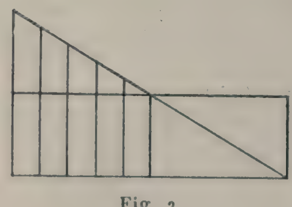
En ses *Regulæ*, au traité *De tribus prædicamentis,* Heytesbury s'était exprimé en ces termes[1] :

« Quant à l'espace qui doit être parcouru par un mobile qui acquiert uniformément une latitude de mouvement commençant à zéro et aboutissant à un certain degré fini, on a dit plus haut que tout ce mouvement et que toute cette acquisition correspond à son degré moyen. »

Gaëtan de Tiène ajoute :

« Le Maître dit ici que l'on peut, à l'aide de ce qui précède, prouver et rendre évidente la règle suivante : Soit un mobile qui se meut d'un mouvement de plus en plus intense et uniformément difforme, depuis le degré zéro jusqu'à un certain degré ; il parcourt le même chemin que si, pendant le même temps, il avait été mû uniformément, d'un mouvement égal au degré moyen de cette latitude uniformément difforme qui commence à zéro et finit au degré qui la doit terminer. Cette règle, le Maître ne la prouve pas, mais il dit qu'elle peut être prouvée, et cela est vrai ; je le démontre ainsi : Le degré moyen entre o et 4 est égal à 2, comme on l'a prouvé ci-dessus ; ajoute maintenant tous les degrés qui surpassent 2 aux autres parties qui n'atteignent pas 2 et tu auras 2. »

Ce raisonnement ou, plutôt, ce semblant de raisonnement ne fait appel à aucune figure ; l'imprimeur, cependant, place immédiatement au-dessous le dessin que voici :


Fig. 2.

Nous reconnaissons, en ce croquis, celui qu'il convient de tracer lorsque l'on veut déduire le raisonnement d'Oresme ; et, en fait, ce que Gaëtan a dit est bien une sorte de résumé, grossièrement esquissé, de l'argumentation de Nicole Oresme.

Sans être des instruments de raisonnement, de telles figures parlent aux yeux et les contraignent de seconder le travail de l'intelligence. L'usage en devint fréquent en Italie ; ainsi

1. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso...*, éd. cit., fol. 40, col. d.

abondent-elles au traité *De motu locali* d'Ange de Fossombrone; ainsi voyons-nous Achillini en user au quatrième *Quodlibet* [1] de son traité *De intelligentiis*, au troisième livre [2] de son traité *De elementis*.

La remarque que nous venons de faire justifie, croyons-nous, cette première assertion : Sans échapper entièrement à l'influence parisienne, les logiciens italiens qui étudiaient la latitude des formes ont surtout suivi la méthode d'Oxford. Ajoutons, d'ailleurs, qu'ils l'ont suivie avec beaucoup plus d'ordre et de clarté que les maîtres anglais.

Que faut-il entendre par vitesse, à chaque instant, en un mouvement non uniforme? Précisant une vague indication de Heytesbury [3], Messino tente [4] de répondre à cette question; Ange de Fossombrone reprend [5], d'une manière plus explicite et plus claire, ce que Messino avait dit. Reproduisons donc ici ce que contiennent d'essentiel les remarques d'Ange de Fossombrone :

« En un mouvement qui, constamment, est difforme, la vitesse ne doit pas être évaluée par l'espace que le mobile parcourt pendant tout le temps que dure ce mouvement; mais à chacun des instants du temps qui mesure ce mouvement, le mobile se meut avec telle ou telle vitesse. La vitesse d'un tel mobile [à un certain instant] doit être évaluée au moyen de l'espace qu'il parcourrait en tant de temps si, pendant ce temps, il se mouvait uniformément avec le même degré qu'en cet instant. »

On constate, sans étonnement d'ailleurs, que nos logiciens n'entrevoyaient aucunement l'idée de définir la vitesse instantanée comme la dérivée du chemin parcouru par rapport au temps employé à le parcourir; une telle pensée était encore bien éloignée de leur raison.

En l'étude de la vitesse du mouvement local, le *De primo*

1. Alexandri Achillini *Opera*, Venetiis, 1545; fol. 21, col. a.
2. *Ibid.*, fol. 132, col. b.
3. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso*..., Venetiis, 1494; fol. 38, col. d.
4. *Ibid.*, fol. 54, col. a.
5. *Ibid.*, fol. 66, col. c, à fol. 67, col. a.

motore de Swineshead introduisait[1] cinq latitudes distinctes qu'il dénommait ainsi :

Latitudo motus localis;
Latitudo velocitatis latitudinis primæ;
Latitudo tarditatis ejusdem;
Latitudo acquisitionis latitudinis motus localis;
Latitudo deperditionis ejusdem latitudinis.

Nous avons dit[2] comment ces deux dernières latitudes nous paraissaient devoir correspondre à l'accélération positive et à l'accélération négative, et nous avons entendu définir plus clairement ces accélérations par William Heytesbury.

En son commentaire au traité *De tribus prædicamentis* de Guillaume Heytesbury, Gaëtan de Tiène distingue[3], comme le Chancelier d'Oxford, deux latitudes qu'il nomme *latitudo motus* et *latitudo intensionis motus;* en ce qu'il dit de la première, nous reconnaissons sans peine la vitesse instantanée; de la seconde, il arrive moins aisément à donner une définition précise; mais que la notion d'accélération soit celle qu'il a en vue, nous n'en doutons guère lorsque nous l'entendons déclarer qu'en un mouvement uniformément difforme, l'*intensio motus* est uniforme; ou bien encore lorsque nous lui entendons dire : « *Latitudo motus attenditur penes spatium tanquam penes effectum; latitudo intensionis motus attenditur penes latitudinem motus partibiliter acquisitam.* » Il résulte, en effet, de cette dernière formule que la *latitudo intensionis motus* est à la *latitudo motus* ce que celle-ci est à l'espace parcouru; en d'autres termes, que la *latitudo intensionis motus* est la vitesse de la vitesse.

Gaëtan de Tiène reprend, d'ailleurs, un peu plus loin[4] ces considérations sur la *latitudo motus* et la *latitudo intensionis motus;* il s'attache à démontrer ces deux conclusions :

En un mouvement où la *latitudo intensionis motus* est uni-

1. Bibliothèque Nationale, fonds latin, manuscrit n° 16621, fol. 74, v°.
2. Voir § XXIII.
3. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso...*, éd. cit., fol. 43, coll. a et b.
4. *Ibid.*, fol. 44, coll. c et d.

forme, la *latitudo motus* et, partant, le mouvement lui-même sont uniformément difformes.

En un mouvement où la *latitudo intensionis motus* est uniformément difforme, la *latitudo motus* et le mouvement sont difformément difformes.

Plus nettement que Gaëtan de Tiène, Messino précise[1] la distinction qu'il faut établir entre la *latitudo motus* et la *latitudo intensionis motus;* de plus, il donne la première comme synonyme de la vitesse *(velocitas motus)* et la seconde comme synonyme de l'accélération *(velocitatio motus);* écoutons-le :

« De même que tout ce qui se meut, se meut d'une manière uniforme ou d'une manière difforme, ainsi tout mobile qui accélère *(intendit)* son mouvement l'accélère d'une manière uniforme ou d'une manière difforme. Il [Heytesbury] définit[2] donc ce que c'est qu'accélérer uniformément un mouvement; il dit qu'un mobile accélère uniformément un mouvement lorsque, en toute partie égale du temps, il acquiert une égale latitude de mouvement ou de vitesse; de même qu'il a été dit précédemment qu'un mobile se meut uniformément s'il parcourt un espace égal en toute partie égale du temps. Dans le cas qui nous occupe, on traite de l'*intensio motus* de telle sorte que l'*intensio* se comporte à l'égard du mouvement ou de la latitude du mouvement exactement comme le mouvement ou la latitude du mouvement se comporte à l'égard de l'espace réel.

» Aussi faut-il remarquer que l'*intensio motus* ne se nomme pas vitesse du mouvement *(velocitas motus)*, mais bien accélération ou acquisition du mouvement *(velocitatio[3] vel acquisitio motus)*... Lorsqu'une telle acquisition existe, on dit que le mouvement croît en intensité, car il est alors de plus en plus rapide *(velocior et velocior)*, en sorte qu'il s'accélère *(velocitatur)*. C'est pourquoi on distingue entre la vitesse d'un mouvement *(velocitas motus)* et l'accélération *(velocitatio)* de ce même

1. *Tractatus* Gulielmi Héntisberi..., éd. cit., fol. 54, coll. a et b.

2. En réalité, on ne retrouve, dans le traité d'Heytesbury, aucune des précisions que Messino lui prête si heureusement.

3. En cet endroit, l'imprimeur, par une erreur qui saute aux yeux, a mis *velocitas* pour *velocitatio;* le mot *velocitatio* est correctement employé un peu plus bas.

mouvement. Comme je l'ai prouvé ailleurs, la vitesse d'un mouvement peut être constamment de plus en plus grande tandis que l'accélération en est de plus en plus petite. »

La distinction entre la *latitudo motus* et la *latitudo intensionis motus* est reprise avec une grande netteté[1] par Ange de Fossombrone en son traité *De motu locali;* traduisons ici quelques passages de ce traité :

« Pour comprendre ce qui va suivre, il faut savoir que le mouvement *(motus)* diffère de l'*intensio motus*,... et que la vitesse du mouvement *(velocitas motus)* diffère également de la *velocitas intensionis motus.* Le mouvement et l'*intensio motus* diffèrent, car, parfois, il y a mouvement sans qu'il y ait *intensio motus;* c'est ce qui a lieu au mouvement uniforme, où le mouvement ne devient nullement plus intense. De même la vitesse du mouvement et la *velocitas intensionis motus* sont différentes; on voit, en effet, que là où il y a vitesse du mouvement, il peut ne pas y avoir de *velocitas intensionis motus;* ainsi en est-il dans le mouvement uniforme, où le mouvement ne croît nullement en intensité.

» Elles diffèrent encore pour une autre raison qui est celle-ci : L'effet de la vitesse du mouvement est l'espace qui a été parcouru; mais l'effet de la *velocitas intensionis motus* est la *latitudo motus* qui a été acquise...

» Remarquons à ce propos qu'un mobile est dit se mouvoir de mouvement local uniforme lorsque, toutes choses égales d'ailleurs, en des parties égales de temps, il parcourt des espaces égaux; de même on dit qu'il se meut avec un *motus intensionis* uniforme ou qu'il s'accélère *(intenditur)* uniformément lorsqu'en des parties égales et quelconques du temps pendant lequel dure le mouvement, il acquiert des latitudes égales de mouvement...

» Inversement, on dit que l'*intensio motus* est difforme ou que le mouvement s'accélère *(intenditur)* d'une manière difforme, s'il acquiert, en des temps égaux, des latitudes de mouvement inégales...

» Dès lors, il nous faut imaginer que la *latitudo motus* uni-

1. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi..., éd. cit., fol. 67, coll. c et d.

formément difforme correspond à la *latitudo intensionis motus* uniforme et inversement; il y a là, en effet, latitude uniforme de l'*intensio* et latitude uniformément difforme du mouvement. »

Nous sommes désormais autorisé par les maîtres italiens eux-mêmes à substituer les mots : mouvement uniformément accéléré, aux mots : mouvement uniformément difforme.

Ces maîtres, que savaient-ils de la loi qui, en un mouvement uniformément accéléré, relie le chemin parcouru par le mobile au temps employé à le parcourir? Cette loi, elle était, nous l'avons vu, regardée comme vérité acquise par Paul Nicoletti de Venise; nous ne serons point étonnés de voir que ses successeurs la connaissent et en admettent l'exactitude.

Élève de Paul de Venise, Gaëtan de Tiène avait dû être, de bonne heure, instruit de cette règle; nous avons vu comment, au commentaire des *Regulæ* d'Heytesbury, il en esquissait une démonstration qui semblait inspirée de Nicole Oresme; mais il l'invoquait déjà en un écrit qui semble être de ses premiers, en son *Commentaire à la Physique d'Aristote*[1]; il y repoussait un mode de définition proposé pour une qualité, « parce que la latitude uniformément difforme ne correspondrait pas à son degré moyen ».

Messino admet[2] également l'exactitude de cette règle. « La seule raison, dit-il[3], pour laquelle on affirme qu'une latitude uniformément difforme correspond à son degré moyen, c'est celle-ci : Son degré moyen lui est équivalent en ce qui concerne le chemin parcouru... Il n'est pas nécessaire de donner ici la démonstration de ce principe, car je l'ai suffisamment prouvé au second doute principal de la première conclusion. » La démonstration à laquelle Messino nous renvoie n'est guère qu'une assez obscure paraphrase[4] du raisonnement de Guillaume Heytesbury.

1. *Recollecte* Gaietani *super octo libros physicorum cum annotationibus textuum*. Colophon : Impressum est hoc opus Venetiis per Bonetum Locatellum iussu et expensis nobilis viri domini Octaviani Scoti civis Modoetiensis. Anno salutis 1496. Nonis sextilibus. Augustino Barbadico Serenissimo Venetjarum Duce. Lib. VII, text. commenti 32, fol. 43, col. d.

2. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso*...; Venetiis, 1494; fol. 54, col. a; fol. 55, col. c.

3. *Ibid.*, fol. 54, col. c.

4. *Ibid.*, fol. 53, coll. b et c.

Ange de Fossombrone écrit[1] :

« C'est un principe communément reçu en cette matière que toute latitude de mouvement uniformément difforme, soit qu'elle commence à zéro pour se terminer à un certain degré, soit qu'elle se trouve acquise uniformément ou perdue uniformément, correspond à son degré moyen...

» Par là, voici ce qu'il faut effectivement comprendre : Le mobile ainsi mû parcourt autant de chemin qu'il en serait parcouru par le même mobile ou par un autre s'il se mouvait, pendant le même temps, d'un mouvement uniforme ayant pour degré le degré moyen du premier. »

Ange de Fossombrone ne tente aucune démonstration de ce « *commune principium in illa materia* ».

De ce qui précède, écrit Bernard Torni[2] à Mariano Romano, à qui son traité est dédié, « vous déduirez facilement que toute latitude de mouvement uniformément difforme correspond d'une manière effective à son degré moyen ; toujours, en effet, le mobile qui se meut sous une semblable latitude, se mouvra, en la seconde demi-heure, d'un mouvement qui surpasse le degré moyen ; il se mouvra d'un mouvement uniformément difforme dont ce degré moyen pourra être dit son degré zéro ; il se mouvra ainsi jusqu'à un degré qui excédera le degré moyen autant que celui-ci surpasse le degré initial du mouvement qui a été accompli en la première demi-heure. Mais toutes ces choses sont communément reçues et vous sont très connues. » Il est clair que Bernard Torni veut ici résumer en langage ordinaire la démonstration de Nicole Oresme, qu'il avait lue.

Grâce à Nicole Oresme, à Guillaume Heytesbury et au Calculateur, les maîtres italiens connaissent tous, au milieu du *Quattrocento,* les lois du mouvement uniformément accéléré ou uniformément retardé ; mais il ne semble pas qu'aucun d'entre eux ait eu l'idée d'admettre que la chute des corps fût uniformément accélérée ni, partant, la pensée de lui appliquer ces lois.

1. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi..., éd. cit., fol. 68, col. a.
2. *Ibid.*, fol. 75, col. d.

Léonard de Vinci, au contraire, a su et affirmé que la chute des graves était un mouvement uniformément accéléré; mais, par contre, il n'a pas songé à rechercher en ce mouvement les propriétés, si connues au temps où il vivait, de la latitude uniformément difforme.

VII

Léonard de Vinci et les lois de la chute des graves.

Léonard de Vinci vivait en un temps où l'étude du mouvement local était, dans les écoles et parmi les doctes, un sujet classique de discussion; passionné pour la Mécanique, il ne pouvait pas ne pas prendre, à cette discussion, le plus vif intérêt; et il l'a pris, en effet, car nous voyons qu'il a lu presque tous les traités où l'on recherchait les lois des divers mouvements, presque tous les livres dont nous avons eu à parler en cet écrit.

Feuilletons ses notes, en effet, et relevons les noms des auteurs dont il a consulté ou dont il cherche à se procurer les ouvrages.

Voici d'abord[1] une liste de « livres de Venise »; nous y lisons :

« Albertuccio et Marliano, *De calculatione*.

» Albert, *De Cælo et Mundo*. »

Ce dernier livre, un de ceux qui ont le plus souvent inspiré Léonard, ce sont, nous l'avons amplement prouvé[2], les *Quæstiones subtilissimæ in libros de Cælo et Mundo* composées par Albert de Saxe.

Quant aux deux traités *De calculatione* dont la mention précède celle du *De Cælo et Mundo*, ce sont le *Tractatus proportionum* d'Albert de Saxe, surnommé Albertutius, et, vraisem-

1. *Les manuscrits de* Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson Mollien; ms. F de la Bibliothèque de l'Institut, verso de la couverture.

2. *Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu*, I : Albert de Saxe et Léonard de Vinci.

blablement, la *Quæstio subtilissima de proportione motuum in velocitate* de Jean Marliano.

Le passage que nous venons de rapporter n'est pas le seul où il soit fait allusion à ces deux derniers ouvrages.

En voici un[1] où se lisent ces mots : « *El chaluo de li Alberti* — Le calcul d'Albert. »

Ailleurs[2], le même écrit est désigné d'une manière plus explicite : « Du mouvement. Albert de Saxe, en son *Des proportions,* dit... »

Un feuillet du *Codice Atlantico* porte[3] : « Fais-toi montrer par Messer Fatio le *De proportione*... Les *Proportions* d'Alchino avec les considérations de Marliano, de Messer Fatio. »

Ce Messer Fatio n'est autre que Fazio Cardano, le père de l'illustre Jérôme Cardan[4]. Léonard lui veut emprunter les *Proportions* d'Alchino, c'est-à-dire le *De proportione motuum in velocitate* d'Achillini; il veut également se faire montrer, par la même personne, les considérations de Marliano sur ce sujet, c'est-à-dire, sans doute, la *Probatio cujusdam consequentiæ Calculatoris in de motu locali.*

Ce dernier écrit devait apprendre à Léonard le nom, si souvent répété autour de lui dans les écoles, du Calculateur. Assurément, il avait consulté le traité de cet auteur et aussi ceux que Guillaume Heytesbury et Ange de Fossombrone avaient composés sur le mouvement local; voici, en effet, une liste[5] où les noms que nous venons de citer se trouvent rapprochés de celui d'Abert de Saxe :

« Du mouvement local.

» Suisset, c'est-à-dire Calculateur.

» Tisber.

» Ange de Fossombrone.

» Albert. »

1. *Codice Atlantico,* 11 b, 37 b. — Cf. J. P. Richter, *The Literary Works of Leonardo da Vinci,* vol. II, § 1439.

2. *Les manuscrits de* Léonard de Vinci ; ms. I de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 120, recto.

3. *Codice Atlantico,* 222 a, 664 a — J. P. Richter, *Op. laud.,* t. II, § 1448.

4. *Léonard de Vinci, Cardan et Bernard Palissy,* I (*Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu,* VI ; première série, pp. 227-228).

5. *Les manuscrits de* Léonard de Vinci ; ms. M de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 8, recto.

Enfin, Léonard qui a cité à plusieurs reprises le *De ponderibus* de Blaise de Parme, a bien pu lire les *Questions sur la latitude des formes* du même auteur, car il savait où trouver les œuvres de Biagio Pelacani[1] : « Les héritiers de Maître Giovanni Ghiringallo ont les œuvres de Pelacano, » écrit-il en ses notes.

De cette ample documentation, quel fut le parti tiré par le Vinci? On peut, croyons-nous, le caractériser de la manière suivante :

Léonard a précisé de la manière la plus heureuse les indications qu'il avait trouvées aux *Quæstiones in libros de Cælo et Mundo* composées par Albert de Saxe. Celui-ci avait présenté comme également vraisemblables ces deux lois de la chute des corps :

La vitesse croît proportionnellement à la durée écoulée depuis le début de la chute.

La vitesse croît proportionnellement au chemin parcouru depuis l'origine de la chute.

Il avait même plus fortement insisté sur la seconde loi que sur la première.

Léonard sut voir, après des hésitations, que la première loi était la loi exacte de la chute des corps; il la formula avec précision et insistance.

En revanche, le Vinci ne saisit aucunement la portée des considérations sur la latitude des formes. La proposition que nous avons nommée *Règle d'Oresme,* cette proposition qu'Ange de Fossombrone appelle « *commune principium in illa materia* », que Bernard Torni qualifie de « *communis et notissima* », lui eût fait connaître comment le chemin parcouru par un grave qui tombe croît avec le temps de chute. A cette règle, si courante parmi les doctes de son temps, Léonard de Vinci n'eut pas l'idée de faire appel. Il préféra diviser le temps de chute en un certain nombre de parties égales et, pendant chacune de ces parties, traiter le mouvement comme un mouvement uniforme accompli avec une vitesse égale à celle que le mou-

1. Léonard de Vinci, *Manuscrit* III *de la Forster Library*, *South Kensington Museum à Londres*, 3 *b*. — J. P. Richter, *Op. laud.*, t. II, § 1496.

vement varié doit prendre à la fin de cette partie. Pour qu'une semblable méthode pût conduire à un résultat exact, il eût fallu faire croître indéfiniment le nombre des divisions pratiquées en la durée de chute, en même temps que chacune d'elles se fût indéfiniment raccourcie, et effectuer un passage à la limite. Ce raisonnement infinitésimal ne semble aucunement s'être présenté à l'esprit du Vinci. Il professa donc constamment qu'en des parties de temps égales et qui se suivent depuis le début de la chute, un grave parcourt des chemins qui croissent comme les nombres entiers 1, 2, 3, 4. Il pouvait lire, cependant, dans le *Traité du mouvement local* de Guillaume Heytesbury la proposition suivante[1] : « Lorsque l'accélération *(intensio)* d'un mouvement est uniforme et que ce mouvement part du degré zéro pour aboutir à un certain degré, le chemin parcouru pendant la première moitié du temps est précisément le tiers de celui qui est parcouru pendant la seconde moitié. » Cette proposition, Gaëtan de Tiène avait développé[2] le calcul qui la justifie. Messino[3], Ange de Fossombrone[4] et Bernard Torni[5] avaient, à l'envi, reproduit et commenté le théorème d'Heytesbury. Il suffisait de répéter indéfiniment le raisonnement dont ils avaient fait usage pour prouver que les chemins parcourus par un grave, en des temps successifs et égaux, sont entre eux comme les nombres impairs 1, 3, 5, 7... Ces vérités, les livres que Léonard lisait les criaient pour ainsi dire à ses oreilles. Il ne les a pas entendues.

Ainsi que tous les auteurs dont nous avons lu les écrits en cette étude, Léonard parle toujours, comme de deux grandeurs distinctes, du mouvement, que les Scolastiques nommaient *motus* et qu'il nomme *moto,* et de la vitesse, que le Latin des premiers appelait *velocitas* et que l'Italien du second appelle *velocità;* toujours aussi, comme les Scolastiques, il admet

1. *Tractatus* Gulielmi Hentisberi *de sensu composito et diviso*..., Venetiis, 1494, fol. 40, col. d.
2. *Ibid.*, fol. 41, col. a.
3. *Ibid.*, fol. 55, coll. a et b.
4. *Ibid.*, fol. 68, col. d.
5. *Ibid.*, fol. 75, col. d.

implicitement que, pour un mobile donné, ces deux quantités sont proportionnelles entre elles, en sorte que les mêmes lois régissent l'une et l'autre; on doit penser que le mouvement est le produit de la vitesse par la quantité de matière du mobile; c'est la relation que, déjà, Buridan semblait admettre[1] entre l'*impetus* et la *velocitas;* c'est celle que, plus tard, Galilée gardera entre l'*impeto* ou *moto* et la *velocità*, que Descartes maintiendra entre la *quantité de mouvement* et la *vitesse*. Cette remarque éclairera les textes du Vinci que nous allons rapporter; elle permettra au lecteur de reconnaître en ces textes, sans aucune peine, les opinions que nous avons prêtées à leur auteur.

Le premier des textes que nous allons citer[2] est précédé de ces mots : « A lieu dans l'air d'uniforme épaisseur, » c'est-à-dire d'uniforme densité; Léonard n'avait donc pas imaginé ce que nul, semble-t-il, n'a conçu avant Descartes, Beckman et Galilée, savoir que, dans le vide seul, la chute des graves serait uniformément accélérée.

Voici donc, réunis ensemble, les divers passages où Léonard a formulé les lois de la chute des graves :

« A lieu dans l'air d'uniforme épaisseur.

» La gravité qui descend, à chaque degré de temps acquiert un degré de mouvement de plus que le degré du temps passé, et de même un degré de vitesse de plus que le degré de mouvement passé. Donc à chaque quantité doublée de temps, la longueur de la descente est doublée, ainsi que la vitesse du mouvement.

1 2 3 4 5 6 7 8 ... etc.

Fig. 3.

» Ici se montre (fig. 3) comment telle proportion qu'a une quantité de temps avec une autre, telle aura une quantité de mouvement avec l'autre, et une quantité de vitesse avec l'autre. »

1. *Jean I Buridan (de Béthune) et Léonard de Vinci*, IV : La Dynamique de Jean Buridan.

2. *Les manuscrits de* Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson Mollien; ms. M. de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 44, verso.

« Preuve[1] de la proportion du temps et du mouvement en même temps que de la vitesse qui se trouvent dans la descente des corps graves avec la figure pyramidale (fig. 4), parce que les susdites puissances sont toutes pyramidales, attendu qu'elles commencent à rien et vont croissant par degrés de proportion arithmétique. »

Fig. 4.

La figure tracée par Léonard nous rappelle celle que les traités du temps ne manquent guère de dessiner chaque fois qu'il est question d'une latitude uniformément difforme.

« *Du mouvement*[2]. Le grave qui descend libre acquiert à chaque degré de temps un degré de mouvement et, à chaque degré de mouvement, il acquiert un degré de vitesse.

» Disons qu'au premier degré du temps, il acquiert un degré de mouvement et un degré de vitesse; au second degré de temps, il acquerra deux degrés de mouvement et deux degrés de vitesse, et ainsi de suite, comme il est dit ci-dessus. »

« Si deux corps égaux en poids et en figures[3] tombent l'un après l'autre d'une hauteur, à chaque degré de temps, l'un se fera d'un degré plus distant de l'autre.

» Vois (fig. 5) que quand Q a fait le mouvement PQ, T n'avait pas encore bougé de place; et quand le poids T avait acquis l'espace jusqu'à A, c'est-à-dire un degré de mouvement, Q en avait acquis deux jusqu'à R; et quand A a été, dans le même temps, descendu en B et a acquis ses deux degrés de mouvement, Q était déjà descendu en S et avait, en un tel temps, acquis trois degrés. »

T OP
A OQ
BO OR
CO OS

Fig. 5.

« La gravité qui descend libre[4], à chaque degré de mouvement acquiert un degré de vitesse.

» Et la partie du mouvement qui se fait à chaque degré de

1. *Les manuscrits de* Léonard de Vinci..., ms. M, fol. 44, recto.
2. *Ibid.*, fol. 45, recto.
3. *Ibid.*, fol. 48, recto.
4. *Ibid.*, fol. 49, recto.

temps est toujours plus longue, successivement, la nouvelle que son antécédente. »

« Si beaucoup de corps égaux de poids et de figure[1] sont laissés tomber l'un après l'autre en temps égaux, les excédents de leurs intervalles seront égaux entre eux. — *Démonstration :* Par la cinquième du premier qui dit comment la chose qui descend, à chaque degré de mouvement acquiert des degrés égaux de vitesse.

» Donc, pour cela, beaucoup plus rapide devient le mouvement de la dernière en bas que de la première en tête.

» Et par la huitième du premier qui dit que : La paire supérieure aura dans son intervalle telle proportion avec l'intervalle de la paire inférieure qu'est la vitesse de la paire inférieure avec la supérieure ; et réciproquement, la vitesse avec les espaces comme les espaces avec la vitesse. »

« L'expérience[2] de la susdite conclusion du mouvement se doit faire de cette façon,c'est-à-dire : Qu'on prenne deux balles égales de poids et de figure, et qu'on les fasse tomber de grande hauteur, en sorte qu'au commencement de leur mouvement, elles se touchent l'une de l'autre, et que l'expérimentateur soit à terre à voir si leur chute les a encore maintenues en contact ou non. Et que cette expérience se fasse plusieurs fois, afin que quelque accident ne vienne pas empêcher ou fausser une telle épreuve, l'expérience pouvant être fausse et tromper ou ne pas tromper son spéculateur. »

Les règles ainsi formulées touchant les espaces parcourus par des corps qui tombent, Léonard les applique[3] au filet d'eau qui s'amincit dans sa chute et dont les gouttes successives finissent par se disjoindre pour devenir de plus en plus distantes.

Le passage qui contient cette application commence au verso d'un feuillet et se poursuit au recto du même feuillet; Léonard de Vinci, en effet, ne se contentait pas d'écrire de droite à gauche ; bien souvent, lorsqu'il consignait ses notes en un

1. *Les manuscrits de* Léonard de Vinci..., ms. M, fol. 57, verso.
2. *Ibid.*, fol. 57, recto.
3. *Ibid.*, fol. 47, verso et recto.

cahier, il tournait les pages dans le sens opposé à celui que nous suivons, en sorte que le cahier commençait pour lui là où il finit pour nous. Pour retrouver, en un semblable cahier, l'ordre des pensées du grand peintre, il faut lire à rebours. Or, si nous lisons ainsi les divers fragments que nous venons de citer, nous serons frappés de ce fait que l'énoncé de la loi de la chute des corps s'y montre de plus en plus net, comme si Léonard avait entrevu d'abord, puis reconnu de plus en plus clairement que la vitesse croît proportionnellement à la durée de la chute.

Il y a plus; en suivant ainsi à rebours le manuscrit M de la Bibliothèque de l'Institut, nous rencontrons un fragment[1] que nous sommes conduits à mettre avant ceux que nous avons cités; or, en ce fragment, Léonard de Vinci paraît bien admettre que la vitesse de chute d'un grave est proportionnelle non pas au temps écoulé depuis le début de la chute, mais au chemin parcouru pendant ce temps. Voici ce fragment :

« Pourquoi le mouvement naturel des choses graves acquiert à chaque degré de descente un degré de vitesse.

» Et pour cela un tel mouvement se figure, en ce qu'il acquiert de puissance, par une figure pyramidale, parce que la pyramide acquiert de même à chaque degré de sa longueur un degré de largeur. Ainsi une telle proportion d'acquis se trouve en proportion arithmétique, attendu que les excédents sont toujours égaux. »

Avant donc de reconnaître la loi véritable de la chute des corps, le Vinci aurait, tout d'abord, admis la loi inexacte de la proportionnalité entre la vitesse et le chemin parcouru; erreur bien naturelle, si l'on songe qu'Albert de Saxe, sans donner de préférence formelle à la loi fausse, la mettait plus vivement en lumière que la loi véritable.

Cette loi fausse à laquelle Galilée, lui aussi, devait donner son adhésion, en attendant qu'il en démontrât l'absurdité et s'attachât fermement à la loi exacte, Léonard de Vinci l'avait sûrement adoptée avant le temps où furent écrites les notes

1. *Les manuscrits de* Léonard de Vinci..., ms. M, fol. 59, verso.

précédemment citées ; celles-ci sont, pour nous, comme les témoins de sa conversion.

Voici, au contraire, un passage [1] qui témoigne clairement de la croyance première professée par le grand artiste :

« Pour définir la descente ou l'inégalité des intervalles des balles. Je dis en premier lieu, par la neuvième du présent livre, que, *la descente de chaque balle ayant été divisée en degrés égaux entre eux par la hauteur, à chaque degré de ce mouvement, cette balle acquiert un degré de vitesse en proportion arithmétique*, parce que se proportionnent ensemble les excès ou différences de vitesses ; d'où je conclus que tels espaces seront toujours égaux, parce que toujours ils s'excèdent ou se surpassent l'un l'autre par des accroissements égaux. »

Si la fin de ce passage est d'une obscure confusion, les lignes qui ont été mises par nous en italiques sont aussi formelles qu'il se peut désirer.

Au sujet donc de la loi des vitesses en la chute des graves, l'esprit de Léonard de Vinci a suivi une démarche semblable à celle que devait suivre l'esprit de Galilée ; il n'est parvenu à la connaissance de la vérité qu'en traversant l'erreur.

Malheureusement, s'il a pu, par une voie analogue à celle que suivra Galilée, découvrir que la chute des graves était un mouvement uniformément accéléré, il n'a pas eu l'heureuse inspiration qu'aura Galilée ; il n'a pas appliqué à ce mouvement la règle que les calculateurs avaient formulée pour toute latitude uniformément difforme, en reproduisant la démonstration qu'Oresme avait donnée de cette règle.

Il est, cependant, un point où Léonard a encore devancé Galilée ; il a connu la relation qui existe entre la vitesse du mouvement d'un grave qui glisse sur un plan incliné et la vitesse qu'aurait ce même grave tombant en chute libre ; il a nettement formulé que la chute d'un grave le long d'un plan incliné était un mouvement uniformément accéléré ; à cet énoncé, il a joint un dessin où il marque clairement que la vitesse a même latitude lorsque le grave, partant d'un même

1. *Codice Atlantico*, fol. 145. Cité par Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, t. III, note V, p. 212.

point, atteint le même niveau soit par une chute verticale, soit par une chute oblique. Voici ce texte[1] et ce dessin (fig. 6) :

« Encore que le mouvement soit oblique, il observe à chacun de ses degrés l'accroissement du mouvement et de la vitesse en proportion arithmétique. »

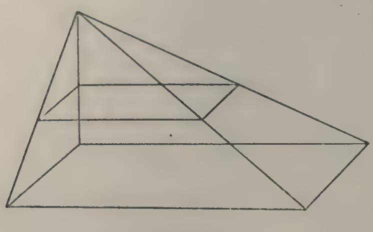


Fig. 6.

De cette loi, il est vrai, Léonard n'aurait pu tirer le parti qu'en a tiré Galilée ; il n'aurait pu s'en servir pour vérifier que la chute des graves est uniformément accélérée, puisqu'il usait d'une règle erronée pour déterminer le chemin parcouru pendant une telle chute.

P. DUHEM.

(A suivre.)

1. *Les Manuscrits de* Léonard de Vinci, publiés par Ch. Ravaisson Mollien ; ms. M. de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 42, verso.

TROIS ITALIENS

PROFESSEURS EN FRANCE SOUS LE GOUVERNEMENT DE JUILLET

PELLEGRINO ROSSI, GUGLIELMO LIBRI, GIUSEPPE FERRARI

(*Suite*[1].)

GIUSEPPE FERRARI

Le nom de Giuseppe Ferrari n'arrivera certainement pas à la postérité. Et pourtant c'est une figure originale et sympathique. Au temps où il a vécu chez nous, tout Italien de mérite est un artiste ou un homme d'action; tout Italien établi en France est un musicien ou un réfugié; Ferrari voulut être un penseur, non pas certes indifférent aux souffrances de sa patrie, mais plutôt occupé de la destinée de l'homme et des doctrines qui, hardiment acceptées, lui semblaient devoir sauver non pas une nation, mais tous les peuples. Il y avait alors des métaphysiciens parmi ses compatriotes, les Gioberti, les Rosmini, les Mamiani, mais tous engagés dans les liens d'une congrégation religieuse ou d'un parti politique. A l'âge où ses camarades d'Université se jetaient dans la charbonnerie, Ferrari, élève de l'économiste Romagnosi, ami de Cesare Cantù et de Carlo Cattaneo, s'enfonçait, à la suite de Vico, dans l'histoire du passé; il s'attachait au théoricien de la *Science nouvelle* pour plusieurs années; en 1836-7, il en donnait une réédition et exposait l'esprit du système; il y revient encore en 1838 par un article et en 1839 par un livre. Lors de ces deux dernières publications, il est en France, non qu'il ait inquiété aucune police; mais il lui a semblé que la pensée ne pouvait mûrir dans l'Italie de son temps et qu'au contraire la France était le pays le plus propice aux esprits vigoureux et libres. Ici encore il se distingue des hôtes nombreux que nous envoyait la péninsule: étudiez presque tous les autres, même ceux vers

1. Voir *Bull. ital.*, t. XII, p. 157, 243, 310.

qui toutes les mains se tendent, ceux dont tout d'abord on apprécie, et, ce qui est encore plus flatteur, dont on emploie le talent, vous les verrez très reconnaissants quelquefois pour les individus, généralement très peu portés vers notre nation. Qu'ils attendent avec impatience le moment où il leur sera permis de repasser les monts, rien de plus naturel; mais en politique, en littérature, ils ne voient que nos défauts, les exagèrent et les imputent à la France entière; ils n'attendent de nous rien de bon pour leur pays, ou, s'ils comprennent qu'en nous seuls ils peuvent trouver un appui, ils ne l'acceptent que comme pis aller. Ferrari, au contraire, aspire à se fixer en France où il réussit d'ailleurs à se faire ouvrir sur-le-champ la porte de la *Revue des Deux Mondes* qui l'accueille (1er juillet 1838) l'année même de son arrivée et dont il demeurera huit ans le collaborateur assidu; car il ne lui a pas donné durant cette période moins de huit articles. Pendant plus de douze ans, il n'écrira que dans notre langue qu'il maniait comme s'il l'avait toujours parlée.

Il fréquentait peu, je crois, nos salons, c'est Mamiani qui y portait l'élégance et la grâce d'un gentilhomme italien [1], mais Ferrari hantait nos bibliothèques. Il entendait se faire une position stable dans notre Université et se soumit aux conditions communes; il soutint, en 1840, des thèses de doctorat ès lettres sur l'Erreur et sur les opinions religieuses de Campanella, qui lui valurent une chaire au collège de Rochefort qu'il occupa du 15 décembre 1840 au 4 décembre 1841. L'enseignement secondaire, alors plus lucratif que l'enseignement supérieur, était aussi plus généralement recherché. Ferrari, toutefois, ne comptait pas s'y maintenir; pour sa thèse sur Campanella, il avait fait des découvertes dans nos dépôts publics. En 1841, sur la proposition de Jouffroy, qui avait été un des juges de ses thèses comme Fauriel, lequel ne l'oubliera pas non plus [2], il fut chargé de suppléer le célèbre abbé Bau-

1. Mme Ancelot, *Un salon de Paris, 1824-1864*, Paris, Dentu, 1866.

2. C'est Ferrari qui nous l'apprend dans une lettre à Villemain, dont nous parlerons plus loin. *L'Univers* l'avait déjà dit, numéro du 29 janvier 1842. Voir le jury des thèses de Ferrari dans le *Journal général de l'Instruction publique* du 16 septembre 1840; v. aussi le rapport de Jouffroy du 11 nov. 1841 sur un concours d'agrégation où

tain, professeur de philosophie à la Faculté de Strasbourg. Écarté de ce poste pour des raisons que nous allons voir, il se fera recevoir agrégé des collèges pour la philosophie en 1843, le dernier, il est vrai, d'une promotion qui comprenait MM. C. Kastus (c'est-à-dire M. Waddington, de l'Institut), V. Bastien et Vapereau [1].

Il ne faudrait pas se hâter d'expliquer l'attachement de Ferrari à la France par des raisons d'intérêt personnel. Outre qu'un suppléant dans une Faculté de province touchait de fort modestes appointements et que, de tous ses collègues de Strasbourg, Franç. Génin seul s'est fait un nom [2], il ne jouit pas longtemps de sa chaire. Certes, il en avait pris possession dans des conditions assez favorables : Bautain, par son talent de parole, par ses démêlés avec son évêque, avait attiré beaucoup de monde ; d'autre part, ce succès avait un peu baissé, puis le premier suppléant de Bautain, l'abbé Bataille, professeur au collège de la ville et très bon maître d'enseignement secondaire, avait donné un enseignement dénué de force et d'éclat; sur ses dix-huit auditeurs, douze étaient ses élèves du collège que lui amenait son proviseur comme à une sorte de répétition [3]; la chaire demeurait donc très en vue et on la trouvait mal remplie. Ferrari y ramena la foule. Mais la précaution qu'il avait prise de choisir son sujet dans l'histoire de la philosophie pour ne pas contredire ses deux prédécesseurs ecclésiastiques ne le sauva pas. Accusé d'avoir souscrit aux théories communistes de la République de Platon, il fut mis en disponibilité [4]. Son premier mouvement aurait été d'en appeler à la juridiction universitaire ; sur le conseil de Fauriel, il y renonça et s'en remit au ministre Villemain, un autre de ses juges au doctorat, qui, dit-il plus tard, le lanterna.

Ferrari avait failli réussir. Une lettre de Fauriel s. d. en faveur de Ferrari se trouve à la Bibliothèque Cousin.

1. *Moniteur* du 2 septembre 1843.

2. Le professeur de littérature étrangère, Fréd. Guill. Bergmann, a pourtant beaucoup écrit.

3. Ce sont les propres termes d'un rapport d'inspecteur général inséré au dossier de Ferrari (Archives nationales). Le cas était d'ailleurs fréquent

4. M. B. Crémieux (*Notes sur la vie des réfugiés politiques italiens en France* dans le *Bulletin franco-italien* de juillet-décembre 1910) a donné un bon résumé de cette affaire.

« Monsieur le Ministre, je renonce à l'idée d'entreprendre un procès qui pourrait vous déplaire; je me remets entièrement à votre justice; vous avez eu trop de bienveillance pour moi pour que j'hésite à suivre les conseils de M. Fauriel en vous laissant maître de mon sort. » Il espère, dit-il, que le ministre ne croira pas à une imputation calomnieuse : il se contentera de ce qu'on voudra bien lui accorder; il désirerait seulement être au préalable entendu pour exposer *quelques circonstances assez malheureuses de sa position* [1]. On l'admit à concourir pour l'agrégation des collèges [2], mais jusqu'en 1848 on lui refusa tout emploi; et je crois bien que c'est en 1847 seulement qu'on ajouta une indemnité d'inactivité de 900 francs à l'indemnité d'agrégation qu'il avait conquise [3]. Un des premiers actes du Gouvernement provisoire, en 1848, fut de lui rendre la suppléance de Bautain (20 mars); mais à la suite de son échec au concours de l'agrégation des Facultés, on la lui retira. Cette mesure le toucha sensiblement; c'était, disait-il dans une émouvante lettre au ministre, *toute sa vie et son honneur dans l'Université;* c'est dans cette supplique qu'il nous apprend que la suppléance lui avait été offerte huit ans auparavant par Jouffroy « qui le croyait supérieur à l'enseignement des collèges » [4]. Cette fois, on ne le laissa pas sur le pavé; le 16 décembre 1848, on le nomma suppléant de Paul Janet à la chaire de philosophie de Bourges; mais, avant la fin de l'année scolaire, en juillet 1849, inculpé de complot lors de la protestation contre l'expédition de Rome, il dut prendre un congé d'inactivité avec traitement; entre sa première nomination et ce congé, qui fut définitif, en neuf ans, il avait trouvé moyen d'avoir, d'après un calcul officiel et bienveillant, trois ans de services [5].

1. Dossier de Ferrari aux Archives. Villemain lui promit, dit-il dans son *Essai sur le principe et les limites de la philosophie de l'histoire*, Paris, Joubert, 1843, de le réintégrer au bout de quelques jours, puis au bout d'un mois, puis au bout de quelques mois et ne le réintégra point. M. Vitt. Bersezio (*Vitt. Emanuele*, Turin, Roux, 1889, I, p. 262) dit que Ferrari avait de la fortune.

2. Je rappelle que les lycées s'appelaient alors collèges royaux.

3. Dossier précité.

4. *Ibid.*

5. A Strasbourg il avait touché 2.000 francs, à Bourges 1.800 francs, plus l'éventuel; je dois cette information à l'obligeance de M. Dubroux, proviseur du lycée de Bourges, que j'en remercie.

On sait avec quelle violence, quelle légèreté, quelle injustice l'Université, qui avait le tort d'imposer deux ans d'études dans ses collèges à tout candidat au baccalauréat, fut attaquée vers le milieu du règne de Louis-Philippe. En janvier 1842, Ferrari fut accusé par trois journaux, dont l'*Alsace*, d'avoir fait dans sa chaire l'apologie de la communauté des biens et des femmes; l'*Alsace* donna de la leçon incriminée un résumé que des témoins qui signaient de leurs seules initiales affirmaient exact, mais que le *Courrier du Bas-Rhin* contestait; on ajoutait que dans une leçon suivante, en présence du recteur et de hauts fonctionnaires de l'Université, il avait chanté la palinodie[1]. Ferrari nia énergiquement; il exposa qu'il avait fait d'abord dix-huit leçons sur l'histoire de la logique et de la métaphysique, qu'il venait de présenter les systèmes de Platon et d'Aristote, l'un supprimant la propriété et l'autre l'exagérant au point d'admettre l'esclavage; il les avait, disait-il, blâmés l'un et l'autre, et l'on ne pouvait l'accuser de communisme pour avoir analysé une thèse communiste; il publia un texte qu'il affirma être authentique de ses quatre leçons sur Platon et Aristote. Ce texte doit se rapprocher beaucoup plus de la vérité que le texte qu'on lui objectait. D'abord, comme l'a dit incidemment Jules Simon dans la *Revue des Deux Mondes*[2], il n'est guère admissible qu'un maître ait dans sa chaire fait une profession de foi communiste; puis l'enquête du recteur Delcasso, confirmée dans une lettre particulière à Cousin[3], atténue singulièrement les torts de Ferrari et les réduit à quelques écarts d'improvisation qui attestent seulement qu'il n'avait pas toujours la prudence nécessaire dans un cours public[4]; quant à la palinodie que Ferrari aurait faite à la séance où assistèrent les autorités, les journaux catholiques mêmes en prouvent l'invraisemblance puisqu'ils disent que dans cette leçon il fut applaudi par ceux qui avaient applaudi

1. La Bibliothèque Nationale ne possède malheureusement pas de journaux de Strasbourg pour cette date; mais on peut voir la reproduction des documents dans l'*Univers* des 25 et 30 janvier et du 5 février 1842.

2. *Le mouvement philosophique en province*, 1er avril 1842.

3. V. à la Bibl. de Cousin où l'on trouvera aussi un mot de Franc. Bouillier sur la hâte excessive mise à condamner Ferrari.

4. *Débats* du 14 février 1842.

ses précédentes hardiesses; car il en ressort que cette leçon ne contredisait pas les autres. Enfin, même plus tard, quand Ferrari fut dégagé de tout lien et poussa fort loin la témérité de ses opinions, il n'alla jamais véritablement jusqu'au communisme. D'ailleurs, les journaux catholiques, surtout l'*Univers*, qui se comporta très loyalement dans cette polémique, finirent par reconnaître que le seul tort de Ferrari était de laisser voir dans son cours qu'il répudiait le catholicisme : « Je ne suis pas des vôtres, » lui avait écrit Ferrari, et c'était désormais le seul grief qu'on articulât contre lui.

Toutefois, quand on lit attentivement le texte avoué par Ferrari, on y aperçoit des passages qui avertissent que déjà Ferrari est socialiste. D'abord, il emploie ce terme même de socialiste pour désigner les habitants de la république imaginaire de Platon, allusion inopportune à des discussions présentes où il n'avait pas mission d'entrer; ensuite, il oppose uniquement aux utopistes, non pas les conservateurs sages, mais les défenseurs des abus du passé; enfin voici une phrase qui fait deviner ce que l'accent oratoire et la paraphrase devaient y ajouter : « Jetons maintenant un dernier regard d'amour sur cette œuvre immense de la République de Platon! » Il s'échappait facilement quand il parlait, puisqu'il s'échappait quelquefois la plume à la main; car il avait laissé se glisser dans sa thèse latine cette phrase provocante que la Sorbonne, heureusement pour lui, n'ébruita pas : « Voilà déjà trois siècles que la république populaire s'avance, entraînant tout avec elle, hommes et choses, si bien qu'on dirait que les religions périssent et que le règne de l'égalité commence[1]. »

La deuxième affaire risquait d'être plus grave. Les minutes de Rapports officiels sans date ni signature qu'on peut voir dans son dossier aux Archives, nous disent qu'il était arrivé à Bourges « escorté de préventions fâcheuses »; son esclandre de 1842 était déjà ancienne, mais elle se rattachait à des luttes dont la crise de 1848 avait réveillé le souvenir; il avait été une des cibles du fameux Des Garets, le dénonciateur du *Monopole Universitaire;* il avait figuré parmi les dix-huit professeurs dont

1. *De religiosis Campanellae operibus*, p. 4.

le parti religieux avait demandé l'évincement. D'autre part, ses chefs, qui lui reconnaissaient de la vivacité, des connaissances acquises, une parole abondante et chaleureuse, lui reprochaient un amour-propre démesuré, un amer regret d'être descendu de l'enseignement supérieur à un cours élémentaire auquel du reste ils le disaient peu propre, non qu'il fît des leçons trop élevées, mais sa discipline était molle; il exerçait peu ses élèves, ne les interrogeait guère, les traitait en auditeurs bénévoles et ne s'occupait que des trois ou quatre premiers. Ils ajoutaient un autre grief que tous les ouvrages de Ferrari confirment : la précision manquait à son enseignement, défaut bien grave devant un jeune auditoire qui ne peut rétablir ce que le maître a voulu dire. De là sans doute, chez lui, un dépit auquel la marche contre la république romaine fournit l'occasion d'éclater. Un langage exalté, des marques de sympathie données à quelques-uns des hommes amenés à Bourges par l'affaire du 13 juin, les révélations du boulanger Ragon qui, arrêté, déclarait que Ferrari avait fait partie d'une réunion illicite, tenu des propos incendiaires, demandé qu'on enrégimentât les ouvriers pour tenter un coup de force, provoquèrent une enquête. Faute de preuves, on ne lança point de mandat contre lui; mais le préfet hésitait moins que les juges, il affirmait que Ferrari était un ennemi de la famille et de la propriété, offrait de citer ses paroles textuelles. L'inspecteur d'Académie, délégué en l'absence du recteur, conclut alors avec Ferrari un accord assez singulier : Ferrari resterait encore quinze jours en place pour laisser au Parquet le temps d'achever l'information; au bout de ce temps, s'il n'était pas arrêté, il demanderait un congé vu qu'on ne pouvait le garder à Bourges. Mais, sans attendre l'expiration de la quinzaine, Ferrari écrivit au Ministre pour solliciter un congé de trois jours et l'autorisation de se rendre à Paris afin d'exposer son cas, et il partit sans attendre la réponse. Il n'avait pas tort, car on reçut aussitôt à Bourges un arrêté qui le mettait en disponibilité en lui laissant l'indemnité d'agrégation, mais en l'invitant à cesser immédiatement ses fonctions[1]. Néanmoins il

1. Documents fournis par M. le proviseur de Bourges.

niait catégoriquement toute participation à un complot, et je crois qu'il était sincère, d'abord parce qu'il venait, on le verra, de réprouver publiquement les conspirations, ensuite parce que Falloux ne lui coupa pas les vivres, enfin parce que non seulement le *Journal du Cher,* hostile aux poursuites, affirme l'innocence de Ferrari; mais le *Droit Commun*, feuille locale très conservatrice, ne prononce pas son nom, ce qu'elle eût certainement fait s'il avait si fort scandalisé les familles.

Avec ses incontestables écarts de parole, il pouvait se croire persécuté par la France et s'en prendre à elle, c'est ce qu'il ne paraît pas avoir fait une minute. Il avait accusé les catholiques de sa première disgrâce; pour la deuxième, il ne se souvient que de la part qu'y avait prise, selon lui, Victor Cousin à qui il attribuait l'arrêté qui l'avait fait retomber dans l'enseignement secondaire.

Sa colère, au reste, se justifie assez mal. Cousin avait parlé de lui avec estime dans son Rapport sur le concours d'agrégation des Facultés qu'on peut lire au *Moniteur* du 8 décembre 1848 : « Si nous n'avons pu citer dans aucune des épreuves » dont il vient de rendre compte « le sixième concurrent, ce n'est pas pourtant qu'il soit dépourvu de mérite; c'est, nous le savons, qu'il s'est présenté à ces luttes difficiles sans aucune préparation. M. Ferrari a de l'esprit, de l'imagination, des connaissances générales; mais, pour s'asseoir parmi les maîtres, il faut des connaissances spéciales et approfondies; il y faut mettre sa vie tout entière. » La sincérité de ces éloges se confirmait par une ligne où, un peu plus haut, il avait dit que Ferrari était auteur de *plusieurs ouvrages connus*. C'est pourtant Cousin qui, d'après la lettre de Ferrari au Ministre, aurait provoqué la mesure de dessaisissement, et cela pour punir l'indépendance d'un homme qui se permettait de n'être point éclectique. Il est très vrai qu'il y avait quelque danger à ne pas professer la doctrine du maître[1]; mais rien ne prouve que Ferrari, personnellement, fût mal vu de Cousin. Il avait dû la suppléance de Strasbourg à Jouffroy, mais Cou-

1. J'y reviendrai bientôt dans un article sur la vie universitaire sous le Gouvernement de Juillet.

sin ne pouvait lui en vouloir puisqu'il avait si tôt perdu et la chaire et le protecteur. En 1843, dans son *Essai sur la philosophie de l'histoire*, il avait critiqué les vues du maître, mais avec égard, et déclaré que Cousin avait réclamé sa réintégration et par conséquent voulu lui rendre le service auquel il attachait le plus de prix. Ses lettres à Cousin, malheureusement sans date, prouvent qu'il a longtemps compté sur lui[1]. Et certes, il n'y avait pas de malveillance dans ce mot de Cousin en 1842, qu'il rapportera lui-même plus tard au fort de sa colère contre lui : « Mon cher Ferrari, vous avez fait de la *blague* à Strasbourg comme j'en ai fait à Paris en 1828[2]. » Dans son Rapport sur le concours d'agrégation secondaire de 1843, Cousin s'était exprimé sur lui en termes très favorables : il le comptait parmi les trois auteurs d'excellentes compositions sur le syllogisme où la richesse, l'exactitude des détails attestent la pleine intelligence de la matière, et parmi les trois candidats qui ont le mieux montré, comme on les y invitait, que la morale d'Helvétius sort naturellement de la métaphysique de Condillac; il dit que sa leçon sur l'induction témoigne d'une instruction étendue; on ne lui reproche qu'une fougue qui n'est pas pour surprendre ses lecteurs[3]. L'année suivante, c'est comme preuve des aberrations de Gioberti que Ferrari citait ce jugement sur Cousin : « Bonne pâte d'homme, disciple de Condillac au fond, n'ayant pas lu Malebranche, ni compris Spinosa. » Pour son compte il l'appelait *une plume éloquente*[4].

Mais la perte définitive de sa place de Strasbourg l'exaspéra comme si les paroles de Cousin de 1842, de 1843 eussent dû l'engager pour 1848, comme si les années qui s'étaient écoulées dans l'intervalle eussent dû réellement accroître ses chances pour le concours. Encore engagé dans les liens de l'Université, professeur de philosophie à Bourges, il imprima cette phrase insultante : « La philosophie eut (sous Louis-Philippe) ses sbires dont le chef, adorateur du succès par méthode, imposa à

1. Voir à la Bibliothèque V. Cousin.
2. Page 75 des *Philosophes salariés*, de Ferrari. Paris, Sandré, 1849, annoncé dans le *Journ. général de la Librairie* du 22 septembre.
3. *Moniteur* du 2 septembre 1843.
4. *Revue des Deux Mondes* du 15 mai et du 15 novembre 1844.

l'enseignement un mélange calculé d'érudition et de bassesse, en se constituant le thuriféraire de la fable et l'ennemi personnel de tout libre penseur [1]. » Ce fut bien pis après sa dernière mise en disponibilité. Il lança en septembre 1847 un manifeste où il accusait l'école éclectique entière d'avoir trahi tous les principes, prêché une morale sans devoirs, de s'être liguée avec l'Église pour protéger les riches; Cousin, suivant lui, avait enchaîné les Normaliens à l'érudition pour être sûr d'eux; c'était pour cela que toutes les thèses depuis 1830 avaient été historiques et non dogmatiques; à l'agrégation, il faisait écarter tout candidat qui ne professait pas l'éclectisme, la monarchie, le catholicisme et le respect de la propriété. *Les ministres les plus pervertis avaient été quelquefois utiles* pour protéger contre lui Michelet, Quinet, Gatien Arnoult. L'éclectisme absorbait tout l'enseignement de la philosophie à la Sorbonne et, sauf à Toulouse, Montpellier et Strasbourg, dans les Facultés de province; il émargeait pour 1,560,000 francs; il gagnait au reste son argent, car « la Sorbonne s'était chargée de confisquer le sens commun au profit du gouvernement ». Puis Ferrari tournait en ridicule Damiron, Rémusat, Ravaisson, Barthélemy-Saint-Hilaire, Vacherot, Franck, Simon, Em. Saisset. Il faisait grâce à Jouffroy et mettait la docilité de Damiron sur le compte de sa naïveté; mais les autres, surtout Saisset et même Simon, lequel l'avait pourtant défendu, ne voyaient d'après lui dans l'éclectisme que *librairie, métier, carrière*, et il intitulait son livre *Les Philosophes salariés* comme si lui-même il n'avait pas, tant qu'il avait pu, touché le vil métal du Gouvernement. Deux ans après, sa colère n'était pas tombée; il appelait Cousin *le philosophe de la corruption* et montrait le riche de Paris, *l'athée de la Sorbonne* conjurés avec le pontife de Rome pour refuser au peuple le pain [2].

Ces derniers mots nous avertissent qu'il était alors dans un paroxysme révolutionnaire. On dut en éprouver quelque surprise; car, depuis son aventure de Strasbourg, il s'était

1. P. 117 de *Machiavel juge des révolutions de notre temps*. Paris, Joubert, 1849. La préface est du 15 février; l'ouvrage fut annoncé dans le *Journ. gén. de la Librairie* du 7 avril.

2. P. 147-164 de la *Filosofia della Rivoluzione*, Londres (Capolago), 1851.

appliqué à rassurer l'opinion sur ses doctrines en économie politique. Dans un article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1844, il avait placé sur le même rang parmi les ennemis de l'État les ultra-catholiques et les utopistes; ceux-ci, disait-il, *falsifient l'Évangile pour appuyer sur de vagues prédictions un type idéal de la fraternité universelle;* et c'était bien peu qu'un mot contre les ultra-catholiques si l'on songe qu'il ne se jeta pas dans la lutte entre l'Université et le clergé où son collègue de Strasbourg, Génin, se lançait éperdument. En 1845, Ferrari donnait des arrhes plus positives. Car dans la même Revue (1er août), il poursuivait de son ironie non seulement Fourier, qui était mort et dont il s'était déjà moqué dans son *Essai sur la philosophie de l'histoire*, mais tous ses disciples, les taxant de chimère et, qui pis est, de prudence; on voyait dans son article ces disciples se débarrasser furtivement d'une partie de la doctrine du maître dans des éclairs de bon sens, mais aussi *pour éviter les gendarmes*. Sans doute, vers la fin, il approuvait qu'on attaquât « les abus de la société, l'égoïsme des conservateurs », mais l'ensemble de l'article a plus de portée qu'une simple critique du fouriérisme; l'auteur s'y moque de toutes les critiques de l'ordre actuel auxquelles plus tard il s'associera plus ou moins. « La lutte des idées excentriques contre la société, » s'écrie-t-il en effet, « n'a jamais peut-être été plus vive qu'à notre époque et l'histoire des utopies a plus que jamais son à-propos. » Enfin, par une dernière protestation contre la doctrine qu'on lui avait prêtée à Strasbourg, il écrivait: « Toute la critique de la concurrence se retrouve dans les théories de Platon.....; pour l'adopter, il faut être communiste ou magicien; point de milieu. » Quelques années après, tout était changé, témoin son *Machiavel juge des révolutions de notre temps*, ses *Philosophes salariés,* puis trois ouvrages où il revient, non pas pour toujours, à sa langue maternelle, la *Filosofia della Rivoluzione*, la *Federazione repubblicana* (1851), l'*Italia dopo il Colpo di stato* (1852), publiés à Capolago sur la frontière italienne en vue d'une action immédiate; Ferrari était alors avec Cattaneo et Cernuschi à la tête du parti de la république fédérale; ces publications, écrites avec une violence

croissante qui va jusqu'à l'injure, finirent, paraît-il, par déterminer le gouvernement helvétique à fermer l'imprimerie de Capolago [1]. Dans le premier, *Machiavel.....*, qui précède de quelques mois l'affaire de Bourges, il déconseille l'insurrection; les royalistes sont au pouvoir dans la république française, dit-il, mais il faut les y laisser empêcher ou proclamer la banqueroute, c'est-à-dire nous sauver ou se perdre; au contraire, dans le troisième, la *Filosofia della Rivoluzione*, non seulement il affirme que la répression du soulèvement de juin 1848 surpasse mille fois en cruauté les plus néfastes journées de la monarchie (p. 124 du II[e] vol.), mais il reproche à l'Assemblée Législative de n'avoir pas, le 13 juin 1849, *respecté le droit d'insurrection (ibid.)*. « Nous ne devons pas défendre, » dit-il, « mais combattre la Constitution. » (II, 381.) Il se déclare terroriste : « Qu'on se souvienne que de 89 à 93 quatre années suffirent pour faire passer de l'équivoque de la liberté au règne de la science et de l'égalité ! » (II, 409-410.) Après avoir fort malmené la propriété, il finit par lui pardonner : « Je ne crois pas qu'on puisse demander la charité les armes à la main ; la morale ne s'impose pas par la force, » mais il estime qu'*une liberté lésée peut combattre une liberté injuste* et homicide ; il espère qu'un jour l'humanité connaîtra l'égalité dans la propriété (II, 160,161). En 1849, dans *Machiavel.....*, il s'en tenait à la religion naturelle : dans la *Filosofia della Rivoluzione*, s'il ne dit pas en propres termes que la négation de Dieu est le principe, la conséquence et la garantie du triomphe inséparable de la Révolution et de la philosophie, il assure qu'admettre Dieu, c'est tout embrouiller, que les attributs de Dieu rendent le monde actuel impossible, que Dieu supprime le devoir (I, 104, 107, 151). On sent très bien que ce ne sont pas là pures thèses de cabinet ; il déclare qu'*en soi la liberté*

1. Je n'ai pu trouver que les deux premiers de ces quatre ouvrages. Pour l'analyse des deux autres, v. la commémoration que M. C. Cantoni a faite de Ferrari le 15 novembre 1877 à l'Institut Lombard, étude soignée où, malheureusement pour moi, l'auteur se borne presque à l'examen des livres de l'auteur et où il en apprécie la portée avec l'indulgence que le lieu et le temps commandaient, puisqu'il parlait près d'une tombe à peine fermée et devant les confrères du mort. L'exemplaire de la *Filosofia della Rivoluzione* qui est à la Nationale avait été donné à Renan avec cette dédicace : *A M. Renan hommage de l'auteur reconnaissant.*

des cultes est la guerre civile, que dans la pratique c'est une alliance de l'État avec les religions reconnues pour entretenir la servitude (II, 383). « Tant que nous n'aurons pas le courage d'inscrire dans nos Constitutions notre vraie religion, c'est-à-dire la science, nos ennemis se glisseront dans notre camp avec les armes que leur aura fournies notre lâcheté. » (II, 383, 384, 399.)

Mais, au milieu de cette rancune et de cette fureur, un sentiment persiste : l'amour pour notre pays. Il était persuadé que la France dirige la Révolution européenne; c'était avec ses idées, dira-t-il en 1874, qu'il espérait revenir dans sa patrie lorsqu'en 1838 il la quitta; il était venu chez nous dans la pensée qu'on ne peut exercer une action utile qu'au milieu d'une nation vivante[1]. Il pensait que Napoléon Ier avait fait passer la péninsule du domaine de la théorie dans celui des faits[2]. Il combat tous ceux de ses compatriotes qui attaquent notre influence: « M. Tommaséo est venu en France, » dit-il; « au lieu de suivre le mouvement des idées, il s'est révolté contre l'influence française; il a pris sa mauvaise humeur pour de la supériorité, le spleen pour du génie; il s'est posé en grand penseur, il est resté journaliste... Le titre de son roman [*Fede e Bellezza*] aurait dû être *Dévotion et Volupté*, deux choses qui ne s'allient pas en France, ce qui exaspère le poète dalmate contre les Français et les Françaises. » Il raille Mamiani qui s'imagine qu'il n'y a qu'à revenir aux philosophes italiens du XVIe siècle et qui « se trompe avec plus d'esprit qu'il n'en fallait pour écrire un bon livre ». « Souvent en Italie des hommes d'ailleurs instruits s'épuisent en efforts pour altérer au profit de la vanité nationale les idées qui se développent en Europe. » Il relève les attaques de Gioberti contre la France et ne ménage pas plus son caractère que ses théories; l'auteur du *Primato* lui paraît un écrivain *atrabilaire*, *mécontent de tout, grand admirateur de lui-même*, dont les livres sont *hors du sens commun* parce que *la fièvre ne donne pas le génie*[3]. Il faut aux

1. Luigi Ferri, Notice sur Ferrari lue aux *Lincei*, le 15 avril 1877.
2. *Filosofia della Rivoluzione*, début; *Teoria dei periodi politici*, Milan, Hoepli, 1874, début; *Revue des Deux Mondes*, 16 novembre 1844.
3. *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1844.

Italiens, dit-il au cours même de ses périodes d'exaltation, l'alliance de la France. Il s'indigne contre les hommes d'État qui en 1849 ont refusé le secours des Français. Ce n'est pas qu'il juge plus équitablement que ses compatriotes la politique des ministres de Louis-Philippe à l'égard de l'Italie; lui aussi, il confond leur désir de maintenir la paix et la carte actuelle de l'Italie avec celui d'y entraver les réformes pour plaire à l'Autriche. Il s'irrite contre l'expédition de Rome au point d'en perdre sa place et il attribue cette expédition, non au seul Président ou à un seul groupe de la Législative, mais à la majorité tout entière, et c'est une vue très juste; seulement, ce qui est encore plus perspicace, il regarde non pas tant à ce que fait présentement la France, qu'à ce qu'elle va faire tout à l'heure, entraînée par la force de ses principes. Il reproche à ses compatriotes de ne pas la comprendre : « L'Italie raille la France, la France plaint l'Italie. Au delà des Alpes, on s'efforce de marcher sans toucher aux principes; ici on demande aux principes leurs dernières conséquences... Depuis soixante ans, les modérés [d'Italie] n'ont jamais vu dans la France que les faits matériels, jamais les principes[1]. » Pour lui, sa confiance dans la vertu des dogmes de la Révolution est si grande qu'en janvier 1848 cette loi électorale que l'opposition désespérait de modifier, il affirme que la France va la changer. « La France, » dit-il, « est l'alliée inséparable de la liberté italienne. » Sur quoi, il s'écrie : « Qu'est-ce donc que la France pour l'Italie? Elle est plus qu'une nation, c'est une religion. J'ai droit de le dire et j'aurai l'honneur de lui rester toujours fidèle. » Paroles très désintéressées, si l'on songe que Guizot n'entendait courir, ni à l'intérieur ni à l'extérieur, les aventures où Ferrari certifiait que la France allait s'engager.

Cette préoccupation de Ferrari ne lui avait jamais fait oublier l'Italie. C'est d'elle qu'il parle exclusivement dans ses premiers articles; c'est à elle qu'il emprunte le sujet d'une de ses thèses; mais, tandis que ses compatriotes allaient tout

1. Cette citation et la suivante sont tirées de son article du 10 janvier 1848 dans la *Revue Indépendante: La Révolution et les réformes en Italie.*

d'abord à la situation présente, il n'en dit rien pendant les six premières années de son séjour et, quand il l'aborda, ce fut par la philosophie. Toutefois, dès son deuxième article de la *Revue des Deux Mondes*[1], on voit poindre un des principes de la politique qu'il conseillera bientôt à l'Italie. Sa glorification des dialectes italiens annonce sa longue résistance aux unitaires. La France, dont il était l'élève dès avant d'être l'hôte, lui avait enseigné, non pas certes le goût du patois, mais le goût d'une langue où les académiciens mêmes savent se faire comprendre du peuple; aussi déclarait-il sa langue nationale guindée, tandis que sa langue municipale était riche et vivante. Il admirait ironiquement les classiques italiens qui *ont fait accroire à l'Europe qu'il existait une nationalité italienne,* qui *ont poursuivi avec la logique instinctive de la poésie ce but d'unité nationale que méditait Machiavel dans son* Prince[2].

Dans l'article sur les philosophes italiens de sa génération[3], l'influence de la France se reconnaît à sa préférence chevaleresque pour l'homme dont les doctrines devaient lui offrir le moins d'attrait, Rosmini. Chez nous, certains hommes, Chateaubriand, Béranger, par exemple, rencontraient de la courtoisie, même chez les adversaires de leurs doctrines; mais Ferrari, à l'égard de Rosmini, va plus loin que la courtoisie. Il est, pour ainsi dire, conquis par lui; il remarque, vue très fine, que ce *prêtre absolutiste domine le mouvement d'une littérature libérale* et, heureux pressentiment, il finit par espérer de lui une dénonciation des vices du gouvernement pontifical; mais surtout le noble courage de Rosmini l'enchante. Il est choqué de la violence avec laquelle, usant des privilèges de la polémique italienne, Rosmini réplique à Gioja par un volume *qui semble dicté par Torquemada en collaboration avec Rousseau* avec une *ironie haineuse, une mise en scène infernale* de toutes les erreurs de son adversaire. Mais Rosmini est un athlète

1. 1er juin 1839, continué dans le n° du 15 février 1840. — Il a fait, paraît-il, à l'Athénée des conférences sur le *Télémaque* de Fénelon qui lui servirent à peindre le passé et le présent de l'Italie (L. Ferri, *op. cit.*); mais, quoique j'aie écrit l'histoire de cet établissement, je ne connais pas la date de ces conférences dont je n'ai point trouvé trace.

2. Fin de l'article précédent du 15 février 1840.

3. 15 mars et 15 mai 1844.

indomptable qui ne *laisse pas respirer ses lecteurs, confond la critique, devance l'admiration*. Ferrari estime son système faible, mais, dit-il : « Sa vie est un acte continuel de dévouement... M. Rosmini a tout analysé, il a vu presque toutes les difficultés de la science; il les a abordées hardiment. Bien que croyant, il n'a jamais hésité devant un problème, il n'a hésité devant aucune assertion quand il se croyait en présence de la vérité. Son antipathie pour la philosophie moderne est évidente; mais il ne décline jamais un instant la responsabilité de la pensée... Il pense que... Dieu a permis au doute de pénétrer dans les profondeurs intimes de la pensée afin que la science en sortît rassurée à jamais contre un scepticisme poussé jusqu'aux dernières limites du possible[1]. »

C'est par Gioberti qu'au cours de ses études sur les philosophes italiens Ferrari est amené à parler des partis politiques de l'Italie contemporaine. Gioberti, qui n'avait guère alors dans sa patrie parmi les hommes éclairés que des admirateurs, lui inspire une antipathie méprisante. Il est vrai qu'il devait lui en vouloir d'une lettre à l'*Univers* où Gioberti, lors de l'affaire de Strasbourg, avait cru devoir déclarer que Ferrari n'était pas un réfugié italien, qu'il avait abandonné sa patrie sans espoir de retour et que par conséquent ses opinions ne pouvaient la compromettre. Mais surtout Gioberti appartenait à un groupe sans cesse grandissant d'hommes sincèrement libéraux sans doute, mais très attachés à l'Église, plus soucieux encore pour l'Italie d'indépendance que de liberté, défiants, pour ce double motif, à l'égard de la France, dévoués à la maison de Savoie et ambitieux pour elle. Au contraire, Ferrari veut qu'aucun prince italien n'absorbe les autres; il veut qu'on cherche uniquement l'unité de la péninsule dans l'acceptation des *idées européennes de la religion et de l'État moderne*, dans une Constitution identique. Sans doute, il avait dit à propos de Filangieri : « Le génie qui se donne à l'étranger renonce à la logique de sa nationalité, il perd l'appui de ses traditions, ne peut pas saisir tous les fils de la tradition étrangère; le joug de l'imitation lui est imposé d'avance; il doit rester écolier et

1. *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1844.

ne peut aspirer qu'au rôle subalterne de développer les conséquences d'un principe. » Il avait donc en un sens félicité Vico de s'être conservé pur Italien ; mais aussi, dit-il, Vico ne comprend rien à son temps qu'il ignore ou juge d'après des analogies avec le monde ancien ; c'est un *produit posthume du siècle de Léon X*. Ferrari est plus choqué des abus de l'ancien régime que des invasions étrangères. En 1846, dans un article assez malveillant sur l'aristocratie italienne [1], il prend vite son parti des anciennes humiliations de sa patrie, puisqu'*à chaque défaite elle enfante un chef-d'œuvre* et que, *si les désastres se succèdent, les grands hommes se multiplient*. Aujourd'hui l'Italie doit s'ouvrir à l'esprit nouveau, et il qualifie Gioberti de servile, Balbo, qu'il ménage un peu plus, d'utopiste. Il se méfie de la papauté. Sur le point de glorifier le réveil de la fierté nationale, il dit que *malheureusement il n'y a au fond de ces rêves qu'un égoïsme stérile* : « La haine de l'Autriche ne s'appuie sur aucun principe et n'a inspiré que d'absurdes déclamations. C'est contre le libéralisme, c'est contre la France qu'on cherche des auxiliaires. » On voit qu'il prend au pied de la lettre le *Porro unum* de Balbo, mais qu'il le retournerait volontiers pour dire : « Une seule chose importe, en finir sans sortir de chez nous avec l'ancien régime. » Il n'accorde même pas que la propagande contre l'Autriche soit sincère ; ceux qui la dirigent et qui *entretiennent de folles illusions chez les carbonari, continuent à Vienne le rôle le plus obséquieux* [2].

Mais remarquons ici cette finesse italienne qui persiste au milieu des erreurs. Ferrari ne comprend pas que ce sont les Gioberti, les Balbo, qui préparent l'Italie, mais il voit aussi bien qu'eux l'impuissance des conjurations, la nécessité de la discussion à ciel ouvert. Déjà, dans l'article du 15 mai 1844, il avait dit que les républicains italiens s'égaraient par précipitation et que l'expédition de Savoie avait ruiné le prestige de Mazzini ; en 1849, dans *Machiavel*... il appelle Mazzini un martyr

1. *Revue des Deux Mondes* du 15 août, article signé F.

2. Article précité de la *Revue Indépendante* dont il fit un tirage à part. Le morceau était trop médisant pour la *Revue des Deux Mondes*, à qui d'ailleurs il était arrivé de glisser des phrases plus modérées de ton dans des articles de Ferrari (V. Cantoni, *loc. cit.*).

inutile qui *conçoit l'unité en littérateur;* il l'enveloppe dans sa condamnation des Italiens qui ont voulu se passer de la France.

Les réformes d'ordre civil qui marquèrent en Italie les années 1846-1847 ne lui parurent qu'un piège : « Ces réformes, » à son sens, « fortifient l'absolutisme et le laissent maître des destinées de la péninsule; la révolution brise le joug de l'autorité et confie au génie italien l'avenir de l'Italie... Il faut choisir; malheureusement l'Italie hésite[1]. » Avec ces réformes on a endormi l'Italie comme l'Autriche en avait donné l'exemple : « L'Autriche voulut être le plus modéré de tous les gouvernements italiens...; elle favorisait le bien-être des masses pour isoler les idées dans les individus. » Ou bien elle imposait la clémence aux petits princes pour *emprisonner*, *exiler*, *fusiller* (chez elle) *avec plus de sécurité.* Par le mot de révolution, il n'entend pas plus l'établissement d'une république locale que d'une république unitaire; il ne veut pas que l'on menace les dynasties et ici encore il se rapproche de ces modérés qu'il dédaigne. Seulement il avertit la maison de Savoie qu'elle ne peut entraîner l'Italie contre l'Autriche qu'à la condition d'embrasser personnellement la liberté, autrement la liberté se passera d'elle : « La cour de Turin a toujours flotté entre l'ambition et la peur. » Il demande qu'on obtienne partout des Constitutions; qu'au lieu de s'exalter en déclamations vagues, les libéraux disent nettement ce qu'ils veulent. Il se rencontre sans le savoir avec Pellegrino Rossi pour blâmer Pie IX de n'avoir pas su faire d'un coup et en silence toutes les réformes qu'il projetait, au lieu de délier toutes les langues par ses atermoiements : « Le pape est à la tête de la révolution avec les principes de la contre-révolution... Qu'il sépare nettement sa religion de son gouvernement et son gouvernement de sa personne! S'il refuse, il aura trompé l'Italie comme Jules II. » Partir en guerre contre l'Autriche avant d'avoir transformé les gouvernements italiens, serait une trahison et pourtant « le parti modéré y travaille à son insu ». C'était prophétiser l'abandon où tout à l'heure le pape et le roi de Naples laisseront Venise et la Sardaigne en face des Autrichiens. Mais

1. Art. précité de la *Rev. indép.*

Ferrari ne s'apercevait pas qu'il cédait lui-même au mouvement belliqueux qui emportait les modérés, puisque dans ce même article il fait le procès de l'Autriche, dont la lenteur en matière d'administration *produit les effets d'un déni de justice systématique.* « En 1814, le premier acte de Vienne dans les provinces conquises fut de supprimer le télégraphe. La cour de Vienne pensa que les nouvelles arriveraient toujours trop tôt pour la tirer de la béatitude de l'inaction. » Il trace un tableau animé des tracasseries, des vexations infligées par elle à la Lombardie; il peint son armée comme composée de nobles ignorants et de soldats abrutis par les coups, et finit par une sorte d'appel aux armes : « La Lombardie pouvait retarder le combat, mais les sicaires de l'Autriche le lui ont imposé de vive force le 7 septembre 1847[1] : la ville de Milan sait quel est son devoir. »

Les malheurs et les fautes des Piémontais en 1849 redoublèrent l'aigreur de Ferrari ; il s'indigna qu'on eût confié la direction de la guerre contre l'Autriche à des chefs qui, n'ayant pas foi au succès, avaient tué la confiance du soldat, à un prince qui en 1821 avait trahi, qui perdait tout par son ambition, sa duplicité unies à la crainte d'exposer sa couronne. Au surplus, ce n'étaient pas précisément, selon Ferrari, Charles-Albert ni Pie IX qui avaient trahi, c'étaient la papauté et la royauté. Il ne demandait point pour cela qu'on les renversât, mais, Jacobin alors comme nous l'avons vu plus haut, il voulait qu'on établît partout des Conventions, des Comités de salut public pour *foudroyer les séditieux, contenir les rebelles, opposer la terreur, s'il le fallait, à la réaction*[2]; après on ferait la guerre ou la paix, des traités ou des ligues; car il s'imaginait qu'on disposait du temps; il écrivait : « La révolution [italienne] sera longue. » Hélas, cinq semaines après, Radetzki allait l'abréger à Novare. Ferrari n'en fut que plus irrité contre le Piémont pour lequel il exprime dans sa *Filosofia della Rivoluzione* un mépris surprenant.

Charles DEJOB.

(A suivre.)

1. Ce jour-là une manifestation en l'honneur de Pie IX y avait été durement réprimée.

2. *Machiavel juge...*, p. 146.

QUELQUES NOTES

SUR « JEAN REBOUL ET L'ITALIE »

(*Suite*[1].)

Ce dernier, en même temps que l'exemplaire, avait reçu une lettre de Canonge, dont il a donné, page 121 de sa traduction du *Tasse*, un fragment : « Veuillez accepter l'ouvrage qui accompagne cette lettre, et m'aider à le faire connaître, si toutefois vous ne le jugez pas trop indigne de votre attention... » En conséquence, le comte s'était aussitôt mis à l'œuvre et, le 15 septembre 1839, il lui envoyait, de Naples, la missive suivante, jointe à la réimpression napolitaine du premier chant du *Tasse,* illustré de sa traduction italienne : « Signore, meditando su la preziosità del dono a me inviato con somma cortesia nel vostro Poema intitolato *il Tasso a Sorrento;* e più sull' onorevole incarico affidatomi di farlo conoscere a' miei connazionali, conchiusi essere mio preciso dovere l'esonerarmi in qualche parte dall' immenso peso di quella riconoscenza, che nel mio cuore non potrà mai cancellarsi. A ciò più fortemente mi spinse la singolare accoglienza, e l'ineffabile entusiasmo dimostrato dalla folta, e distinta schiera de' saggi accorsi alla declamazione del vostro Poema, che così ne giudicarono. « Uno straniero, che con tanta novità, e squisitezza di acconci pensieri, con tanta verità, ed energia di affetti, e con lucidissimo ordine ha verseggiate le gloriose vicende dell' immortale Sorrentino cantore della Gerusalemme liberata, ha pieno dritto di vedere l'opera sua noverata fra quelle poche di cui Orazio dice : *Haec placuit semel, haec decies repetita placebit.* Sarebbe gravissimo delitto il non fargli conoscere quanta

1. Voir *Bull. ital.*, t. XIII, p. 65.

gl' Italiani tutti debbano contestargli gratitudine per questa sua nobilissima idea così felicemente sviluppata, e non renderlo partecipe, ed assicurato delle nostre più sincere, ed estese congratulazioni co' suoi bellissimi *sei (sic) canti.* » — Ecco, o signore, l'elogio emanato dal vostro Poema. Oh quanto fu soverchia la vostra modestia allorchè nell' indicarmi il vostro desiderio vi apponeste la clausula : *se io l'avessi creduto degno della mia attenzione!* È stato il Poema tanto ammirato, che a rendere più pacifici i mille amici, che si disputano l'originale, ho incominciato a contentarli col dispensar loro la ristampa del primo canto; Ve ne mando un esemplare, cui ho apposta la mia interpretazione ; e non colla pretesa di farvi gustare le vostre bellezze poetiche col mio linguaggio materno, ma solo per darvi un segno dellà mia gratitudine. Godrò moltissimo nell' apprendere dalla vostra magistrale censura ove io possa aver tradite le idee, perchè sono ignaro della Gallica precisa lingua, e privo di quell' acume, di cui abbisogna il fedel traduttore. L'aver poi ordito un brano di questa interpretazione potrebbe avermi creato promotore di que' serti, che più esperta penna traduttrice saprebbe fruttare al vostro Poema, che tanto vi onora, e che sarà oggetto di stupore, e di lode a quanti avranno in venerazione il nome del nostro Tasso immortale. Viva Mr Jean Reboul, che animò il vostro estro capace di tanto velo! Al vostro bell' animo mi raccomando nell' atto che mi protesto

Di Voi gentilissimo signore

Devmo obbmo servo

cte Giuseppe Perticari

Di Napoli 15 settembre 1839. »

En recevant ce pathos, l'excellent Canonge, plus ignorant « dell' Italica precisa lingua » que son admirateur disait l'être « della Gallica », ne pensa pas devoir mieux exercer cette « magistrale censura » si plaisamment invoquée par Perticari, qu'en suppliant ce dernier de parachever son œuvre. Un fragment de sa lettre, également cité page 121 de la traduction du *Tasse*, dit, en effet : « Monsieur, avec quel généreux empressement vous avez daigné faire servir le talent à reproduire mes

vers dans la plus harmonieuse des langues, et à les répandre sous le ciel le plus poétique! Je pense que le grand nom du Tasse, et l'amour de la contrée que j'ai chantée sont pour beaucoup dans l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à mon œuvre... » La fin n'est pas donnée, mais Perticari ajoute que « M. Canonge sempre maggiore nella sua gentilezza, mi animò a proseguire la versione, che terminai trovando sommo diletto a pascolare la mente in que' suoi tesori di nuove aggiustate idee e lucenti della più vera, e sana moralità... » Le résultat fut une brochure de 130 pages : VERSIONE | DEL POEMA FRANCESE | COMPOSTO | DA | Mr JULES CANONGE | ED INTITOLATO IL | TASSO A SORRENTO [*vignette représentant une lyre couronnée de lauriers.*] NAPOLI. | *Nella Tipografia di Gaetano Rusconi* | *Strada S. Anna de' Lombardi n° 37.* | *1839.* La page de garde porte, au v°, la dédicace suivante, en mêmes caractères que le titre : A | M. JULES CANONGE | AUTORE DEL POEMA FRANCESE | INTITOLATO | LE TASSE A SORRENTE | [*vignette représentant la Renommée, puis ces vers :*]

NUNCIA LA FAMA, CHE FU IL SACRO ALLORO
LARGITO A TE DALL' IMMORTAL TORQUATO;
E CHE L' ITALIA GRATA AL TUO LAVORO
ESULTÒ IN VAGHEGGIARTI CORONATO,
GODI, O CANONGE, AL BEN MERTATO ONORE,
DEGLI EVENTI DEL TASSO, almo cantore!
IL TRADUTTORE.

Perticari y réimprimait le texte français, et, sur la page correspondante, sa version italienne illustrait ce texte. A partir de la page 123, l'auteur donnait un CANTO EROI-COMICO | SU LA NUOVA PANATTERIA FRANCESSE, | E | SU LA PRIMA STRADA DI FERRO | COSTRUTTA IN ITALIA, | *dedicato agli amatori* | DELLE DOLCI, ED UTILI NOVITÀ. | [filet typographique] NAPOLI. | 1839. Une note, à la page suivante, disait : « *Godendo di esternare allo meglio la mia gratitudine verso quanto ci viene di piacevole, ed utile d'Oltremonte, trascrivo alcuni versi che dovranno declamarsi dimani in un amichevole consesso accademico, premiato di una ricca colazione fornita del novello Pane Francese, ed imbandita sui confini della Via di Ferro. Alle usate parole di*

« panattiere », « panattiera », ho creduto aggiungere anche « panatteria », per tradurre la parola francese « Boulangerie » in una sola, schivandone la perifrasi. Qual fortuna per me se il Frullone invece di rifiutare, si degnerà di accogliere questo granello di farina creato dal bisogno, e non dal capriccio ! » Cette bluette, qui nous rappelle que ce fut un Français, Armand Bayard, qui construisit la voie ferrée grâce à laquelle, pour parler comme Perticari,

Ora un popolo intier visita l'altro,
Ed in brevissim' ora, e sia lontano
Trilion di miglia ; or l'assassino scaltro
Beffato resta colle mani in mano ;
Potrem pranzare a Roma ; andare a cena
A Milano, o Torin, dormire a Siena !

cette bluette, disions-nous, fut envoyée à Canonge avec une lettre sans date[1] — mais qu'il a imprimée dans le recueil de 1867, en la datant : «*Naples, septembre 1839* » (p. 36), en ajoutant, en note : « *la traduction qu'annonce cette lettre fut, cette même année 1839, imprimée et publiée à Naples chez Gaëtano Ruscoli* » *(sic)*, renseignements l'un et l'autre inexacts, en leur forme trop vague. Cette fois, Perticari s'exprime en français.

Il est, dit-il, — nous citons d'après l'original, f°s 68-69 du ms. 492 — toujours à Naples, « *séjour enchanté de la science* », où il a passé « *dix-neuf ans* », alors qu'il n'avait pensé s'y rendre « *que pour une quinzaine* ». Il offre à Canonge douze exemplaires de sa traduction et le prie d'en présenter de sa part « *des copies à M^de Revoil et à M. Reboul* ». Deux sonnets, signés des initiales de son nom arcadien : *T*[*irteo*] *D*[*ecimano*], accompagnent cet envoi. Il ajoute : « *Je dois bientôt quitter Naples, pour assister, sur les montagnes de Carara, à la construction d'un monument dont je me propose de vous envoyer dans une circonstance plus favorable le dessin lithographique afin que vous puissiez en faire l'objet de vos chants.* » Du projet de ce monument à Giulio, la *Revue Encyclopédique* avait entretenu ses lecteurs dès octobre 1826, t. XXII, p. 234 - 235 : GÈNES. *Monument*

1. Dans cette lettre, Perticari définit ainsi son *canto eroi-comico* : « Je joins à ma traduction un poëme heroi-comique auquel ma muse se consacre parce que mes hôtes aiment mieux rire que pleurer. Les pleurs ne sont que pour les âmes molles et délicates. »

projeté en l'honneur du poëte Perticari[1]. Mais Canonge, que cette traduction remplissait de joie, se hâta de la faire annoncer *urbi et orbi* par les journaux où il disposait de quelque influence, voire par le *Temps* de 1840 — qui, l'année d'avant, avait dit que « l'*Académie française* vient d'agréer l'hommage du *Tasse à Sorrente*, etc. », en comblant l'œuvre de louanges — : « L'ouvrage d'un de nos jeunes poètes, le *Tasse à Sorrente*, de M. Jules Canonge (de Nîmes), vient d'obtenir les honneurs d'une traduction en vers italiens. C'est le comte Giuseppe Perticari, qui s'est acquitté à Naples de ce travail, fait avec une élégante facilité. » Et, l'année suivante, indiquant l'imminente publication des *Premiers Solitaires*, le même journal citera encore le « poème que nous avons plusieurs fois mentionné et qu'une traduction a fait connaître en Italie » (vol. 34.297, f°s 17 et 22). Dans la déclaration de 1841 (dans le volume intitulé, précisément, *Les Premiers Solitaires* [Paris, Ch. Gosselin]), Canonge dira, après avoir confessé que l'« amitié célèbre » de Reboul « protégea de son nom » l'œuvre de 1839, que (p. 3) « sous le ciel même où naquit le Tasse, près du site enchanteur où se réfugia son désespoir, lorsque échappé des prisons de Ferrara, désabusé des rêves de l'amour, de l'amitié des grands et des enivrements de la gloire, il vint demander le repos du sol natal aux saintes affections de la famille; sur ce brillant rivage, un poète, digne héritier d'un nom cher aux lettres italiennes, M. le comte Giuseppe Perticari m'a fait l'honneur inattendu, et certes bien peu mérité, d'une traduction dans l'idiome que parlait le Tasse. » Mais, dans la réimpression remaniée de 1847, où le poème se lit p. 3-43, il se bornera à dire, en note au ch. I, p. 5 : « Une traduction de ce poème a été publiée à Naples par M. le comte Giuseppe Perticari, dont le nom est cher aux lettres italiennes. » Dans la réimpression de 1856, p. 133-171 de *Ginèvre*, il reproduit cette courte note, mais corrige : « Une traduction *en vers*... a été *faite et* publiée... » Et, dans la dernière réimpression, celle de 1865

1. La *Revue Encyclopédique* s'était occupée à maintes reprises de Giulio : I, 385, 518; IX, 345; XV, 625; XVIII, 222; XXI, 384; XXII, 404; XXX, 453. Elle avait également parlé de sa femme — sur laquelle nous n'avons pas besoin de renvoyer aux travaux de Maria Romano, parus à Rocca S. Casciano en 1913 — au t. VI, p. 415.

(dans *Penser et Croire, Poésies choisies*), la note dira simplement : « La 1[re] éd. de ce poème parut en 1839; il a été réimprimé en 1847, en 1856 et 1859[1]. Une traduction en a été faite et publiée à Naples, par M. le comte Giuseppe Perticari, dont le nom est cher aux lettres italiennes. » Le fait est que Canonge eût bien été embarrassé de rien dire de plus sur la personne de son traducteur, dont il ignorait même la date de la mort!

Il l'avait vu, cependant, à son voyage d'Italie. Ce voyage est annoncé dans un feuilleton du *Courrier du Gard* du vendredi 12 mars 1841 : *Une Epître*. « Pour ajouter à cet hommage et payer un tribut de gratitude patriotique, la langue italienne s'est empressée de reproduire le touchant poème du *Tasse à Sorrente*, contenu dans le volume que notre auteur a publié dernièrement. Bien des muses ont aussi exprimé à M. Canonge leur ineffable reconnaissance pour les douces, pour les bienfaisantes émotions que fait naître la lecture de ses vers. Le

1. Cette réimpression de 1859 : *Le Tasse à Sorrente. Poèmes*, parut chez l'éditeur Paulin, à Paris, et contient également, entre autres pièces, *Dante aux Alyscamps*. A cette occasion, Francis Aubert, dans la *Revue Européenne* du 1[er] avril 1861, reprocha à Canonge de n'avoir composé là qu'une « œuvre subjective », c'est-à-dire « manquant de vie ». A. Mazure, au contraire, l'exalta avec enthousiasme dans la *Bibliographie catholique, Revue critique* (Paris) de mars 1861. Adrien Péladan père, qui en avait donné une critique, due à J. de Benjamen, lors de la réimpression dans *Ginèvre* (*France Littéraire* du 17 février 1857, p. 301-304), écrivit, au n° du 25 février 1860 de sa Revue, p. 352, qu'il ne placerait pas le coquet in-18 « en un lieu choisi de nos tablettes » sans en détacher une page. Et il cita l'apostrophe du Tasse à Léonor :

Tous les anges gardiens ne sont pas dans les cieux, etc.

Marius Chaumelin déclara, dans la *Tribune Artistique* de Marseille (1860, p. 15), que « le *Tasse à Sorrente* est le plus considérable des ouvrages poétiques de M. Canonge... Ce n'est point par des épisodes, par des incidents, que M. Canonge a cherché à nous attacher; son poème n'est que l'histoire d'une grande intelligence altérée, écrasée par les déceptions, le tableau du génie luttant contre l'adversité et arrivant, de défaillance en défaillance, au délire, à la mort. » Mais M. Valladier, dans l'*Opinion du Midi* (Nimes) du 14 janvier 1859, avait dit, de la « suave composition du *Tasse à Sorrente* », que son auteur, « le plus distingué de nos littérateurs nimois, » en était « incontestablement le premier au point de vue de l'art », ayant su rester « lui-même avec un cachet d'originalité italienne dont nous n'aurons jamais le courage de lui faire un reproche ». Et au premier numéro pour 1860 de la *Revue méridionale* (Nimes): *U. D[onzel]* précisait de la sorte cet italianisme : « M. Jules Canonge est un poète de choix, environnant toujours sa muse des voiles du bon goût et des plus attrayantes parures; il a un plaisir secret à embellir les dons d'intelligence que son esprit a reçus de la nature. »

Qu'on ne nous reproche pas l'insistance avec laquelle nous citons ces critiques, exhumées avec tant de peine : c'est en leur production que gît la moralité littéraire, ou la philosophie de si ingrates études! L'histoire, éternellement, hélas! se recommence.

hasard a mis entre nos mains une de ses épîtres et nous sommes heureux de la transcrire. M. Jules Canonge vient de la recevoir, alors qu'il est sur le point d'aller visiter Rome et Naples, voyage auquel nous serons sans doute redevables de nouvelles poésies, de nouveaux récits, dans lesquels le gracieux chantre de *Terentia* nous retracera tout ce qui aura vivement frappé ses regards, nous dira tout ce qu'il aura éprouvé de sensations... » Cette épître émanait d'un autre poète, J.-L. Tremblai, auteur d'un recueil que vante le signataire de ce feuilleton, *E*[*rnest*] *R*[*oussel*], personnage dont nous avons exposé la brouille avec Canonge en 1864, dans un article paru aux numéros des 15 décembre 1911-15 janvier 1912 de la *Revue du Midi : Jules Canonge et Ernest Roussel. Un court épisode de la vie littéraire nimoise au siècle dernier*. P. 218 des *Premiers Solitaires,* dans sa dédicace à Perticari — datée : *Nimes, 1841* — de *Dante aux Aliscamps*, Canonge dit à celui qu'il appelle « Monsieur le Comte et excellent ami » : « Je vous offre ce poëme comme témoignage de haute estime et de cordiale reconnaissance, comme souvenirs de nos causeries aux pieds du Pausylippe... » Il était à Rome le 29 mars 1841, puisque telle est la date que porte le récit en prose : *Une visite à Saint-Onuphre*, inséré en 1856, p. 172-177 de *Ginèvre*. D'autre part, un feuilleton de ce même *Courrier du Gard* du vendredi 23 mai 1841 contient une « boutade » rimée : *Mon retour d'Italie*, que Canonge aurait écrite « en mer, le 14 avril 1841 », au moment où « *le phare marseillais pâlissait au rivage* », qu'il a insérée tour à tour dans *Poëmes et Impressions poëtiques* — après l'avoir resservie, en guise d'annonce de cet ouvrage, en *feuilleton du sud* dans la *Gazette de France,* en mars 1847 —, dans *Varia* (1857 ; 4e éd, 1869 [éd. signalée par A. Péladan fils dans la *Semaine Religieuse* de Lyon, 1869, p. 639-640]) et, enfin, en 1865, dans *Penser et Croire*, p. 193-198[1]. Il y décrit en ces termes ses sensations de Naples :

1. On retrouvera aussi dans ce dernier recueil *Dante aux Alyscamps* (sic), p. 328-334, avec la même lapidaire dédicace que dans *Ginèvre* en 1856, p. 91-100, et que, déjà, en 1847, dans *Poëmes et Impressions poëtiques*, p. 64-74, mais sans date aucune, de sorte que le lecteur pouvait croire qu'il s'agissait d'une pièce nouvelle. *Dante aux Aliscamps* est encore dans la deuxième édition d'*Arles en France* (Paris, 1861) et dans

« Mais Naples, la cité qui fait tout en riant,
Sur son golfe, pareil aux sites d'Orient,
Déployant sa magie et sa voix de syrène,
Fait résonner dans l'air sa folle cantilène.
J'y vole, plein d'ivresse, et son climat serein
En brumeux firmament se transforme soudain;
Semblable à ces beautés dont on voit l'artifice
Tourmenter, promener de caprice en caprice
L'équinoxe du cœur que l'on appelle « amour »,
Ton ciel m'a fait subir vingt climats en un jour.
O Naple! artiste errant, glaneur de poésie,
Non, jamais je ne fus plus traversé de pluie;
Jamais d'autant de froid mon corps n'a grelotté
Qu'en explorant ces bords où Virgile a chanté,
Où Tibulle suivait ses amours éphémères,
Où, secouant l'ennui des publiques affaires,

les *Légendes Provençales* parues en 1863 chez Alexandre Gueidon (cf. la *France Littéraire* [Lyon], t. VI [1862-63], p. 89-91). Ces vingt et un dixains en vers hexamètres, où, errant dans le fameux cimetière d'Arles, Dante exilé voit en songe Béatrice qui, pour relever son âme affaissée, lui inspire le sujet de la *Divine Comédie*, ont pu paraître grandioses à une époque où l'on admettait cette légende dantesque et, en fait, les critiques* n'ont pas songé à élever d'objection contre leur conception. Aujourd'hui, une telle fable nous semble aussi malheureuse qu'une autre élucubration en huit chants, contenue également dans *Les Premiers Solitaires* de 1841 : *Narcisse* et échafaudée sur la légende montpelliéraine de l'ensevelissement de la fille d'Young sous la fameuse grotte du *Jardin des Plantes*, quand, précisément, feu (il était mort dès janvier 1842) le docteur Ozannam et Péricaud avaient découvert, dans la cour de l'Hôtel-Dieu de Lyon, la pierre tumulaire d'*Eliza Temple*, fille du *D. Young*, et que Breghot du Lut avait recherché et retrouvé sur les registres de l'Hôtel de Ville de Lyon le détail des frais d'inhumation. De sorte que l'on pouvait dire de ces deux œuvres de Canonge ce qu'on lit au début de la *Matrone d'Ephèse:*

S'il est un conte usé, commun et rebattu
C'est celui qa'en ces vers j'accommode à ma guise.

C'est dans *Bruno-la-Bloundo*** que Canonge est le vrai chantre des Aliscamps et cette œuvre, qui est peut-être son chef-d'œuvre, est aussi la plus oubliée, hélas! de toutes, malgré l'enthousiasme qui l'accueillit (cf. G[abriel] A[zaïs] dans le *Publicateur de Béziers* du 16 octobre 1868, l'abbé Léonce Couture dans la *Revue de Gascogne*, mars 1868, p. 142-144, J.-B. G[aut] dans le *Mémorial d'Aix* du 12 avril 1868, A. Péladan fils dans la *Semaine Religieuse* de Lyon, 1868, à la *Bibliographie*, L. de Laincel dans la *Revue Bibliographique Universelle* du 5 juin 1868, A. Marcellet dans l'*Echo de Marseille*

* Pas même, semble-t-il, l'érudit beau-père de Gaston Boissier, M. *L[éonce] M[aurin]* (?) qui, dans le *Courrier du Gard* du 17 décembre 1841, écrit: « Montpellier et le jardin des plantes lui ont suggéré la pensée de son poème d'Young... C'est la contemplation de la nécropole d'Arles, veuve de ses tombes splendides, qui a réveillé le souvenir historique d'où est née la pièce du *Dante aux Aliscamps* ».

** Le lecteur non provençalisant trouvera sans doute ce titre bizarre et Edw. Geoghegan — l'excellent critique du *Messager du Midi* marseillais — s'y est laissé prendre (nº du 15 juin 1868): « Pourquoi le poète a-t-il donné à son héroïne ce nom bi-color de *Brune-la-Blonde? etc., etc.* ». Mais, en dialecte provençal, les noms patronymiques ont leur genre féminin: *Brune*, ou *Brunette*, fille de *Brun*, vocable peu légendaire, certes, mais d'excellente souche méridionale, voire arlésienne. Canonge, donc, au lieu de pécher par « afféterie », comme le lui reprochait Geoghegan, offrait dès son titre de la couleur locale à double effet en une antithèse gracieusement équilibrée. « Offrez une prise de tabac à un poète, il vous en fait une fleur », dira à ce propos le *Forum d'Arles* dans une lettre à Madame Bar...c parue au numéro du 28 février 1868. La métaphore est locale.

Le grave Cicéron s'occupait de ses vins,
Et Pouzolle, et l'Arverne aux antres sibyllins,
Et les bains de Néron aux vapeurs sulfureuses,
Et les champs habités par les ombres heureuses!
Pourtant, sous les brouillards dont il s'enveloppait,
O liquide Baïa! ton site me frappait;
Lorsqu'un instant, enfin, tu daignas me sourire,
De ton charme entrevu je compris tout l'empire,
Et tu me révélas l'antique volupté,
Et sous un ciel d'azur maintenant emporté,
Avec regret je pense à l'humide journée
Où j'ai pu parcourir la plage ruinée.
Volupté, quel est donc ton attrait suborneur,
Quand, jeune et triomphant, il séduit notre cœur,
Puisque sur ces débris où gît ta décadence
Tu nous parles encore avec tant de puissance?... »

du 25 avril 1868, E. Chauvart dans le *Forum d'Arles* du 16 février 1868, Edw. Geoghegan dans le *Messager du Midi* du 15 juin 1868). On nous saura gré d'exhumer ici la pièce de vers que l'Arlésien Honoré Clair dédia, de ce fait, à Canonge et qui, d'abord publiée de mémoire et par fragments dans la *Revue Britannique*, a été restituée dans le *Forum d'Arles* du 26 avril 1868 :

LES ALISCAMPS D'ARLES

A M. Jules Canonge.

Près d'Arles, dans un champ béni
Par Notre-Seigneur en personne,
Nos aïeux avaient réuni
Les épis que le temps moissonne.

« *Aliscamps* » *était le nom*
De la sainte nécropole:
Ses miracles, en grand renom,
Etaient sus de toute la Gaule.

Parfois, des tombeaux s'élevaient,
Aux heures où l'homme sommeille,
Des concerts d'anges qui priaient
Pour les trépassés de la veille.

Evêques, paladins et rois
Disaient à leur heure dernière,
Le front incliné sur la croix:
« *Mon âme au ciel, en Arles ma poussière.* »

Et de Lyon à notre port,
Des cercueils, voguant sur le Rhône,
Guidés par l'ange de la mort,
Y versaient la dernière aumône.

Béni du Ciel, l'Aliscamp fut encor
Consacré par la poésie
De Dante, dont le livre d'or
L'a chanté d'une voix choisie! *

Mais tout s'altère au cours des ans.
Où fut la tombe est l'atelier qui gronde.
Dieu n'est-il pas le Dieu de tous les temps?
Qu'il bénisse le nouveau monde!

Envoi

A vous que le souffle de Dante
Fit poète dès le berceau,
Et dont la lèvre brûlante
A touché le vert rameau
Qu'il porte en sa main, triomphante
Du temps, de l'oubli, du tombeau;

A vous, dont la muse étoilée,
D'un pas sûr, rouvre, après mille ans,
La voie, à jamais constellée,
Qu'il a laissée aux Aliscamps,

J'adresse ces lignes obscures.
L'herbe ainsi croît au pied des murs,
Et l'ivraie, au sein des cultures,
Se mêle, inutile, aux blés mûrs.

* Dans deux vers — simple allusion érudite — de l'*Enfer*, IX, 112, que l'Arioste a repris, presque à la lettre *(C. P.)*.

Le 16 décembre 1843, il faisait, à l'Académie du Gard, lecture d'une nouvelle intitulée: *la Dernière Sibylle*, où cette corporation — alors à l'apogée d'une gloire qui n'est plus aujourd'hui qu'un reflet — remarquait plus particulièrement, nous apprend le *Courrier du Gard* du 23 janvier 1844[1], « le coucher du soleil en mer, l'invocation à Virgile, plusieurs tableaux de villes anciennes, Cumes, Baïes, *etc., etc.* ». D'un passage « entendu avec un profond intérêt » nous détacherons les lignes suivantes, caractéristiques de la vision d'Italie que rapportait Canonge de son voyage aux fameux bords napolitains. « Le soleil touchait presque à l'horizon du soir, lorsque la barque qui portait la sibylle reparut à l'extrémité du cap Misène; à demi-plongé dans les vagues lointaines, il lançait ses derniers feux quand elle s'arrêta à l'entrée du golfe: les îles, le cap, le sommet qui couronne Bauli et les restes qui furent Baïes, se découpaient sombres sur la limpidité dorée du couchant dont les rayons, glissant à travers les arcades vermeilles du temple de Vénus, se brisant dans les feuillages qui voilent l'entrée du vallon d'Averne, inondaient de splendeur ce mont sulfureux[2] qu'un caprice du feu souterrain fit surgir à la place du lac où s'alimentait jadis la sensualité romaine[3]; et Pouzole fière du temple de Sérapis, Pouzole qui ne montre qu'avec honte les débris du pont gigantesque bâti par un calcul indolent, rompu par une fantaisie barbare de l'infâme Caligula, et le Pausilippe où dort l'harmonieux Virgile, et la blanche Parthénope mollement étendue sur l'amphithéâtre de ses collines que décorent et parfument le pin, la vigne et l'oranger. A droite les champs, où, encore enfouis sous la cendre et la lave, Herculanum et Pompéïa gardaient dans leur sein désolé les secrets de la civilisation romaine; Sorrento, Capri aux grottes de saphir, semblaient

1. Est-ce à cette nouvelle que faisait allusion Nicot, secrétaire perpétuel de l'Académie, dans son *Compte-Rendu de l'Académie Royale du Gard en séance publique du Conseil général, le 30 août 1845* (*Mémoires de l'Acad. Roy. du Gard, 1845-1846* [Nimes, 1847], p. 10)? Il y signale, en effet, parmi les « *travaux non moins importants* » du *domaine des sciences économiques et des lettres* », ceux de Canonge, qui, dit-il, « *a peint, dans un style abondant et coloré, les environs de Rome et de Naples.* »

2. Monte Nuovo.

3. Le lac Lucrin.

nager dans les flammes d'un incendie. On eût dit que les villas, éparses sur la côte, et les navires qui la bordaient, venaient d'être taillés dans une lave ardente. La fumée, dont le Vésuve couronne sa tête formidable, tantôt se déployait en nuages ou se déroulait en tourbillons sombres, et tantôt elle s'élevait comme une colonne lumineuse. De ces profondeurs jusqu'à l'entrée du golfe, la mer s'étendait brillante et colorée de toutes les nuances du prisme, soit qu'elle imitât la surface d'une lame d'acier bruni, soit qu'elle scintillât comme du cristal en fusion. Le ciel, la terre et les eaux semblaient lutter de magnificence pour saluer le dernier instant d'une heureuse journée... » Ce récit, dédié à Chateaubriand, développait un thème en lequel on n'a pas trop de peine à reconnaître une lointaine influence de Lamartine — dans ses belles méditations sur Baïes et ce golfe tant célébré — et d'*Atala* — dans la scène de l'antre de la sibylle, popularisée par la peinture. Une jeune fille romaine d'une haute naissance a été délaissée par son amant, parti pour la croisade et s'est retirée dans l'antre même de la Sibylle, en ce vallon d'Averne où les anciens plaçaient l'entrée des enfers. Cette vierge hardie et sauvage s'y trouve en harmonie avec ses pensées : c'est une solitude selon son cœur. Elle a pris en aversion le christianisme, cause de son abandon, et, nourrie de lectures profanes, s'est vouée au culte des idoles, dont elle se croit, dans sa folie, la dernière sibylle. Souvent, pour échapper à l'étreinte de ses maux, elle parcourt les rivages voisins, que la nature et l'art conspirèrent à embellir. Un jour, il lui prend fantaisie de longer, dans l'esquif d'une jeune batelière, la côte et ses ruines jusqu'au temple de Vénus. Là, elle donne libre cours à son ressentiment. Cependant un navire, battu par la tempête et échappé aux désastres de la dernière croisade, a jeté l'ancre à Baïa pour y réparer ses avaries. Un chevalier, guidé par un moine, est descendu à terre et visite les curiosités. A quelques indices, au nom de Stella prononcé, il a compris qu'il avait près de lui l'abandonnée, à quelques pas, dans la grotte fatidique. Le moine et la batelière l'y conduisent et Stella mourante retrouvera un instant sa raison et ses forces, à la voix

de l'aimé, pour abjurer ses erreurs, puis succomber sous le coup de ses émotions. Telle est la « tradition napolitaine » que l'on pourra lire dans *Olim. Contes et Traditions* (Paris, Giraud, 1859[1]).

Nous avons tenu à bien élucider le chapitre des relations de Canonge avec Perticari, puisqu'il semble que ce soit par son entremise que le nom de Reboul, puis — détail plus important — ses œuvres ont pénétré dans les milieux littéraires napolitains que fréquentait avec assiduité le comte. Dans l'état actuel de ce que nous avons pu retrouver des papiers de Reboul, nous ne sommes pas à même de dire si leur correspondance se limite aux deux seules lettres que nous allons produire. Ces papiers, qu'il avait si soigneusement conservés pendant toute sa carrière poétique, dans l'espoir que des amis en qui il avait une absolue confiance lui élèveraient le monument biographique et éditorial qu'il attendait de leur piété, ont été soumis, durant plus de quarante-cinq années, à tant de contingences obscures, qu'il est plus que probable qu'un assez grand nombre d'entre eux — spécialement de sa très volumineuse correspondance — sont à jamais perdus. Reboul et Canonge, qui, au cours de presque un demi-siècle, incorporèrent aux yeux de la France lettrée les glorieuses traditions d'intellectualité nimoise dans le domaine de la littérature, n'ont pas été gâtés par leur cité! L'un et l'autre, presque oubliés, — à moins que déformés par d'absurdes légendes, pires encore que l'oubli — pâtissent de la brusque cassure infligée par les nouvelles directions sociales de l'âge présent aux traditions dont ces deux hommes s'étaient faits les porte-étendards. Leur rêve commun ayant sombré dans l'irrémédiable déroute des principes qu'ils incarnaient, il est de mode

1. Péladan a noté, dans sa critique d'*Olim* (*France Littéraire* du 23 janvier 1859) que la *Dernière Sibylle* avait paru en 1858 dans sa Revue, qui, à l'entière dévotion de Canonge, n'a pas cessé de l'imprimer... et surtout de le réimprimer. Mais le *Courrier du Gard* du vendredi 15 janvier 1844 avait annoncé la publication de l'œuvre « *cet hiver* » à Paris.— Nous ne quitterons pas ce thème du voyage d'Italie de Canonge sans remarquer que, dans un journal hebdomadaire de Mauriac, l'*Annotateur Cantalien*, un anonyme a, en mars 1842, publié une *Ode* dédiée *A Monsieur Jules Canonge allant visiter l'Italie* et datée : *Mai 1841*, où cet aède arverne s'essouffle, en trente-neuf strophes, à vouloir suivre Canonge à...Gênes, Pise, Florence, puis Rome, mais sans oser, las de cet immense effort, pousser avec lui jusqu'à Naples, en rimant *invita Minerva*.

aujourd'hui, parmi ceux qui montent, de les considérer, eux et leurs semblables, comme des fossiles indignes d'attirer la dévotion de l'érudit et le zèle de l'historien des choses littéraires. Revanche presque fatale, à laquelle il est permis de ne pas s'associer, sans rien aliéner, pour autant, de ses propres croyances. *Historia magistra vitae :* bienheureux les érudits qui sacrifient sur ses autels et n'est-ce point encore Cicéron qui s'est chargé de les justifier, lorsqu'il s'écrie : « *Nescire (autem) quid ante quam natus sis acciderit, id est semper esse puerum* (*Orator, ad Brutum*, § XXXIV, 120)? C'eût dû être, semble-t-il, la première tâche de l'*Académie* de Nimes d'encourager les monographies locales et de stimuler le zèle méthodique des travailleurs de bonne volonté qui s'offraient à elle pour combler les regrettables lacunes de l'histoire de la cité. Elle distribue des prix, chaque année; elle publie des *Mémoires*. Souhaitons que notre appel soit entendu, sans trop l'espérer.

La première missive de Perticari à Reboul est écrite sur une simple feuille que Canonge détacha — l'autre contenant la lettre à lui adressée, — comme en fait foi l'indication suivante, écrite au verso : *Vi prego a distaccare la lettera scritta a M. Reboul,* au-dessus de deux lignes illisibles, où il semble que le comte s'excuse de ne pas employer une enveloppe spéciale sur le chef de la grande hâte où se trouve l'ami qui s'est chargé de la porter à la poste, lignes elles-mêmes écrites par dessus la suscription :

MONSIEUR
M. JEAN REBOUL
NÎMES.

En voici la teneur :

« Chmo e generoso Signore,

» Il prezioso dono delle vostre filosofiche, e inspirate, vivacissime poesie inviatemi dal comune amico Sigr Jules Canonge accrescerà il merito della mia scelta Biblioteca, e sarà dolcissimo pascolo della restante mia vita. A darvi più soldo attestato del mio sommo gradimento mi dilettai d'interpretare uno dè Componimenti che più m'interessò. Il lucido ordine, la robustezza del dialogo di què due

fantasmi, il bel principio, il miglior fine, tutto in somma sorprende, incanta, costringe a triplicarne la lettura. Vi sarà quindi presentata Copia del mio estemporaneo tentativo per mezzo del bravo amico Canonge, nelle speranze che offerto per sì cara mano, saprete meglio compatirlo. Vi prevengo, che ho dovuto tacere qualche Epiteto per decreto del Revisore, rapporto ad *Albione*. Ho riservato coi puntini, ma non essendo sicuro di ottenere il permesso, vi mando per ora questa prima prova Tipografica. Imploro dalla vostra bontà un benigno compatimento, ed una qualsia vostra risposta, onde possedere l'autografo di sì celebrato Vate, di cui Nimes può gloriarsi, come si gloria la mia Pesaro del mio estinto fratello Giulio!... Ho l'onore di chiamarmi

» Demo obbmo Servo
» Cte Giuseppe Perticari.

Napoli 22 Luglio 1840. »

Camille PITOLLET.

(A suivre.)

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

LES JURYS D'ITALIEN EN 1913

Par arrêté ministériel du 5 février 1913, le jury unique, chargé en 1913 d'examiner les candidats tant à l'agrégation d'italien qu'au certificat d'aptitude (secondaire), est ainsi composé:

MM. H. Hauvette, professeur adjoint à la Sorbonne, *président;*
G. Maugain, professeur adjoint à l'Université de Grenoble;
Hazard, chargé de cours à l'Université de Lyon.

*

BIBLIOGRAPHIE

Ferdinando Neri, *Dante ed il primo Villani*. Florence, Olschki, 1912; grand in-4°, 31 pages (Extrait du *Giornale Dantesco*, ann. XX, quad. I).

Dans cette étude, M .F. Neri s'est proposé d'expliquer les frappantes similitudes de jugements et même d'expressions que l'on rencontre entre la *Divine Comédie* et l'ouvrage de Giovanni Villani.

Ce problème a été nettement posé pour la première fois par C. Cipolla, puis, parmi d'autres critiques qui touchèrent la question de plus ou moins près, repris par le même avec i nsistance. Ses dernières conclusions sont que dans les passages où se montrent les ressemblances entre les deux auteurs, le texte de Villani ne peut pas être ramené à celui de Dante, et que par conséquent il faut supposer une source commune, à laquelle auraient également puisé le poète et le chroniqueur.

Avant d'entrer dans la discussion relative à cette opinion, M. F. Neri tient à établir un point sur lequel cette discussion doit nécesairement s'appuyer. A quelle date remonte la composition de la *Cronaca?* Ce ne peut être, en l'état où l'ouvrage nous est connu, avant l'année 1320 environ. Telle est l'opinion le plus communément adoptée par les historiens de la littérature italienne. Pour fortifier cette opinion, M. F. Neri examine au point de vue chronologique quelques passages de G. Villani, desquels il résulte que la date de son œuvre ne peut guère être reculée davantage. Ensuite, il fait réflexion qu'une chronique doit tout naturellement présenter certaines différences dans la manière dont la narration est conduite, selon qu'il s'agit de périodes révolues et de faits complètement achevés, ou bien de la période contemporaine de l'auteur, et de faits qui ne sont pas encore expliqués dans leur résultats définitifs; or, on peut observer que l'aspect de contemporanéité avec les événements narrés ne se montre que fort tard dans la *Cronaca*.

Que d'ailleurs G. Villani ait réellement conçu le dessein de son ouvrage à Rome en l'année 1300, on peut bien l'en croire, puisqu'il l'affirme. Encore faut-il noter que c'est seulement au livre VIII qu'il

fait cette déclaration, et qu'à ce moment l'impression produite sur lui par le fameux jubilé avait dû acquérir dans ses souvenirs une importance particulière. Il ne faut pas oublier enfin que cette date exerce sur les esprits de cette époque une espèce de fascination : Dino Compagni et Giovanni Villani tournent, comme Dante, leurs regards vers ce sommet dressé sur les confins du siècle.

Reste l'hypothèse d'une double rédaction de la *Cronaca;* Villani, dans la seconde rédaction, aurait ajouté les passages où il se rencontre avec Dante. Mais l'état actuel des études sur les manuscrits de la *Cronaca* ne permet point, tout en tenant compte des interpolations possibles, de supposer une seconde rédaction au sens rigoureux du mot.

D'ailleurs, eût-on la preuve que les passages où Villani se rencontre avec Dante ont été ajoutés après coup par lui-même, découvrît-on une leçon où ces passages ne figureraient pas, l'une ou l'autre découverte ne ferait que confirmer la thèse de M. F. Neri sur ces rapprochements.

Voici quelle est cette thèse. Il faut écarter l'idée d'une commune source à proprement parler, d'un même ouvrage dont se seraient servis à la fois Dante et Villani, et qui aurait à l'un et à l'autre inspiré les mêmes jugements. Partout où il y a coïncidence textuelle entre Villani et Dante (en dehors, bien entendu, de certaines citations de la *Commedia,* que l'on trouve dans un groupe de manuscrits et dans lesquelles on aperçoit facilement la main d'un interpolateur), il faut reconnaître dans les paroles du chroniqueur un écho des paroles du poète. Dans les passages mêmes pour lesquels on peut admettre que Dante et Villani aient eu devant eux une même tradition, un même document, il faut reconnaître (si, encore une fois, il y a coïncidence textuelle entre les deux auteurs) que le chroniqueur, dans le moment même qu'il se servait de cette tradition, de ce document, avait l'esprit préoccupé de la manière dont le poète s'en était inspiré, et que cette préoccupation se reflète avec fidélité dans son propre jugement.

M. F. Neri appuie sa thèse en présentant un certain nombre de rapprochements entre la *Cronaca* et la *Commedia,* et en analysant dans le détail soit pour les expressions employées, soit pour le jugement formulé, les passages qui correspondent entre eux. A propos des épisodes où les ressemblances entre les deux œuvres sont évidentes, il observe que ces épisodes sont parmi les plus frappants de la *Commedia* ; il insiste sur l'un de ceux qui devaient le plus vivement intéresser un vieux Florentin et un chroniqueur, l'épisode de Cacciaguida. En effet, le sentiment et le ton qui animent les paroles de Cacciaguida retraçant les anciens beaux jours de Florence, se retrouvent dans l'énumération que Villani, au livre IV de la *Cronaca*, fait des anciennes familles de la cité. Entre autres détails, l'image sous

laquelle Dante présente le meurtre de Buondelmonte, celle d'un sanglant sacrifice à la mystérieuse, funeste idole mutilée qui se dressait près du Ponte-Vecchio, cette image, qui dispense le poète de raconter le fait lui même, reparaît chez le chroniqueur pour servir de conclusion à son récit détaillé.

M. F. Neri ne s'obstine point d'ailleurs à voir des ressemblances réelles, et par conséquent une influence positive du poète sur le chroniqueur, dans certains passages où l'un et l'autre ont pu se servir des mêmes données historiques ou traditionnelles, et dans lesquels le poète procède par allusions vives et rapides, tandis que le chroniqueur indique posément ce qu'il a appris sur les faits : par exemple les passages de la *Commedia* et de la *Cronaca* où il est question de l'insurrection flamande, du procès des Templiers, des Vêpres siciliennes.

Sur quelle preuve vraiment caractéristique M. F. Neri se fonde-t-il pour s'assurer que dans les passages ou coïncident le texte de Dante et celui de Villani, le jugement du chroniqueur est calqué sur celui du poète? Il se fonde sur cette observation que, en pareil cas, le jugement de Dante est, comme partout ailleurs chez lui, intimement lié à l'épisode présenté, à la vision décrite, en constitue la substance morale; chez Villani, il est juxtaposé à la narration, n'en fait partie qu'accessoirement; donc il est dérivé, emprunté. C'est qu'en effet Dante a une conception personnelle de l'histoire, et il choisit et dispose les faits et les personnages dans l'intérêt de l'idéal politique qu'il s'est formé et qu'il achève en affirmant la nécessité providentielle de la puissance impériale. Chez Villani, une idée directrice, une vue d'ensemble, se trouvera lorsque le chroniqueur est soutenu par une tradition déjà bien arrêtée, comme dans le récit d'une partie du XIII[e] siècle, dans la manière de présenter le personnage et l'œuvre de Charles d'Anjou; dans l'histoire plus rapprochée de lui et contemporaine il ne voit que des faits sans liaison entre eux.

La substantielle étude que M. F. Neri a consacrée à cette question délicate montre, à chaque page, avec quelle sagacité il sait interpréter les textes et quel soin scrupuleux il apporte dans son information.

D. CECCALDI.

F. Flamini, *Antologia della critica et dell' erudizione, coordinata allo studio della storia letteraria italiana, ad uso delle persone colte et delle scuole.* Napoli, Perrella, 1913 (pp. VII-1146, L. 4).

Qualche anno fa, sulla *Cultura* di Ruggero Boughi rinnovata sotto la direzione di una triade battagliera, Guido Muoni s'attentò aparlare, come d'un libro che si desiderava, d'un rifacimento dell' *Antologia*

della nostra critica letteraria moderna di Luigi Morandi, che, dopo la prima sua pubblicazione (Città di Castello, 1885), s'era venuta ristampando continuamente, senz' altra mutazione che l'aggiunta di una ventina di brani nella quarta edizione (1889), sulla quale si erano modellate, come stereotipe, le successive. Il Morandi rispose aspramente che di rinnovare o di rifondere il suo libro egli non sentiva nè la necessità nè l'opportunità; che a lui soltanto spettava sentirla e valutarla; che, una volta riconosciutala, sempre a lui spettava accingersi al lavoro: non ad altri. E poichè la polemica, accolta fin dove si poteva dall' ospitale *Cultura*, continuò, il Morandi finì per asseverare che non solo non consentiva, com' era suo diritto, che altri ponesse mano al suo libro; ma che rivendicava la « proprietà letteraria », oltre che del libro, dell' idea: e si riservava di perseguitare guidizialmente chi ne compilasse un altro, uniformandosi agli stessi criteri e proponendosi lo stesso fine. Il « veto » del Morandi, che con esso perdeva buona parte di quel diritto alla riconoscenza degli studiosi che nessuno gli avrebbe voluto contestare per il gran bene che ha fatto e può fare ancora ai giovani studenti e alle cosidette « persone colte » la sua intelligente e diligente compilazione, non ha impedito questa valida e vivace affermazione, atta a onorare, sotto ogni rispetto, gli odierni studi di letteratura italiana, che è l'*Antologia della critica e dell' erudizione* curata dal Flamini.

Gli è che i due libri hanno fini diversi: e il più recente, presentandosi col proposito e un pochino anche col diritto di entrare nella piccola biblioteca d'ogni modesto studioso di letteratura italiana (e io vorrei intendere questa parola « studioso » non nel senso quasi professionale che le si è venuto attribuendo, ma con un significato molto, molto più largo), non si propone già di cacciarne il più vecchio, che forse vi occupa un posto onorevole. Ci possono restare tutti e due, e completarsi a vicenda: anche se ora, chi si trovi o per sè o per la scuola a dover scegliere uno dei due, possa aver molte buone ragioni per preferire il Flamini.

Delle tre parti in cui si divideva l'Antologia del Morandi, il Flamini non ne ha accolta che una: voglio dire che il suo libro si può paragonare, pei criteri e pei fini cui è inspirato, a quest' una solamente: la quale era per il Morandi una raccolta di saggi e di giudizi sui principali autori e su « molte delle questioni più importanti cui han dato luogo », è per il Flamini una vera e ricca « storia della letteratura italiana », narrata da quegli stessi che ne hanno studiato i vari aspetti e i vari momenti. Le altre due parti dell' antologia del Morandi non hanno nulla che corrisponda loro nel nuovo volume: e non erano le meno suggestive. Ma, chi ben guardi, sulla critica, sui suoi uffizi, sui suoi doveri, sulle sue norme, sulle sue aberrazioni — che è, secondo le parole stesse del compilatore, il contenuto della prima parte dell'

antologia morandiana, — ferve ora la disputa, e prevale troppa disparità di criteri, e non si può neppure aver la persuasione che almeno le questioni siano state ben poste, così da far ritenere opportuno un lavoro di sintesi o da far sperare soddisfacente un lavoro di mosaico com' è quello d'un' antologia; quanto poi alla origine ed allo svolgimento dei generi letterari, di cui si discorre nella seconda parte del libro del Morandi, ognun vede che, anche non considerando quanto ragionevolmente una tale classificazione e un tale orientamento delle nostre conoscenze di storia letteraria sembri ora prestare il fianco alla critica, si tratterebbe sempre di presentare, sia pure con atteggiamenti e sotto forma diversa, le stesse notizie e gli stessi giudizi che costituiscono il contenuto e del volume del Flamini e della terza parte del volume del Morandi.

La limitazione posta dal Flamini alla materia della sua antologia, mi sembra dunque da approvare senza riserve: limitazione più apparente che reale, se gli ha consentito di arricchirla tanto da far considerare, tra l'altro, il suo volume, elegante e maneggevole e di prezzo modesto malgrado le sue milleduecento pagine, un miracolo tipografico, almeno in Italia. Ma qui sia lecito considerarlo sott' altro aspetto: e poichè l' ho detto, più sopra, una valida e vivace affermazione, mi si consenta di aggiungere che da esso, tanto più dopo il libro del Morandi che ci faceva conoscere le condizioni della critica italiana circa trent' anni fa, è confortante rilevare che in quest' ultima generazione la nostra storia letteraria si è quasi del tutto rifatta; che si son dette per la prima volta cose buone e vere su opere d'arte presenti alla non sempre vigile attenzione del pubblico colto da secoli e secoli; che si son messe in luce figure e opere prima dimenticate o ignorate, senza che per questo la voluttà di scoprire abbia fatto in generale ingrandire la importanza delle cose scoperte.

Si è lavorato, insomma. E, ciò che più piace, han lavorato insieme uomini di idee e tendenze diverse senza che le conclusioni degli uni e degli altri paressero tanto discordi quanto si sarebbero sentiti discordi, nel campo delle idee teoriche, i loro autori; han lavorato critici di altissimo ingegno, e modesti, metodici ricercatori, senza che i resultati raggiunti da questi ultimi paressero poi tanto transcurabili in confronto di quelli cui giunsero i primi; han lavorato studiosi italiani e stranieri, senza che un malinteso sentimento nazionale ponesse gli uni e gli altri a considerare le cose da un diverso punto di vista: tanto si sentivano giustamente uniti e quasi affratellati dallo studio comune.

Su questo, anzi, dando notizia dell' antologia del Flamini nelle pagine del *Bulletin,* è quasi doveroso insistere. Il Morandi, che aveva tante buone idee e le enunciava quasi per ipotecar gli argomenti, — ma l'ipoteca, dicono i giuristi, non s'estingue naturalmente in trent'

anni? — diceva nella sua prefazione di proporsi un' antologia « dei critici stranieri che hanno discorso della letteratura nostra ». Il proposito, allora, sarebbe stato opportuno e anche simpatico: ora, non più, per quel che ho detto sopra. Infatti il Flamini, anzichè fare dei critici italiani e degli stranieri due arbitrarie categorie, ha riprodotto insieme con gli altri anche scritti di studiosi non italiani: dal Cochin al Müntz, dal Gaspary al Voigt, dal Sundby all' Appel. È da esprimere il desiderio, forse, che in una nuova edizione qualche nome si aggiunga a questi e agli altri che pure occupano il loro posto nell' antologia; ma già ora si tratta di una rappresentanza onorevole.

Più larga, naturalmente, la rappresentanza degli studiosi italiani: tanto larga, da dare all' antologia l'aspetto di un' autorevole rassegna, quasi di un' « esposizione » di quanto si è fatto, nell' ultimo trentennio, in questi studi tra noi. E vi è, per quanto si può richiederlo a un' antologia, un saggio di quanto si è fatto di meglio. Il Flamini non ha badato a scuole o a tendenze; non s'è curato di fare differenze tra letterati dalla fama già sicura e studiosi non noti o men noti; non tra universitari e laureati di fresco. Ai giovanni anzi ha fatto posto con quella simpatia incoraggiante che è nel suo temperamento e nelle sue consuetudini; e parecchi ne ha ospitato spregiudicatamente, e d'alcuni si può dire che per sobrietà e sicurezza reggano anche al confronto con gli scrittori più provetti.

S'intende che, malgrado questo, chi volesse cercare nel volume sufficienti e proporzionate notizie su ogni argomento di storia letteraria, su ogni età, su ogni autore che meriti menzione, troverebbe lacune non poche, che sarebbero deplorevoli in un compendio di proporzioni e d'intenzioni anche modeste. Ma, qui, deplorarle nè si può nè si deve, sia perchè quest' antologia non vuole in nessuna scuola sostituire i manuali di storia letteraria, ma vuol bene integrarli, specie nelle scuole superiori e nelle università, in Italia e fuori d'Italia; sia anche perchè tali lacune non han riente a che fare con la informazione sicura, con la padronanza che si può riconoscere al Flamini, comea pochi altri, assoluta, intorno a quanto concerne questi studi. Gli è che non è quasi mai facile, e non è sempre possibile, raccogliere di su un lavoro anche ottimamente scritto e con metodo e con acum critico, ma di carattere monografico, e però analitico e spesso arido, un pajo di pagine conclusive, eccellenti per la forma e significative per il contenuto, « pagine di lettura agevole e piacevole », che siano o sembrino quadri della vita del passato, sicuri e sentiti.

Dove questo si poteva fare, si può esser sicuri che il Flamini l'ha fatto, con quel suo gusto nativo di gran signore; dove è qualche lacuna o, quasi per compensarla, qualche sovrabbondanza, si può, salvo forse pochi casi che non m'accade di segnalare (e il Flamini è di quegli autori che non ritengono mai d'aver licenziato del tutto i loro

scritti fin che han la possibilità di « tornarci su » e completarli e rinnovarli in successive edizioni) si può imputarla allo stato attuale degli studi di letteratura italiana. Nei quali non è, grazie al cielo, detta l'ultima parola su alcuna questione; e se, prima o poi, in volumi o in articoli, in atti accademici o in giornali letterari, in saggi critici o in prefazioni a testi, qualche problema apparirà chiarito o qualche fatto lumeggiato meglio che non sia stato fin qui, nelle ristampe dell' antologia il Flamini potrà tenerne conto [1]. Egli ci avrà, del resto, avuto la sua parte di merito: poichè credo che questo volume così lanciato al gran pubblico, non solo renderà ad esso famigliari e gli farà apprezzare scritti originariamente destinati al pubblico ristretto degli studiosi e pur meritevoli d'esser conosciuti dai più (chè il Flamini ha di proposito voluto attingere a lavori monografici e non ad opere di divulgazione, quand' anche fossero resultato di studi originali e personali come la più parte dei volumi dei *Secoli* e dei *Generi* editi dal Vallardi); ma anche d'altra parte contribuirà un pochino ad avvicinare gli studi di erudizione e di critica alla vita; a farli più agili, più disinvolti, più vivi; mezzo alla conoscenza consapevole dell' opera d' artee, non fine a sè stessi.

GIOVANNI FERRETTI.

Georges Bourgin, *Les études relatives à la période du Risorgimento en Italie (1789-1870).* — Paris, 1911; 97 pages in-8° (Publications de la Revue de Synthèse historique).

Voilà un ouvrage qui rendra des services : car il va de soi que les littérateurs ne peuvent se passer de l'histoire; et que la première chose à faire pour un travailleur consciencieux qui s'occuperait d'un auteur du Risorgimento, serait de le replacer dans la vie, c'est-à-dire, précisément, dans l'histoire. — J'ajoute que la littérature pure n'y est pas négligée, et que M. Bourgin indique, notamment au début, plus d'un travail qui resterait à entreprendre dans ce sens. — Il y a donc là un instrument de travail indispensable, que nous recommandons aux jeunes chercheurs. Les différentes divisions de l'étude précisent son but et son utilité. I. GÉNÉRALITÉS. 1. *Définition et difficultés préalables* (la question des dates précises; la question des rapports du Risorgimento avec l'histoire des autres pays). 2. *La question bibliographique* (état des travaux antérieurs). 3. *Archives et Bibliothèques*. 4. *Le travail historique en Italie* (renseignements sur les Sociétés d'histoire locales dont le rôle est si important pour toutes recherches, même

1. Questa non è una raccomandazione, è una facile previsione: ma poichè una seconda edizione dell' *Antologia* è imminente, sia lecito manifestare il desiderio che esga venga corredata ds indici alphabetici, degli autori e degli argomenti svolti o accennati.

littéraires; sur les Congrès, etc.). 5. *L'histoire régionale* (Piémont, Lombardie, Vénétie, Toscane, Les duchés, Deux Siciles, Saint Marin). 6. *L'histoire du Saint Siège.* 7. *Biographies, Mémoires et correspondances.* 8. *Histoires générales du Risorgimento.* II. DÉVELOPPEMENT CHRONOLOGIQUE DU RISORGIMENTO. 1. *Préliminaires; époque prérévolutionnaire.* 2. *L'occupation française (1796-1814).* 3. *Essais, du Congrès de Vienne aux réformes de Pie IX (1815-1846).* 4. *Réformes, guerre d'indépendance, échec et réaction (1846-1859).* 5. *Les débuts de l'unité (1859-1866).* 6. *La fin de l'unité (1866-1871).*

Un *appendice* achève de mettre la Bibliographie au courant des plus récentes publications. Nous n'en voyons pas, pour notre compte, qui aient été oubliés : c'est dire l'exactitude de l'ouvrage en même temps que sa clarté.

P. HAZARD.

Luisa Giaconi, *Tebaide*, *Poesie*, *con un epilogo* di G. S. Gargàno, Bologne, N. Zanichelli, 1909.

« Il y a encore dans la grande maison des hommes, où gronde le bruit sourd des tramways et des automobiles, où résonnent des appels incessants de téléphones, quelque petite fenêtre perdue sous les toits, oubliée entre les hirondelles et le soleil... Quand je pense à Luisa Giaconi, je la vois toujours à cette petite fenêtre, immobile, les yeux voilés de rêve, occupée à regarder dans le lointain, là où la mer est le plus profonde, où la montagne est le plus haute... Toute sa poésie est une aspiration continuelle vers ces sommets et vers ces abîmes. » Ainsi parle Angiolo Orvieto, qui fut le premier à révéler le talent de la « pauvre et belle jeune fille » ; un peu plus loin, il la compare à une alouette, toujours perdue entre les deux infinis : l'infini humain et l'infini des cieux, comme son chant, tout rempli d'amour et d'idéal. Enrico Nencioni, qui fut son premier maître, lui conseille de chercher son âme « toujours plus avant » : et c'est ce qu'elle fit ; et, à force de descendre dans son âme, elle finit par trouver l'univers.

Diceva Ella il poema suo vasto ed antico dinanzi
a un' ara invisibile...

« Elle disait son poème, vaste et antique, devant un autel invisible... » ; elle chantait son lent poème dans l'éclair du soleil mourant, et les cieux chantaient avec elle, l'accompagnant « de leurs vastes échos de lumière d'or », *con echi vasti di luce d' oro ;* puis elle s'en allait, plus loin que le regard, plus loin que le rêve, enveloppée de silences, plus sacrée dans les pleurs qui baignaient ses yeux divins ; elle s'en allait, « immaculée, vers ses lointains temples d'or ».

C'est ainsi, toujours, qu'elle nous apparaît, dans une attitude languissante et rêveuse, pâle et insaisissable, à travers un voile de mystère, dans l'indécision d'une réalité fuyante, et d'une forme artistique à peine ébauchée, mais intéressante par son imprécision même, au cours de ces brefs poèmes dédiés à son amie, Anna Montagnon, et dont quelques-uns, comme *l'Image, l'Invocation au soir* (les dernières strophes particulièrement), les *Deux prières*, et surtout le *Vent*, révèlent des qualités qui auraient pu être celles d'un grand poète, si Luisa Giaconi avait vécu.

MAURICE MIGNON.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES AU BULLETIN

GIOVANNI BUSNELLI, *Il concetto e l'ordine del Paradiso dantesco, indagini e studi preceduti da una lettera di* FRANCESCO FLAMINI. (Collezione di opuscoli danteschi... diretta da G. Passerini, n°s 105-113), Città di Castello, 1911-1912, 2 vol in-8°.

G. PADOVANI, *In Italia tra gli Italiani (Un viaggio d'istruzione)*. Paris, [1912], in-12, VIII-268 pages.

LUIGI PICCIONI, *Giuseppe Baretti, prima della « Frusta letteraria » (1719-1760) : l'uomo, il poeta, il critico*. Turin, 1912, in-8°, 299 pages.

Concordance to the latin works of Dante, edited by E. K. RAND and E. H. WILKINS with the assistance of A. C. WHITE. Oxford, 1912, in-8°, 586 pages.

---

8 avril 1913.

Le Secrétaire de la Rédaction : EUGÈNE BOUVY.

Le Directeur-Gérant : GEORGES RADET.

Bordeaux. — Imprimeries GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 9-11.

Vol. XIII. Juillet-Septembre 1913 N° 3.

CULTURA PROVENZALE E PROVENZALISTI ITALIANI

DEL RINASCIMENTO

Freschi ruscelli cantano tra i verdi boschi, tra i prati fioriti a primavera.

È la dolce lirica di Provenza, che varca i termini d'Italia, e scende giù da l'Alpi in armoniose strofe d'amore, si spande per le nostre terre, porge moduli e forme alla nostra prima poesia d'arte, la nutre della sua linfa, indi si disperde lontana, sempre più fioca, con murmuri ed echi.

Ma se notissima è la storia degli influssi e dei riflessi del canto trobadorico sovra la nostra letteratura poetica delle origini, assai meno nota è invece quella delle vicende, che sortirono gli *Studi provenzali in Italia nel Cinquecento*, per cui il volume (Torino, Loescher, 1911, pp. VIII-304), che con questo titolo Santorre Debenedetti, offre agli eruditi, ha cospicuo pregio di vasta indagine, e, nel tempo stesso, per le sue conclusioni, di chiara sintesi, nella quale confluiscono e s'assommano, rielaborate e fuse, ricerche sue particolari e minute analisi di studiosi precedenti. Rivolto, anzitutto, un largo sguardo al fenomeno e alle sue cause, e dilucidato il periodo nel quale ebbe voga in Italia la lirica provenzale, nonchè il successivo in cui la letteratura nostra, non più imitatrice della occitanica, fa, con linguaggio e con sentimento suo proprio, poesia originale, giunge per successivi trapassi, dal quattrocento, poverissimo di ricordi provenzali, al cinquecento, che vanta pochi, ma valenti cultori de' begli studi in lingua d'*oc*, e ricercatori dei bei codici, che ne serbano, in mirabili pagine alluminate, il fiore e il frutto.

Liberata quindi dalle ombre, e rievocata dai morti secoli la non folta schiera degli italiani provenzalisti del sec. XVI, tesse

la cronistoria laboriosa delle loro reciproche relazioni, che si sviluppano epistolarmente in lettere dotte — delle quali un manipoletto inedito raccoglie in *Appendice* (pp. 257-272) —, e che essi coltivano di persona nei varii centri di cultura, in ispecie a Venezia, a Mantova, a Roma, a Modena; ne illustra la preparazione filologica, li vede avviarsi verso la comparazione nell' ambito degli scarsi mezzi loro consentiti dagli studi filologici, appena embrionali. Da ultimo, frugando tra gli inventari delle biblioteche pubbliche e private, e sorprendendo i suoi cinquecentisti nelle loro solitarie meditazioni sovra i codici prediletti, traccia quella ch' egli denomina la storia esterna dei manoscritti provenzali, parte stostanziale del denso volume.

Due strade si aprivano dinnanzi al Debenedetti per giungere al suo pubblico. Egli preferì quella che ai moderni studiosi del provenzale doveva tornar più accetta, e presentò via via la materia, messa insieme con amorosa e metodica raccolta di lunghi anni, nell' assetto organico di un discorso continuato, donde meglio balzasse in luce la « verità effettuale » dell' intera indagine.

A noi, nel renderne conto sommario, in cenni sintetici, con iscopo divulgativo delle conclusioni da lui assodate, gioverà invece battere la via più corta. Noi cercheremo cioè di seguire fra le pagine, folte di note e di rinvii, onde talvolta ne deriva qualche gravezza al volume, che pure ha agile stile e lingua tersa, lo svolgersi della cultura provenzale in rispetto agli studiosi che la professarono, e metteremo in luce le figure dei maggiori nostri provenzalisti del Rinascimento.

***

Il merito di aver riacceso in Italia l'amore per gli studi provenzali, sul finir del sec. xv e sul principio del secolo seguente, spetta al catalano Antonio Cariteo, che fu a Napoli a' servigi degli Aragonesi, e al di lui nipote Bartolomeo Casassagia. Possedette quegli il famoso *Libro Limosino*, donde trascrisse, tradusse, o parafrasò versi; si dilettò questi di rime occitaniche e con lui ragionò spesso « del migliore e del

peggiore » di tali poeti limosini; entrambi, per la loro origine catalana, ebbero familiarità intima con la letteratura di Provenza, che consideravano ancora come qualcosa di vivo.

Accanto ai due novatori e a qualche lor seguace, con cui costituiscono un primo gruppetto napoletano, sorgono in altri luoghi d'Italia studiosi provenzalisti; dei principali di essi ecco quanto importa conoscere:

Pietro Bembo. Non deve far meraviglia di trovare tra i primi italiani cultori degli studi occitanici, l'autor delle *Prose della volgar lingua,* quando si consideri che per il Bembo e per i bembisti, la nostra favella andava di non poco debitrice allo idioma di Provenza. Si poteva, infatti, a loro avviso, discutere sulla secolare questione della sua origine, ma si dava per ammesso che sì nel lessico, come nella sintassi, come pur nell' arte del dir in rima, il volgar nostro avesse derivato modi e norme dal provenzale: la conoscenza di questo diventava pertanto necessaria alla perfetta intelligenza e allo studio di quello. Perciò le *Notazioni della lingua,* iniziate dal Bembo già nel 1500, e volte anzitutto a tracciar lo schema d'una grammatichetta elementare, vanno ingrandendo a poco a poco di mole e d'importanza, e assegnano, nel 1512, un posto ragguardevole all' indagine dei rapporti italo-provenzali, che costituiscono l'argomento fondamentale del lib. I, dove è introdotto a trattarne Federico Fregoso, che aveva, in sua giovinezza, fatto soggiorno in Provenza.

Il Bembo, che conosceva un po' di spagnuolo, e forse non era del tutto digiuno di francese antico, fu adunque tratto a far del provenzale allorquando intraprese, da par suo, a notomizzare la nostra bella lingua primitiva, considerandola in ispecie nelle opere dei trecentisti maggiori e minori. La sua ricerca è, quindi, di natura lessicale; egli sa di trovarsi sur un terreno infido e procede, come suol dirsi, coi calzari di piombo, evitando di entrar troppo addentro nello spineto delle questioni di grammatica, e limitandosi, a proposito di contatti linguistici italo-provenzali, ad una sobria esposizione obbiettiva.

Spirito alacre, il colto veneziano a tal punto assimila nella sua multiforme dottrina le cognizioni occitaniche, che viene apprendendo, da farsene ben presto convinto propagatore nella cerchia degli amici letterati, che gli prestano orecchio: a Bernardo Tasso, ad Angelo Colocci, ad Antonio Tebaldeo, a qualche altro procura informazioni e tavole di manoscritti in lingua d'*oc*, e a beneficio di tutti concepisce, per il primo, il proposito, come vedremo arduo, anzi addirittura inattuabile, di allestire un' edizione di testi provenzali. Il progetto fu da lui accarezzato a lungo: in una lettera del 1530 confida al Tebaldeo d'aver in animo di « imprimere un dì tutte le rime dei poeti provenzali, insieme con le lor vite »; più volte poi egli ciò ripete ad altri letterati, che se ne faranno direttamente promotori dopo che egli venne a mancare ai vivi senza averlo effettuato. Ad ogni modo risulta che il Bembo vagheggiò non già una collezione completa, bensi una scelta di testi occitanici, da stamparsi in edizione non diplomatica, ma che fatta ragion dei tempi, potremmo, con qualche larghezza, denominare critica.

Vera efficacia soprattutto egli ebbe ad esercitare in un raggio di cultura anche più vasto, non appena diede in luce le *Prose:* il Barbieri, ad esempio, che ha fra i provenzalisti contemporanei posto eminente, ricevette da esse l'impulso a cotesti studi.

D'una *Tavola* di mss. da lui inviata al Colocci poco si sa. A detta di Fulvio Orsini, che la vide nella Biblioteca Vaticana, essa doveva essere assai ricca; conteneva i nomi di più di cento poeti provenzali, ed era accompagnata da una notevolissima lettera del Bembo, della quale, come della *Tavola*, è per questi studi, da rammaricare vivamente la perdita. Attese il nostro letterato a postillar codici, a collazioni, ad esegesi di varia natura, con frutti preziosi: poco tradusse, o meglio, delle sue versioni a noi non resta che pochissimo, e cioè il saggio della vita di Daniello, inserito dal Doni ne' suoi bizzarri *Marmi*, ove si legge altresì la notizia d'un intero libretto già appartenuto al Bembo, poi al Beccadelli, di vite e rime trobadoriche.

Dopo il fin qui detto, è mestieri soggiungere che all' autor delle *Prose* non passò manco per il capo l'idea di occuparsi di proposito, e come scopo a sè, del provenzale, ma questo fece col solo intento di chiarire sempre più la storia e la formazione della nostra lingua. Perciò, mentre studia l'origine del verso e della rima, mentre determina la provenienza provenzale di alcune delle nostre forme metriche, egli, in linea generale, parte sempre dal concetto che la poesia provenzale fu anteriore, anzi diede origine alla toscana, e ricerca essenzialmente le tracce di quella nel linguaggio poetico di questa: a tutto il suo sistema dà un fondamento di carattere storico-letterario. La letteratura occitanica non fa, adunque, il Bembo oggetto di particolari e dirette considerazioni: ciò spiega come abbia potuto sfuggire al suo occhio il trapasso compiuto dal provenzale dalle sue forme antiche alle nuove, tanto che egli non si perita di affermare che tal lingua è « poco meno che sparita e dileguata dalla contrada » ivi sostituita ormai, negli scritti, dal francese. E quando poi egli tocca delle manifestazioni artistiche, non si sofferma a discorrere della letteratura di Provenza, bensì degli Italiani che adoperarono quella lingua.

Angelo Colocci imparò da una conversazione che ebbe col Cariteo in Roma, tra il 1501 ed il 1503, a conoscere i trovatori e le lor rime; ma solo dopo la di lui morte, punto da curiosità erudita, volle approfondirne lo studio e acquistò dalla vedova del Catalano il prezioso *Libro Limosino*, che destava l'invidia e l'ammirazione dei dotti. Voltosi così, intorno al 1515, a indagini provenzali, mercè la coadiuvazione di molti amici, che vanno a gara nel porgergli aiuti — ha *Tavole* di mss. dal Bembo, cenni biografici su autori da Fabio Vigile, versioni redatte dal Casassagia per il tramite di Pietro Summonte, dal marchese di Mantova le sillogi lasciate dall' Equicola ecc. —, compila dizionari, scheda appunti e postille per tutto un decennio con un fervore, che produrrebbe risultati duraturi, se di mano in mano non si andasse affievolendo fino a ceder luogo ad una vera e propria indifferenza. Ma se dalla sua « taciturna operosità curiosa e moderna », non potè scaturire

un compiuto lavoro, non trascurabili sono i frammenti, che ne restano nei suoi zibaldoni, dove, con sollecita cura, soleva annotare il frutto delle sue letture di testi portoghesi, provenzali, e italiani antichi. Poichè, a quanto pare, gli sta a cuore soprattutto lo studio della lingua cortigiana, nè mai trascura occasione di illustrare la lingua della più antica nostra scuola poetica, quella dei Siculi, e l'uso dantesco e petrarchesco. Prova ne sia che quando legge testi provenzali e ritrova un pensiero gentile, che gli va a genio, si industria di voltarlo in lingua nostra, di solito in versi. Son frasi rotte, echi, lampeggiamenti subitanei di concetti, per lo più d'amore, ch' egli rende con grazia e con arte, come ad es.: « Poi ch' a mia donna piace, Rido de quel che mille volte ho pianto, Perchè trovo dona tanto, Nel ben mia morte et nel tormento pace. »

Il Debenedetti ben provvede alla sua illustrazione storica e critica, ricavando di su i margini delle belle pergamene ove il Colocci lasciò testimonianze leggiadre del suo diletto di lettore squisito, queste versioncelle dal provenzale, che sono « le uniche in rima del sec. XVI ». Modesti tentativi invero, ma notevolissimi anche perchè dovuti ad « un profondo umanista, che nei suoi zibaldoni, ove pur s'occupa di filologia romanza, lo fa sempre con intento scientifico, senza lasciare per nulla trapelare quella compiacenza estetica, che pur talvolta doveva sentire » (p. 111). In lui non vi è ancora il tentativo di discutere a fondo i problemi relativi alla ricerca delle attribuzioni di poesie provenzali, poichè anch' egli partecipa della tendenza generale del suo tempo, che stima tali quesiti insolubili, ma vi è, già degna di rilievo, la segnalazione dei dubbi stessi, ai quali attribuisce importanza grande pur astenendosi egli, di fronte a componimenti di incerta paternità, di esprimere l'avviso suo.

Autore d'una serie di lessici provenzali, parrebbe vantar titoli, in questo campo, eccellenti : senonchè anche sotto questo aspetto, il Debenedetti è tratto a restringere i meriti colocciani, dimostrando con nuove deduzioni ragionate, come, detti dizionari « che vanno dalla raccolta alfabetica di parole a quelle di intere locuzioni e di traduzioni » costassero

a lui la semplice materiale fatica di stesura e di coordinamento a mo' di glossario, e le versioni altre non siano se non quelle del Casassagia, fornitegli dal Summonte. Per quanto si riferisce all' intelligenza degli antichi dialetti, il Colocci, come i suoi contemporanei, non ne rileva le differenze idiomatiche caratteristiche, e perciò definisce « Lemosini tutti Francesi [de] Provenza et Catalogna ». Fa sua la teoria del Bembo, ammettendo che la poesia provenzale, nata prima, abbia originata la nostra toscana; distingue anzi sottilmente scorgendo anche un' azione esercitata dalla più antica scuola poetica sulla successiva, e rinvenendo nei vocaboli, in maggior copia in Dante che non nel Petrarca, le prove delle loro imitazioni di parole tratte dagli « antiqui Siculi o de Lemosini o de vicini » a questi ultimi.

Delle opere di Dante gli fu particolarmente noto il *De vulgari Eloquentia*: anzi egli è il solo che metta a profitto gli accenni provenzali ivi contenuti, a quella guisa che, per il Petrarca, è il primo che rivolga il suo sguardo a quel capitolo del *Trionfo d'amore*, dove è menzione di parecchi poeti provenzali, se pure la sua sollecitudine nel raccogliere intorno ad essi qualche notizia abbia in realtà prodotto ben iscarsi risultati.

Pallide tracce sonvi, nei suoi appunti, di erudizione metrica: più che l'indagine vera c' è, per così dire, il desiderio di essa rimasto allo stato di intenzione, non potendo illuminarci sul suo pensiero quel poco che timidamente dice circa i rapporti fra stanza e stanza, e intorno ai fatti metrici italo-provenzali.

Potè disporre di numerosi mss., alcuni direttamente acquistando, altri ottenendo a prestito dalla Biblioteca Gonzaga, colà pervenuti dall' Equicola, per la liberalità del marchese Federico. Nello studio di essi egli, come il Bembo, soleva sunteggiare in margine il soggetto, o i caratteri generali dei varii componimenti; e in tali estratti, e, del resto, in ogni altra nota od appunto dei suoi zibaldoni, mostra sempre un tono di spontaneità, che persuade e seduce. È notevole poi il fatto che nelle sue varie indagini, mai non si prefigge scopi polemici, a differenza degli altri studiosi suoi coetanei, i quali recano nelle dispute erudite la loro pretensione petulante a

difesa dell' una o dell' altra teoria, bene spesso a scapito della verità scientifica, che si propongono di illustrare.

Mario Equicola possedeva scarse cognizioni provenzali quando, sul finir del 400, dettava il suo *Libro de natura de Amore*, redatto in latino, indi tradotto in volgare. Tale studio andò invece poi via via sviluppando per cui, nel porre finalmente a stampa, molti anni dopo, il suo *Libro* potè dar in esso il dovuto rilievo ai poeti provenzali, non più confusi, come in precedenza, coi francesi. Ivi compendia, fra l'altro, in italiano, di sur un codice a noi ignoto, non poche note trobadoriche, e inserisce una dozzina, o poco più, di vite di poeti provenzali tradotte, ricavandole da biografie occitaniche, con lo scopo evidente di fornire informazioni sommarie sugli autori e in particolar modo sui concetti d'amore da essi espressi.

Circa la sua cultura romanza, in genere, noteremo che conosce una certa quantità di poemi e di poemetti, che cita, e talvolta riassume; anzi, tutte queste *fontane,* tutti questi *giardini, castelli,* ecc. *de Amore,* egli crede, derivati da due fonti, dal *Roman de la rose*, che largamente sunteggia, e dal *Campion des dames*. Precettore della celebre Isabella d'Este, non trascura, per mezzo del Summonte, di appagare il desiderio di notizie occitaniche, manifestato dalla marchesana di Mantova, che nel 1514 era a Napoli; egli stesso poi nel 1517, visitò la Provenza, e nel 1521, primo in Italia, mise a stampa un testo provenzale, inserendo, con buona versione, nella sua *Cronica de Mantua* la tenzone fra Sordello e Peire Guilhem. Così l'Equicola, pur essendosi dato al provenzale solamente nell' ultimo periodo della sua vita, tanto che non ebbe modo di compiere gli studi avviati sui manoscritti di sua proprietà — che però morto lui non giacquero negletti, ma ebbero diligenti indagatori — merita nome e posto fra i primi ed i principali provenzalisti italiani del cinquecento.

Alessandro Vellutello è, per così dire, provenzalista d'occasione. Commentatore di Dante e del Petrarca, egli si trova

portato a chiarire gli accenni provenzali dei passi, che ha sottomano, e ciò fa con buona informazione dei testi occitanici.

Minor fatica dura per la *Commedia*, tesoreggiando, per i noti versi di Daniello, i commenti antecedenti e soggiungendo qualche sua osservazioncella personale. Nell' *Esposizione* del Petrarca, anteriore d'un ventennio al commento dantesco, lascia più profonde orme della sua cultura di provenzalista, in ispecie nei riguardi del *Trionfo d'amore*. E da lui, che inserì, nella sua illustrazione, vite di trovatori sunteggiandole sotto forma di note dichiarative, attingono poi tutti i successivi commentatori del Petrarca.

Il Vellutello, come accennammo, non s'occupò di provenzale, che per iscrupolo e curiosità di chiosatore, tant' è vero che ultimati i suoi lavori, abbandonò questo genere d'indagini. Tuttavia egli apportò qualche utile risultato in questo campo, essendosi compiaciuto di ricostrurre la fisonomia storica di taluni poeti « Limosini », con ricerca che riusciva spesso malagevole, in particolar modo quando, a proposito di Peire Vidal e di Peire Rogier, di Rambaldo di Orange e di Rambaldo di Vaqueiras, e in altrettali simili casi, trattavasi di sceverare la personalità distinta di più poeti, confusi nei testi per frequenti casi di omonimia.

Lodovico Beccadelli, reduce dalla Spagna, soggiornò, nel 1539, parecchi mesi a Carpentras, rileggendo nei luoghi cari al suo Petrarca tutte le opere latine del poeta e fermando il proposito di indagare di lui, come poi fece, « vita, costumi, studî ». Lettore altresì di rime provenzali, fu d'avviso che il vate di Valchiusa imitasse, ma ben anche superasse Arnaldo e Folchetto, trovatori; le opere di questi e di altri poeti occitanici volle studiare col proposito di « recuperare » la lingua provenzale denominando a titolo d'onore « piloto di quella lingua » il Barbieri.

Ai dotti, coi quali ha rapporti, dirige lettere di incitamento a questi studi; al Castelvetro, più particolarmente, è largo di consigli e di aiuti, caldeggiando i suoi propositi editoriali di vite occitaniche, fornendolo, con liberalità, di codici, che poi

a stento può riavere; ad Antonio Giganti, suo segretario, procura manoscritti e ottiene dal Castelvetro pur anche certa grammatichetta provenzale, come chi dicesse « un *Donato* di detta lingua ». Ed il fedel segretario, infervorato nella sua passione per coteste ricerche da sì autorevole e provvido mecenate, eseguisce copie, s'attarda in lente trascrizioni di interi codici, fra gli altri di quello, rintracciato dal Restori, della *Palatina* di Parma, che contiene un *Trattato sopra la lingua provenzale* oltre a *Rime di Bertran del Bornio*.

E di manoscritti beccadelliani è fatta menzione anche nei già citati *Marmi* del Doni.

Benedetto Varchi, è simile al Beccadelli per la generosità con la quale pone fra le mani degli amici letterati un notevole codice provenzale da lui posseduto e invidiatogli da tutti. Da esso egli ricava quanto inserisce nel suo *Ercolano* in ispecial modo la biografia di Guiraut de Borneill pur senza però proporsi l' intento diretto di contribuire all' illustrazione della letteratura provenzale. A questa egli aveva volto l'occhio dopo certe conversazioni avute in Firenze col Castelvetro e dopo aver imparato a conoscere il Barbieri. Ma se fece, o fece fare, trascrizioni di codici, esemplò, o fece esemplare, grammatichette provenzali, si procurò alcune vite provenzali per tradurle, come accenna, dandone saggio, nel suo dialogo famoso, non approfondì molto tuttavia la conoscenza della favella e della poesia occitanica. Confuta nell' *Ercolano* la denominazione di *trombatori* messa innanzi dal Vellutello per i poeti di Provenza, richiamando quella « provenzalmente » esatta di *trovatori;* partecipa alla secolare guerriglia intorno alla questione della lingua mostrandosi, per ciò che concerne il provenzale, bembista; seguace del prelato veneto altresì si manifesta circa la teoria del verseggiar volgare tenendo per ammesso che in Italia si sia imitato dalla Provenza per il solito motivo della antecedenza cronologica. E nella *Orazione funebre* per il Bembo osserva che « a bene apprendere la toscana [lingua] gli bisognò apparare la provenzale, poco meno che del tutto spenta ancora in quei tempi ».

Con tutto questo, come del resto dichiara egli stesso esplicitamente, la sua cultura provenzale è, per dir così, d'importanza secondaria nella sua attività erudita: a lui più che di vero provenzalista, compete il titolo di traduttore accurato e di compendiatore diligente.

Domenico Veniero, ama i Provenzali per le accese parole d'encomio, che ne ode a Venezia dalla bocca del Castelvetro, instancabile propagandista. E fa spogli metodici delle *Regole delle desinenze* di alcune poesie provenzali, fornisce indicazioni di metrica in un rudimentale trattatello, ma soprattutto egli studioso « precocemente dotto e precocemente infelice » è benemerito degli studi provenzali per aver fornito agli amici modenesi, fra i quali tutti primeggia il Castelvetro, il *Donato* provenzale, che il Barbieri gli rende donandogli altresì copia della traduzione da lui eseguitane.

Giammaria Barbieri è, a parer del Debenedetti, « un ricercatore paziente ed esatto, favorito d'una notevole forza raziocinativa, prudente nelle ipotesi, freddo nel valutare i fenomeni e libero da pregiudizi, sereno, ma non indifferente » (p. 30). Dalla natia Modena, ove fece i latinucci, passò in Francia apprendendovi, con soggiorno di parecchi anni, molto più probabilmente il francese moderno e fors' anche quello antico, che non il provenzale, a cui si volge soltanto più tardi. A Modena, quando egli, senza fama, vi ripose piede, intorno il 1545, godeva di larga reputazione il Castelvetro; i due studiosi si dàn la mano, e mentre il Barbieri in sul principio la fa da maestro, poco dopo diventano l'uno dell' altro collaboratori: postillano codici, traggono varianti, notizie storiche e letterarie, eseguiscono copie, traducono, caldeggiano insieme il noto, disegno primamente propugnato dal Bembo di metter in luce una silloge di stampe occitaniche. Occorre avvertire che il Barbieri s' era giovato scarsamente dell' opera, spesso sterile, sempre saltuaria ed isolata, de' suoi predecessori. Dalla corrente erudita, che metteva capo al Petrarca imitatore dei Provenzali, e che col Bembo, autor delle *Prose*, aveva prodotto

un nuovo rigoglio d'ingegni, egli ebbe certo la spinta a volgersi al provenzale: ma non più d'un incitamento. Troppa parte delle fatiche di quanti lo precedettero giaceva inedita e ignorata; questa produzione è più nota a noi di quanto non lo potesse essere al Barbieri, ignaro degli zibaldoni colocciani, delle traduzioni del Casassagia, del trattatello del Drago, ed edotto soltanto di quel poco, che era stato divulgato per le stampe.

Per contro, potè primo forse valersi di certe antiche grammatichette, che i provenzalisti della prima metà del cinquecento non avevano avuto tra mani: da Raimondo Vidale, di Provenza egli apprese ad es. « il dritto uso della parlatura di Limosino » quale è esposta in *La rasos de trobar*. In rispetto al verso e alla rima, mostra ampia informazione avendola attinta talvolta direttamente alle fonti occitaniche; nei riguardi dell' arte poetica, ritiene i provenzali « trovatori e belli favellatori »; in rapporto poi alla lingua d'*oc*, egli opina che non sia « tutta francesca, nè del tutto spagnuola, bensì formata degli elementi dell' una e dell' altra » e, per la sua esperienza di autodidatta, consiglia nell' apprendimento di essa, l'aiuto di altre lingue.

L'attività del Barbieri, nel campo provenzale fervida nel periodo della sua collaborazione col Castelvetro, è scarsa, invece, dopo che l'amico esule in oltralpe, venne a morire. Egli che s'era mostrato grande copista di manoscritti occitanici, che aveva, tra l'altro, tradotto il *Donato,* e, fra la meraviglia ammirata dei contemporanei, un poema franco-veneto, l'*Attila* di Nicolò da Casola, attese alla sua opera principale *L'origine della poesia rimata* soltanto negli ultimi suoi anni e più quasi per omaggio alla memoria dell' amico, che tale indagine aveva instancabilmente consigliato, che non per proprio entusiasmo. Nella quale opera, se debole appare la conoscenza dell' antica lirica, piena invece si rivela quella del *Roman de la rose*, e, quanto importa notare, copiosa di notizie e notevolissima l'introduzione bibliografica. È in lui, a differenza dei precursori suoi, accanto alla cultura provenzale, vasta e di valido sussidio, quella francese; si fa palese nella sua opero-

sità il desiderio istintivo di dar qualche ordine, di fornir qualche orientazione in un campo in cui ancora si era condannati a brancicare nel buio; e se non possiamo concludere che egli sia pervenuto a risultati definitivi, non gli dobbiamo negare il merito, già grande, del tentativo fattone e della tendenza manifestata. Egli, come il Del Nero, prova il bisogno, tutto moderno, di collazionar codici « per avere innanzi un sistema di materiali sicuri »; ma a tutti i coetanei sovrasta come quegli che ha applicato « ... per primo e con profondità e ampiezza, l'indagine storica alle ricerche letterarie ». Gli stessi contemporanei, del resto, riconobbero la sua supremazia di provenzalista; e a parte il giudizio del figlio Lodovico, che potrebbe parer interessato od esagerato, quando afferma essere opinione diffusa che « in Italia altri non la [lingua provenzale] intendesse almeno meglio di lui », è rilevante quello già citato del Beccadelli, che di tal lingua chiama il Barbieri « piloto ». Delle sue carte, a noi rimaste secondo le attestazioni e le prove del Debenedetti, in maggior quantità di quanto non si creda, fu adunatore amoroso il detto figlio suo, zelante della fama paterna e, nella biografia che ne scrisse, nel complesso, se non nei particolari, degno di fede. A tali documenti e libri pose mano nei primi del secolo XVII il Tassoni, poi sopravvenne, nella decadenza degli studi, l'oblio, cosicchè la cultura provenzale del Barbieri soltanto ai tempi nostri, da prima dal Bertoni, in una particolare monografia, ora dal Debenedetti nella valutazione generale della sua dottrina di provenzalista, venne nuovamente presa in giusta considerazione.

Lodovico Castelvetro va però sempre tenuto presente ogni qual volta si parli del Barbieri provenzalista: accanto al maestro, il discepolo, che, come vedemmo, non tardò a diventarne il collaboratore indispensabile. Egli non era, a dir vero, un medioevalista dello stampo del Barbieri, ma dotto di filologia classica, aveva volto l'occhio alla filologia romanza per affinità di studi. Oltre ad un po' di spagnuolo, conosceva la lingua francese moderna, donde tradusse e stampò la nota

poesia del Ronsard, dalla quale prese le mosse il Caro per la celebre sua canzone, fonte di sì aspra polemica; al provenzale può dirsi giunto attraverso al Petrarca, e sull' esempio dello amico modenese sopracitato. Attese a lungo, com' è risaputo, al suo *Commento al Canzoniere* petrarchesco, che, in qualità di accademico degli Intronati di Siena, quivi pubblicamente interpretò; e per gli accenni occitanici, che vi si incontrano, andò sempre sospirando l'aiuto, che glie ne sarebbe derivato qualora « Giammaria mio — son sue parole — durerà la fatica impresa intorno a questi poeti ».

Datosi poi egli stesso a tali studi, ne discorre a Firenze col Varchi, gli dilucida i versi danteschi di Daniello, gli presenta il Barbieri, gli sottopone certe loro traduzioni, desideroso del suo giudizio non per quel che riguarda la fedeltà al testo, bensì circa la lingua; a lui raccomanda, e per mezzo suo agli amici fiorentini, il volume sempre in composizione, e non mai composto, di rime occitaniche, del quale più volte abbiamo tenuto parola. Quante inutili fatiche spendono i due sozii modenesi, il Castelvetro ed il Barbieri, per cotesto vano sogno editoriale, ereditato dal Bembo!

Il Castelvetro si reca nel 1552 a Venezia, alla ricerca di nuovi manoscritti e di un editore, e dal Veniero ottiene un *Donato*, che quindi col Barbieri studia e traduce; questi, dal canto suo, eseguisce una « tralatione stretta e non traviante dalle orme, come si suol dire, del tralatato », che sarebbe apparsa con altra « alquanto larga », anzi, più che versione, « spositione », allestita dal Castelvetro.

La famosa silloge prometteva di essere sussidio preziosissimo per i provenzalisti, come ce ne fa persuasi anche Lodovico Barbieri, figlio di Giammaria, e suo biografo; tutta Venezia, dove sarebbe uscita, forse per i tipi del Valgrigio, nel 1552, ne discorreva in anticipo...

E, invece, per ragioni che a noi sfuggono, essa venne a mancare. Anche allo zelo del Castelvetro non corrisposero, del resto, quei risultati, che era legittimo attendersi da sì fervente e sagace studioso. A suo vanto può, in verità, esser rammentata la critica, ch' ei venne esercitando sopra la nota teoria

del Bembo, là dove tenta di sostituire ad una tesi empirica, una serie di dimostrazioni su dati scientifici. Egli tratta la questione dei contatti linguistici italo-provenzali nelle *Giunte* alle *Prose*, e, per incidenza, nella *Correzione all' Ercolano,* ed è portato ad escludere la priorità, sostenuta dal Bembo, dei Provenzali. Nè sono affatto da tacersi le numerose collazioni di codici, le versioni, le indagini varie, che eseguì insieme al suo Giammaria, come già avvertimmo a proposito di questo eminente provenzalista.

Eppure, proprio quando parve giunto per lui il momento di trar profitto della propria grande dottrina e della sua lunga esperienza di cose provenzali, nulla di definitivo gli riuscì di concludere.

Travolto nel turbine di quelle polemiche, che gli fruttarono, per l'accusa d'omicidio, l'espulsione dalla patria, egli valica le Alpi, dimora qualche tempo in Lione, dove nella comune vita col Corbinelli, che ama gli studi provenzali, gode d'una relativa quiete operosa, indi, cacciatone da un tumulto, perde le sue carte, i suoi libri, e interrompe ogni ricerca provenzale, vittima di quel suo « vagabondaggio, che doveva solo finire con la morte ».

Piero di Simon del Nero, è il provenzalista amator dei bei codici, che vuole trascritti con ogni diligenza, conservati con cura affettuosa. C' è in lui come un accoramento per l'oblio che avvolge la leggiadra lingua di Provenza, per l'abbandono in cui giacciono i manoscritti, che racchiudono il fiore di quella soave poesia. Ed eccolo all' opera. Eseguisce collazioni di documenti e *Tavole* delle rime, ordina ad un amanuense di buona mano, Giacomo Teïssier di Tarascona, di trascrivere per intero il canzoniere di Bernart Amoros, allora di proprietà di L. Strozzi, e, quel che più a noi interessa, egli stesso, con vigile occhio, tutto lo rivede: con rigor di metodo, come il Barbieri, che anticipa i procedimenti moderni, s' industria di far raccolta di materiali sicuri, anche per ciò che concerne le varianti, con raffronti ancor più « scientifici » di quelli del Bembo. E questo fa con delicatezza, con modestia inconsueta

in un dotto del cinquecento, senza avanzar giudizi personali, senza preoccuparsi di legare il suo nome ad un lavoro determinato, quale la sua pratica diretta di documenti occitanici, il possesso d'una grammatichetta provenzale fatta eseguire dal Varchi, gli avrebbero consentito di compiere.

Dell' operosità sua singolare, e a noi particolarmente gradita per il disinteresse, per l'amore verace e profondo, che la inspira, è adunque frutto notevolissimo la revisione del canzoniere citato, di cui il Debenedetti offre la *Tavola parziale* (p. 277-80). La seguente prefazioncina poi (p. 296), che sotto la data del 1594, il Del Nero premette alla copia di altro codice per raccomandarla alla custodia dei posteri, come prezioso tesoro, mette a nudo, più d'un lungo discorso, gli intendimenti del nostro provenzalista. « Questo libro, fatto copiare da uno di M. Marcello Adriani in cartapecora di carattere assai antico, et riveduto et corretto da me con molta fatica, prego ciascuno a chi perverrà nelle mani dopo me a tenerlo in pregio, poichè hoggi i libri de' poeti antichi provenzali etiandio nell' istessa Provenza, sono quasi spenti. Però, chi non si dilettasse di poesia, o non si volesse affaticare in intendere tal linguaggio, tengane conto almeno per conservarlo agli eredi suoi, chè quanto l'avvenire andrà acquistando più antichità, tanto in maggiore stima sarà da tenere. Et avegna che a chi giugnerà nuovo tal idioma da prima li parrà oscuro, non si disperi, chè con il farci un poco di pratica andrà di mano in mano acquistando più intelligenza, di maniera che ne intenderà gran parte, sì come è intervenuto a me Piero di Simon del Nero, con molta mia satisfatione, quando non fusse per altro, per molte voci che sono in Dante et negli altri buoni autori di que' tempi.

Et la maggior mia fatica è stata nel trovare i libri et nel correggerli. »

Fulvio Orsini, nutre egli pure nell' animo un geloso ardore di bibliofilo per i codici occitanici, che ricerca, ricopia, acquista.

Spronato a questi studi dall' antiquario Gentile Delfini, e dal

Colocci, istruito da un Francese, che il De Lollis inclina a credere doversi identificare in un dotto italiano, nel Salviati, mentre il Debenedetti non esita a ritenere attendibili le testimonianze sincrone, che lo designano « Leonardo provenzale », l'Orsini si occupa di riscontri fra i varii manoscritti per « determinare la verace paternità dei componimenti » in essi contenuti, affrontando cioè quei problemi non risoluti nè dal Bembo, nè dal Colocci, nè da altri, e raramente, in tali perigliose attribuzioni cade in errore. « È bello e suggestivo osservare, dice il Debenedetti a questo proposito, come F. Orsini, dato per temperamento ed educazione piuttosto agli studi classici che ai romanzi, applica a questi i criteri che per quelli già da lungo vigevano » (p. 103), e ciò fa con un fervore che contrasta contro la indifferenza, o la negligenza, de' suoi predecessori. A sua volta, invece, si mostra scettico, e quasi ironico, circa la possibilità di condurre in porto la famosa edizione di testi provenzali, progettata già dal Bembo e vagheggiata di poi, sempre invano, da molti; e se per avventura egli accenna ad essa, e ritorna a far balenare cotesta allettevole promessa, ne usa come d' uno scaltro argomento persuasivo nell' atto stesso in cui sollecita da amici provenzalisti qualche copia, o qualche codice raro.

In realtà, nonostante i consigli eruditi del suo Leonardo provenzale, e i copiosi sussidi di cui dispone, l'Orsini si limita a critica congetturale, e non ha coscienza dei tentativi di coloro, che lo precedettero, nè conoscenza delle antiche grammatiche, che erano state dissepolte e rimesse in valore. Difetta in lui un vero senso critico, e dei codici dà apprezzamenti esteriori, « giudizi più da raccoglitore che da filologo ».

Adunatore amoroso di documenti occitanici appare, infatti, nella sollecitudine addimostrata, alla morte del Bembo, mettendo insieme, con la cooperazione del Pinelli, di Giovanni Mercuriale, di Jacopo Contarini, le sparse reliquie del colto provenzalista e in più altre consimili occasioni: la sua incetta, costante e fruttifera, porta a concludere che « nella sua biblioteca, una delle più insigni biblioteche private del Rinascimento andarono a confluire le minori e le minime » (p. 45).

Di questa sua ricca biblioteca già il De Nolhac forniva agli studiosi l'*Inventarium:* ma è ora particolarmente interessante per il materiale provenzale, l'esame analitico del Debenedetti, che ne fa, per dir così la storia esterna ed interna. Egli mostra via via come l'Orsini la mise insieme, senza risparmiar denari e mantenendo continuo carteggio coi dotti, essenzialmente con Alvise Mocenigio, con Torquato Bembo, che possedevano manoscritti, o che si adopravano in suo favore quali intermediarii, primo fra tutti il Pinelli, e chiarisce quanto la sua raccolta di cose occitaniche sia rilevante per copia e per importanza di documenti. Può così il nostro studioso dello Orsini alcune notizie aggiungere, altre rettificare da tutte poi trae partito diretto, sia cioè dalle *Rime provenzali tocche dal* Colotio, sia da altre *Poesie di centoventi poeti tocche di mano del Petrarca et del Bembo*, se pure è da escludersi l'accenno al Petrarca, sia poi dai *Poemi provenzali di diversi con la Grammatica di Leonardo provenzale* che, fra le carte orsiniane sopracitate, giovano particolarmente ai fini della sua indagine sul nostro « provenzalismo » cinquecentesco.

Gianvincenzo Pinelli iniziò tardi i suoi studi provenzali. Nel 1571 pregò il Corbinelli, che transitava per Lione, di recuperare le « povere scritture » ivi lasciate dal Castelvetro, e d' allora in poi, liberalmente generoso agli amici di quante carte occitaniche gli veniva fatto di avere tra mani, fu il cooperatore zelante di tutti, in ispecie del Castelvetro e dello Orsini, e il raccoglitore accurato dei risultati di parecchi dotti, particolarmente del Drago e del Veniero. La sua predilezione personale era rivolta agli scritti che sostenevano l'eccellenza del volgare sul latino o sul francese, e molti di essi, in unione ad altri su testi relativi a Dante, al Boccaccio, al Villani, al Sacchetti, adunò in certa sua notevole miscellanea Ambrosiana. Ad essa tuttora ricorriamo con utilità grande, come a fonte preziosissima: ivi, ad esempio, sono conservati, in copia, il *Dizionario provenzale* del Drago, di cui andò perduto l'originale, la *Grammatica* di Giammaria Barbieri, e sotto il titolo di *Canzoni provenzali messe in musica*, qualche verso, con accompa-

gnamento di note, d'una canzone di Folchetto da Marsiglia. Il Pinelli è, infatti, l'unico provenzalista del suo secolo, che dedichi un po' d'attenzione alla musica occitanica, senza tuttavia permetterci di affermare che egli sia pervenuto a penetrare, nel vero senso della parola, le melodie dei trovatori. Più in onore erano al tempo suo le discussioni metriche, e la pubblicazione del *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise*, del Fauchet, fece sorgere non pochi dubbi nell' animo del Pinelli, soprattutto per la teoria espostavi intorno alla origine del verso leonino e della rima. Del libro del Nostredame, che sollevò tanto rumore, il Pinelli non fece gran caso, come del resto, non s'appassionò mai eccessivamente alle calorose dispute erudite dei suoi contemporanei, salvo forse quando prese a combattere il Fauchet, che tendeva ad estendere la lingua provenzale a tutta la Francia.

Non possedette manoscritti antichi, pago di conoscerne gran numero e di ricavarne copie, e sollecito sempre nel procurarne l'acquisto agli amici, che ne facevano raccolta, come si vide a proposito dell' Orsini, al quale fornì anche importanti notizie relative agli studi del Barbieri, del Veniero e di altri.

Tali sono le sue benemerenze nel campo delle ricerche provenzali, dove poco o nulla produsse di suo, pur avendo eseguito buoni spogli grammaticali, e messo insieme numerose trascrizioni di documenti. Il Debenedetti, concludendo su questo letterato, che attese a troppe cose con scarsi frutti, lo assegna alla numerosa categoria dei cinquecentisti « eleganti e sterili » dalla bella, se pure infeconda erudizione.

***

Queste le biografie minime, per cosí dire, dei maggiori nostri provenzalisti del cinquecento.

Altre figure minori, altri nomi di letterati italiani appaiono qua e colà nel vasto quadro tracciato, con mano sicura, dal Debenedetti nel volume di cui vorremmo aver messo, sobriamente, in valore le risultanze più notevoli; ma inseguir più oltre, di tra le carte occitaniche, siffatte care ombre non giova,

bastando allo scopo nostro, che l'importanza del fenomeno risulti palese.

Il fatto, o fenomeno, come piace al Debenedetti denominarlo, consiste cioè nell' improvviso, se pure effimero, rigoglio, che sortirono gli studi provenzali in Italia nel cinquecento. Le cause prime di questo moto degli spiriti, sono da ricercarsi in seno alla società letterata di « quei catalani, che avevano scelto Napoli come seconda patria, attorno al trono vacillante degli Aragonesi » (p. 15). Ma perchè tale moto operasse vigoroso sugli intelletti nostrali, occorreva un impulso più diretto, un bisogno più sentito. Questo lo diede il Petrarca, che quasi negletto dagli umanisti, formava nel secolo XVI la passione dominante, era tenuto dai poeti come il modello più squisito.

Orbene, poichè i commentatori cinquecentisti del *Canzoniere* e dei *Trionfi*, non vedevano nella antecedente poesia italiana elementi bastevoli a spiegare tutta l'arte del Petrarca, furono indotti ad attribuire all' influsso esercitato su di essa dalla lirica provenzale, un' efficacia grandissima, anzi del tutto esagerata.

Inoltre, accesasi la questione delle origini della lingua italiana, la teoria del Bembo e dei suoi numerosi seguaci — secondo la quale il volgare nostro « aveva ricevuto assai dalla lingua di Provenza, in ordine al lessico e alla sintassi e persino all' arte del dire in rima » (p. 18) — attrasse a studi occitanici, taluni intelletti che mai non si sarebbero rivolti spontaneamente a tali ricerche.

Da germogli recati dai Catalani, dal petrarchismo erudito, dalle dispute sulle origini del volgare sorgono adunque le indagini sui poeti occitanici, si diffondono, vengono a costituire un titolo d'onore per taluni nostri cinquecentisti, quando anche le risultanze di tanto lavorio non possano esser dette soverchiamente fruttuose. Le loro maggiori benemerenze consistono nell' aver essi ricercato e custodito il materiale occitanico, che, altrimenti, sarebbe andato disperso; nello aver, talvolta, restaurati codici e tramandatane l'eredità con le più affettuose raccomandazioni. Il loro merito più insigne,

ristretto, a dir vero, a qualcuno di loro, in particolar modo al Barbieri, è d'aver intuito il cammino della moderna filologia, della quale, a buon diritto, si guadagnano il titolo di precursori.

Che se noi, invece, mal paghi della gelida erudizione, ci facciamo a spiare, con anima vaga di sensazioni delicate, la cultura dei nostri provenzalisti del cinquecento, fra tanta luce d'arte italica, non ci è dato cogliere palpito veruno di poesia. Lo studio dei poeti occitanici non ha lasciato impronte nella arte contemporanea: « Si leggeva, si traduceva, si postillava, ma l'anima rimaneva fredda, quasi indifferente. E quando l'artista tentava di comporre del suo (tutti i nostri precursori furono poeti o semipoeti), le imagini trobadoriche e le forme si dileguavano d'un tratto poichè quello stesso che le aveva evocate, il Petrarca, coi fastigi dell' arte sua, le allontanava e spegneva » (p. 254).

C' è dell' amaro in questa conclusione del nostro Debenedetti. Dopo sì lunga dimestichezza con poeti d'Italia e di Provenza, dopo tanto fervore di studio, egli reca, in verità, ai dotti un ben nutrito volume, egli riesce persino a collegare, con fondato ragionamento, i tentativi di quei nostri studiosi cinquecentisti con le rigorose analisi dei romanisti moderni, ma il fior della poesia gli si è avvizzito tra le mani!

Resta, sì, la filologia, a conforto degli eruditi. E questo sentimento per l'appunto è espresso nella frase, che pare una epigrafe, con la quale finisce il volume: « i provenzalisti del cinquecento, non furono che dei filologi. »

FRANCESCO PICCO.

BANDELLO EN FRANCE

AU XVIe SIÈCLE

I

Les *Histoires tragiques* de Pierre Boaistuau

Bandello a été assez négligé jusqu'à ces dernières années [1]; il a porté la peine d'un style un peu lourd, et d'une langue où abondent, à côté de quelques gallicismes, les expressions et les tournures dialectales. Déjà de son vivant, ses traducteurs eux-mêmes traitaient fort légèrement son talent d'écrivain. Le premier d'entre eux, le Breton Pierre Boaistuau, dit de Launay [2], présentait ainsi son ouvrage au public : « Sa phrase m'a semblé tant rude, ses termes impropres, ses propos tant mal liez, et ses sentences tant maigres, que j'ai eu plus cher le refondre tout de neuf et le remettre en nouvelle forme que me rendre si superstitieux imitateur. » Un autre, François de Belleforest, joignait à ces aménités une prétention assez ridicule, lorsqu'après avoir déclaré Bandello « rude et grossier en son Lombard » il se comparait naïvement au poète de Mantoue qui, dans les vers d'Ennius, « ramassoit les perles d'emmy un fumier et ordure ». Toutefois, il consentait à reconnaître que le conteur italien « pour le mérite de l'invention et vérité de l'histoire, et pour le fruict que l'on en peut tirer, ne devoit

1. Depuis le début de ce siècle, en revanche, plusieurs érudits se sont occupés de Bandello; je me contenterai de citer, outre le livre de Morellini, les travaux du professeur Gioachino Brognoligo et son excellente édition des *Novelle* dans la collection des *Scrittori d'Italia*, et ceux du professeur Francesco Picco, en particulier son étude très intéressante sur les séjours de Bandello en France (publiée dans les Mélanges Rod. Renier), et l'édition de *Quaranta novelle scelte*, qu'il a accompagnée d'une très utile bibliographie.

2. Sur ce personnage on consultera les articles de A. de la Borderie, dans la *Revue de Bretagne* de 1870.

estre privé de l'honneur, ny la jeunesse Françoise du profit d'estre mis en nostre langue ». Je ne sais si, après avoir lu cette préface[1], Bandello fut très sensible à l'honneur de la traduction; mais en tout cas la jeunesse française en fit son profit. On sait que les trois premières parties des *Novelle* avaient été publiées à Lucques chez Busdrago en 1554[2]. Au début de 1559, Boaistuau faisait paraître, sous le titre d'*Histoires tragiques*[3], la traduction ou l'adaptation de six nouvelles assez longues, et dès le mois de septembre de la même année, Belleforest entreprenait de faire passer dans notre langue une bonne partie des nouvelles italiennes. Jusque vers 1620 ces petits volumes furent très souvent réimprimés, et l'on peut dire qu'ils contribuèrent beaucoup plus que l'édition italienne à vulgariser les œuvres du conteur véronais. C'est sur le texte français en effet que furent faites la plupart des traductions étrangères de la fin du XVIe et du début du XVIIe siècle. Mais le recueil de Boaistuau ne provoqua pas seulement des traductions. Grâce peut-être à son titre d'*Histoires tragiques*, plusieurs de ses nouvelles servirent de matière à notre tragédie naissante.

Bien des années avant de fournir à Shakespeare, par des intermédiaires anglais, le sujet de son *Roméo et Juliette*, la troisième nouvelle de Boaistuau avait été mise chez nous au théâtre. Cosme la Gambe, dit Chasteauvieux, valet de chambre du roi et de Mgr le duc de Nemours, composa entre 1560 et 1580 une tragédie intitulée *Roméo et Juliette*[4], qui, suivant le

1. A supposer qu'il vécût encore à cette date, car nous ne savons pas exactement quand il mourut. La date de 1561 ou 1562 qu'on adopte d'ordinaire ne repose pas sur des témoignages très sûrs.

2. La quatrième et dernière partie, posthume, ne fut publiée qu'en 1573 à Lyon. Elle a été, comme nous le verrons, traduite tout entière.

3. *Histoires Tragiques extraites des œuvres italiennes de Bandel, et mises en nostre langue françoise par Pierre Boaistuau, surnommé Launay, natif de Bretagne, dédiées à Monseigneur Matthieu de Mauny, abbé des Noyers.* A Paris, pour Gilles Robinot, tenant sa boutique au Palais, en la galerie par où on va à la chancellerie. 1559.

Il existe au moins, sous cette date, deux éditions différentes qui se trouvent à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, sous les cotes *Res* Y 4026 et *Res* Y 4026[1]. L'une porte la mention *Avec privilège*, l'autre *Avec privilège du Roi.* Toutes deux ont le même nombre de pages (4 f. n. c. + 171 f. c. + 1 f. n. c.) et la même justification ; mais certaines lettrines et certains culs-de-lampe sont différents. Peut-être la seconde de ces deux impressions, qui est moins belle, est-elle une contrefaçon de l'autre.

4. Cf. Du Verdier, *Bibliothèque*, I, p. 419; et Lanson, *Revue d'histoire littéraire de la France,* 1903, pp. 199-200.

témoignage d'Adrien Miton[1], fut représentée au château de Neufchâtel en Normandie « les lundy et mardy gras de l'année 1581 » par des bourgeois de la ville. Cette représentation, nous dit-il, fut « tenue la plus belle qui se soit onc vue de longtemps, avec la musique et les instrumens, et y assista tous les deux jours plus de 3,000 personnes... ». Est-ce encore à une nouvelle de Boaistuau (la première) que ce même Chasteauvieux avait emprunté le sujet d'une autre tragédie « tirée de Bandel », *Édouard d'Angleterre*[2] ? Cela est assez probable, bien que d'autres histoires de Bandello, qui ne furent pas traduites, se rapportent également à un prince de ce nom. En tout cas, c'est bien cette nouvelle qui fut adaptée à la scène par René Flacé, noyonnois, curé de l'église et directeur du Collège de la Couture es fauxbourgs du Mans. Celui-ci, en effet, fit représenter en 1579 la *Tragédie d'Elips comtesse de Salbery en Angleterre*[3]. Je n'ai pu retrouver ces trois pièces qui, semble-t-il, comme beaucoup de tragédies de cette époque, n'ont jamais été imprimées. Il est assez probable que les auteurs s'étaient inspirés d'une des nombreuses réimpressions du recueil de Boaistuau, et non du texte italien dont l'édition unique devait être assez rare en France[4]. C'est sans

1. *Mémoires* dans les *Documents concernant l'histoire de Neufchâtel en Bray*, publiés par F. Bouquet, 1884, cité par Lanson, *art. cit.*, p. 206.

2. Cf. Du Verdier, I, p. 419; et Lanson, *art. cit.*, p. 199-200.

3. Cf. La Croix du Maine, *Bibliothèque*, II, p. 368; et Lanson, *art. cit.*, p. 205.

4. C'est encore la traduction de Boaistuau qui fut mise en latin et paraphrasée à l'aide de citations de poètes latins par Æschacius Major, sous le titre : *Rationis et adpetitus pugna, hoc est de Amore Edoardi III Regis Angliae et Elipsiae comitissae Salbericensis*.

Je ne crois pas qu'on ait jamais cherché à déterminer la source de Bandello pour cette nouvelle. Dans son épître dédicatoire au cardinal d'Armagnac notre conteur prétend qu'il n'a fait que mettre par écrit le récit qu'avait fait devant lui Giulio Basso. Mais on sait ce qu'il faut penser de ces déclarations. Bandello n'affirme-t-il pas qu'il a entendu de la bouche même de Peregrino l'histoire de Roméo et Juliette ?

L'amour d'Édouard III d'Angleterre pour la comtesse de Salisbury — que les chroniqueurs anglais nomment Catherine, les français Aelis, ou Alix — est un fait historique. Mais le mariage de ces deux personnages n'a jamais été, que je sache, rapporté par aucun chroniqueur. Ceux-ci divergent d'ailleurs sur le dénouement de cette passion. Les uns, comme Jean le Bel, l'auteur de la *Chronique normande*, ou celui de la *Chronographia regum francorum* prétendent que le roi aurait violé la comtesse. Froissart au contraire combat cette allégation, et affirme que le roi d'Angleterre a su vaincre son amour. Il y a entre le récit de Froissart et le début de la nouvelle de Bandello des ressemblances frappantes ; pour toute cette partie, si le conteur italien ne s'est pas reporté directement au récit de notre chroniqueur, il a suivi un texte qui s'en inspirait de très près. Non seulement en effet les détails sont à peu près identiques (arrivée d'Édouard au château de Salisbury qu'il vient délivrer des

doute cette même raison qui explique qu'un poète aussi italianisant que Desportes ait emprunté à la traduction française le sujet d'une pièce inédite de plus de huit cents vers qu'on lira plus loin, sur les amours infortunées de Didaco et

attaques écossaises; naissance dans son cœur d'une violente passion pour la comtesse; premières déclarations, et sages réponses de la jeune femme; dîner au château); mais les similitudes d'expression sont assez nombreuses. En voici quelques exemples:

Sitost que la comtesse de Sallebrin sceut le roy venant, elle fist ouvrir touttes les portes et vint hors si richement vestie et atournée que chascuns s'en esmervilloit, et ne se pooit on cesser de lui regarder et de remirer le frisce et gentil arroi de la dame, avoecq la grande beauté et le gracieux maintien que elle avoit. Quant elle fu venue jusques au roy elle s'inclina jusques a tierre encontre lui... li roys meymes ne se pooit tenir de lui regarder et bien li estoit avis que oncques n'avoit veut si bien adrechie en touttes manières de biautés...

Il [le Roi] alla a une fenestre pour apoyer et commencha si fort a pensser que ce furent merveilles... Quant la dame eult tout deviset et commandet a ses gens ce que bon li sambloit, elle s'en revint a chière lie par deviers le roy, qui encorres penssoit et musoit fortement, et li dist: « Chiers sires, pourquoy penssés vous si fort? Tant pensser n'afiert point a vous, ce m'est avis, sauve vostre grâce; mès deuissiés faire feste et joie et bonne chière, quant vous avés encachiet vos ennemis qui ne vous ont oset atendre, et devriés les autres laissier pensser del remanant. Li roys respondi et dist: « Ha! ma chière dame, sachiés que, puis que jou entrai chéens, m'est venue une soinge souverainne... » — « Ha! chiers sires, dist la dame, vous devriés tousjours faire bonne chière pour vos gens mieux reconforter et laissier le pensser et le muser... Et se li roys d'Escoce vous a fait despit et dammaige, vous le porés bien amender quant vous vorrés, enssi que aultrefois avés fait. Si laissiés le muser, et venés. ...Tantost sera appareillet pour disner » — « Ha! ma chière dame, dist li roys, autre cose me touche et gist en mon coer que vous ne penssés, car certainnement li doulx maintieng, li parfais sens, li grant noblèce, li grace et la fine biauté que jou ay veu et trouvet en vous m'ont si sourpris et entrepris qu'il convient que je soie vos vrais amans... » —

La Contessa, che Aelips aveva nome, ...come intese il Re al castello approssimarsi, subito gli andò incontra, avendo prima fatto aprire tutte le porte di quello. Ella era la piú bella e leggiadra giovane di tutta l'isola; e quanto tutte l'altre donne di beltá sormontava, tanto anco era a ciascuna d'onestá e bellissimi costumi superiore. Come il Re cosí bella la vide, e sí riccamente abbigliata, ...non gli parendo mai aver in vita sua veduta la piú piacevole e bella cosa, incontinente di lei s'innamoró. Ella, inchinatasi al suo Re...

...Egli s'era tutto solo appoggiato ad una finestra, a' suoi amori pensando ...In questo ella, che vide il Re cosí solo e pensoso, riverentemente a lui accostatasi, gli disse: Sire, perché state voi pensando tanto, e in viso cosí malinconico vi mostrate? Egli è tempo che v' allegrate, e che stiate in gioia e in festa, poiche senza romper lancia avete cacciati i vostri nemici; i quali si confessano vinti, poiche stati non sono osi d'aspettarvi; sí che voi devete star di buona voglia ed allegrar con la lieta vista vostra i vostri soldati e tutto il popolo, che dal volto vostro dipende... — Ahi, cara dama mia quanto sono i miei pensieri, misero me, lontani da quello che forse v' imaginate!... — Sire... se state di mala voglia perché il Re di Scozia abbia danneggiato il paese nostro, il danno non è tale che meriti nel vero che un tanto personaggio se ne affligga; oltra che, la Dio mercé, voi sète in esser di poterne con doppio strazio pagar gli Scocesi, come altre volte fatto avete. Sire, egli è tempo di venir a desinare, e lasciar questi pensieri... — Vi dico adunque che subito che io arrivai a Salberi, e vidi l' incredibile e divina vostra bellezza, i saggi ed onesti modi, la grazia ed il valor vostro,... in quel punto medesimo mi sentii esser vostro prigionero... —

de Violante. Ce succès d'ailleurs n'a rien qui puisse nous surprendre. La société qui avait si bien accueilli la traduction du *Decameron* par Le Maçon et qui lisait avidement l'*Heptameron* de Marguerite de Navarre, en attendant le *Printemps* de Jacques Yver, ne pouvait dédaigner ce riche

« Très chiers sires, ne me voeilliés mies moquier, ne assayer, ne tempter. Je ne poroie cuidier, ne pensser que ce fust à certes que vous dittes, ne que si noble prince que vous estes, deuist querre tour, ne pensser pour deshonnourer moy, ne mon marit, qui est si vaillant chevalier et qui tant vous a servi, que vous savés, et encorres gist pour vous emprissonnés.	Sire, ...conoscendo che voi sollazzate, e di me per modo di beffa vi prendete trastullo, e forse lo fate per tentarmi, vi dirò per ultimar questa pratica, che a me non pare che ragione alcuna voglia, che un sí generoso ed alto Prencipe, come voi sète, possa pensare, non che deliberar di levarmi l' onor mio, che piú che la vita caro esser mi deve. Non sará anco che io creda giá mai, che voi teniate sí poco conto di mio padre e di mio marito, che per voi son prigioni in mano del Re de la Francia, nostro mortal nemico.
Certes, vous seriés de tel cas petit prissiés et peu amendés. Très chiers sires, oncques tel penssée ne me vint au coer, ne jà n'avenra, se Dieux plaist, pour homme qui soit nés; et se je le faisoie, vous m'en deveriés blammer, non pas blammer tant seullement, mès mon corps pugnir et justicier, qui mes drois souverains naturels sires estes. »	Certamente, Sire, voi sareste molto poco prezzato, se si sapesse questo vostro mal regolato desiderio ...E quando io pensassi di far simil vigliaccheria con chi sia, a voi, Sire, apparterrebbe, per la servitú di mio padre, di mio marito e di tutti i miei, agramente riprendermene e darmene conveniente castigo.
...Li rois... se asist entre ses chevaliers et la dame au disner; mès petit y sist, car autre cose li touchoit que boire, ne que mengier, et trop durement séant a table se penssoit, dont li chevalier meismement s'esmervilloient car il avoit eult en-devant usaige de rire et de jeuer. [Éd. Kervyn de Lettenhove, III, p. 453 sq.]	...Il Re andò e si pose a mensa, ma niente o molto poco mangiò, stando tutto pensoso e di mala voglia. Ogni volta poi che gli veniva in destro di poter vagheggiar la dama, le gettava l' ingordo ed appassionato occhio a dosso ...I baroni ed altri, che vedevano questo insolito contegno del Re, forte se ne meravigliavano...
...Advint que pour l'amour de la dite dame... il [le Roi] avoit fait cryer une grande feste de joustes... Touttes les dames et damoiselles furent de si riche atour que estre pooient, chacune seloncq son estat, excepté madame Aélis, la contesse de Sallebrin. Celle y vint le plus simplement atournée qu'elle peult, par tant qu'elle ne volloit mies que li roys s'abandonnast trop de li regarder, car elle n'avoit penssée ne vollenté d'obéir au roy en nul villain cas. [id., IV, p. 122 sq.]	Quando andar fuori le bisognava, si vestiva molto bassamente...

A partir de ce moment le récit de Bandello s'éloigne complètement des indications, très sommaires d'ailleurs, que pouvait lui fournir Froissart; et toute la seconde partie de la nouvelle italienne (la mort du comte de Salberi; les tentatives du roi auprès du père et de la mère de la comtesse; la vertu inébranlable de celle-ci, et son mariage avec le roi) doit être ou bien empruntée à un auteur que je n'ai pas retrouvé, ou bien imaginée par Bandello lui-même.

recueil de contes empruntés à la France autant qu'à l'Italie et à l'Espagne, et dans lesquels l'étrangeté de l'intrigue et l'horreur du dénouement, la peinture de l'amour et les considérations morales contribuaient également à exciter son intérêt.

*
* *

Boaistuau, à vrai dire, ne paraît pas avoir été guidé dans sa traduction par la préoccupation morale, que nous rencontrerons au contraire chez Belleforest. Bien que, dans le sommaire de telle ou telle de ses histoires, il dégage les réflexions pratiques qu'on en doit tirer, il semble, d'après les déclarations de la préface et de l'épître dédicatoire, comme aussi bien d'après sa traduction elle-même, avoir cherché surtout à plaire à son lecteur. Au milieu des recueils de sentences et de discours moraux qu'il publiait alors, comme le *Théatre du Monde* ou l'*Histoire de Chelidonius*, la traduction de Bandello dut lui être un délassement[1], et c'est ainsi qu'il l'offre à Mathieu de Mauny, « comme je ne sçay quoy de plus gay, afin d'adoucir et donner quelque relasche a vos ennuiz passez ».

A l'en croire, pourtant, il n'aurait pas fait cette traduction à la légère, et tous les récits qu'il rapporte auraient pour garants les témoignages historiques les plus sûrs. « Je puis acertener une fois pour toutes, — dit-il en tête de la nouvelle de Roméo et Juliette, — que je n'insereray aucune histoire fabuleuse en tout cest œuvre, de laquelle je ne face foy par annales et chroniques ou par commune approbation de ceux qui l'ont veu, ou par autoritez de quelque fameux historiographe Italien ou Latin[2]. » A-t-il donc compulsé les histoires

1. Boaistuau ne devait pas d'ailleurs posséder la langue italienne aussi bien que Belleforest, car il nous apprend dans sa préface que celui-ci l'a souvent aidé à « tirer le sens des histoires italiennes ». Malgré ce secours, il lui est arrivé de commettre quelques erreurs; ainsi dans la phrase : « Le Roy Edouart, party de Londres, chevauchant a grandes journées avec son armée », l'expression *a grandes journées* ne serait-elle pas une traduction inexacte de *far giornata* qui, dans le passage italien, signifie combattre : « Il Re che gia era partito de Warwick e veniva verso Salberi per combattere gli Scocesi, e far giornata con loro... »

2. Cette préoccupation, ou du moins cette prétention de n'offrir à son lecteur que des récits historiques et « arrivés » se rencontre chez la plupart des auteurs de romans à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe. Dans son excellente étude sur le *Roman sentimental avant l'Astrée* (pp. 131, 197, 274-76), M. Reynier a relevé des décla-

et les chroniques, et contrôlé les affirmations du conteur véronais par le témoignage des contemporains? Il le prétend dans plusieurs passages. Ainsi il fait précéder la nouvelle de Mandozze de cet avertissement au lecteur : « Valentinus Barruchius, natif de Tollette en Espagne, a faict un gros Tome Latin escrit purement et en bon termes de nostre présente histoire, duquel j'ay voulu faire mention parce que je l'ay ensuyvi plus volontiers que les autheurs italiens qui l'ont semblablement escrite ; » et à la fin de l'histoire de Didaco nous lisons cette déclaration : « L'autheur italien (Bandello), descrit que l'esclave Janique fut deffaicte avec sa maistresse ; mais Paludanus, Espagnol de nation qui regnoit de ce temps, lequel a escrit l'histoire en Latin fort elegant, acertene nommée-ment qu'elle ne fut jamais apprehendée, ce que j'ay ensuyvi comme le plus probable. » Que faut-il penser de ces affirmations? Les *autheurs italiens* allégués plus haut pourraient bien n'être qu'un pluriel emphatique pour désigner Bandello ; quant aux deux Espagnols[1] qui ont raconté ces histoires dans un latin fort élégant, je n'en ai trouvé la mention nulle part, et je crains bien de ne la rencontrer jamais. Il serait téméraire assurément de récuser sans autre preuve l'affirmation de Boaistuau, que certaines modifications de noms propres, et l'addition de quelques détails historiques précisément dans ces deux nouvelles rendent par ailleurs assez vraisemblable[2]. Néanmoins son témoignage est sujet à caution. On sait en effet qu'il a donné comme des traductions du latin l'*Histoire*

rations et des précautions analogues dans l'*Heptameron*, où ceux qui rapportent une histoire dont ils n'ont pas été les témoins affirment qu'ils « ont faict inquisition véritable sur les lieux. »

1. Il existe bien au XVIe siècle un Paludanus ; mais il ne peut être identifié avec l'autorité alléguée à Boaistuau. C'est un médecin italien dont Dolet a parlé avec éloge dans ses *Commentaires*, et que Boaistuau lui-même a connu en Italie. Voici en effet ce qu'il écrit dans ses *Histoires prodigieuses* (Éd. 1561, fol. 153) : « M. Paludanus, médecin celebre s'il y en a aucun en Italie, et duquel nous attendons tous les jours les écrits m'a raconté et attesté une histoire [relative à un serpent] semblable à la précédente, à laquelle j'adjouste foy comme si j'y avois esté présent, pour la fidélité de celuy qui m'en a faict le récit, qui en a veu l'experience, et qui est homme ayant le sens si bon qu'il n'est pas aisé à décevoir, mesme aux choses qui concernent son estat. »

2. Contrairement d'ailleurs à la plupart des nouvelles de Bandello, celle de Mendozza et de la duchesse de Savoie paraît renfermer un grand nombre d'inexactitudes historiques fort importantes.

de Chelidonius et le *Théatre du Monde*, et personne pourtant ne doute aujourd'hui qu'il ait composé lui-même directement ces deux ouvrages en français. A l'inverse de tant d'écrivains, Boaistuau semble s'être fait un point d'honneur de passer pour un traducteur, à moins qu'il n'ait pris seulement plaisir à mystifier ses lecteurs de cette innocente façon. Pour les *Histoires tragiques* d'ailleurs, la supercherie était plus naturelle, puisque, à une époque où l'on réclamait surtout des « histoires véritables et non controuvées », Boaistuau donnait ainsi à entendre qu'il avait soigneusement contrôlé le témoignage de Bandello.

Quoi qu'il en soit, en dehors de ces deux Espagnols, Boaistuau n'a nommé aucune de ses sources. Cela ne veut pas dire que pour ses six nouvelles il n'ait connu que le récit de Bandello. Je ne crois pas que pour celle d'Ælips, il se soit reporté à Froissart, mais on peut se demander, si pour la fameuse histoire de Roméo et Juliette il n'a pas connu la rédaction de Luigi da Porto, publiée vers 1530[1]. Sans doute, les deux textes italiens sont très voisins : Bandello a suivi de près son devancier ; mais il a néanmoins ajouté ou retranché bien des indications ou des développements, et, dans le cours du récit, les divergences sont nombreuses. D'une façon générale, c'est au texte de Bandello que se rattache la traduction française; pourtant pour plusieurs détails, je ne suis pas sûr que Boaistuau ne se soit pas inspiré de Luigi da Porto. On ne saurait guère tirer argument de lacunes communes aux deux auteurs par rapport au texte de Bandello : Boaistuau s'est comporté si librement avec celui-ci, qu'il a fort bien pu dans une de ses nombreuses suppressions, se rencontrer par hasard avec Da Porto. Ainsi, après avoir décidé avec Juliette de faire part de leur amour au frère Laurent, Roméo, dans le récit de Bandello, rentre chez lui jusqu'à l'aube et ne va qu'ensuite au couvent; chez Luigi comme chez Boaistuau,

1. Cette nouvelle fut réimprimée en 1535 et, avec des corrections dues peut-être à Bembo, en 1539, puis en 1553. Au XIXᵉ siècle, je citerai l'édition de Torri, 1831, qui contient une introduction et des notices très copieuses, celle de F. Picco (à la suite des *Quaranta Novelle Scelte*) et la très belle traduction de M. Henry Cochin, 1879.

il se rend directement à Saint-François en quittant Juliette[1]. Plus loin, la mention de lettres écrites par Roméo exilé à Juliette ne se trouve que chez Bandello. Il en est de même du projet que la jeune femme soumet au frère de s'échapper de la maison paternelle à la faveur d'un déguisement. Mais ces analogies, je le répète, peuvent fort bien être fortuites. Plus probantes peut-être sont quelques similitudes d'expression qu'on peut relever entre l'italien de Da Porto et le français de Boaistuau, et qui ne correspondent à rien de précis dans le texte de Bandello.

Luigi da Porto.	Bandello.	Boaistuau.
O figliuola mia, *da me al pari della mia vita amata...*	La madre... le dimandò la cagione di quella sua mala contentezza, e che cosa si sentisse...	M'amye si vous continuez plus guères en ces façons de faire, vous avancerez la mort à vostre bonhomme de père, et à moy semblablement *qui vous ay aussi chere que la vie.*
...tra le quali [i Montecchi e i Cappelletti] *come il più delle volte tra le gran case si vede*, checchè la cagion si fosse, crudelissima nimistà regnava.	Le quali tra loro, che che se ne fosse cagione, ebbero fiera e sanguinolente nimicizia.	*Ainsi que le plus souvent il y a entre ceux qui sont en pareil degré d'honneur*, aussi survint-il quelque inimitié entre eux. [Le sens est d'ailleurs un peu différent, puisque *pareil* signifie ici *de même sorte* et non *tel*.]
[A propos de la réconciliation des Montecchi et des Cappelletti sur le tombeau de Juliette et de Roméo]: *in modo che la longa nimistà tra essi e tra le loro case stata, e che nè prieghi di amici, nè minaccie del Signore, nè danni ricevuti, nè tempo avea potuto estinguere, per la misera e pietosa morte di questi amanti ebbe fine.*	Tra i Montecchi e i Cappelletti si fece la pace benchè non molto dapoi durasse.	*De sorte que*, des lors, ils furent réconciliez, et *ceux qui n'avoient peu estre moderez par aucune prudence ou conseil humain furent enfin vaincuz et reduitz par pitié.*
[Après avoir bu le breuvage que lui a donné frère Laurent, Juliette] tornata nel letto, come se avesse creduto morire, così compose sopra quello il corpo suo meglio ch' ella seppe, e *le mani sopra il suo bel petto poste in croce*, aspettava che il beveraggio operasse.	La polvere con l'acqua animosamente bevendo, a riposare cominciò.	...Elle engloutit l'eau contenuë en sa fiolle, puis *croisant ses bras sur son estomach*, perdit à l'instant tous les sentimens du corps.

1. De même chez Bandello, dans ses deux visites au frère Laurent, Juliette était accompagnée de sa mère. Chez Luigi, elle y allait seule la première fois. Dans la nouvelle française, sa mère la laisse les deux fois sortir avec sa vieille servante.

Ce sont là les seules analogies que j'aie relevées entre le récit de Da Porto et celui de la nouvelle française. Même si on les jugeait probantes, l'influence du conteur vicentin sur Boaistuau demeurerait à peu près nulle, et c'est par pure inadvertance que certains historiens ou critiques ont avancé que la nouvelle de Da Porto avait été traduite par Boaistuau dans ses *Histoires tragiques*.

*
* *

Mais si notre traducteur ne paraît pas avoir beaucoup corrigé son modèle à l'aide d'autres récits, il ne s'est fait aucun scrupule de le modifier de son propre fond. Sa liberté à cet égard dépasse de beaucoup celle à laquelle nous ont habitués les traducteurs d'œuvres anciennes au XVIe siècle, du moins en prose. Ceux-ci, malgré tout, éprouvaient pour leurs modèles une admiration qui les empêchait de l'altérer trop gravement ou trop volontairement; c'est tantôt par gaucherie ou par recherche d'élégance, tantôt par redondance ou par souci de clarté que leurs phrases s'éloignaient parfois de la forme ou de la concision de l'original. Tout autre est l'inexactitude de Boaistuau ; elle est voulue, et il s'en vante dans sa préface. Comment, après avoir porté sur le style de son auteur le jugement qu'on a lu, eût-il hésité à rhabiller ses nouvelles à sa façon? D'ailleurs, il s'agissait d'un simple conteur, et qui pis est, d'un conteur moderne; on pouvait en profiter sans scrupule, et on lui faisait beaucoup d'honneur en le traduisant. En effet, Boaistuau supprime, ajoute, abrège, développe ou modifie à son gré. Je voudrais, dans ces quelques pages, indiquer sommairement les principaux changements qu'il a apportés à son modèle, en essayant d'en discerner les causes et de dégager ainsi l'esprit et l'intérêt de sa traduction.

On peut se demander tout d'abord ce qui a guidé Boaistuau dans le choix des nouvelles qu'il a traduites, puisqu'il n'a pas suivi l'ordre de l'édition italienne[1]. La réponse est assurément

1. Voici les nouvelles qu'a traduites Boaistuau:

1. Édouard d'Angleterre et Ælips,	cf. Bandello, II, 37.
2. Mahomet et la belle Grecque,	cf. id. I, 10.
3. Roméo et Juliette,	cf. id. II, 9.

hasardeuse. Pourtant, il paraît avoir cherché des nouvelles assez longues et dont l'amour faisait les frais. De plus, le titre même d'*Histoires tragiques* qu'il a substitué à celui de *Novelle*, et qui d'ailleurs a eu une assez grande vogue aux environs de 1600, montre qu'il a été frappé par ce caractère de certains récits de Bandello, et ceux qu'il a choisis en effet, par l'horreur ou le pathétique des situations, et en général par la cruauté du dénouement, répondent bien à cette nouvelle appellation. Ce caractère à la fois amoureux et tragique des nouvelles de Boaistuau était conforme à la conception que se faisaient la plupart des auteurs de romans à cette époque. Pour eux, en effet, comme l'a noté M. Reynier, l'amour est la source de plus de peine que de joie ; c'est une véritable maladie de l'âme, une « fiévreuse passion dont le mortel venin infecte les plus nobles et saintes parties de nos âmes » et qu'on trouve à l'origine de « la pluspart des histoires dont la catastrophe est tragique ». Cette dernière phrase pourrait servir d'épigraphe au recueil de Boaistuau. Certaines modifications de détail qu'il apporte à son modèle sont particulièrement significatives à cet égard. Ainsi, au début de la nouvelle de Mandozze, il substitue à cette phrase de Bandello : « ... si comprende quanto poderose sieno le forze de l'amore, quando in cor gentile egli le sue facelle accese avventa, e senza fine quello arde e *dolcemente* strugge » ce jugement assez différent : « Entre toutes les plus griefves passions qui assiègent ordinairement les esprits humains, l'amour a toujours tenu presque le premier lieu, lequel, depuis qu'il s'est une fois emparé de quelque subject genereux, il ensuit le naturel de l'humeur corrompu de ceux qui ont la fièvre, qui, prenant son origine au cœur, s'achemine incurable par toutes les autres sensibles parties du corps humain. »

Boaistuau n'a pas procédé absolument de la même façon avec ces six nouvelles. Il n'a presque rien ajouté à l'histoire de Mahomet et de la belle Grecque. La peinture de

4. Châtiment de la jeune femme infidèle, cf. Bandello, II, 12.
5. Didaco et Violante, cf. id. I, 42.
6. Mandozze et la duchesse de Savoie, cf. id. II, 44.

coutumes étranges et le tableau de civilisations différentes de la nôtre tentaient Bandello, et il s'était plu à en relever les particularités. Boaistuau est peu sensible à cette curiosité [1]; il s'attache de préférence aux sentiments communs à tous les hommes, et il se sent porté plus volontiers vers la peinture de l'amour ou des relations mondaines. De même, les nombreux développements sur l'histoire orientale que contenait cette nouvelle n'intéressaient guère notre traducteur. Aussi les a-t-il plus d'une fois abrégés. Les autres histoires, au contraire, sont plutôt développées dans l'adaptation française : encore le sont-elles d'une façon assez peu régulière. Ainsi, la première moitié de la nouvelle du roi d'Angleterre et d'Aelips est rendue par Boaistuau en vingt-six pages, tandis que la seconde correspond seulement à treize pages du français. La nouvelle de Didaco et celle de la vengeance du mari ne contiennent pas de graves modifications, mais seulement quelques développements. En revanche, celle de Mandozze et surtout celle de Roméo et Juliette sont extrêmement éloignées de l'original. Pour celle-ci, en particulier, on ne rencontre pas quatre lignes de suite qui soient véritablement traduites, et nous verrons au cours de cette étude que Boaistuau ne s'est pas contenté de modifier la forme, mais qu'il a apporté à l'intrigue elle-même des changements assez importants.



*
* *

Contrairement à ce qu'on constate dans les traductions, d'œuvres antiques, et pour les raisons que j'ai indiquées plus haut, les suppressions ne sont pas rares dans les *Histoires tragiques*. Parmi elles il en est qu'il serait assez difficile d'expliquer : ainsi, malgré son goût pour les discours, dont nous aurons plus loin bien des preuves, Boaistuau néglige d'en traduire un de Roméo, dans la troisième histoire, et un d'Aelips dans la première. De même, dans la seconde moitié de cette

1. Ainsi il francisera les hispanismes de l'histoire de Didaco en remplaçant, dans l'énumération des jeux auxquels se livre le jeune homme, les combats de taureaux par des tournois et des mascarades.

nouvelle qu'il a fort abrégée, bien des passages de discours ont été supprimés. On pourrait citer encore quelques parties de récits, quelques rares détails de portrait physique ou moral que Boaistuau a négligés sans raison apparente. Mais le plus souvent il est assez facile de discerner le motif de ces omissions. Ainsi Boaistuau laissera à son modèle certaines comparaisons banales comme celle de la vertueuse Aelips avec une Camille ou une Penthésilée, et plus loin (c'est son amant qui parle) avec une tigresse féroce. De même il négligera de rendre des réflexions un peu vulgaires de l'Italien: Roméo par exemple, pour oublier son premier amour, cherchait des yeux au bal quelque jeune fille qu'il pût aimer, « come se fosse andato ad un mercato per comprar cavalli o panni », et ailleurs Didaco, reprenant la même comparaison, songeait que « si puo ben comprar un cavallo a stanza d'un amico, ed anco far dell' altre cose assai, ma le mogli si vogliono prender secondo il cor suo[1]. » Enfin bien des détails indifférents[2] ou des reprises d'idées inutiles, bien des précisions superflues[3], qui se trouvaient dans le récit italien ont disparu de la traduction française, ainsi qu'en général les indications de protocole ou de cérémonie, les formules de politesse qui ralentissaient le récit ou alourdissaient le discours[4].

1. Ailleurs l'italien caractérisait par une expression assez vulgaire l'adresse des jeunes filles de Valence : « e se per avventura ci capita qualche giovine non troppo esperto, elle di modo lo radono che le Siciliane non sono di loro migliori nè piú scaltrite barbiere. » Boaistuau la remplace par celle-ci : « S'il s'en trouve quelqu'un qui soit grossier, pour le leurrer et desnieser, on dict en commun proverbe qu'il a besoin d'aller à Valence. »

2. Naturellement Boaistuau néglige les réflexions et les détails personnels à Bandello : par exemple un assez long développement au début de la sixième histoire; ailleurs (cinquième histoire) une phrase : « Siccome piú volte io ho da mercadanti genovesi udito dire. »

3. Par exemple dans la quatrième histoire, c'est en juillet que le mari, de retour de Savoie, découvre l'infidélité de sa femme, et c'est en septembre qu'il reçoit des lettres du duc qui le rappelle auprès de lui. Dans le voyage simulé qu'il fait alors, nous savons la distance précise de la propriété où il s'arrête, le temps qu'il y reste, et l'heure à laquelle il revient à son château. Boaistuau néglige tous ces détails.

4. Par exemple Boaistuau ne rendra aucune des expressions en italiques : Quivi giunto, e per commissione del Re l'uscio fermato, *e primieramente fatto gli la debita riverenza, stava aspettando cio che il Re comandar gli volesse*. Egli che sovra un letticcuolo *da campo* se ne stava assiso, *volle che il conte parimente sovra el medesimo lettuccio sedesse; e benchè egli per riverenza nol consentissse, alla fine pure per commandamento del Re*, che cosi volle, vi s'assise. » De même plus loin : « *la quale* [*Aelips*] *levata s'era ad onorarla e riccvarla molto pièna di meraviglia del lagrimar di quella. Fatta adunque la figliuola sedere...* »

C'est le même reproche que Boaistuau adressait sans doute aux digressions historiques et aux réflexions morales dont Bandello avait semé ses nouvelles. Préoccupé avant tout de l'agrément de son lecteur, il ne songe pas à l'initier à l'histoire de l'Europe ou à développer devant lui des considérations morales; il réservait, nous l'avons vu, ces matières plus sérieuses pour d'autres ouvrages, comme le *Théatre du Monde* ou *l'Histoire de Chelidonius*. C'est pourquoi dans le premier récit il supprime un développement d'un tiers de page consacré à la guerre qu'Édouard d'Angleterre, le héros de cette nouvelle, faisait alors au duc Charles de Blois. Dans la suivante, il juge superflu de conserver une assez longue digression relative à quelques particularités des empereurs grecs, et même dans le discours que tient Mustafa à Mahomet pour le guérir de sa passion et le ramener à ses devoirs d'empereur, il néglige la plus grande partie des exemples historiques que Bandello faisait alléguer au conseiller. Dans d'autres passages, la suppression s'explique peut-être par un sentiment d'amour-propre national. Ainsi l'auteur italien insistait assez longuement sur l'hostilité d'Édouard d'Angleterre à l'égard des Français, et il revenait à plusieurs reprises sur ses heureux combats. Boaistuau préfère ne pas rappeler ces succès, pénibles pour un lecteur français, et lorsqu'il traduit son modèle, c'est en lui faisant subir quelque modification significative : au lieu de dire avec Bandello : « Io che il nome Inglese *per tutta la Francia* ho fatto di riverenza d'onore e di tema degno », le roi fera une allusion moins précise aux victoires « par lesquelles, dit-il, j'ay faict retentir et honorer la memoire de mon nom *par toutes les parties*. »

Si le conteur italien s'attardait volontiers à des digressions historiques, il aimait peut-être plus encore les considérations ou les réflexions morales. Boaistuau, toujours préoccupé de l'agrément du récit, ne conserve en général que celles qui ne risquent pas de retarder l'action, ou qui éclairent les sentiments des personnages. Mais il négligera, dans la première histoire, de très longs développements sur la cruauté, sur les effets de l'amour, sur le caractère des amoureux et sur leurs propos indiscrets. Plus loin, à propos de la complicité criminelle des

seigneurs anglais qui offrent au roi de satisfaire sa passion par la violence, Bandello insérait dans son récit une digression sur les mauvais courtisans. Le traducteur la supprime, comme il supprimera, dans le discours d'Aelips à son père, un développement relatif à la supériorité des lois divines sur la volonté des parents. De même après le récit du meurtre de la belle Grecque par Mahomet, il ne traduira pas les réflexions morales de l'auteur italien.

*
* *

Ce n'est pas que la préoccupation morale soit complètement absente de l'œuvre de Boaistuau; elle s'y manifeste par l'omission ou l'atténuation de certains détails odieux. Ainsi, afin d'obtenir du père d'Aelips qu'il se fasse auprès de celle-ci l'interprète de sa passion coupable, Édouard d'Angleterre faisait miroiter à ses yeux l'espérance de nombreux bienfaits pour lui et sa famille, et, non content de ces vagues promesses, il lui offrait même un acte de donation en blanc, signé de sa main. Boaistuau dans cette scène a empreint l'attitude du roi d'une certaine gêne honteuse, et il a préféré laisser dans l'ombre cette tentative de corruption, que le comte d'ailleurs repoussait avec horreur dans le texte italien, mais que, pour ne point manquer à sa parole, il faisait lui aussi valoir à sa fille. Plus loin, si la mère d'Aelips se laisse encore vaincre chez Boaistuau par la peur, ce n'est du moins que lorsqu'elle a lieu de tout craindre de la vengeance du roi. Dans la sixième histoire, le traducteur français a modifié d'une façon plus profonde encore le caractère de son héroïne, la duchesse de Savoie. On se souvient que cette princesse, éprise de l'amour de Mandozze, avait prétexté un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle pour se rendre au château du chevalier. Après y être demeurée quelques jours, elle lui avait promis d'y revenir à son retour de Galice; mais le duc, regrettant d'avoir laissé partir sa femme en si médiocre équipage, s'était décidé à la rejoindre, pour la ramener dans son duché avec un cortège plus digne d'une sœur du roi d'Angleterre. Dans la nouvelle italienne, c'est avec un désespoir à peine contenu que la duchesse se laissait ramener par

son mari, et durant de longs mois après son retour en Savoie, elle conservait le regret amer d'avoir dû renoncer au projet tant chéri. Tout autres sont les sentiments de la jeune femme dans la nouvelle française : si l'arrivée du duc lui cause d'abord quelque chagrin, elle trouve bientôt au pied des autels la lumière qui lui fait détester cette faute qu'elle caressait, et la force pour renoncer désormais à ses coupables projets. Aussi est-ce elle-même qui supplie son mari de revenir le plus tôt possible dans son pays, bénissant Dieu de l'avoir miraculeusement tirée de la voie où elle allait s'engager.

Mais c'est peut-être pour le personnage de Violante qu'on saisit le mieux le motif et l'intention des changements qu'y a apportés le traducteur. Dans la nouvelle italienne, la jeune fille avait, pour ainsi dire, ménagé Didaco. Bien qu'elle eût déjà reçu de lui plusieurs messages et même plusieurs présents par lesquels il espérait la séduire, elle ne craignait pas de lui accorder de son plein gré un rendez-vous. Et, lorsqu'au cours de cet entretien en présence de sa mère, Didaco lui proposait d'acheter sa vertu en lui constituant une dot, elle se contentait de l'en remercier et refusait sans indignation. Il est visible que Boaistuau s'est efforcé de donner plus de dignité à la jeune fille. Dans son récit, elle ne cesse dès le début de repousser toutes les propositions déshonnêtes que lui adresse Didaco, et quand le hasard procure à celui-ci un entretien avec celle qu'il aime, il se garde bien de chercher à la séduire : ce n'est que plus d'un an après qu'il offrira à sa mère de la doter.

Si la Violante de Bandello était trop peu farouche, elle était en revanche bien cruelle. L'auteur italien s'était plu à étaler les horreurs du supplice qu'elle infligeait au parjure Didaco, et la jalousie de la jeune femme s'y exprimait avec autant de rage que de passion. Avec l'aide de sa servante Ianique, elle avait bâillonné l'infidèle et l'avait attaché à une poutre ; et au milieu des efforts désespérés et des vaines contorsions du malheureux, elle lui arrachait avec la pointe de son couteau les yeux, la langue et toutes les parties du corps, en l'accablant de reproches en même temps que de protestations d'amour. Cette barbarie devait choquer un lecteur français, et Boaistuau

s'est efforcé de l'atténuer : non seulement il a abrégé le récit, mais il a rendu la scène moins horrible. C'est pendant son sommeil que Didaco est lié sur son lit, et le coup qui le réveille lui arrache presque la vie[1].

De même à la fin de la sixième histoire, Boaistuau a adouci le caractère de la duchesse, qui dans l'original ne voulait rien moins que faire égorger Mandozze, coupable à ses yeux de ne l'avoir pas, malgré son amour, secourue dans l'adversité.

C'est également, semble-t-il, une intention morale qui lui a fait modifier d'une façon un peu différente le début de la quatrième histoire.

« Egli aveva presa per moglie una gentildonna del paese: la quale ben che non fosse la piú bella del mondo, era nondimeno assaiappariscente, e poteva fra l'altre stare; e in quello che mancava di bellezza, ella suppliva con la vivacitá d'ingegno, con bei costumi, con leggiadri modi, con accoglienze gratissime, con la prontezza de le parole e con mille altre belle maniere. Era poi avvista e scaltrita pur assai, e quella che vestiva meglio che donna di Piemonte, non tanto in portar ricche vestimenta, di che era copiosa e ben fornita, quanto che sapeva troppo ben accomodar ogni abbigliamento, ancor che di panno vile fosse stato. Il marito che era uomo grave e da bene, sommamente l'amava e teneva cara. Aveva giá avuti dui figliuoli da lei, che erano assai grandicelli. Egli era pur vicino ai sessantatré anni e forse gli passava, e la moglie poteva averne circa trentacinque. »

« Ce seigneur en ce temps espousa une damoiselle de Thurin de moyenne beauté, laquelle il print pour son plaisir, n'ayant esgard à la grandeur du lieu dont il estoit issu ; et parce qu'il avoit bien cinquante ans lorsqu'il l'espousa, elle s'accoustroit tant modestement qu'elle ressembloit mieux vefve que mariée, et sceut tant bien gagner ce bonhomme l'espace d'un an ou deux qu'il se reputoit tres heureux d'avoir trouvé une telle alliance. »

La traduction française est assez abrégée. Boaistuau a, suivant son habitude, négligé les détails qui lui paraissaient inutiles ou peu vraisemblables. Ainsi c'est un ou deux ans après son mariage que la jeune femme trompe son mari : la faute eût été plus étrange si elle avait eu déjà comme dans le récit de Bandello « deux enfants grandelets ». Mais surtout Boaistuau supprime et modifie les indications qui risquaient d'atténuer l'impression qu'il veut suggérer. Visiblement, en effet, il cherche à rendre le mari plus sympathique et la jeune femme plus odieuse. Aussi n'insistera-t-il pas comme l'auteur italien sur les qualités de celle-ci : il n'est plus question des

1. Trente ans plus tôt (1530), le traducteur du *Jugement d'Amour* de Juan de Florès développait au contraire le récit du supplice analogue d'Affranio par Hortensia et en prolongeait à plaisir la cruauté. Cf. Reynier, *op. cit.*, p. 83.

charmes de son esprit; sa beauté n'est que moyenne, et quant à son élégance, elle a fait place à une modestie et une simplicité hypocrites. Bref, elle cherche par tous les moyens à « gagner le bonhomme », alors qu'elle ne devrait avoir pour lui qu'affection et reconnaissance, en songeant qu'il l'a épousée « malgré son humble origine » et « sans avoir égard à la grandeur du lieu dont lui-même estoit issu ». On pourrait noter dans la suite du récit d'autres changements qui trahissent chez Boaistuau cette même préoccupation. Je me contenterai d'en indiquer quelques-uns. Bandello, avant de nous exposer la faute de la jeune femme, avait soin de l'expliquer, sinon de la justifier, par les fréquentes absences de son mari, qui séjournait le plus souvent auprès du duc de Savoie. Boaistuau néglige cette indication, qui avait l'air d'une excuse, ou, lorsqu'il la reprend, c'est pour la mettre dans la bouche de la coupable, comme un prétexte dont nous ne sommes pas dupes. En revanche il décrit beaucoup plus longuement que son modèle la naissance de l'amour chez le gentilhomme et chez la jeune femme, et il insiste particulièrement sur les provocations de celle-ci.

Mais Boaistuau ne se contente pas de juger très sévèrement l'épouse infidèle, il s'attache aussi à rendre son mari moins naïf et moins sot que dans la nouvelle italienne. Dans celle-ci le barbon vivait dans la plus parfaite sécurité jusqu'au jour où le hasard lui en apprenait plus qu'il n'eût souhaité. Boaistuau, au contraire, nous fait entendre à plusieurs reprises qu'il n'est pas dupe, et en effet lorsqu'il se sera assuré de l'infidélité de sa femme, il déploiera toute son habileté pour attirer le gentilhomme dans le piège, et c'est lui qui imaginera le voyage, qui dans le récit italien lui était imposé par le duc de Savoie[1].

(A suivre.) René STUREL.

1. C'est sans doute pour des raisons analogues, à la fois morales et religieuses, que Boaistuau a modifié dans sa troisième histoire le caractère du religieux. Dans les nouvelles italiennes, le frère Laurent était un personnage d'une moralité assez douteuse : chez Da Porto, l'amitié de Roméo lui servait surtout à voiler des pratiques peu honorables; chez Bandello, sans être véritablement un hypocrite, il était encore trop préoccupé d'acquérir la faveur des puissants et l'estime de ses concitoyens. Dans l'histoire française ces indications ont disparu. Le religieux est un noble et bon vieillard qui se sent « au bord de la fosse » et qui se prépare à rendre ses comptes à Dieu. Que craindrait-il d'ailleurs ? Durant toute sa vie il a su allier la recherche des simples et l'étude des sciences occultes avec le respect de Dieu et l'amour désintéressé de ses semblables, et s'il jouit de l'estime de tous, c'est à ses seules vertus qu'il le doit.

LES ITALIENS A NANTES

ET DANS LE PAYS NANTAIS

(*Suite et fin*[1].)

Charles de Gondi, duc de Retz, était gouverneur de Nantes depuis l'année 1585. Lorsque Mercœur s'empara du château de la ville, Gondi fut évincé sinon de ses fonctions du moins de son autorité. Mais lorsqu'il eut adhéré à la politique de la Sainte Union[2], il obtint le commandement de la flottille de la Ligue et fut nommé amiral des galères. Il conserva cette charge jusqu'à sa mort, survenue au Mont-Saint-Michel le 22 mai 1596.

La mort de Gondi causa à Nantes une vive affliction aussi bien dans le monde de la bourgeoisie que dans l'entourage du duc. Le 10 juin, on lui fit des obsèques solennelles, une foule immense assista à cette cérémonie et Mercœur, tenant par la main le petit marquis de Belle-Ile, fils du défunt, suivit le char funèbre de son ami. Le lendemain, il accompagna encore jusqu'à Pont-Rousseau la dépouille de Gondi, qui fut inhumé à Machecoul.

Sous les ordres de Gondi servaient deux Italiens : Orazio Minucci et Rousselet de la Pardieu.

Orazio Minucci commandait la *Reale*, c'est-à-dire la galère principale de la flotte. Non seulement il était marin, mais encore diplomate. Le 30 mars 1594, nous le trouvons en Espagne où il remplissait une mission auprès de Philippe II,

1. Voir *Bull. ital.*, t. XIII, p. 112.

2. Gondi adhéra à la Sainte Union le 12 septembre 1591, mais il était déjà gagné à la cause de Mercœur bien auparavant; il assista avec le duc à l'affaire de la Croix de Malhava qui eut lieu en juin. De Carné, *Correspondance de Philippe II et des ligueurs bretons*, t. I[er], p. 76.

cherchant à obtenir pour Mercœur un secours en hommes et en vaisseaux.

Si les renseignements que l'on possède sur Minucci sont assez peu circonstanciés, il n'en est pas de même en ce qui concerne Rousselet de la Pardieu. Cousin de Charles de Gondi, descendant des Strozzi et neveu de Laurent le Magnifique, Albert Rousselet de la Pardieu s'appelait de son nom véritable Albert Ruccellaï. Ses ancêtres étaient les fameux Rucellaï, propriétaires des *Orti Oricellarii* « où l'ombre épaisse d'une végétation luxuriante abritait les graves discussions de l'Académie platonicienne au milieu des statues et des stèles antiques »[1]. Albert de la Pardieu était apparenté aux Rucellaï qui étaient établis à Rouen sous le nom francisé de Rousselay. Au temps de la Ligue, Rousselet servit la Sainte Union avec courage et bravoure. Il fut hautement loué par les poètes ligueurs qui composaient la Pléiade de Nantes.

Les Rousselet de la Pardieu ont fait souche dans le comté nantais; Albert Rousselet possédait en 1596 la terre de la Blanchardais et cette propriété resta aux mains de ses descendants pendant près d'un siècle. En 1618, les Rousselet étaient également propriétaires d'une partie de la terre de Vue; François Rousselet, marquis de Château-Renault, céda cette dernière à Henri de Gondi, duc de Retz[2], en l'année 1632.

De tous les amis italiens de Mercœur, le plus cher à son cœur fut sans contredit Lorenzo Tornabuoni. Ce Florentin fut tout-puissant sur l'esprit de Philippe de Lorraine. Dans un rapport adressé à Philippe II en 1594, son ambassadeur à Nantes, Martin de Çamudio, a esquissé de Tornabuoni un portrait peu flatteur. Il écrivait : « Après la duchesse, Tornabuoni est celui qui peut le plus sur l'esprit du duc, aussi » est-on en relations avec lui, acceptant le fripon comme un » honnête homme et la force comme une nécessité. C'est » un homme qui tire à plusieurs fins et l'on croit qu'il est » entretenu par les Vénitiens et par Florence... il conseille

1. De la Roncière, *Histoire de la marine française. La Renaissance florentine à Dieppe*, t. III, p. 245.
2. De Cornulier, *Dictionnaire des Terres nobles du comté nantais.*

» toujours le duc dans le sens de la dissimulation... il sait » plus de finesses que de vertus et comme Florentin et salarié » de France il est pour beaucoup dans ce fait qu'il y a de la » fumée dans le chemin. »

Sur le rôle de Tornabuoni auprès de Mercœur, il n'y a pas lieu d'insister. Qu'il suffise de rappeler que le duc avait mal placé sa confiance, car Mendo de Ledesma, agent de Philippe II, n'eut pas de peine à gagner Lorenzo à la cause de l'Infante en lui promettant une pension et un titre. Aussi bien lorsque commencèrent les conférences définitives pour l'attribution du duché de Bretagne à l'Infante, Tornabuoni défendit mollement la cause de Mercœur[1].

Sur l'influence de Tornabuoni à Nantes, qu'on me permette un témoignage tiré d'un poète qui ne perdit jamais son temps à flatter les gens sans influence; je veux parler d'Olényx du Mont-Sacré[2]. Dans un poème épique consacré à la plus grande gloire de Mercœur : *l'Espagne conquise*, le poète décrit en rêve la cour de Nantes. Sa vision, il faut l'avouer, est loin de celle de Virgile dépeignant le bouclier de Metellus. Quoi qu'il en soit, Olényx a pour tous les amis de son maître un mot aimable. Sur Tornabuoni, il écrit le quatrain suivant :

Entre tous fleurira le bon Tornabony
Dont comme sont les faits le los est infiny.
L'Italie l'éleva et la docte Florence
Se vante encore ce jour de sa divine essence.

A Cosme Ruggieri, également, le poète nantais consacra quelques lignes flatteuses. Ruggieri, du reste, répondit à sa politesse par une pièce de vers[3]. Ce n'était certes pas la vertu de cet intrigant qui poussa Olényx à le louer hautement. Cet Italien se faufila partout jusqu'au jour où ses mœurs par trop libres le firent rayer de la liste des abbés. Ce parfumeur florentin, astrologue à ses heures, était venu en France avec Catherine de Médicis. Après des aventures diverses, nous le

1. De Carné, ouvrage déjà cité, *passim*, et notices biographiques, t. II, *in fine*.

2. *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, 1912; J. Mathorez, *Étude sur Olényx du Mont-Sacré, poète et bibliothécaire de Mercœur*.

3. Cette pièce est en tête de *l'Espagne conquise*, poème épique en XXIV chants, œuvre d'Olényx du Mont-Sacré.

rencontrons à Nantes en 1591. Au mois de septembre de cette même année, il écrit au roi d'Espagne pour lui proposer de gagner à sa cause le marquis de Belle-Ile, « ce dont S. M. peut tirer grand profit »[1]. Quel rôle joua exactement à la cour de Mercœur ce fourbe et cet intrigant, je l'ignore, mais il est à croire qu'il eut un certain crédit auprès du duc.

Après son départ de Nantes, Ruggieri, plus connu sous le nom d'abbé de Saint-Mahé, obtint l'abbaye de Saint-Mathieu pour laquelle il prêta serment de fidélité au roi; mais ses mœurs étaient si dissolues qu'on dut lui supprimer son bénéfice.

Si le poète Olényx accorda ses louanges à Tornabuoni et à Ruggieri, il en donna aussi à un autre Italien de la cour de Mercœur : San Lorenzo; néanmoins, il fut moins chaleureux à son égard que Julien Guesdon, poète angevin et ligueur breton. C'est dans les termes les plus plats que ce rimeur célèbre San Lorenzo :

> La France après ce temps devra bien recognoistre
> Ce me semble à bon droit le sieur de Saint Laurens
> Entre tous ses amis et plus zélés enfants
> Qui au besoin luy ont d'un bon cœur fait paroistre[2].

San Lorenzo — Saint-Laurens de son nom francisé — commanda une compagnie de chevau-légers dans le régiment de la Cornette-blanche, il fut ensuite maître de camp de Mercœur et devint gouverneur de Josselin et de Dinan. San Lorenzo avait épousé une fille du gouverneur de Saint-Malo, le marquis de Coëtquen. Ligueur dans toute l'acception du terme, il fut un des rares Italiens de la cour de Mercœur qui lui ait été parfaitement dévoué[3].

J'en aurai terminé avec les amis italiens de Philippe de Lorraine lorsque j'aurai mentionné son écuyer Ganinetti. Au XVIe siècle, a remarqué M. E. Picot, « toutes les fonctions

1. Sur Cosme Ruggieri, voir de Carné, *op. cit.*; Dulaure, *Histoire de Paris*, *passim*.

2. Julien Guesdon, poète angevin, fut au service de Mercœur durant trois ans; il accomplit pour son compte diverses missions et fut, je crois, attaché à la personne de Saint-Laurens. Les œuvres de Guesdon sont des plus rares. Je n'en connais qu'un seul exemplaire conservé à la Bibliothèque d'Angers. Cf. J. Mathorez, *Jullien Guesdon, poète angevin et ligueur breton* (*Bulletin du Bibliophile*, janvier 1913).

3. Saint-Laurens, cf. de Carné, *op. cit.*, t. II, notices et *passim*.

» furent ouvertes aux Italiens, mais il n'en est pas qu'ils aient » occupé avec plus de distinction que celles d'écuyers. Depuis » des siècles, la réputation des Italiens dans l'art de dresser, » soigner et monter les chevaux était sans rivale »[1]. Chaque grand personnage avait auprès de lui un écuyer venu d'Italie. Mercœur, conformément aux usages, possédait un écuyer, Robes de Ganinetti, originaire de la péninsule. De tout temps, cet écuyer fut attaché à sa personne, disent les lettres de naturalisation qui lui furent octroyées en juin 1584 et qui furent enregistrées à la Chambre des comptes de Nantes[2].

A côté de ces personnages, qui ont tous joué un rôle dans l'histoire de la Ligue, il me faut encore citer deux ingénieurs italiens : Vacquerelle d'Urbin, qui fut le directeur des travaux de la ville neuve de Nantes au temps de Mercœur[3], et Frondad d'Urbino, son prédécesseur. Dans un acte de baptême de la paroisse Saint-Similien, en date du 10 octobre 1585, celui-ci est désigné comme ingénieur ordinaire du roi et commissaire et conducteur de la ville neuve de Nantes[4].

III

J'en arrive maintenant à parler des gentilshommes verriers installés dans le comté nantais ; toutefois je n'ai pas la prétention de retracer l'histoire de leurs établissements. Elle serait intéressante, sans doute, mais elle sortirait du cadre de ces notes sur la colonie italienne. Au demeurant, elle serait très longue à faire, car on rencontre des verreries dans toutes les parties du département actuel de la Loire-Inférieure. Il a existé des verreries à Nantes, à Machecoul, au Croisic, à Javardan, à Riaillé et tous les propriétaires de ces verreries ont contracté

1. Emile Picot, *Les Italiens en France. Bulletin italien*, t. Ier et suivants.
2. Arch. de la Loire-Inférieure, *Reg. des Mandements*, naturalisation de juin 1584.
3. Arch. mun. de Nantes, GG. 347.
4. Arch. mun. de Nantes, GG. 332, acte de baptême de la paroisse Saint-Similien : « parrain N.-H. Ambroyse Frondad, natif de la ville d'Urbin, ingénieur ordinaire du » roi et à présent commissaire et conducteur de la ville neuve de Nantes ».

des alliances entre eux et avec les autres verriers du Poitou et de diverses parties de la Bretagne. Presque tous les gentilshommes verriers originaires de l'Italie ont fait souche en Bretagne, on peut les suivre pour ainsi dire depuis le moment de leur arrivée jusqu'à l'époque de la Révolution ; ils ont formé un groupement important et ils ont contribué à peupler le pays.

C'est aux Gondi très probablement que l'on doit la venue de verriers italiens dans la région nantaise. Quelques-uns d'entre eux arrivèrent directement d'Italie ; d'autres, déjà installés à Nevers où à Lyon, émigrèrent vers l'Ouest et se fixèrent, soit en Bretagne, soit dans le Bas-Poitou. En 1588, Jehan Ferro possédait une faïencerie à Nantes, il la conserva jusqu'en 1593 [1]. A cette date, elle passa aux mains de Jean Babin, qui contracta alliance avec une Italienne, Angélique du Buisson. Leur fille Jeanne épousa cette même année Vincent de Sarodes, gentilhomme verrier. Les Sarodes (les Saroldi) ont, durant deux siècles, constitué une dynastie de verriers aussi bien en Bretagne qu'en Poitou ; on les retrouve à Nantes, à Javardan, à Rennes [2].

Après avoir délaissé la faïencerie de Nantes, Jehan Ferro alla fonder une verrerie à Machecoul. Dans les lettres de naturalité qui lui furent octroyées en 1596, on trouve quelques renseignements sur le fondateur de cet établissement. Jehan Ferro était natif de l'Altare, au marquisat de Montferrat. Après avoir exercé son art à Lyon et à Nevers, il était venu s'habituer à Machecoul en Retz où, avec l'aide de quelques amis, il « *avait dressé une verrerye à faire le verre et le chrystal* ». Par suite des circonstances politiques, les premières lettres de naturalisation n'ayant pu être enregistrées dans les délais voulus, Jehan Ferro profita du passage de Henri IV à Nantes pour obtenir confirmation des lettres primitives et faire

1. Marquis Granges de Surgères, *Les Artistes nantais.*

2. Etienne Sarodes et François Sarodes étaient fils de Vincent Sarodes et d'Angélique du Buisson André et Jean-Marie Sarodes furent naturalisés en 1651. Etienne Sarodes mourut à la Conillerie en Thourie en 1674. En 1711, Joseph de Sarodes, sieur de Lardière, est parrain de Marguerite, fille d'Ambroise Massari, maître de la verrerie de Fercé. — Arch. de la Loire-Inférieure : *Livres des Mandements* et série E sup. 2644. — Beauchet-Filleau, *Dictionnaire historique du Poitou*, t. II. L'article sur les Saroldi est extrait d'une généalogie dressée en 1715 par les héritiers des Saroldi.

comprendre dans le second document la naturalisation de Marthe Bianchi, son épouse[1].

La verrerie de Machecoul n'ayant pas fonctionné au gré des désirs de Ferro, il résolut de fonder à Nantes un nouvel établissement. Jehan ayant été rejoint par son neveu, Augustin, les deux gentilshommes s'adressèrent au bureau de la ville de Nantes pour obtenir l'autorisation de construire une verrerie soit dans la cité même, soit dans les faubourgs. Ce nouvel établissement commença à fonctionner avant l'année 1605. Les renseignements sur la fabrication des produits nous font défaut; tout au plus connaissons-nous la série des propriétaires successifs de cette verrerie. Durant de longues années, tous furent d'origine italienne. Au décès de Giovanni, Marthe Bianchi, sa veuve, hérita de la maison et elle en conserva la propriété jusqu'à sa mort, survenue en 1627. Le neveu de Ferro, Antoni Ribe, originaire de Callizano et naturalisé en 1620, recueillit la succession de Marthe Bianchi. Au moment de son décès, en 1642, la verrerie était en pleine prospérité.

Les Ferro ne furent pas les seuls verriers établis dans le pays de Retz. Le 22 janvier 1590, le maréchal de Retz et sa femme, Claude Catherine de Clermont, ratifièrent une acquisition faite par Jacques et Loys Ridolfi, « escuyers, frères, gentilshommes de l'art de verre et de terre de Faenze, natifs de Chefayole (Chaffagiolo), pays d'Italie et à présens establis en icelle ville de Machecoul ». Ces Ridolfi ne paraissent pas avoir été naturalisés; quant à leur établissement, il fut sans doute éphémère.

En dehors de la verrerie qu'ils avaient à Nantes, Giovanni et Augustin Ferro en possédaient une autre à Héric. Avec l'aide d'un pâtissier, Savyn Ferro avait, en 1603, fondé à Héric une usine pour la fabrication du verre. Deux ans après, Augustin et Jean lui rachetèrent son exploitation, et ce fut le premier de ces deux frères qui dirigea jusqu'à sa mort ce

1. Sur les verreries de Nantes, de Machecoul et d'Héric fondées par Ferro, cf. Blanchard : *Les Ferro, gentilshommes verriers italiens*, Vannes, 1901. Sans retracer l'histoire des verreries nantaises, l'auteur a donné l'analyse de quelques actes intéressant les Ferro, les du Buisson et les Borniola.

nouvel établissement. Édouard du Buisson, gentilhomme verrier, natif de Lhostel au marquisat de Montferrat, et habitant Héric depuis trente ans, lui succéda. Il fut naturalisé en 1635, trois ans après avoir pris la direction de la verrerie. Quelques années plus tard, il était associé de Joseph Borniola, autre Italien, sur la famille duquel je reviendrai plus loin. A la mort de du Buisson, la verrerie du château d'Héric fut fermée pendant près de trois ans. Le château demeura inhabité jusqu'au moment où il fut loué à nouveau par un autre Italien natif de Lhostel, Jean Marin, écuyer, sieur du Chatelet[1]. Ce verrier fut naturalisé en 1654[2]. De son mariage avec Judith de Roussy, de la province d'Angoumois, naquirent quatre enfants : deux Jean, Laurens et Anne Marin. Il est à supposer que ceux-ci ne prirent pas la suite des affaires paternelles, car la verrerie d'Héric cessa de fonctionner vers 1680[3].

En passant, je mentionnerai l'existence d'une autre verrerie à Riaillé, elle fut exploitée par César Racheto, natif de l'Altare, et parent vraisemblablement de Damiano Racheto, maître de la verrerie de Maugan, en Ille-et-Vilaine. Je ne possède aucun renseignement sur cette famille italienne[4].

Si les verreries de Nantes, de Machecoul, d'Héric et de Riaillé furent toutes aux mains des Italiens, il en fut de même de celle de Javardan. Vers l'année 1564, dit Ogée dans son Dictionnaire de Bretagne, les vicomtes de Fercé établirent une verrerie considérable ; elle porte le nom de Javardan, du nom du bois dans lequel elle est située. En réalité, cette fabrique paraît avoir été créée par les frères Borniola. La famille Borniola fut aussi nombreuse que celle des Saroldi. Giuseppe Borniola fut associé des du Buisson à Héric; non loin de cette ville, un Flamand, Gérard Demigennes, avait fondé au Croisic une importante faïencerie qui passa en 1627 entre les mains d'Horatio Borniola et, plus tard, échut à Jean et à Béatrice Borniola. Il n'y a pas lieu de douter que tous ces Borniol, de leur

1. Bail du 10 août 1647. Acte cité par Blanchard, *op. cit.*
2. Arch. de la Loire-Inférieure B. 80, f° 193.
3. *Ibid.*, E sup. 2407.
4. L. Decombes, *Notes sur les anciennes faïenceries de Rennes*.

nom francisé, n'aient été les parents des fondateurs de Javardan. Toute la famille a essaimé en Loire-Inférieure, et chaque branche a fondé un établissement différent. Les deux derniers Borniola installés à Fercé, Antonio et Carlo moururent respectivement dans cette localité en 1658 et 1668[1], mais leur verrerie ne disparut pas avec eux. Une des filles d'Antonio avait épousé un Italien, Virgilio Massari, qui par suite de son mariage devint le maître de la fabrique. En fut-il le seul propriétaire? Je ne le crois pas, car dans certains actes apparaissent, avec le titre de maître de la verrerie de Javardan, un du Buisson[2] et Marc Massart de la Cour[3], ainsi qu'un écuyer gentilhomme verrier, Batista Pisani[4]. Les Massari ne quittèrent pas leur établissement avant la Révolution. En 1750, ils acquirent la seigneurie de Fercé[5] et ils la donnèrent à leur fille Élisabeth en 1765, lorsqu'elle épousa du Boispéan, conseiller au Parlement de Bretagne[6].

Parmi les noms des gentilshommes verriers de la famille des Massart, j'ai relevé celui d'Ambroise Massart, naturalisé en 1697[7], et celui de François qui figure dans un acte de baptême de l'année 1721[8]. La descendance des Massart existe encore en Bretagne, l'un de leurs alliés ayant eu la bonne fortune de retrouver une partie des livres de comptes de la fabrique de Javardan a publié récemment cet intéressant document[9].

Au XVIIIe siècle on retrouve encore des Italiens travaillant soit à la verrerie de Nantes, soit à la fabrique de faïences. Dans un acte de baptême du 11 avril 1738, je relève les noms de Sébastien Haudy, écuyer, père d'Antoine qui est tenu sur les

1. Actes de la paroisse de Fercé, *passim*.
2. Virgile Massart est ainsi qualifié dans l'acte de baptême de Françoise Bernardin du Buisson et dans l'acte de baptême de son fils César. Arch. de la Loire-Inférieure, E. 2640.
3. Sépulture d'un enfant de Marc Massart de la Cour, maître de la verrerie de Javardan. *Ibid.*, E. 2642.
4. *Ibid.*, E. 2642.
5. Guillotin de Corson, *Les Grandes Seigneuries de Bretagne*, t. III, p. 126.
6. Saulnier, *Le Parlement de Bretagne*. Arch. de la Loire-Inférieure, E. 2646.
7. Arch. de la Loire-Inférieure, *Livre des Mandements*, vol. 40.
8. *Ibid.*, E. 2645.
9. Frain de la Gaulayrie, *Livre de raison d'un gentilhomme verrier (1754-1762)*, extrait du *Bulletin de l'Association bretonne*, Saint-Brieuc, 1905. — *Giornale della Accademia araldica italiana*, année 1885 : *Dell' arte vitraria in Altare.*

fonts par Antoine Didy, verrier à la Fosse[1]. Enfin en 1744, un sieur Barberinot exploite une faïencerie et, malgré la corruption du nom, je suppose que ce Barberinot devait être parent de Barberino qui avait à Rennes une industrie similaire[2].

Les verriers italiens ont donc, comme on a pu s'en rendre compte, fondé à Nantes et dans les environs une véritable colonie; presque tous sont demeurés dans la région et ils y ont fait souche. Ils ont été les seuls émigrants de la Péninsule italique qui aient par leur travail réalisé des fortunes importantes aux XVIIe et XVIIIe siècles. A dater de la fin du règne de Louis XIII, en effet, les grands commerçants et les banquiers italiens avaient abandonné les affaires et cédé le pas aux Hollandais et aux Portugais qui avaient envahi la place de Nantes.

IV

Les anciens éléments de population italienne s'étaient assimilés à la population nantaise. Quelques Italiens avaient modifié leur nom; d'autres vivaient sous des appellations différentes de celles qu'ils avaient primitivement, soit par suite de changements survenus dans l'orthographe de leurs noms, soit par suite de l'adoption de titres attachés aux terres nobles qu'ils avaient achetées. En dehors des gentilshommes verriers, les Gondi, les de Monti et les Veniero avaient seuls conservé leurs noms patronymiques. Grands propriétaires, ils vivaient presque tous sur leurs terres; les Gondi eux-mêmes revenaient faire de longs séjours dans le pays de Retz. Pierre de Gondi, notamment y résidait souvent; il fonda à Machecoul un couvent de Calvairiennes pour pouvoir conserver près de lui sa fille Marie-Antoinette-Catherine qui avait embrassé la vie religieuse. Après avoir prononcé ses vœux à

1. De Granges de Surgères, *Les Artistes nantais*.
2. L. Decombe. *Les anciennes faïenceries rennaises* (*Bulletin de la Société arch. d'Ille-et-Vilaine*, t. XXIX, année 1900).

Nantes, Marie-Antoinette était partie pour Paris; attristé par cette séparation, Pierre de Gondi voulut conserver à ses côtés sa fille chérie et il établit dans sa capitale le couvent dont sa fille fut la première prieure[1].

Vers le milieu du XVII[e] siècle, la famille des Gastinaire vint s'installer dans le pays nantais. Depuis longtemps, les Gastinaire étaient établis en Vendée; César de Gastinaire avait été naturalisé en 1509 et il avait épousé Françoise Bastard, propriétaire de la seigneurie de la Preuille. De cette union naquirent plusieurs branches qui essaimèrent dans le pays poitevin; au temps de Louis XIV, l'une d'elles vint se fixer aux environs de Nantes[2].

A coté de ces familles qui toutes ont fait souche dans la région, il faut encore mentionner celle des d'Altoviti; mais elle n'a fait que passer en Loire-Inférieure. En 1623, Philippe d'Altoviti était propriétaire du domaine de la Coutardière[3]. Ce bien lui était échu de sa mère, la célèbre Renée de Rieux, dame d'honneur de Catherine de Médicis et maîtresse du duc d'Anjou. Après avoir poignardé son premier mari, le Florentin Antinotti, elle avait épousé Philippe d'Altoviti, baron de Castellane, qui mourut lui-même tragiquement en 1586. Les d'Altoviti ne paraissent pas avoir conservé le domaine de la Coutardière après 1640; on rencontre très rarement leur nom dans les documents[4]. Il en est de même des Mazarini Mancini qui au XVIII[e] siècle furent avec un Sforza propriétaires indivis du domaine de Vay. Aussitôt après avoir hérité de cette seigneurie, ils la cédèrent à un Breton[5].

L'ère de l'envahissement général du royaume par les Florentins prit fin vers les débuts du XVII[e] siècle environ. Toutefois,

1. Marie-Antoinette de Gondi, née à Machecoul le 30 mars 1648, avait prononcé ses vœux à Nantes en 1668. Emmanuel de Lanmodez, *Marie-Antoinette de Gondi et les Calvairiennes de Machecoul.*

2. Les de Gastinaire étaient originaires de Verceil en Piémont. Leur nom originaire est Arborio. Le premier membre célèbre de leur famille fut Mercurin de Arborio de Gattinaria, chancelier de Charles-Quint et cardinal du titre de Saint-Jean en 1529. — Les Gatinaire devinrent en Vendée les de Gastinaire. Ils portèrent le même nom en Bretagne. Claude IV de Gastinaire, seigneur de la Preuille, naquit à Nantes le 26 septembre 1683. Sur cette famille, cf. Beauchet-Filleau, *op. cit.*

3. La Coutardière, sur la paroisse de Saint-Jean de Corcoué (Loire-Inférieure).

4. De Cornulier. *Dictionnaire des Terres nobles du comté nantais.*

5. Archives de la Loire-Inférieure, B. 1952.

il était peu de jeunes Italiens qui ne vinssent visiter le pays pour terminer leur éducation. Beaucoup d'entre ces visiteurs, estimant que la « France est un Paradis terrestre »[1] et retrouvant maints compatriotes établis dans le royaume, se fixèrent eux aussi dans diverses provinces. Les succès rapides de leurs devanciers les engageaient à tenter la fortune soit à la Cour, soit auprès de grands seigneurs. Aussi bien, quoique sous les règnes des quatre Louis il n'y ait pas eu, sauf aux temps de Mazarin, une émigration italienne aussi prononcée que dans les temps antérieurs, on constate toujours un courant d'infiltration de Génois, de Lucquois et de Vénitiens.

La Bretagne recueillit un certain nombre des nouveaux arrivants : à Quimper s'établit Horatio Dari de Capoue[2]; Marceau Riché, chirurgien, natif de Rome, se fixe à Concarneau[3]; Blaise Pangolo, ingénieur naval, obtient à Brest un emplacement pour construire des navires[4]; les Caffieri, sculpteurs, s'installent également dans ce port et se font décorateurs de navires[5]. A Nantes, on peut aussi constater l'arrivée de nombreuses familles italiennes; parmi ces étrangers; très peu s'adonnèrent au commerce; des artistes plus ou moins inconnus, des médecins, des artisans, des gagne-petit, marchands de statuettes, de stucs, des décorateurs formèrent le contingent de la colonie italienne aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Pour la plupart, ces nouveaux émigrants n'eurent pas d'histoire et il est rare que l'on puisse joindre à leurs noms quelques anecdotes intéressantes. Loin de vivre isolés, de s'habituer à un quartier spécial, comme l'avaient fait les Espagnols et les Hollandais, ces Italiens se fixèrent sur les diverses paroisses de la cité : leur choix était dicté par des considérations de famille ou de fortune. N'étant pas commerçants, ils s'établissaient rarement à la Fosse, c'est-à-dire au port. Quelques Italiens ont eu des familles nombreuses et certains de leurs enfants ont joué

1. Locatelli, *Journal de voyage en France*, p. 26 (note) et p. 131, édition Vautier, Paris, 1895.
2. Arch. de la Loire-Inférieure, *Livre des Mandemenls*. Naturalisation de septembre 1612.
3. *Ibid.*, *Livre des mandements*. Naturalisation d'octobre 1616.
4. Arch. du Finistère, B. 92.
5. Bourde de la Rogerie, *Introd. à l'Inventaire de la série B des archives du Finistère*.

à Nantes un rôle marqué : le grand architecte Crucy était de souche italienne, ses ascendants, les Cruchi, étaient originaires de Gênes[1].

Le commerce de Nantes avec l'Italie était pour ainsi dire presque nul ; à peine pourrait-on signaler l'arrivée de quelques navires apportant au port des cargaisons complètes.

Si, en Normandie et à Rouen, de nombreux Italiens vinrent faire aux imprimeurs français une concurrence marquée, il est curieux de constater qu'à Nantes on ne rencontre pas un seul imprimeur italien. Le fait est d'autant plus surprenant que les courtiers espagnols et portugais de la Fosse adressaient en Espagne des ballots considérables de livres et que Nantes était un centre important d'expédition de librairie. Les libraires nantais faisaient parfois imprimer à Venise les ouvrages qu'ils destinaient à la vente ; dans les débuts de l'imprimerie, Tousé, marchand de livres à Nantes, s'adressait à Venise pour l'impression des bréviaires et des missels qu'il faisait vendre par des colporteurs ; par la suite, les courtiers de librairie s'adressèrent surtout aux imprimeurs nantais et lyonnais[2].

Des Italiens exerçaient des professions ambulantes ; parfois on les rencontre à Nantes, mais ils n'offrent que peu d'intérêt au point de vue de l'histoire de la population. Que Dominique Segalle, Vénitien, ait en mai 1648 diverti les Nantais en leur offrant pour la première fois le spectacle des marionnettes[3], le fait est de moindre importance que le mariage *in extremis* de Businari, dit Gérardot, chirurgien et opérateur ambulant, né à Venise, car les enfants de ce marchand d'orviétans se sont fixés à Nantes ou dans la région[4]. A supposer que ce Vénitien ait exercé son art à Clisson, il avait dû avoir maille à partir avec le sieur des Oliviers, Thepulus, médecin vénitien, qui naturalisé français en 1643, avait choisi cette petite ville pour y pratiquer son art[5].

1. Marquis Granges de Surgères, *Les Artistes nantais*. A l'article *Crucy*, on peut trouver un catalogue complet des œuvres du célèbre architecte.

2. Émile Picot, *Étude sur les imprimeurs italiens de Rouen ;* de la Borderie, *L'Imprimerie en Bretagne au XVe siècle.*

3. Travers, *Histoire de Nantes*, t. III, p. 335.

4. Arch. mun. de Nantes, GG. 367.

5. Arch. de la Loire-Inférieure, B. 78.

A la fin du XVIIe siècle, les documents ne signalent à Nantes qu'un nombre fort restreint d'Italiens de marque. André Ruffigné, originaire de Savone, naturalisé en 1699[1], Serquisty, gentilhomme lucquois, me sont totalement inconnus, et si le conseiller, maître d'hôtel du roi, Dereux de Richiti vint après son veuvage se remarier à Nantes, il n'y fit sans doute que passer[2].

Au XVIIIe siècle, les documents concernant les Italiens à Nantes ne sont pas beaucoup plus explicites que pendant la période précédente. Ils signalent la présence d'un cartier, le sieur Romani, qui figure sur les listes de la milice bourgeoise entre 1729 et 1736[3]. Jean Ornago, imprimeur d'indiennes, qui travaillait à Nantes, était originaire de la paroisse de Cambragli, du diocèse de Milan[4]; Agostinelli, figuriste en plâtre, avait fondé une maison sur la paroisse Saint-Similien[5]; Montiventi exerçait l'art dentaire[6]; le sieur Gervay[7], Italien de nation, construisait des orgues. J'ai déjà eu occasion de mentionner les Cruchi, venus de Gênes à Nantes et de parler de quelques ouvriers verriers attirés par leurs compatriotes.

Tels étaient, ou à peu près, les éléments nouveaux de la colonie italienne de la ville. En dehors des Cruchi, qui ont marqué leur passage d'une manière indélébile, les autres péninsulaires n'ont joué aucun rôle dans l'histoire de Nantes. Les Italiens ont été noyés parmi les Hollandais et les Irlandais qui, avec les autochtones, tenaient alors une place prépondérante dans le monde commercial.

Sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, on peut noter la présence de quelques artistes venus d'Italie. Ont-ils laissé des traces de leur passage? Je l'ignore. Toujours est-il que les musées de la ville n'ont conservé d'eux ni peintures ni esquisses permettant de se faire une idée de leur talent et de leur

1. Arch. de la Loire-Inférieure, *Livre des Mandements*, vol. 41, f° 46.
2. Arch. mun. de Nantes, GG. 54. Richiti était de la famille des Riquety de Provence, famille originaire de Toscane et à laquelle appartint Mirabeau.
3. Marquis de Granges de Surgères, *Les Artistes nantais*.
4. Arch. mun. de Nantes, GG. 129.
5. *Ibid.*, Actes de la paroisse Saint-Similien, année 1772.
6. Arch. mun. de Nantes.
7. *Ibid.*, GG. 756.

manière. En 1755, un peintre, Pierre Belotti, dit Canaletti, fit une requête à la municipalité pour être autorisé à exercer son art à Nantes[1]. L'autorisation qu'il sollicitait lui fut accordée le 30 août de la même année. Il séjourna à Nantes assez longtemps, car son nom se retrouve en 1768 au pied de l'acte de baptême de Marie Montiventi[2]. Je ne connais aucune œuvre de lui, ni de Jean-François Collucci, peintre originaire de Turin, qui résidait à Nantes en 1780 et s'y était marié[3].

On est mieux renseigné sur un musicien, originaire de Rome, Fortunato Lamberti. Organiste de la Collégiale de Nantes entre 1772 et 1774, Lamberti fit exécuter en 1773 une messe de Sainte-Cécile qu'il avait écrite. Après avoir abandonné ses fonctions d'organiste qui lui valaient 150 livres par an, Lamberti continua de vivre à Nantes, car son nom se retrouve sur les listes de la milice bourgeoise jusqu'en 1777. Ses enfants furent baptisés à Saint-Nicolas[4].

Je n'ai pas la prétention d'avoir connu tous les Italiens qui sont venus se fixer à Nantes et ont contribué avec tant d'autres étrangers à peupler cette ville cosmopolite. En dehors de ceux que j'ai cités, il est certain que depuis le xve siècle bien d'autres péninsulaires ont dû franchir les Alpes et fonder leur foyer sur les rives de la Loire. Chaque grande famille a amené sa clientèle et l'a dotée de postes plus ou moins lucratifs. Plusieurs de ces favoris ont fait souche dans le comté nantais, d'autres au contraire sont retournés dans leur pays ou ont déserté la Bretagne pour s'établir, les uns en province, les autres à Paris. Jamais d'ailleurs, même aux siècles où les Italiens ont émigré en France, attirés par Catherine de Médicis et par les amis de la reine, la colonie italienne de Nantes n'a été aussi nombreuse que ne le furent les colonies espagnole, portugaise ou hollandaise. Le groupement italien n'a jamais eu une vie propre, car à peine fixés dans le pays les péninsulaires venus de Florence, de Venise ou de Rome se sont assimilés

1. De Surgères, *op. cit.*
2. Arch. mun. de Nantes. Actes de la paroisse Saint-Nicolas.
3. J.-F. Collucci, époux de Anne-Cécile Lapierre. Le fils, Joseph Marie-Antoine, épousa, le 26 juin 1780, Marie-Renée Jamin (Actes de la paroisse Saint-Vincent).
4. Mellinet, *Histoire de la musique à Nantes.*

avec rapidité à la population nantaise. Celle-ci ne s'est jamais élevée contre leur présence et ils n'ont pas eu à souffrir de difficultés pour s'habituer dans une ville dont les habitants furent souvent jaloux de leurs privilèges ; il est vrai de dire qu'ils n'ont jamais porté ombrage aux commerçants de la ville. Au moment où les Italiens réalisèrent des fortunes importantes dans le commerce de banque, le patriotisme local et le nationalisme, qu'ils se traduisent par la haine de l'étranger ou par un protectionnisme rigoureux, ne s'étaient pas encore fait jour. Par la suite, les Italiens ne firent pas aux négociants de Nantes une concurrence assez marquée pour que les riches marchands de la Fosse se soient insurgés contre eux.

Quelle qu'ait été l'influence des Italiens sur le développement de la population du comté nantais, — et il faut constater qu'elle ne fut pas négligeable, — il était opportun de la noter, d'autant mieux que si tous ceux qui se sont intéressés à l'histoire de la ville ont dit quelques mots des Espagnols et des Hollandais, aucun des historiens de la région nantaise n'avait encore trouvé l'occasion de signaler la présence des multiples Italiens dont j'ai relevé les noms.

J. MATHOREZ.

TROIS ITALIENS

PROFESSEURS EN FRANCE SOUS LE GOUVERNEMENT DE JUILLET

PELLEGRINO ROSSI, GUGLIELMO LIBRI, GIUSEPPE FERRARI

(*Suite et fin*[1].)

Ferrari, de son temps, fut très lu en France. On se souvient que Cousin l'appelle auteur de plusieurs ouvrages connus. Le seul fait qu'en sept ans il fit accepter huit articles par la plus importante de nos Revues prouve qu'il avait su trouver l'oreille du grand public. Je crois qu'il a contribué à mettre pour un instant à la mode Carlo Gozzi dont le *National* traduisit les Mémoires en 1847. Les Italiens, des deux côtés des Alpes, le surveillaient. Gioberti répondit dès le 19 mai 1844 à son article du 15, par un opuscule exprès où il l'accuse d'outrager sa patrie[2]; Libri, dans le *Journal des Savants* de novembre 1839, relève vivement l'article sur Vico pour de nombreuses erreurs, pour la *théorie de désespoir* qu'il aperçoit au fond et qui lui paraît aussi funeste qu'insultante pour l'Italie. A mesure que croissait la colère de Ferrari contre les modérés italiens, le nombre et l'âpreté de ses adversaires grandissaient. De Turin, de Gênes, de Florence, on lui répondait par des invectives[3]. La preuve décisive de l'importance que l'Italie attachait à ses écrits est dans une lettre du 4 février 1846 où Cavour annonce à Cousin qu'il lui envoie un article pour répondre à ceux de Ferrari qui *ont fait beaucoup de mal au parti modéré* [d'Italie] et le prie de le faire insérer dans la *Revue des Deux Mondes* pour montrer au public français qu'il y a dans la péninsule bien plus de partisans d'un programme pacifique qu'on ne le croit[4].

1. Voir *Bull. ital.*, t. XII, p. 157, 243, 310; t. XIII, p. 147.
2. Bruxelles, Mélines, Cans et Cie.
3. Il le rappelle dans sa *Filosofia della Rivoluzione*. Je ne vois pas qu'il ait riposté. Sauf quand il avait sa place à défendre, il laissait toute liberté à ceux qu'il attaquait de lui rendre la pareille.
4. Barthélemy-Saint-Hilaire, *op. cit.*, I, 680-683. L'article de Cavour ne parut pas.

Cherchons donc les qualités qui fixèrent l'attention sur Ferrari.

S'il avait débuté chez nous par ses derniers ouvrages, par ceux qui durent lui paraître ses meilleurs titres, il est probable que la critique française se fût écriée : « Ce sont des fatras! » Elle aurait eu tort; mais il n'était pas né pour composer des livres, ni pour la science pure. Il possédait une qualité précieuse et dangereuse, qui, du premier abord, frappait, la fougue; ce n'est pas seulement Cousin qui le dit dans les deux Rapports précités, c'est le rédacteur anonyme qui rend compte dans le *Journal général de l'Instruction publique* des soutenances de thèses de l'année 1840 (n° du 16 septembre). Joignez-y un vif penchant au paradoxe. C'était de quoi faire un brillant journaliste. Aussi les articles qu'il donna aux Revues françaises le mirent-ils sur un assez bon pied. Mais il avait raillé Tommaséo de n'avoir pas su s'élever au-dessus du talent d'écrivain pour feuilles périodiques; il voulut faire mieux et crut sans doute que l'étude lui donnerait du poids; car il avait pris dans son travail sur Vico le goût des recherches savantes. L'exemple de Cousin, auquel il reprochait même de trop pousser les jeunes philosophes vers l'histoire de la philosophie, accrut sans doute cette disposition. Dès son premier article, on voit qu'il a lu une foule de poètes en dialectes italiens dont avant lui on ne se souciait guère. Ses quatre volumes sur les *Révolutions d'Italie* (Paris, Didier, 1857-1858), son *Histoire de la Raison d'Etat* (Paris, Michel Lévy, 1860), son livre sur *la Chine et l'Europe* (Paris, Didier, 1867), sa *Teoria dei periodi politici* (Milan, Hoepli, 1874), supposent des lectures considérables. Je ne serais pas surpris qu'il eût feuilleté les traités dont les titres remplissent une cinquantaine de pages à la fin du deuxième de ces quatre ouvrages. Certes la politique quotidienne l'occupe fort à partir de 1860, mais il ne lisait pas uniquement en vue d'un livre à faire et dans le moment où il l'écrivait. Il avait la noble ambition d'être un écrivain philosophe, de chercher les lois qui règlent la marche des choses. Au début de la *Teoria dei periodi politici*, il nous apprend que dès 1838 il avait résolu d'étudier si les vicissi-

tudes des nations n'enseignaient pas à calculer combien de temps encore les préjugés avaient à régner sur l'Italie; et ses principaux ouvrages semblent se rapporter plus ou moins à ce vaste problème. Mais, d'abord, les faits que l'on rassemble n'éclairent qu'à la condition d'être longtemps médités, et Ferrari ne se pliait guère à la lenteur de la méditation. Il n'y aurait pas grand mal s'il en résultait seulement que les lois proposées par lui n'expliquent pas toute la destinée d'un peuple[1]: dans des questions si malaisées, un Montesquieu même n'aperçoit pas tout. Il est déjà plus grave de voir un auteur au début d'un livre sur la Chine défendre qu'on se moque des Chinois, nier qu'ils soient barbares ou stationnaires, puis s'en donner à cœur joie sur l'absurde, l'effroyable despotisme de leur gouvernement, sur leur code du mariage et leurs relations de famille. On n'aime pas non plus qu'un esprit généreux renonce souvent à se prononcer sur la valeur morale des actes, ni qu'un ardent libéral déclare quelquefois qu'il est insensé d'exposer sa vie pour un Gouvernement[2], ou proclamer par instants que la force, l'iniquité, le hasard disposent de tout ici-bas[3]. C'est d'ailleurs une inclination chez nombre de publicistes, dans cette Italie qui avait tant d'intérêt à ce qu'on restaurât la notion du droit, que d'arborer à certains jours la glorification de la force, de la ruse, de l'égoïsme; on trouverait dans Foscolo des déclarations qui rappellent les doctrines du Prince que pourtant Foscolo ne professe pas habituellement[4].

Mais voici le pis. Après avoir lu son *Essai sur la philosophie de l'histoire*, son *Histoire de la Raison d'État*, on ne sait pas bien au juste ce qu'il a voulu dire. Et que de phrases obscures, que d'assertions lancées à la légère! Il y a des moments où il semble qu'un caprice l'emporte ou que tantôt la passion, tantôt l'érudition lui monte à la tête. Il se jette alors tout d'un

1. Voir l'article de P. Brisset, *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1858, sur les *Révolutions d'Italie* de Ferrari.
2. Voir le même article de Brisset.
3. C'est la substance de son *Histoire de la Raison d'État*.
4. Ferrari avait été nourri des idées de Gioja et de Romagnosi qui se rattachaient Helvétius, de même que Pellegrimo Rossi avait été nourri de Bentham (V. H. Baudrillart, *op. cit.*, p. 417).

coup dans des divagations peu intelligibles ou dans des énumérations de faits qui font oublier ce qu'il entend prouver. Cet homme d'esprit en devient souvent ennuyeux, un Italien l'a dit avant moi[1].

Ces divers défauts sont déjà sensibles dans ses articles de Revue[2]; mais ils s'étalent dès qu'il n'a plus à compter avec un Directeur. On le prendrait quelquefois pour un mystificateur: c'est plutôt un homme sujet à des accès d'illuminisme. Il espère que « le don de prophétie sera un jour accordé à la science »[3]. Il avait d'abord raillé Fourier sur ses rythmes symétriques, les 32 chœurs de la philosophie répondant aux 32 dents de l'homme, les 810 caractères répondant aux 810 travaux, les 600 familles de la phalange, les 400 millions de phalanstères. Mais cette *hallucination poétique*, comme il disait, ne hante-t-elle pas son cerveau lorsqu'il prononce que le monde ne changera pas essentiellement avant l'an 2000; puis qu'on traversera encore une période de 125 ans avant d'atteindre son but *nébuleux et fuyant;* que notre vue ne saisit que des intervalles simples de 30 ans ou quadruples de 120 et de 500 ans, d'où le même multiple tire la période de 2000 ans, qui montre, moins de 1500 ans avant notre ère, l'apparition du genre humain, en 500 av. J.-C. celle des philosophes, en 1500 ap. J.-C. la Renaissance; en 3500 on verra le globe terrestre entièrement exploité, avec la république dans un hémisphère, la monarchie dans l'autre[4]. Son inépuisable patience compte 424 théoriciens de la ruse politique en Italie, 470 au dehors, 5.270 montagnes en Chine, 4.000 révolutions en Italie. Un immense appareil de dates et de faits l'empêche de voir la pauvreté des fruits qu'il recueille de sa méthode, la rareté, la longue échéance des prédictions auxquelles il se hasarde[5].

1. G. Rosso, compte rendu des *Révolutions d'Italie* (*Arch. stor. ital.*, nlle série, t. VIII, 1858).

2. Dans son caprice pour la littérature populaire, il sacrifie les comédies où Goldoni est quelquefois profond à celles où il est toujours piquant: soit! Mais nous dire que la poésie classique italienne est *pauvre, morte, stérile*, tandis que la poésie dialectale est riche, vivante, *européenne*, cela passe la permission.

3. Page 415 de l'*Histoire de la Raison d'État*.

4. *Teoria dei periodi politici*.

5. Sachons-lui gré toutefois d'avoir deviné, au lendemain de la guerre de Sécession, que la Chine et l'Europe auraient un jour à compter avec les États-Unis (Dernier chapitre de *La Chine et l'Europe;* et il ne croit pas le Japon négligeable).

Néanmoins ce naïf entasseur de faits, cet improvisateur d'idées, est un esprit original et fin. Il improvise ses idées en ce sens qu'il ne les contrôle pas, mais il les couve longtemps. La profession de gazetier quotidien n'est pas faite pour lui ; il ne sonde pas non plus le fondement de sa doctrine, mais il élève continuellement alentour des retranchements de faits, d'observations souvent précieuses. Même dans les vues générales où il se perd, il y a de très justes aperçus ; quoique élève de Vico, il démêle fort bien que dans la fixation des vastes époques que distinguent les historiens synthétiques, il entre une notable part de convention ; il tranche seulement un peu trop quand il dit qu'à proprement parler une forme de gouvernement ne dure qu'une génération ; il a pourtant raison de dire que si Voltaire, Gœthe paraissent faire exception, c'est qu'en réalité il y a eu deux Voltaire, deux Gœthe. Or, cette mobilité continuelle des choses forme une des vérités qu'il importe le plus de rappeler aux historiens, aux politiques, aux particuliers même ; car elle se cache sous la permanence des faits extérieurs. Qu'est-ce qui a perdu Guizot et Louis-Philippe sinon de se croire toujours en 1830? Tout en fondant l'histoire de l'Italie sur la lutte des Guelfes et des Gibelins, Ferrari avertit fort judicieusement que souvent une même ville appuyait tantôt un parti, tantôt l'autre, plus soucieuse encore de ses querelles intestines que des intérêts généraux de sa faction. De même, il a très bien saisi et quelquefois fécondé l'idée dominante de Vico, savoir que le caractère d'une nation et l'influence de ses voisins n'expliquent pas seuls ses annales, que toutes les nations, de par les lois de l'esprit humain, traversent dans un temps donné des phases analogues. Il fausse souvent ou ressasse ses idées, mais, en partie, parce qu'il en est pénétré. Notons aussi que, tout féru qu'il est de réformes sociales, il a solidement montré dans son article sur Fourier que ces réformes avortent toujours si elles n'ont pas été précédées de réformes politiques.

On s'étonne d'autant plus qu'il ait gaspillé ses facultés d'observation, qu'il possédait le talent qui d'ordinaire les conserve, celui d'écrire et de peindre. Dès qu'il veut bien

ralentir sa marche, il trace de brillants tableaux. Brisset en a cité des exemples tirés de ses Révolutions d'Italie. Pour ne pas multiplier les citations, je transcrirai simplement quelques lignes du passage où il explique comment la Chine se défend de ses voisins en faisant le contre-pied de ce qu'ils font, opposant aux invasions tourbillonnantes des Tartares sa centralisation, sa bureaucratie, à la liberté des Japonais son absolutisme, à la poésie des Indous son prosaïsme: « L'Inde est la race de la poésie, de la philosophie, des mythes merveilleux, des créations fantastiques, des divinités éblouissantes..., où le torrent des images enveloppe la réalité, où l'extase se mêle au raisonnement..., où enfin la civilisation est un enchantement et la nature un miracle; en vain y chercherait-on une ligne en prose... Eh bien, que fait le Chinois? Il cherche tout ce que l'Inde évite; il lui oppose son prosaïsme à toute épreuve, ses dates péremptoires, ses statistiques assommantes, un positivisme universel qui dégrade les cultes[1]. »

Mais la vocation véritable de Ferrari n'était pas pour l'histoire générale; il n'a donné sa mesure ou plutôt tempéré ses défauts que dans l'étude des individus. Un sujet circonscrit, attrayant, l'empêche de s'égarer. Nous avons vu avec quelle grâce, quelle sympathie malicieuse il a peint Rosmini, comment il a pénétré la formation de Vico et discerné le prix dont l'auteur de la Science Nouvelle a payé son originalité. S'il avait eu la patience de composer tout un livre sur Machiavel, il aurait très probablement laissé un ouvrage remarquable. Je regrette vivement de ne pas avoir connu ce qu'il a écrit sur lui à l'époque où je me risquai à marquer les limites du génie du secrétaire florentin[2]. Ferrari démêle fort bien que Machiavel a été un médiocre conseiller pour les gouvernements de son temps; qu'il était alors impossible dans son pays de former une armée nationale, que Machiavel comprend mal les événements en préparation, que les souvenirs classiques l'égarent plus d'une fois, que de même *l'abstraction gréco-romaine* décolore souvent son style. Il fait voir que la grandeur de

1. *La Chine et l'Europe*, p. 143.
2. *Bulletin italien* de juillet-septembre 1902.

Machiavel est toute dans l'explication du passé et, ce qui est vraiment original, il montre que, mauvais prophète à courte échéance, Machiavel, presbyte pour ainsi dire comme les damnés de la Divine Comédie, a prédit en quelque sorte un avenir reculé. Dans un chapitre frappant, il lui fait décrire par avance toutes les péripéties de la Révolution française, tous les manèges de Napoléon Ier et en prévoir à la fois l'inévitabilité et l'impuissance: « Machiavel manque toujours le but qu'il se propose, il atteint toujours un but infiniment plus élevé auquel il ne songe pas. » Ferrari approuve malheureusement les alternatives de douceur et de violence que préconise le Prince, mais il explique à merveille l'erreur sur laquelle l'ouvrage repose, c'est-à-dire la foi illimitée dans la puissance de l'individu: un homme supérieur même ne peut rien si son peuple n'est de cœur avec lui.

Enfin, Ferrari a de la verve, de la gaieté. Il décrit en termes amusants l'acharnement de Rosmini contre les théories de ses adversaires. Il n'a pas appris à notre école tout ce qu'un esprit aussi vif aurait pu y apprendre; du frère de Cavour interprète de la doctrine rosminienne, il a dit: « Il écrit en français, et la langue française, en s'emparant du système de M. Rosmini, le simplifie, le discipline; » notre langue n'a pas clarifié l'esprit de Ferrari, mais elle lui a donné du trait, qualité rare en Italie où l'abondance fleurie et harmonieuse empêche la pensée de se ramasser. C'est une remarque, non seulement juste, mais jolie et touchante que celle-ci: aujourd'hui, en Italie, le talent, sous quelque forme que ce soit, est considéré par les libéraux *comme un espoir*, mot concis qu'expliquent les vivats à double sens qu'on écrivait sur les murailles en l'honneur de Verdi. Voici certes une épigramme bien décochée: « La science du phalanstère se dérobe à l'examen; lorsqu'on se croit sur le point de la saisir, nous n'avons plus qu'à la deviner. » Et je crois que Joubert aurait signé cette maxime: « L'inventeur a une postérité, l'enthousiaste n'a que des ancêtres. »

Rentré définitivement en Italie dès la formation du nouveau royaume, il y fut aussitôt envoyé à la Chambre des Députés, puis réélu jusqu'au jour où le premier ministère de gauche

le fit entrer au Sénat; car il s'était fait une place dans des débats où il ne semblait pas devoir paraître avec tous ses avantages. La tribune en effet ne souffre pas les divagations érudites ou capricieuses; et il n'y apportait pas le prestige d'un conspirateur, d'un exilé, ne s'appuyait sur aucun parti, n'incarnait les intérêts d'aucune région; il demeurait fidèle au fédéralisme que tous abandonnaient. Aussi resta-t-il à la Chambre un solitaire, mais un solitaire écouté avec une bienveillante sympathie dans les occasions rares et importantes où il parlait. On lui répondait rarement parce que ses conclusions étaient d'ordinaire trop inacceptables, mais on ne l'interrompait pas trop quoiqu'il heurtât les opinions de la pluralité; on ne profitait pas pour lui retirer la parole des pauses que la fatigue l'obligeait de réclamer. On respectait le courage d'un homme qui osait déclarer en face à Cavour triomphant qu'il lui refusait sa confiance. D'ailleurs, quoiqu'il s'opposât à des mesures inévitables[1], le sens politique ne lui manquait point à certains jours, par exemple quand il se plaignait qu'on n'eût pas laissé accomplir par Garibaldi l'ingrate tâche de réprimer le brigandage en Calabre. Surtout le discours par lequel il approuva (12 novembre 1864) le transfert de la capitale à Florence et la convention de septembre avec la France est d'un esprit qui parfois voit aussi juste que personne. Il est plein, spirituel, hardi, habile, qualités qu'on retrouve, mais gâtées par l'inopportunité de la thèse, dans plusieurs de ses autres harangues. Ses premiers mots relèvent les courages: « La Chambre actuelle a eu, » dit-il, « un début grandiose; en venant ici, elle apportait au Piémont six États; au moment de s'en aller, elle invite le Piémont à la suivre. Nous n'avons pas à nous plaindre; c'est là un commencement et une fin qu'on pourrait nous envier dans les plus nobles nations. » Puis il explique qu'un pays a le droit, le devoir de changer de capitale quand il entre dans une phase nouvelle: Madrid a légitimement hérité de Valladolid et Saint-Pétersbourg de Moscou. Toutes les régions de l'Italie ont sacrifié leur autonomie, accepté des

1. Annexion des différentes provinces au Piémont, cession de Nice et de la Savoie à la France, vote de garanties au pape.

lois contraires à leurs traditions. Le Piémont, de son côté, a beaucoup fait pour l'Italie; lui reprocher de fournir trop de généraux, ce serait comme reprocher à la Toscane de produire trop de poètes, à Naples de donner trop de philosophes. Il faut aujourd'hui à l'Italie un centre choisi pour elle et non plus l'ancienne capitale d'un royaume particulier. Quant à l'ordre du jour qui avait décerné cet hommage à Rome, Ferrari, avec un courage spirituel, le qualifie de *mythe paternellement malicieux comme tous les mythes*[1]; car la Chambre avait dit vouloir aller à Rome, mais d'accord avec la France, sans rien ôter au pape, sans violer le principe de la non-intervention, c'est-à-dire qu'on avait fait à grand fracas la plus platonique de toutes les déclarations[2]. Ferrari égaye alors la Chambre en lui montrant le budget de l'État soudoyant à la fois un jour à Rome les journaux royalistes et les journaux théocratiques. Aux patriotes ombrageux, il fait observer que la convention de septembre place le pape sous la protection, mais aussi sous la surveillance de la France.

Ferrari sait même émouvoir, quelquefois d'un seul mot, par exemple lorsqu'en 1870, par la plus rapide et la plus poignante allusion aux services passés et à la détresse présente de la France, il s'écrie: « Oh ! Messieurs, la France a demandé secours à l'Italie! » Toute la partie de son discours du 2 décembre 1861 où il donne les résultats de sa périlleuse enquête sur la lutte entre l'armée italienne et les brigands de la Calabre émeut profondément. Exaspérée par une résistance que le terrain et la tradition favorisent, par la vue de 80 villages saccagés, l'armée est acculée à des exécutions sommaires: « De la paille semble indiquer que les brigands ont couché là : on brûle la ferme: — Vous direz: il faudrait vérifier. — Oui, mais à toute minute une sentinelle se replie, une estafette donne l'alarme; à toute hésitation, l'ennemi vous croit intimidé; on ne peut attendre un jour, une heure, quand chaque instant menace les nôtres. *On en croit donc la paille*. Un paysan

1. Ailleurs, par un mot également heureux, il fait écouter une motion scabreuse en annonçant qu'il va la présenter comme s'il causait avec un moine du Mont-Cassin.

2. Ferrari, qui eût voté la marche immédiate sur Rome, n'avait pas voté cette promesse de sagesse cachée sous une menace de révolte.

qui s'enfuit et balbutie une explication devient suspect; une femme qui manque de présence d'esprit paraît complice des brigands; un berger qui porte des vivres à travers champs les destine sans doute à l'ennemi. » Dans une ville de 5.000 habitants, trois maisons seules sont debout; et Ferrari raconte son entrevue avec un patriote calabrais dont les fils qui couraient faire fête aux soldats, ont été percés de balles par les goujats de l'armée et dont les biens ont été brûlés ou pillés : « J'osai à peine, » dit Ferrari, « murmurer : Ce n'est pas ainsi que nous entendions l'affranchissement de l'Italie. L'homme répondit : Je ne demande rien. Et nous nous tûmes tous les deux. » Oserai-je dire que ce trait rappelle Dante?

Ferrari avait du cœur et du talent, mais n'était pas né vraiment perfectible, parce qu'il ne savait pas se discipliner. Il y a toujours eu en lui du caprice. N'était-ce pas pur entêtement que son incorrigible fédéralisme? A lire ses discours au Parlement où, pour le fond, tout est grave même quand la thèse est fausse, d'où la déclamation et la paraphrase sont également absentes, vous diriez son esprit mûri; mais les traités de politique et d'histoire où il avance tant de surprenantes théories sont de la même époque. Son antipathie pour Cavour tient surtout à ce que *tout le mérite et toute la faiblesse* du fameux diplomate *étaient dans l'équivoque* [1], mais à la même date, dans son *Histoire de la Raison d'État*, il affectait la plus large indulgence pour tous les moyens qui mènent au succès. Chez lui, le dilettante, l'illuminé se taisaient au moment où les paroles pouvaient être grosses de conséquences immédiates, puis rouvraient la bouche dès qu'elles redevenaient simples prétextes à causerie; encore se faisaient-ils alors même payer leur silence par quelques sacrifices. Il tenait à passer pour un homme qui ne pense pas comme tout le monde, sans se douter que le plus sûr moyen d'être original, ce serait d'avoir toujours raison.

CHARLES DEJOB.

1. Discours de Ferrari du 2 décembre 1861.

QUELQUES NOTES
SUR « JEAN REBOUL ET L'ITALIE »

(*Suite et fin*[1].)

Le « *Componimento* » dont Perticari envoyait une épreuve à Reboul en traduction italienne est l'un des plus beaux du recueil de 1836 : *Poésies par Jean Reboul, de Nîmes. Précédées d'une préface par M. Alexandre Dumas. Et d'une lettre à l'éditeur, par M. Alphonse de Lamartine* (Paris, Ch. Gosselin, MDCCCXXXVI), où il se trouve p. 142-168 : *Sainte-Hélène, ou anathème et gloire. A M. de Chateaubriand.* Reboul y fait dialoguer deux fantômes, qui, tour à tour, en un sublime langage, présentent l'apologie et la satire de la carrière de Napoléon, sans que le poète intervienne personnellement pour conclure en faveur de l'un ou de l'autre des interlocuteurs, s'étant borné à clore le débat en ces quelques mots :

Ainsi de ces deux voix tonnant enlre deux mondes
Les peuples indécis entendront les combats
Tant que dans ces lointains climats
Les vents aux vents, et les ondes aux ondes
S'opposeront avec fracas[2].

La version de Perticari a paru chez Gaetano Rusconi (Napoli, 1840), sur 16 pp. in-8°, avec ce titre : INTERPRETAZIONE | DEL CARME DI M. REBOUL DI NIMES | INTITOLATO | SAINT-HÉLÈNE | OU | ANATHÈME ET GLOIRE | A M. DE CHATEAUBRIAND. Dans l'impossibilité où nous sommes de la produire en entier, nous en

1. Voir *Bull. ital.*, t. XIII, p. 65, 166.

2. Reboul, ancien volontaire royaliste de l'armée du Duc d'Angoulême, en 1815, et qui, de ce fait, avait failli être massacré à son retour à Nimes (*cf.* le très curieux récit d'un de ses compagnons d'armes, *Revue du Midi*, 1888 [1], p. 102 *seq.*), a complété son témoignage sur le grand Empereur lors de la translation de ses cendres aux Invalides. Sa pièce, toute différente : *A Napoléon*, parut le dimanche 15 décembre 1840 dans la légitimiste *Gazette du Bas-Languedoc* (*cf.* sur ce journal la *Revue du Midi*, *ub. sup.*, p. 191 et l'ouvrage de M. Poujoulat sur Sibour, auquel nous renvoyons p. 383, *note 1*, de notre édition critique de la *Correspondance de Reboul et Roumanille* dans la *Revue des Langues Romanes*, 1911, p. 381-518).

donnerons le passage relatif à « Albion », qui est d'une assez belle envolée :

O voi, che al vento più sottil chiedete
S'è massagger *(sic)* d'alcun suo cenno altero;
Voi che vegghiate l'Orizzonte sempre,
A spiar, s'ei ritorni a stringer scettro,
Ormai state tranquilli: Albion vel disse:
« Sarà la sua prigion la tomba sua. »
Timor non più, non più crudeli affanni!
Quà v'appressate alla deserta coltrice:
Vedete! Ei fù! già più non è! chè alfine
Del nom fatal cadde lo spirto anelo.
Non più da labbri suoi diroccia il turbo;
Non più la nube, no, squarciata tuona
Al suo cenno, nè dice: « Eccomi a te! »
Ma che mai dissi! ancor gli presta omaggio!
Dal suo mortal sospiro il Ciel fù astretto
A folgorar! dovea essere il lampo
A lui, che visse indomita procella,
In sul feretro di funerea face...

La strophe finale, transcrite ci-dessus, est ainsi rendue :

Come queste due voci in fra i due Mondi,
Si lotteranno i popoli indecisi,
E insino a che dall' una all' altra zona
Pugneranno in orribile dissidio
I venti, e l'onde, contro l'onde, e i venti.

Qu'est devenue la réponse de Reboul à son traducteur? Nous ne savons. Toujours est-il que leurs relations ne s'en tinrent pas là. Un feuillet, à demi mutilé, que nous avons également sauvé du naufrage des mss. de Reboul, prouve qu'ils continuèrent à correspondre. Ce papier, écrit de la main du comte, constitue une précieuse relique, que nous avons rangée parmi notre collection documentaire relative à la genèse et à la fortune de la célèbre pièce *L'Ange et l'Enfant*, sur laquelle nous publierons prochainement une étude. Une telle relique trouvera tout naturellement place ici, car, qu'elle soit ou non inédite, — et ce dernier cas est relativement improbable — elle représente, dans son état de premier brouillon, un numéro de positif intérêt. Il est fort vraisemblable qu'elle était accompagnée d'une lettre, perdue, comme tant d'autres, par suite de la fâcheuse destinée, répétons-le, des papiers du poète nimois.

« TRADUZIONE ITALICA DEL CLASSICO COMPONIMENTO
IN VERSI FRANCESI
DEL CELEBRE M. JEAN REBOUL

Elegia ad una Madre.

Di una culla su la sponda
Par contempli un Angioletto
Il suo bel raggiante aspetto,
Qual sul margo d'un ruscel.
« Caro infante, che sì bene
M'assimigli, » a lui già dice,
« Vien con me; sarai felice,
Non più il mondo a te convien.
L'alma soffre fra i piaceri;
Là non dura l'allegrezza[1];
Là ogni gioja ha sua tristezza;
Là ogni riso ha il suo sospir.
Non v' ha giorno appien sereno;
Là il timor turba ogni festa;
Là il furor della tempesta[2]
Non ci affida il novo dì[3];
Ah perchè dolori, e affanni
Den turbar sì pura fronte;
E di Lacrime una fonte
Suoi begli occhi inaridir!
No! non fia! meco ten vola
Su le sfere; Provvidenza
Te vuol tolto alla soffrenza[4]
Dell' umano aspro camin.
Niuno pianga in la tua stanza,
Niun si copra in bruno ammanto;
Anzi ognuno sciolga un canto
Come al primo, al stremo dì[5].
Mostri ognun serena fronte;
Bando a ogni atto funerale,
Per chi muor puro (a te eguale)
È l'estremo il più bel dì.»
L'Angioletto ha preso il volo;
Già spiegò sue candid' ali
Ver le sue stanze eternali,
Madre!..... ah!... il Figlio tuo!

Napoli 13 Aprile 1841. »

1. Ovvero : Là non v'è letizia integra
Ogni gioja s'annegra. *(Ces corrections sont, naturellement, de Perticari.)*

2. L'urto là della tempesta.

3. *Affidare* significa *garantire.*

4. Ici une correction incomplète par suite de la déchirure du papier: *violenza soffrenza ci...*

5. Cual tua vita, tal tuo morir... [*la suite disparue dans la déchirure du papier*]

Cinq années après que Perticari eut offert à Reboul le fervent hommage de ces vers, un prêtre espagnol, D. O. Badlle Osset, du collège Saint-Sévère à Barcelone, lui faisait remettre, par l'intermédiaire de l'avocat de Montpellier Rodier, sa version castillane, imprimée à Londres, « *por V. Torras* » (en juin 1846), sur une feuille volante, à quelques exemplaires non mis dans le commerce, restée complètement inconnue jusqu'à ce jour et que l'on nous pardonnera, par suite, de donner à cette place, comme pendant au joyau qu'on vient d'admirer et comme matière de comparaison dans une langue sœur.

EL ANGEL Y EL NIÑO.

Oda del Poeta francés Mr. de Reboul
traducida libremente al castellano
por B. O.

Un Angel de hermosa luz coronado
Así á un niño en la cuna observaba,
Cual si en onda pura reflejado
El arrebol de su rostro mirara.

« Bello infante, que así te me pareces,
Ven (le decía) ¡ O! ven á mejor vida;
Ese valle de llanto dó padeces
No es morada à la inocencia debida.

» Jamás aquí como en nuestras alturas,
Puros se gozan el bien y el contento;
Pues siempre las amarguras
De los placeres van al seguimiento.

» Nada hallarás fijo y que estable sea;
Más que el sol brille claro y sereno,
A pocos momentos puede se vea
A la nube lanzando el rayo y el trueno.

» ¡ Y qué! ¿ de esa tez fina el colorido
Tantos azares habrán de estragar?
¿ Y de esos ojuelos el azul vivo
Amargas lágrimas han de apagar?

» No, no, que á los cielos sin dilación
Juntos los dos debemos volar;
Pues los días de peregrinación
Para tí el señor se sirve acortar.

» Nadie por eso de luto vestido
Hoy en tu casa ha de aparecer;
Antes bien, como cuando nacido
Deberá ese día resplandecer.

» Ni menos asome duelo alarmante
Que de la Parca lamente el rigor;
Cuando se muere á tu edad de infante
El postrer día siempre es el mejor. »

Así dijo y en rápido vuelo
El espacio inmenso pronto hendió,
Quedando el despojo mortal en el suelo...
¡ O buena madre! ya tu hijo espiró.

A M. DE REBOUL,

vecino de la ciudad de Nimes, un admirador de su talento poético.

DÉCIMA

Del Parnaso un gran portento
Sin duda REBOUL pareces,
De hornero y poeta las veces
Llenando con noble aliento;
Si he de decir lo que siento,
Sublime y dulce tu canto
La virtud alegre inspira,
Y eso con tal encanto
Que el Cielo á este fin santo
Parece darte la lira.

D'une autre traduction italienne de *L'Ange et l'Enfant*, nous ne savons rien, si ce n'est qu'elle eut pour auteur le Président de l'Académie des Arcades en 1853, P. Barola, et que celui-ci l'envoya à Reboul en même temps que son diplôme de membre de cette Société, par le billet inédit suivant: « Monsieur. L'Académie des Arcades s'est toujours fait un honneur d'admettre parmi ses membres les hommes distingués par leurs vertus et leurs talens. En conséquence avec l'autorisation, aussi bien que l'agrément de mes honorables collègues, et j'ose ajouter un plaisir tout spécial de ma part, je vous envoie le Diplôme d'agrégation. J'y joins une

petite feuille contenant la traduction que j'ai faite de votre charmante Elégie l'Ange et l'Enfant, et vous prie de l'accueillir avec indulgence; car je ne puis me flatter d'avoir égalé les beautés de l'original. Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre serviteur très humble

PAUL BAROLA

Président de l'Académie des Arcades.

Rome, le 13 Juin 1853[1]. »

Mais Perticari resta jusqu'au bout fidèle à son rôle volontaire de divulgateur italien de la muse de Reboul. La lettre qu'il lui écrivit en lui envoyant sa « simple interprétation » du *Dernier Jour* fut sans doute mise par quelque ami à la poste de Marseille, car la suscription: « *Monsieur, Monsieur Jean Reboul, homme de lettres à Nismes (Gard)* n'est pas de sa main et porte le cachet postal de *Marseille 21 sept. 44*. En voici le texte, qui contient une légère erreur, puisque le comte s'était déjà risqué à écrire en français à Canonge, détail apparemment oublié à la date: « Naples août 1844. A M. Jean Reboul. J'ai reçu l'ouvrage poetique que vous a inspiré le *Dernier jour*. Inspiration semblable à celle qui autrefois ravit en extase l'Evangeliste de Patmos et que vous m'avez si genereusement envoyè par l'entremise de notre tres cher ami M. Jules Canonge. Après avoir lu les dix chants miroir, ou se reflechissent avec tant de verité les miserables illusions de notre siècle, mon esprit a eté si fortement enflammé de vos sublimes conceptions, et de vos robustes phrases, qu'aussitôt j'ai senti en moi le besoin de

1. Nous avons retrouvé dans les papiers de Reboul un fragment informe, qui semble être déchiré d'une lettre, qui est, en tout cas, autograghe et signé *Leonardo Casella, di Roma,* avec le titre:

PAGANINI IN INGHILTERRA.

Portènti ognora la Musica produsse.
Anfïon di Tèbe le alte mura erèsse,
E in sacro asilo gli uomini ridusse ;
Clito del Macedon l'ira corrèsse;
Lacônia a trïonfar Tirteo condusse;
Di Saulle il furor David reprèsse;
Nell Èrebo le furie Orfeo commôsse:
Paganini fè piu: gl' Inglesi scosse,

faire passer dans ma langue maternelle votre admirable Poesie, afin que l'Italie, ma patrie, puisse ainsi que la France jouir du bonheur de la connaitre.

» Mais lorsque j'ai voulu en commencer la traduction, j'ai eprouvé l'effet qu'eprouvent tous ceux qui ont la temerité de fixer le soleil, et dont le *(sic)* yeux ne pouvent *(sic)* pas en soutenir la clarte; j'ai donc éte force de me contenter d'une simple interpretation, que je ai dediee à mon jeune neveu, afin qu'il apprenne à regler sa conduite dans le cours de sa vie, lui donnant la Sanction Divine par vous si bien versifiée, et qui vous rende en même temps le Dante, le Milton, le Klopstock de la France.

» Votre diction noble et pure a eut la force de vaincre l'espèce de repugnance que j'ai toujours eprouvée pour la Langue Française. Vous me faites regretter de l'avoir negligée jusqu'à present.

» Voilà la premièr fois de ma vie que j'ose d'ecrir en votre Langue, et par cette raison j'ai droit de votre indulgence.

» J'ai l'honneur d'etre, Monsieur, avec l'expression de ma gratitude la plus vive, la mieux sentie

» Votre tres humbe *(sic)* et obeissant serviteur

Cte Joseph PERTICARI.

» *P. S.* L'autre exemplaire au notre tres cher ami Mr. Jules Canonge. »

Que Manzoni ait été parfaitement au courant de la production du poète nimois, et qu'il l'ait approuvée sans réserves, c'est ce qui découle du fait de ses liaisons amicales avec un personnage qui joua, dans la vie de Reboul, le plus capital des rôles et, peut-être, le plus funeste : Marcellin Defresne — qui se faisait appeler et signait De Fresne, ayant été anobli sous la Restauration. Une volumineuse correspondance, allant du 17 mars 1829 au 1er septembre 1863, que nous publierons prochainement, apportera, en même temps qu'une multitude de faits nouveaux dans ce que l'on connaît de la vie littéraire de Reboul, la preuve de l'affirmation que nous venons d'émettre. Mais, pour ce qui est de Manzoni et Reboul,

nous renverrons à la critique du *Carteggio* manzonien que nous avons publiée dans le numéro de novembre-décembre 1912 de la *Revue des Langues Romanes*, pp. 590-598, et où nous avons produit une missive inédite de Manzoni à Reboul qui nous dispense d'insister ici. Les relations de Reboul et de Silvio Pellico méritent, par contre, d'être traitées un peu plus au long. La totale ignorance où sont communément ceux qui, de nos jours, entreprennent de juger l'œuvre de Reboul, — et ces juges sont, hâtons-nous de le noter, fort rares — de la « littérature » sur cet écrivain de province explique, sans la justifier, leur cavalière façon d'expédier en quelques lignes banales une besogne cependant de haute délicatesse[1]. Et il faut se reporter en arrière jusqu'à l'année 1865 pour trouver, sous la plume de l'actuel cardinal-évêque de Montpellier, M. l'abbé de Cabrières, à l'époque vicaire-général de Nimes, la mention de ces « épanchements » de l'« illustre protégé de la marquise de Barolo-Colbert » avec l'auteur des *Dernières Poésies* (Avignon, Seguin aîné), p. LXXX ! On sait que ce fut en 1856 que G. Stefani publia à Florence, en un volume, le premier *Epistolario* de Pellico, aussitôt mis (Paris, 1857) en notre langue par le pieux Antoine de Latour, populaire traducteur (1833) des *Prisons,* dont, toutefois, la version du comte de Messey, revue par le vicomte de Villeneuve avec la notice de V. Philippon de la Madelaine (Paris, 1844), est supérieure à la sienne. En 1861, parurent à Turin le complément des *Lettere a G. Briano* et, en 1877-78, deux volumes de *Lettere familiari inedite,* que l'ouvrage de l'auteur de *Napoleone e Pio VII*, le P. Ilario Rinieri a, à son tour, commentés et enrichis dans les deux tomes de *Della vita e delle opere di S. P.* (Torino, 1898-1899), sans parler d'autres « *raccolte* », de moindre importance[2]. Aucun de ces recueils ne mentionne Reboul...

1. Comment connaîtrait-on ce que fut Reboul, si, à Nimes même, l'on a, de gaîté de cœur, perdu la seule occasion qui s'offrait (grâce aux deux volumes : *Nimes et le Gard*, destinés, à l'occasion du Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, dans l'été de 1912, à présenter un tableau complet de l'activité intellectuelle et scientifique sous toutes ses formes, dans le département, depuis la publication de la *Statistique du Gard* de Rivoire) de parler de la littérature nimoise au XIXe siècle, dans une œuvre officielle?

2. *V. gr.*, *Il Libro e la Stampa*, numéro de juillet-décembre 1909, p. 141-143, où

Il serait puéril de refaire ici le relevé bibliographique de la littérature pellicéenne française à l'époque où Pellico assurait le poète de Nimes que celui-ci lui était « déjà cher », c'est-à-dire, comme il l'ajoute, qu'il connaissait, sans encore correspondre avec lui, ses « belles compositions poétiques ». Cette première lettre, on va le voir, est datée du 11 janvier 1838. Mais, le 9 décembre 1837, l'auteur avait écrit, de Turin, à Canonge — qui, sur le conseil de Reboul, lui avait envoyé ses *Préludes* — une lettre où nous relevons cette phrase : « *puisque vous êtes ami de M. Reboul, veuillez lui dire que je l'aime* » (ms. 492, f° 60). Et, dans la missive où il le remerciera du *Tasse à Sorrente* (qui est de Turin, 8 avril 1839), il écrira encore, à la suite de la signature : « SILVIO PELLICO... *qui vous dirait volontiers avec notre ami Reboul :*

Dans mon indignité, je t'offre l'accolade
et t'arme chevalier pour la sainte croisade... »

(*Ibid.*, f° 62.)

Enfin, en 1851, remerciant de nouveau — cette fois pour *Arles en France*, — nous trouvons sous sa plume cet aveu : « *J'aime à joindre dans mon souvenir votre nom à celui de M. Reboul, pour qui j'ai, comme vous, la plus haute estime. Veuillez lui serrer la main de ma part.* » Et, en *P.-S.* : « *Je remercie M. Dupuis d'avoir porté mes respects à M. Reboul* » (*ibid.*, f° 63). Canonge a payé de retour l'excellent Italien en lui dédiant, dans ce même *Tasse à Sorrente*, sa légende en vers : *Le Monge des Iles d'Or*, écrite « à Paris en novembre 1836 ». La dédicace, datée de Nimes, décembre 1838, se trouve p. 195-198 de l'édition originale de 1839 et renferme ce curieux passage : « Avant d'être connu de vous, je vous admirais, et surtout je vous aimais, car, après vous avoir lu, je me sentais meilleur. J'osai vous adresser mes premières inspirations, et

M. D. Cochin a communiqué une lettre du 2 décembre 1815 (?), en vantant la « *digne, grave et correcte écriture* » de P. et *ibid.*, juillet-décembre 1910, où MM. J. Boulenger et G. Gallavresi ont dépouillé, p. 157-163, les *Catalogues d'autographes* Charavay par rapport à notre auteur, souhaitant (comme nous) « *la ristampa del carteggio del Pellico, da sì lungo tempo desiderata* » (p. 163). Nous ne savons si ce vœu sera prochainement réalisé par les éditeurs G. Laterza et fils, qui, dans leur *Catalogue* des *Scrittori d'Italia*, « *publiés au soin de* FAUSTO NICOLINI », annoncent, p. 11, les « *Lettere* » de Pellico.

je le fis dans un moment d'orage intérieur, où la voix du mal était près d'étouffer celle du bien... Et je me demandais si le mal n'était pas le bien, et si je ne devais pas prendre en dérision ma vie passée? Votre lettre, ô Pellico, fut une réponse providentielle à cette fatale question : vous applaudissiez à mes premiers pas, vous m'encouragiez à persister dans la voie que je m'étais choisie, et vous me recommandiez de faire un bon emploi de ce que vous vouliez bien appeler d'heureux dons. Ces paroles étaient simples autant que bonnes ; venant de vous, la sincérité ne pouvait en être douteuse. Sans m'enorgueillir de votre éloge, j'y puisai la force dont j'avais besoin, et c'est à vous que j'offre aujourd'hui le fruit de mes travaux; je me plais à vous le soumettre, car votre voix est de celles dont un seul mot a plus de valeur que les clameurs de tout un siècle (p. 196). » Cette déclaration a disparu dès la réédition de 1847, dans *Poëmes et Impressions Poétiques,* p. 82, où l'hommage à Pellico, écourté, arrachait[1], le 7 avril de la même année, une protestation à Isidore Brun, dans le *Courrier du Gard :* « Cette œuvre est dédiée, dans quelques paroles touchantes, à un célèbre martyr, Sylvio Pellico. Mais pourquoi le poète a-t-il mutilé son ancienne dédicace? L'a-t-il crue trop longue, ou renfermant des détails oiseux? Loin d'y trouver ce défaut, nous en aimions, dans les moindres détails, le langage expressif et éloquent. Nous passions avec charme de cette multitude de beaux vers à cette prose pleine de distinction et d'éclat... » Louise Colet elle-même, alors qu'elle n'était que la poétesse naïve et ingénue du « désert de la Provence, triste en hiver comme un steppe de la Pologne, et dévoré en été par un

1. Au numéro du 13 décembre 1839 de ce journal, Brun avait signalé en ces termes la dédicace à Pellico : « L'auteur a dédié ce poème à Silvio Pellico, à ce mortel aimable qui, guéri des illusions d'une jeunesse ardente, mais pure, a trouvé dans la religion chrétienne et l'étude des lettres la consolation de malheurs longs et cruels. Cette dédicace nous présente le jeune écrivain livré, au début de sa carrière poétique, à une espèce de douloureux désenchantement, et près de briser sa palette, parce qu'il a vu la poésie, ce plus saint et ce plus beau des arts, détournée de nos jours de sa noble et chaste destination... Mais à la fin de ce morceau, le poète se montre à nous, ramené à des idées plus calmes, encouragé qu'il est par une réponse de Pellico à poursuivre une carrière où le poussent d'heureux talens et une vocation instinctive et réelle. » Dans la réédition du *Monge* dans *Ginèvre,* en 1856, p. 60, il n'y a plus que : « *dédié à* SYLVIO PELLICO », sans autre forme de procès, sans doute à cause de la mort de Pellico, survenue en janvier 1854.

soleil d'Afrique et par le mistral, assez semblable au simoun »[1], évoquait dans son *Chant de consolation à un poète,* la prose du prisonnier du *Spielberg :*

Emprunte à Silvio ce sublime idiome
Qui rend au cœur flétri sa première fraîcheur,
Et sous l'adversité, tu renaîtras, jeune homme,
Comme l'herbe renaît sous le fer du faucheur.

Il était, disons-le pour clore, si cher aux amis de Reboul qu'en 1858, l'érudit abbé A. Bayle, l'éditeur de Paul Reynier, poète correspondant de Reboul, insérait, au numéro de janvier de la *Revue de Marseille*[2], de l'*Inédit de Silvio Pellico — son seul essai humoristique, traduit en français pour la première fois, qui aurait dû paraître en italien dans le « Conciliatore », mais la Revue fut supprimée — (sic)*: on sait que le *Breve soggiorno in Milano di Battistino Barometro* se lit aux n°s 87, 100 et 101 du *Conciliatore* et figure dans les *Opere* (Torino, 1852), I, p. 396 *seq. — et P. arrêté: Court séjour à Milan de Battistino Barometro.....* (p. 35-48).

Il nous reste, avant de produire les 5 lettres inédites de Pellico à Reboul, à noter que le vœu exprimé dans la missive du 19 mai 1844 se réalisa l'an 1854, au printemps. Sur ce voyage de Reboul *ad limina*, nous renverrons à la longue note 2 de la p. 69 de notre article *Correspondance inédite de Jean Reboul*

1. *Préface* — datée: *Paris, 1835* — des *Fleurs du Midi, poésies* (Paris, Dumont, 1836, in-8° de IV et 304 pp.). La pièce se lit p. 71 de la réimpression de 1844, dans les *Poésies complètes de Madame Louise Colet*, chez Gosselin, qui contiennent, comme on sait, les *Fleurs du Midi*. Outre la nouvelle: *Sylvio Pellico*, de la *Revue de Paris*, Mme Colet a composé (dans le *troisième recueil* [*inédit*] des *Poésies complètes*, p. 265-267) des vers: *A Silvio Pellico*, lors de la fausse nouvelle de sa mort, annoncée par les journaux en 1841. Ce doit être à cette occasion que Pellico écrivit, de Turin, 5 novembre 1841, à un certain Quesneville la lettre signalée dans le *Catalogue* Charavay de juillet 1892 et dans l'*art. cit.* (*Il Libro e la Stampa*, p. 161, n° XXIV).

2. Bayle y rimait en italien (n° de mai 1851, p. 247) et en provençal. Nous parlerons ailleurs de ce laborieux abbé, qui fit connaître, à l'article: *Littérature allemande* (n° de décembre 1855, p. 453), à Reboul l'existence de la gravure de Theodor Deschwanden — *Cf.* sur lui l'article de Karl Deschwanden dans l'*Allgemeine Deutsche Biographie,* t. V (Leipzig, 1877), p. 70 — inspirée de *L'Ange et l'Enfant*: MUTTERSCHMERZ. Dans une lettre inédite à Reboul, de Marseille, 11 avril 1856, il lui explique qu'« on publie à Leipsig un très beau livre intitulé, je crois, *fleur des arts.* Ce sont des poësies allemandes, ou des traductions de poësies étrangères, illustrées avec le plus grand soin », et que c'est là qu'il a trouvé « la traduction en dessin de votre chef-d'œuvre. » A la fin de cette lettre, il y a un passage très touchant sur Paul Reynier, qui venait de mourir et dont Bayle s'occupait de recueillir les œuvres. « Sa belle ame s'y reflète *comme dans l'onde d'un ruisseau.* »

et de Théodore Aubanel (*Mercure de France*, 1[er] et 16 juillet 1912). Le journal de ce voyage, composé par M. Defresne, doit être dans les papiers de ce personnage, que détient la famille de sa seconde femme, née Duchaud de Saucee et mariée en premières noces à un officier supérieur du nom de De Beaune, grande amie, aussi, des Surville à Nimes. Nous ne consignerons ici qu'un seul détail, enfoui dans un article posthume sur *Gounod au pays de Mireille*, de l'abbé A. Delacroix, curé-doyen de Bagnols, dans la *Revue du Midi* du 15 juin 1894, p. 420, parce que ce détail nous prouve que *le Tasse à Sorrente* et la *Visite à Saint-Onuphre* de Canonge avaient laissé une trace profonde dans l'esprit de Reboul. « Je me rappelle — disait donc Delacroix dans ce travail, lu à l'Académie de Nimes le 27 janvier 1894 et composé en décembre 1893 — à ce propos le fait suivant, trop peu connu. Le poète Reboul, fatigué, découragé, fit un voyage à Rome pour se distraire et se réconforter au contact de la ville éternelle. Une des choses qui allèrent le plus à son âme, fut une visite au couvent de Saint-Onuphre, où l'auteur de la *Jérusalem délivrée* avait passé les derniers jours de sa vie errante et troublée. Reboul retrouva, comme par enchantement, les éclairs de son regard dans cette solitude qui garde précieusement les os du grand poëte. Il voulut, dit-on, s'asseoir dans le fauteuil du Tasse, et sa belle figure s'y éclaira d'un sourire qui le fuyait depuis longtemps..... » Si le journal du voyage à Rome se retrouve — et déjà nous avons pu retrouver celui du voyage à Frohsdorf, réalisé la même année 1854, durant l'été, en compagnie, encore, de Marcellin Defresne et dont nous avons parlé à l'article susmentionné de 1911, dans la *Revue des Langues Romanes*, p. 458, *note* 1 — nous aurons sans doute d'intéressants compléments à apporter à cette page trop rapide d'une étude forcément sommaire et qui, déjà, se fait longue. Laissons donc la prose de Pellico exercer sur notre âme cet effet — fût-il passager — que définissait Antoine de Latour dans la *notice* mise en tête de *Mes Prisons* — et répétée lors de la *neuvième édition* (Paris, 1853), p. 18 — : « L'auteur, nous ne l'avons jamais vu ; mais il nous a été donné de le surprendre dans le secret de sa corres-

pondance la plus intime, et là nous l'avons retrouvé tel que ses écrits nous l'ont montré, chrétien simple de cœur et ferme d'intelligence. C'est une âme revenue au christianisme par cet instinct du malheur qui court aux consolations surnaturelles, mais aussi par cette infaillible logique d'un esprit élevé qui, forcé de renoncer au monde, regarde au delà, et juge de plus haut. Ces croyances, qui ont été la consolation de sa captivité, Silvio Pellico les a rapportées dans le monde, quand le monde l'a ressaisi de nouveau. »

I

Monsieur
Monsieur Jean Reboul
Nîmes
France[1]

« Turin, 11 janvier 38.

» Monsieur

» Vous m'étiez déjà cher, car je connaissais vos belles compositions poétiques; elles sont l'expression d'une ame élevée, religieuse et puissante. Votre aimable lettre confirme en moi l'opinion que j'avais de votre bonté. Je vous suis aussi infiniment reconnaissant du livre que vous avez bien voulu m'envoyer et qui m'a fait un véritable plaisir. Agréez à votre tour, je vous prie, comme une marque de mon estime, un exemplaire des dernieres pieces de vers que j'ai publiées. Mon talent est faible mais j'aime la poésie; elle embellit encore quelquefois mes heures solitaires. — Hélas! vous êtes affligé et je vous parle de poésie. Tout devient fade quand on a le cœur plein de larmes, tout — excepté les pensées graves et saintes qui ne reposent pas sur la terre. Priez, je prie avec vous, pour vous. Que la religion ne soit pas seulement dans nos livres, mais au fond de nos ames! Elle seule explique les mystères de la douleur et possède le secret de nous consoler dans nos plus vives souffrances. Quelle sublime éloquence dans le Crucifix et dans les pleurs de notre divine Mere aux pieds de Jésus mourant! J'ai appris cela en prison; je l'apprends de nouveau bien souvent, car quoique Dieu me comble maintenant de grâces, je ne suis pas étranger au calice amer où l'homme doit tremper ses lèvres jusqu'au dernier jour.

1. Mention du P[ORT] P[AYÉ] TORINO en encre rouge et cachet : ITALIE PAR ANTIBES. Cachet d'arrivée de *Nismes, 16 janvier 1838*.

» Je prie pour l'ame de votre bonne sœur; priez pour celle de ma mère; il y a peu de mois que j'ai perdu cette amie si tendre.

» Adieu, Monsieur. Je vous souhaite tout bien possible et suis sincèrement votre très-humble et très-dévoué serviteur et admirateur

» Silvio PELLICO. »

II

Monsieur
Monsieur Jean Reboul
Nîmes [1]

« Monsieur

» M. Peyron mon compatriote et votre grand admirateur desire faire votre connaissance et me fait demander ces deux mots d'introduction.

» Il pourra vous assurer que j'ai pour vous la plus parfaite estime et qu'il n'y a pas de Poésies que je lise plus volontiers que les vôtres.

» Adieu, mon excellent M. Reboul, souvenez-vous de moi auprès de ce Dieu que vous aimez tant et que je voudrais savoir aimer aussi.

» Votre affné serviteur et ami

» Silvio PELLICO

» Turin, le jour de St François de Sales, 39. »

III [2]

Monsieur
Monsieur Jean Reboul
Nîmes
France
Dépt du Gard (*d'une autre main*)

« Monsieur

» Vous m'êtes cher par votre génie et plus encore par votre foi toute catholique; jugez de l'impression que m'a faite votre nouveau poème, jugez du plaisir avec lequel j'ai reçu l'exemplaire que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Ce livre brille des plus grandes beautés poétiques et morales, je vous en félicite, Monsieur, et je prie Dieu de vous bénir, afin que votre poésie soit toujours un encens pur de votre ame, un encens digne de lui.

» Vive Jésus, vive Marie! Aimons-nous à leurs pieds, prions l'un pour l'autre.

» Silvio PELLICO.

» Turin, 15. avril 42. »

1. Cachets postaux de Torino, 16 apr. et Nimes, 19 avril 42. Le sceau : *Sursum corda*, en cire rouge, adhère encore à cette missive.

2. Cette lettre, qui ne porte aucuns signes postaux, a dû être remise à Reboul par Peyron.

IV[1]

Monsieur
Monsieur J. Reboul
Nîmes

« Monsieur,

» Toutes les fois que je sais que vous pensez un peu à moi je m'en réjouis, car j'aime en vous le poète et l'homme. Votre ami M. Démians a été le bien-venu, je regrette qu'il fasse à Turin une si courte apparition. Nous avons parlé de vous avec plaisir. Il voudrait que j'aille vous voir, je le voudrais aussi, Monsieur; mais il n'est plus vraisemblable que ma santé me permette de voyager. J'espère plutôt que notre Rome vous engagera un jour à la visiter et qu'alors vous n'oublierez pas Turin. M. Démians est tombé ici dans des journées de pluie; j'en suis fâché, il va croire notre pays affreux et il ne l'est pas.

» Adieu, Monsieur, prions l'un pour l'autre.

» Votre très humble serviteur et admirateur,

» Silvio PELLICO.

» Turin, 19. mai 1844. »

V[2]

« Turin, 14. août 1851.

» Monsieur,

» Que vous êtes bon de m'avoir envoyé votre belle Tragédie! je l'ai lue avec le plus vif intérêt. Votre ame si chrétienne ne pouvait manquer de bien peindre le martyre d'une sainte qui, fille et mère, sacrifie ses plus chères affections naturelles à la cause de Dieu et de l'humanité. Quel sublime sujet pour un poète comme vous! Mais ces sujets tout chrétiens sont extrêmement difficiles par le peu de jeu qu'ils laissent dans la part de l'invention et de l'économie du poème. Vous avez surmonté cette difficulté d'une manière admirable, avec la simplicité et le bon goût qui distinguent votre génie. — J'aime toujours à lire ce qui est beau et tendant à ennoblir la pensée. Trop de livres ont le cachet du beau, mais avec des tendances ignobles; quand ils me tombent sous les yeux ils m'attristent, et j'ai rarement la curiosité de les lire jusqu'au bout. En vieillissant j'ai restreint le

1. Cette lettre n'est également munie d'aucuns signes postaux et a conservé le cachet sus-indiqué.

2. Cette lettre est la seule qui fut envoyée sous enveloppe mobile, laquelle est aujourd'hui perdue, d'où l'absence de toute suscription. La tragédie envoyée à Pellico était *Le Martyre de Vivia*, dont nous avons en mains un remaniement, inédit et fondamental, par son auteur.

nombre de mes lectures ; les littérateurs de notre époque me trouveraient bien ignorant. Le tems que l'on ne donne pas aux lectures mauvaises est véritablement gagné. Une grande partie de ce que la politique fait écrire de nos jours, est mauvais ; plaignons ceux qui ne savent s'abstenir d'y consacrer leurs heures.

» Votre excellente lettre m'a fait plaisir, Monsieur, j'y sens le parfum de votre âme toute bonne et vraie. J'adresse à Dieu les prières que vous me demandez, priez aussi pour moi. — Rappelez-moi, s'il-vous-plaît, à votre ami, l'aimable écrivain d'*Arles en France*.

» J'ai l'honneur d'être bien respectueusement, Monsieur, votre reconnaissant et dévoué serviteur

» SILVIO PELLICO. »

Voici, enfin, pour clore provisoirement cette esquisse des « amitiés italiennes » de Jean Reboul, de l'inédit d'un littérateur assez oublié chez nous, même dans les milieux de spécialistes — à tel point qu'on n'a pas songé à lui accorder l'hospitalité de quelques lignes dans la *Grande Encyclopédie,* bien que le *Larousse* (nous prions qu'on nous pardonne l'ingénuité de nos références !) [1] l'eût accueilli dans son *Deuxième Supplément*, t. XVII, p. 1788, Luigi Rocca. Cet écrivain, depuis lors décédé, né à Turin en 1812, auteur, à l'époque où il écrivait à Reboul, de plusieurs volumes de poésies et qui devait se faire apprécier en dirigeant, de 1869 à 1873, avec Biscarra, l'excellente Revue *L'Arte in Italia*, sans parler de son activité comme secrétaire de l'*Accademia di Belle Arti* de sa ville natale, n'a, est-il besoin de le dire, rien de commun avec son homonyme, le Luigi Rocca actuellement, croyons-nous, professeur à Milan, « *che studia da tempo non breve i commenti antichi della Divina Commedia* » [2] et qui se trouve communément cité parmi les dan-

1. Nous sommes d'avis, cependant, que cette ingénuité n'a rien de déshonorant et noterons, à propos de l'horreur des références, que dans notre *Hispanisme de Lessing*, nous reproduisions, p. 290, le passage du XIVe des *Antiquarische Briefe*, où Lessing — tentant d'excuser ses continuels plagiats, sans doute — s'est écrié que « *Was ein Deutscher einem Ausländer abnimmt, sey immer gute Prise!* ». Nous avions cru, ce faisant, à l'originalité — c'eût été le cas ou jamais ! — de cette effusion. Mais nous avons trouvé, depuis, que ce n'était qu'un plagiat de plus à ajouter à tous ceux que nous avions déjà découverts. Voici, en effet, ce qu'on lit au f° 14, *recto*, de la *Préface* (non paginée) d'*Alaric, ou Rome vaincue, etc., etc., par Monsieur de Scudery, gouverneur de N.-D. de la Garde* (éd. : *A Leyde chez Iean Sambix,* ↄIↄ Iↄ CLIV) : « *Le Marin disoit, que prendre sur ceux de sa Nation, c'estoit larcin: mais que prendre sur les Estrangers, c'estoit conqueste, & ie pense qu'il auoit raison.* »

2. Paroles de A. Bartoli dans une lettre à M. A. d'Ancona, en date du 29 mars 1886, Florence, et publiée par ce dernier dans *Dal mio carteggio. Per festeggiare il dì natalizio*

tistes italiens de notre époque, les G.-C. Passerini, les Papa, les Bacci, les Biagi, les Scherillo, les Scartazzini, les Fiammazzo, les Vandelli, les Pascoli et *tutti quanti*, dans les manuels de littérature.

« Avignon, ce 13 août 40.

» Monsieur,

» Avant de quitter ce beau Pays dont j'emporte tant de joie, permettez-moi que je m'adresse encore une fois à Vous pour vous donner un dernier adieu. Peût-etre bien d'années s'écouleront avant que je revienne me réjouir devant le spectacle de tous ces monuments de tous les ages et de différentes nations: leur aspect, comme par le Daguerreotype, s'est peint si fidèlement dans mon cœur qu'il est impossible qu'il s'efface jamais.

» En ce moment, ne craignant plus de rougir devant vous de la pauvreté du don, je vous prie d'agreer ces poesies fugitives que j'ai faites en plusieurs fois. Les premiers études sont des traductions du français; les secondes traductions de l'anglais, et a la fin quelques pieces originales qui peut-etre ont été dictées à peu près par les mêmes sentimens qui ont produit les votres. Les poesies joyeuses n'ont d'autre mérite que celui d'avoir été publiées pour soulager le malheur. Agreez-les, Monsieur, comme un nouveau témoignage de mon estime, et souvenez-vous quelquefois de

» Votre très devoué,

Louis ROCCA.

» Si jamais vous avez besoin de moi, d'ici a huit à dix jours je serais à Turin. »

A Giovanni REBOUL

Sonetto.

Vasta è la terra; e di ben molte genti
La sua faccia si copre e si fa bella;
Ed i monti frapposti e i mar frequenti
Fan vari in esse gli usi e la favella

Eppur tra le lontane anime ardenti
Havvi un legame ancor che in forti anella
Le stringe ad onta dei diversi accenti,
E, del Ciel figlia, *Poesia* s'appella.

XXVII marzo del caro nipotino che rinnova il suo nome il vecchio nonno (Pisa, 1912; éd. de CIV exemplaires, non mise dans le commerce, de l'un desquels M. d'Ancona a bien voulu nous gratifier, et dont nous parlerons plus au long dans la *Revue des Langues Romanes*, ainsi que de deux autres publications du même savant), p. 60.

Questa è che dall' Italia a Te mi chiama,
A Te, cui sol natura i carmi apprese,
Onde tanto risuona oggi la fama !

Deh ! Tu accogli il desir d'un che t'onora,
Ed alla Francia ed al mio bel Paese
Sia la nostra amistà d'esempio ancora !

LUIGI ROCCA.

Nimes, novembre 1912.

CAMILLE PITOLLET [1].

1. Nous tenons à réparer, par cette note finale, un petit oubli. M. Domenico Santoro, président du *R. Istituto Tecnico P. Giannone* à Foggia et... cause de cet article, est l'auteur d'une excellente étude sur le Parzanese, parue dans les numéros de décembre 1900 et juin et novembre 1901 de la *Rivista Abruzzese di scienze, lettere ed arti* (Teramo, *Anno XV*, fasc. XII et *Anno XVI*, fasc. VI et XI), dont nous nous souvenons d'avoir lu un compte rendu très favorable dans la *Rassegna bibl. della lett. ital.* d'avril-juin 1902 (Pisa, *Anno X*, p. 157). Cette étude — d'autant plus utile que l'on n'avait guère sur le Parzanese que la leçon que lui avait consacrée F. de Sanctis dans sa *Letteratura italiana nel secolo XIX* (Napoli, 1902) — a été réimprimée, très accrue, en 1904, à Chieti, chez N. Jecco : *Studi sul Parzanese. I. Il Parzanese poeta. II. Il Parzanese oratore sacro*, avec un *Appendice* inédit (VII et 160 pp. in-8°). On sait que les *Opere complete* du Parzanese ont paru à Ariano, de 1889 à 1898, en deux séries, formant sept volumes.

Enfin, — et lorsqu'était achevé de composer cet article, — un heureux hasard vient de nous mettre en possession de l'autographe suivant, qui prouve que le noble et farouche patriote parmesan, que le chantre, en une forte et originale, bien que prolixe poésie, des souffrances de l'exilé, Jacopo Sanvitale (1781-1867), avait connu et visité Reboul à Nimes dès 1844 :

Un Angelo dal viso radiante
Chino pendea sovra dorata cuna
Maravigliando come fosser tante
Le bellezze mortali accolte in una.
E diceva : « O dolcissima di quante
N' ha questa valle dolorosa e bruna !
Desìo ti nasca di tornarti innante
A quel Signor che intorno a se ne aduna.
Anzi ch 'l pianto oscuri occhi si bei
Vientene meco in ciel, sorella mia,
Che dal goder si geme ove tu sei... »
Ella tra mesta e lieta se ne gia
Nova Angeletta e 'l messagger con lei.
Quella, o povera madre ! era Maria.

Chez llimmortel (sic) Reboul
ce jour 28. mai 1844.

Imitazione di JACOPO SANVITALE
di Parme (sic).

D'autre part, il importait de dire que dans la *Correspondance* mutilée de Reboul avec le conseiller d'État Marcellin de Fresne publiée en 1865, chez Michel Lévy frères, par M. Poujoulat (*Lettres de Jean Reboul de Nîmes*, Paris, 1865, 332 pages in-12), on trouve, dans une lettre de Reboul à son fidèle ami, datée de Nimes, 3 septembre 1851, ce passage : « Silvio Pellico m'avait fait donner de ses nouvelles par plusieurs Nimois venant de Turin. J'ai répondu à ses bons souvenirs par l'envoi de *Vivia* avec supplication, si la pièce avait le bonheur de lui plaire, de payer l'auteur avec quelques prières pour sa famille. L'illustre et saint auteur des *Prisons* m'a, dans sa réponse, récompensé de toutes les manières. Je n'ai jamais reçu de plus belle missive : il m'a gracieusement accordé ce que je lui demandais, et ce qui vient de nous arriver me

prouve que ses vœux pour ma famille ont été efficaces... » — On y trouve aussi quelques passages relatifs à Reboul et à Manzoni. D'abord, dans une lettre du 28 août 1844 (cf. notre article *Revue des Langues Romanes*, 1912, p. 591, note 1, à propos de la visite de de Fresne à Manzoni en juin 1844 *) : « Combien, mon cher ami, je vous envie le bonheur d'avoir pu jouir de l'hospitalité et des entretiens de M. Manzoni ! Si jamais je vais en Italie, un des plus puissants motifs pour me décider au voyage sera le bonheur de le voir... » Puis, dans une lettre du 10 juillet 1856, cet autre : « Gazay sort de chez moi, après m'avoir donné votre adresse qui m'apprend chez quel hôte illustre (Manzoni) vous êtes descendu. Comme vous ne me donnez que jusqu'au 15 pour vous écrire, j'ai pris immédiatement la plume. Que puis-je vous raconter de nos contrées, si ce n'est des malheurs et des choses tristes ? J'aime mieux vous dire ce qui vient de se passer dans mon cabinet, il y a tout au plus une demi-heure. J'ai une brochure qui m'a été envoyée, il y a environ vingt ans, par M. de Mongrand ; c'est une traduction, avec texte en regard, des hymnes sacrés de votre hôte, suivis de l'*ode du 5 mai*. Ce nom, ce grand nom de Manzoni, donné avec votre adresse par Gazay, m'a fait souvenir de cette brochure ; j'ai demandé à mon ami s'il connaissait les hymnes sacrés ; il m'a dit que non ; aussitôt, j'ai couru à ma bibliothèque et j'ai pris le précieux cadeau de M. de Mongrand. Nous avons tout lu et tout admiré. Mais la pièce du 5 mai surtout a mis Gazay hors de lui-même ; je savais ce qui devait arriver, *etc.*, *etc.* » Gazay, fin lettré, était professeur de rhétorique au lycée de Nimes et grand ami de Reboul. Dans cette même lettre, un peu plus loin : « Je connais votre bonne amitié, elle vous égare quelquefois. N'allez pas fatiguer de mes vers M. Manzoni et porter, comme on dit, du Lambrusques à Engaddi (de mauvais raisins à une belle vigne...) ». A la fin de cette missive, qu'accompagnait une pièce de vers : *Les Inondations* : « Une crainte respectueuse m'empêche de joindre ici un mot direct pour l'illustre ami qui vous donne asile, mais dites-lui combien j'admire et vénère en lui l'homme et le poète. Il doit être rassasié d'éloges. Offrez-lui mes hommages comme un devoir. » Les lettres de de Fresne à Reboul à cette période ayant disparu, nous ne savons ce que Manzoni fit répondre à Reboul, mais il semble qu'il y eut un échange de correspondance entre Reboul et de Fresne au sujet de l'*Invention*, le « *dialogue philosophique* » composé par Manzoni pour servir d'introduction aux *Œuvres* de Rosmini et que De Fresne publia en traduction française en 1858. Une lettre de Reboul en date du 3 septembre 1856 dit, en effet : « Je voudrais bien lire le dialogue que vous me signalez de Manzoni, non pour le style, mais pour le fond. Sur pareille matière, personne n'est plus curieux que moi. La poésie n'est chez moi que le voile de la philosophie... » Et derechef, dans une lettre du 20 septembre 1856 : « Je désirerais bien connaître Rosmini, il doit avoir une grande valeur puisque Manzoni en avait fait son ami et avait, sur ses idées, composé le dialogue qui fait l'objet de votre admiration... » M. G. Gallavresi, qui nous a écrit le 4 janvier 1913 qu'il « cherchait vainement à atteindre » la correspondance de Manzoni avec de Fresne, ne manquera sans doute pas, outre les pièces inédites que les lumières de M. Cherrier, auquel nous lui conseillâmes de s'adresser, lui auront permis de découvrir, de donner la missive de Manzoni à de Fresne en date de Milan, 24 juillet 1855, sur la mort de Rosmini, qui se lit dans la brochure, très rare, de 1858 : « Mon cher de Fresne, vous avez été informé par les journaux de la perte immense que la religion et la science viennent de faire par la mort de l'abbé Rosmini. Après cela, c'est à peine si j'ose vous parler de ce que j'ai perdu moi-même, lié comme j'étais avec lui depuis trente ans, par un sentiment qu'il daignait et que j'osais appeler amitié : j'ai passé chez lui, à Stresa, les quinze derniers jours de sa vie, abattu par la douleur et soutenu par l'admiration. Au milieu de cruelles souffrances, je l'ai toujours vu, non résigné, mais reconnaissant, j'ose ajouter joyeux de ce que la volonté de Dieu s'accomplissait en lui. Ce qu'il avait enseigné si éloquemment et avec des raisons si neuves et si profondes, il le pratiquait dans de tels moments avec une fidélité héroïque ; sa renommée a grandi immensément après sa mort. J'ose prédire qu'il en sera de même dans tous les pays civilisés et que ce sera sans retour. Je vous embrasse, *Manzoni.* »

* De Fresne conduisait alors son unique fils, Marcellin (plus tard marié avec la demoiselle Saubade Guichard, dite de Noas, petite-fille du défenseur de Vincennes en 1814, Daumesnil, et morte sans postérité) sur la tombe de sa mère, la première femme de cet ami de Reboul, morte en Italie peu après son mariage. La pièce composée par Reboul à cette occasion : *A M. Marcellin de Fresne fils*, est du 12 octobre 1844. Elle se trouve dans M. Poujalat, mais sans date.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

AGRÉGATION D'ITALIEN

PROGRAMME DU CONCOURS DE 1914.

Question I — L'Antiquité classique dans l'œuvre de Dante.

Textes d'explication : *a)* Dante, *Inferno*, c. IV, v. 67-151 ; c. XXVI, v. 49-142 ; *Purgatorio*, c. XXI ; *Paradiso*, c. VI, v. 1-111 ; *Convivio*, l. IV, c. IV-V.

b) Virgile, *Églogue* IV ; *Énéide*, l. VI, v. 703-751.

Question II. — La civilisation florentine au temps de Cosme l'Ancien (1434-1464).

Textes d'explication : Machiavel, *Istorie fiorentine*, l. V.

D'Ancona e Bacci, *Manuale della letterat. ital.*, t. II (extraits de L. Bruni, p. 40 ; C. Cennini, p. 47 ; L. Ghiberti, p. 56 ; San Bernardino, p. 62-66 ; Burchiello, p. 71 ; M. Palmieri, p. 94 ; F. Belcari, p. 106-110 ; Vespasiano da Bisticci, p. 113-118 ; A. Manetti, p. 120-123).

L. B. Alberti, *Della Famiglia*, l. III, p. 287-319 de l'édition Sansoni, Florence.

G. Vasari, *Vita di Donatello*.

Question III. — La Comédie italienne au xvie et au xviie siècle. (Comédie savante et comédie improvisée.)

Textes d'explication : L. Ariosto, *I Suppositi*, acte I, à partir de la scène 2 ; acte II, scène 1.

G. Bruno, *Il Candelaio*, acte III, scènes 2-6 et 11-12.

M. A. Buonarroti (il Giovane), *La Fiera*, extrait publié dans le *Manuale* D'Ancona et Bacci, t. III, p. 378-380.

G. Cicognini, *Il convitato di Pietra*, acte I, scènes 1-3, et acte III, scènes 8-9.

Question IV. — Giacomo Leopardi poète et penseur.

Textes d'explication : Poésie : *All' Italia, Bruto minore, l'Infinito, A sé stesso, la Ginestra.* — Prose : *Storia del genere umano, Dialogo della natura e di un Islandese, il Copernico.*

PROGRAMME DU CERTIFICAT D'APTITUDE D'ITALIEN

Dante, *Inferno*, c. IV et XIV.

L. B. Alberti, *Della Famiglia*, l. III, p. 287-319 de l'éd. Sansoni (Florence).

Machiavel, *Il Principe.*

Arioste, *I Suppositi*, acte I, sauf la scène 1 ; acte II, scène 1.

Leopardi, *La Ginestra, Storia del genere umano, il Copernico.*

D'Annunzio, *Il libro d'Isaotta.*

Bibliographie sommaire des éditions de ces divers textes.

Dante, les meilleurs textes commentés sont toujours ceux de Casini, Scartazzini-Vandelli, Torraca.

Pour le *Convivio*, outre la Bibl. classica Sonzogno, n° 52, voir l'éd. Fraticelli, Florence, Barbèra.

Machiavel, *Istorie fiorentine*, Sonzogno, n° 14; *Principe*, id., n° 82.

Alberti, outre l'éd. portée au programme, voir Sonzogno, n° 117.

Vasari, *Vite scelte*, Vérone, 1890.

Ariosto, *Commedie*, Sonzogno, n° 79.

G. Bruno, *Candelaio*, outre l'éd. G. Gentile (Laterza, Bari), voir la *Bibl. Universale*, Sonzogno.

Cicognini, le *Convitato di Pietra* a été réimprimé, avec introduction et notes, par M. G. de Bévotte : *Le Festin de Pierre avant Molière*, publication de la Société des Textes français modernes, 1909. — Les quelques scènes portées au programme seront insérées dans le prochain numéro du *Bulletin italien*, avec la bibliographie.

G. D'Annunzio, *Isaotta Guttadauro*, n° 4 de la Bibl. popolare dei grandi autori (Milan, Casa edit. italiana).

Pour Leopardi, les éditions abondent. Parmi les plus récents commentaires, signalons ceux de MM. Scherillo (Hoepli) et Straccali (Sansoni) pour les *Canti*, de M. I. Della Giovanna pour les *Prose morali* (Sansoni).

BIBLIOGRAPHIE

Antonio Emiliani, *I Francesi nelle Marche, 1797-99. Scene, Episodi, Ricordi.* Falerone, Menicucci, 1912 ; in-8°.

M. Antonio Emiliani, érudit et collectionneur passionné de tous les souvenirs qui se rattachent au *Risorgimento*, se défend de faire œuvre d'historien : il se contente, dit-il, de fournir des matériaux à ceux qui viendront plus tard. Or, rien n'est plus utile et plus intéressant à la fois que ces monographies locales, qui restent plus près de la vie réelle que des études d'ensemble et constituent des témoignages d'autant plus sûrs qu'ils sont moins ambitieux. D'un côté, l'étonnement des populations paisibles des Marches, quand elles voient arriver les Français révolutionnaires, conquérants inattendus ; les prétendus miracles qui excitent l'opinion contre les Jacobins impies ; les résistances et les révoltes ; de l'autre, les troupes qui s'avancent ; les impositions, et quelquefois les pillages ; les escarmouches qui marquent la conquête progressive des petites villes du pays ; et en même temps, les premières manifestations de l'esprit nouveau, déposé dans les âmes comme un levain : nous voyons tout cela au vif et au naturel. Chacune des études que M. Emiliani nous présente est comme une illustration, précise et colorée, du passé : *Une commune des marches en Révolution, Amandola en 1798; Troubles, révoltes et massacres à Fermo et à Santelpidio a mare; La bataille de Porto di Fermo, le 28 novembre 1798; Un colloque historique :* il s'agit de Bonaparte examinant de près, à Ancône, une madone miraculeuse, et donnant aux chanoines l'ordre de mettre fin à ses soi-disant prodiges ; *Histoires et légendes miraculeuses, visions et hallucinations ; Monte Giorgio et la première invasion des Français; Momigliano de 1797 à 1799, d'après un Journal inédit; Humbles héros :* ceux qui combattirent dans la Grande Armée et prirent part, notamment, à cette campagne de Russie, où les Italiens se couvrirent de gloire. Une documentation très sûre, qui s'appuie sur des textes inédits, beaucoup d'agrément et de pittoresque dans la façon dont les choses se présentent, sont des qualités qui achèvent de recommander le livre.

P. H.

Lavinia Mazzucchetti, *Schiller in Italia*. Milano, Hœpli, 1913; in-12.

C'est une bonne étude, dont les qualités sont sérieuses et dont les défauts sont amusants.

Les défauts en sont amusants, parce qu'ils témoignent d'une verdeur et comme d'une âpreté de jeunesse qu'on rencontre rarement dans des travaux de ce genre. La franchise de Mlle Mazzucchetti va volontiers jusqu'à l'irrévérence; personne ne lui reprochera d'avoir le respect du préjugé. Elle est sans pitié pour les auteurs de second ordre dont la réputation vit de notre lâcheté, ou, si l'on veut, de notre indulgence; c'est à peine si elle respecte les plus grands, comme Manzoni; au ton dont elle commence à parler de Schiller, on se sent vaguement inquiet. Quant aux critiques contemporains, elle se fait un malin plaisir de les montrer en défaut. Rien ne l'amuse comme de prendre en flagrant délit d'erreur un Zumbini, un d'Ovidio et une foule d'autres. Après quoi elle déclare innocemment que ce n'est pas sa faute, si elle a lu le texte avant les critiques, et si elle est forcée de ne pas croire sur parole d'illustres autorités... Mais qu'elle prenne garde: quand elle occupera dans la critique la place élevée à laquelle son talent ne manquera pas de la conduire, elle risquera d'être payée de même monnaie. Alors on lui reprochera sans doute une tendance à écarter comme inintéressants les problèmes qu'elle n'a pas le temps de résoudre. Dans un chapitre préliminaire, qui est assurément le plus faible du livre, elle esquisse l'histoire des rapports de Schiller avec l'Italie; elle sait très bien ce qu'il faudrait faire pour que son étude fût bonne: « Mais ce serait là, dit-elle, un de ces patients travaux que je me permets de considérer comme inutiles, non seulement pour le public, mais pour celui qui les écrit... » Il semble cependant qu'on doive ou bien traiter sérieusement un sujet, ou bien ne pas l'aborder. Elle dédaigne de la même façon l'influence de Schiller sur le théâtre populaire italien: on aimerait qu'elle fût moins diffuse en parlant de l'influence du dramaturge allemand sur Manzoni — (les pages 266 et suivantes, notamment, ressemblent fort à de la rhétorique) — et qu'elle étendît ses recherches aux écrivains obscurs qui forment l'opinion publique. Quoi qu'elle en dise, cela en vaudrait la peine.

Défauts de jeunesse, on le voit, et qui servent à donner du piquant aux qualités solides dont elle fait preuve en même temps. Elle a la sagesse, en effet, de bien limiter son sujet dans le temps, et surtout de ne pas l'enfler; elle montre avec beaucoup de raison qu'il n'y a pas de « schillérisme » en Italie; et qu'ainsi l'influence dont elle cherche les traces, pour être importante, n'est pas capitale. Très au courant de la bibliographie du sujet, et mettant au jour beaucoup de textes inconnus avant elle, elle joint à cette information sûre de la clarté

et souvent même de la pénétration. Ainsi les étapes de la fortune de Schiller en Italie sont bien marquées : comment il fut connu très tard, et dut aux drames révolutionnaires d'apparaître pour la première fois sur les scènes de Milan et de Venise ; comment sa renommée se répandit après que Schlegel et M[me] de Staël l'eurent vanté ; quel rôle son nom joua dans les premières polémiques qu'excita en Lombardie le romantisme naissant, de 1813 à 1820 ; pour quelles raisons on finit par le lire sérieusement, après l'avoir critiqué ou exalté : si bien que de 1821 à 1830, il conquit généralement les sympathies. Vient ensuite la recherche de l'action réelle de Schiller sur la production italienne, telle qu'elle se manifeste dans le théâtre de Manzoni, de Silvio Pellico, de Carlo Tedaldi Fores, de G.-B. de Cristoforis, de Carlo Marenco, de G.-B. Niccolini. Cette seconde partie de la tâche est plus délicate, puisqu'il s'agit souvent de rapports incertains, d'analogies fuyantes, de ressemblances perdues au milieu de différences notoires. M[lle] Mazzucchetti s'en tire à son honneur. Son ambition était de nous donner un *Schiller en Italie* qui ne fût pas déformé par des idées *a priori*, par la nécessité d'une démonstration ou par l'habitude d'une légende, une histoire et non pas un roman ; elle y a réussi. P. H.

Arnaldo Agnelli, *Un viaggio di propaganda libero scambista nel 1847 : Cobden in Italia.* Milano, 1912, brochure in-16. — *Il pensiero degli economisti nel periodo del Risorgimento.* Milano, 1912, brochure in-16. — *Il materialismo storico e il Risorgimento italiano; posizione del problema.* Pavia, 1913, 16 pages in-8°.

Ce sont des études préliminaires; le travail d'ensemble doit paraître prochainement. La troisième nous paraît tout à fait importante. Elle montre qu'on a presque complètement négligé, dans l'étude du *Risorgimento*, le facteur économique. Et pourtant, il est essentiel. Mettre en relief les individualités, ainsi qu'on le fait d'ordinaire, sans s'occuper des mouvements de la masse, c'est écrire l'hagiographie de cette époque, non pas son histoire. Parler de la tradition, de l'œuvre des littérateurs, de l'idéal politique, c'est effleurer une partie seulement de la vérité. Les observations de M. Agnelli sur ce point sont d'autant plus frappantes, qu'elles restent modérées. Elles ne tendent pas, en effet, à substituer tout d'un coup le matérialisme historique à la rhétorique de l'histoire. Elles se gardent de tomber dans une telle exagération ; elles ne revendiquent pas toute la place, mais une place seulement, pour les phénomènes économiques ; elles essayent même de la délimiter. « La vita economica sta alla vita politica, morale, giuridica — in un certo senso — come il simplice sta al complesso, l'immediato al mediato, l'originario al derivato,

» Quando non è precisamente così, la vita economica costituisce per lo meno la condizione necessaria, il substrato degli altri fenomeni della società; e una modificazione *sostanziale* nei rapporti politici, negli ordinamenti giuridici, nei sentimenti morali non è possibile se essa non sia compatibile con le condizioni economiche.

» E quando ancora l'influenza del fatto economico sia per se stessa più tenue, non possa considerarsi decisiva ed efficiente, la solidarità indissolubile che lega tutti i fatti sociali fa sì che le trasformazioni politiche, giuridiche, morali, reagiscano sulla vita economica; e tenda in ogni caso a formarsi una condizione di equilibrio nella quale l'uno e l'altro dei diversi elementi cerchino la loro combinazione armonica, piegandosi alle nuove condizioni di vita ».

Il est certain qu'il y a là une indication de méthode très féconde; et qu'elle doit attirer notre attention. Il y aurait quelque candeur à croire qu'un système qui se substitue à l'absolutisme, en abolissant les restes de la féodalité, une révolution qui établit le parlementarisme, la liberté de la presse, transforme les conditions du service militaire, modifie de fond en comble le système des impôts, détruit les privilèges de l'aristocratie et du clergé, soit de nature exclusivement politique. L'idée agit, certes; mais le besoin commande. Tenons compte des directions intellectuelles, morales, religieuses, philosophiques, qui se sont manifestées en Italie de 1789 à 1870; mais n'oublions pas ceci: « Le condizioni economiche e sociali d'Italia, nella prima metà del secolo scorso, erano venute modificandosi profondamente, avevano veramente creato un paese nuovo e diverso, *una società nuova*. Questo fu l'elemento evolutivo, che per lente modificazioni preparò il riscatto nazionale. » N'ayons pas la superstition du livre; sachons reconnaître, au contraire, ce qu'a pu faire pour l'unité l'établissement d'un chemin de fer ou un règlement sur la circulation des grains. Et d'une façon plus générale, reconnaissons que l'histoire littéraire a le devoir de considérer ces horizons nouveaux. Mieux elle comprendra qu'elle tient une place modeste dans une très vaste complexité, et plus elle se fera consciencieuse et scrupuleuse. P. H.

Ernest Lémonon, *L'Italie économique et sociale* (1861-1912). Paris, Alcan, 1913; 1 vol. in-8° de 432 pages.

M. E. Lémonon, dont on connaît les livres sur la Conférence de La Haye et sur la politique anglaise en ces dernières années, semble depuis quelque temps s'être consacré à l'Italie. Un voyage à Naples nous avait valu coup sur coup un volume d'études économiques sur la métropole du Mezzogiorno et *Naples* dans la collection des *Villes d'art célèbres*. De son récent séjour à Florence ou de sa participation aux travaux du « Comité France-Italie », dont il est secrétaire général, est sorti l'ouvrage actuel.

L'auteur a essayé d'y « fixer l'histoire économique et sociale des cinquante premières années de la troisième Italie ». Assurément, il ne prétend point avoir poussé à fond une étude singulièrement complexe et sur laquelle il existe une bibliographie surabondante, publications officielles, enquêtes, revues, travaux de toute espèce, car l'économie politique est bien restée en Italie, suivant le précepte de Cavour, la « science patriotique ». Les références semblent écartées de parti pris. D'ailleurs on paraît, dans la première partie, l'*Italie économique,* s'être surtout servi des statistiques annuelles. C'est à 1866, non à 1861, faute de données satisfaisantes, que commence réellement l'étude du royaume d'Italie.

Il semble que l'on aurait pu se passer, au début, d'idées générales sur le mouvement économique, le caractère normal des crises, la solidarité qui existe entre les États : ces idées sont présentées d'une façon nécessairement trop sommaire pour être instructives, et, dégagées de toute démonstration, donnent même l'impression de jugements assez contestables (est-il vraiment prouvé, par exemple, que l'afflux d'argent augmente les mariages et fasse baisser la criminalité ?)

Par contre, les opinions concernant directement l'Italie auraient gagné à être plus développées. Certaines sont encore assez discutées pour qu'on ne puisse les formuler d'une façon catégorique. Est-il exact que le Piémont, en 1861, fût le seul État en bonne situation économique ? D'éminents économistes du Midi soutiennent que leurs provinces souffrirent beaucoup de la réunion, que l'Unité leur procura non seulement un lourd surcroît de dépenses, mais une participation disproportionnée à la Dette commune, un système d'impôts moins approprié aux mœurs, tandis que les travaux publics, armement, défense nationale, par d'inéluctables nécessités géographiques, profitaient naturellement plus à l'Italie du Nord. D'une façon générale, il nous semble que l'auteur n'aborde pas assez franchement ce problème du Mezzogiorno, absolument capital dans l'œuvre de l'unification. Car l'Unité n'a pas fondu les « deux Italies » ; la date de 1861 n'a pas un caractère fatidique et l'on eût pu rappeler plus tôt le mot fameux d'Azeglio que, l'Italie faite, il restait à faire les Italiens. L'auteur connaît la question et fait allusion aux lois spéciales données, dans ces dernières années, à la Basilicate et à d'autres régions ; nous croyons que c'était là un point essentiel à exposer. Au sujet du Midi encore, est-on en droit de jeter la pierre aux Bourbons, et quant à l'analphabétisme (il reste énorme), et quant à la rareté des groupements ouvriers (l'industrie était si médiocre) ?

Un autre problème, sans être, bien entendu, négligé, ne nous paraît pas avoir la place qu'il mérite : celui de l'émigration. L'auteur se borne à peu près à en indiquer la courbe, en observant que ce n'est pas la misère qui explique le phénomène de l'émigration permanente, mais

la facilité de travail offerte par les pays neufs ; cela est vrai maintenant, où l'émigration est un courant organisé avec contre-courant régulier et, par suite des lois restrictives, tend à emmener de plus en plus une élite et non point des miséreux ; mais en est-il ainsi depuis longtemps? Les effets du phénomène sont multiples : l'auteur les juge dans l'ensemble bienfaisants. Observons pourtant que, si la présence d'Italiens à l'étranger est favorable à une exportation italienne, la fondation de maisons italiennes au dehors fait concurrence à l'industrie nationale (ainsi les pâtes, les vins, imités en Argentine et en Californie). Nous n'avons pas vu que l'on signalât l'effet des envois d'argent des émigrants sur le relèvement financier de l'Italie ; certains économistes croient cependant qu'il a été très considérable.

Un sujet aussi vaste et complexe ne pouvait assurément être traité sous tous ses aspects et il faut surtout reconnaître l'aisance avec laquelle M. Lémonon manie tous ces chiffres (peut-être en donne-t-il trop et trop d'énumérations de denrées) et suit la courbe des dépressions et des relèvements. On lira avec un intérêt particulier, à cause de la clarté de l'exposition, les pages relatives au papier-monnaie et à l'augmentation des impôts ; on pourra se demander si le mot d'amélioration financière convient à des procédés qui sont arrivés à écraser absolument certaines catégories de revenus. Très justement, l'auteur apprécie la politique commerciale de Crispi, dont certains cherchent à faire aujourd'hui un grand homme, et défend l'accord franco-italien de 1890 du reproche de n'avoir été profitable qu'à la France ; il fait prévoir avec franchise le tort très grave que l'entreprise de Tripolitaine fera au relèvement dont les années 1909-1910 avaient marqué le réveil. Peut-être cependant estimera-t-on que les conclusions de l'auteur restent un peu optimistes.

La seconde partie du livre, l'*Italie sociale*, paraîtra d'une lecture plus facile que la première ; elle n'est pas hérissée de chiffres et laisse plus de place aux appréciations personnelles. Elle montre d'abord les origines du mouvement social en Italie, origines anciennes en cette patrie des monts-de-piété et des monts frumentaires, et qui expliquent le développement rapide des institutions sociales depuis l'Unité. La bienfaisance privée a présenté en Italie des formes ingénieuses et souvent délicates : on aurait aimé à retrouver ici, par exemple, dans l'hommage très justement rendu à la charité italienne, le reflet des œuvres pies napolitaines, telles que les a exposées la duchesse Filangieri-Raveschieri. Mais l'auteur se préoccupe essentiellement des institutions coopératives, telles que les banques populaires, dont M. Luigi Luzzatti s'est fait l'apôtre enthousiaste, les coopératives de consommation et de production ; tout ce mouvement d'association existait dès avant l'Unité. Il importait d'autant plus de l'accélérer que

le socialisme, implanté à Naples par Bakounine et momentanément adopté par Garibaldi, faisait des progrès inquiétants.

Depuis l'Unité, l'action sociale de l'État apparaît comme très active; les rois d'Italie ont fait de l'amélioration du sort des classes ouvrières le programme de leur règne : le mot est d'Humbert Ier[1]. Il est certain, d'autre part, que cette action, dont l'auteur juge favorablement les résultats, est de plus en plus envahissante. Plus remarquable assurément est l'action sociale privée; l'évolution des groupes catholiques, le caractère pratique des chaires ambulantes d'agriculture, l'organisation remarquable de la fédération des syndicats agricoles, sont exposés d'une façon particulièrement intéressante. Pourquoi nulle place n'est-elle faite aux lois et institutions protectrices de l'émigrant tant en Italie qu'à l'étranger? Enfin, l'auteur passe en revue le socialisme réformiste et le socialisme révolutionnaire; ce dernier paraît depuis 1908 avoir perdu beaucoup de son action sur le peuple; l'ouvrage se termine par le vœu que ce peuple se garde tout à fait des tentations dangereuses. Ce vœu est l'expression d'une sympathie sincère pour l'Italie et d'une confiance assurée en son avenir.

JACQUES RAMBAUD.

Benedetto Croce, *Un angolo di Napoli*. Bari, Gius. Laterza, 1912; in-8° de 48 pages, avec 18 dessins.

Du Palazzo Arianiello, qu'il a longtemps habité via Atri, à Naples, l'auteur est venu s'installer via Trinità Maggiore. De sa table de travail, il aperçoit d'antiques édifices qui parlent à son cœur d'historien : c'est le campanile de Santa Chiara, sur sa base de travertin ornée des inscriptions du roi Robert d'Anjou et de la reine Sanche de Majorque; ce sont l'église des Franciscaines et la maison du poète Berardino Rota; c'est le portail, datant de Charles de Durazzo, de l'humble chapelle Santa Marta, et c'est l'altier *portone* du palais Filomarino, que les *lazzaroni,* après en avoir brûlé vifs les propriétaires, voulurent incendier à son tour, en 1799.

L'historien et artiste évoque les souvenirs qui hantent ce coin de Naples. Ils plairont à ceux qui connaissent et lui et sa glorieuse cité et feront regretter que, comme il l'a fait pour ses écrits historiques, M. Croce n'ait pas encore réuni ses études artistiques, parues, entre autres, dans l'*Archivio storico per le province napoletane*, et dans *Napoli nobilissima*, l'élégante revue d'art aujourd'hui arrêtée.

JACQUES RAMBAUD.

1. On sera peut-être surpris, à ce propos, de voir appliquer aux préoccupations sociales la phrase célèbre de Victor-Emmanuel en janvier 1859 : « Nous ne sommes pas insensibles aux cris de douleur qui s'élèvent de tant de parties de l'Italie. » C'est aux Italiens opprimés par l'Autriche ou par l'absolutisme que s'adressait évidemment l'allusion.

CHRONIQUE

~~ Après dix ans d'une existence prospère et féconde (1903-1912), la *Revue des Études Rabelaisiennes* disparaît, ou pour mieux dire elle change de titre et élargit son cadre, ce qui est une heureuse conséquence de sa prospérité même. La nouvelle *Revue du XVIe siècle* publiée par la Société des Études rabelaisiennes s'occupera autant, sinon plus, que sa devancière des relations littéraires et artistiques de l'Italie avec la France à l'époque de la Renaissance; nous croyons utile de reproduire le texte de la délibération du Conseil de la Société, inséré dans le dernier fascicule de l'ancienne Revue (t. X, p. 502):

« Notre publication, sans rien changer à son aspect extérieur, paraîtra, à partir de l'année 1913, sous le titre de *Revue du XVIe siècle*, et elle insérera des études sur l'histoire politique, littéraire et religieuse de la Renaissance. Il va de soi que Rabelais restera le principal sujet de nos travaux; mais les autres grands écrivains de la Renaissance, de même que les faits politiques, religieux, artistiques et sociaux de cette importante époque de l'histoire de France, seront également l'objet de nos études, dont l'augmentation constante des adhérents à la Société, comme le développement plus grand que nos ressources nous permettent désormais de donner à nos publications, nous commandent en quelque sorte d'élargir le cadre. »

Les fascicules 1-2 de la Revue du XVIe siècle tiennent toutes les promesses de ce communiqué; on y relève des articles sur « La guide des chemins de France » de Ch. Estienne (A. Lefranc), sur « La Procédure au XVIe siècle d'après Rabelais » (J. Plattard), « Comment Louise de Savoie a rédigé son Journal » (H. Hauser), sur Étienne Dolet (R. Sturel), sur un Scandale princier au XVIe siècle (A. Garnier; à suivre), sur l'Influence de Montaigne sur Charles Blount et sur les déistes anglais (P. Villey; à suivre), et sur le Système de Copernic dans la littérature française au XVIe siècle (J. Plattard).

Le dernier fascicule de la Revue des Études Rabelaisiennes renfermait (p. 375-420) un très important article de M. L. Sainéan sur les « Sources modernes du roman de Rabelais », où l'auteur passe en revue les études publiées depuis quelques années sur cette question, avec l'intention d'opérer un triage parmi les matériaux ainsi réunis, et « d'en dégager les données qui méritent d'arrêter l'attention du rabelaisant »; M. L. Sainéan estime en effet que « les affirmations vaines, les rapprochements oiseux et, avant tout, les suppositions d'emprunt là où il ne s'agit que d'analogies psychologiques ou d'arti-

fices purement littéraires, diminuent souvent la valeur de ces recherches et leur enlèvent parfois toute force probante ». En ce qui concerne les emprunts prétendus aux humanistes, M. L. Sainéan discute les travaux de MM. Delaruelle, Thuasne, Plattard, et conclut que la moisson recueillie par ces patients érudits se réduit à fort peu de chose. Les dettes de Rabelais vis-à-vis de Folengo l'arrêtent plus longtemps, mais se ramènent aussi à peu d'emprunts positifs et certains ; une suggestive étude de plusieurs épisodes du *Baldus*, dans son texte et dans la traduction de 1606 (l'article a été composé avant que M. Sainéan ait pu connaître la nouvelle édition des *Maccheronee* due à A. Luzio, Bari, 1911), conduit l'auteur à conclure que « les Macaronées n'ont aucun lien particulier avec Gargantua et Pantagruel ». Passant au « Cinquecento » (singulière façon d'indiquer qu'il va discuter les emprunts... négatifs à Dante, Boccace, Pulci et F. Colonna), M. L. Sainéan procède avec la même rigueur. Il est très salutaire qu'une critique aussi exigeante fasse justice des rapprochements superficiels et des conclusions très exagérées auxquels s'abandonnent trop volontiers les explorateurs de sources ; ceux-ci savent bien difficilement se défendre de l'illusion que toute ressemblance résulte d'une influence. Mais M. Sainéan est-il bien sûr de n'avoir pas apporté dans sa critique un parti pris tout à fait analogue, bien que radicalement opposé? Affirmer sans aucune restriction, sans nuances, que « rien dans l'œuvre de Rabelais ne témoigne d'une lecture quelconque du Morgante Maggiore », c'est risquer de compromettre par une espèce d'intransigeance la haute valeur d'un travail dont le besoin se faisait vraiment sentir. H. H.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES AU BULLETIN

Dante Alighieri, *La Divina Commedia;* edited and annotated by C.-H. Grandgent; vol. III, *Paradiso*. Boston, 1913; in-16, 296 pages.

Paolo Bellezza, *Curiosità dantesche*. Milan, U. Hoepli, 1913; in-16, xvi-599 pages (22 chapitres d'anecdotes relatives à Dante et à son œuvre).

Giuseppe Borgiani, *Marcello Palingenio Stellato e il suo poema lo « Zodiacus Vitae »*. Città di Castello, S. Lapi, 1913; in-16, 225 pages.

A. Borgognoni, *Disciplina e spontaneità nell' arte;* saggi letterari raccolti da B. Croce. Bari, Laterza, 1913; in-16, xi-319 pages.

P. de Bouchaud, *La Sculpture vénitienne;* ouvrage illustré de 16 gravures. Paris, B. Grasset, 1913; in-16, 269 pages.

Tommaso Casini, *Scritti danteschi, con due facsimili e con documenti inediti* (collezione dantesca, n° 1). Città di Castello, Lapi; in-8°, 344 pages.

P. Fornari, *Pro Dantis virtute et honore*. Tre monografie; 1ª Le critiche al « Dante e Brunetto ». 2ª Il numero 3 nella Divina Commedia. 3ª L'autore del canto XI dell' Inferno. S. l. n. d.; in-8°, 50 pages.

Paul Hazard, *Leopardi*. Paris, Bloud, 1913; in-16, 243 pages (collection des « Écrivains étrangers »).

August Krajewski, *Lautlehre und Orthographie Petrarcas* auf Grund des Ms. Cod. Vat. lat. 3195, als Einleitung zu einem vollständigen Wörterbuch des Canzoniere. Breslau, 1912; in-8°, 95 pages. (Inaugural-Dissertation.)

Arm.-Ad. Messet, *Il Codice aragonese, étude générale, publication du manuscrit de Paris. Contribution à l'histoire des Aragonais de Naples*. Paris, 1912; in-8°, CXLVIII-524 pages.

Ferdinando Neri, *Ecco il re forte*. Extrait du volume *Per nozze Soldati-Manis*. Florence, 1912; in-8°, 8 pages.

R. Palmarocchi, *I Maggi*. Perugia; in-8°, 1912, 13 pages. Extrait des *Atti del primo congresso di Etnografia italiana*.

Guido Pasolini, *Adriano VI, saggio storico*. Roma, Loescher, 1913; in-8°, XV-140 pages, 20 planches, 1 fac-similé.

Francesco Picco, *Il testo di due novelle del Bandello* (I, 57; II, 52) *nella Descrizione dell'Africa di Giovan Leone Africano*. Extrait du volume *Per nozze Soldati-Manis*. Florence, 1912; in-8°, 26 pages.

G. Prezzolini, *La Francia e i Francesi del secolo XX osservati da un Italiano*. Milan, Treves, 1913; in-16, VIII-374 pages.

N. Serbanesco, *Lettres inédites relatives à Giacomo Leopardi*. Paris, Champion, 1913; in-8°, XXIV-259 pages.

N. Serbanesco, *Leopardi et la France; essai de littérature comparée*. Paris, Champion, 1913; in-8°, XXI-549 pages. (Thèse de doctorat.)

Pietro Silva, *La convenzione di Settembre, secondo nuovi documenti*. Extrait de la *Nuova Antologia*, 16 mai 1913, 26 pages.

Terzo Congresso archeologico internazionale, Roma, MCMXII: Bollettino riassuntivo. Rome, in-4°, 125 pages.

Ida Frances Treat, *Un cosmopolite italien du XVIIIe siècle: Francesco Algarotti*. Paris, 1913; in-8°, 267 pages. (Thèse de doctorat de l'Université de Paris.)

Diego Valeri, *Francis Jammes*. Extrait de la *Nuova Antologia*, 16 mars 1913; 23 pages.

Albert Valentin, *Pages choisies de Dante*. Paris, A. Colin, 1913; in-16, de XXXVI-334 pages. (Collection « Pages choisies des grands Ecrivains ».)

---

18 juillet 1913.

Le Secrétaire de la Rédaction: Eugène BOUVY.

Le Directeur-Gérant: Georges RADET.

Vol. XIII. Octobre-Décembre 1913. N° 4.

LES DIALOGUES DANS LA DIVINE COMÉDIE

C'est un peu la faute des fervents interprètes de Dante si la Divine Comédie ne compte pas plus de lecteurs dans le grand public. A force de discuter les obscurités involontaires ou calculées du poème sacré, ils ont amené les gens du monde à penser que c'était un grimoire, à part quelques pages d'une incomparable beauté qu'il suffisait de connaître. Or, c'est le contraire qui est vrai. Sans doute, un Italien de moyenne culture a besoin, tout comme un Français, qu'une courte note lui explique tel mot, tel vers de la Divine Comédie : un poème qui date de six cents ans et qui roule souvent sur les matières les plus ardues ne peut pas se lire comme un roman contemporain; mais l'ensemble est plein de vie et d'art; il y a une foule de beautés cachées, mais de ces beautés qu'on peut rendre sensibles à tous. Le poème tout entier, pourvu qu'on veuille bien de loin en loin sauter plusieurs vers, offre une lecture émouvante, piquante, bien plus attachante, je ne crains pas de le dire, que l'Énéide. Les commentateurs n'en disconviennent pas; ils s'écrient même de temps en temps, comme par une sorte de remords, que Dante est avant tout un grand poète, mais cette confession passe inaperçue parce qu'aussitôt après ils retombent dans leurs discussions; certes ils y déploient une science, une ingéniosité, quelquefois une pénétration rares; mais s'ils faisaient porter leur principal effort sur ce qui dans la Divine Comédie n'offre pas de mystère, et c'est le poème presque en entier, s'ils faisaient profiter le génie de Dante de l'intimité qu'ils ont acquise avec son œuvre dans le déchiffrement des hiéroglyphes, le public ne s'en tiendrait plus à quelques morceaux choisis. Il ne s'agirait pas, bien entendu, de revenir à Gasparo Gozzi, à Cesari, de vanter les images, les comparaisons, les beautés de détail de la Divine

Comédie; ce sont les beautés d'ensemble qu'il faudrait mettre en lumière au lieu de se borner à en jouir plus pleinement que le commun des lecteurs; c'est la méthode de De Sanctis qu'il y faudrait appliquer après une lecture plus patiente que celle dont l'illustre Napolitain se contentait. Un Italien y réussirait beaucoup mieux qu'un étranger, non seulement parce que les compatriotes d'un auteur entrent davantage dans sa pensée, mais parce que tout Italien a été nourri de Dante dès sa première jeunesse; chez nous, c'est avec Racine, Corneille, Molière, Bossuet, Pascal et dix autres qu'on élève les collégiens; en Italie, on n'y emploie, et pour cause, que Dante; on y explique l'Arioste, le Tasse, Machiavel, mais on ne les charge pas, par bonheur, de former les consciences. M. Francesco D'Ovidio a presque promis un livre sur le génie de Dante; s'il tient parole, ce sera un bienfait public; car, au milieu de discussions épineuses, il a souvent déployé une finesse, une grâce, une malice, une entente des vues générales du poème qui le conduiraient à de véritables révélations. Pour mon compte, à mes risques et périls, j'ai une fois écrit sur l'art de la composition dans la Divine Comédie; aujourd'hui j'y voudrais étudier les dialogues et ici encore je voudrais montrer combien le poème de Dante cache de goût et de délicatesse.

I

Causer avec les habitants d'un pays qu'on traverse est une idée bien simple, mais peu habituelle aux écrivains du Moyen-Age qui voyageaient en imagination dans l'autre monde; ils étaient trop occupés des jugements de Dieu qu'ils auraient un jour à subir pour s'arrêter aux individus qui les subissaient. C'est Virgile qui a encouragé Dante à s'entretenir avec les morts, en supposant que l'idée ne lui en ait pas été suggérée par la nécessité de remplir un poème consacré uniquement à ce qui dans l'Énéide n'est qu'un épisode; le plan de Dante lui donnait en effet le droit d'interroger non pas seulement des gens de lui connus comme font Ulysse et Énée, occupés de leurs

propres affaires[1], mais qui bon lui semblerait. Il est néanmoins merveilleux de constater avec quel goût Dante a limité l'emploi de ce moyen. Sa fiction mettait à ses ordres tous les hommes qui ont frappé l'imagination du monde; il n'a pourtant évoqué qu'un nombre d'âmes relativement peu considérable. Évidemment il a compris que trop de dialogues engendrerait la monotonie par l'impossibilité de varier indéfiniment l'entrée en matière; on ne peut répéter sans cesse: « Quel est ce damné? » ou « Quel est ce promeneur qui intercepte la lumière, dont la gorge remue quand il parle? » Surtout il a compris que trop de dialogues briserait l'unité de son œuvre; le poème épique veut plus d'actions que de paroles, ce qui devait échapper même au grand Milton qui avait pourtant lui aussi, en un sens, la tête épique; Dante a su composer un récit de voyage plein de péripéties, quoi qu'en pensent ceux à qui l'on a, pour ainsi dire, fait peur de lui. Aussi y a-t-il dans la Divine Comédie des chants entiers, des suites de chants où l'on n'entend pas un dialogue.

Il est vrai qu'il y a été aidé par les circonstances. D'abord ses pieux contemporains se lassaient beaucoup moins vite que nous de la description du séjour des morts parce qu'ils étaient profondément convaincus et que les morts vivent et que la connaissance de leur sort n'est pas inaccessible aux vivants. Puis l'art oratoire n'était pas encore ressuscité. A Florence même, les institutions démocratiques ne l'avaient pas développé parce que l'intrigue ou la violence plus souvent que la discussion tranchait les débats. L'admiration sans mélange de Dante pour les docteurs du Moyen-Age prouve combien peu les esprits les plus délicats demandaient à la prose; il ne semble pas se douter qu'il pourrait y avoir pour elle aussi un *dolce stil nuovo* et qu'il y en avait eu un dans l'antiquité. Ce *large fleuve d'éloquence* qu'il a vu couler dans l'Énéide, il ne l'a probablement pas aperçu dans Cicéron. La prose antique lui paraissait uniquement instructive; il y voyait

1. Encore Ulysse et Énée ne conversent-ils qu'avec des amis; Ulysse ne voit aux Enfers ni Hector ni Priam; les ombres des Grecs fuient devant Énée; tous deux tâchent en vain de s'excuser l'un devant Ajax, l'autre devant Didon, mais ce n'est pas sortir de leurs relations personnelles.

sans doute bien autre chose qu'un rudiment pour écoliers, mais non une œuvre d'art. Si personne ne songeait alors à réformer son latin sur celui de Cicéron, si Pétrarque même va continuer à confondre *suus* avec *ejus*, c'est qu'on ne demandait alors aux prosateurs anciens que des leçons de science ou de sagesse. Aussi Dante, et pour un poète épique c'est un grand bonheur, eût été fort embarrassé de composer un beau discours; on possédait déjà l'éloquence saccadée de l'invective, du sirvente, la gravité de la *canzone* philosophique et Dante en a laissé d'admirables modèles[1]; mais c'est quand l'humanisme aura remis Cicéron en honneur que Milton ne réprimera pas la manie des discours, des effusions. Seulement les circonstances favorables n'aident que les gens habiles. Un maladroit, à la place de Dante, eût multiplié les harangues.

Le choix des matières que traitent les interlocuteurs de la Divine Comédie quand ils ne content pas leur histoire, marque chez Dante beaucoup de sagacité, de discrétion. La tentation de mettre souvent sur le tapis la littérature était grande : poète, théoricien de la poésie, il visite l'autre monde sous la conduite de Virgile, est introduit dans le cercle des grands poètes de l'antiquité, rencontre Bertrand de Born, Sordello, les troubadours de la Provence, de l'Italie; cependant, sauf dans le Purgatoire, où les âmes se donnent parfois un peu de relâche, on ne discourt pas sur la gaie science et là même l'objet est de montrer l'inanité de la gloire terrestre; à d'autres moments du voyage, il s'est tenu quelques propos littéraires, mais Dante y fait une simple allusion. La remarque importe d'autant plus que, personnellement, il était féru de littérature, comme en témoigne son abus des termes métaphoriques empruntés à la profession d'écrivain[2]. Par bonheur, il était homme d'action en même temps qu'homme de lettres; il a refait son instruction à

1. Son apostrophe à l'Italie au VI[e] ch. du Purgatoire est admirable parce que les expressions y sont brûlantes, les allusions précises, le ton varié; elle passe de l'indignation à la tendresse, à l'ironie; elle prend à partie tantôt l'Italie, tantôt Albert d'Allemagne, tantôt Florence ou le *souverain Jupiter*, mais ce sont des traits qui jaillissent tumultueusement. Cette éloquence, dira-t-on, en vaut une autre; soit, mais c'est la seule forme d'éloquence que Dante connût, et, s'il avait prodigué les discours de cette sorte, il eût été fatigant.

2. « J'inscris, » dira-t-il, « ce que vous me dites pour le faire gloser à l'aide d'un autre texte. » Il emploie *metro* pour *paroles, inchiostri* pour *livre*, *volumi* pour *cieux*, etc.

Bologne pendant son exil, il a tenu longtemps son poème sur le métier, mais il n'en caressait pas moins perpétuellement l'espoir d'une revanche sur les Noirs, il n'en tramait pas moins continuellement des plans de ligue et de guerre; ses privations lui rappelaient sans cesse que le premier besoin de l'homme est la possession de la patrie. Puis il devait parfois se demander, comme M. de Sacy en écoutant discourir Pascal, si l'on se rendait bien agréable à Dieu par les talents profanes; et, en tout cas, comme nous venons de le voir, il croyait que les fumées de la réputation littéraire ne s'élèvent pas au-dessus de l'orbite terrestre; il n'est pas indifférent de remarquer qu'il a si peu réfléchi à la place à faire aux lettrés non théologiens dans le Paradis qu'il s'est réduit au peu exemplaire Foulque de Marseille; il n'a songé à aucun des poètes chrétiens, Sidoine Apollinaire, Venantius Fortunatus, saint Paulin, saint Prosper, quoique quelques-uns fussent d'authentiques habitants de la cité céleste.

Au contraire, les expositions de morale et de théologie, celles-là surtout au Purgatoire, celles-ci surtout au Paradis, abondent. Ici encore, il suivait l'Énéide. Seulement, sa philosophie manque d'originalité, sa théologie de clarté, sauf quand il met à profit l'axiome *in dubiis libertas* pour inventer quelque dogme comme l'ignorance du présent que les damnés joignent à la connaissance de l'avenir de sorte qu'après le Jugement dernier ils ne sauront plus rien, ou comme la séparation anticipée de l'âme et du corps qui s'opère chez certains scélérats au bénéfice de l'Enfer; sa physique, sa physiologie ne peuvent plus prétendre aujourd'hui qu'à nous amuser; Benvenuto d'Imola lui-même s'est aperçu que la théorie de Dante sur les taches de la lune n'explique rien.

II

Mais le choix des interlocuteurs témoigne d'un art très fin. Il se fait dire, à la fin du XVII[e] chant du Paradis, qu'on ne lui montre que des âmes célèbres pour que les exemples fassent

plus d'impression sur lui : assertion très inexacte. Des critiques italiens ont fait observer justement qu'il choisit ses interlocuteurs, non d'après l'importance du rôle qu'ils ont joué ici bas, mais en vue de certaines intentions morales, politiques, littéraires. On peut aller plus loin et dire d'une façon générale qu'il évite d'ordinaire les entretiens avec les hommes de génie. Certes, il a très bien fait de ne pas donner d'eux une nomenclature complète ; l'omission de plusieurs d'entre eux peut même tenir à des raisons spéciales ; par exemple, il se trouvait, nous dit-on, embarrassé entre sa soumission à l'Église et ses opinions politiques pour parler des empereurs d'Allemagne, de Charlemagne et des grands papes qui ont combattu l'Empire ; pourtant il sait bien, quand il le veut, nous faire estimer des damnés et critiquer des bienheureux ; il est si peu timide que personne n'a présenté avec plus de force que lui l'objection tirée du cas d'un honnête paysan qui n'a pas connu l'Évangile. Si donc c'est Manfred et non pas Frédéric II dont nous entendons la voix, si Innocent III, Innocent IV ne paraissent point, il doit y avoir un autre motif, et la preuve est que Dante confie la glorification de l'Empire romain à Justinien et non à César ou à Auguste, qu'il personnifie la théologie aventureuse dans Sigier de Brabant et non dans Abélard ; la preuve, pour tout dire en un mot, est qu'il ne donne jamais la parole à une des trois personnes de la Trinité ni à la Vierge Marie.

D'où viennent ces exclusions ? D'abord je crois que ce n'est point du tout rabaisser Dante que de dire qu'il a reculé devant des difficultés jugées par lui insurmontables. Dante est l'égal de César et d'Auguste, mais il n'est ni César ni Auguste ; il morigène les rois, mais il n'aurait sûrement pas accepté la couronne impériale si on la lui eût offerte. Corneille a dessiné certains traits du peuple romain avec autant de netteté que Montesquieu, mais il ne se serait certainement pas risqué à écrire les Considérations sur les causes de sa grandeur et de sa décadence. Or, dans la Divine Comédie, un personnage historique de premier plan serait tenu, par l'esprit général du poème, d'exposer le secret de son œuvre, sauf quand il est un Mahomet, c'est-à-dire un objet de pure et simple exécra-

tion[1], et Dante, on ne l'en blâmera pas, est ici moins hardi que ne serait Dumas père. Par une raison analogue, il n'a pas sollicité d'audience de Dieu ni de la Vierge; de même qu'il n'a voulu faire rimer *Cristo* qu'avec *Cristo*, il a fait le pèlerinage du Vatican céleste sans interpeller celui qu'il appelle *l'abbé de ce collège*, et la lecture du Paradis Perdu ôte l'envie de lui donner tort. Sans doute, c'est un fort joli dialogue que celui où le Dieu de Milton se fait arracher par Adam l'octroi d'une compagne : Dieu lui offre d'abord la société des bêtes créées pour son plaisir ou son service, puis se rend avec un sourire lorsque Adam lui a fait observer que c'était trop peu (chant VIII). Mais, même dans l'Ancien Testament, le Dieu de la Bible est plus grave; on y dit qu'il retournerait la couche d'un homme malade, mais non qu'il préparerait le lit nuptial des gens bien portants. Le Dieu du Paradis Perdu manque ailleurs encore, et cette fois sans compensation, de dignité: verbeux comme tous les personnages du poème, il se disculpe des fautes de l'humanité avec moins de simplicité que le Zeus d'Homère; sa clémence s'explique quelquefois en termes féroces; il pardonnera aux hommes, mais, dit-il crûment, « il me faut mort pour mort »; il prend mal ses précautions; la Genèse dit simplement que le serpent séduit Ève; le Dieu de Milton prévoit le danger et y pourvoit mal (IIIe chant); enfin, il ne sait pas trop quels sont ses rapports avec son fils; à un moment donné, il notifie aux anges qu'il vient de l'engendrer; ailleurs le fils est présenté comme éternel.

Pour les personnages historiques, un deuxième motif a aussi déterminé Dante à ne pas faire parler les personnages du premier rang. La tâche aurait été bien difficile, disions-nous; mais, dans un autre sens, elle aurait été trop aisée : le premier collégien venu vous résumera fort pertinemment la politique du profond Richelieu avec son triple objet; Dante, génie créateur s'il en fut, ne veut pas écrire des pages d'histoire qu'on puisse suivre un manuel à la main. Il entend être le maître chez lui et ne reçoit pas de personnages qui parlent de leur

1. Dante admet dans les Limbes les grands philosophes arabes et Saladin, mais il ne les fait pas parler.

propre chef. Hors dans le discours assez mal inspiré de Justinien, il ne s'est jamais laissé aller à l'abrégé chronologique. Il veut en histoire de l'imprévu et du surprenant. Comparez par exemple ses tableaux historiques avec ceux qu'a peints Virgile au VI[e] et au VIII[e] livre de l'Énéide : Virgile fait à dessein quelques interversions dans l'ordre des faits et accorde une place bien considérable à la famille d'Auguste, mais quelle précision, quelle clarté ! Là, tous les faits essentiels figurent, tous les personnages sont désignés par leurs noms, tandis qu'en pareil cas Dante redouble de périphrases ; son tableau de la Romagne a besoin d'un commentaire pour être intelligible, comme s'il s'agissait d'un passage théologique. Comparez la prédiction de Tirésias à Ulysse avec celles que Dante écoute : Tirésias apprend à Ulysse que ses compagnons égorgeront les troupeaux du Soleil, lui révèle les vues, la conduite, le châtiment prochain des prétendants de Pénélope, les voyages auxquels le fils de Laerte se laissera ultérieurement entraîner. Les prédictions faites à Dante sont beaucoup plus émouvantes, mais essayez de vous en servir pour suivre Dante à travers son exil ! Qu'a été décidément Gentucca pour lui ?

On comprend dès lors pourquoi il est plus à son aise avec les personnages de deuxième ou de dixième rang. Il y a même toute une moitié de l'humanité pour laquelle il prend exclusivement ses types dans des sujets que l'histoire ne connaît guère ; ce sont les femmes ; sans parler de Béatrix, qui nommerait aujourd'hui, s'il ne les eût chantées, Francesca, Pia, Sapia, Piccarda, Cunizza ? Quant à Matelda, à supposer qu'elle soit la fameuse comtesse, pas un mot de la Divine Comédie ne fait allusion à son rôle historique. Ajoutez que ces personnages obscurs ont pour lui un avantage sur les grands noms, c'est que souvent les simples mêmes, sans s'abuser sur leur importance, les connaissent et s'intéressent à eux. On a dit spirituellement que la Divine Comédie est comme un journal qui, après avoir relaté les grands faits de la politique, recueille les nouvelles diverses qui sont dans toutes les bouches ; un drame conjugal, une bizarrerie de caractère ont frappé des gens peu

familiers avec les plus grands noms, et Dante, qui d'ailleurs est un peu peuple, veut leur faire leur part. Toutefois, il ne faudrait pas voir en lui un chroniqueur à la Stendhal qui croit les petits faits plus curieux, plus instructifs que les grands à la seule condition d'être authentiques. L'authenticité le soucie médiocrement. Il prend volontiers une biographie au moment où son personnage devient insaisissable pour les historiens, quand il a disparu, quand il est mort; ou bien, plus hardi encore, il refait sa vie[1], et, de sa pleine autorité, affirme à lui tout seul que tel pécheur converti est retombé dans ses péchés à la prière d'un pape, que tel lettré a pratiqué le péché contre nature : comme pour imiter les triumvirs romains qui, afin d'avoir les coudées franches, sacrifiaient un de leurs proches, il exécute sans façon le conseiller de sa jeunesse. En un mot, il dispose de l'honneur de ses héros comme un général dispose de la vie de ses soldats; sûr que son poème instruira, édifiera le monde, il distribue les rôles à son gré. Nouveau motif pour préférer les personnages de moyen état. On objectera que l'honneur d'une paysanne vaut celui d'une reine; toutefois l'homme est ainsi fait qu'il proteste moins lorsque Dante met Brunetto Latini parmi les sodomites que quand V. Hugo prête à la farouche et chaste Marie Tudor la passion sensuelle d'une fille de barrière.

III

Il ne saurait être question d'examiner tous les dialogues intéressants de la Divine Comédie, de montrer qu'au moins dans l'Enfer et dans la première moitié du Purgatoire, ils offrent la plus grande variété de ton et de style; ici un pécheur honteux ou repentant, là un pécheur cynique; ici un langage trivial, là des accents fiers... Il n'est pas, d'autre part, néces-

1. On pense bien que je n'entends pas par là des jugements incomplets; il n'a vu dans saint François que l'amant de la Pauvreté, dans saint Dominique que le pourchasseur d'hérétiques ; mais il n'y a là nul calcul d'art ; le critique le plus rassis est exposé à ne voir qu'une partie de son sujet.

saire de louer l'énergie des apostrophes; ce serait ne rien apprendre à personne. Mais on peut insister sur la finesse du pinceau de Dante. On a dit que Dante est trop passionné pour peindre des caractères complets ; cela est vrai à condition qu'on ajoute que, même plus calme, il venait à une époque trop naïve pour atteindre à la profondeur de l'observation. Mais ses esquisses dénotent une singulière légèreté de touche. Ainsi, le repentir chez ses damnés ne se marque pas par les mêmes traits que chez ses *anime purganti;* chez celles-ci, il se mêle à une pieuse tendresse qu'on n'aperçoit jamais chez les plus touchants de ceux-là. En Enfer, Pierre de la Vigne, dans la vie et dans la mort, est un loyal serviteur du maître qui l'a mené au suicide, mais il se repent beaucoup moins d'avoir désobéi au roi du ciel qu'il ne tient à faire savoir qu'il n'a point trahi le roi de la terre ; il n'a pas l'ombre d'une inquiétude sur l'emploi qu'il a pu faire des clefs du cœur de Frédéric. Guido de Montefeltro s'intéresse à ses compatriotes, il nous touche par son ingénuité ; ce vieux routier qui venait d'entrer au couvent croyait à la sainteté des prélats ; les offres malhonnêtes du pape l'ont scandalisé, puis ses sophismes l'ont séduit ; mais il est surtout penaud, dépité. On sent bien qu'Ulysse comprend que son devoir aurait été de rejoindre à Ithaque ceux qui l'y attendaient depuis dix années, de ne pas tenter une course téméraire, mais on sent aussi qu'il est encore dupe des grands mots sur la dignité de l'homme par lesquels il avait électrisé ses compagnons, et qu'il recommencerait si c'était à refaire. Brunetto Latini mérite la reconnaissance de Dante ; mais ne nous laissons pas tromper par sa sympathie pour un disciple qui lui fait honneur; son âpreté à l'endroit de ses compatriotes, les *bêtes de Fiesole*, rappelle Salluste essayant de donner le change par ses déclamations contre les vices dont il offrait un parfait modèle; ne va-t-il pas jusqu'à traiter de *teignes* les damnés dont il partage la souillure? Dante pourrait bien s'être choqué du mot de *bestie fiesolane;* car, tout en le remerciant de ses anciens services, il répond avec une certaine hauteur qu'il s'éclaircira plus tard sur ce qu'elles lui préparent et que, en attendant, la fortune peut faire ce qu'elle

veut; en tout cas, il lui prête un départ qui ressemble à la fuite des camelots non autorisés lorsqu'ils aperçoivent l'agent qu'ils guettaient en débitant leurs articles : « Il vient là des gens avec qui je ne dois pas me trouver. » Et il disparaît, cet homme au parler solennel, comme les coureurs de Vérone et *pas comme celui qui perd, mais comme celui qui gagne*[1]; car le départ également précipité d'une âme du Purgatoire est comparé plus noblement à l'élan d'un cavalier qui pique des deux pour avoir l'honneur de porter le premier coup[2].

Le type du remords au Purgatoire, nous le trouvons dans Manfred qui déteste ses péchés, qui montre en souriant les blessures par où a commencé son expiation, qui aime pour elle-même cette belle, cette bonne Costanza dont les prières hâteront son entrée en Paradis; son amendement n'est point achevé, il garde rancune, comme Guido de Montefeltro, à un pape, mais chez lui la rancune se nourrit en quelque sorte de sa reconnaissance pour un Dieu plus clément que son vicaire. J'ai parlé ailleurs de la touchante abnégation des artistes et poètes du Purgatoire qui, jadis vains de leurs talents, se plaisent aujourd'hui à se voir surpassés et demandent, non plus des applaudissements, mais des prières. Le pape Adrien V raconte qu'il a été avare, qu'il n'a cessé de l'être que quand, assis sur le trône de saint Pierre, il a senti son écrasante responsabilité, bien mieux que quand il a senti que nulle espérance terrestre ne s'offrait plus à son ambition; c'est alors qu'il s'est *ramené en soi n'ayant plus où se prendre* comme dirait Corneille. Mais, vu que l'humilité religieuse n'avilit pas, il garde un ton d'affectueuse autorité; il défend à Dante de se mettre à genoux devant lui et le congédie : « Lève-toi, frère...; va-t'en maintenant; je ne veux plus que tu t'arrêtes davantage; tu gênerais les pleurs par lesquels je presse la fin de mon expiation[3]. »

Les moindres dialogues chez Dante sont parfois admirablement expressifs. En quelques lignes, il fait entrevoir tout un

1. Enfer, fin du XV° chant.
2. Purgatoire, XXIV, 94-7.
3. Purgatoire, XIX.

drame de famille. Voyez ce Navarrais fils d'un homme qui a mangé le vert et le sec; la mère le met chez un seigneur; il monte en grade, entre au service du roi, y devient le dispensateur des grâces et y mérite les flammes éternelles. L'histoire tient en six vers[1]; mais ne voit-on pas tout un poème de douleur dans cette mère dont on devine les longues souffrances, les fausses espérances, dans ce fils élevé parmi le désordre et la misère, qui s'élève par des bassesses et assouvit ses convoitises, plus coupable et plus malheureux au total que le père dont il se flattait sans doute d'avoir dépassé le savoir-faire?

Charles DEJOB.

(A suivre.)

1. Enfer, XXII, 49-55.

LA DIALECTIQUE D'OXFORD

ET LA

SCOLASTIQUE ITALIENNE

(*Suite*[1].)

VIII

Conclusion.
La tradition parisienne et Galilée.

Tandis que les doctrines de Paris et d'Oxford, au sujet de la chute accélérée des graves, se répandaient en Italie, les maîtres de l'Université de Paris se reprenaient à les étudier et leur apportaient enfin un perfectionnement essentiel.

On avait enseigné à Paris, au moins à titre d'hypothèse probable, que la chute des graves était un mouvement accéléré. On avait également enseigné, à Oxford aussi bien qu'à Paris, suivant quelle loi variait le chemin parcouru en un mouvement accéléré. Mais qu'on eût eu l'idée de rapprocher ces deux enseignements et d'appliquer la seconde loi à la chute des graves, aucun document antérieur au xvie siècle n'en fait foi.

Ce rapprochement, il n'est pas douteux que les Parisiens ne soient, au début du xvie siècle, parvenus à l'accomplir. Le témoignage de Dominique Soto[2] nous a appris qu'au temps où le futur professeur de Alcala de Hénarès et de Salamanque étudiait à Paris, on y admettait couramment les deux propositions suivantes :

La chute libre d'un grave est un mouvement uniformément accéléré.

1. Voir *Bull. ital.*, t. XII, p. 27, 136; t. XIII, p. 16, 129.
2. Voir dans le *Bulletin Hispanique* (années 1910, 1911, 1912) nos articles sur *Dominique Soto et la Scolastique parisienne.*

En un mouvement uniformément varié, le chemin parcouru est le même qu'en un mouvement uniforme de même durée, dont la vitesse serait la moyenne entre les deux vitesses extrêmes du premier mouvement.

Ces deux propositions, il est de règle d'en attribuer l'invention à Galilée. Cette attribution est-elle légitime? Examinons successivement les titres dont elle s'autorise[1].

Le 16 octobre 1604, Galilée écrivait à son ami Fra Paolo Sarpi une lettre bien connue[2]. Galilée déclare que, pour rendre compte des diverses particularités qu'il a observées dans la chute des graves, il lui manque, jusqu'ici, « un principe totalement indubitable » qui puisse être donné à titre d'« axiome ».

« Je me suis contenté, » poursuit-il, « d'une proposition qui a beaucoup de naturel et d'évidence; cette proposition admise, on peut démontrer tout le reste, savoir : que les espaces traversés par le mouvement naturel sont en raison doublée des durées de chute; par conséquent, que les espaces franchis en des temps égaux sont entre eux comme les nombres impairs successifs à partir de l'unité, etc. Le principe en question est celui-ci : Le corps qui se meut naturellement va croissant de vitesse dans le même rapport qu'il s'éloigne du principe de son mouvement *(Ed il principio è questo, che il mobile naturale vadia crescendo di velocità, con quella proporzione, che si discosta dal principio del suo moto).* »

Afin qu'aucun doute ne demeure dans l'esprit de son correspondant, Galilée explique sa pensée à l'aide d'une figure; parti de A, le grave tombe verticalement en B, puis en C; « le degré de vitesse *(grado di velocità)* qu'il a en C est au degré de vitesse qu'il a en B, comme la distance C A est à la distance B A. »

Galilée ajoute que, si un projectile est lancé verticalement

1. Nous n'examinerons pas ici l'ensemble des idées de Galilée sur la Dynamique et, en particulier, sur la cause de la chute accélérée des graves. Nous renverrons le lecteur désireux de connaître ces idées à notre étude intitulée : *De l'accélération produite par une force constante. Notes pour servir à l'histoire de la Dynamique.* Cette étude a été publiée dans les *Comptes rendus du IIe Congrès international de Philosophie,* Genève, septembre 1904, pp. 859-915.

2. Cette lettre est la première de celles qui ont été reproduites en l'édition des *Opere di* Galileo Galilei donnée à Padoue en 1744 (t. III, p. 342). Elle a été reproduite depuis dans l'édition d'Albèri, Firenze, 1847 (t. VI, pp. 24-25) et dans l'édition nationale (t. X, p. 115).

de bas en haut, les vitesses qu'il prend successivement seront exactement reproduites en ordre inverse lorsqu'il tombera.

Donc, en 1604, l'illustre Pisan connaît la loi qui relie au temps de chute le chemin décrit par un grave qui tombe; mais il admet, pour relier au même temps la vitesse qui anime ce grave, une loi qui est fausse et dont la première ne se pourrait déduire. Galilée affirmait à Sarpi que cette déduction était possible, sans lui dire, cependant, comment il s'y prenait pour l'effectuer.

On a retrouvé, au XIXe siècle, bon nombre de fragments et d'essais composés par Galilée; écrits de la main de Galilée ou recopiés par quelqu'un de ses amis, ils n'avaient jamais été imprimés. Ces fragments ont été soigneusement publiés en l'édition nationale des œuvres de Galilée; malheureusement, il est, en général, impossible de leur assigner une date déterminée ni même d'en fixer l'ordre chronologique.

Parmi ces fragments, il en est un, écrit en italien de la main même de Galilée, qui développe les pensées indiquées dans la lettre à Paolo Sarpi en leur conservant le même ordre et presque exactement la même forme; il est permis de penser que le fragment est à peu près contemporain de la lettre.

Ce fragment va nous enseigner quelle était la démonstration employée par Galilée. Donnons la traduction des principaux passages[1].

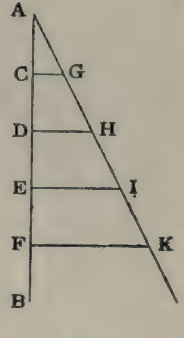


Fig. 7

« Je suppose (et peut-être pourrai-je démontrer) que le grave qui tombe va accroissant constamment sa vitesse en raison de l'accroissement de sa distance à son point de départ. Si, par exemple, le grave part du point A (fig. 7) et tombe par la ligne AB, je suppose que le degré de vitesse au point D surpasse le degré de vitesse au point C dans le rapport où la distance DA est plus grande que la distance CA; que, de même, le degré de vitesse en E est au degré

1. *Le Opere di* Galileo Galilei. Edizione Nazionale sotto gli auspicii di sua Maestà il Re d'Italia. Vol. VIII, Firenze, 1908. Frammenti attenenti ai *Discorsi e Dimostrazioni matematiche intorno a due Nuove Scienze*, pp. 373-374.

de vitesse en D comme E A est à D A ; le grave se trouve ainsi, en tout point de la ligne A B, avec une vitesse proportionnelle à la distance de ce même point à l'origine A. Ce principe me paraît très naturel ; il répond à toutes les expériences que nous constatons aux machines et instruments dont l'œuvre est de frapper ; en ces machines, en effet, la pièce qui frappe produit un effet d'autant plus grand qu'elle tombe de plus haut. Ce principe admis, je démontrerai le reste.

» Que la ligne A K fasse un angle quelconque avec la ligne A F, et par les points C, D, E, F, que l'on tire les parallèles C G, D H, E I, F K ; puisque les lignes F K, E I, D H, C G sont entre elles comme les lignes F A, E A, D A, C A, les vitesses aux points F, E, D, C sont donc entre elles comme les lignes F K, E I, D H, C G. Les degrés de vitesse en tous les points de la ligne A F vont donc constamment en croissant selon l'accroissement des parallèles tirées de ces mêmes points.

» En outre, comme la vitesse avec laquelle le mobile est venu de A en D est composée de tous les degrés de vitesse acquis en tous les points de la ligne A D, et que la vitesse avec laquelle il a franchi la ligne A C est composée de tous les degrés de vitesse qu'il a acquis en tous les points de la ligne A C, la vitesse avec laquelle il a parcouru la ligne A D a, à la vitesse avec laquelle il a parcouru la ligne A C, un rapport égal à celui que toutes les parallèles tirées de tous les points de la ligne A D jusqu'à la ligne A H ont à toutes les parallèles tirées de tous les points de la ligne A C jusqu'à A G ; et ce dernier rapport est celui du triangle A D H au triangle A C G, c'est-à-dire celui du carré de A D au carré de A C. Donc le rapport de la vitesse avec laquelle le mobile a parcouru la ligne A D à la vitesse avec laquelle il a franchi la ligne A C est le carré du rapport de D A à C A.

» Mais le rapport de la vitesse à la vitesse est l'inverse du rapport du temps au temps, car le temps décroît en même temps que croît la vitesse ; la durée du mouvement fait suivant A D a donc à la durée du mouvement fait suivant A C un rapport qui est la racine carrée du rapport de la distance A D à la distance A C. Les distances au point de départ sont

ainsi comme les carrés des temps; partant, les espaces parcourus en des temps égaux sont entre eux comme les nombres impairs successifs à partir de l'unité; cela répond à ce que j'ai toujours dit et aux expériences observées; toutes les vérités se trouvent ainsi d'accord. »

Galilée poursuit en démontrant que son principe entraîne ce corollaire : Un projectile qui monte verticalement prend successivement toutes les vitesses qu'il reprendra en ordre inverse lorsqu'il retombera suivant la même ligne.

Analysons le passage que nous venons de reproduire.

Pour tirer de son principe faux une conclusion juste, Galilée a commis successivement deux graves paralogismes.

En premier lieu, par cette proposition vague : « La vitesse [moyenne] avec laquelle le mobile a parcouru la ligne AD est composée des vitesses prises en tous les points de AD, » il a été conduit à regarder cette vitesse moyenne comme mesurée par l'aire du triangle ADH; c'est ce qui lui a permis de dire que le rapport des deux vitesses moyennes avec lesquelles le mobile a franchi successivement les distances AC, AD était égal au rapport des aires des deux triangles ACG, ADH.

En second lieu, Galilée a invoqué ce principe : Les durées sont en raison inverse des vitesses *(La velocità alla velocità ha contraria proporzione di quella che ha il tempo al tempo)*. Il a oublié d'ajouter que ce principe compare les durées et les vitesses avec lesquelles un même chemin a été parcouru en des circonstances différentes. Il s'est empressé de l'appliquer à un cas où les deux chemins parcourus, AC, AD, sont différents.

On est surpris de voir un tel génie commettre des erreurs que l'on condamnerait chez un débutant en Géométrie. Ces mêmes erreurs, nous allons les retrouver, du moins en partie, sous la plume d'un autre homme de génie, de Descartes.

Le 13 novembre 1629, Descartes répond[1] à une question que Mersenne lui a posée au sujet du temps employé par un poids à descendre de diverses hauteurs. En guise de réponse, dans sa lettre qui est écrite en français, il insère un fragment qui est

1. Descartes, *Œuvres* publiées par Ch. Adam et Paul Tannery, *Correspondance*, pièce n° XIX, t. I, pp. 69-73.

rédigé en latin. Selon MM. Adam et Tannery[1], ce fragment doit avoir été composé lors du premier séjour de Descartes en Hollande, c'est-à-dire entre 1617 et juillet 1619.

Descartes part de ce principe, cher à l'École terminaliste de Paris : Le corps qui tombe de A en B, puis de B en C « décrit beaucoup plus vite l'espace BC que l'espace AB, car, alors qu'il parcourt cet espace BC, il retient tout l'*impetus* par lequel il se mouvait le long du chemin AB et, en outre, un nouvel *impetus* s'accroît en lui par l'effet de la gravité qui le presse de nouveau à chaque moment ».

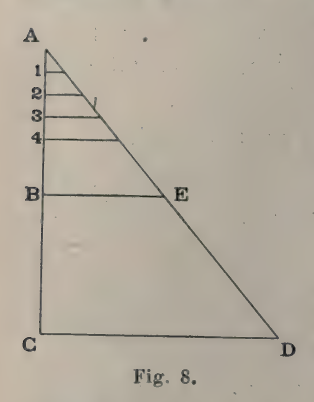


Fig. 8.

La puissance de la vitesse ainsi imprimée par cet *impetus (vis celeritatis impressa)* croît donc d'un moment à l'autre. Descartes poursuit en ces termes : « En quelle proportion augmente cette vitesse, c'est ce qui est démontré par le triangle ABCDE (fig. 8). La première ligne, en effet, dénote la puissance de vitesse imprimée au premier moment; la seconde, la puissance imprimée au second moment; la troisième, la troisième puissance communiquée *(vis indita)* et ainsi de suite. On forme ainsi le triangle ACD qui représente l'augmentation de vitesse du mouvement tandis que le poids descend de A en C; le triangle ABE qui représente l'augmentation de vitesse en la première moitié de l'espace que le grave parcourt; enfin le trapèze BCDE qui représente l'augmentation de vitesse dans la seconde moitié de l'espace que le grave parcourt. Comme le trapèze BCDE est trois fois plus grand que le triangle ABE, ainsi qu'il est évident, il en résulte que le poids descend trois fois plus vite de B en C que de A en B; c'est-à-dire que s'il descend en trois moments de A en B, il descendra en un seul moment de B en C; ainsi, en quatre moments, il fera deux fois plus de chemin qu'en trois; par conséquent, en 12 moments, il en fera deux fois plus qu'en 9, en 16 moments quatre fois plus qu'en 9 et ainsi de suite. »

1. Note des éditeurs, *ibid.*, p. 75.

Ce fragment de Descartes est clair si l'on a soin de tracer la figure comme nous l'avons fait; il est absolument incompréhensible si l'on se sert de la figure qui se trouve dessinée dans la lettre à Mersenne; les lignes que désignent les chiffres 1, 2, 3, 4, n'y sont pas parallèles à CD; elles sont parallèles à AC et s'éloignent de AC au fur et à mesure que leur ordre va croissant. Que ce dernier tracé résulte d'une inadvertance, commise peut-être lorsque Descartes a recopié ce fragment pour l'insérer en la lettre destinée à Mersenne, cela ne nous paraît aucunement douteux. Nous admettrons donc que la figure par nous dessinée est bien celle que Descartes avait en vue lorsqu'il construisait son raisonnement.

Dès lors, le passage que nous venons de citer prête à diverses remarques.

1° Comme Galilée en 1604, Descartes admet clairement, en ce passage, que la vitesse d'un grave qui tombe est proportionnelle non pas à la durée de la chute, mais au chemin parcouru par le mobile.

2° Cette vitesse est ainsi une latitude uniformément difforme dont le chemin parcouru est la longitude. Cette latitude uniformément difforme, Descartes va la représenter comme Nicole Oresme a enseigné à le faire, comme le font la plupart des livres imprimés à la fin du XVe siècle et au début du XVIe siècle, comme Galilée le faisait en ses notes de Padoue; il va, selon notre langage moderne, porter les longitudes ou les chemins parcourus en abscisses et les latitudes ou les vitesses en ordonnées, en sorte que la latitude uniformément difforme soit représentée par un triangle rectangle.

Or, le fragment que nous venons de citer serait, si nous acceptons la date approximative que lui attribuent MM. Adam et Tannery, la plus ancienne production du génie de Descartes qui nous soit parvenue; il serait plus ancien que le temps où Descartes a créé sa Géométrie. S'il en est ainsi, avant que Descartes s'appliquât à la Géométrie, il connaissait l'emploi des coordonnées sous la forme où Nicole Oresme l'avait proposé, il usait des coordonnées pour un problème tout semblable à ceux qu'Oresme avait traités.

3° A la latitude uniformément difforme ainsi tracée correspond quelque chose que Nicole Oresme eût nommé la quantité ou la mesure de la latitude ; ce quelque chose est mesuré par l'aire de la figure représentative ; ce quelque chose, Descartes le nomme : augmentation de vitesse *(augmentum velocitatis)*. Imitant alors une proposition qu'Heytesbury et tous ses commentateurs ont formulée touchant la vitesse uniformément difforme PAR RAPPORT AU TEMPS, il peut énoncer ce théorème : Pendant que le mobile parcourt la seconde moitié du chemin, l'augmentation de vitesse est triple de ce qu'elle a été pendant le parcours de la première moitié du chemin.

4° Tant que l'on ne précise pas autrement le sens des mots *augmentum velocitatis*, cette proposition peut être reçue comme absolument correcte ; mais il est visible qu'en l'esprit de Descartes, la signification de ce mot se précise par une erreur analogue à celle qui s'est rencontrée dans l'esprit de Galilée ; Descartes identifie l'*augmentum velocitatis* relatif au chemin AB, l'*augmentum velocitatis* relatif au chemin BC, avec la vitesse moyenne le long de chacun de ces deux chemins.

Comme les deux chemins AB, BC sont égaux entre eux, Descartes peut déclarer alors que les durées employées par le grave à les parcourir sont en raison inverse des vitesses moyennes correspondantes et, partant, que la durée de la chute suivant BC est le tiers de la durée de la chute suivant AB.

Des deux paralogismes commis par Galilée, Descartes a gardé le premier en évitant le second ; aussi, parti du même principe que le Pisan, a-t-il abouti à une conclusion différente.

Obtenue à partir d'un principe faux par une lourde faute de raisonnement, cette conclusion est erronée ; elle est une malencontreuse inversion de ce théorème exact et classique depuis Heytesbury : Le chemin parcouru par un grave pendant la seconde moitié de la durée de la chute est triple du chemin parcouru pendant la première moitié de cette même durée.

Des premiers essais de Galilée et de Descartes sur les lois de la chute des graves, se dégage une impression d'ensemble qui peut se formuler ainsi :

Ces deux auteurs partent de ce principe faux : La vitesse du

mouvement du grave est proportionnelle à la durée de la chute. D'autre part, ils sont hantés par les considérations que la Scolastique de Paris et d'Oxford a développées touchant les mouvements dont la vitesse croît proportionnellement au temps. Ils s'efforcent donc d'adapter au principe dont ils usent des considérations toutes semblables à celles-là, ce qu'ils ne peuvent faire sans commettre de graves paralogismes.

Dans les papiers inédits de Descartes, Leibniz a copié divers fragments composés de l'année 1619 à 1621, fragments que Foucher de Careil a publiés sous ce titre : *Cogitationes privatæ*. Un de ces fragments[1] a trait à la chute d'un grave dans le vide. Moins détaillé que le fragment envoyé par Descartes à Mersenne, il contient les mêmes erreurs et les mêmes paralogismes. Après ce que nous avons écrit de la lettre à Mersenne, l'analyse de ce fragment serait une redite.

Ce fragment débute en ces termes :

« Contingit mihi ante paucos dies familiaritate uti ingeniosissimi viri, qui talem mihi quaestionem proposuit :

« *Lapis*, aiebat, *descendit ab A ad B unâ horâ; attrahitur autem a terrâ perpetuò eâdem vi*, *nec quid deperdit ab illâ celeritate quae illi impressa est priori attractione. Quod enim in vacuo movetur*, *semper moveri* existimabat. Quaeritur : *quo tempore tale spatium percurrat*. »

Ce *vir ingeniosissimus* que Descartes recevait alors dans sa familiarité et qui lui avait posé ce problème, qui était-il? La découverte récente du journal d'Isaac Beeckman nous le fait connaître.

Un premier fragment[2] de ce journal porte ce titre : Pourquoi une pierre qui tombe dans le vide tombe-t-elle de plus en plus vite? La réponse à cette question est la suivante :

« Voici de quelle manière les choses se meuvent vers le centre de la terre, lorsque l'espace intermédiaire est vide.

» Durant le premier moment, le mobile parcourt autant d'espace qu'il en peut être parcouru par l'effet de l'attraction

1. Foucher de Careil, *Op. laud.*, p. 18. — *Œuvres de* Descartes, publiées par Ch. Adam et P. Tannery, t. X, pp. 219-220.

2. Descartes et Beeckman, *Varia*, n° XI. — *Œuvres de* Descartes, éd. Ch. Adam et P. Tannery, t. X, p. 58.

de la terre. Durant le second moment, tandis que le mobile persévère en ce mouvement, un nouveau mouvement de traction se trouve surajouté, en sorte qu'un espace double est parcouru en ce second mouvement. Pendant le troisième moment, ce mouvement double [1] persévère et, par l'effet de la traction de la terre, un troisième y est surajouté, en sorte qu'en un seul moment, se trouve parcouru un espace triple du premier. »

La proportionnalité de la vitesse à la durée de la chute est, en ce passage, formellement admise et expliquée.

A la suite de ce premier fragment s'en trouve un autre [2] qui a pour titre : « Calcul de la durée de chute d'une pierre : *Lapidis cadentis tempus supputatum.* »

« Comme les moments dont il vient d'être parlé sont indivisibles, écrit Beeckman, on aura ADE (fig. 9) pour valeur de l'espace parcouru par la chose en une heure. L'espace dont la pierre tombe en deux heures est en raison doublée du temps.

» [Ces deux espaces] sont donc entre eux comme ADE est à ACB, ce qui est la raison doublée de AD à AC. — *Cum autem momenta haec sint individua, habebit spatium per quod res unâ horâ cadit,* ADE. *Spatium per quod duabus horis cadit duplicat proportionem temporis, id est* ADE *ad* ACB, *quae est duplicata proportio* AD *ad* AC. »

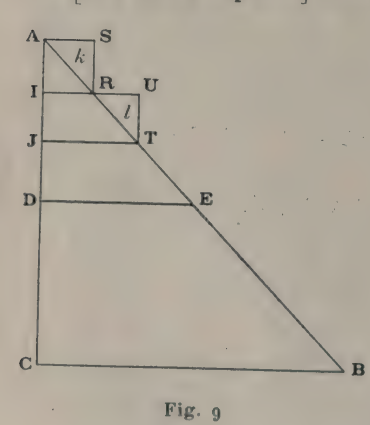


Fig. 9

Après donc qu'il a admis la proportionnalité de la vitesse à la durée de la chute, Beeckman use correctement de la règle d'Oresme pour évaluer le chemin décrit, en un certain temps, par le corps qui tombe.

Il va plus loin ; il arrive à déduire correctement la seconde vérité de la première. Si, dit-il, pendant le premier moment

1. Le texte porte : *duplex spacium.*
2. Descartes et Beeckman, *Varia*, n° XI *bis.* — *Œuvres de* Descartes, éd. cit., t. X, pp. 58-61.

de temps, le corps a parcouru un « moment d'espace » AIRS, durant les deux premiers moments de temps, AJ, il aura décrit trois moments d'espace, représentés par la figure AJTURS. L'espace parcouru dans un temps quelconque sera donc représenté par le triangle correspondant, augmenté des petits triangles *k*, *l*,..., égaux entre eux. « Mais ces triangles égaux ainsi ajoutés sont d'autant moindres que les moments d'espace sont moindres ; ces aires ajoutées sont donc de grandeur nulle lorsque l'on pose que le moment est de grandeur nulle. Or ce moment est le moment de l'espace selon lequel la chose tombe. Il reste donc que l'espace dont la chose tombe en une heure est à l'espace dont elle tombe en deux heures comme le triangle ADE est au triangle ACB. *Cumque hae aequalia adjecta semper eo minora fiant, quo momenta spatii minora sunt : sequitur haec adjecta nullius quantitatis fore, quando momentum nullius quantitatis statuitur. Tale autem momentum est spatii per quod res cadit. Restat igitur spatium per quod res cadit unâ horâ, se habere ad spatium per quod cadit duabus horis, ut triangulum* ADE *ad triangulum* ACB. »

Beeckman ne se contente donc pas de reproduire deux propositions essentielles que la Scolastique parisienne possédait assurément dès le XVIe siècle, comme en témoigne Dominique Soto. Il rattache encore l'une de ces propositions à l'autre par un lien que la méthode des indivisibles, que le procédé infinitésimal lui permettait seul de nouer. Tout cela est-il de son invention? Non sans doute, car le passage que nous venons de citer est, tout aussitôt, suivi de celui-ci :

« Hæc ita demonstravit Mr. Peron, cùm ei ansam praebuissem, rogando an possit quis scire quantum spatium res cadendo conficeret unicâ horâ, cum scitur quantum conficiat duabus horis, secundum mea fundamenta, videlicet *quod semel movetur semper movetur*, *in vacuo,* et supponendo inter terram et lapidem cadentem esse vacuum. »

Beeckman ne nous donne donc pas cette doctrine comme de lui ; elle est la réponse que René Descartes, seigneur Du Perron, a faite au problème qu'il avait posé.

Or, si nous comparons cette réponse rapportée par Beeck-

man à celle qui est conservée dans les papiers de Descartes ou qui est transmise à Mersenne, nous constatons de profondes divergences qui sont toutes, d'ailleurs, en faveur de la première. Beeckman admet la proportionnalité de la vitesse à la durée de la chute, tandis que Descartes prend cette vitesse proportionnelle au chemin parcouru. Beeckman emploie avec exactitude la règle d'Oresme, tandis que Descartes substitue à cette règle une formule entièrement fausse.

De ces divergences, quelle explication convient-il de proposer? Du problème énoncé par Beeckman, Descartes a-t-il, à son interlocuteur, donné une solution juste, qu'il a ensuite faussée lorsqu'il l'a rédigée pour la conserver dans ses papiers? Ou bien « Mr. Peron » n'avait-il suggéré à Beeckman que des erreurs, erreurs que Beeckman aurait transformées en vérités sans même s'apercevoir de l'heureuse modification qu'il leur faisait subir? Entre ces deux suppositions, il paraît malaisé de choisir.

Ce choix ne deviendra pas plus facile, lorsque nous aurons lu un autre passage[1] que Beeckman consacre au même problème et qu'il intitule : « *Lapis in vacuo versus terræ centrum cadens quantum singulis momentis motu crescat, ratio Des Cartes.* »

« En la question proposée, dit-il, on imagine qu'à chaque instant *(singulis temporibus)*, une nouvelle force est ajoutée par laquelle le grave tend vers le bas; je dis que cette force est accrue de la même manière que les lignes transversales IR, JT, DE, et que les autres transversales, en nombre infini, que l'on peut imaginer entre celles-là. »

Notre auteur s'attache à établir que les parallèles à la base CD du triangle représentent les vitesses instantanées successives. Toute son argumentation suppose que les longueurs diverses, portées sur la hauteur AC, mesurent les durées de chute; il dit du reste explicitement que les divisions marquées par lui sur cette hauteur sont des « *minima temporis* ». Ce que nous lisons au début de sa note s'accorde donc fort

1. Descartes et Beeckman, *Physico-Mathematica*, II. — *Œuvres de* Descartes, éd. cit., t. X, pp. 75-78.

bien avec ce qu'il avait exposé au passage précédemment résumé.

Mais voici qu'au moment de conclure la démonstration, une inadvertance se glisse; les longueurs portées sur AC ne représentent plus les durées de chute, mais les chemins parcourus par le mobile; cela se voit clairement en ces lignes : « Ex quibus patet, si imaginetur, verbi gratiâ, lapis ex A ad C trahi a terrâ in vacuo per vim quæ æqualiter ab illâ semper fluat, priori remanente, motum primum in A se habere ad ultimum qui est in C ut punctum A se habet ad lineam CD; mediam vero partem DC triplo celerius pertransiri à lapide, quam alia media pars AD, quia triplo majori vi a terrâ trahitur; spatium enim LDCB triplum est spatii ALD, ut facile probatur. »

Parti donc d'une supposition exacte, de la proportionnalité entre la vitesse du mouvement à la durée de la chute, Beeckman la troque, chemin faisant, contre la loi fausse qui prend la vitesse proportionnelle au chemin parcouru; de plus, à la règle qui évalue correctement le chemin parcouru dans un temps donné, il substitue la règle erronée que nous avons lue dans les papiers de Descartes et qui prétend évaluer la durée employée à parcourir un chemin donné.

Ainsi, après avoir connu, soit pour l'avoir reçue de Descartes, soit pour l'avoir conçue de lui-même, la théorie véritable de la chute des graves, Isaac Beeckman ne tarde pas à l'oublier pour reprendre les erreurs auxquelles le grand philosophe semble s'être arrêté. Lui aussi, après avoir raisonné juste, il en vient à rivaliser de paralogismes avec les premiers travaux de Galilée.

Ces paralogismes, Galilée allait s'en débarrasser en admettant que la chute des graves est un mouvement uniformément accéléré; il lui serait alors possible de garder, sans commettre aucune contradiction, tout ce que la Scolastique avait dit du mouvement uniformément accéléré.

En la seconde journée du *Dialogho delle dui massimi sistemi del mondo,* Galilée admet qu'en la chute d'un grave, la vitesse croît proportionnellement au temps, sans donner aucune

indication sur les raisons qui lui ont fait adopter ce principe de préférence à celui qui l'avait séduit tout d'abord. La raison, semble-t-il, peut aisément se deviner. Dès 1604, la lettre à Sarpi nous en est témoin, Galilée était assuré de la loi qui relie le chemin parcouru à la durée de la chute; s'il admettait la proportionnalité de la vitesse au chemin parcouru, c'est seulement à titre de postulat propre à démontrer cette loi; une plus attentive réflexion a dû lui faire reconnaître que ce postulat, employé sans faute de raisonnement, était absolument impropre à ce que l'on réclamait de lui; pour obtenir la loi qu'il s'agissait de démontrer, il suffisait, comme les Scolastiques l'avaient prouvé depuis le milieu du xiv[e] siècle, de supposer le mouvement uniformément accéléré.

« Comme au mouvement accéléré, dit Galilée, l'augmentation est continue, on ne peut répartir en un nombre déterminé quelconque les degrés de la vitesse, laquelle croît sans cesse, car, changeant de moment en moment, ils sont en nombre infini. Partant, nous pourrons mieux représenter notre intention en figurant un triangle tel que ABC (fig. 10), en prenant sur le côté AC autant de parties égales AD, DE, EF, FG qu'il nous plaira et en tirant par les points D, E, F, G des lignes droites parallèles à la base BC; alors, si les parties marquées sur la ligne AC sont des temps égaux, nous admettrons que les parallèles tirées par les points D, E, F, G représentent les degrés de la vitesse accélérée, degrés qui croissent également en des temps égaux...

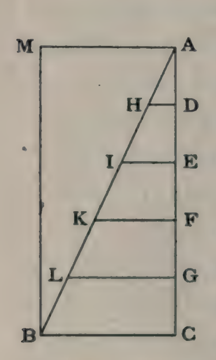


Fig. 10.

» Mais parce que l'accélération se fait continuellement de moment en moment, et non pas d'une manière interrompue de telle durée en telle durée..., avant que le mobile ait atteint le degré de vitesse DH acquis au bout du temps AD, il a passé par une infinité d'autres degrés de plus en plus petits, gagnés aux instants en nombre infini que contient le temps DA, instants qui correspondent à l'infinité de points qui sont en la ligne DA; partant, pour représenter l'infinité des degrés de

vitesse qui précèdent le degré DH, il faut imaginer une infinité de lignes, toujours de plus en plus petites, qui soient tirées, parallèlement à DH, des divers points en nombre infini de la ligne DA ; à la limite *(in ultimo)*, cette infinité de lignes représente la surface du triangle AHD.

» Achevons le parallélogramme entier AMBC et prolongeons jusqu'à son côté BM non seulement les parallèles qui ont été tracées dans le triangle, mais aussi les parallèles en nombre infini que l'on conçoit issues de tous les points du côté AC. La ligne BC, qui est la plus grande des parallèles tracées dans le triangle, représente le plus haut degré de la vitesse acquise par le mobile en son mouvement accéléré ; la surface totale du triangle est la masse et la somme de toute la vitesse *(la massa e la somma di tutta la velocità)* avec laquelle le mobile, dans le temps AC, a parcouru un tel espace. De même, le parallélogramme vient à être la masse et la réunion *(la massa e aggregato)* d'autant de degrés de vitesse, dont chacun est égal au degré maximum BC. Cette masse de vitesses vient à être double de la masse des vitesses croissantes du triangle, de même que le parallélogramme est double du triangle. Par conséquent, si le mobile qui, en tombant, s'est servi des degrés d'une vitesse accélérée conforme au triangle ABC, a franchi en un tel temps un tel espace, il est bien raisonnable et probable qu'en se servant des vitesses uniformes qui répondent au parallélogramme, il eût dans le même temps, d'un mouvement uniforme, franchi un espace double de celui qu'il a parcouru par le mouvement accéléré. »

Pour obtenir cette proposition, équivalente à celle qui était classique depuis le temps de Nicole Oresme, Galilée a, en résumé, raisonné de la manière suivante :

L'aire de la figure qui a les durées de chute pour abscisses et les vitesses pour ordonnées représente quelque chose que l'on convient de nommer masse ou somme des vitesses.

On postule que cette masse ou somme est identique à l'espace parcouru pendant le temps auquel elle se rapporte.

On postule, disons-nous, et non pas on démontre, car est-il possible d'accorder le nom de démonstration à ce discours

où une aire est censée formée par l'accolement d'une infinité de droites? Non certes, et la démonstration de Galilée, tout comme celle d'Oresme, repose en définitive sur un postulat implicite, sur le même postulat implicite que celle d'Oresme. Si elle diffère de celle d'Oresme, c'est par ces considérations illogiques où une aire est assimilée à une somme de droites juxtaposées. Pour le logicien, donc, elle est plus vicieuse que celle d'Oresme; mais pour l'historien, elle lui est supérieure, et par cela même qui la déprécie aux yeux du logicien; c'est, en effet, par de tels paralogismes que l'esprit humain a été orienté dans la direction où il devait découvrir le calcul intégral.

En cette direction, d'ailleurs, Galilée eût pu, sans beaucoup d'efforts, progresser davantage. Ce que Beeckman avait dit, à ce même propos, était d'une autre exactitude et d'une autre perfection que les raisonnements du Mécanicien de Pise. Beeckman donc, ou Descartes, dont il se déclare l'interprète, est le véritable inventeur de la déduction propre à justifier la règle qui détermine le chemin parcouru en un mouvement uniformément varié. Mais cette découverte, que Descartes et Beeckman ont eux-mêmes méconnue, n'eut aucune influence directe sur les démarches de la Dynamique; il fut nécessaire que Gassendi la refît.

Revenons aux travaux de Galilée.

De 1604 à 1630, Galilée a transformé en théorie exacte ses idées erronées sur la chute accélérée des graves, et cette transformation a eu pour effet de rapprocher la pensée du Pisan de la pensée des Scolastiques de Paris et d'Oxford; de 1630 à 1638, ce rapprochement va devenir plus étroit en même temps que la doctrine de Galilée va se préciser.

En la troisième journée des *Dialoghi delle scienze nuove*, est inséré un traité *De motu naturaliter accelerato*. Dès le début de ce traité, Galilée admet que la chute des graves est un mouvement uniformément accéléré, et il n'en donne d'autre raison que la simplicité de cette hypothèse: « Nous sommes conduits comme par la main à l'étude du mouvement uniformément accéléré lorsque nous observons quel est l'usage, quelle est la règle que suit la nature en toutes ses autres

opérations; pour les accomplir, elle use habituellement de moyens primitifs, les plus simples, les plus faciles; personne, je pense, ne croira que l'on pourrait nager ou voler par un procédé plus simple et plus facile que le moyen instinctif et naturel employé par les poissons ou par les oiseaux. Lors donc que je vois une pierre descendre du lieu élevé où elle se tenait en repos, et acquérir de nouveaux accroissements de vitesse, comment pourrai-je croire que ces accroissements ne suivent pas la loi la plus simple et la plus obvie? Et d'autre part, lorsque j'y réfléchis attentivement, je ne vois aucun procédé d'addition et d'accroissement plus simple que celui qui consiste à ajouter toujours de la même manière. »

La loi qui rendrait la vitesse de chute proportionnelle au chemin parcouru par le grave ne serait pas moins simple, et elle avait paru la plus aisée à recevoir alors que Galilée commençait à traiter de la chute des corps pesants; mais, maintenant, il a reconnu avec une admirable perspicacité, encore qu'il la démontre d'une manière peu convaincante, l'absurdité d'une telle loi.

Voyons maintenant comment, de l'accélération uniforme attribuée à la chute des graves, Galilée va déduire cette conséquence qui est le Théorème I de son traité *De motu naturaliter accelerato :*

« Le temps qu'un mobile partant du repos et mû d'un mouvement uniformément accéléré emploie à parcourir un certain espace est égal au temps que le même mobile emploierait à parcourir le même espace d'un mouvement uniforme dont le degré de vitesse serait la moitié du degré suprême et ultime de la vitesse du mouvement uniformément accéléré.

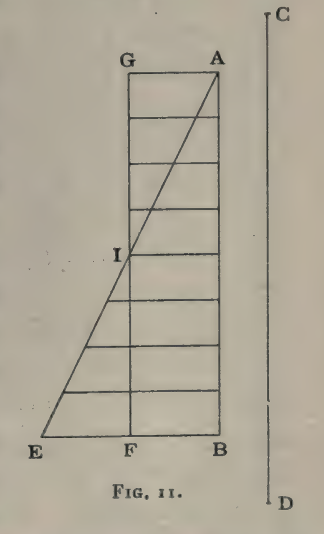


Fig. 11.

» Représentons par la longueur AB (fig. 11) le temps pendant lequel le mobile, partant du repos en C, parcourrait l'espace CD; représentons par EB le plus grand et le

dernier des degrés pris par la vitesse qui a crû à chaque instant du temps AB ; élevons EB perpendiculairement sur AB ; joignons AE ; les lignes issues des divers points de la ligne AB et prolongées parallèlement à BE jusqu'à AE représenteront les degrés croissants de la vitesse à partir de l'instant A. Divisons BE en deux parties égales au point F et menons les parallèles FG, AG aux lignes BA, BF ; le parallélogramme AGFB ainsi construit sera équivalent au triangle AEB et, par son côté GF, il partagera en I la ligne AE en deux parties égales. Prolongeons jusqu'à GIF les parallèles tracées dans le triangle AEB ; l'agrégat *(aggregatum)* de toutes les parallèles contenues dans le quadrilatère sera égal à l'agrégat de toutes les parallèles comprises dans le triangle; celles, en effet, qui sont dans le triangle IEF sont égales à celles qui sont contenues dans le triangle GIA ; quant à celles qui sont dans le trapèze AIFB, elles sont communes. Comme les points de la ligne AB correspondent un à un aux instants du temps AB, et que les parallèles issues des divers points de la ligne AB et comprises dans le triangle AEB représentent les degrés croissants de la vitesse accrue; comme les parallèles contenues dans le parallélogramme représentent tout autant de degrés d'une vitesse non plus accrue, mais uniforme, il apparaît qu'il a été consommé tout autant de moments de vitesse *(totidem velocitatis momenta absumpta esse)* dans le mouvement accéléré que représentent les parallèles croissantes du triangle AEB, que dans le mouvement uniforme représenté par les parallèles du parallélogramme GB. En effet, les moments qui manquent en la première moitié du mouvement accéléré (manquent, en effet, les mouvements représentés par les parallèles du triangle AGI) sont compensés par les moments que représentent les parallèles du triangle IEF. Il est donc évident que seront égaux entre eux les espaces parcourus dans le même temps par deux mobiles dont l'un, partant du repos, se mouvrait du mouvement uniformément accéléré, tandis que l'autre se mouvrait d'un mouvement uniforme avec un moment de vitesse sous-double du plus grand moment du mouvement accéléré ; c'est là ce qu'on avait l'intention de démontrer. »

Dépouillons la pensée de Galilée de la forme qu'elle a revêtue, forme qui demeurera inexacte, nous l'avons dit, jusqu'au jour où, par l'emploi du calcul intégral, Gassendi, reprenant la tradition de Descartes et de Beeckman, aura fait jaillir l'idée juste qu'elle cache. Que reste-t-il en ce que nous venons de citer, sinon des considérations que nous avons lues maintes fois à l'appui de cet adage : *Latitudo uniformiter difformis gradui medio correspondet?* Tout ce que Galilée vient de nous dire, ne l'avions-nous pas rencontré au *Tractatus de figuratione potentiarum* de Nicole Oresme, dans les notes qu'un écolier parisien mettait en marge de la *Summa* de Dumbleton, dans les Commentaires de Gaëtan de Tiène aux *Regulae* d'Heytesbury, dans l'*Expositio in libros physicorum* de Jean de Celaya? Si quelque vue prophétique eût découvert les *Dialoghi delle scienze nuove* à Nicole Oresme, celui-ci n'eût-il pas été en droit de regarder Galilée comme son continuateur, tandis que la révélation de la *Géométrie* l'eût autorisé à revendiquer Descartes pour son disciple?

Et maintenant, une dernière question se pose, inévitable : Ces livres, issus de la tradition de Paris ou de la tradition d'Oxford, qui préparaient l'œuvre de Galilée et de Descartes, Descartes et Galilée les avaient-ils lus?

Touchant Descartes, nous n'avons trouvé aucun renseignement qui nous permît de donner à cette question une réponse assurée. Mais il n'en est pas de même au sujet de Galilée. Des ouvrages qui avaient introduit en Italie les théories de l'École d'Oxford, des écrits italiens qui avaient commenté ces théories, Galilée avait lu bon nombre.

Les monuments qui nous sont restés de la toute première activité intellectuelle de Galilée sont trois traités, ou plutôt trois fragments de traités, écrits en latin, que la plupart des éditeurs du grand géomètre pisan avaient dédaignés et qu'enfin M. A. Favaro a eu l'heureuse idée de publier en tête de l'édition nationale.

De ces traités, le premier, intitulé *De Caelo*, est une suite de questions toutes semblables à celles que les Scolastiques avaient coutume de débattre au sujet du Περὶ Οὐρανοῦ. Le

second, sans titre, est consacré aux degrés des formes, à l'action et à la réaction, c'est-à-dire à des problèmes dont le *De generatione et corruptione* avait fourni le texte. Le troisième, enfin, est un traité *De elementis*, conçu dans le goût du traité d'Achillini, qui y est fréquemment cité, ainsi que les écrits de Paul de Venise.

Nous y trouvons cité, en outre, une foule d'ouvrages. Quelques-unes de ces citations méritent de retenir notre attention.

Voici, d'abord[1], l'exposé d'une opinion soutenue par « Marsile, au second livre *De Generatione* ».

Un peu plus loin[2], au sujet du problème de l'action et de la réaction, nous lisons ces lignes : « *Secunda dubitatio : quomodo se habent primae qualitates in activitate et resistentia. De hac re lege* Calculatorem *in tractatu De reactione,* Hentisberum *in sophismate An aliquid fiat*, Marlianum *in suo introductorio De reactione*, Buccaferri *2° de generatione q^e De reactione,* Thienensem *tract. De reactione*, Pomponatium *sect^e. p^a. De reactione a cap. 13, et 4 Met. dub. 4 et 9.* »

Galilée ne s'était pas contenté de lire les traités des auteurs italiens, de Marliano, de Gaëtan de Tiène, de Buccaferri et de Pomponazzi ; il avait abordé les écrits abstrus qu'Oxford avait vus naître ; il n'avait craint ni les épineux sophismes d'Heytesbury ni les fastidieuses chicanes du mystérieux Calculateur.

Mais peut-être, en ces écrits, n'avait-il prêté aucune attention aux passages où il est question de latitudes uniformes, difformes, uniformément difformes? Ne nous arrêtons pas à ce doute. Voici, dans le traité dénué de titre, une *Quaestio ultima : De partibus sive gradibus qualitatis;* et, en cette question, le passage suivant[3] dissipera notre incertitude :

« Il faut remarquer qu'une qualité réside toujours en un sujet doué de grandeur; dès lors, outre ses degrés propres, elle participe à la latitude de cette grandeur et se peut diviser

1. *Le Opere di* Galileo Galilei *ristampate fedelmente sopra la edizione nazionale.* Volume I, Firenze, 1890, p. 167 (*Tractatus de elementis*, Secunda disputatio : De primis qualitatibus. Quaestio tertia : An omnes quatuor qualitates sint activae).

2. Galilée, *loc. cit.*, p. 172 (Quæstio quarta : Quomodo se habeant primae qualitates in activitate et resistentia).

3. Galilée, *loc. cit.*, p. 120.

suivant les parties de la grandeur. Que l'on compare alors les parties de la qualité avec les parties de la quantité; ou bien, en toutes les parties de la quantité, il y aura des degrés égaux de la qualité, et la qualité sera, alors, dite uniforme; ou bien il y en aura des degrés inégaux, et elle sera dite difforme. Supposons que les excès [des degrés de qualité] qu'ont ces parties les unes sur les autres soient égaux entre eux; qu'il y ait, par exemple, en la première partie, 2 degrés, en la seconde 4, en la troisième 6 et ainsi de suite, l'excès étant toujours égal à 2; la qualité est dite uniformément difforme; s'il n'en est pas ainsi, elle est dite difformément difforme. Supposons maintenant que les excès inégaux de la qualité se comportent de telle sorte qu'il y ait, par exemple, dans la première partie, 4 degrés, dans la seconde 6, dans la troisième 9, et ainsi de suite; on dira que la qualité est uniformément difformément difforme; si les excès ne sont pas proportionnels [c'est-à-dire ne forment pas une progression arithmétique], la qualité sera dite difformément difformément difforme. »

Lorsque après avoir lu ce passage, nous entendrons Galilée établir, par la célèbre démonstration du triangle, la loi de l'espace parcouru en un mouvement uniformément accéléré, pourrons-nous, un seul instant, hésiter à reconnaître une réminiscence des théories enseignées par Heytesbury et par le Calculateur?

Galilée a connu la Cinématique de l'École d'Oxford et, de la manière la plus heureuse, il en a subi l'influence.

A-t-il connu la Dynamique de Paris, cette Dynamique de Jean Buridan et d'Albert de Saxe avec laquelle ses propres pensées offrent souvent de si frappantes analogies?

En ses écrits de jeunesse, Galilée cite par deux fois les Docteurs Parisiens, *Doctores Parisienses*.

Au traité *De elementis*, il nous dit[1] que « selon Aristote qu'ont suivi les Docteurs Parisiens », les volumes des éléments

1. Galilée, *loc. cit.*, p. 138 (*Tractatus de elementis*, Pars prima : De quidditate et substantia elementorum ; quæstio quarta : An formæ elementorum intendantur et remittantur).

forment une progression de raison 10. Cette opinion est, en effet, exposée en détail et admise par Témon le fils du Juif, en la sixième question du premier livre de ses *Météores*.

La seconde citation est plus précise. En son *De Caelo*, Galilée énumère les auteurs au sentiment desquels le Monde eût pu exister de toute éternité. « Cette opinion, dit-il[1], est celle de Saint Thomas....., de Scot....., d'Occam....., et des Docteurs Parisiens en la première question du huitième livre de la Physique (*Doctorum Parisiensium 8 Phys. q. p.a*). »

Nous voyons ici que, par ce nom collectif, les Docteurs Parisiens, Galilée ne désigne pas, d'une manière générale et vague, une certaine école, mais, d'une manière précise, un certain ouvrage bien déterminé.

Or nous constatons qu'en sa première question sur le huitième livre de la Physique, Albert de Saxe déclare, en effet, que, l'enseignement de la foi mis à part, le Monde et le mouvement eussent pu exister de toute éternité.

Quel est donc cet ouvrage, composé par des Docteurs Parisiens, où, à propos d'une question relative aux *Météores*, se rencontre l'opinion que Témon a admise en ses *Météores;* qui, en la première question du huitième livre de la *Physique*, enseigne exactement ce qu'Albert de Saxe enseignait en la première question du huitième livre de sa *Physique*? Mais ce signalement ne laisse place à aucune ambiguïté; cet ouvrage, nous le connaissons; c'est la collection, publiée à Paris, à deux reprises, en 1516 et en 1518, où Georges Lokert a réuni la *Physique*, le *De Caelo*, le *De generatione et corruptione* d'Albert de Saxe, les *Météores* de Témon, le *De anima* et les *Parva naturalia* de Jean Buridan. C'est cette collection que Galilée lisait au temps où il rédigeait des dissertations scolastiques; c'est par cette collection qu'il a été initié à la Dynamique de Paris.

Ne nous est-il pas permis maintenant d'invoquer le témoignage même du génial Pisan pour saluer ces Docteurs Parisiens du titre de Précurseurs de Galilée?

Pierre DUHEM.

1. Galilée, *loc. cit.*, p. 35 (*De Cœlo*, tractatio prima de mundo, quæstio quarta : An mundus potuerit esse ab æterno).

LA CONGIURA DI STEFANO PORCARI

(*Suite* [1].)

Con fasto e solennità si svolsero in Roma le feste dell' incoronazione : nessun incidente ne turbò la quiete, e l'imperatore se ne partì senza lasciare tristi ricordi. Ma ciò nondimeno non era passato il pericolo di una rivolta interna, cui taluno ormai più non prestava fede. La curia avea sguinzagliato suoi adepti per conoscere la verità [2] e sorvegliare l'opera dei cospiratori, i quali per vario tempo tentennarono. Il Trapezunzio afferma d'esser stato saldo nel suo convincimento che non si dovesse perder d'occhio il Porcari, dei cui segreti e scellerati intendimenti bisognava assai temere : a distanza di tempo egli ricordava al fratello di aver detto che bene avrebbe fatto il papa se avesse fatto uccidere il Porcari, od almeno lo avesse relegato in terre lontane o nelle isole della laguna veneta. Ma in curia si dubitava della sue parole e dopo la partenza dell' imperatore da Roma, mentre si apprestava ad ammonire il pontefice *ne Stephani Porcarii rem negligeret, quoniam verisimiliter post recessum imperatoris erumperet,* avvenne la catastrofe di una lunga lotta, che costrinse il Trapezunzio all' improvvisa partenza dalla città [3].

Mentre gli avvenimenti incalzavano gli intrighi e le bizze degli irosi umanisti che bazzicavano in curia si scatenarono senza ritegno. L'umanista greco, che per la versatilità del suo ingegno e la conoscenza di una lingua, che ad altri non era troppo famigliare, avea destato facilmente invidie, dopo alcun tempo di fortuna vide tramontare la sua stella. La prima

1. Voir *Bull. ital.*, t. XIII, p. 93.
2. Cfr. Append., n. 2.
3. Per maggiori particolari intorno a questo episodio, cfr. il mio lavoro : *La contesa fra Giorgio da Trebisonda, Poggio Bracciolini e Giovanni Aurispa durante il pontificato di Niccolò V,* in « Arch. Stor. per la Sicilia Orientale ». a. 1912, fasc. I-II.

accademica discussione col Valla gli costò la cattedra, ma non scemò per questo la reciproca stima : invece più stizzoso il Bracciolini sentiva l'umiliazione della sua inferiorità di fronte al Trapezunzio, del cui aiuto avea bisogno nelle traduzioni dei testi greci, e mentre la necessità lo costringeva ad accettar da lui ammonimenti e consigli, presso comuni amici non mancava di denigrarlo ad ogni buona occasione.

Nella polemica fra il Guarino ed il Trapezunzio Poggio non tardò a schierarsi in favor di quello contro questo e scrisse al Cauco a Venezia parole non benevole sul contegno di Giorgio. Vera o meno la giustificazione del Bracciolini, il fatto è che la mal dissimulata ostilità fra i due scrittori andò sempre più crescendo, finchè al ripetersi delle doglianze del Trapezunzio, Poggio diede sfogo alla sua ira colla nota disgustosa scena del maggio 1452 nella cancelleria, mentre altri si pigliavano il gusto di alimentare le odiosità. Ecco infatti entrar in scena anche l'Aurispa e far comunella con Poggio per sbarazzarsi del Trapezunzio. Una nuova buona occasione, in momento propizio, si aggiunse proprio allora. Assente l'Aurispa, il Trapezunzio avea per lui esercitato l'ufficio di segretario riscuotendo le competenze per la segnatura : l'Aurispa, appoggiato dal Bracciolini reclamò al ritorno la restituzione della somma, ma il Trapezunzio si rifiutò allegando il suo buon diritto e la consuetudine.

Non l'avesse fatto : gli avversari approfittarono delle rivelazioni avvenute per mezzo suo sulla congiura del Porcari, per denunziarlo come mendacio ed impostore ed aggravare pertanto presso il pontefice la posizione sua già molto scossa[1]. Poggio insinuò nell' animo di Niccolò V° la persuasione, che i timori suscitati sul conto del Porcari fossero parto della fantasia di Giorgio, interessato a guadagnare la sua grazia.

Nulla di nulla, dicevan gli avversari, è accaduto in Roma durante il soggiorno dell' imperatore, questi se ne è partito ormai tranquillamente, nessun pericolo ora esiste nè mai è esistito. Essi avean buon gioco dalla situazione tranquilla, dalla calma apparente, poichè dalla gravità delle rivelazioni

1. Cfr. Append., n. 3.

sembrava che lo scoppio della cospirazione dovesse esser imminente e coincidere colla venuta dell' imperatore. Invece, afferma il Trapezunzio a sua discolpa, egli mai credette alla probabilità di un tentativo in simile occasione, che anche agli occhi di un inesperto si presentava meno propizia, bensì ritenne per fermo che dopo la partenza dell' imperatore qualche grave avvenimento avrebbe turbato la quiete della città.

Mentr' egli pertanto si sforzava a dar consigli di prudenza in curia, e si proponeva di riferirne allo stesso pontefice, gli avversari suoi riuscirono ad aprirgli invece la porta del carcere e poi quella dell' esiglio.

Fosse postuma presunzione quella del Trapezunzio, che ha il torto di volersi atteggiare a profeta... a fatti compiuti, o fosse vero convincimento, che la valutazione delle condizioni politiche attuali gli suggerivano, poco monta : è indubbio però che, sebbene la curia fosse divisa fra opposti pareri sul conto del Porcari, non si cessò mai di seguire i passi di lui e sopratutto dei suoi adepti.

I due cospiratori bolognesi erano infatti passati a Roma per organizzare l'attuazione del piano meditato dal Porcari[1], trattare cogli altri aderenti e procurarne di nuovi. La preparazione non sembra sia stata così sollecita, nè apparve sotto i migliori auspici, anzi dalle parole del Caccia si arguisce che di fronte alle difficoltà dell' esecuzione vi fu qualche tentennamento, finchè, deliberati di esperimentare il tentativo, ai primi di dicembre si scelse il giorno dell' Epifania, siccome quello più propizio al compimento della rivolta. Ne fu data tosto notizia al Porcari, il quale accolse la parola d'ordine e si dispose per giungere a Roma nel giorno prefisso. Da Bologna il congiurato s'affrettò a corrispondere all' avviso inviando con ogni circospezione un suo famigliare a Niccolò Gallo.

1. Che fossero passate intese con Niccoló Gallo e Battista Sciarra durante l'esilio, è ammesso dallo stesso Porcari (Confessioni, in Pastor, app. 44, p. 758): « Pluries variis vicibus et temporibus ipsum sollicitaverant, quod ad patriam propriam, quomodocumque redire posset, conaretur et deberet. » A metà dicembre a distanza di pochi giorni l'un dall'altro inviò a Roma nunzi con avvisi convenzionali pel ritorno. Probabilmente i due amici di Stefano, di cui parla il Caccia vennero in Roma in novembre od ai primi di decembre del 1452, e cercando di far proseliti resero avvertito il governo della loro presenza : « Sed cum hoc apud multos querunt, facinus detegunt. » Cfr. anche *Anon. Veron.*, in app., n. 1.

E pochi giorni appresso ne fece seguire un secondo, che di poco lo precedette[1].

Intanto a Roma fervevano i preparativi per raccogliere armi ed armati ed ingrossare le file dei rivoltosi. I più abili procedevano con cautela prima di aprire il loro animo: mascheravano con pretesti la ricerca insistente di soldati: solo ai più fidati palesavano il loro scopo e talora provavano amaro disinganno di vedersi abbondonati: alcuni interpellati si erano dimostrati pronti all' appello, ma taluno fu vacillante e fra i tanti non potevano anche mancare i delatori[2]. Giunta la notizia in curia, si intensificò la sorveglianza: il papa però non volle che fosse resa di pubblica ragione per non spingere, con una prematura repressione, i congiurati all'esasperazione; sguinzagliò invece abili spie per seguire lo svolgersi degli avvenimenti, facendo credere di esser preoccupato di ben altra cosa[3].

Il Porcari, non sospettando che il segreto fosse stato tradito[4], il 29 dicembre di notte partì da Bologna, non senza aver preordinate le cose per sfuggire alla vigilanza del cardinal legato: fece creder di esser colpito da grave malattia che lo tratteneva a casa e di non poter quindi presentarsi alla visita quotidiana rilasciando per mezzo di un servo una dichiarazione da lui sottoscritta. Così per due giorni potè occultare la sua fuga[5] guadagnando tempo nel suo precipi-

1. Caccia, *op. cit.*, p. 412, e Confessioni di St. Porcari, *cit.*, p. 758.

2. Caccia, *op. cit.*, p. 758: « Nam ex his qui requisiti fuerant, ut quidam dicunt, aliqui Ludovicum patriarcham Aquilegiensem S. R. E. cardinalem apostolicum camerarium adeunt et quedam adversus statum ecclesie tractari aperiunt. » Altri forse la denunciò al cardinal di Fermo; il fatto è che tutti e due si occuparono della faccenda.

3. Caccia, *op. cit.*, p. 758: « Dum igitur hec papa intelligit, iubet hec omnia sepulta teneri nullum omnino signum ostendi, quo res detecta cognosci possit: exploratores tamen adhibet. quasi aliquid aliud moliri veritus, ut quidquid tractari vel in urbe fieri contigeret intelligat. » E nella lettera di Nîmes si legge (Christophe, *op. cit.*, p. 496): « dominus meus d. Ludovicus Trivisanus, cardinalis, ... inquam sedulo ante hac operam dedit ut furunculos et adularetur atque ambiret, cum munusculis et affabilitate ecc. » Forse qualcuno avea pensato a far scoppiare la congiura al Natale all'uscir di carica del Senatore: la voce fu raccolta dall'*Anon. Veronese*, in app., n. 1, e dall'ambasciatore sforzesco (Fumi, *op. cit.*, p. 490).

4. Caccia, *op. cit.*, p. 413: « Stefanus autem, harum ignarus, in proposito perseverans ecc. »

5. Così secondo il Caccia, *op. cit.*, p. 413. Niccolò della Tuccia (*op. cit.*, 226) invece afferma che il giorno dopo, non vedendolo comparire, il legato di Bologna mandò subito un nunzio a Roma « come messer Stefano era partito da Bologna e non

toso viaggio di ritorno accompagnato da un solo famigliare[1]. Addi 2 gennaio il Porcari, ad ora tarda, entrò in Roma per la porta del popolo e s'appiattò nella vigna della chiesa di S. Maria del popolo, ove stette fino ad un' ora di notte. Tosto egli per mezzo del fedele servo avvisò Niccolò Gallo del suo arrivo, ed, ivi raggiunto, fu da lui condotto all' abitazione del cospiratore, ove si recò anche Battista Sciarra. La sera stessa i principali affigliati convennero presso il loro capo, che si era trasferito nella casa del cognato Angelo del Maso, Nicolò Gallo, Jacobo Maglioni, Gregorio Anodevoli, Jacobo Lelli, Mariano Castellano e qualche altro, avvertiti[2] da Niccolò e da Battista Sciarra dell' arrivo di Stefano. Il Porcari espose ai convenuti serenamente la situazione, chiedendo che si deliberasse sull' esecuzione definitiva. Egli era venuto a Roma rompendo il bando, senza il consenso del pontefice, « ut ipsam urbem ad libertatem reduceret ». A suo avviso per tre vie si sarebbe potuto raggiungere lo scopo : o dar l'assalto a Castel S. Angelo, impadronirsene e di li eccitare il popolo alla

sapeva dove fosse. Secondo l'*Anon. Veron.* (app., n. 1) il Porcari avrebbe ottenuto di essere esonerato dalla consueta presentazione per le feste di Natale e ottenuta l'esenzione subito partì. La versione del Caccia però è più probabile, sia perchè nelle Confessioni si legge ch' egli potè stare a Roma due giorni dopo il suo arrivo senza che nulla se ne sapesse, sia perchè partì da Bologna il 29 dicembre, non prima nè poi.

1. Non è questi Francesco Gabodeo, perchè dalle parole del Godi (*De conjuratione porcaria dialogus*, ediz. Lehnerdt, Lipsia, Teubner, 1907, p. 60), risulta che si sia offerto ai servigi del Porcari solo in Roma all' ultimo momento. Il nome della sua guida nel viaggio, di cui parlano e le Confessioni e il Caccia e la lettera fiorentina, resta sconosciuto.

2. Le seguenti notizie son date da tutte le fonti, ma talvolta in modo sommario o non chiaro; la successione cronologica esatta si ricava dalle Confessioni del Porcari. Osservo però che nel caso particolare il Caccia, *op. cit.*, p. 413, dice che tutta la prima notte del suo arrivo fu passata dal Porcari nella veglia con alcuni amici « rei magnitudinem ac pondus considerans », e che il giorno dopo convocò « ex coniuratis plures, omnes », commenta il Caccia, « fere pauperes et abiectos ». L'errore del Caccia sta nel fatto che lo fa arrivare a Roma nella notte dal 3 al 4 gennaio (Niccolò della Tuccia lo fa arrivare il 5), mentre arrivò nella notte dal 2 al 3 essendo partito la notte del 29 dic. ed avendo viaggiato quattro giorni. L'errore è anche spiegabile : fu scambiato quello col giorno in cui ne giunse notizia in curia, poichè stette a Roma occulto per due giorni, il 3 ed il 4 : Caccia, p. 413 : « sicque duobus diebus Porcarius fugam celat » : il Godi, *op. cit.*, p. 58 : « Tribus diebus stetit Romae occultus », riferendosi al momento in cui fu assediato in casa. Il Tranchedini (Fumi, *op. cit.*, p. 490) : « et è venuto qui in cinque di » per errore di computo. Più sicure sono le Confessioni che stabiliscono il martedì 2 come giorno dell' arrivo ed in ciò confermate dalla lettera fiorentina (Tommasini, *op. cit.*, p. 103). Non è esatto il Pastor, *op. cit.*, p. 759, che sia partito il 30 dicembre (*Anon. Veronese e Cronica di Bologna*, p. 700, S. Stefano), perchè essendo partito di sera non torna il computo dei quattro giorni di viaggio.

rivolta al grido di « Viva la libertà » ; ovvero chiamar subito il popolo alla ribellione e col suo appoggio occupare Castel S. Angelo e costringere poi il papa ad accettare i fatti compiuti ; oppure procurar di aver in mano la persona del pontefice e dei cardinali per procedere poi all' occupazione della città. Le tre proposte diverse miravano ad uno stesso fine, quello di metter i congiurati nella condizione di dar forma agli ideali propugnati dal Porcari. Poichè si trattava di una azione positiva conveniva scegliere quella che offriva le maggiori garanzie di riuscita per giungere all' occupazione di Castel S. Angelo, riconosciuta siccome la base di ogni azione rivoluzionaria per poter dominare la città, per vincere ogni tentativo di resistenza e per reprimere una possibile controrivoluzione. La persona del pontifice non era in conclusione che un mezzo, non il fine, perchè su essa convergessero gli occhi dei cospiratori. Tutti erano concordi nel riconoscere cha il supremo sforzo dovea esser rivolto all' occupazione di Castel S. Angelo, ma in quella notte non fu concretata alcuna definitiva deliberazione, mentre si presero gli accordi per raccogliere armi ed armati. Il giorno dopo, mercoledì, i congiurati erano all' opra per raccogliere i soldati che aveano accaparrati nelle anteriori trattative, ma non tutti risposero all' appello : molti, che aveano date buone promesse, al momento opportuno furono colti da pentimento. Il Lelli avea tratatto con un tal Stefano Mancini, che al primo invito avea acconsentito, ma poi s' era pentito ed allorchè fu richiesto delle armi, rifiutò di consegnarle « quod illa propter emergentes causas in domo retinere volebat ». Pietro da Monterotondo avea promesso 15 armati, che s'era affrettato a raccogliere e poi avea licenziato. Il Lelli non avea manifestato subito il vero scopo di questa domanda, ed avea fatto credere che dovessero servire ad una vendetta privata, col qual pretesto i congiurati giustificavano i loro preparativi. Allora il Lelli si decise a palesare al Monterotondo tutta la trama, e questo, dubbioso, siccome medico e famigliare del papa, si schivò bellamente ritirandosi al suo paese nativo, promettando di contribuire segretamente all' impresa. Altri infine come

Jacobo da Rieti, Pietro Paolo Stefanuccio e Raucio Castino promisero al Lelli di correre anch' essi in aiuto a tempo opportuno, ma pel momento con una scusa o con l' altra si tennero al largo[1].

Non si può dire che i risultati del Lelli fossero troppo promettenti, e troppo gradevole riuscisse al Porcari la relazione a lui fattane. Se non che più attivamente e con miglior fortuna Battista Sciarra, anch' egli col pretesto di « fare una certa dimostrazione particulare »[2], raccoglieva milizie, che venivano rinchiuse nella casa di messer Angelo, ed oltre a ciò « sottombra di fare fanti ordinava brigate forestiere in altro luogo »[3]. Il venerdì in casa di messer Angelo erano raccolti oltre settanta giovani[4] e buon numero di armi : ma la notizia e dell' arrivo del Porcari, che per due giorni potè restar celata, e dei preparativi per la sommossa era giunta in curia dopo il ritorno del cospiratore, sebbene non se ne conoscessero le particolari intenzioni[5].

Nella notte dal giovedì al venerdì dall' una e dall' altra parte

1. Così nelle Confessioni, Pastor, *op. cit.*, p. 760 : tale accaparramento è confermato anche dalla lettera fiorentina in Tommasini, *op. cit.*, p. 106.

2. Lettera fiorentina, in Tommasini, *op. cit.*, p. 106.

3. Infatti anche il Godi (*op. cit.*, p. 59) narra che si raccoglievano armi nelle case di tutti i congiurati : però il centro della congiura secondo le Confessioni era la casa di Angelo del Maso, ove al venerdì si trovava lo stesso Porcari (e così anche la lettera fiorentina, l. c.). con 70 giovani, di cui riconobbe solo due, ed inoltre erano già stati portati 40 portegrane, 16 baliste, 10 corazze e molte targhe ed altre armi.

4. Non sembra che più di tanti ne abbia raccolti (Pastor, *op. cit.*, p. 312) : la relazione bolognese (ivi, p. 764) parla di 400 condotte mercenarie e 200 cittadini, quella dell' Aja (ivi, p. 752), di 400 « de maioribus Romanis » et di 10,000 mercenari. Queste false notizie derivano da una cattiva interpretazione delle Confessioni, nelle quali si legge che sperava di raccogliere i suoi amici, « quos ut asseruit, non dubitabat, quod excessissent numerum CCCC armatorum »; ma era una supposizione fatta il venerdì poco prima della scoperta, il che vuol dire che in realtà non erano ancor stati raccolti. Anche l'*Anon. Veronese* raccoglie la solita versione sul numero di 500.

5. Così nelle Confessioni è detto : « quod tam die iovis quam veneris preteritis per novos nuncios certificatus fuisset, qualiter eius adventus ad urbem et congregacio armatorum predictorum ad aures s. d. n. pape pervenisset. » Anche il Caccia riferisce al giovedì la rivelazione al papa dell' arrivo : « Fuerat interim pape nunciatum Porcarium iam venisse et intra proprias edes esse » : il che vuol dire che nella giornata di giovedì era stato dato il puro e semplice avviso dell' arrivo certificato forse anche da Bologna (Niccolò della Tuccia, *op. cit.*, p. 236). Dalla lettera fiorentina (p. 107) risulta che in quel giorno « uno giudice del quale si fidava messer Stefano », Paolo de Alba, rivelò al Porcinari l'arrivo di Stefano senza poter dire nulla delle sue intenzioni « perchè messer Stefano non haveva comunicato quello si volessi fare se non con pochi e quali erono suo streti parenti ». Ciò concorda colle Confessioni, perchè avea parlato del piano coi suoi adepti il 2 notte, e non ne avea riparlato a tutti i congiurati che il Venerdì 5.

si affilano le armi, gli uni, con atto disperato dopo esser scoperti, per raggiungere il loro intento, gli altri per prevenire il moto sedizioso, allorchè segreti informatori, che stavano a lato del cardinal Scarampo, poterono informare la curia sullo stato reale delle cose[1].

La drammatica scena svoltasi in quell' ora cupa in casa di Stefano Porcari è stata tramandata con copiosi particolari dall' Alberti, dalla lettera fiorentina e dalle *Depositiones*, che è per più ragioni il documento più attendibile. Nelle altre due redazioni infatti, oltre che alle animosità di parte, si dà sfogo ad ogni argomento dialettico e rettorico, che ad ogni buon umanista allora si conveniva, anche senza l'interesse politico di falsare i fatti. Ed invero se certo è il fatto del convegno tenuto il venerdì mattina in casa di Stefano, presente il Porcari, nel quale fu concretato il piano definitivo della rivolta, parto di fantasia è la descrizione dell' apparir improvviso di Stefano fra i congiurati chiamati a banchetto sontuoso, vestito di un broccato d'oro « che pareva uno imperadore », come riferisce la lettera fiorentina, e così pure la entusiastica orazione a lui fatta proferire in quell' istante, dalla penna elegante dell' Alberti, che non dimentica il suo temperamento d'umanista. Non possiamo dimenticare che in quei scritti la ragion dell' arte reclamava il suo posto, e che la severità dello storico, quale noi la concepiamo, era costretta a piegare ad esigenze artistiche connaturate allo spirito estetico degli scrittori. Ma chi di essi fu presente a quella scena per esserne testimonio insospetto? Qual informazione attendibile poterono raccogliere per ammannirla al pubblico? Per quanto il Porcari fosse uomo « eloquentissimo » si che « non pareva a nessuno modo nessuno si potessi da sua parola difendere », egli era anche uomo d'azione, e troppo compreso dell' importanza dell' azione, cui si era abbando-

1. È da distinguere l' una dall' altra notizia : quella indeterminata dell' arrivo del Porcari fu portata in curia contemporaneamente da più persone, fra gli altri dal Porcinari (lettera fiorent., p. 107), l'altra del piano concretato dal Porcari e delle deliberazioni, che stava per prendere, dallo Scarampo che ne fu informato nella notte di giovedì (lett. di Nîmes, in Christophe, p. 496 ; Alberti, p. 362 ; lettera fiorent. cit., pp. 107-108) e riferita per suo ordine al pontifice dal card. Capranica e dall' Amigdani (Godi, *op. cit.*, p. 58).

nato, per perdersi in ciarle e vane logomachie nel momento supremo. Ma è verosimile che, dovendosi prendere una decisione definitiva (ricordiamo, il giorno del suo arrivo avea proposto ai colleghi tre soluzioni diverse, e nessuna decisione era stata presa, nè più se n'era riparlato), perdesse di vista l'obbietto principale per sciorinare un' inutile prosa? Che se per incoraggiare i convenuti all' azione suprema nel nome della libertà potea invocare l'antica grandezza di Roma a paragone delle presenti tristezze, aggravate dal malgoverno dei reggitori, sembra più credibile che argomento precipuo dell'ultima riunione dovesse esser la determinazione del piano di battaglia, quale in forma arida, ma completa nei suoi particolari, è descritto nelle *Depositiones*.

Quantunque egli stesso nei primi momenti appellandosi al consiglio dei compagni avesse avvisato che tre potevano essere le soluzioni dell' impresa, nell' istante decisivo, avvertito che in curia si era al corrente di quanto egli e gli amici suoi preparavano, fra la vita e la morte comprese e risolutamente dichiarò che non era altra via di scampo, se non il terzo partito da lui proposto, far cioè prigioniero il pontefice ed i cardinali per chiamare poi il popolo a libertà ed occupare Castel S. Angelo.

Se il papa fosse stato lasciato libero, avvertito, avrebbe facilmente trovato l'aiuto di qualche principe, e con quello avrebbe soffocato la rivoluzione e ristabilito il dominio pontificio sulla città : secondo l'avviso del Porcari, non bisognava dar modo nè tempo agli uomini di curia di preparare la difesa, chè, una volta caduti nelle loro mani, sarebbe resa impossibile : egli non dubitava che la prigionia del pontifice e dei cardinali avrebbe fatto i congiurati padroni della situazione; essi avrebbero avuto in mano facilmente Castel S. Angelo, e tutta la cittadinanza li avrebbe seguiti e tutte le terre e castella del distretto si sarebbero sottomesse. D'altra parte la situazione era tale che il partito più disperato si imponeva : o cedere ancor prima di cominciare e sottrarsi a sicura prigionia e fors' anche alla morte colla fuga nella notte stessa, poichè la curia aveva deliberato di provvedere energicamente, e di ciò il Porcari era

informato, ovvero colle armi tentare le sorti della battaglia fino all' estremo. E però egli non poteva escludere che nel caso di un conflitto aperto, allorchè i congiurati si fossero trovati dinnanzi ad una difesa vigorosa, non avessero dovuto spargere il sangue : se a mano armata fosse stato loro impedito di impadronirsi della persona del pontefice, passassero pur sopra i loro corpi ed uccidessero anche il papa ed i cardinali, qualora altrimenti non potessero farli prigionieri [1].

Tale ultima circostanza era prospettata dal Porcari siccome l'estrema arma di difesa nel momento in cui era in gioco la vittoria o la sconfitta : ed è per lo meno logicamente giustificabile tale risoluzione, se non altro dal punto di vista dei congiurati, quando si pensi che da parte loro si trattava di vita o di morte; chi scendeva colle armi in piazza meditando l'esecuzione di un colpo di stato contro un nemico forte e ben protetto, non poteva certamente rinunciare alle risorse estreme pel trionfo della propria parte. Ed il Porcari (le sue Confessioni sono assai esplicite) non aveva alcuna intenzione di sopprimere violentemente la persona del pontefice, contro il quale muoveva non per antipatie o vendetta personale, ma in nome di alta idealità politica che trascendeva la persona del capo della chiesa : finchè fosse stato possibile, le persone del papa e dei cardinali doveano esser rispettate, ma quando queste si fossero poste sul cammino dei cospiratori, per attraversare la loro azione, se altra via d'uscita non si presentava, nessun riguardo poteva trattenerli dal liberare la strada col ferro e col sangue, dall' opporre violenza a violenza per giungere in Castel S. Angelo, meta suprema dell' azione ribelle.

Avvenne però che a fatti compiuti non si comprendesse il

1. Così nelle Confessioni è spiegato il motivo di una eventuale uccisione, che poi dalle altre fonti fu accolto come fondamentale. Tal discordanza sfuggì al Pastor, *op. cit.*, p. 516, il quale nelle stesse confessioni a torto vuol trovare la conferma delle criminose intenzioni del Porcari. Anche l'Alberti, p. 262 e Paolo dello Mastro (Pelaez, *Il Memoriale di Paolo di Benedetto di Cola dello Mastro, dello rione di Ponte*, « Arch. Stor. Rom. », XVI, 100) parlano di prigionia e perciò fu detto da molte parti che erano state preparate e trovate catene aurate pel pontifice. L'Antonino (*op. cit.*, III, 147), il quale conobbe le confessioni del Porcari, riproduce assai esattamente le intenzioni di questo ed esclude il movente del furto e dell' assassinio, « Romam in libertatem et regimen Romanorum reduceret ». Cfr. Mancini, *Vita*, cit., p. 361.

vero significato delle intenzioni del Porcari, e le più strane voci si facessero correre sul conto di costui e queste raccolte dagli informatori avidi di notizie venissero consacrate in documenti, che meritano una benevola diffidenza. Son lettere o relazioni di ambasciatori esteri ed uomini di curia, i quali tutti erano interessati da uno spirito di parte : il loro giudizio non poteva esser sereno, dacchè erano tutti legati alla politica pontificia ed alla persona di Niccolò V : qualsiasi informazione avversa ai congiurati assumeva ai loro occhi fondamento di verità, anche se usciva dalla fucina delle facili fantasie popolari e dall' immaginazione degli uomini di curia interessati a spargere un' ombra sinistra sull' opera dei cospiratori e sulle loro persone.

Che fra le file dei cospiratori si insinuassero cattivi soggetti, capaci di ogni azione, non è meraviglia : nel raccogliere gente che dovea servire come materia bruta per rompere la catena del governo romano non era possibile fare un esame di coscienza a ciascun soldato che veniva accaparrato dagli organizzatori. Ma è se non altro esagerato attribuire ogni cattiva intenzione al Porcari, come se di proposito avesse cercato quasi esclusivamente l'aiuto di persone abbiette e rotte ad ogni vizio. Senza dubbio il Porcari trasse profitto di tutti i malcontenti, delle vanità come dei legittimi interessi dei proscritti, ma non è ragione di sospetto l'accomunare, come fa il Caccia, questi a quelli? Non può riuscir difficile a spiegare anche tale situazione : chi scriveva sotto l'incubo di recenti avvenimenti non poteva riconoscere onestà negli avversari e non convincersi che l'azione per essi esecrabile fosse conseguenza di malvagia intenzione, che fruttificasse in un ambiente perverso. Ma qual valore può aver per noi la convinzione altrui, se non per constatare la condizione di spirito di una delle parti? il torto starebbe in noi se facessimo assurger questa a prova di fatto dello svolgersi degli avvenimenti. Se si leggono le relazioni della lettera di Nîmes, del Caccia e del Godi, sembra quasi che lo scopo della rivolta sia stato il furto : e peggio ancora nella lettera fiorentina, secondo la quale il Porcari avrebbe sollecitato il favore dei suoi adepti colla promessa di ricchezze : « Io ho

deliberato, » avrebbe esclamato, « in tutto farvi richi et signori et uscire di servitù et farvi e più contenti huomini che mai fussi : et mise mano a una borsa di mille ducati d'oro et a tutti ne detti et alcuno ne serbò per sè. »

E la stessa promessa ripete anche l'Alberti, ma con forma più corretta, più appropriata, più rispondente a verità : poichè nè egli proietta alcuna ombra sinistra sulle persone dei congiurati, nè si diparte nella supposta orazione da quel severo ideale, che per quanto discutibile, un forte figlio dell' umanesimo non poteva travolgere nel fango.

Roberto CESSI.

(A suivre.)

BANDELLO EN FRANCE

AU XVIe SIÈCLE

(*Suite*[1].)

* * *

On voit par ce dernier exemple que les changements de Boaistuau ne portent pas uniquement sur le caractère des personnages, et qu'il n'éprouve pas plus de scrupule à modifier les détails du récit, et même parfois les événements les plus importants de l'action. Les modifications de détail sont extrêmement nombreuses : j'en citerai seulement quelques-unes. Les noms propres sont rendus d'une façon assez fantaisiste : nous savons par ailleurs que Boaistuau n'était pas très scrupuleux à cet égard, même lorsqu'il s'agissait de noms antiques[2] ; nous ne serons donc pas surpris qu'il rende Salberi par Salberic, Bossina par la Bousine, et Varvoich par Varuccio. On peut se demander en revanche pourquoi Didaco Centiglia est devenu Didaco Ventimiglia[3], et ce que Giulia, la confidente de la duchesse de Savoie, a gagné à s'appeler Æmilie. Des modifications de ce genre pourraient, comme je l'ai dit, faire supposer que pour ces nouvelles Boaistuau a connu en effet d'autres sources que Bandello. Il en est de même de quelques divergences historiques : dans la sixième histoire, Mandozze retournant dans son pays, qu'il avait laissé en proie à l'hostilité des

1. Voir *Bull. ital.*, t. XIII, p. 210.

2. « Amy lecteur, dit-il en tête de son *Théatre du monde* (1558), je t'ay bien voulu advertir qu'en la traduction des noms grecs et latins miens, je n'ay pas ensuivy grand nombre de gens doctes, lesquelz les translatent indifféremment au plus près en nostre langue. Et combien que cela soit fondé en très grande équité de raison, si est ce que je me suis contenté de laisser les uns en leur première forme, s'ils m'ont semblé reides en prononciation, et quant aux autres qui sont fluides et coulent assez d'eulx mesmes, je les ay si bien accommodez que tu n'auras occasion de t'en mal contenter. »

3. Ce nom se rencontrait dans d'autres nouvelles de Bandello qui ne figurent pas d'ailleurs dans le recueil de Boaistuau.

Tolledo, arrive au milieu des négociations de paix et trouve son parti victorieux; chez Bandello la lutte durait encore, et c'est grâce à de nouveaux secours qu'il triomphait enfin de ses ennemis. De même au cours de cette guerre, Boaistuau mentionne la prise du seigneur Ladulfi, dont il n'était pas question dans l'italien. Enfin dans les dernières lignes de la même histoire, nous relevons une autre variante historique: les noces du prince d'Espagne avec la fille du roi d'Angleterre ont lieu à Londres et non pas en Espagne comme l'écrivait Bandello.

D'autres modifications sont purement d'imagination. Ainsi, d'après la nouvelle italienne (première histoire), c'est dans un jardin situé hors de la ville que la comtesse menait en barque sa fille vers Edouard: chez Boaistuau elles vont en coche au palais même du roi. Plus loin, lorsque celui-ci, vaincu par la vertu incorruptible de la jeune femme, lui offre de l'épouser, ce n'est pas seulement devant quelques familiers, c'est en présence de toute la cour qu'il fait le récit de son amour et de la chasteté d'Aelips; il est curieux de rapprocher sur ce point les deux textes:

« Il re aveva pensato a la presenza di tutti far ciò che poi fece: ma cangiato d'openione, non volle altri testimoni che quelli del camerino. »

« ... Ouvrant la porte, feist entrer la comtesse, le secrétaire et les damoiselles, et a la mesme heure feist congreger tous les courtisans et seigneurs qui pour lors estoient en la basse court du palais entre lesquels estoit l'evesque d'Ebourace... ausquels compta de poinct en poinct tout le discours de ses amours. »

De même (sixième histoire) lorsque Mandozze, déguisé en religieux, vient confesser la duchesse, celle-ci n'est pas assise, comme dans la nouvelle italienne, mais couchée dans son lit, et le jeu de lumière qui permet au faux moine de n'être pas reconnu est exposé tout différemment. Quelques pages plus haut, le duc de Savoie était arrivé en Galice avant sa femme, tandis que chez Bandello il ne la rejoignait que le dernier jour de ses dévotions. Enfin, après le combat singulier, le perfide Pancalieri ne meurt pas, comme dans le texte italien, de ses blessures et des mauvais traitements de la foule.

Cette histoire de Mandozze et de la duchesse de Savoie présente d'ailleurs des variantes plus importantes. On se

rappelle par quelle indignité le comte Pancalieri a projeté de se venger de la duchesse : il veut la déshonorer en surprenant une nuit dans sa chambre son propre neveu : aussi persuade-t-il à celui-ci que la duchesse a pour lui un sentiment profond, et l'engage-t-il à se cacher un soir sous son lit pour obtenir, par prière ou par force, les faveurs de celle qui l'aime. Chez Bandello un seul entretien suffisait au comte pour convaincre le jeune page de l'amour de sa maîtresse, et lui donner la hardiesse d'entreprendre une telle tentative. Boaistuau a trouvé plus vraisemblable de supposer deux entretiens, entre lesquels la duchesse, pleine de reconnaissance pour des attentions dont elle ne comprenait pas la perfidie, traitait le jeune homme avec affection. Le traducteur a apporté encore une autre modification à son modèle : il a prêté moins de cynisme aux discours de Pancalieri. Celui-ci dans l'italien s'adressait seulement à la sensualité du jeune homme ; chez Boaistuau, bien qu'il lui conseille un acte illégitime, il fait briller à ses yeux l'espoir d'un prochain mariage avec la duchesse, et cherche surtout à flatter son ambition. Nous retrouvons là le souci que montre souvent Boaistuau de rendre les personnages moins odieux, ou du moins les discours et les situations moins honteuses.

C'est pour une tout autre raison qu'il a modifié assez profondément dans cette même histoire le récit de la feinte guérison de la duchesse. Celle-ci cherchait un prétexte pour entreprendre un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle qui lui permettrait de s'arrêter au château du chevalier Mandozze. La ruse imaginée par Bandello était bien grossière. Le médecin Appian avait fabriqué une image articulée de saint Jacques devant laquelle il avait disposé des matières inflammables : « Circa la mezza notte, veggendo Giulia che le vecchie, che erano state lungamente in veglia, altamente dal sonno oppresse dormivano, aperse pianamente la cassa, e cavata fuori l' imagine di S. Giacomo, quella al muro con aita de la Duchessa attaccò al muro, dico, di dietro al letto ; e levate via le cortine, da quella banda appresso a la imagine accese le pezze di lino molli de l'acqua sovradetta. Era la statua del

santo di modo fabricata che, con un filo di refe bianco che si tirava, alzava il braccio destro in atto di dar la benedizione. La Giulia, levata la voce, cominciò a gridare tanto forte che le due buone vecchie si destarono. Stava la Giulia inginocchiata tra la parete e 'l letto, e tirava il filo, gridando: Miracolo, miracolo. La Duchessa, levatasi di letto, si mise innanzi a la figura in ginocchione, pregandola che degnasse guarirla, che le faceva voto d'andar a visitar a piede le sue S. Reliquie ... » Ce miracle était vraiment trop grossier, et Boaistuau l'a bien senti ; aussi l'a-t-il remplacé par le vœu que fait la duchesse, en présence de son mari, d'aller à Compostelle, si saint Jacques obtient sa guérison.

Mais c'est dans la nouvelle de Roméo et Juliette que les changements sont le plus considérables. Je laisse de côté ceux qui ne se rapportent pas étroitement à l'action, comme l'hostilité des Montecchi et des Cappelletti, qui est beaucoup plus violente et irréconciliable chez Boaistuau que chez Bandello, ou l'importance que prend la querelle avec Thibaut dans la nouvelle française. Mais le récit de l'amour des deux jeunes gens présente des variantes très importantes. On connaît le fameux épisode du balcon auquel Roméo accède par une échelle. Chez Bandello, Juliette avait donné avant le mariage un rendez-vous à son amant, et celui-ci montait par une échelle de corde à la fenêtre garnie de lourds barreaux de fer. Quelques jours plus tard, après que le frère Laurent avait béni secrètement leur union, les deux nouveaux époux se retrouvaient de nuit dans le jardin des Cappelletti. Boaistuau a fondu ces deux entrevues en une seule. C'est le soir du mariage que Roméo pénètre dans la chambre de Juliette par une échelle de corde, et l'auteur français, toujours tenté par les tableaux voluptueux, a longuement décrit le bonheur des deux jeunes gens et les caresses qu'ils se prodiguent. Mais la modification la plus importante dans cette nouvelle est celle qui a trait à la mort de Roméo et de Juliette. Le dénouement de Bandello ne différait guère de celui de Da Porto : Roméo, tenant sur son cœur le corps inanimé de Juliette, avait à peine avalé le poison que la jeune femme sortait de sa léthargie et reprenait peu à peu

connaissance. A demi éveillée elle croyait d'abord être entre les bras du frère, et cherchait à se dégager de son étreinte; mais bientôt reconnaissant son époux, elle allait s'abandonner à sa joie, lorsque la triste vérité la rejetait dans le plus profond désespoir. Après quelques instants d'entretien, au milieu de touchants adieux à Thibaut et à Juliette, Roméo expirait en embrassant sa bien-aimée. Le frère Laurent venait d'arriver pour recueillir son dernier soupir, et aussi pour assister à la mort de la jeune femme sur le corps de son mari. Tout autre est le dénouement de la nouvelle française. Nous assistons au désespoir de Roméo et à sa mort, avant que Juliette sorte de son sommeil. Celle-ci, à la vue du cadavre, s'abandonne à son désespoir. L'arrivée du frère lui explique enfin son malheur, mais rien ne peut la retenir de suivre son époux, et elle se frappe du poignard qu'il portait.

Il est difficile de ne pas regretter le dénouement de Bandello, beaucoup plus touchant et plus pathétique. En substituant à cette scène si émouvante un coup de théâtre banal, Boaistuau nous paraît avoir manqué de goût. Dans sa traduction de Shakespeare, François Victor Hugo soutient pourtant l'opinion contraire. Au nom de considérations philosophiques, auxquelles sans doute ni Bandello, ni Boaistuau, ni même Shakespeare n'ont jamais songé, il accorde la préférence au dénouement plus brusque, qui en abrégeant l'émotion concentre l'attention des lecteurs ou des spectateurs sur la réconciliation des factions rivales, due à l'amour infortuné des deux jeunes gens. Le critique se souvenait-il, en essayant de justifier Boaistuau, que son père avait modifié d'une façon analogue le dénouement de *Lucrèce Borgia?* Dans une première rédaction, Lucrèce, avant de mourir, sortait de son évanouissement, tandis que Gennaro, qui avait retrouvé sur elle ses propres lettres à sa mère, la reconnaissait trop tard et se jetait en pleurant à ses pieds. La pièce s'achevait ainsi sur un entretien extrêmement touchant entre le fils désespéré et la mère heureuse d'avoir éprouvé en mourant la tendresse de celui qu'elle avait aimé par-dessus tout. Malgré la beauté de cette scène, le poète lui a substitué un autre dénouement; c'est celui qui est resté au répertoire :

Lucrèce tombe sous le poignard de Gennaro en s'écriant : « Ah! tu m'as tuée!... Gennaro, je suis ta mère. » On ne peut guère en vouloir à Boaistuau, quand Victor Hugo commet de semblables erreurs. La modification du traducteur français n'aurait d'ailleurs que fort peu d'importance, si son récit n'avait servi de base au chef-d'œuvre de Shakespeare. Celui-ci, comme on sait, n'a pas connu la version de Bandello, mais seulement des récits anglais en prose et en vers, qui s'inspiraient surtout de Boaistuau. Aussi a-t-il adopté le dénouement de la nouvelle française, et c'est seulement à la fin du XVIIIe siècle que le comédien Garrick, dans les changements qu'il a apportés à la pièce anglaise, a rétabli la belle scène de Bandello.

*
* *

Sans doute les modifications aussi considérables que celle-là sont rares dans les *Histoires tragiques*. Il n'en est pas de même des développements ajoutés par Boaistuau. Sauf quelques exceptions, ce sont des discours, des lettres, des analyses psychologiques ou des descriptions voluptueuses. Le goût de Boaistuau pour les discours est manifeste : lorsque l'auteur italien employait le style indirect pour rapporter les paroles de ses héros, notre traducteur lui substitue le plus souvent le style direct, et il développe avec complaisance les discours qui se trouvaient déjà chez Bandello. Mais cela même ne lui suffit pas, et il en introduit encore beaucoup de nouveaux. Dans l'histoire de Didaco, c'est d'abord, durant le premier entretien des deux jeunes gens, un long discours de Didaco, pompeusement orné d'une comparaison digne de Thomas Diafoirus entre la jeune fille inflexible et le serpent qui se bouche les oreilles avec sa queue[1]. Au lendemain du mariage, la jeune femme prononce à son tour un discours d'une humilité assez plate, auquel répondent des protestations banales et des recommandations prosaïques de son mari. Enfin Boaistuau introduit de nouveaux discours dans la scène

1. Ce dialogue est d'ailleurs encore développé par l'intervention de la mère de Violante, qui chez Bandello était à peine indiquée.

des projets de vengeance de Violante et d'Ianique. La plupart des autres histoires, sauf peut-être celle de Mahomet, nous fournissent des additions analogues. Ainsi dans celle de Roméo et Juliette, Boaistuau a introduit la scène de l'apothicaire de Mantoue et le discours que Roméo tient à celui-ci ; puis à la fin le long exposé que Frère Laurent fait aux magistrats. Mais c'est assurément la nouvelle de Mandozze qui contient le plus d'additions de ce genre. Lorsque le chevalier déguisé en moine venait consoler la duchesse, il se contentait chez Bandello de lui adresser quelques paroles : dans la nouvelle française, ces deux ou trois lignes font place à un discours de plusieurs pages, où l'Évangile et l'Ancien Testament sont mis à contribution, et où le témoignage de saint Paul se fortifie du commentaire de saint Ignace. Après ce sermon, le chevalier, au lieu de donner au vrai religieux, comme dans le texte italien, « molti danari », lui adresse des recommandations sur le secret à garder, s'il sort vainqueur du combat singulier. Ce combat lui-même est encore précédé chez Boaistuau de deux longues apostrophes que s'adressent les deux adversaires, et au cours même du récit de la lutte, si le traducteur apporte moins de précision que son modèle dans l'indication des blessures et des coups, il fait preuve en revanche d'un souci constant de l'effet littéraire : il développe les apostrophes indiquées dans le texte, et ajoute encore de nouveaux discours, comme les actions de grâces de la duchesse pour cette victoire inespérée. Enfin le dénouement de cette nouvelle est agrémenté lui-même de nombreux discours : c'est d'abord un long dialogue entre la duchesse et celui en qui elle a reconnu son sauveur ; puis l'épisode du Conseil du roi, complètement inutile à l'action, et que Boaistuau n'a sans doute introduit que pour les paroles des ambassadeurs et la réponse du roi ; enfin le dernier entretien de la duchesse et de son frère, qui tenait en six ou huit lignes chez Bandello, et qui s'étend en plus de trois pages dans la soi-disant traduction[1].

1. M. Reynier a relevé (*op. cit.*, p. 313) dans les romans de la fin du XVIe siècle l'abondance des discours et des conversations, qui remplissent souvent plus de la moitié du volume, et qui pour les romans à succès s'allongent d'une édition à

Les discours ne sont pas d'ailleurs pour Boaistuau un simple ornement littéraire ; il y voit une occasion et un moyen d'analyser les passions de ses personnages. Cette dernière préoccupation apparaît chez lui beaucoup plus que chez l'auteur italien. Bien que sa psychologie ne soit pas très pénétrante, il aime pourtant à exposer les sentiments de ses héros. C'est dans un entretien avec Émilie, après le combat singulier, que la duchesse exprime son regret de n'avoir pu connaître son sauveur ; c'est dans un autre entretien avec sa confidente, qu'en apprenant l'arrivée de Mandozze à la cour d'Angleterre elle donnera libre cours à sa colère et à son dédain. De même, lorsqu'après la rixe de Thibault et de Roméo, Juliette se retire dans sa chambre, elle commence par adresser au souvenir de son mari de violents reproches, elle se plaint de sa témérité, de sa cruauté qui lui arrache un bonheur si ardemment désiré. Puis faisant un retour sur elle-même, elle condamne son injustice, s'accable à son tour de reproches, et perd connaissance, jusqu'à ce que sa confidente la ranime et parvienne enfin à la consoler.

Un autre ornement littéraire, qui est aussi un moyen d'analyse psychologique, est la lettre[1]. On sait le succès des *Lettres amoureuses* au XVI[e] siècle. De bonne heure les auteurs de romans ont adopté ce procédé. Boaistuau ne s'en est pas abstenu ; il a introduit deux lettres dans ses histoires, et la disposition typographique du titre de l'une d'elles témoignerait à elle seule de l'importance qu'il attachait à cet ornement. C'est celle que la duchesse envoie à Mandozze par l'intermédiaire du médecin Appian ; l'autre est écrite par Édouard d'Angleterre à Aelips pour essayer une dernière fois de vaincre sa vertu.

Toutes ces additions de Boaistuau, discours, entretiens, lettres, ont pour but de nous faire mieux connaître les sentiments et les passions de ses personnages. Dans le récit aussi le traducteur montre plus de souci de la psychologie que son

l'autre. On sait aussi que dès 1559 le *Thresor des livres d'Amadis* rassemblait à l'usage des galants et des amoureux les *harangues, concions, epistres, complaintes*.

1. Sur la lettre dans les romans, depuis l'*Histoire d'Eurialus et de Lucrèce* jusqu'à la fin du XVI[e] siècle, cf. Reynier, *op. cit.*, pp. 34, 256-57, 315.

modèle italien. Il exposera, par exemple, avec plus de détails que Bandello, la naissance de l'amour de Violante dans le cœur léger et capricieux de Didaco, comme il insistera plus loin sur la satiété que le jeune homme éprouve après un an de mariage, et qui le conduit de nouveau dans les bals, à la recherche de quelque autre jeune fille qu'il pourra séduire et épouser. A la fin de cette même nouvelle, au moment du meurtre, il analyse assez heureusement les sentiments de Violante, sa surexcitation, ses angoisses qu'elle a peine à cacher au parjure, et qui tout à l'heure feront place à la vengeance et à la rage.

Cette psychologie, d'ailleurs, est assez superficielle : elle tourne vite à la description voluptueuse ou à la galanterie un peu fade. Les tableaux voluptueux ne sont pas rares dans les additions ou les développements de Boaistuau. Dans la nouvelle de Didaco il nous décrit les caresses des deux jeunes gens le soir de leur mariage; dans celle de Roméo il s'attarde avec complaisance à la peinture de la joie qu'éprouvent les nouveaux époux dans la chambre de Juliette et « que peuvent, dit-il, juger ceux qui ont expérimenté de semblables délices »[1]. Si la littérature développait le goût de ces peintures voluptueuses, la vie de société favorisait celui de la galanterie. Aussi bien se manifeste-t-il également dans nos *Histoires tragiques*. Au début de la première, Boaistuau remplace une page du texte italien par un dialogue tout différent entre Édouard d'Angleterre et la belle Aelips; je le cite en entier parce qu'il montre, avec le goût de Boaistuau pour les entretiens, ce mélange de galanterie mondaine et d'une psychologie amoureuse assez superficielle :

« Madame la comtesse (dit le roy) je croy que si, en l'équipage que vous estes, et accompagnée d'une si rare et excellente beauté vous vous fussiez mise sur l'un des rampars de vostre chasteau, vous eussiez faict plus de bresches,

1. On rencontre assez souvent cette expression, ou des expressions analogues, au cours des *Histoires tragiques* de Boaistuau; elles étaient fréquentes aussi dans l'*Heptameron* que Boaistuau, comme on sait, avait édité en 1558 sous le titre d'*Amans fortunés*.

avec les traicts et rayons de voz estincellans yeux aux cœurs de voz ennemis, qu'ils n'eussent sceu faire a vostre chasteau avec leurs fouldroyantes massuës. La comtesse, un peu honteuse et esmeue de se sentir louée si avantageusement d'un si grand seigneur, commença a embellir et rehaulser d'un teinct de rose la blancheur d'albastre de son visage; puis levant un peu ses yeux vers le roy, luy dist : Monseigneur, il est en vous de dire ce qu'il vous plaira; mais si suis je bien asseurée que si vous eussiez veu l'impetuosité des coups, qui par l'espace de douze heures pleuvoyent menuz comme gresle sur toutes les parties de la forteresse, vous en eussiez jugé le peu de bien que les Escossois vouloient a moy et aux miens. Et quant a mon regard je m'asseure que, si j'eusse faict l'essay de ce que m'avez dist, et que je me fusse sumisse a leur misericorde, mon corps feust maintenant réduit en cendre. Le Roy estonné d'une tant sage et prudente response, changeant propos, s'en va vers le chasteau, ou après les receptions et caresses accoustumées commença peu à peu se sentir saisy d'une nouvelle flamme, à laquelle tant plus il s'efforçoit de resister, s'enflamboit davantage, et sentant ceste nouvelle mutation en luy, projettoit une infinité de diverses choses, balançant entre espérance et crainte, faisant estat, ores de luy communiquer ses passions, ores de les retrancher du tout, de peur que succombant aux faiz, les urgens affaires, desquels il estoit enveloppé des guerres, eussent mauvaise yssue. Mais à la fin, vaincu de l'amour, proposa de sonder le cœur de la comtesse : et pour y mieux parvenir, la prenant par la main la supplia de luy monstrer les singularitez de la forteresse. Ce qu'elle sceut si bien faire et avec telle grace, l'entretenant cependant d'une infinité de divers propos que les petits tiges d'amour, qui n'estoient qu'à peine entez commencerent à penetrer si avant que les racines demeurerent gravées au plus profond de son cœur... »

Cette galanterie n'existait pas dans l'italien. Voici un passage qui, pour une situation analogue, montrera la différence entre les deux textes : on y verra que chez Bandello les déclarations de Mandozze et de la duchesse sont plus cérémonieuses,

tandis que dans le français les mêmes sentiments sont exprimés avec plus de galanterie et en même temps plus de passion :

« Arrivato che fu, dismontò da cavallo, e fatta la debita riverenza a la Duchessa, le disse : Signora, io non so la cagione, perchè cosi a l' improviso vi siate partita, e duolmi forte che io non v' abbia potuto render gli onori e piaceri, che a mia sorella avete per cortesia vostra fatti. E se per disgrazia cosa alcuna fosse stata fatta a voi, a nessuno dei vostri, che non sia convenevole, degnando voi di farmelo intendere, io ne farò giusta emenda. La Duchessa ringraziò il cavaliero, e disse che non aveva da lui e dai suoi ricevuto se non onore e cortesia, del che confessava avergli obligo ; e se partita era senza fargli motto, che non era stato per altro se non per non farlo svegliare. Cosi ragionando la accompagnò il cavaliero a piede, e venendogli in destro che da nessuno poteva esser sentito, le disse : Signora mia, io resto forte smarrito che non vi sia stato a grado che in casa mia non abbiate voluto esser da pari vostra onorata ; che essendo voi sorella di Re e moglie di Duca, io sempre ne rimarrò con gran cordoglio di non v' aver trattata come meritate, e come era il debito mio ; ché se mai si saperá che voi siate albergata in casa mia, e il poco conto che tenuto io abbia di tanto alta donna, il mondo mi terrá cavaliero di poca stima ; e dove io colpa alcuna non ho, resterò appo ciascuno biasimato. Almeno, Signora mia, fatemi questa grazia, che al ritorno vostro mi sia concesso, come donna reale, e come quella che lo vale, onorarvi ; ché facendomi voi tanta grazia, io mi vi terrò eternamente ubligatissimo. Ora vi furono assai parole, lamentandosi la Duchessa de la signora Isabella che

Mettant pied à terre il chemina deux lieües avecques elle sans cesser de l'arraisonner, la suppliant entre autres choses de luy faire entendre quel mescontentement elle avoit receu en sa maison, pour en faire un si prompt et secret depart : adjoustant puis apres que, s'il luy plaisoit, il luy feroit compagnie jusques au lieu, ou elle s'estoit vouée et mesme la reconduiroit jusques à Turin en si honorable equipage qu'elle auroit occasion de s'en contenter. Puis passant outre il luy dist en souspirant : Ma dame la Duchesse la fortune eust beaucoup faict pour moy, si, lors que ma sœur feit son vœu d'aller à Rome, j'eusse perdu la bataille contre mes ennemys, et que son vœu eust esté sans effaict ; car j'en feusse peut estre demeuré quicte pour la perte de quelques uns de mes gens : mais helas ! je sens maintenant depuis vostre venue en ce pays une si cruelle bataille et furieux assault en mon cueur, que, n'y pouvant plus resister, je me sens vaincu et captivé de telle sorte que je ne scay à qui me plaindre, sinon à vous, qui estes le motif du mal. Et toutesfois ce qui m'est plus insupportable, vous dissimulez ne l'entendre. Et pour me reduire à ma derniere fin, vous este partie ce jourd'huy de ma maison, sans me dagner voir ny complaire d'un seul à-Dieu : ce qui renflamme tellement ma passion que je meurs mille fois le jour, vous suppliant pour l'avenir me traicter plus humainement ou vous verrez en moy ce qui vous desplairoit en voz ennemis, qui ne peut estre moins qu'une tres cruelle mort. Et demonstroit assez le chevalier Mandozze combien luy estoit grief le mal qui le pressoit et combien la passion qu'il sentoit estoit conforme à sa parole ; car prononçant ces mots il souspiroit tant à propos, et changeoit tant souvent de couleur, et avoit la face si couverte de larmes, qu'il sembloit que son âme pressée de trop grand ennuy, deust a l'instant abandonner son corps. Ce qu'ayant apperceu, la princesse, aprehendant au plus pres la vive source de son mal luy dist : Seigneur Mandozze, je ne sçay que vous attendez davantage, que je face pour vous ne pour quelle occasion vous prétendez que je vous face mourir, veu que, s'il avenoit seulement que fussiez malade à mon occasion, je ne me sens assez forte ny constante pour me conserver la vie une seule heure, pour l'ennuy que j'en recevrois. Ostez doncques de vostre esprit, que je vousisse estre autre que vostre et ne trouvez, je vous prie, estrange, si en public je tiens propos si peu à vostre avantage : car je ne consentirois pour rien du monde, que quelques uns de ceux qui m'accompagnent, cogneussent encores une seule estincelle du grand feu allumé, auquel mon cœur se brusle jour et nuict, pour le bien que je vous desire : estant asseuré que si vous aviez senty une heure de mon temps, au lieu de m'accuser de cruauté vous mesmes plaindriez le grief mal que j'ay souffert pour vostre longue absence : car sans la continuelle présence que j'avois de vostre personne aux yeux de mon entendement, avec une ferme espérance de vous voir, il

scoperta l'avesse. A la fine essendo tutti dui fuor di misura l' uno de l' altro accesi, non seppero sí bene gli amore loro celare, che fu bisogno che l'ardenti e vivaci fiamme mandassero le faville fuori, e si scoprissero. Il perché ritrovatisi tutti dui ardere, dopo l'aversi tra loro aperti i lor amori, restarono d'accordo che ella, visitato che avesse le Reliquie del Santo, farebbe nel Tempio il novendiale, come tutti i peregrini sogliono fare, che per nove giorni continovi ogni dí usano alcune cerimonie in quella chiesa; e che dopoi se ne verrebbe a starsi alcuni dí seco : e con questa conchiusione preso congedo, la Duchesso verso il Santo riprese il camino, e il cavaliero tutto gioioso, a casa se ne ritornò.

m'eust esté impossible de resister longuement au dur assaut, qu'amour me livroit à toute heure, et sans aucune relasche. Mais une chose vous puis je bien confesser que, voyant le froid accueil que j'ay receu de vous au commencement j'ay jugé en moymesmes que cela procedast de quelque mauvaise opinion que vous eussiez de moy, ou que m'eussiez pensé (peut estre) par trop liberale de mon honneur, d'avoir abandonné le pays ou je commande pour me rendre esclave de voz bonnes graces. Ce qui m'a faict partir de vostre maison, sans prendre congé de vous : mais maintenant que je cognois par vostre contenance et par voz larmes le contraire, je recognois ma faute et vous supplie de l'oublier à la charge qu'au retour de mon voyage de Sainct Jacques je vous en feray telle amende et useray de telle satisfaction en vostre endroit au lieu mesme, ou j'ay commis la faute, que demeurant vostre prisonniere pour quelque temps, je ne partiray de voz mains que je n'ay recogneu par une pénitence agréable la grandeur de mon péché. Ce pendant vous contenterez de ceste bonne volonté et sans passer outre reprendrez la routte de vostre chasteau, de peur que quelques uns des plus fins de ma compagnie ne cognoissent en moy ce que je ne leur donnay de ma vie occasion de penser. A quoy le seigneur Mandozze obeyt plus pour luy complaire qu'autrement : car il avoit si bien les beautez et bonnes graces de la princesse imprimées au plus beau lieu de son cœur qu'il n'eust jamais voulu partir d'aupres d'elle. »

Ce même goût pour la psychologie superficielle des conversations mondaines et aussi pour la galanterie amoureuse explique une bonne partie des traductions développées de Boaistuau. Il n'est pas rare, en effet, que quelques lignes de l'italien soient « traduites » en plusieurs pages. Le chagrin de Mandozze en apprenant le départ de la duchesse, la naissance et l'aveu de l'amour chez la jeune femme et le gentilhomme voisin dans la quatrième histoire, les premières déclarations de Roméo et de Juliette au bal, pour ne citer que quelques exemples, sont développés par Boaistuau avec complaisance. On pourra en juger par un ou deux rapprochements. Dans la sixième histoire, Bandello se contentait de résumer en une douzaine de lignes les éloges qu'Isabeau faisait de son frère Giovanni Mendozza à la duchesse de Savoie, et il bornait à ce court entretien le récit de son premier séjour à Turin :

« La signora Isabella, non pensando piú oltre, le disse : Signora Duchessa, il signor don Giovanni Mendozza, mio fratello, è uno dei piú bei giovini che oggidí si sappia, per quello

che ciascuno che il vede ne dice : ché io a me stessa non crederei tale esser la sua bellezza quale vi dico, se la publica e conforme fama di chiunque lo conosce non l'affermasse. Del valor suo e dell' altre doti che appartengono ad un segnalato cavaliero, a me non istá bene a dirle, per essergli sorella; ma se voi ne parlaste con i suoi medesimi nemici, udireste a tutti dire che egli è un valoroso e compito cavaliero. »

Boaistuau s'est plu à développer cette conversation entre femmes du monde et à étudier les sentiments de la duchesse que les bienséances l'empêchent de manifester :

« L'Espagnole, un peu honteuse, luy dist : Ma dame, quand j'eusse bien esté informée que vous eussiez esté aussi sçavante en nostre langue comme je cognois à present, je me fusse bien gardée d'exalter ainsi la beauté de mon frere, la louenge duquel luy eust beaucoup esté plus avantageuse par une autre : si est-ce que j'ose bien dire avec tous ceux qui le cognoissent (sans que l'affection du sang me transporte) que c'est l'un des plus beaux gentils hommes qu'ait produict l'Espagne depuis vingt ans. Mais quant à ce que j'ay dict, qui concerne vostre beauté, si j'ay offensé, à peine me sera elle jamais pardonnée; car je ne m'en sçaurois repentir, ne dire autrement, si je ne voulois parler contre verité. Ce que j'entreprendrois bien de verifier par vous mesmes, s'il estoit possible que nature pour un quart d'heure seulement eust transporté en une autre ce qu'avecques tresgrandes merveilles se manifeste maintenant en vous. A laquelle la Duchesse, à fin de ne faillir à son devoir respondit avecques une petite honte, qui embellissoit la couleur de son teinct : Ma dame, si vous continuez en ces termes, vous me contraindrez de penser que, changeant de lieu vous avez changé de jugement : car je suis des moins recommandées en beauté de toute ceste terre. Ou bien je croiray que vous avez tellement la beauté et valeur de Monseigneur vostre frere imprimée en l'esprit que tout ce qui se présente à vous ayant quelque apparoissance de beauté, vous le mesurez à la perfection de la sienne. Et à l'instant ma dame Ysabeau qui pensoit que la duchesse eust prins en mauvaise part la comparaison qu'elle avoit faicte d'elle, et

de son frère, quelque peu irritée de cela, luy dist : Ma dame, vous me pardonnerez si je me suis de tant oubliée que d'oser egaler vostre beauté à la sienne de laquelle s'il estoit recommandé seulement j'aurois honte, comme sœur, de l'avoir ainsi publiée en lieu ou il est incogneu ; mais si suis je asseuré que quand bien vous parleriez a ses propres ennemys, encores outre la beauté, ils l'asseureroient bien estre l'un des plus genereux et accomplis gentils hommes qui vivent. Et la Duchesse, la voyant en ses alteres, et si affectée aux louenges de son frere, y prenoit fort grand plaisir, et eust volontiers desiré qu'elle eust passé outre, sans la crainte qu'elle avoit de l'offenser et la mettre en colere. »

Un peu plus loin Boaistuau reprend avec plus de finesse que Bandello la peinture de cet amour violent qui, né dans l'imagination de la duchesse, envahit bientôt son cœur et ne cesse de la torturer :

« La Duchesse, esguillonnée par les nouveaux propos d'Ysabeau, ayant martel en teste, ne pouvoit dormir, et avoit si bien la beauté de ce chevalier incogneu, gravé au plus profond de son cœur, que, cuidant clorre les yeux, il luy sembloit avis qu'il voletoit incessamment devant elle, comme quelque fantosme, de sorte que pour cognoistre ce qui en estoit elle l'eust volontiers désiré aupres d'elle. Puis tout soudain apres une honte et crainte entremeslée d'une pudicité longuement par elle observée, avec la fidelité qu'elle avoit au Duc son espoux, se presentant devant elle, ensevelissoient du tout son premier conseil, lequel mouroit, et prenoit fin aussi tost presque qu'il estoit né. Et combattuë ainsi d'une infinité de divers pensers, passa la nuict jusques à ce que le jour commençant à esclarer avec sa lampe ardente les contraignit de se lever. Et lors ma dame Ysabeau, ayant pourveu à son departement vint prendre congé de la Duchesse, laquelle eust volontiers desiré ne l'avoir oncques veuë, pour la nouvelle flamme qu'elle sentoit à son cueur. Toutesfois dissimulant son mal, ne la pouvant arrester davantage luy feist promettre par serment qu'au retour de son voyage elle repasseroit par Turin ; et apres luy avoir faict une offre liberale de

son bien, ayant prins congé d'elle, la laissa en la garde de Dieu. Quelques jours apres le departement de l'Espagnole, la Duchesse pensant amortir ce nouveau feu l'enflammoit davantage, et tant plus l'esperance luy manquoit, tant plus luy croissoit son desir : et apres une infinité de divers pensemens, la victoire demeura du costé de l'amour... »

*
* *

Il ne faudrait pas croire pourtant que Boaistuau ait constamment allongé ou développé son modèle. Nous avons vu plus haut qu'il ne se faisait aucun scrupule de supprimer certains développements; il lui arrive aussi d'abréger l'italien en le traduisant. Tantôt il résume le récit de Bandello en n'en gardant que l'idée générale; tantôt dans un assez long développement il prend çà et là quelques phrases qu'il traduit assez fidèlement et qu'il juxtapose sans y rien ajouter de sa façon. C'est par ce procédé que les quatre pages, dans lesquelles Bandello décrivait l'état du roi d'Angleterre après que le comte a laissé sa fille seule à Londres, sont réduites dans la nouvelle française à une quinzaine de lignes.

Lors même que dans sa traduction, Boaistuau ne rend pas exactement les expressions de son modèle, il suit en général l'ordre que lui fournissait celui-ci. Il lui arrive pourtant de le modifier, et d'une façon assez heureuse, lorsque Bandello séparait deux développements analogues, ou revenait sur une idée déjà indiquée. Ainsi la description de la fête chez Antonio Cappellet ne sera plus coupée, comme dans la nouvelle italienne, par le portrait de Roméo et le récit de son premier amour. Ailleurs, Bandello nous apprenait le retour d'Appian, rapportant à sa maîtresse les excuses de Mandozze, puis il nous faisait assister aux remords de ce dernier, et à la résolution qu'il prenait de secourir la duchesse. Nous revenions ensuite à celle-ci, dont on nous dépeignait le désespoir, pour nous ramener bientôt vers Mandozze et nous faire le récit de son voyage. Boaistuau a très heureusement modifié cet ordre qui nous transportait sans cesse de Savoie en Espagne et

d'Espagne en Savoie. Après le retour d'Appian, nous assistons au désespoir de la duchesse, puis nous apprenons les remords de Mandozze et nous le suivons dans son voyage.

Ces remarques, un peu fragmentaires il est vrai, et surtout ces citations nombreuses ont pu donner, j'espère, une idée de ce qu'est la soi-disant traduction de Boaistuau ; elles ont permis aussi au lecteur de juger son style. Assurément il manque souvent de légèreté et la phrase suivante en fournira une nouvelle preuve :

« La mere avertie de sa *venue,* feist preparer sa fille : *à laquelle* elle commanda de n'espargner ses bonnes graces en la *venue* du comte : *lesquelles* elle sceut *si bien* desployer qu'avant *qu'il* partist de sa maison, elle luy avoit *si bien* desrobé son cœur *qu'il* ne vivoit desormais *qu'en* elle, et luy tardoit tant *que* l'heure determinée n'estoit venue *qu'il* ne cessoit d'importuner et le pere et la mere de mettre fin et consommation à ce mariage[1]. »

Mais ne lui reprochons pas trop sévèrement cette lourdeur. A cette date, elle est la rançon presque inévitable de ce goût pour la psychologie qu'a développé la conversation mondaine, et aussi d'une autre qualité bien française et qui se manifeste chez tous nos traducteurs, le désir de lier étroitement les idées entre elles, et de renforcer en quelque sorte les articulations de la phrase comme celles de la pensée.

D'ailleurs le style de Boaistuau se dégage parfois de ces entraves, et l'on n'aurait pas de peine à tirer de ses *Histoires tragiques* bien des pages d'une lecture agréable[2]. Ses contemporains lui rendirent justice à cet égard, et nous pouvons souscrire au jugement qu'émettait La Croix du Maine dans

1. Les phrases incorrectes sont rares. Voici pourtant une anacoluthe fâcheuse (nouvelle VI, fin) : « De combien donc luy sommes nous obligez et redevables, estant si grand seigneur comme il est, issu de nobles et illustres familles d'Espagne, opulent en biens et ayant hazardé sa vie pour la conservation de vostre honneur, et encor avec tout cela il demande mon alliance. »

2. On en trouve davantage, il est vrai, dans ses autres ouvrages ; par exemple dans le *Théatre du Monde* le passage sur la misère physique de l'homme, qui commence ainsi (Éd. 1558, fol. 25 sq.) : « Quel est le premier cantique que chante l'homme entrant en ce monde, sinon larmes, pleurs et gémissements ? Et toutesfois voilà le commencement des monarques, rois, princes, et empereurs et autres qui suscitent tant de tragédies en ce monde !... »

sa *Bibliothèque* (t. II, p. 255) : « Pour dire ce qui me semble touchant les deux traducteurs de Bandel (Boaistuau et Belleforest), les six premières nouvelles traduites par Boaistuau sont si excellentes et traduites si heureusement que quand l'on sort de sa traduction pour entrer en celle du dit Belleforest, le changement est étrange : car celui-ci avoit rendu son Œuvre bien poli et limé, pour ne l'avoir précipité à l'impression, et Belleforest avoit fait ses traductions à mesure que l'on imprimoit son œuvre, qui est cause que les premières sont plus élabourées que les dernières. »

René STUREL.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

DES QUESTIONS ET DES AUTEURS INSCRITS AU PROGRAMME DE L'AGRÉGATION D'ITALIEN EN 1914.

N. B. — Comme pour les bibliographies précédentes, nous ne faisons figurer dans ces notes qu'un choix des ouvrages et des études rentrant dans le programme; pour les questions III et IV notamment, il serait facile de dresser des listes presque interminables. Ce choix ne vise à exclure aucun des livres ou articles, ici omis, que les candidats pourront avoir l'occasion de consulter; il ne se propose que de les guider en leur signalant les lectures les plus utiles.

Question I. — L'Antiquité classique dans l'œuvre de Dante.

Textes d'explication : *a)* Dante, *Inferno*, c. IV, v. 67-151; c. XXVI, v. 49-142. *Purgatorio*, c. XXI. *Paradiso*, c. VI, v. 1-111. *Convivio*, l. IV, c. IV-V; *b)* Virgile, *Églogues*, IV; *Énéide*, l. VI, v. 703-751.

Editions. — Pour les éditions de Dante et les ouvrages généraux sur cet auteur, il n'y a rien à ajouter aux indications fournies antérieurement dans ce *Bulletin* (par ex. t. X, p. 349). Le *Convivio* forme le t. III des *Opere minori di Dante*, éd. P. Fraticelli (Florence, Barbèra); il est aussi contenu dans l'édition Sonzogno (*Bibl. Class. Économ.* n° 52), et dans le Dante d'Oxford (*Tutte le opere di D. A.*).

Comme ouvrage général, il suffit de rappeler le *Dante* de N. Zingarelli (Milan, Vallardi).

Ouvrages à consulter :

D. Comparetti, *Virgilio nel Medio Evo*, 2 éd. Florence, 1896 (2 vol.).

E. Moore, *Studies in Dante*, first series : Scripture and classical authors in Dante. Oxford, 1896.

F. Novati, *L'influsso del pensiero latino sopra la civiltà italiana del Medio Evo*, 2e éd. Milan, 1899.

Atene e Roma, t. V (année 1902) : articles de MM. Scherillo et G. Albini sur Stace dans la Divine Comédie, pp. 497 et 516.

F. d'Ovidio, *Il Purgatorio e il suo Preludio*. Milan, 1906.

La *Lectura Dantis* (Florence, Sansoni) contient des fascicules spécialement consacrés aux chants 26 de l'Enfer, 21 du Purgatoire et 6 du Paradis. En outre, le volume de la même collection, *Le Opere minori di Dante*, renferme une conférence de M. Flamini sur le *Convivio*.

R. Fornaciari, *Studii su Dante*. Florence, 1901. (Contient un chapitre sur *Ulisse nella Divina Commedia*.)

Question II. — La civilisation florentine au temps de Cosme l'Ancien (1434-1464).

Textes d'explication : Machiavel, *Istorie fiorentine*, livre V; D'Ancona e Bacci, *Manuale della letterat. ital.*, tome II (extraits de L. Bruni, p. 40; C. Cennini, p. 47; L. Ghiberti, p. 56; San Bernardino, pp. 62-66; Burchiello, p. 71; M. Palmieri, p. 94; F. Belcari, p. 106-110; Vespasiano da Bisticci, pp. 113-118; A. Manetti, p. 120-123); L.-B. Alberti, *Della Famiglia*. l. III, p; 287-319 de l'édition Sansoni, Florence; G. Vasari, *Vita di Donatello*.

Pour les éditions, voir *Bulletin*, XIII, p. 274.

Ouvrages généraux à consulter :

V. Rossi, *Il Quattrocento* (Storia letteraria d'Italia, Vallardi, Milan).

P. Orsi, *Signorie e principati* (1300-1530) (Storia politica d'Italia, Milan).

Ph. Monnier, *Le Quattrocento*, Paris, 1901, 2 vol.

G. Burckhardt, *Die Cultur der Renaissance*, 8e éd., Leipzig, 1901; 2 vol. — Trad. française Schmidt, Paris, 1885 et 1906; trad. ital. D. Valbusa, Florence, 1899.

G. Voigt, *Die Wiederbelebung des classischen Alterthums*. Berlin, 1880-81, 2 vol. (trad. ital. de D. Valbusa, Florence, 1888-1897, 3 vol).

L. Pastor, *Geschichte der Päpste*, 3e éd., Fribourg, 1901; trad. fr. F. Raynaud, Paris, 1888; particulièrement livres II à V inclus.

P. Villári, *Niccolò Machiavelli e i suoi tempi*, 3e éd., 1913; 3 vol. (l'introd. du premier volume porte sur la Renaissance en général; au 3e vol, l'étude des *Istorie fiorentine*).

Eug. Muntz, *Precursori e propugnatori del Rinascimento*; ediz. interamente rifatta, e tradotta da G. Mazzoni. Florence, 1902 (l'éd. française est de 1882).

Eug. Muntz, *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, 1er vol. Paris, 1889.

A. Venturi, *Storia dell' arte italiana*, t. VI. Milan, 1908.

A. Michel, *Histoire de l'art*, t. III, 2e partie. Paris, 1908.

A. Della Torre, *Storia dell' Accademia platonica in Firenze* (spécialement chap. II et III). Florence, 1902.

J.-A. Symonds, *Renaissance in Italy*, 7 vol. Londres, 1898-1900.

A. von Reumont, *Lorenzo dei Medici il Magnifico*. Leipzig, 1874 (le 1er livre est consacré aux origines de la famille des Médicis et à Cosme l'Ancien).

O. Bacci, *Della prosa volgare del quattrocento*, Florence, 1897; réimprimé dans *Prosa e prosatori*, Milan-Palerme, 1907.

Ouvrages particuliers :

a) Sur L.-B. Alberti : G. Mancini, *Vita di L.-B. Alberti*, Florence, 1882; — l'introduction de F.-C. Pellegrini, à l'éd. du *Della Famiglia* portée au programme; — Enrico Aubel, *L.-B. Alberti e i libri della Famiglia*, Città di Castello, 1913; — Vittorio Lugli, *I trattatisti della famiglia nel Quattrocento*, Gênes, 1909; — Giulio Dolci, *L.-B. Alberti scrittore* (annali della scuola normale di Pisa, 1911).

b) Sur Vespasiano da Bisticci : l'édition de ses *Vite di uomini illustri del sec. XV* (source essentielle pour l'histoire de cette époque), publiée par L. Frati à Bologne, 3 vol., 1892-3; — E. Frizzi, *Di Vespasiano da Bisticci e delle sue biografie*, Pisa, 1887.

c) Sur Donatello : M. Reymond, *La sculpture florentine*, t. II, Florence, 1898; — E. Bertaux, *Donatello*, Paris, 1910; et du même, un article dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*, septembre 1913. — Consulter l'édition de Vasari, annotée par G. Milanesi, t. II, Florence, 1878.

Question III. — La comédie italienne au XVIe et au XVIIe siècle (comédie savante et comédie improvisée).

Textes d'explication : L. Ariosto, *I Suppositi*, acte I, à partir de la scène 2, et acte II, scène 1; G. Bruno, *Il Candelaio*, acte III, scènes 2-6 et 11-12 : M.-A. Buonarroti (il Giovane), *La Fiera*, extrait contenu au tome III du *Manuale* d'Ancona e Bacci, p. 378-380; G. Cicognini, *Il Convitato di pietra*, acte I, scènes 1-3, et acte III, scènes 8-9.

Édition. — Pour les éditions, aux indications fournies page 274 de ce *Bulletin*, nous devons ajouter que la comédie de G. Bruno vient de paraître dans la *Bibliotheca Romanica* publiée à Strasbourg, numéros 162-164, par les soins de M. Enrico Sicardi.

Pour la même comédie on se reportera au texte publié à Bari par les soins de V. Spampanato. Bari, 1909.

Ouvrages généraux à consulter :

A. D'Ancona, *Origini del teatro in Italia*, 2e édit. Turin, 1891, 2 vol.

F. Flamini, *Il Cinquecento* (Storia letteraria d'Italia, Milan).

A. Belloni, *Il Seicento* (Storia letteraria d'Italia, Milan).

I. Sanesi, *La Commedia* (*Storia dei generi letterari*, Vallardi, Milan).

V. De Amicis, *L'imitazione latina nella commedia italiana del XVI° secolo*. Florence, 1897.

G. B. Pellizzaro, *La Commedia del secolo XVI° e la novellistica anteriore e contemporanea*. Vicenza, 1901.

A. GRAF, *Studi drammatici*. Turin, 1878.
L. RICCOBONI, *Histoire du théâtre italien*. Paris, 1727.

Ouvrages particuliers :

a) Sur les comédies de l'Arioste : M. CAMPANELLI, *Saggio sulle commedie di L. Ariosto*, Rimini, 1903 ; G. MARPILLERO, *I Suppositi di L. Ariosto*, dans le tome XXXI du *Giornale storico della lett. ital.*, p. 291, et du même, *Il Negromante*, t. XXXIII, p. 303.

b) Sur les comédies de Machiavel : P. VILLARI, ouvrage cité ci-dessus, tome III ; O. TOMMASINI, *La vita e gli scritti di N. Machiavelli*, t. II, 1911 ; V. P. SPAMPANATO, *La Mandragola di N. Machiavelli nella commedia e nella vita del Cinquecento*. Nola, 1897.

c) Sur d'autres auteurs comiques du XVIe siècle : F. RIZZI, *Le Commedie osservate di G. M. Cecchi et la commedia classica del secolo XVIe*, Rocca S. Casciano, 1904 ; U. FRESCO, *Le commedie dell' Aretino*. Camerino, 1901.

d) Sur G. Bruno : G. GENTILE, *G. Bruno nella storia della cultura*. Milan-Palerme, 1907.

e) Sur G. A. Cicognini : R. VERDE, *Studi sull' imitazione spagnuola nel teatro italiano del seicento ; G. A. Cicognini*, Catane, 1912 ; L. GRASHEY, *G. Cicogninis Leben und Werke* (Münchener Beiträge zur rom. und engl. Philol., XLIII, 1909) ; A. FARINELLI, *Don Giovanni* (*Giornale storico*, t. XXVII, 37) ; G. de BÉVOTTE, *La légende de Don Juan*. Paris, 1906.

f) Sur la *Commedia dell' arte* : ADEMOLLO, *I teatri di Roma nel secolo XVII*, Roma, 1888, et *Intorno al teatro drammatico italiano dal 1550 in poi* dans la *Nuova Antologia*, 1 marzo 1881 ; A. BARTOLI, *Scenari inediti della commedia dell' arte*, Florence, 1880 ; E. BEVILACQUA, *G. B. Andreini e la compagnia dei Fedeli* (*Giornale storico*, t. XXIII) ; M. SCHERILLO, *La commedia dell' arte in Italia*, Turin, 1884, etc.

Question IV. — GIACOMO LEOPARDI, POÈTE ET PENSEUR.

Textes d'explication : *a*) Poésie : *All' Italia*, *Bruto minore*, *l'Infinito*, *A sé stesso*, *la Ginestra* ; *b*) Prose : *Storia del genere umano*, *Dialogo della natura e d'un Islandese ; il Copernico*.

Éditions des œuvres de Leopardi :

Opere di G. Leopardi, da lui approvate (*Canti*, *Paralipomeni*, *Operette morali*, *Pensieri*), secondo la revisione su manoscritti e stampe, preparata da G. Mestica. Firenze, Le Monnier, 1906 ; in-12.

Parmi les éditions commentées, celles de Straccali (Firenze, Sansoni, 1re édit., 1892) ; de Scherillo (Milano, Hœpli, 1900), pour les *Poesie* ; et, pour les *Prose*, celles de Zingarelli (Napoli, Pierro, 1895), et de Ild. Della Giovanna (Firenze, Sansoni, 1899), sont les plus connues.

Epistolario di G. Leopardi. Firenze, Le Monnier, 1892; 3 vol. in-16.

Scritti letterari di G. Leopardi, ordinati e riveduti sugli autografi e sulle stampe corrette dall' autore, per cura di G. Mestica. Firenze, Le Monnier, 1899; 2 vol. in-16.

Pensieri di varia filosofia e di bella letteratura (Zibaldone). Firenze, Le Monnier, 1898-1900; 7 vol. in-16.

Scritti vari inediti. Firenze, Le Monnier, 1906; in-16.

Biographies :

G. Chiarini, *Vita di G. Leopardi.* Firenze, Barbèra, 1905; in-16.

P. Hazard, *G. Leopardi.* Paris, Bloud, 1913; in-16 (collection des Grands écrivains étrangers).

Études critiques :

G. Carducci, *Degli spiriti e delle forme nella poesia di G. Leopardi.* Bologna, Zanichelli, 1898; in-16.

A. Graf, *Foscolo, Manzoni, Leopardi.* Torino, Lœscher, 1898; in-8°.

G. Mestica, *Studi leopardiani.* Firenze, Le Monnier, 1901.

E. Bertana, *La mente di Giacomo Leopardi*, in alcuni suoi Pensieri di bella letteratura italiana e di estetica (*Giornale storico*, XLIII, 1903, pp. 193-283).

B. Zumbini, *Studi sul Leopardi.* Seconda edizione. Firenze, Barbèra, 1909; 2 vol. in-16.

F. Colagrosso, *Le dottrine stilistiche di G. Leopardi e la sua prosa.* Firenze, Le Monnier, 1911; in-16.

Giulio A. Levi, *Storia del pensiero di G. Leopardi.* Torino, Bocca, 1911; in-16.

G.-A. CICOGNINI

IL CONVITATO DI PIETRA

ATTO PRIMO

Scena prima.

Donna Isabella, Don Giovanni.

(Isabella con Gio. tenendolo per la mano stretto.)

I. Non ti lascierò se credessi di perder la vita.
D. G. Lasciami, dico, perfida femina.
I. Voglio almeno riconoscerti.
D. G. Incognito venni e non conosciuto voglio partire.
I. Darò le voci al Cielo.

D. G. Volesti dire all' Inferno.

I. Scopriti traditore.

D. G. Taci femina imbelle.

I. Saprò, anche qual' io son, mortificarti.

D. G. Lasciami in mal' hora.

I. O là di Corte, lume. Alcun non viene?

D. G. In van chiedi soccorso. Oh Dio, ecco S. M. col lume.

(Si ritira.)

(Qui senza parlare D. Isab. parte.)

Scena II.

Re, D. Giovanni.

Re. O là, qual rumore si sente nelle Reggie stanze? Una dama qui grida? E chi tanto presume di se stesso, che anche al proprio Re perdi il rispetto?

(Qui D. Gio. con la spada gli getta il lume, e parte.)

Re. O Dio, e non anche fu satio il traditore di macchiar la riputatione d'una Dama nelle mie stanze, che anco di mano mi getta il lume? O là.

Scena III.

D. Pietro Tenorio, Re, D. Gio, *in disparte.*

Re. D. Pietro sia vostra cura il ricercar il delinquente, che nelle mie stanze hora ritrovasi, qual cercò di levar l' honore ad una Dama da me sin' hora non conosciuta, e più col ferro istesso che al fianco gli pende, mi gettò di mano il lume. Intendesti, o vivo, o morto, fate che venghi nelle mie mani.

D. P. Intesi mio Sire, e non mancherò di fare quel tanto, che a me si deve. E qual temerario pensiero potè giamai drizzar l'animo perverso di commetter simil delitto nelle stanze di S. M. O là, qual tu sii, o mal Cavaliero, renditi nelle mie mani, se non vuoi provare da una destra irata la morte.

D. G. Non sarà mai vero ch'io mi renda ad alcuno, se non a D. Pietro Tenorio.

D. P. Se non m'inganno, quest' è la voce di D. Gio., mio Nipote.

D. G. Questo è D. Pietro, mio Zio.

D. P. D. Pietro per apunto io sono.

D. G. Ed io vinto a lui mi rendo.

D. P. D. Gio. Nipote?

D. G. D. Pietro? Zio?

D. P. E qual perversa fortuna qui ti condusse a commetter simile eccesso? Il fuggire è impossibile; il fatto è palese; la tua morte è sicura.

D. G. D. Pietro non pavento il fuggire, non dispero del fatto, e non temo la morte, quando sono vicino a voi, che sete il mio sicuro porto.

D. P. Ma come, se S. M. a viva forza ti desidera nelle sue mani?

D. G. Procurarò, mercè vostra, il fuggire.

D. P. Odimi, o D. Gio., odi, dico, un Zio, che per tua cagione forma con gli occhi suoi un mar di pianto: parti da questo loco, fuggi da questa Reggia, che mercè il tuo misfatto non ti si apparecchia altro che la morte. Vanne dentro al palazzo, e cerca di salvarti giù per quel verone che a man destra sì ritrova, che io accompagnandoti con lettere et con danari, tu ed il servo, potrai con quello andartene in Castiglia, e cosi fuggendo i rigori di S. M. salverai in un medesimo punto honor, e vita.

D. G. Ecco che affidato dalle vostre parole m'invio al partire.

D. P. Ma fermati, D. G. dimmi prima che tu parti, chi fù la Dama da te sforzata?

D. G. Fu D. Isabella...

D. P. Altro non desidero, parti, che sarà mia cura rimediare al tutto.

D. G. Amato Zio, mi parto.

D. P. Nipote caro, addio.

D. G. Sa il Cielo quanto mi duole...

D. P. Sa Dio quanto mi spiace...

D. G. Il lasciar mio Zio tanto adorato.

(Via.)

D. P. Il vederti partir Nipote amato. Ma che piango? Che mi querelo? Il pianto è scusa del codardo; non voglio mancar di parlare a D. Isabella, dimandarli se conobbe chi fu l'assalitor del suo honore, e con qualche inventione scusar il reo. O là di corte, D. Isabella?

ATTO III.

Scena VIII.

D. Giovanni, Passarino.

D. G. Non vorrei che il Commendatore havesse occasione di dolersi meco, sai Passarino, e per questo voglio che gli andiamo per tempo.

Pass. Mi a dirù la verità, non ho nient de furia, a io magnà poc' allora, l'è adess ch' a non magna de nissuna sort.

D. G. Orsù andiamo.

(Si apre, e si vede la Statua con una Tavola negra.)

D. G. Ma fermati, ecco che ci attende.

Pass. Sia maledett' quand' a ghe son vegnù.
D. G. Voglio accostarmi. Tieni la mia spada, Passarino.
Pass. Sotta barbon.
D. G. Oh Dio, che miro? Il tutto è lutto?
Stat. D. Gio, magna.
D. G. Ma che cibi son questi? Magnarò se fossero serpenti.

(Qui ne spezza uno, e lo getta mezzo a Passarino.)

D. G. Piglia, Passarino.
Pass. A v' rest' obligà Patron.
Stat. Voi musica, D. Gio?
D. G. Fa ciò che voi.

(Qui si canti la canzone.)

Gionta è l'ora fatal, malvaggio, e rio,
Che più nelle lascivie non starai,
E se l'onor altrui tradito havrai,
Il castigo è siçur ora da Dio.
In questo punto ti conviene il fio
Pagar de' tuoi misfatti; et tu ben sai
Ch'è detto vero del Sommo Motore
Che alla fin chi mal vive, mal si more.

(La Statua si leva in piedi, e dice che li dia la mano.)

Stat. D. Gio., dammi la mano.
D. G. Eccola, ma o Dio, che stringo? un giaccio, un freddo marmo, lasciami, traditore.

(D. Gio. pone mano a uno stile, e gli tira nel petto.)

Stat. Pentiti, D. Gio.
D. G. Lasciami, dico; oimè.
Stat. Pentiti, D. Gio.
D. G. Oimè, io moro, aiuto.
Stat. Pentiti, D. Gio.

(Qui precipita D. Gio. e si serra.)

Scena IX.

PASSARINO.

Pass. O pover al me Patron, al me salari, è andà a cà del Diavol. Aiut, soccors, ch' al me Patron è precipità. O là zent, a' n gh' é ngun che al soccorra?

(Qui vengono tutti.)

CONCOURS DE 1913 : SUJETS DE COMPOSITIONS

AGRÉGATION D'ITALIEN.

Thème. — Sainte-Beuve, *Madame Récamier* (Portraits contemporains, I), depuis : « Il y a des natures qui naissent pures... » jusqu'à : « Et elle y a réussi pour quelques-uns, pour le plus grand nombre. »

Version : Fr. Guicciardini, *Discorsi politici* (*Opere inedite,* t. I, p. 304-306), depuis : « Uno de' remedii che sogliono dare e savii nelle avversità... » jusqu'à : « Non ci toglie la speranza che a qualche tempo non siamo soli. »

Dissertation française. — L'élément italien et l'élément humain dans la légende de Roméo et Juliette.

Dissertation en langue italienne. — Le principali correnti dell'opinione in Italia intorno alla soluzione del problema nazionale, durante gli anni che precedettero la rivoluzione del 1848.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE L'ITALIEN.

Thème. — Montesquieu, *Lettres Persanes*, CVI, depuis : « Quand on dit que les arts rendent les hommes efféminés » jusqu'à : «... l'État deviendrait si faible qu'il n'y aurait si petite puissance qui ne pût le conquérir. »

Version. — Giovanni Marradi, *A Giovanni Pascoli* (Epistola senese), sept stances prises au début et à la fin.

Composition française. — Leopardi a écrit qu'après le xvie siècle l'Italie n'avait plus compté un seul poète, sauf Métastase. Ce que vous savez de Métastase justifie-t-il cette opinion ?

Composition en langue italienne. — In una delle sue lettere ai direttori della *Gazette littéraire* (6 giugno 1764), il Voltaire scriveva : « Pétrarque, après tout, n'a peut-être pas d'autre mérite que d'avoir écrit élégamment des bagatelles sans génie, dans un temps où ces amusements étaient très estimés parce qu'ils étaient très rares. »

Un lettore italiano della *Gazette littéraire* scrive al Voltaire una lettera cortese, ma dignitosa, nella quale definisce il valore vero della poesia del Petrarca.

RAPPORT

SUR LES CONCOURS D'AGRÉGATION D'ITALIEN

ET DE CERTIFICAT D'APTITUDE

A L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ITALIENNE DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

EN 1913

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les opérations du jury que vous avez constitué, en 1913, pour examiner les candidats à l'agrégation d'italien et au certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue italienne dans les lycées et collèges, jury dont vous avez bien voulu, une fois de plus, me confier la présidence[1].

AGRÉGATION.

Onze candidats inscrits (comme en 1912) se sont disputé, jusqu'au bout des épreuves écrites, l'unique place mise au concours, ce qui indique de la part des concurrents une ardeur sans défaillance, qui n'est pas de mauvais augure[2]. Le jury a eu surtout plaisir à constater que la valeur des compositions écrites était sensiblement supérieure à ce qu'avait donné le concours précédent. Il escomptait un progrès semblable pour les épreuves orales; malheureusement, dans cette seconde partie du concours, certaines inégalités se sont produites, à la suite desquelles le candidat classé premier a atteint, sans plus, le niveau de ses camarades des trois années précédentes; ce niveau, correspondant à une moyenne légèrement supérieure à 12 (sur 20) pour chaque épreuve, est fort honorable. Qu'il se maintienne ainsi, et

1. Ce jury était composé de trois membres, MM. Henri Hauvette, professeur adjoint à l'Université de Paris, *président,* P. Hazard, chargé de cours à l'Université de Lyon, et G. Maugain, professeur adjoint à l'Université de Grenoble. Chacun des membres du jury a fourni sa part d'observations pour le présent rapport.

2. Depuis 1909, époque où j'ai eu à rédiger ce rapport pour la première fois, le nombre des concurrents effectifs était toujours resté de neuf.

le jury aura conscience de ne fournir à nos lycées que des maîtres pourvus d'une solide préparation littéraire et linguistique.

Épreuves écrites. — *Thème.* Le texte proposé était une page de Sainte-Beuve[1] où abondaient les nuances délicates de pensée, les détails intéressants de style. Les candidats n'ont pas toujours su les voir et les rendre. Dans la première phrase, les mots *quand même*, plus loin des expressions comme *un monde mêlé*, *pour être vrai*, *elle ne se ménagea point à le tenter*, *elle apparaît brillante*, *tous ceux qui succéderont*, ont parfois donné lieu à des impropriétés graves ou à de véritables contresens. D'autre part, plusieurs candidats n'ont pas rétabli les liens logiques que Sainte-Beuve aime à sous-entendre en son style rapide, mais dont se passe moins volontiers la prose italienne, plus portée que la nôtre à marquer l'enchaînement des idées et à rechercher la plénitude de la phrase périodique. En usant avec adresse de brèves particules. en fondant ensemble de courtes phrases françaises, on pouvait sans peine communiquer à la traduction un tour plus italien. Malgré ces réserves, il faut reconnaître que l'épreuve a donné de bons résultats. Dix candidats sur onze ont atteint ou dépassé la moyenne. Les deux copies jugées les meilleures doivent cet avantage à l'habileté plus grande avec laquelle leurs auteurs ont su pénétrer et mettre en relief tous les détails de la pensée de Sainte-Beuve et en lier adroitement les membres.

Version. — L'épreuve de la version a donné des résultats satisfaisants. Le texte, un fragment des *Discorsi politici* de Guichardin[2], ne présentait pas de difficultés sérieuses de vocabulaire; ce qu'il importait de rendre, c'était l'allure un peu pénible et lourde, mais très logique, d'un raisonnement ponctué par des *pure*, des *però*, des *ma*, des *così*, et même des *e* dont la valeur était moins aisée à déterminer. Les contresens proprement dits sont rares; signalons *fortuna* pris dans le sens de fortune, quand le contexte montre évidemment qu'il s'agit d'une tempête; le verbe *spaccerà* (il duca di Milano) dont plusieurs candidats semblent ignorer la signification, et qu'ils traduisent à l'aventure; *disperati degli accordi e accesi al passare*. Il est moins rare, au contraire, de rencontrer des méthodes qui manquent d'exactitude; soit par un souci déplacé d'embellissement, soit par simple négligence, on trahit la valeur précise du vocabulaire; on exagère le morcellement en phrases courtes et haletantes d'un texte dont le caractère essentiel est l'ampleur des périodes; on néglige le

1. Sur Mme Récamier, *Portraits contemporains*, tome 1er; depuis: « Il y a des natures qui naissent pures... » jusqu'à: « Elle y a réussi pour quelques-uns, pour le plus grand nombre. »

2. Guichardin, *Opere inedite*, t. I, p. 304-306: « ...Uno de' remedii che vogliono dare,.. che a qualche tempo non siamo soli. » (Coupures.)

pittoresque du style (*una piena che gli venisse addosso; ci mancassino sotto*, etc.). S'il y a des cas où l'ordre des mots est sans importance, il en est d'autres, plus nombreux, où il veut être scrupuleusement respecté. Il faudrait donc, pour compléter une connaissance de l'italien fort appréciable en soi, plus de souplesse, un souci plus marqué d'adapter la traduction à la physionomie du passage, et plus d'application au texte.

Dissertation française. — Le sujet (L'élément italien et l'élément humain dans la légende de Roméo et Juliette) permettait aux candidats de montrer à la fois de l'érudition et du goût. Il fallait, en effet, des connaissances solides, pour replacer la légende dans son milieu; il fallait aussi un certain tour littéraire, pour parler d'un des drames les plus poignants que l'art ait exprimés. Les copies classées parmi les premières ont bien répondu à cette attente. Elles ont montré ce que le thème doit à l'imagination de la race italienne, au moment, à l'art même des conteurs; elles ont montré aussi le caractère de généralité, et comme d'éternité, imprimé par Shakespeare à cette riche matière. Les autres révèlent deux défauts qu'il importe de signaler aux candidats. Le plus commun est une tendance à l'érudition excessive. Au seul nom de Roméo et Juliette, plusieurs concurrents se sont hâtés de déverser tout leur savoir: d'où un fouillis de détails, un manque de composition regrettable, des développements essoufflés et sans rapport avec le vrai sujet. L'autre défaut est une tendance au bavardage. Pour parler dignement de Roméo, il n'est pas utile de prendre des attitudes de poète en délire; et il ne faut cependant pas confondre Juliette avec Dalila. Ces critiques n'empêchent pas que l'ensemble de l'épreuve ne soit honorable; quatre copies ont obtenu des notes égales ou supérieures à la moyenne; une s'est élevée jusqu'à 15 (sur 20).

Dissertation italienne.— Le sujet, posé en termes généraux[1], exigeait des candidats une claire vue d'ensemble d'une question très complexe: il fallait faire preuve d'une certaine aptitude à suivre les idées directrices sans s'égarer dans l'analyse des programmes particuliers, dresser un tableau synthétique et non un inventaire des systèmes et des polémiques. Aussi a-t-on donné la préférence aux copies dont les auteurs ont su regarder d'un peu haut la matière touffue qu'il s'agissait d'exposer, à celles notamment où a bien été montré comment le problème de l'indépendance, celui de l'unité et celui de la liberté politique ont été posés séparément, selon les circonstances; car les théories, si grand qu'ait pu en être le retentissement, n'ont pas seules dirigé l'opinion: il faut tenir le plus grand compte des événements,

1. « Le principali correnti dell' opinione in Italia intorno alla soluzione del problema nazionale durante gli anni che precedettero la rivoluzione del 1848. »

et, par exemple, l'attitude d'un Pie IX et d'un Charles-Albert ont fait plus, à un moment donné, pour rallier des partisans au néo-guelfisme ou à l'hégémonie piémontaise que tous les écrits de Gioberti et de Balbo. On a également apprécié la conclusion qui consistait à juger les programmes des patriotes italiens, de 1830 à 1848, à la lumière des faits ultérieurs et des solutions que l'histoire a sanctionnées. Dans l'ensemble, à l'exception d'un candidat qui a attribué à Mazzini le système de Gioberti, les faits étaient bien connus; c'est l'art de composer qui a paru assez défectueux : dans plusieurs copies, le développement est morcelé, haletant, avec des digressions, des redites et parfois des contradictions. Certains candidats oublient d'éclairer leur lanterne : ils savent apparemment ce qu'ils veulent dire, mais ils négligent de l'expliquer avec netteté, ce qui, pour de futurs professeurs, est la faute la moins excusable. Une difficulté se présentait : que fallait-il entendre par « les années antérieures à 1848 » ? Le vague de cette formule était intentionnel : il appartenait aux candidats de juger s'ils devaient remonter à la fondation de la « Giovine Italia », ou même jusqu'à 1815, au moins dans un préambule. Ceux qui se sont lancés « in medias res », en abordant le sujet par la publication du *Primato*, sans préparation, sans prendre soin de camper la figure capitale de Mazzini, peut-être un peu de côté, mais encore au premier plan du tableau, ont simplement omis de situer la question qu'ils traitaient; il est vrai que, par une erreur inverse, ceux qui se sont attardés à cette première partie ont perdu un temps précieux et remis des compositions trop touffues, dont l'équilibre s'est trouvé détruit par la hâte excessive avec laquelle le reste a dû être rédigé. Au total, épreuve estimable, pour laquelle quatre copies ont obtenu des notes allant de 10 à 14 (sur 20).

Épreuves orales. — Trois candidats ayant été déclarés admissibles, les épreuves orales ont eu lieu dans les mêmes conditions que les années précédentes, c'est-à-dire qu'elles ont porté sur les mêmes textes et les mêmes sujets pour les trois concurrents. Pour les épreuves précédées de préparation, le sujet a été tiré au sort par le candidat appelé le premier.

Thème improvisé. — Fidèle à la méthode suivie depuis plusieurs années, le jury demande au thème écrit de le renseigner sur la façon dont les candidats savent interpréter un texte français et le rendre en style italien, et au thème oral improvisé de faire valoir ceux qui disposent d'un vocabulaire étendu et précis. Le texte emprunté au *Double Jardin* de M. Maeterlinck[1] (la description d'une cuisine), renfermait beaucoup d'expressions concrètes, dont l'assemblage

1. Morceaux choisis, éd. Nelson, p. 94-95.

pittoresque n'était pas exempt d'une certaine malice. Le candidat qui possédait le mieux la langue usuelle s'est aisément fait reconnaître ; mais il faut signaler cet écueil : trop préoccupés des seules difficultés de vocabulaire, tous les concurrents ont commis des faux sens, parfois peu excusables, sur les intentions de l'auteur.

Explications préparées. — L'explication de trois textes (poésie, prose, latin), préparés en une heure, constitue une des épreuves les plus intéressantes du concours ; le sort avait désigné, outre quelques vers de Virgile, le célèbre sonnet de Dante, *Guido vorrei*..., et un passage tiré des écrits théoriques de Métastase sur les unités de temps et de lieu[1]. Un des candidats a pleinement satisfait le jury par la traduction et le commentaire qu'il a donnés des trois morceaux, il a obtenu la note 17 (sur 20).

L'explication latine a été satisfaisante chez deux des concurrents, passable chez le troisième, qui a pourtant eu la fâcheuse idée de faire une remarque de syntaxe latine d'où est ressortie son ignorance de la grammaire de cette langue. Quelques fautes d'accentuation ont été commises ; le jury a cependant inscrit au programme un texte en vers, afin que les candidats n'aient pas d'excuse pour ignorer la quantité des syllabes.

Une des explications du texte de Dante a été spécialement distinguée par le jury. Elle s'est recommandée par une traduction sûre, qualité nécessaire dans une explication préparée, par un commentaire grammatical exact, par une bonne connaissance des détails d'histoire littéraire que certains vers impliquaient, et davantage encore par une analyse très poussée du caractère du morceau. Il importait, en effet, de ne pas se contenter des remarques extérieures et comme trop faciles à faire : il fallait saisir l'originalité profonde du sonnet de Dante et communiquer aux auditeurs une impression motivée. Le candidat a su faire ressortir les traits essentiels : le décor, l'invitation au voyage, et la mer, chère aux poètes ; le sens des réalités, très différent des conceptions abstraites familières à Dante en d'autres pièces ; le plaisir de raisonner sur les choses d'amour, qui jamais ne fut plus vif ou plus habituel. Il a trouvé des termes heureux pour qualifier, dans l'ensemble, cette fraîche vision de bonheur. Quelques lacunes, un peu de sécheresse par endroits et une tendance juvénile à l'effet, ont été pardonnées en faveur d'une explication qui dénotait un vif sentiment littéraire. Assez bien conduites, témoignant d'une préparation consciencieuse, satisfaisantes au point de vue philologique, les deux autres ont manqué de précision dans la traduction trop lâche, et dans

1. *Manuale* d'Ancona e Bacci, IV, p. 187-188. Les autres textes déposés dans l'urne étaient, outre d'autres passages de Virgile *(Énéide, IV)* : Pétrarque, canzone 129, les trois premières stances, et Balbo, dans *Letture del Risorgimento*, t. III, p. 119 ; Bandello, I, 21 (p. 61 de l'éd. Sonzogno), et Giusti, *Papato di prete Pero*, v. 1-51.

le commentaire esthétique, vague pour l'une et comme inexistant, erroné pour l'autre. Ces candidats n'ont pas évité l'erreur de faire une leçon sur le texte au lieu de l'expliquer.

Le texte de prose ne donnait lieu à aucune remarque philologique. Aussi, tout l'effort des candidats devait-il tendre à le commenter mot par mot, pour en extraire la poétique de Métastase, qui s'y trouvait presque entièrement résumée, et pour rendre compte d'un jugement de l'auteur sur Gravina. C'est ce qu'a bien compris l'un des concurrents, dont l'explication a paru très bonne au jury.

Leçon en italien. — Pour la leçon en italien, le tirage au sort a désigné un sujet d'histoire de l'Art: les candidats ont eu à parler de Titien et à définir la note nouvelle que le grand artiste vénitien avait apportée dans la peinture italienne de la Renaissance[1]. Le jury n'attendait certes pas des concurrents une compétence particulière sur une question de ce genre ; il lui suffisait que des jeunes gens cultivés, qui ont vécu en Italie, fissent preuve de goût et d'intelligence en montrant comment l'art vénitien, porté à son apogée par Titien, s'oppose à l'art intellectuel des Florentins, à l'art mystique des Ombriens et au lyrisme tourmenté de Michel-Ange, pour se complaire dans la beauté des formes, des couleurs et des jeux de lumière — domaine illimité, dont Titien a le premier reconnu les inépuisables ressources et qu'il ne s'est pas lassé de scruter avec passion, superbement dédaigneux de tout ce que, depuis, les artistes ont taxé de « littérature ». Cette absence complète de littérature chez Titien a probablement déconcerté tel candidat à l'esprit exclusivement littéraire, qui a débité d'étonnantes contre-vérités. Une leçon a été honnête, sans nuances et sans finesse, mais claire et sensée ; une autre, bien commencée et annonçant une juste appréciation du tempérament de l'artiste, a dévié vers un autre sujet dès le second tiers. Ce médiocre résultat ne décourage pas le jury ; celui-ci persiste à croire qu'un italianisant qui aspire au titre d'agrégé doit s'intéresser à l'art, aussi bien qu'à la langue, à la littérature et à l'histoire de l'Italie.

Leçon en français. — Le sujet était : « La fortune de la *Mérope* de Maffei en Italie et en France[2]. » Vers 1700, les Italiens, revenus des folies du Seicento et animés d'une sorte de patriotisme littéraire,

1. « Definire il concetto nuovo che Tiziano introdusse nella pittura del Rinascimento. »

2. En dehors des deux sujets de leçons qui ont été tirés pour être traités, l'un en italien et l'autre en français, les sujets déposés dans l'urne ont été les suivants : L'inspiration amoureuse de Dante en dehors de la *Vita nuova*. — La sincérité de Pétrarque ; — Les caractères généraux de la Nouvelle italienne au XVI[e] siècle ; — Étudier dans ses traits essentiels la nouvelle de G.-B. Giraldi : « Le More de Venise » ; — Les thèmes traités par Titien ; — Les tentatives faites par les Italiens au début du XVIII[e] siècle pour rivaliser avec la tragédie française ; — Dans quelle mesure l'œuvre de Métastase justifie-t-elle l'enthousiasme de Voltaire et le mépris d'Alfieri ?

aspirent à rivaliser avec la France dans tous les genres, et surtout dans celui où ils sentaient le plus leur infériorité, la tragédie. Ils essaient de prendre pour modèles Corneille et Racine, tout en leur reprochant de méconnaître les droits de la morale et de violer la vraisemblance. Après des tentatives plutôt malheureuses, comme celles de P. J. Martelli, ils s'imaginèrent avoir atteint le but grâce à la *Merope* de Maffei; cette œuvre, très applaudie en Italie, retint l'attention plus ou moins bienveillante des Français, notamment de Voltaire. Mais Maffei ne fait pas école; sa fortune ne dure pas plus d'un demi-siècle, et surtout il ne parvient pas à bannir de la scène italienne la poétique des tragiques français, parce qu'en réalité Maffei était inconsciemment leur disciple. Ces faits, les candidats les connaissaient en partie. Mais deux surtout des concurrents y ont mêlé des éléments étrangers à la question. Ils semblaient parfois perdre de vue le sujet proposé et penser, non à la pièce de Maffei, mais à la fortune de la fable même de Mérope, que cet auteur ne fut ni le premier ni le dernier à traiter. Une leçon bien conduite et solidement documentée, avec une conclusion où les idées essentielles étaient fortement ramassées, a satisfait le jury; elle l'eût satisfait davantage si son auteur y avait mis plus d'entrain et de conviction.

Texte espagnol. — Le texte espagnol, un peu plus facile que l'an passé [1], a été aussi plus convenablement compris, au moins par deux candidats; mais un seul avait étudié la grammaire avec soin. Le jury n'a pas eu à donner de note aussi basse que l'année dernière; c'est un très léger progrès.

La prononciation est meilleure que la correction grammaticale dans la parole improvisée, bien que certains candidats aient de la peine à se défaire de la cadence française; mais les fautes d'accent ont été relativement rares. Cependant deux candidats ne savaient pas accentuer les mots *bellìco*, *ombilìco*, et interpellés à ce sujet, ils semblaient ignorer la série, courte mais très usuelle, des mots contenant le suffixe *ìco*. L'étude théorique de l'accent ne doit pas être étrangère à un aspirant professeur de langue vivante.

Certificat d'aptitude.

Sur vingt-trois candidats inscrits, dix-sept ont effectivement pris part au concours pour les épreuves écrites. Fait plus intéressant à noter : sur les vingt-trois inscrits, cinq seulement étaient des hommes, dont trois figurent parmi les défaillants, ce qui réduit le certificat à être un concours presque exclusivement féminin.

1. Le morceau, décrivant une scène de la vie de Christophe Colomb, était emprunté au *Florilegio español* de D. Narciso Campillo y Correa, t. I, p. 165-166.

La chose s'explique par la faveur croissante dont jouit la licence d'italien; ce diplôme, en effet, permet à ceux qui l'obtiennent d'aspirer à des enseignements de lettres ou de grammaire dans les collèges, où les chaires d'italien seul sont très peu nombreuses. Mais on peut regretter, pour le niveau des épreuves, que certains candidats masculins maniant bien la langue italienne désertent le concours. Cette année, les jeunes filles, livrées presque à elles-mêmes, ne l'ont pas soutenu à la hauteur qui avait été atteinte il y a un an; aussi le jury n'a-t-il accordé l'admissibilité qu'à cinq aspirantes au lieu de six, et l'admission à deux, au lieu de trois.

Épreuves écrites. — *Composition française.* Douze candidats avaient à subir cette épreuve, qui est éliminatoire. Le sujet, d'un caractère général, ainsi que l'exige le programme, se rapportait cependant à un auteur que les candidats avaient nécessairement lu[1] : le jury pouvait donc se montrer exigeant pour la valeur des idées et leur mise en œuvre. Il rend justice à l'effort, constaté dans plusieurs copies, pour ordonner le développement suivant un plan logique, capable de mettre en lumière les différentes qualités poétiques de Métastase. Mais, d'une façon générale, la forme est lourde; le vocabulaire, chargé de répétitions, est pauvre; il arrive que le style soit négligé jusqu'à l'incorrection. A plus forte raison ne trouve-t-on pas cette correspondance du ton avec le sujet, qui seule peut donner à une composition une allure aisée et facile. Trop de devoirs ressemblent à un petit cours d'histoire littéraire, hâtivement rédigé. Quant aux idées, elles manquent de discernement. Il est certain qu'une biographie de Métastase conduisant le poète depuis sa naissance jusqu'à son dernier soupir, était ici parfaitement inutile. Déplacées aussi, de longues tirades sur Leopardi. Ce sont là souvenirs livresques : on voudrait des jugements réfléchis. Une seule copie a obtenu une note au-dessus de la moyenne (11); les trois suivantes ont été cotées 9 1/2, 9, 8 1/2; les autres sont restées inférieures à la note éliminatoire. Une candidate que l'ensemble de ses épreuves d'italien désignait pour l'admissibilité a été exclue à cause de l'insuffisance de sa composition française.

Le thème, tiré des *Lettres Persanes*[2], n'a pas été exempt d'incorrections, même dans les copies où le style avait une allure aisée, vraiment italienne. Neuf candidats ne savent pas remplacer, quand il le faut, le pronom français *lui* (« celui qu'il vient de voir... au-dessous de lui ») par le réfléchi *sé*. Admettons que ce soit de l'étourderie plus

1. Leopardi a écrit qu'après le XVIe siècle l'Italie n'avait plus compté un seul poète, sauf Métastase. — Ce que vous savez de Métastase justifie-t-il cette opinion?
2. Montesquieu, lettre CVI : « Quand on dit que les arts... si petite puissance qui pût le conquérir. »

que de l'ignorance; mais cette étourderie se renouvelle trop souvent, lorsque le texte français contient le piège le plus innocent; ainsi, dans une phrase un peu longue du thème oral, on a entendu le mot printemps, correctement traduit par *primavera,* suivi d'épithètes qui conservaient en italien le genre masculin, comme en français. Une grande fidélité dans la traduction est recommandée aux candidats, mais non pas celle qui consiste à transporter la morphologie et la syntaxe d'une langue dans l'autre.

La version, empruntée à une épître en vers adressée par G. Marradi à G. Pascoli[1], présentait certaines difficultés d'interprétation, tant à cause du style poétique (le verbe *propinare,* l'adjectif *pènsile,* quelques inversions ont fort embarrassé plusieurs candidats) que de diverses allusions à la vie médiévale, à Dante, à Politien. Six copies ont obtenu une note supérieure à la moyenne (une de plus que pour le thème).

Composition italienne[2]. — Pour traiter le sujet proposé, il ne suffisait pas d'avoir lu le Canzoniere de Pétrarque et de connaître les principaux problèmes auxquels donne lieu cette œuvre illustre. Il s'agissait de composer un plaidoyer, et celui-ci devait prendre la forme d'une lettre, rédigée à une date et dans des circonstances précises, adressée à un personnage déterminé, par un correspondant blessé dans son patriotisme. Plusieurs candidats n'ont pas tenu compte de ces indications. Ils ont écrit de simples dissertations, ou bien ils ont oublié qu'ils parlaient à Voltaire : de là des maladresses ou des anachronismes difficilement pardonnables.

Quant à la forme, elle a généralement péché par une certaine négligence, sur laquelle il faut appeler l'attention toute particulière des concurrents futurs. — Trois copies ont été assez bien notées (12 1/2, 13 et 14 sur 20); cinq autres ont atteint ou dépassé la moyenne.

Épreuves orales. — Version improvisée. — Le texte, emprunté à De Amicis (*Alle porte d'Italia,* description d'un marché dans un village du Piémont[3]), présentait quelques mots familiers qui, sans sortir de l'usage courant, étaient pourtant assez difficiles à traduire, et aussi des expressions pittoresques, dont il s'agissait de trouver l'équivalent français. Les mots *polpe, roba cicciuta, cappelli frangiati*

1. Le texte se composait de sept octaves de l'*Epistola senese* de G. Marradi, les quatre premières et les trois dernières.

2. « In una delle sue lettere ai direttori della *Gazzetta letteraria* (6 giugno 1764), il Voltaire scriveva : « Pétrarque après tout n'a peut-être pas d'autre mérite que d'avoir écrit élégamment des bagatelles sans génie, dans un temps où ces amusements étaient très estimés parce qu'ils étaient très rares. » — Un lettore italiano della *Gazzetta* scrive al Voltaire una lettera cortese, ma dignitosa, nella quale definisce il valore vero della poesia del Petrarca. »

3. *Manuale* d'Ancona e Bacci, t. VI, p. 304-305, avec une coupure.

di conterie, piallate, sguazzare, sont ceux qui ont provoqué le plus d'hésitations. On s'étonne de voir *certi preti* traduit par *certains prêtres;* dans le même ordre d'idées, *fazzoletti da collo* a été traduit par *mouchoirs de cou,* ce qui n'a pas de sens en notre langue : le manque de critique, qui empêche de discerner l'italianisme, surprend chez des candidats qui possèdent par ailleurs des connaissances de vocabulaire étendues. Ainsi le pittoresque a été souvent sacrifié; il y a eu plus de gaucheries que de tours ingénieux. Ajoutons que la lecture du texte n'est pas toujours assez attentive, qu'il importe de ne pas confondre, par exemple, *come nodi di corda* avec *con nodi di corda;* et que des étourderies de ce genre comptent pour des contresens. Enfin, l'explication pourrait être mieux conduite dans son ensemble : tantôt trop rapide, et ne laissant pas le temps suffisant pour la réflexion, tantôt si lente, que le candidat n'a pas le temps de revenir sur sa traduction pour la justifier ou l'améliorer. Trois épreuves ont été jugées convenables.

Thème improvisé. — Le texte choisi[1] ne présentait aucune difficulté de syntaxe, et demandait seulement une connaissance assez riche du vocabulaire courant. Cette année encore, les candidats se sont montrés surpris par cette épreuve. On leur recommande de lire d'abord en son entier, ou par morceaux, le texte proposé, et de le mettre posément en italien; de revenir ensuite sur les parties de la traduction qu'ils croient utile de confirmer ou de corriger, en donnant leurs raisons. Cette sorte de revision peut notamment servir à expliquer pourquoi, entre les divers mots italiens qui à première vue pourraient sembler correspondre également bien à un terme français, ils ont choisi l'un plutôt que l'autre.

Commentaire grammatical. — Après avoir lu et traduit le texte[2], trois candidats se sont contentés, ou peu s'en faut, de justifier leur traduction. Ils devaient, en outre, étudier les principales particularités philologiques du morceau et exposer finalement avec quelque ampleur une ou deux questions de morphologie ou de syntaxe tirées du texte même. Les deux autres admissibles ont conduit leur épreuve avec plus de méthode. Encore ont-ils commis l'erreur de mettre sur le même plan toutes leurs observations et d'attacher autant d'importance à des faits d'une insignifiante banalité qu'à des difficultés véritables.

Lecture expliquée. — Le tirage au sort a désigné, comme l'an dernier, un passage de Dante[3], mais l'épisode de Provenzan Salvani

1. Murger, *Scènes de la vie de Bohême,* chap. XVII, depuis « Le lendemain matin était le premier jour du mois de mai » jusqu'à « ton brodequin coquet », avec une coupure.

2. Pétrarque, sonnets 271 et 272 de l'édition Carducci.

3. Purg. XI, v. 109-138. Dans l'urne avaient été également déposés un texte de

exigeait moins de commentaires historiques que celui de Ciacco; les deux épreuves les plus satisfaisantes ont paru maigres, parce qu'elles ont omis d'expliquer certains détails du texte dont l'interprétation littérale n'était pas sans difficulté, et parce que la portée morale et poétique du morceau n'a pas été bien mise en lumière : on n'a pas même observé que ce personnage de Provenzan Salvani, présenté comme un type d'orgueil extrême, est cependant le héros d'une anecdote où il aurait fait preuve d'une extraordinaire humilité; et l'on ne paraît pas avoir aperçu que Dante a mis beaucoup de lui-même et de ses plus dures expériences d'exilé dans la peinture de cette âme hautaine qui se plie en frémissant à la honte de tendre la main. Le jury est peu sensible aux considérations générales sur Dante et son poème, morceaux tout préparés, dont le placement est trop facile et l'intérêt médiocre; il l'est moins encore au bavardage intempestif qui fait dépenser près d'un quart d'heure en remarques préliminaires, avant d'arriver au texte. Les candidats doivent se convaincre que c'est dans le morceau proposé seulement qu'ils ont à chercher la matière des interprétations littérales et des commentaires historiques, psychologiques et poétiques qui constituent la lecture expliquée; cette épreuve exige donc, avec des connaissances précises, beaucoup de discernement et de réflexion personnelle. Comme le texte en est emprunté à un programme publié un an à l'avance, il ne saurait y avoir de surprise. L'heure de préparation accordée aux candidats doit leur suffire pour rassembler leurs idées; elle ne leur permet pas de se livrer à des improvisations hâtives, même soutenues par des développements à côté. Il importe que de futurs professeurs prennent à cet égard des habitudes rigoureuses de discipline et de probité intellectuelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon plus respectueux dévouement.

H. HAUVETTE.

Pétrarque (canz. 270, les deux dernières strophes et l'envoi) et un épisode de la nouvelle de *Giulietta e Romeo* (p. 371-372 de l'éd. Sonzogno).

BIBLIOGRAPHIE

H. Grandgent, *La Divina Commedia*, vol. III, *Paradiso.* Boston, 1913; in-16, 296 pages.

Les lecteurs du *Bulletin* connaissent déjà les deux premiers volumes de cette excellente édition de la *Divine Comédie*, destinée aux écoles de langue anglaise, et que l'on peut recommander aux jeunes Français de nos lycées qui apprennent à la fois l'anglais et l'italien. Le troisième volume, conçu d'après la même méthode et sur le même plan que les précédents, mérite les mêmes éloges. La notice préliminaire, l'analyse particulière de chaque chant, le commentaire du texte lui-même, sont des modèles de sobriété, d'exposition substantielle et lumineuse. Cet ouvrage sera donc d'une grande utilité scolaire, mais il rendra en outre service à tous ceux qui s'intéressent à l'étude de la *Divine Comédie.*

M. P.

Benedetto Croce, *La Rivoluzione napoletana del 1799, biografie, racconti, ricerche.* Bari, Gius. Laterza, 1912; in-8° de XXIII-473 pages.

Ce volume est en majeure partie une édition, revue, du recueil de *Studî storici sulla rivoluzione napoletana del 1799*, publié en 1897. On y a joint l'intéressante étude, publiée en 1902, *Relazioni dei patrioti napoletani col Direttorio e col Consolato e la prima idea dell' unità italiana,* et d'autres articles parus, comme elle, dans l'*Archivio storico per le province napoletane.* En appendice, on a reproduit l'étude sur *Angiolillo, capo di banditi*, qui n'a point trait, comme toutes les autres, à l'époque tragique du *Novantanove*, mais au brigandage antérieur (Angiolillo fut pendu en 1784): nous ne trouvons point cette addition déplacée, étant d'avis que ce brigandage ne diffère pas tant du brigandage politique dont se plaignaient les « patriotes » de 1799 et, après eux, les Français de Joseph Bonaparte, mais nous savons par expérience que cette assimilation n'est pas bien vue au delà des monts.

Ainsi composé, ce volume, imprimé élégamment sur beau papier, constitue le tome II des *Scritti di storia letteraria e politica* de M. Benedetto Croce (le premier étant formé d'essais sur la littérature du

XVIIe siècle). Le sénateur Croce, l'éminent directeur de la *Critica*, cette revue si appréciée de littérature, histoire et philosophie, qui en est déjà à sa dixième année, n'est pas seulement, en effet, un des maîtres de la philosophie et de l'esthétique, mais un historien de haute valeur, encore qu'il se soit borné jusqu'à présent à des études de détail, biographies, épisodes, publication de textes. Par ses investigations, volontairement limitées, sur un terrain envahi par la légende, rendu méconnaissable par les calomnies et les exagérations d'écrivains de partis, il a rendu à l'histoire de la révolution napolitaine les plus grands services et donné des leçons de critique à une école qui en avait bien besoin. Sans renier Pietro Colletta ou Vincenzo Cuoco, dont il a plusieurs fois, au contraire, établi la véracité, il a montré que l'histoire, aujourd'hui, avait d'autres exigences. Personnellement, j'ai eu trop à me louer de ses conseils, de son appui au cours de mes recherches d'histoire napolitaine, pour ne pas saisir une occasion de lui rendre ce témoignage.

Donc, on trouvera ici, commodément groupées, des études qui ont jeté un jour nouveau sur l'époque que leur auteur appelle justement une des plus brillantes de l'histoire d'Italie, sur ces révolutionnaires aux idées si généreuses, qui « étaient de grands idéalistes et de piètres politiques », sur « l'efficacité, en histoire, de l'expérience qui a manqué, quand s'y ajoute la consécration d'une chute héroïque » [1]. On relira avec émotion l'histoire vraie (nous n'entendons point faire tort au bon Dumas, qui parfois s'est approché de la vérité dans ses nombreux écrits sur le même drame), l'histoire d'Eleonora de Fonseca Pimentel, l'héroïque rédactrice du *Monitore napoletano*, et de la San-Felice, l'amante tragique, dénonciatrice et victime, celle de Vincenzo Russo, qui, au pied du gibet, s'écria : « Je meurs pour la liberté ! Vive la République ! » De Lorenzo n'était, lui, qu'un modeste garde civique de la Parthénopéenne, passé plus tard dans la Légion italique, mais sa brève narration donne une vision très forte des terribles journées de juin 1799. L'illustre docteur Cirillo s'abaissa, dans sa détresse, à implorer l'intercession de lady Hamilton auprès de Nelson ; pourtant, de l'aveu de Nelson, son bourreau, de Cuoco, son compagnon de captivité, il refusa de souscrire à des conditions humiliantes. Mammone, l'ogre sanfédiste, intrigue en 1801 contre le gouvernement qui l'a tiré de la boue et du sang [2]. A Paris, les patriotes

1. On ne trouve pas ici, notons-le, d'autres publications historiques de l'auteur : les documents et les notes si précieuses parues dans l'*Albo della Rivoluzione napoletana del 1799*, publié à l'occasion du centenaire.

2. Cette étude, signée B. C., avait paru dans l'*Archivio*, ainsi qu'une autre, également reproduite, et fort intéressante, sur *l'Émigration napolitaine à Paris en 1802*. On a regretté que, dans ce volume de réédition, M. Croce n'ait pas remis la bibliographie plus au point; du moment qu'il ne s'agissait pas d'une refonte, on doit lui savoir gré de s'être abstenu de notes postiches.

Paribelli et Ciaia s'efforcent d'intéresser le Directoire au sort de leurs concitoyens. L'histoire napolitaine, tout en devenant critique, reste, on le voit, singulièrement dramatique et pittoresque.

JACQUES RAMBAUD.

Mazzarella (Dott Giuseppe), *Studi di etnologia giuridica*, volume secundo e terzo. Catania, Coco, 1909-1913; 2 vol. gr. in-8° de 702 et 465 pages.

M. Mazzarella, professeur à l'université de Catane, n'est pas un inconnu en France. Tous ceux qui suivent avec intérêt la transformation de la science du droit par l'histoire et par l'ethnologie connaissent son livre sur les *Types sociaux et le droit*, publié en 1908 dans la bibliothèque de Sociologie de l'*Encyclopédie scientifique*[1]. Les deux volumes d'*Ethnologie juridique* qu'il présente au public et qui complètent sa *Théorie ethnologique du mariage ambilien* apportent les développements et les preuves de la thèse dont il a exposé la méthode et donné les résultats généraux dans sa publication française.

Beaucoup de bons esprits n'accueillent qu'avec une extrême défiance les inductions et les conclusions de la sociologie dite comparée. On leur a, sous ce nom, présenté tant de spéculations métaphysiques aventureuses ou de systèmes historiques étrangers à toute critique que depuis longtemps ils n'attendent plus rien de ces recherches. C'est surtout parmi les historiens que ce scepticisme est aujourd'hui répandu. Les sociologues y trouvent une leçon salutaire et se sentent par là même astreints à pratiquer des méthodes plus rigoureuses. Cependant, il serait regrettable que leurs recherches fussent systématiquement dépréciées au profit de cet empirisme historique qui ne sait voir que des cas particuliers et qui rejette les comparaisons et les généralisations les mieux fondées.

M. Mazzarella est au premier rang de ceux qui ont su donner à l'étude comparative des institutions sociales une méthode vraiment critique et scientifique. Un reproche souvent fait aux sociologues, et trop souvent mérité, est de constituer le type de la Société primitive avec des traits empruntés aux populations sauvages les plus différentes, de déduire de cette société primitive la filiation de la société contemporaine par une série de transformations dont les preuves sont demandées, elles aussi, à l'histoire des civilisations et des systèmes d'institutions les plus hétérogènes. On connaît les constructions de Lewis Morgan, d'Herbert Spencer, de Frédéric Engels, de Letourneau, de Gumplowicz, de Vaccaro et de tant d'autres.

M. Mazzarella comprend tout autrement l'induction ethnologique.

1. Éditée par la librairie Doin, sous la direction générale du Dr Toulouse.

Sans doute sa méthode reste génétique et synthétique : elle descend l'ordre des temps; elle fait comprendre le droit des sociétés supérieures et complexes par celui des sociétés réputées simples et inférieures. C'est le procédé des paléontologistes et des embryologistes. Il présuppose entre le devenir historique des sociétés et l'évolution naturelle des organismes une analogie que tous ne sont pas disposés à reconnaître. Tout ou moins cette méthode peut-elle donner des résultats à ceux qui, en la pratiquant, savent s'imposer des règles précises et tenir en bride leur impatience de conclure. Ce souci et cette prudence caractérisent les travaux de M. Mazzarella.

La première règle de l'*Ethnologie juridique* est celle que recommandait de longue date Alfred Lyall dans ses *Asiatic Studies :* c'est de recueillir dans un milieu ethnographique homogène les faits propres à attester une évolution des institutions ou des croyances. Alors en effet la diversité des races et des milieux n'autorisera pas à contester la comparaison instituée par l'ethnologiste. C'est à cette précaution que se conforme Mazzarella. Dans sa *Théorie ethnologique du mariage ambilien*[1], il étudie l'évolution de la famille, de la propriété et des institutions économiques ou politiques connexes dans un milieu bien défini : le groupe géographique et ethnique formé par les populations de la péninsule malaise et de l'archipel de la Sonde, notamment de Sumatra et de Java. Il y découvre des preuves frappantes du passage régulier de la *gens* maternelle à la famille patriarcale, du mariage *sine manu* (ambilien, puis semundien) à la puissance maritale. Il généralise ensuite les résultats de son induction en en montrant la concordance avec ceux de travaux antérieurs sur l'ensemble de la famille maléo-polynésienne, sur les races noires de l'Afrique, sur les Amérindiens, les Berbères, les Sémites, etc.

Les volumes publiés depuis, et dont le plus important vient de paraître cette année même, traitent de l'évolution juridique d'une société plus complexe et arrivée à l'état patriarcal. Ici encore le milieu ethnique observé est homogène : c'est l'Inde aryenne. Ce choix n'a rien d'arbitraire. Sumner Maine a depuis longtemps montré que la structure des sociétés formées par les Aryas de l'Inde est celle des Indo-Européens occidentaux, mais affectée d'un arrêt de développement, que l'on observe à un moindre degré chez les Slaves. Il est bien connu aussi que Java a été, comme Ceylan et le Cambodge, une véritable colonie sociale et religieuse de l'Inde brahmanique et que l'influence de ses conquérants hindous s'est fait sentir jusqu'à Madagascar. En passant des sociétés formées par les Malais de Sumatra et de Java à celles de l'Inde aryenne brahmanique, Mazzarella respectait, semble-t-il, les exigences de la continuité.

1. *Teoria etnologica del matrimonio ambiliano* (Catane, Coco, 1903). Cf. *Les types sociaux et le droit,* section IIe.

Le problème était cependant de savoir si le droit de la société brahmanique, tel que nous le présentent les codes hindous, n'atteste pas un état primitif analogue à ce type gentilice que Mazzarella avait saisi dans toute sa pureté chez les Menangkabao et les Battaks de Malacca et de Sumatra. La solution en est malaisée. Toute la théologie, toute la mythologie, toute la littérature épique de l'Inde aryenne sont patriarcales. L'Inde moderne, surtout dans sa partie méridionale, offre sans doute des types de famille où l'on trouve des vestiges du matriarcat : telle la famille des Naïrs. Ne seraient-ce pas là des cas tératologiques, ou encore des vestiges laissés par les sociétés de race dravidienne ou kohlarienne mal transformées par les Aryas du Nord? Mazzarella ne s'est pas laissé arrêter par ces difficultés. L'histoire du droit dans l'Inde aryenne lui présente une série de codes que l'on peut rattacher à quatre types exprimés par les noms d'Apastamba, de Manou, de Yajnalvalkiya, de Narada. Il induit de là une succession de quatre phases sociales qu'il appelle dhârmasutrique, manavique, yajnavalkyenne, naradienne. Si l'on groupe tous les traits relatifs au prêt, à la procédure, à la parenté, au mariage, à la propriété, on constate un effacement graduel du type social caractérisé par la *gens*, une confirmation graduelle aussi du type caractérisé par la caste ou, pour parler comme l'auteur, par la stratification juridique des classes. Les Aryas de l'Inde auraient donc traversé le même état social qu'ont conservé les Malais du nord de Sumatra. Le type féodal aurait progressivement émergé parmi eux du type gentilice.

Il nous resterait à entrer davantage dans le détail des recherches de l'auteur, à caractériser avec lui la stratigraphie, la psychologie et la philosophie des types juridiques. Nous le verrions soucieux d'aller du fait à la cause et à la loi par une marche réellement inductive ou plutôt par une série de démarches prudentes et minutieuses où le moins possible est laissé à la conjecture. L'hypothèse joue cependant un rôle des plus importants dans cette ethnologie juridique. Il n'en saurait être autrement, puisque l'hypothèse est partout la clef de la science, mais l'hypothèse ethnologique, telle que la conçoit Mazzarella, est vérifiable, toujours soumise à un contrôle dont ses œuvres nous montrent les conditions et bien souvent donnent le modèle.

Gaston RICHARD,
Professeur de Science sociale à l'Université de Bordeaux.

Società per la storia del Risorgimento italiano. — *Carteggio del conte* **Federico Confalonieri**, *ed altri documenti spettanti alla sua biografia; a cura di* **G. Gallavresi**. Parte II, sezione I, 1911; sezione II, 1913, 2 vol. in-8°.

M. Gallavresi, qui vient de nous donner la correspondance de Manzoni, a continué et terminé la publication de la correspondance

de Confalonieri. Nous avons parlé ici même de la méthode qu'il avait suivie (*Bulletin italien*, octobre-décembre 1910) : même perfection dans la reproduction des textes, même abondance de notes explicatives, même souci de distinguer par des caractères typographiques différents les lettres de Confalonieri, à Confalonieri, au sujet de Confalonieri : nous n'avons donc pas à y revenir. Quant aux documents en eux-mêmes, ils sont du plus haut intérêt. Le précédent volume arrivait à la date de 1818; celui qui suit nous montre Confalonieri à Londres, où il se fait initier à la maçonnerie. Après un court séjour à Paris, il regagne Milan, et met son expérience et son activité au service de sa patrie. L'établissement d'une école d'enseignement mutuel; une troupe stable, qui élève le niveau de l'art dramatique ; l'éclairage par le gaz ; la navigation à vapeur: autant d'entreprises qu'il commence, car il est à la recherche des progrès économiques et des progrès moraux qui doivent précéder la conquête de la liberté. Mais l'Autriche, à mesure que croît sa réputation, et que se multiplient ses initiatives, lui crée des difficultés. Elle s'oppose à ses réformes, ferme l'école qu'il avait ouverte, contrarie ses projets patriotiques. Accusé enfin de faire partie des sociétés secrètes qui ont fomenté les révoltes du Piémont et de Naples, il est arrêté, le 31 décembre 1821. La correspondance change alors de caractère : ce sont les lettres qu'un prisonnier échange, sous la surveillance de ses geôliers, avec la plus dévouée et la plus aimante des femmes, celle qui obtiendra que la condamnation à mort qui le frappe soit commuée en détention au Spielberg. Les souffrances physiques et morales de Confalonieri, la tendresse angoissée des deux époux, rendent ces lettres tragiques. On voit les vicissitudes du procès ; on suit le voyage de Teresa Confalonieri à Vienne, ses démarches auprès de Marie-Louise et de l'empereur. — Peu de lettres jusqu'en 1836, année où la prison perpétuelle est transformée en déportation ; Confalonieri part alors pour l'Amérique. Mais quand on attendrait l'explosion de joie que provoque d'ordinaire la liberté recouvrée, il semble, au contraire, que ce long malheur ait brisé en lui tout ressort : « Comprends-tu, écrit-il le 22 juin 1837, comprends-tu toute l'atrocité de cette existence, tout le découragement que déverse en mon cœur la trop cruelle certitude que je ne sais plus vivre, et qu'aucun bien ne m'est désormais réservé ici-bas. Oh ! que cela est mille fois plus cruel que la *non-existence* que la force nous imposait au Spielberg ! Celle-ci était l'œuvre inique des hommes, qui pouvait cesser avec la cessation de la prison ; tandis que celle-là provient de l'incapacité même qui est en moi, et qui, je le sens, ne pourra cesser qu'avec ma vie. » Il retrouve son énergie lorsqu'il rentre en Europe, en 1837 ; on lui interdit d'abord de vivre en France; mais sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement revient sur cette décision. Confalonieri séjourne tantôt dans le Midi et tantôt à

Paris, en relations très actives avec les patriotes italiens. Metternich, adouci, lui permet de retourner à Milan, d'abord pour de courts séjours, ensuite d'une façon permanente. La dernière lettre publiée est datée du mois d'août 1846, quatre mois avant sa mort. — Plus de dix-sept cents pages ; onze cent deux lettres ; quantité de lettres inédites de Confalonieri, qui éclairent sa vie, et mettent sa physionomie en lumière ; tout le *Risorgimento* en action, on pourrait presque dire en drame ; des textes nouveaux de Lafayette, Auguste de Staël, George Sand, lady Morgan, Gino Capponi, de Brême, Vieusseux, Foscolo, pour ne prendre que les plus célèbres : que de richesses ! et comme nous devons être reconnaissants à celui qui a su les réunir et les ordonner !

Paul HAZARD.

Paul Hazard, *Leopardi*. Paris, Bloud, 1913 ; in-16, 243 pages (collection des « Écrivains étrangers »).

Les travaux sur Leopardi ne manquent pas en France, et le poète de Recanati a été souvent étudié dans notre pays avec beaucoup de conscience et de sympathie. M. Hazard reconnaît volontiers la valeur des ouvrages qui ont précédé le sien ; mais il invoque d'excellentes raisons pour justifier son entreprise que le talent de l'auteur suffisait d'ailleurs à rendre légitime. Il a voulu utiliser les découvertes les plus récentes faites par l'érudition, et mettre à profit les textes exhumés depuis quelques années, au premier rang desquels il convient de placer le *Zibaldone*. Le livre de M. Hazard se présente à nous sous une forme avenante et discrète, sans faux appareil de science, sans notes touffues, sans renvois pédantesques et illusoires. Mais quand on l'a lu avec attention, on devine les nombreuses et patientes recherches qui ont préparé l'exécution de l'œuvre. Elle comprend sept chapitres [1] qui s'enchaînent avec logique et clarté, et dont l'ensemble fait surgir à nos yeux, non pas certes un Leopardi entièrement nouveau, mais une physionomie plus complexe et plus humaine. Pour nous intéresser à cette évocation, pour satisfaire complètement notre intelligence et toucher notre cœur, il a fallu que M. Hazard possédât et déployât les qualités les plus rares et les plus diverses : la sensibilité frémissante et la raison judicieuse, la fantaisie et la discipline, l'enthousiasme débordant et le goût plein de mesure. Grâce à ces dons multiples et singuliers, le critique français a réussi, non seulement à pénétrer la pensée de l'écrivain étranger qu'il étudie, mais encore à s'identifier avec l'homme lui-même, au point qu'il semble avoir vécu à son tour l'existence douloureuse de Leopardi.

1. L'éducation et le milieu. — La crise. — Au cours de la vie. — Le pessimisme. — Le lyrisme et l'art. — Les dernières œuvres ; la mort. — Leopardi et la pensée européenne.

Son imagination émue s'est représenté l'infortuné et glorieux poète, dans les circonstances les plus solennelles et les plus tragiques, comme dans les plus familières et les plus intimes. Citons au moins un exemple. Leopardi a vingt-quatre ans; après une vaine et humiliante tentative d'évasion, il finit par obtenir de ses parents la permission de quitter Recanati; il se rend d'abord à Rome. Voici comment M. Hazard reconstitue et dépeint ce premier départ de la maison paternelle, ces lentes étapes à travers des régions inconnues, ce voyage au terme duquel le jeune pèlerin, malgré son expérience et ses malheurs précoces, espère trouver un peu de joie et de bonheur[1].

« La route qui s'ouvrait devant lui, à travers les collines, le conduisait à la vie. Les horizons familiers disparurent, et la variété des paysages fut le premier des changements que demandait son rêve. Il cessa d'apercevoir la mer; il passa des rudes Apennins aux douceurs de l'Ombrie. Il s'assit aux tables des auberges, et connut les réveils étonnés dans les chambres d'une nuit. Il vit se succéder les villes, les villages et les bourgs; il entendit des accents qui ne ressemblaient plus à ceux de sa province; chaque tour de roue l'éloignait de son passé. Il sentait ses maux s'alléger; la fatigue des longues heures de voiture, loin de l'épuiser, lui rendait des forces; frileux, il oubliait le froid. Apparut enfin l'immensité morne de la campagne romaine. De tant de voyageurs qui, au cours des siècles, ont cherché à distinguer dans le lointain la coupole de Saint-Pierre, Leopardi fut sans doute le plus anxieux. Le point semble grandir; on distingue le dôme et la croix; c'est la Ville. »

Des morceaux de ce genre abondent; la couleur, la fougue pittoresque, la verve prime-sautière éclatent à chaque pas; mais ce qui domine dans cet essai charmant et profond, c'est quelque chose qu'il n'est pas toujours facile de concilier, c'est, pour employer le langage de Pascal, l'esprit à la fois de finesse et de géométrie.

M. PAOLI.

Alberto Allan, *Dizionario delle voci, delle forme e dei versi notevoli contenuti nelle « Odi barbare » e in « Rime e Ritmi » di G. Carducci.* Pavia, Mattei, 1913; in-8° de XI-262 pages.

Il n'y a rien de plus utile que les répertoires permettant d'étudier la langue, le style, la versification d'un grand poète. Mais ce sont là choses diverses et il faudrait classer à part ce qui se rapporte à chacune d'elles. C'est ce que n'a pas tenté de faire l'auteur du présent volume, qui s'en est simplement tenu à un ordre alphabétique, au reste fort

1. ..... arcani mondi, arcana
Felicità fingendo al viver mio.
(Le Ricordanze.)

arbitraire, car le mot qui commence la phrase est rarement celui sur lequel il veut attirer l'attention. Un des inconvénients de cette hasardeuse classification est que bien des faits y échappent; un autre est qu'il entraîne à une infinité de renvois et de répétitions; un autre enfin que la recherche y est difficile, le lecteur devant avoir présent à l'esprit un exemple du fait qu'il veut étudier. Ce que l'auteur entend par « versi notevoli », on ne s'en rend pas, au reste, très bien compte. On ne voit pas par exemple quel est le phénomène qu'il a entendu signaler sous les rubriques : *Al crocefisso supplicarono... A la morte nel pallor del viso... Al baleno di quei fantasimi.* Dans des articles très nombreux (car en voilà trois empruntés à quelques pages), il semble qu'il ait simplement cédé au plaisir d'expliquer une pensée qui lui paraissait devoir embarrasser le commun des lecteurs. Il y a dans ce volume bien d'autres choses encore que ne mentionne pas le titre : des étymologies, bien lointaines (car on remonte au grec et à l'indo-européen) et bien inutiles, des articles historiques, géographiques et mythologiques (bien que l'auteur déclare s'en référer, sur ce point, au *Dizionarietto* de L. M. Capelli), des rapprochements, souvent heureux et nouveaux, avec les textes dont s'est inspiré Carducci. Il semble que ces notes aient été rédigées en vue d'une édition et elles feraient très bien en effet au bas du texte. En élaguant tout le superflu, en se restreignant au seul vocabulaire, M. Allan eût pu, dans le même nombre de pages, nous donner un lexique complet de l'œuvre poétique de Carducci, travail éminemment utile et qui est au reste amorcé ici, car les renvois sont nombreux aux recueils non mentionnés par le titre et même aux œuvres en prose. Tout en regrettant qu'il ne l'ait pas fait, nous ne devons pas moins le remercier de ses fines et savantes remarques, de ses définitions justes et précises (parfois même un peu trop, car elles attribuent aux mots des nuances fugitives projetées sur eux par le contexte), qui aideront certainement beaucoup à l'intelligence d'œuvres intéressantes et difficiles entre toutes.

A. JEANROY.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES AU BULLETIN

LUIGI FILIPPI, *Giacinto Gallina, studio critico.* Venezia, Giusto Fuga, 1913; in-8°, 167 pages.

ENRICO RUTA, *Il ritorno del genio* (a proposito di una nuova edizione della "Scienza nuova" di G.-B. Vico). Bari, Laterza; in-8°, 28 pages.

A. MEDIN, *Per la storia della fortuna del Boccaccio nel Veneto. Nota.* Extrait des *Atti del R. Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti*, t. LXXII; 1913 (in-8°, 11 pages).

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

I. Articles de fond.

II. Questions d'enseignement.

III. Bibliographie.

---

27 novembre 1913.

Le Secrétaire de la Rédaction : Eugène BOUVY.
Le Directeur-Gérant : Georges RADET.

BORDEAUX. — IMPRIMERIES GOUNOUILHOU, RUE GUIRAUDE, 9-11.

